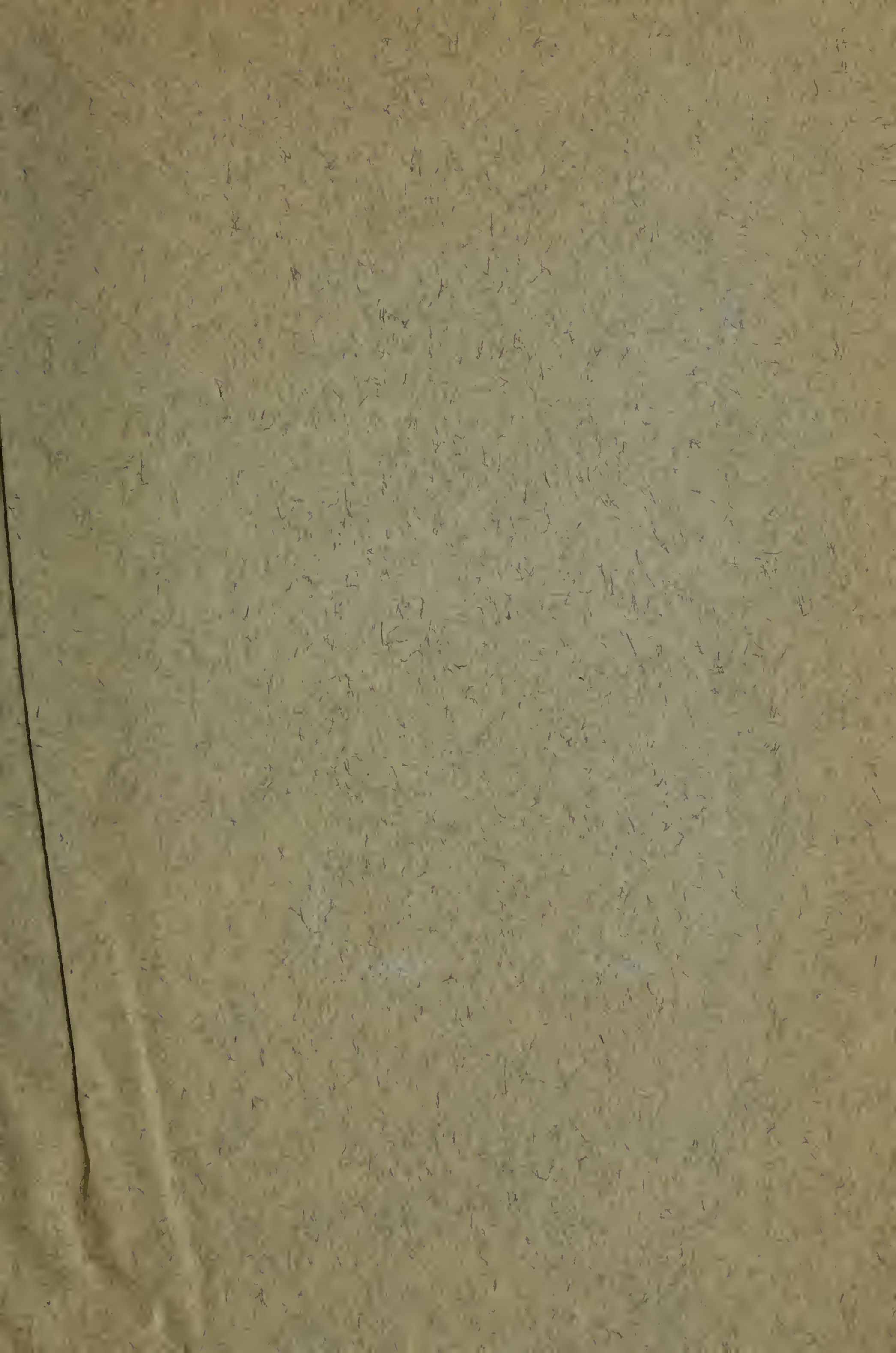
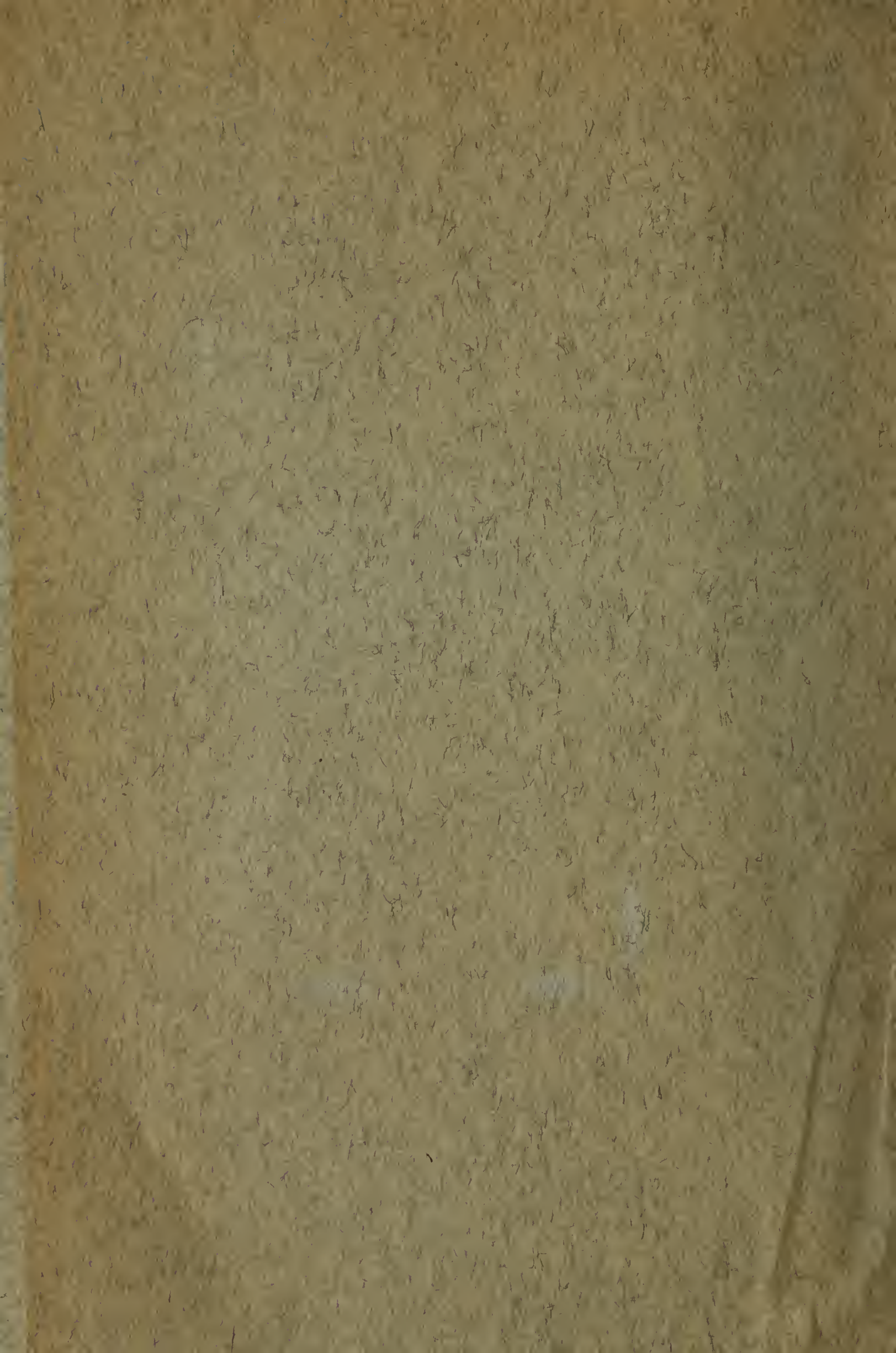




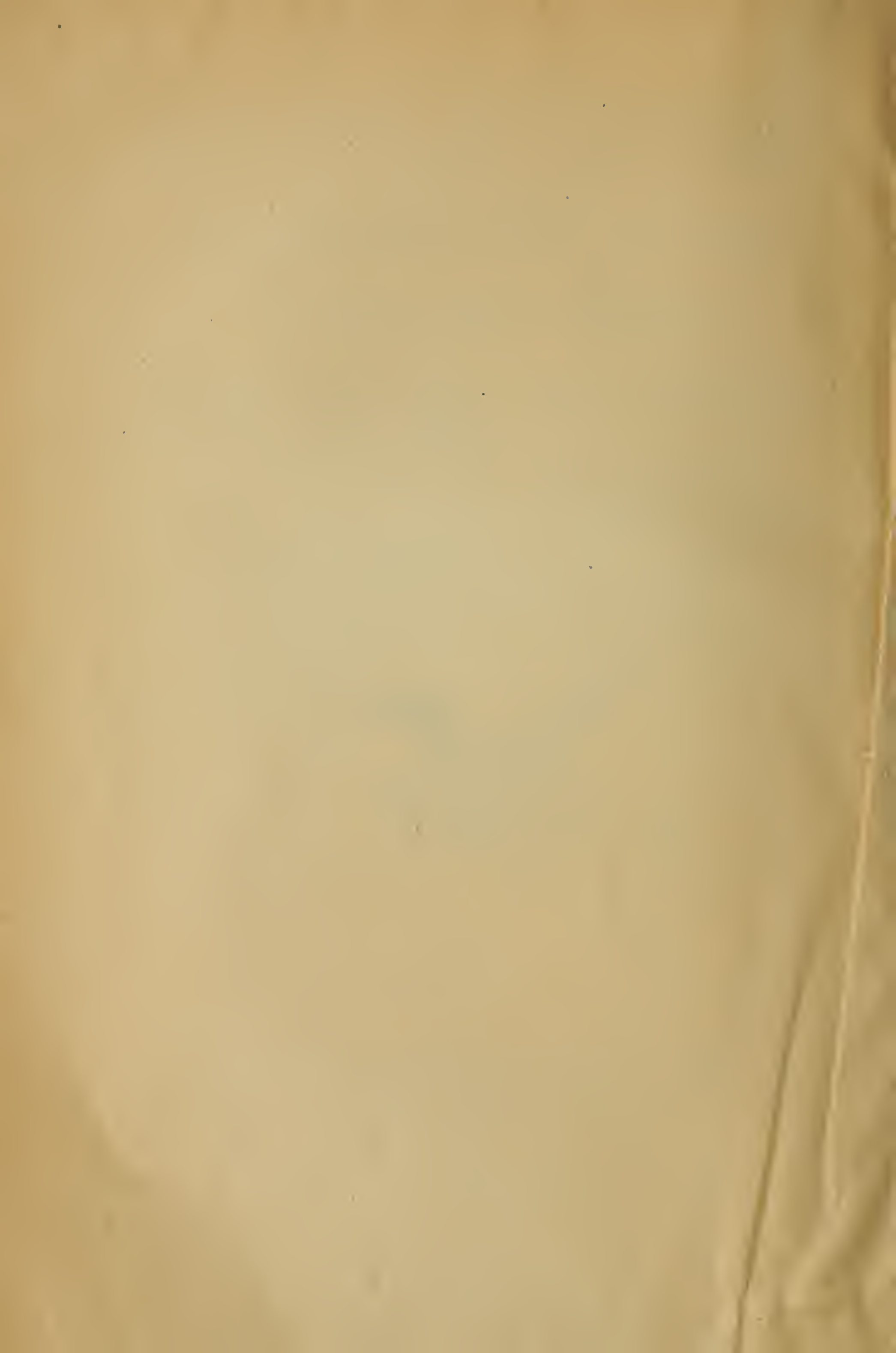
BRIEFE · POLITISCHE DISPOSITIONEN UND ERLASSE

FRIEDRICHS DES GROSSEN



Band 38 der politischen Korrespondenz Friedrichs des Großen

VERLAG VON REIMAR HOBBING
IN BERLIN SW 61



1776.

[April bis December 1776.]

Redigirt von Professor Dr. Gustav Berthold Volz.



24623. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU A LA HAYE.

[Potsdam] 1er avril 1776.

Ma chère Nièce. Le train qu'ont pris les affaires, m'obligent, ma chère enfant, d'aller encore en Prusse, ce qui m'empêche de me rendre dans votre voisinage,[1] et, avec cela, les infirmités dont j'ai été accablé cet hiver,[2] me rendent moins leste et moins allant que par le passé, ce qui m'oblige à différer à un temps plus propice le plaisir de vous revoir. Potsdam est si stérile en nouvelles que je ne pouvais vous amuser qu'en vous envoyant des romans, si j'en savais faire. Ceci m'oblige à terminer ma lettre, en vous priant d'assurer le Prince de toute mon estime et d'être persuadée de la tendresse infinie avec laquelle je suis, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.[3]

24624. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 1er avril 1776.

L'affaire de la cession de la brigade écossaise ne mérite guère, à mon avis, les mouvements qu'elle occasionne tant du côté de la République que de l'Angleterre.[4] C'est une chose qui me paraît assez indifférente en elle-même, et il doit importer peu que l'Angleterre par ses instances réitérées réussisse ou non à l'obtenir. C'est là ma pensée sur cet objet de votre dépêche du 26 de mars; à quoi n'ayant rien à ajouter, je prie Dieu etc.

Federic.

Nach dem Concept.

---

[1] Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor. Es handelt sich wohl um eine Einladung des Königs nach Holland. — [2] Für die Erkrankung des Königs an der Gicht vergl. Bd. XXXVII, 601. — [3] Alle Schriftstücke, deren Aufbewahrungsort nicht besonders genannt ist, sind dem Königl. Geh. Staatsarchiv zu Berlin entnommen. — [4] Thulemeier berichtete, es scheine nach Meldungen des holländischen Gesandten Graf Welderen, „que la cour de Londres pourrait bien revenir à la charge et réclamer cette troupe" (vergl. Bd. XXXVII, 590). Ferner sei die Brigade in engere Quartiere verlegt, um sie schneller zu versammeln.

24625. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 1er avril 1776.

Votre dépêche du 19 de mars vient de m'être rendue, et son contenu ne me laisse plus le moindre doute qu'à force de corruptions la cour s'est rendue si fort maîtresse des suffrages du Parlement que tous les efforts de l'opposition seront en vain, et que le Roi pourra toujours agir selon sa propre volonté.[1] Les évènements de la campagne prochaine en Amérique décideront cependant, selon toutes les apparences, de tout, et, en attendant, le gouvernement britannique, convaincu apparemment de la faiblesse du gouvernement français, peut, à la vérité, n'avoir rien à appréhender de sa part; mais je ne sais s'il en est de même de l'Espagne, et il me paraît plutôt qu'elle a nul sujet d'être aussi tranquille qu'elle affecte, sur ses vues et ses desseins.

Federic.

Nach dem Concept.

24626. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE SCHULENBURG A WOLFSBURG.

Potsdam, 1er avril 1776.

Je vous sais un gré infini de votre attention à m'informer [de] ce que votre ami vous confie de l'affaire que je vous ai chargé à approfondir.[2] Les nouvelles se combinent très bien avec les avis qui me reviennent d'ailleurs des vues et des desseins d'une certaine cour, de sorte que votre zèle pour mes intérêts m'est un sûr garant que vous ne discontinuerez point à me rendre compte de tout ce que vous apprendrez ultérieurement à ce sujet.

Federic.

Nach Abschrift der Cabinetskanzlei.

24627. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 1er avril 1776.

Je viens de recevoir votre dépêche du 21 de mars et d'être averti, en même temps, par un très bon canal que[3] la France a demandé à

[1] Auf Angriffe gegen die Politik der Regierung im Streite mit Amerika, die Grafton im Oberhaus erhob, und auf seine Warnung vor den bourbonischen Höfen hatte Weymouth erklärt, „que jamais l'Angleterre n'avait eu moins sujet de jalousie de la France et de l'Espagne que dans ce moment". Für den Aufstand der amerikanischen Colonieen vergl. Bd. XXXV, 533; XXXVI, 520. 521; XXXVII, 583. 584. — [2] Für Schulenburgs Bericht, Wolfsburg 24. März, über Asseburgs Mittheilungen betreffend den bayrischen Erbfall vergl. Nr. 24627. Asseburg hatte sich erboten, Schulenburg über die Ergebnisse seiner Nachforschungen zu unterrichten (vergl. Bd. XXXVII, 441). — [3] Das folgende bis zum Schluss des Absatzes nach dem Bericht von Schulenburg, Wolfsburg 24. März. Vergl. Nr. 24626.

l'Autriche de s'expliquer sur les vues qu'elle pourrait avoir sur la succession de la Bavière;[1] que la cour de Vienne avait paru d'abord vouloir s'y prêter, mais que, par un évènement qu'elle avait regardé comme établi dans les décrets de la Providence et que celle-ci, aux vœux de mes peuples, a cependant heureusement détourné,[2] elle s'était retranché tout d'un coup dans un parfait silence; que l'on savait cependant que cette même cour avait un ami ou une amie qui se prêtait à ses vues, et que, du vivant du duc de Deux-Ponts dernièrement mort,[3] on était parvenu même à faire convenir ce Prince de quelque arrangement que l'on prétendait aboutir au pays au delà de l'Inn.

Ces anecdotes sur lesquelles j'ai tout lieu de tabler, puisqu'elles se combinent très bien avec ce que je vous ai déjà confié dans mes ordres précédents des vues de la maison d'Autriche, pourront vous servir de guide dans vos recherches ultérieures relativement au même objet.

D'ailleurs vous avez bien raison de dire, et toutes les apparences y sont, que la France, ayant une reine de cette même maison, qui défendra toujours ses intérêts, ne prendra jamais non plus aucun parti de vigueur contre elle. Cette Princesse, sans paraître ouvertement avoir quelque influence dans les affaires, aura cependant toujours assez de crédit pour conserver le système actuel; de sorte qu'on peut compter qu'aussi longtemps que le gouvernement français sera composé des ministres aussi mous et flasques que ceux d'à présent, il n'y aura qu'une force supérieure ou une nécessité très urgente qui pourra l'engager à mettre plus de nerf et d'activité dans ses démarches.

Nach dem Concept. Federic.

24628. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 2 avril 1776.

C'est toujours un grand point de gagné que S. M. I., selon votre dépêche du 19 de mars, a été enfin détrompée de la bonne opinion qu'on a su lui inspirer du comte de Branicki.[4] Créature et émissaire secret de la France, il n'agit que par ses impulsions, et elle a sûrement

[1] Für die Absichten des wiener Hofes auf Bayern und seine Verhandlungen mit Frankreich über den Erbfall vergl. Bd. XXXVI, 519; XXXVII, 581. 588. 589. — [2] Die Oesterreicher hatten mit dem Fall gerechnet, dass der König seine Erkrankung an der Gicht nicht überleben würde (vergl. Bd. XXXVII, 592—594). — [3] Herzog Christian IV. war am 5. November 1775 gestorben. — [4] Branicki weilte von neuem seit Anfang März am russischen Hofe (vergl. Bd. XXXVII, 600). Solms berichtete: „Je me flatte que nous aurons assez bien réussi de miner le crédit du comte Branicki auprès de S. M. I." Katharina II. empfängt ihn anders als früher, und nur ihre Rücksicht auf Potemkin verhindert sie, „de pousser les choses plus loin".

eu le dessein de voir jusques où il pourrait parvenir, selon son principe favori à brouiller de nouveau les cartes.[1] S. M. I. fera donc très bien de ne point écouter ses propos emmiellés. Son propre ministre, le comte de Stackelberg, aura pu lui dire combien ce grand-général, avec son parti en Pologne, est empressé de bouleverser tout ce qui a été statué à la dernière diète de pacification dans ce royaume.

La prédilection, au contraire, que cette Princesse a manifestée encore en dernier lieu pour le prince Orlow,[2] me fait, à la vérité, toujours appréhender encore que cet ancien favori ne reprenne tôt ou tard son premier crédit et sa première faveur; mais comme c'est un évènement qui ne dépend pas de nous, il faut attendre du temps la marche ultérieure de ce phénomène.

En attendant, mon frère le prince Henri reçoit dans l'incluse[3] les cartes où, à l'exception de Serrey dont on est encore occupé à lever une carte exacte, tous les districts à restituer à la Pologne sont marqués;[4] et si la Russie y donne son suffrage, je me flatte qu'elle ne me refusera point la même garantie qu'elle a accordée à la cour de Vienne.[5]

Au reste, voici une lettre à mon frère le prince Henri que vous aurez soin de lui remettre en mains propres.

Federic.

Nach dem Concept.

24629. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 2 avril 1776.

Ayant fait assurer là où vous êtes, que j'étais disposé à me relâcher sur mes extensions, en cas que la cour de Vienne en fît autant à l'égard des siennes,[6] et cette cour venant, par la restitution de quelques parcelles de ce terrain et la cession de petits districts à lui appartenants, d'arranger de cette manière définitivement ses limites avec la République,[7]

[1] Für Frankreichs Umtriebe in Russland vergl. Bd. XXXVII, 610. 611. — [2] Solms berichtete, dass Katharina II. den Fürsten Orlow, der sich von seinem Schlaganfall wieder erhole (vergl. Bd. XXXVII, 549), zweimal in seinem Hause besucht habe. „De la manière qu'elle a parlé de lui à plusieurs reprises au jour de cour, il paraît qu'elle s'occupe encore beaucoup de lui, et qu'elle conserve une grande considération pour cet ancien favori." — [3] Vergl. Nr. 24632. Prinz Heinrich hatte am 20. März Berlin verlassen, um sich zum Besuch Katharinas II. nach Petersburg zu begeben. — [4] Es handelt sich um die Gebiete, die der König an Polen zurückzugeben plante (vergl. Bd. XXXVII, 598. 599). — [5] Der wiener Hof hatte die Russen um die Garantie seines Grenzvergleichs vom 10. Januar mit Polen gebeten (vergl. Bd. XXXVII, 557); für die auf Grund dieses Grenzvergleichs am 9. Februar abgeschlossene Convention zwischen Oesterreich und Polen erfolgte am 19. März die Garantie-Erklärung Katharinas II. — [6] Für Benoîts Erklärung vom 6. October 1775 vergl. Bd. XXXVII, 484. 617. — [7] Für die österreichischen Verhandlungen mit Polen und den Abschluss des Grenzvergleichs vom 10. Januar 1776 vergl. Bd. XXXVII, 596.

je veux bien, en conséquence de ma déclaration, vous autoriser, comme je le fais par la présente, d'entamer également des conférences avec la délégation du Conseil permanent au sujet du règlement des miennes et lui faire, à cette fin, par vous des propositions analogues à cet objet. Mais comme la cour impériale conserve, au moyen de ses restitutions et cessions, la meilleure partie du terrain occupé au delà des termes du traité, et qu'il est juste, vu le principe d'égalité établi par la convention de partage entre les trois puissances contractantes, que je jouisse du même avantage et ne me désiste de mes extensions qu'à proportion de ce que ladite cour a rendu des siennes, il conviendra pour l'obtenir que vous adoptiez, par cette raison, dans votre négociation sa marche et conduite et agissiez en tout de la même manière qu'elle s'est prise à cet égard.

Pour cet effet, vous commencerez 1° par offrir mes deux seigneuries de Tauroggen et de Serrey en échange de tout le terrain contesté dont je suis en possession.[1] Vous ferez valoir leur importance par leur étendue considérable, puisque, outre une vingtaine de grands lacs et de vastes forêts dont celle de Serrey seule est remplie, — de laquelle je ne saurais cependant joindre encore ici la carte, parceque, faute d'une bien correcte, on est après à la dresser, mais que je vous ferai tenir dans peu, — elles renferment ce nombre de villages et de métairies spécifiés dans les désignations ci-jointes.[2] Vous les ferez surtout envisager au roi de Pologne comme très propres à en augmenter son domaine ou à être érigées en starosties, et vous servirez de ce motif pour les rendre d'autant plus agréables à ce Prince. Voilà à quoi se borneront vos premières propositions, que vous accompagnerez de tout ce qui pourra les faire goûter là où vous êtes.

Mais si, malgré tout votre savoir-faire et vos efforts, il fût impossible de porter ceux avec qui vous aurez à traiter de cette matière, à se contenter de ces offres et à les prendre pour suffisantes en dédommagement de mes extensions, je consens qu'alors et pas avant, vous y ajoutiez 2° la restitution du terrain au delà de la Netze compris hors de la ligne rouge qui se trouve marquée sur la carte ci-jointe.[3] Vous proposerez cette restitution comme mon ultimatum et comme une preuve non équivoque de mon désir à faciliter l'ouvrage de la démarcation, laquelle je ne saurais, sans faire tort à mes intérêts, augmenter de la moindre bagatelle.

Et en effet, en comparant, sans partialité, les sacrifices que je veux bien faire, aux restitutions autrichiennes, on trouvera qu'eu égard à mes

[1] Vergl. S. 4. — [2] Die Beilage fehlt. — [3] Die Karte liegt nicht bei. Nach Benoîts Antwort, Warschau 10. April, handelt es sich darum: „de restituer à la Pologne toute la langue de terrain qui est comprise hors de la ligne rouge sur la carte que V. M. vient de me faire tenir, depuis Dombrowko près de Schubin jusqu'à Kasimirsch“. Für die Auswahl der zurückzugebenden Gebiete vergl. Bd. XXXVII, 598. 599.

acquisitions, ils surpassent de beaucoup, proportion gardée, ceux de la cour de Vienne. Ces considérations donc engageront, je me flatte, le Conseil permanent à ne pas se refuser à des offres aussi favorables, que le suffrage que j'espère d'obtenir là-dessus de la Russie et dont je vous avertirai, dès que je le pourrai, avec précision, rendr[a] vraisemblablement acceptables sans réplique. J'attends vos rapports.

Nach dem Concept. Federic.

24630. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 3 avril 1776.

J'ai reçu votre dépêche du 27 de mars, et comme mes ordres d'hier[1] devront nécessairement vous avoir été rendus avant la réception de ceux-ci avec toutes les pièces y jointes, je ne doute pas que vous serez à même d'entamer les conférences pour le règlement de mes limites avec la République au sujet desquelles on commence à vous presser. La carte de Serrey n'a pu, à la vérité, vous être adressée encore, faute de l'avoir moi-même, mais comme on travaille à la lever, vous pouvez compter de la recevoir, dès qu'elle sera achevée. Je n'ai rien à ajouter aux ordres susmentionnés.

La seule chose que je suis bien aise de vous réitérer, c'est de vous servir de tous les motifs propres à faire goûter le troc de mes seigneuries de Tauroggen et Serrey au roi de Pologne. Ce Prince y trouvera sûrement son compte, et ce sera le meilleur moyen pour lui de s'indemniser de ses économats qui sont dans mes acquisitions. L'arrivée prochaine de mon frère le prince Henri à Pétersbourg levant, au reste, tout motif de retarder plus longtemps votre négociation,[2] vous pouvez, par cette raison, y procéder maintenant et l'ouvrir sans plus de délai.

Nach dem Concept. Federic.

24631. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 3 avril 1776.

Ce n'est que pour satisfaire ma curiosité que je vous ai demandé de nouveau le dénombrement de l'armée autrichienne, et peu de lignes dans votre dépêche du 27 de mars dernier auraient suffi pour me donner les éclaircissements que je désirais.[3] Je ne puis pas avoir toujours recours à vos rapports précédents, surtout à ceux qui sont de vieille

[1] Nr. 24629. — [2] Der König hatte die Eröffnung der Grenzverhandlung mit Polen bis zur Ankunft des Prinzen Heinrich in Petersburg verschoben (vergl. Bd. XXXVII, 606). — [3] Vergl. Bd. XXXVII, 524. 534. 542. Riedesel bezog sich auf seine früheren Berichte, die über Stärke und Veränderungen der österreichischen Armee Angaben enthielten.

date, pour y rechercher les avis qu'ils renferment, ni ne me rappeler chaque fois ceux que vous m'avez déjà donnés. Ils doivent naturellement être plus présents à votre mémoire, et toutes les fois que je vous les demande de nouveau, vous n'avez qu'à me les répéter en peu de mots, pour m'épargner la peine de faire l'office d'archiviste. D'ailleurs je sais très bien que la cour où vous êtes, n'est pas généralement fort prompte dans l'exécution de ses arrangements Mais malgré tout ce que vous me dites,[1] je ne suis pas moins convaincu que, dans le moment présent, elle a eu encore d'autres motifs pour se ralentir dans l'augmentation de son armée.

Au reste, le voyage de mon frère à Pétersbourg n'a aucun objet politique.[2] La promesse qu'il a faite à l'Impératrice, à sa première visite, de venir voir S. M. I. après la paix, en est le seul motif.[3] Mais je ne suis nullement surpris que la cour où vous êtes, en prenne quelque ombrage, et que la présence de mondit frère à celle de Russie ne l'accommode pas trop dans le moment présent.

Enfin, vu la stérilité actuelle de nouvelles politiques, je me borne à vous informer que ma négociation avec la Pologne sur les restitutions à faire est sur le point de s'entamer,[4] et que j'ai lieu de me flatter que vers l'ouverture de la Diète prochaine tout sera arrangé et conclu.

Nach dem Concept. Federic.

24632. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A SAINT-PÉTERSBOURG.

[Potsdam] 4 avril 1776.

Mon très cher Frère. Je suis bien aise de vous savoir arrivé en bonne santé à Königsberg;[5] je souhaite bien ardemment d'apprendre de Pétersbourg, mon cher frère, que vous serêz arrivé sain et sauf. C'est un terrible voyage et un climat hyperboréen, qui doit affecter surtout ceux qui n'y sont pas accoutumés.

Voici enfin la carte que je prends la liberté de vous envoyer de nos cessions;[6] celle de Serrey manque, j'en fais faire une; cependant je vais au plus pressé, et je ne veux pas arrêter le départ de cette carte-ci.

[1] Riedesel berichtete: „En général, tous ces projets ne s'exécutent dans ce pays-ci que fort lentement, et pendant qu'on exécute les ordres de V. M. sans parler, on parle ici de ceux que donne la cour, longtemps avant que de les remplir.“ — [2] Indem Riedesel bezweifelte, dass Oesterreich, wie der König meinte, nach seinem Tode habe Preussen angreifen wollen (vergl. Bd. XXXVII, 593. 594), erklärte er: V. M. „fait trop d'honneur aux arrangements et aux plans en question en les croyant offensifs.“ Man sei in Wien viel unruhiger über die Folgen des russisch-preussischen Bündnisses und die bevorstehende Reise des Prinzen Heinrich. — [3] Für Einladung und Reise des Prinzen Heinrich nach Petersburg vergl. Bd. XXXV, 89; XXXVI, 539. 540; XXXVII, 606. — [4] Vergl. Nr. 24629. — [5] Prinz Heinrich meldete, Königsberg 27. März, seine tags zuvor erfolgte Ankunft. — [6] Die Beilage fehlt.

Les Autrichiens, à ce que j'apprends, ont demandé aux Russes la garantie des possessions qu'ils veulent conserver; les Russes [la] leur ont accordée.[1] Il serait bien à souhaiter que l'Impératrice eût la même complaisance envers nous; alors au moins nous terminerions promptement nos affaires en Pologne.

Depuis votre départ, mon cher frère, les Autrichiens ralentissent toutes leurs démonstrations guerrières, on ne presse point la livraison des recrues, et ce grand appareil va s'évanouir, dit-on, parceque je me porte mieux.[2]

Vous avez très bien fait de vous munir d'une escorte pour la traversée de la Samogitie; car la nation polonaise est capable de tout, et l'on ne saurait assez prendre de précautions pour en éviter les insultes.

Je ne vous écris pas un mot de la Russie, mon cher frère, parceque mes nouvelles vieilliraient, avant de parvenir jusqu'à vous, et que cette lettre ne peut vous être rendue qu'à Pétersbourg; d'ailleurs, il n'y a aucune nouvelle qui vaille la peine de vous être marquée. S'il se passe la moindre chose, vous pouvez compter d'en être instruit incessamment. C'est en faisant mille vœux pour votre conservation que je vous prie de me croire avec la plus parfaite tendresse et la plus haute estime, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig. Federic.

24633. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 4 avril 1776.

Dès qu'un évènement de l'importance des travaux dans les ports de Dunkerque et de Boulogne[3] est annoncé dans presque toutes les feuilles publiques, il est bien naturel qu'il excite ma curiosité pour approfondir ce qui en est, afin de distinguer le vrai de l'exagéré et savoir à quoi m'en tenir. Ces nouveaux travaux seraient d'ailleurs équipollents à une déclaration de guerre et, dans les conjonctures présentes, me paraîtraient tout aussi indéchiffrables que ce rétablissement des anciens auquel votre dépêche du 24 de mars paraît les réduire.

Au reste les démêlés entre les ministres de France me sont, dans le fond, tout aussi indifférents que la position du baron Breteuil.[4] Je

[1] Vergl. S. 4. — [2] Vergl. für die österreichischen Rüstungen Bd. XXXVII, 592. — [3] Es handelt sich um die Wiederherstellung der Häfen, die sich gegen England richtete (vergl. Bd. XXXVII, 585). Goltz berichtete, dass über neue Arbeiten an den Häfen nichts bekannt sei. „Tout se réduit à rétablir ce que les mauvais temps et les ouragans peuvent avoir endommagé." — [4] Goltz berichtete, dass Breteuil im Verdacht stehe, nach dem Posten des Ministers des Auswärtigen zu streben, und im Sommer auf mehrere Monate nach Paris kommen würde, angeblich zur Ordnung häuslicher Angelegenheiten, „mais dans le vrai, pour réchauffer de nouveau ses amis en sa faveur. Je crois qu'on peut assurer qu'il ne réussira qu'au déchet du crédit du comte de Maurepas."

doute cependant que le comte de Maurepas soit renvoyé pendant le règne actuel. L'ascendant qu'il a sur l'esprit de son maître, et la grande confiance dont S. M. Très-Chrétienne l'honore, me fait plutôt présumer qu'il sera toujours conservé, et d'ailleurs il me semble qu'on aurait bien de la peine de lui trouver un successeur. Mais que le baron Breteuil reste à la cour de Vienne ou qu'il y soit remplacé, le système entre ces deux cours n'en sera point affecté. Ce qui me paraît hors de doute, c'est qu'il n'existe, dans le moment présent, aucune intimité entre elles, et que la première, vu la faiblesse du gouvernement français, ne sera point traversée dans ses desseins. En effet, les finances françaises sont trop délabrées, et tous les arrangements qu'elle a pris pour les rétablir, n'ont jusques ici encore abouti à rien de fort important.

Federic.

Nach dem Concept.

24634. A LA REINE DOUAIRIÈRE DE DANEMARK A COPENHAGUE.

Juliane Marie schreibt, 23. März (ohne Ort): „Je bénis le Ciel d'avoir rendu à V. M. la santé[1] qui depuis tant de mois a fait l'objet chéri de mes vœux ... Les amis de V. M. dont je suis la plus zélée, La conjurent de nous ménager et à toute l'Europe la conservation de Ses précieux jours. Sa vie est un dépôt que nous La supplions de nous garder sain et sauf, autant que cela dépendra d'Elle. Elle nous vaut la paix et le maintien de l'heureux système du Nord. Voudrait le Ciel que V. M. puisse Se résoudre à tracer un plan et Sa volonté, qui pourraient servir de base et de règle sûr et ferme, que Son successeur (Dieu donne que ce temps soit bien éloigné) puisse les suivre avec cette sécurité et cette conviction que son règne ne peut être glorieux qu'en suivant les conseils et les traces de V. M. Ceci serait un chef d'œuvre et rendrait la mémoire du plus grand Roi qui ait jamais existé, et Son grand nom immortel et contribuerait beaucoup à tranquilliser ceux qui partagent sincèrement la gloire de votre sceptre et le bonheur et la félicité qui en rejaillit sur l'univers moyennant votre règne, qui est fondé sur la sagesse, et qui peut servir à toute éternité pour modèle à tous les souverains qui doivent régner sur l'Europe ...

Le comte Panin est de retour à présent à Pétersbourg.[2] Le comte Potemkin paraît aussi embrasser le vrai système; du moins il nous donne lieu à le croire, puisqu'il a désiré que notre Roi lui donnât l'ordre de l'Éléphant et qui lui a été envoyé, il y a trois semaines. Le Roi doit à l'Impératrice ces égards, et cela m'a réjouie qu'on a pu faire à ce comte un tel plaisir qui, par là, a une raison de plus d'adhérer aux vrais amis de sa souveraine."

[Potsdam] 5 avril 1776.

Madame ma Sœur. Si beaucoup de personnes ont à se plaindre qu'on a trop mauvaise opinion d'eux, je n'ai qu'à me louer que V. M. ne l'a que trop bonne de mon individu. Oui, Madame, c'est à votre indulgence, c'est à votre amitié que j'attribue tout ce que vous daignez

[1] Vergl. S. 1. — [2] Panin war nach der Rückkehr des Hofes nach Petersburg noch in Moskau zurückgeblieben (vergl. Bd. XXXVII, 604).

me dire d'obligeant et de gracieux. Un être de plus ou de moins dans le monde de mon espèce n'y causera pas de grands changements. L'univers a subsisté longtemps, avant que l'on pensât seulement à ce que je pouvais naître, et, probablement, ce même univers subsistera de même, quand je ne serai plus. Mais V. M. perdrait en moi une personne qui Lui est entièrement dévouée. Cela est très vrai, quoique je sois persuadé qu'à moins d'avoir une âme perverse, tous ceux qui auront le bonheur de La connaître, ne pourront Lui refuser leur attachement et leurs hommages. C'est un attribut de la vertu de se faire aimer et respecter par ceux même qui ne [la] pratiquent pas. Mais je m'arrête sur ce sujet, de crainte qu'une surabondance de cœur n'offensât l'extrême modestie de V. M.

Vous avez la bonté, Madame, de me parler de mon neveu. J'avoue qu'il est plus jeune qu'il ne devrait être à son âge, qu'il n'est pas formé encore. Cependant, il faut espérer que cela viendra, peut-être plus tard que je le désirerais; cependant, il ne faut pas désespérer de la jeunesse.

Je suis sûr que le comte Panin et M. Patuquin seront fort flattés de la distinction que le roi de Danemark leur fait en les revêtissant de son ordre. Le comte Orlow est arrivé à Pétersbourg;[1] cependant, on croit qu'il n'y fera qu'un séjour passager pour reprendre ses voyages. M. Branicki n'a pas trouvé à cette cour l'accueil dont il s'était flatté;[2] il repartira dans peu pour la Pologne.

La Reine vient de faire encore une grosse maladie, semblable à celle dont elle fut incommodée, il y a deux ans;[3] mais à présent le danger est passé. Je fais des vœux pour la conservation et le contentement de V. M., L'assurant que je suis avec la plus haute estime et le plus tendre attachement, Madame ma Sœur, de V. M. le bon frère et fidèle beau-frère

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Reichsarchiv zu Kopenhagen. Eigenhändig.

24635. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN A DRESDE.

Potsdam, 5 avril 1776.

Der Empfang des Berichts vom 1. April wird bestätigt. Der Anfang des Erlasses betrifft den Eintritt eines Barons von Wildenstein in das preussische Heer.

Quant à la négociation dont, à ce qu'on a voulu vous assurer, le sieur de Zehmen doit être chargé à la cour où vous êtes,[4] je doute

[1] Orlow hatte von Februar 1775 bis Ende Februar 1776 auf Reisen im Ausland geweilt. — [2] Vergl. S. 3. — [3] Vergl. Bd. XXXIV, 356; XXXV, 530. — [4] Alvensleben berichtete, dass binnen kurzem Zehmen mit dem Auftrag eintreffen solle, „d'arranger un traité de subsides entre cette cour et celle de France pour 8000 hommes, qui seraient employés à remplacer les troupes

qu'elle ait pour objet un traité de subsides avec la France. Cette puissance se trouve avoir trop faute d'argent pour pouvoir prendre des troupes subsidiaires à sa solde et s'embarquer dans pareilles dépenses. Je doute par conséquent que cette nouvelle, que vous n'avez pu vérifier encore, se confirme. Je suis convaincu en attendant d'autant plus qu'il ne se passe absolument rien de considérable en Saxe, et que, malgré toute votre attention, vous n'êtes pas à même de marquer rien de fort intéressant.[1]

Der Schluss betrifft das Gehalt des Kundschafters (vergl. Bd. XXXVII, 523).

Nach dem Concept. Federic.

24636. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 6 avril 1776.

Der Anfang betrifft eine Forderung der Berliner Porcellan-Manufactur an den Kaufmann Bachmann in Petersburg für Waaren, die sie ihm zum Weitervertrieb geliefert hat.

Ce que vous me marquez, au reste, dans cette même dépêche du comte de Panin,[2] m'a tout l'air que ce ministre s'occupe sans interruption de l'idée de sa retraite,[3] et son éloignement de voir personne, me paraît être plutôt un acheminement à exécuter son plan qu'un effet de sa fluxion à la tête. Vous sentez bien que j'y perdrais beaucoup, et que ce ne serait qu'avec une peine infinie que je verrais descendre ce ministre du gouvernail des affaires de la cour où vous êtes. Mais je ne veux encore rien anticiper sur l'avenir; je me flatte plutôt, en tout cas, que mon frère Henri fera tout ce qu'il pourra, et ne manquera pas de succès pour lui faire perdre ce goût pour la retraite et le porter à continuer ses bons services à sa souveraine, et à moi ses bons offices pour resserrer de plus en plus nos liaisons et notre système, qui ne sauraient tourner qu'à l'avantage réciproque de nos États.

D'ailleurs la confidence que l'Impératrice a faite au comte de Potemkin de la commission dont mondit frère est chargé, de le décorer de mon grand ordre de l'aigle noir,[4] est un indice assez manifeste que S. M. I. l'honore toujours de ses faveurs, et que le prince d'Orlow ne parviendra point à lui faire perdre les arçons et à le débusquer de

françaises qu'on envoie en Amérique, pour se renforcer de ce côté-là et se rendre redoutable à l'Angleterre".

[1] Am 6. April mahnt der König Alvensleben an die Einsendung des eingeforderten Berichts über die Ausübung des Rechts der polnischen Könige aus sächsischem Hause, Coadjutoren und Stiftsherren in den polnischen Bisthümern zu ernennen (vergl. Bd. XXXVII, Nr. 24323). — [2] Solms berichtete, Petersburg 22. März, dass Panin leidend sei und Niemand empfange. — [3] Vergl. Bd. XXXVII, 604. — [4] Vergl. Bd. XXXVII, 303. 304.

sa place de favori. Il me semble aussi toujours que mes intérêts y perdront moins que si ce dernier reprenait sa première faveur et parvînt effectivement à la recouvrer sur le même pied qu'il en a joui autrefois.

Nach dem Concept. Federic.

24637. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON A CONSTANTINOPLE.

Potsdam, 7 avril 1776.

Votre rapport du 4 de mars n'est pas aussi intéressant que je m'y attendais. Les affaires sur lesquelles je désire d'être instruit, sont d'une toute autre nature. Il s'agit de pénétrer si la Porte cherche à se dispenser de remplir avec fidélité son dernier traité de paix avec la Russie et quels prétextes elle imagine pour s'en éloigner, autant qu'il lui est possible.[1]

D'ailleurs vous y présumez, à la vérité, qu'elle est d'accord avec la cour de Vienne sur les affaires de Moldavie, mais comme il y a plusieurs points qui ont été en litige, vous auriez dû y ajouter nommément ceux qui ont été accommodés.[2]

En général, vous aurez soin de ne point vous attacher si fort aux petites intrigues du Sérail, à moins qu'elles ne soient des avant-coureurs ou des préliminaires de quelque grand évènement, mais de tourner votre attention principalement sur des objets de plus grande importance et qui ont rapport à la politique de la Porte et à sa situation vis-à-vis des autres puissances, par exemple sur sa position avec la Perse, et d'autres objets de la même nature.

Au reste, l'influence qu'on voudrait m'offrir dans les affaires de la Porte,[3] me serait dans le moment présent fort à charge. L'expérience m'a appris qu'il n'y a rien à faire avec elle, et une alliance avec elle n'aboutirait sûrement à autre chose, si ce n'est qu'à réclamer mon intercession, sans que je puisse m'attendre en retour au moindre avantage de sa part.

Federic.

Nach dem Concept.

---

[1] Vergl. Bd. XXXVII, 615. — [2] Für die Verhandlungen zwischen Oesterreich und der Pforte über die Abtretung der Bukowina und die Regelung der neuen Grenzen vergl. Bd. XXXVI, 549; XXXVII, 615. 616. — [3] Gaffron gründete seine Erwartung auf die bevorstehende Rückkehr Abdurrisaks (vergl. Bd. XXXIII, 628; XXXIV, 365; XXXV, 456) auf den Posten des Reis-Effendi und auf dessen preussenfreundliche Gesinnung. „J'ai appris par différentes voies qu'il s'est emporté autrefois en plein Divan contre ceux qui avaient laissé échapper l'occasion de contracter une alliance formelle avec V. M., et qu'il a prédit avec véhémence les avantages que la Porte donnait aux Autrichiens par cette faute impardonnable; avantage qui ne se trouve que trop vérifié par la convention faite avec l'Autriche et par les suites qu'elle a eues et qu'elle peut avoir encore. J'en dois conclure, dans le cas où cet Abdurrisak vînt à supplanter le reis-effendi, que V. M. deviendrait tout-puissant ici.“

24638. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 7 avril 1776.

Vous n'avez plus besoin de m'adresser un nouveau tableau de l'armée impériale;[1] j'ai consulté celui que vous m'avez fait tenir, il n'y a pas si longtemps, et je l'ai combiné avec les avis que vos rapports précédents m'ont fournis. J'y ai trouvé tout ce que j'ai désiré de savoir; de sorte qu'il suffira que vous ayez toujours l'œil ouvert sur les changements qu'on pourrait faire dans le militaire, afin de m'en rendre incessamment compte, et que vous y apportiez la même attention suivie que vous me promettez dans votre dépêche du 30 mars relativement à l'administration intérieure.

D'ailleurs je suis surpris d'apprendre que l'Impératrice-Reine persiste de faire le voyage de Gorice, Trieste et Fiume;[2] j'ai plutôt présumé qu'il en serait comme de son projet de l'année passée de se rendre en Hongrie. Le ménage que l'Empereur veut y faire observer, ne suffira point non plus à contrebalancer les dépenses de sa mère qui, selon les anecdotes que vous m'en confiez,[3] iront bien loin. Mais ce qui me surprend bien plus encore, c'est que la tournée de l'Empereur pour assister aux camps en Hongrie, Pologne, Moravie et Bohême, aura effectivement lieu. Ce qui m'en a fait douter, c'est que l'on prétend que la jalousie que l'Impératrice-Reine, sa mère, prend contre lui, va tous les jours en augmentant; de sorte que j'ai cru que cette Princesse mettrait de nouveaux obstacles à cette course.

Au reste, vous savez déjà que mon frère, le prince Henri, est parti pour la Russie,[4] et quoiqu'on débite mille nouvelles sur l'objet de ce voyage, vous n'ignorez pas ce qui en est, et que tout le reste n'est que des inventions de ces esprits oisifs qui, faute d'autres occupations, se figurent des choses qui n'existent pas, et soupçonnent des mystères dans les choses les plus indifférentes.

C'est tout ce que j'ai à vous dire aujourd'hui.

Ein Erlass an Gaffron (Nr. 24637) wird zur Beförderung übersandt.

Nach dem Concept. Federic.

24639. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 8 avril 1776.

Vos deux dépêches du 26 et du 29 de mars me sont parvenues par le même courrier. Je ne suis point surpris de la tranquillité du

[1] Vergl. S. 6. — [2] Vergl. Bd. XXXVII, 591. — [3] Maria Theresia hatte für ihre Enkelkinder Spielzeug, das mit Diamanten besetzt war, herstellen lassen. — [4] Vergl. S. 7.

ministère britannique sur les mesures de la cour de Versailles;[1] le motif en est très aisé à concevoir. Il sait que les finances de cette cour sont trop delabrées pour qu'elle soit capable de quelque entreprise vigoureuse. Une guerre traînerait sûrement une banqueroute à sa suite, ou plutôt elle ne saurait se faire sans elle, et d'ailleurs le ministère de Versailles est trop faible pour oser faire un coup d'éclat.

Mais ce que j'ai de la peine à comprendre, c'est la tiédeur extrême de celui de Londres dans ses arrangements pour sa guerre en Amérique. Déjà le transport des troupes est arrêté par le manque de bâtiments de transport, et que ne sera-ce, lorsque ces troupes arriveront dans les colonies? A n'en juger que sur ce que l'on voit à l'heure qu'il est, le défaut de munitions et d'autres choses nécessaires pour faire la campagne[2] arrêtera peut-être également leurs opérations ou du moins ne permettra pas d'agir avec la vigueur nécessaire.

Au reste, le vrai motif du rappel du comte de Guines n'est plus un mystère; on sait à n'en pouvoir pas douter que[3] c'est, parceque ce ministre a donné des assurances trop positives au ministère britannique que la France ne se mêlerait nullement des différends entre l'Espagne et le Portugal,[4] et que, S. M. Catholique en ayant porté des plaintes, S. M. Très-Chrétienne a hautement désavoué sa conduite.

Nach dem Concept. Federic.

24640. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 8 avril 1776.

Je suis bien aise d'apprendre, par votre dépêche du 28 de mars, ce qui en est des ouvrages à Dunkerque et à Boulogne.[5] On en avait débité tant de nouvelles dans les feuilles publiques qu'elles n'ont pu qu'exciter ma curiosité. Bien plus, elles me paraissaient même assez probables, puisque la France aurait pu les entreprendre dans le moment présent pour avoir rien à appréhender de l'opposition de la cour britannique, qui est actuellement trop occupée des affaires de ses colonies pour penser à autre chose.

[1] Maltzan wollte, London 20. März, aus einer von Suffolk abgegebenen Erklärung, „qu'il n'y avait aucun sujet d'être inquiet sur ses mesures" (sc. de la France), den Schluss ziehen, dass England mit Bestechungen in Frankreich arbeite. — [2] Maltzan berichtete, London 26. März, über Schwierigkeiten, die nöthige Artillerie für die hessischen Hülfstruppen zu beschaffen. — [3] Das folgende nach dem Bericht von Goltz, Paris 25. Februar. Maltzan hatte, London 26. März, geäussert: Je sais „de science certaine que le rappel du comte de Guines (vergl. Bd. XXXVII, 565) est un sujet politique qu'on laisse ignorer à lui-même." — [4] Für die Streitigkeiten zwischen Spanien und Portugal und die Stellung von England und Frankreich zu diesen vergl. Bd. XXXVI, 522. 525. 535; XXXVII, 585. 586. 589. 601. — [5] Nach Goltz handelte es sich lediglich um Entwässerungsarbeiten und damit zusammenhängende Bauten bei Dünkirchen (vergl. S. 8).

Au reste, vous avez raison de regarder la grossesse de la Reine[1] comme un évènement qui mérite toute votre attention; elle augmenterait infiniment son influence, et autant que j'en puis juger, cette Princesse paraît déjà avoir une si forte ambition et envie de gouverner qu'il faudra de fortes digues pour contenir son crédit et son autorité dans de justes bornes.

Quant aux affaires entre l'Espagne et le Portugal, tout ce que vous m'en dites,[2] me fait regarder de plus en plus la guerre comme inévitable entre ces deux puissances.[3]

Federic.

Nach dem Concept.

24641. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 9 avril 1776.

Ma démarcation en Pologne que, selon votre dépêche du 26 de mars dernier, le comte de Panin désire tant de voir accélérée, est déjà en train. J'ai muni mon frère le prince Henri de tout mon plan,[4] et il ne manquera point de s'en expliquer avec l'Impératrice. Ayant toujours observé un parfait concert avec S. M. I. sur tout ce qui a eu le moindre rapport à cet objet,[5] j'ai cru devoir m'y conformer également dans cette occasion, afin de lui expliquer tous les motifs qui m'engagent à tenir la marche que je tiens. Cette Princesse apprendra par tout ce que mon frère lui dira, que la justice et l'égalité de nos possessions est la base inaltérable de mes propositions, et qu'il n'y a rien qui ne soit à combiner avec le sens de notre convention.[6] J'ai donc tout lieu de me flatter qu'après toutes ces explications la Russie sera bientôt d'accord avec moi sur ce sujet; que toutes les peines des Polonais de me brouiller avec elle ou de donner de fausses couleurs à mes offres de restitution, seront entièrement inutiles, et que, si celles-ci rencontrent encore quelques difficultés, il ne faut en chercher la raison que dans la qualité des commissaires que la Pologne nominera pour travailler à

[1] Goltz dementierte diese Nachricht. — [2] Auf die Nachricht von der Beschlagnahme zweier ihrer Schiffe in Amerika hatte die spanische Regierung die weitere Verhandlung abgebrochen, „jusqu'à ce que le Portugal ait donné la satisfaction la plus complète". — [3] Am 8. April wird Thulemeier beauftragt, sich über die Absichten der spanischen Regierung Aufklärung zu verschaffen. — [4] Vergl. S. 7 und Bd. XXXVII, 606. — [5] Für die Verhandlungen Preussens mit Russland über die Festsetzung der preussischen Grenzen in Polen vergl. Bd. XXXIII, 674. 675; XXXIV, 399. 400; XXXV, 553—556; XXXVI, 541. 542; XXXVII, 608—610. — [6] Auf die Mittheilung von der Absicht des Königs, der Kaiserin Katharina II. seine Vorschläge an Polen zu unterbreiten (vergl. Bd. XXXVII, 609), hatte Panin dem Grafen Solms gegenüber darauf hingewiesen, dass die Zarin den Theilungsvertrag anders auslege als der König und daher ihren Namen nicht dazu bieten wolle noch könne, „pour obliger les Polonais à céder des terrains qui n'avaient pas été stipulés exprès par cette convention ni par le traité de cession fait avec eux à être séparés de leur pays".

cet arrangement. Ils seront tous de la Grande-Pologne, ainsi que ceux avec lesquels l'Autriche a eu à négocier. Mais la différence est que leurs possessions n'entraient pour rien dans la portion autrichienne, et que, par conséquent, ils étaient naturellement de plus facile composition, tandis que quelques-uns de ces commissaires sont du palatinat de Posnanie, dont les terres sont enclavées, en partie, dans mes domaines; de sorte que je dois naturellement m'attendre à bien plus de chicanes de leur part. Déjà la restitution de Tauroggen et de Serrey, qui entre dans mes offres,[1] ne les affectera pas beaucoup. Ces deux seigneuries, étant en Lithuanie, n'auront nulle influence sur leur façon de penser et d'agir, et il est bien à présumer qu'ils ne s'intéresseront qu'à leurs foyers dans la Grande-Pologne. Mais ce qui m'a surtout engagé à faire entrer ces seigneuries dans mes propositions de restitution, c'est que les domaines du roi de Pologne y gagneront, et qu'il pourra y former de nouvelles économies royales. Enfin, nous verrons comment on s'expliquera envers mon frère et quelle tournure cette négociation prendra.

En attendant, vous avez raison, et c'est à Vienne que l'élévation du général Potemkin à la dignité de Prince de l'Empire d'Allemagne[2] s'est négociée. Tout ce que vous m'avez marqué au sujet de ce favori, me fait aussi espérer qu'il se soutiendra et qu'il n'aura rien à appréhender du prince d'Orlow. A vous dire vrai, il me semble même que, dans les conjonctures actuelles, il conviendra mieux à mes intérêts que sa faveur reste intacte. J'y profiterai toujours plus que si le dernier parvenait à reprendre la sienne, par les motifs que je vous ai déjà expliqués antérieurement.[3]

Enfin et pour ce qui est de la grossesse de la Grande-Duchesse,[4] il suffit qu'elle existe et que cette Princesse est heureusement parvenue à son terme. Qu'elle accouche quelques jours plus tard, cela nous peut être indifférent, pourvu qu'elle le fasse heureusement, et j'espère d'en apprendre la bonne nouvelle par votre première dépêche.

La stérilité des nouvelles dans nos cantons ne me fournit d'ailleurs rien de nouveau à ajouter.

Federic.

Nach dem Concept.

24642. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 10 avril 1776.

Votre supposition dans votre dépêche du 3 relativement à l'accommodement entre la cour où vous êtes, et la Porte[5] n'est pas destituée

[1] Vergl. S. 5. 6. — [2] Vergl. Bd. XXXVII, 522. — [3] In den Augen des Königs war Orlow Anhänger Oesterreichs (vergl. Bd. XXXVII, 605). — [4] Wie Solms berichtete, hatte man infolge eines Rechenfehlers die Niederkunft der Grossfürstin bereits in der vergangenen Woche erwartet. — [5] Aus der Zurückziehung österreichischer Truppen aus der Moldau folgerte Riedesel, „que tout est arrangé entre les commissaires ottomans et autrichiens, quoique la nouvelle n'en soit pas connue encore ici".

de fondement; mes dernières lettres de Constantinople la confirment plutôt. Elles portent positivement que ces deux puissances sont parfaitement d'accord, sans cependant entrer dans aucun détail sur les conditions de leur convention.[1] Je ne saurais donc vous en dire davantage, et peut-être trouverez-vous moyen d'en apprendre quelque particularité.

D'ailleurs je ne suis point surpris de l'humeur que vous avez observée, en dernier lieu, à l'Empereur. Il y a longtemps qu'on m'a donné pareille nouvelle de France, en ajoutant que S. M. I. marquait souvent beaucoup de mécontentement. Bien plus, on en attribue la cause à l'Impératrice-Reine, sa mère, et c'est ce qui me fait soupçonner que le peu d'influence de ce Prince dans les affaires et surtout les entraves qu'on met à ses plans dans l'armée, en sont la principale source.

Au reste, votre susdite dépêche annonce la date du camp en Bohême au 21 de juillet, ce qui fait une petite différence du terme qu'on y avait fixé d'abord, et qui était, si je m'en rappelle bien, le mois de mai.

Quant à ma négociation des limites en Pologne, elle est sur le point d'être entamée, et j'ai tout lieu de me flatter d'un bon succès; de sorte que toute cette affaire ne tardera pas d'être également en règle. C'est tout ce que j'ai à vous dire aujourd'hui.

Nach dem Concept. Federic.

24 643. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 10 avril 1776.

Votre dépêche du 3 de ce mois m'a été fidèlement rendue, et comme vous vous trouverez nanti, à l'heure qu'il est, des ordres qui vous détaillent mes intentions sur la manière dont vous devez traiter l'arrangement de mes limites,[2] vous n'avez qu'à entamer vos conférences sans plus de délai à ce sujet. Mon frère le prince Henri qui doit être rendu maintenant à Pétersbourg, s'appliquera à faire goûter ces mêmes idées telles que je vous ai communiqué, à la cour de Russie. Observez bien en attendant, surtout à l'égard de votre ultimatum, de ne l'avancer que de la même façon que la cour de Vienne a proposé le sien. Je me repose là-dessus entièrement sur votre savoir-faire, qui ne me fait presque pas douter du succès de votre négociation. Je prévois, à la vérité, que la proposition de mes seigneuries de Serrey et de Tauroggen ne fera du commencement pas grande impression sur les commissaires polonais, qui, se trouvant pour la plupart des seigneurs de la Grande-Pologne, ne s'intéresseront guère à pareil échange, mais je crois

[1] Vergl. S. 12. — [2] Vergl. Nr. 24 629.

qu'en leur faisant sentir, comme il faut, l'utilité qu'on pourra en retirer, en les transformant en starosties, on réussira petit à petit de les faire agréer.

Au reste, la levée de cinq millions d'écus devrait être une grande bagatelle pour un royaume tel que la Pologne, et je suis sûr qu'on en tirerait aisément et sans beaucoup de difficultés une fois autant, pourvu qu'on s'y prît comme il faut dans la levée des impôts; mais si un chacun prétend se soustraire d'y contribuer, il n'est pas étonnant, comme vous le mandez, qu'on ait eu de la peine jusqu'à présent à retirer la moitié de la somme en question. N'ayant autre chose à ajouter pour le présent, je prie Dieu etc.

Federic.

Nach dem Concept.

24644. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU A LA HAYE.

[Potsdam] 10 avril 1776.

Ma chère Nièce. Comme M. de Heyden m'a fait dire qu'il partait pour la Hollande,[1] je n'ai pas voulu le laisser partir, sans vous assurer, ma chère enfant, par ces mots de ma tendre amitié; il pourra vous dire comme moi que nous n'avons pas ici la plus petite nouvelle, qu'ainsi il serait difficile de vous marquer la moindre chose qui mérite votre attention. Nous n'avons point de guerre avec les Marocains,[2] nos voisins nous laissent en repos, et nous nous abandonnons, les bras croisés, à végéter dans cette heureuse sécurité. Voilà ce qui m'oblige, pour ne vous point ennuyer, de me contenter simplement de vous assurer de tous les sentiments tendres avec lesquels je suis, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Bien des compliments à votre cher époux.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

24645. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 11 avril 1776.

Je vous avoue que j'ai été surpris de trouver dans votre dépêche du 5 de ce mois que le ton impérieux que la cour de Vienne a employé vis-à-vis de la République dans le mémoire présenté par le baron de Reischach, concernant le magistrat de l'Écluse, n'a point imposé aux États-Généraux, et que ceux-ci aient eu assez de fermeté pour n'y

[1] Finckenstein hatte, Berlin 8. April, gemeldet, dass Heyden in häuslichen Angelegenheiten einen Urlaub anträte. — [2] Vergl. Bd. XXXVI, 526; XXXVII, 590.

faire autre attention que celle que vous mandez y avoir été faite.[1] Bien loin de blâmer leur conduite, j'approuve très fort la contenance avec laquelle ils soutiennent leurs droits d'une manière convenable. Mais il faudra voir s'ils continueront d'agir sur ce même ton et si à la longue ils ne fléchiront pas aux volontés de la cour impériale. C'est tout ce que j'ai à vous dire pour le présent.

Federic.

Nach dem Concept.

24646. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 11 avril 1776.

Je ne suis pas moins persuadé que vous que la France se mêlera des affaires du dehors aussi peu qu'elle pourra; ses finances délabrées ne lui permettent pas, dans le moment présent, d'y prendre part, et votre dépêche du 31 de mars dernier, se référant à vos précédentes, me confirme dans l'idée que, dans le cas même d'une guerre entre l'Espagne et le Portugal, elle ne se remuera point. Mais, malgré tout cela, il me paraît presque inévitable que tôt ou tard les cartes se brouillent entre l'Angleterre, les maisons de Bourbon et le Portugal. Tout s'y achemine, et le feu couve sous la cendre, prêt à éclater, lorsque l'on y pensera le moins.

Quant au lord Stormont, on dit qu'il est destiné à la trésorerie d'Irlande et qu'il ne retournera pas en France.[2]

En attendant, sa cour prend des mesures bien gauches pour sa guerre avec les colonies. Elle n'a pas seulement pourvu à faire rassembler un nombre suffisant de vaisseaux pour le transport des troupes d'Allemagne,[3] ce qui arrête infiniment leur embarquement. Ce retard n'empêchera cependant point les succès de ces troupes, et il y a toute apparence que, lorsqu'elles seront une fois toutes rendues en Amérique, elles parviendront bientôt à subjuguer ces insulaires.

Federic.

Vous faites bien de vous défaire d'aventuriers et gens sans aveu qui viennent farcis de projets baroques,[4] et qu'on est obligé de renvoyer comme ils sont venus.

Nach dem Concept; der in der Ausfertigung eigenhändige Zusatz nach Abschrift der Cabinetskanzlei.

---

[1] Die Denkschrift (vergl. Bd. XXXVII, 549—551) war in einer Sitzung der Staaten von Holland verlesen und dann einigen als „Commissaren" bestellten Deputirten übergeben worden, „moyen dont on fait souvent usage dans ce pays pour écarter une discussion trop épineuse ou pour la faire perdre même entièrement de vue". — [2] Nach dem Bericht von Maltzan, London 29. März, der der obigen Angabe zu Grunde liegt, war Stormont vielmehr zum Geheimen Siegelbewahrer von Schottland ausersehen. — [3] Vergl. S. 25. — [4] Goltz hatte einen Spanier abgewiesen, der Vorschläge für einen preussischen Handel über Cadix nach Mexiko gemacht hatte.

24647. AU CHAMBELLAN COMTE DE NOSTITZ A STOCKHOLM.

Potsdam, 11 avril 1776.

Voyant par votre dépêche du 29 de mars dernier qu'il n'est encore aucunement question là où vous êtes, de l'affaire d'une satisfaction à vous donner,[1] je vous autorise de nouveau d'insister auprès du comte de Scheffer sur une déclaration si l'on est intentionné ou non de vous accorder une réparation quelconque pour l'affront reçu dans votre livrée, et vous réitère de vous retirer tout de suite, suivant que mes ordres précédents vous le prescrivent, dans le cas qu'on vous la refuse.

La grossièreté que le sieur de Simolin vient d'essuyer pareillement là-bas,[2] me surprend beaucoup. Est-il donc étonnant ensuite qu'on s'attire des réponses aussi sèches que l'est celle du comte Ostermann aux insinuations faites par le sieur de Nolcken relativement au désir du roi de Suède pour aller voir l'impératrice de Russie, dont vous faites mention?[3] Elles sont une suite assez naturelle d'une telle conduite. Voilà tout ce que j'ai à vous dire pour le présent.[4]

Federic.

Nach dem Concept.

24648. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Potsdam, 11 avril 1776.

La raideur que la Suède continue, selon la dernière dépêche du comte de Nostitz, à mettre dans son refus de réparer par une satisfaction proportionnée l'affront que la livrée de ce ministre a essuyé, m'a engagé à ordonner à ce dernier de demander de nouveau et sans figure au baron de Scheffer si sa cour était intentionnée ou non de me l'accorder? et en cas d'une nouvelle réponse négative, de se retirer tout de suite d'une cour qui paraît avoir pris à tâche de faire éprouver toutes sortes d'avanies aux ministres de ses voisins.[5] Je suis bien aise

[1] Es handelt sich um eine ausdrückliche Genugthuung, die König Friedrich für die auf einem Maskenball erfolgte Verhaftung eines Bedienten von Nostitz bisher vergeblich gefordert hatte (vergl. Bd. XXXVII, 613). Nostitz berichtete: „L'affaire de la satisfaction est dans le même état où elle était avant mon dernier mémoire; il n'en est plus question ici.“ — [2] Wie Nostitz berichtete, war Simolins Wagen vom Schlosshof gewiesen worden, während man andere dort liess. Auf Simolins Beschwerde hatte man dies Verhalten mit dem Zufall begründet und sich begnügt, ein altes Verbot zu erneuern, „de ne point entrer dans la cour du château“. — [3] Auf Nolckens Mittheilung, dass Gustav III. beabsichtige, Katharina II. zu besuchen (vergl. Bd. XXXVII, 464. 480. 560), hatte Ostermann erwidert, „que sa souveraine avait pris tant de goût pour les voyages qu'elle comptait d'en faire un nouveau dans le mois de mai“. — [4] In einem Postscript vom 12. April lehnt der König den Übertritt eines schwedischen Lieutenants Freiherrn von Oxenstjerna in preussische Dienste ab. — [5] Vergl. Nr. 24647.

de vous informer de cet ordre pour votre direction, et vous aurez soin de me dire, pour la mienne, s'il ne faut pas que mon secrétaire d'ambassade la quitte en même temps, ainsi qu'il me semble que vous me l'avez conseillé d'avance, au cas que la Suède poussât effectivement cette affaire à cette extrémité.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

---

24 649. AU CONSEILLER PRIVÉ DE HECHT A HAMBURG.

Potsdam, 12 avril 1776.

Je n'ai aucune peine d'ajouter foi à ce que, selon votre dépêche du 8, les frères Boué ont confié à votre ami au sujet des arrérages des subsides que la France doit à la Suède;[1] tout ce qu'ils en ont dit, paraît au moins très vraisemblable, et je sais d'ailleurs très positivement que de tels arrérages ont existé et que la France en a acquitté. Si c'est en tout ou en partie, c'est le nœud gordien qu'il s'agit de résoudre. Je suis tenté de supposer le premier; mais si vous redoublez vos efforts, vous ne manquerez pas d'approfondir ce qui en est effectivement.

Au reste, le sentiment de ces mêmes frères sur un nouveau traité de subsides entre ces deux couronnes me paraît également plus fondé que celui du sieur Hogguer. Il est bien vrai qu'il en a été question et que la Suède a fort désiré d'y engager la France;[2] mais jusques ici je n'ai encore rien appris qui pût me faire présumer qu'il en existe effectivement, et que la France ait déjà fait quelques remises à compte de ces nouveaux engagements. Vos soins ultérieurs à approfondir cette affaire, ne manqueront de succès.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

---

24 650. AU PRINCE DE WÜRTTEMBERG A MONTBÉLIARD.

Potsdam, 12 avril 1776.

C'est avec un plaisir bien sensible que j'apprends, par votre lettre du 28 de mars dernier, les fiançailles solennelles de ma chère petite-nièce, la princesse Dorothée, votre fille aînée, avec le prince héréditaire de Hesse-Darmstadt.[3] V. A. S. a déjà été informée précédemment que cette union me paraissait à tous égards très convenable,[4] et je ne doute

[1] Der König hatte Auskunft über den Betrag der seit 1763 von Frankreich an Schweden geleisteten Zahlungen gefordert (vergl. Bd. XXXVII, 613). Der angezogene Bericht Hechts liegt nicht vor. — [2] Vergl. Bd. XXXVII, 613. — [3] Die Verlobung war am 27. März erfolgt (vergl. Bd. XXXVII, 495). Am 8. April beglückwünscht der König den Erbprinzen Ludwig zu seiner Verlobung und fügt hinzu, dass sein für das Frühjahr angekündigter Besuch ihm willkommen sei. — [4] Das angezogene Schreiben liegt nicht vor.

nullement que le pronostic que j'en ai formé, ne se remplisse parfaitement. Je formerai au moins les vœux les plus vifs et les plus ardents pour son bonheur, afin qu'elle soit une nouvelle source de satisfaction pour V. A. S. et toute Sa maison, et je ne saurais Lui donner un meilleur garant de la joie que je ressentirai de voir les nouveaux fiancés heureux et contents dans leur mariage, que ces sentiments distingués d'attachement avec lesquels je suis etc.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Geheimen Hausarchiv zu Stuttgart.

24651. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Potsdam, 13 avril 1776.

Votre rapport vient de m'être rendu, et je conviens avec vous qu'avant de retirer le comte de Nostitz avec son secrétaire de la cour de Suède, il faut attendre la réponse catégorique que ce ministre doit lui demander au sujet de la satisfaction pour l'affront fait à sa livrée.[1]

En attendant j'ai appris ce matin une autre nouvelle qui m'a frappé et qui ne laisse pas de me donner à penser. On m'a averti d'un vol qui s'est fait dans votre maison et même dans vos appartements pendant votre dernier séjour ici.[2] Des anecdotes qu'on m'en a rapportées, me font soupçonner que ce ne sont point des voleurs ordinaires qui ont forcé vos portes; elles me persuadent au contraire que la politique y a eu quelque part et qu'il y a eu des complices que vous ne vous figurerez peut-être pas. Un bruit sourd semble même accréditer mes soupçons, et j'espère que vous n'aurez point négligé de faire faire des perquisitions proportionnées à la singularité de ce vol. Je suis même fort impatient d'en apprendre le succès, ainsi que la nature des effets qu'on vous a escamotés.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

24652. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 13 avril 1776.

Je suis très sensible à la manière polie et affectueuse dont le Grand-Duc a accueilli le passe-port qu'à sa réquisition j'ai accordé pour

[1] Finckenstein wies, Berlin 12. April, darauf hin, dass bei Abgang des letzten Berichts von Nostitz (vergl. Nr. 24647 und 24648) der Befehl, eine kategorische Antwort zu fordern (vergl. Bd. XXXVII, 534), noch nicht in Händen des Gesandten gewesen sei. Finckenstein bezeichnete ferner auch die Rückkehr des Legationssecretärs bei Abberufung von Nostitz als erforderlich. — [2] Finckenstein hatte auf Einladung des Königs vom 22. März bis Anfang April in Potsdam geweilt (vergl. Bd. XXXVII, 543).

le libre passage de la remonte de son régiment de cuirassiers.[1] Le billet[2] que S. A. I. a daigné vous adresser à ce sujet et que j'ai trouvé à la suite de votre dépêche du 29 de mars, est des plus gracieux, et c'est avec un plaisir infini que j'ai vu par son contenu la justice que ce grand Prince rend à mes sentiments pour lui. S. A. I. peut être très persuadée de leur sincérité, et dans des cas semblables un mot de sa part suffira toujours pour me prêter à ses désirs. Par une suite de ces mêmes sentiments le major de son régiment, le prince Wambolski, sera très favorablement accueilli ici, et il pourra assister sans la moindre difficulté aux revues de mes troupes à Berlin, comme un officier d'une cour avec laquelle je suis aussi intimement lié et allié.

Quant aux affaires, le comte de Panin se fait sûrement illusion, en présumant que les restitutions autrichiennes comprennent effectivement 120 milles carrés;[3] je sais, à n'en pouvoir pas douter, qu'elles ne vont qu'à 60, et je ne saurais en fournir une preuve plus convaincante que l'aveu même des Polonais. Ils conviennent tous que la cour de Vienne ne leur a rendu qu'autant, et si le comte de Panin veut prendre la peine de le faire examiner de plus près et par des personnes impartiales, il ne sera pas longtemps, sans être convaincu de la vérité de ce que je lui en ai avancé. En attendant, mon conseiller d'ambassade Benoît aura déjà entamé la négociation des miennes, et nous verrons le train qu'elle prendra. Je prendrai sûrement pour guide la plus exacte équité; mais je me flatte aussi qu'on n'exigera point que j'en passe les bornes et que je néglige entièrement mes intérêts. Mon frère Henri pourra donner à ce sujet tous les éclaircissements possibles, et je suis persuadé qu'en examinant sans prévention mes propositions, on sera obligé de convenir qu'on ne me saurait demander rien au delà.

Au reste, je ne puis qu'applaudir aux instructions qu'on a données au comte de Stackelberg,[4] et j'attends l'extrait que vous en avez demandé au comte de Panin et que ce ministre vous a promis.

Nach dem Concept. Federic.

24653. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 13 avril 1776.

Mes dernières lettres de Pétersbourg[5] qui m'annoncent le départ du comte de Stackelberg pour retourner à son poste à Varsovie, me donnant à connaître, en même temps, que l'essentiel des instructions données à cet ambassadeur portait de soutenir en Pologne la forme du gouvernement telle qu'elle avait été établie, m'engagent à vous faire la présente pour vous enjoindre de travailler dans un parfait accord à cela

[1] Vergl. Bd. XXXVII, 519. 521. — [2] D. d. 16. März (a. St. und ohne Ort). — [3] Panin bezeichnete die dem König gemachten geringeren Angaben (vergl. Bd. XXXVII, 596) als Irrthum. — [4] Vergl. Nr. 24653. — [5] Vergl. Nr. 24652.

à la prochaine Diète avec le ministre de cette cour impériale, pour que toutes les affaires de ce royaume y soient terminées d'une manière si solide et décisive qu'il ne reste plus aux puissances jalouses de mon union avec la Russie et aux esprits turbulents de la Pologne même dans ces affaires-là une ombre d'espérance et de probabilité pour nous désunir.

Et pour que l'arrangement de mes limites ne soit pas un objet capable d'arrêter l'exécution de ce projet, je crois que, pour assurer d'autant mieux la réussite et le succès de votre négociation à ce sujet, vous ferez bien d'insinuer comme un motif persuasif aux Polonais, sans cependant l'adopter pour base unique de votre négociation, que l'équité exigeait qu'ils ne poussassent pas leurs prétentions à l'égard de mes restitutions au delà de ce qu'ils avaient fait vis-à-vis de l'Autriche. Qu'en suivant le principe de l'égalité, établi par la convention de partage, je pourrais sans injustice me dispenser de toute rétradition quelconque, vu que les acquisitions de cette puissance surpassaient toujours de beaucoup le double des miennes, et qu'ainsi la prudence, tout comme l'équité, conseillait aux Polonais de se contenter de mes offres généreuses plutôt que de risquer par trop de raideur à n'obtenir rien du tout. C'est ce que je crois nécessaire de suppléer à mes ordres relatifs à votre négociation, sur l'ouverture de laquelle j'attends avec impatience vos premiers rapports.

Federic.

Nach dem Concept.

24654. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 14 avril 1776.

Le vrai état des compagnies autrichiennes, tant d'infanterie que de cavalerie, que vous m'apprenez dans votre dépêche du 6,[1] m'a fait plaisir. J'y ai observé tant de changements et de variations jusques ici que, pour en avoir une fois des nouvelles sur lesquelles je puisse tabler, je vous en ai demandé des éclaircissements ultérieurs, et je sais maintenant à quoi m'en tenir. Il se peut d'ailleurs, comme vous dites, que les différents camps projetés pour l'été prochain ne seront pas tous formés.[2] Ils exigent de fortes sommes, et il me semble que l'esprit d'économie s'empare de la cour où vous êtes. Les retranchements qu'on a faits au voyage de Gorice,[3] l'indiquent également, et ils en diminueront de beaucoup les frais.

Au reste, la stérilité des nouvelles m'oblige à finir ici.

Nach dem Concept. Federic.

---

[1] Nach dem neuen Fuss sollte die Compagnie 130 Mann und die Escadron 150 Pferde zählen. „Mais tous les régiments ne sont point complets." — [2] Riedesel vermuthete, dass die Truppenlager in Ungarn und Polen nicht stattfinden würden (vergl. S. 13). — [3] Entgegen dem ursprünglichen Plane sollte sich nur ein Theil der kaiserlichen Familie in Görz (vergl. S. 13) versammeln.

24655. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A SAINT-PÉTERSBOURG.

[Potsdam] 14 avril 1776.

Mon très cher Frère. Voilà donc une grande partie de votre voyage que vous avez, Dieu merci, heureusement expédiée.[1] Je souhaite, mon cher frère, de tout mon cœur que votre santé ne souffre pas du reste du chemin ni de l'intempérie de la saison.

Le duc de Courlande m'a marqué que vous aviez dîné chez lui à Mitau avec la princesse Poupapof, et que vous étiez heureusement arrivé sur le territoire de la Russie.[2] Je vous ai suivi chaque jour, et j'ai calculé en idée les endroits où vous pourriez être arrivé, et je crois qu'aujourd'hui vous aurez le bonheur d'admirer de près cette Impératrice que je suis condamné à n'admirer que de loin. Que de grandes choses se sont faites dans cet empire, mon cher frère, depuis votre absence, et que vous y trouverez de changements glorieux pour cet État! Si le voyage a été dur et pénible, il faut avouer qu'à la fin vous en serez bien récompensé. Le chemin d'ici en Russie est comme celui que les théologiens nous annoncent mener au Ciel; il est dur et pénible, mais au bout on nous promet le paradis. Vous y êtes à présent, et j'espère que vous ferez un petit *oremus* pour nous autres qui en sommes bien éloignés.

Ma santé dont vous avez la bonté de me demander des nouvelles, commence un peu à se raffermir, mais les forces ne veulent pas encore revenir, et je ne saurais encore monter à cheval sans beaucoup d'aide; mais ce sont des misères dont je vous entretiens.

Pour ici, nous n'avons guère de nouvelles, sinon que les Anglais, croyant avoir pensé à tout, ont oublié de penser à des vaisseaux de transport pour leurs troupes. Au lieu de 150 qu'il leur faut, ils n'en ont pu trouver que 50,[3] de sorte qu'une partie des troupes hessoises n'est point encore partie.

Les Autrichiens ont contremandé leurs camps de Hongrie et de Pologne,[4] pour ne point donner de jalousie, dit-on, aux puissances voisines.

Le roi de Suède a voulu faire un voyage en Russie; l'Impératrice lui a fait répondre qu'elle comptait de voyager elle-même ce printemps, ainsi qu'il ne la trouverait pas à Pétersbourg;[5] d'où je conclus, mon cher frère, que, pour cette fois, vous ne verrez pas S. M. votre auguste neveu en Russie. Je vous embrasse mille fois et, en faisant, mon cher frère, les vœux les plus sincères pour votre conservation, je vous prie de me croire avec la plus haute estime et la plus parfaite tendresse, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

[1] Heinrich schilderte, Riga April (ohne Tagesdatum), die Unbilden des Wetters. „Ma santé qui a été un peu dérangée, m'oblige à faire quelque séjour ici . . . Je serai pour sûr le 13 au soir à Pétersbourg.“ — [2] Das Schreiben des Herzogs liegt nicht vor. — [3] In Holland. Nach dem Bericht von Thulemeier, Haag 5. April. — [4] Vergl. S. 24. — [5] Vergl. S. 20.

24656. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A SAINT-PÉTERSBOURG.

Prinz Heinrich berichtet in einem chiffrirten Schreiben, Riga 5. April: „Je ne doute pas que le comte de Solms vous aura informé, mon très cher frère, sur toutes les difficultés qui s'opposent, soit pour ce qui regarde l'arrangement des limites, soit pour le port et les discussions avec la ville de Danzig.[1] J'ai trouvé ici très heureusement le comte de Stackelberg, lequel m'a instruit sur toutes les intrigues de la France et de l'Autriche. . . . Il a fini par me dire que je pouvais le citer comme quoi il était convaincu que les insinuations des cours de France et d'Autriche, qui jusqu'à présent n'avaient point entièrement pris, pourraient pourtant prendre le dessus. Qu'il n'y avait qu'un moyen de détruire tout d'un coup cette disposition défavorable et de cimenter la bonne harmonie et union: c'était de renoncer en faveur de l'impératrice de Russie à une grande partie des nouvelles limites et de faire le sacrifice du port de Danzig, en remettant le commerce de cette ville dans une entière liberté, ajoutant que ce sacrifice ne pouvait qu'être avantageux par la suite. Après lui avoir représenté combien vos intérêts se trouveraient lésés et qu'il fallait une compensation pour un tel sacrifice, pour lequel je n'étais rien moins qu'autorisé, je lui fis valoir la nécessité de conserver le lac de Goplo et une indemnisation pour le port de Danzig. Il me dit que, pour le premier, il mettrait tout en œuvre pour vous le conserver; quant au port de Danzig, il croyait qu'une somme d'argent, équivalente à la perte que vous feriez, que j'ai fait monter entre trois à quatre cent mille écus, s'arrangerait facilement. Je lui représentai que, n'ayant aucun ordre pour entrer dans cette discussion, je voulais cependant lui représenter comme une idée absolument à moi que, s'il n'était pas plus convenable qu'en place d'argent on cédât en Pologne le terrain le long des frontières de la Silésie, en prenant la petite rivière [d'Obra] pour limite, jusqu'en ligne directe sur Glogau, inclusivement la ville de Lissa.[2] Il m'a répliqué qu'il ne pouvait rien garantir, mais qu'il était persuadé que l'impératrice de Russie, [pour vous dédommager] du sacrifice que vous feriez, mon très cher frère, en faveur de la tranquillité, de l'union et de l'amitié, ferait son possible aussi pour vous assister dans l'indemnisation. Il ajouta qu'il aurait souhaité que vous eussiez d'abord étendu vos limites de ce côté que je propose; qu'il y aurait eu moins de difficultés à vaincre.

Cette conversation que j'ai cru devoir vous répéter, ne vous engage à rien, mais elle m'a convaincu que l'impératrice de Russie n'entrera jamais dans aucun accommodement pour la ville de Danzig, et que les extensions au delà de Goplo lui donneront toujours de la jalousie; qu'il s'ensuivra que, ne pouvant jamais arranger, les affaires resteront indécises, tandis qu'à la prochaine Diète, celles de la Russie et de l'Autriche se trouveront définitivement réglées, ce qui pourrait entraîner tôt ou tard de fâcheuses suites; tandis que, si vous jugiez le projet que j'ai imaginé, comme une ressource convenable à vos intérêts, vous calmeriez les inquiétudes de la cour de Russie, vous relèveriez le parti qui vous est attaché; celui des Autrichiens se trouverait écrasé, et vous posséderiez tranquillement un nouveau terrain, lequel, autant que je puis juger par sa fertilité, doit au moins rapporter deux à trois cent mille écus. Je vais entamer en attendant cette négociation à Pétersbourg sur le pied que vous l'avez désiré, quoique sûr de ne point réussir. Je tâcherai, par les soins du comte Panin, de

[1] Für die Danziger Streitfrage und die Vermittlung Russlands vergl. Bd. XXXII, 655. 661; XXXIII, 666—668. 672. 673; XXXIV, 392. 393. 399. 400; XXXV, 547. 553; XXXVI, 534. 535. 540. 541; XXXVII, 599. 607. 608. — [2] Vergl. Bd. XXXVII, 415.

la traîner le plus favorablement jusqu'au moment où je recevrai réponse sur cette lettre.“ [1]

Potsdam, 14 avril 1776.

Chiffre.

C'est par une rencontre heureuse, mon cher Frère, que M. de Stackelberg s'est trouvé sur votre chemin; il est instruit de tout en Russie et bien mieux, sans doute, que Solms, pour vous donner une réponse nette et catégorique sur tout ceci.

Je vous dirai que je regarde comme un objet principal pour cette maison de conserver et cimenter la bonne harmonie avec la Russie; nous en avons besoin, et la postérité peut en avoir encore plus besoin que nous. Partant de ce principe, il faudra céder, sans doute, à ce que l'entêtement de la Russie exigera absolument. S'il faut céder le port de Danzig, que nous obtenions le terrain qui se trouve entre l'Obra et la Silésie; ce sera une indemnisation, et si la ville de Danzig y ajoute une somme d'argent dont on pourra acheter des terres pour rétablir les revenus que nous perdons, cela ferait un équivalent dont il faudra se contenter. Pour le lac de Goplo, s'il faut le céder, j'y consens également, regardant en tout ceci comme la chose principale d'avoir la Russie à nous et que cette union soit si bien établie que nos ennemis ne puissent la dissoudre. Je vous abandonne le reste, mon cher frère, persuadé que vous n'oublierez pas les intérêts de la patrie, et que vous ne céderez que ce qui sera nécessaire pour répondre au grand objet d'être intimement lié avec la Russie.

Federic.

Nach dem eigenhändigen Concept; das Datum nach der chiffrirten Ausfertigung.

24657. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Potsdam, 15 avril 1776.

Je vous sais gré des détails que votre rapport d'hier fournit au sujet du vol qui s'est fait chez vous pendant votre dernière absence. [2] Il paraît à la vérité que les voleurs n'ont voulu qu'à votre argent. Mais comme il n'est pas impossible que l'envie d'escamoter en même temps quelques-uns de vos papiers y ait également eu quelque part, il me

[1] In dem unchiffrirten Schreiben (vergl. S. 25, Anm. 1) fügt Heinrich die Bitte hinzu: „de considérer, lorsque vous me ferez réponse sur la dépêche ci-jointe, à la distance les lieux et à l'espace du temps qui ne permet pas, si on veut achever, de différer beaucoup, et que vous daignerez me donner une résolution décisive sur laquelle je puisse établir ce que vous voudrez me prescrire. La conviction où je suis de la vérité de tout ce que je vous mande, m'a obligé de ne rien dissimuler, et je vous ai aussi montré l'unique ressource qui s'est présentée à mon esprit, par laquelle tout pourrait s'arranger pour le mieux, quoique d'une autre manière.“ — [2] Nach Finckenstein deuteten alle Umstände darauf hin, dass es sich nur um einen Gelddiebstahl handelte (vergl. S. 22).

paraît important de redoubler vos efforts pour en déterrer les auteurs, afin de juger par leur qualité, jusques à quel point les bruits qu'on en a fait courir, sont fondés ou non.

Au reste, mon frère Henri m'ayant adressé sur sa route une dépêche très intéressante au sujet des dispositions de la Russie relativement à l'arrangement de mes limites en Pologne, je veux bien vous la confier ci-joint en copie, sous le sceau du secret le plus absolu, ainsi que la réponse que j'y ai faite [1] et qui est partie déjà hier par estafette jusques à Mémel, pour lui être portée par un homme affidé en courrier à Pétersbourg.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

24658. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU A LA HAYE.

[Potsdam] 15 avril 1776.

Ma chère Nièce. Je vous félicite sur l'heureuse inoculation de votre jeune prince, [2] ma chère enfant, et je vous souhaite de tout mon cœur que vous n'ayez point de chagrin de votre famille; car ce sont les plus sensibles de tous. Ici, nous n'inoculons point et laissons le soin à la nature de disposer de notre sort selon ses lois immuables et éternelles.

Mon frère doit être à présent à Pétersbourg où il doit être arrivé en bonne santé, selon ce qu'on écrit de Königsberg, Mitau et Riga. [3] Nous sommes ici si stériles en nouvelles que je serai bien embarrassé de vous mander la moindre chose qui en vaille la peine. Le printemps commence à paraître et la nature en arbore des étendards. Je ne peux guère marcher, ce qui m'empêche de profiter du plaisir de la promenade; je ne peux sortir qu'à cheval et encore avec peine. Monsieur Larrey viendra ici prendre son audience de congé [4] pour devenir je ne sais quoi; on dit qu'il quitte le service de Danemark. Faites bien mes compliments à votre cher Stathouder, et soyez persuadée de la tendresse avec laquelle je suis, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

---

[1] Vergl. Nr. 24656. — [2] Vergl. Bd. XXXVII, 555. Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor. — [3] Vergl. S. 25. — [4] Durch Erlass an Finckenstein vom 16. bewilligt der König dem Gesandten Larrey (vergl. Bd. XXXVII, 436) die nachgesuchte Abschiedsaudienz für den 18. April, durch Erlass vom 21. eine Dose für ihn mit seinem Porträt im Werthe von 1200 Thalern als Abschiedsgeschenk.

24659. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 15 avril 1776.

J'ai reçu par le même courrier vos deux dépêches du 2 et du 5 de ce mois, et il appert par leur contenu que le ministère britannique commence à sentir l'embarras où il s'est jeté par son entreprise contre les colonies en Amérique.[1] Les suites lui apprennent maintenant qu'il s'y embarqué trop à la légère, et qu'il ne l'aura pas aussi bon marché avec elles. Mes lettres de France annoncent un nouvel échec que les Royalistes ont souffert en Virginie, et elles prétendent que le général commandant a été tué et tout son corps ruiné. Ce qu'il y a de très certain, c'est que, quand même la fortune des armes favoriserait ses armes, après que les auxiliaires y seront arrivées, il lui faudra toujours quelques années pour subjuguer les colonies et récupérer un pays de 300 milles d'étendue. Malgré tous les succès dont il se flatte, ce n'est pas l'ouvrage d'une seule campagne, et quoique la nation ait consenti aux frais de cette année-ci, il s'agira de voir si elle sera aussi libérale dans les suivantes. J'ai lieu d'en douter, et je suis fort curieux [de] ce qui en arrivera en son temps.

Federic.

Nach dem Concept.

24660. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Goltz berichtet, Paris 4. April: „Breteuil vient de mander une conversation qu'il a eue avec le prince de Kaunitz. Ce dernier a insinué que sa souveraine avait été portée plusieurs fois à abandonner toutes ses acquisitions en Pologne; qu'elle estimait peu convenable à une puissance telle que l'Autriche de faire valoir ses droits dans un temps si calamiteux pour la Pologne, mais que l'impossibilité de s'opposer à l'ambition des puissances voisines, l'avait forcée à se prêter à cet arrangement.[2] Le prince Kaunitz s'est tu avec l'embarras, sans doute joué, d'en avoir trop dit. L'ambassadeur, trompé par plusieurs propos hypocrites et captieux[3] du ministre autrichien, en conclut qu'il ne serait pas impossible de rétablir la Pologne en son entier; que, pour cet effet, la France devait engager sous main les Polonais à apporter des difficultés à la conclusion du traité des limites avec la cour de Berlin; que lui, baron de Breteuil, ne

[1] Aus dem Umstande, dass England die schottische Brigade unter den von Holland gestellten Bedingungen trotz anfänglicher Weigerung übernommen habe (vergl. S. 1), folgerte Maltzan, London 2. April, „que dans le fond on ne se trouve pas tant assuré de la France et de l'Espagne que l'on voudrait paraître l'être". Am 15. April unterrichtet der König Thulemeier von der Uebernahme der schottischen Brigade durch England. — [2] In der Mittheilung des obigen Berichtes an Solms (vergl. S. 31) folgt der Zusatz: „que cependant il ne lui paraissait point impossible d'exécuter ce plan de sa cour, et qu'il ne s'agissait pour cet effet que de profiter des différends qui existaient entre moi et Danzig, ainsi que sur mes autres limites, pour me brouiller avec la Russie; qu'il en avait même donné commission au prince de Lobkowitz, et qu'alors la France n'aurait plus de peine de rétablir les affaires en Pologne sur le pied où elles avaient été avant la guerre avec la Porte". — [3] In der Mittheilung an Solms (vergl. S. 31) heisst es: „propos emmiellés".

doutait presque pas que la Russie ne se montrera ouvertement en faveur de cette réintégration, cette puissance ayant toujours souffert le démembrement avec peine.

L'avis qu'on me donne de cette dépêche, ajoute qu'elle a fait sensation dans le Conseil, que le comte de Vergennes avait même paru d'abord vouloir appuyer le sentiment du baron de Breteuil, représentant que, d'après les dispositions de l'Autriche, il serait peut-être possible d'établir entre les trois puissances une jalousie favorable à la Pologne, mais que le comte de Maurepas a rejeté cette opinion comme chimérique, soutenant qu'il n'était plus temps de conserver de l'espérance à ce sujet, ne voyant pas même quelle confiance on pouvait mettre en des gens tels que les Polonais."

Goltz berichtet über eine Unterredung mit Vergennes über die Wiederherstellung des Königs: „Vergennes marqua la joie la plus vive, allant jusqu'à dire que le rétablissement de V. M. était un bonheur essentiel pour l'Europe entière. »S. M. Prussienne, sans contredit le monarque le plus éclairé et le plus grand homme, reconnaît la paix comme intéressante, tant pour son empire que pour son personnel . . . Sa conservation est essentielle, puisque, s'il pouvait se trouver des puissances qui ne se trouvassent pas intéressées à la paix, le respect qu'on a pour votre maître, peut leur y faire penser plus d'une fois, avant de troubler la tranquillité générale.«"

Potsdam, 15 avril 1776.

Je suspends mon jugement sur la sincérité des propos des comtes de Vergennes et de Maurepas dont vous me rendez compte dans votre dépêche du 4 de ce mois. En attendant, vous avez bien raison de taxer d'hypocrites et de captieux les discours que le prince de Kaunitz a tenus au baron de Breteuil. Ils sont très conformes à la façon de penser de ce ministre, qui ne cherche qu'à détourner l'attention de la France sur les vues ambitieuses de sa cour et de la fixer sur celles qu'il me prête sans le moindre fondement. Quoi qu'il en soit, ce qu'il y a de très certain, c'est que la cour où vous êtes, fait jouer à Pétersbourg toutes sortes de ressorts pour me brouiller avec la Russie. Mon différend avec la ville de Danzig, ainsi que ceux sur mes limites sont les deux points principaux qui lui servent de prétexte pour accréditer ses insinuations malicieuses.[1]

Au reste, ce que le comte de Vergennes vous a dit à l'occasion de mon rétablissement, se rapporte peut-être aux appréhensions que la France a du dessein qu'elle attribue à la Russie de renverser la forme du gouvernement en Suède, et il se pourrait très bien qu'il n'ait mis tant d'emphase dans ses discours pacifiques que par le désir qu'il a de voir conservée la tranquillité avec la Suède. Mais j'ai de la peine à me persuader que la Russie ait effectivement l'intention de se brouiller avec cette couronne, à moins que celle-ci n'y donnât lieu par ses procédés singuliers avec son ministre à Stockholm. Elle lui fait essuyer différentes avanies, et encore en dernier lieu elle a fait sortir son carrosse de la cour du château, en y laissant cependant ceux de tous les autres ministres.[2] Elle ne borne même pas là ses procédés irréguliers;

[1] Vergl. S. 26. — [2] Vergl. S. 20.

mon ministre y a eu également sa part, et elle les a étendus même sur sa livrée, ayant fait arrêter au bal masqué qu'elle a donné vers la fin de l'année dernière, et mener à la garde un de ses domestiques, sous prétexte d'avoir contrevenu aux arrangements qu'elle avait faits pour cette fête, sans que jusques ici elle m'ait donné la satisfaction qui m'est due pour un procédé aussi manifestement contraire au droit des gens et à l'immunité générale des ministres étrangers et de leurs domestiques.[1] Vous pouvez bien en parler au comte de Vergennes par manière de conversation, en ajoutant qu'il jugerait bien lui-même que, si la cour de Suède se permettait de pareilles hauteurs vis-à-vis des ministres étrangers, elle ne tarderait pas de se brouiller, à la fin, avec toutes les cours. Peut-être cette confidence vous amènera-t-elle quelque autre de sa part et dont alors vous n'oublierez point de me rendre compte.

Nach dem Concept. Federic.

24661. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 16 avril 1776.

Un heureux hasard m'ayant procuré le précis d'une dépêche que le baron Breteuil a adressée à sa cour au sujet d'une conversation que le prince de Kaunitz a eue en dernier lieu avec lui, je m'empresse à vous en faire confidence pour en informer également mon frère le prince Henri.

Solms wird nach dem Bericht von Goltz, Paris 4. April, über die Mittheilungen von Kaunitz und die von Breteuil daran geknüpften Schlussfolgerungen (vergl. S. 29. 30) unterrichtet.

Vous ajouterez encore à mon frère que la Russie ne saurait que gagner, [si] l'affaire du port de Danzig reste indécise.[2] Leur port de Riga en profite, et il faudra voir si cette considération ne fera pas quelque impression salutaire sur l'esprit de S. M. I. Je sais, à la vérité, que la France, qui fait tout ce qu'elle peut pour me brouiller avec la Russie, à l'occasion de l'arrangement de mes limites, a voulu faire accroire à la Russie que, du moment qu'on me laisserait dans la tranquille possession de Danzig, je m'occuperais d'abord de l'établissement d'une marine. Mais il est facile de combattre encore ce préjugé. J'ai Königsberg, Memel, Colberg et Stettin, où il y a des ports tout aussi bons, et je pourrais même en faire construire un à Cammin, pour y entretenir autant de vaisseaux que je voudrais, mais une marine formelle ne fera jamais l'objet de mes désirs, et je n'y penserai sûrement point.

Mes ordres étaient déjà écrits jusques ici, lorsque votre dépêche du 2 me fut rendue. J'ai appris avec plaisir par son contenu que le

[1] Vergl. S. 20—22 und Bd. XXXVII, 613. — [2] Vergl. Nr. 24656.

prince d'Orlow n'est pas aussi fortement prévenu pour la cour de Vienne qu'on a voulu me l'assurer.[1] Cette nouvelle m'a été d'autant plus agréable qu'avec la considération et l'amitié que l'Impératrice lui conserve, il serait toujours préjudiciable à mes intérêts, s'il était effectivement partisan de la cour de Vienne. Quant à son successeur dans les faveurs de S. M. I., le nouveau Prince d'Empire, il suffit de le ménager et de se concilier également son amitié. C'est la seule chose nécessaire, et, pour le reste, il faut l'abandonner au sort. Mais ce qu'il faut éviter avec un soin extrême, c'est de ne le pas indisposer, afin qu'il ne devienne au moins pas notre ennemi.

Federic.

Nach dem Concept.

24662. AN DIE ETATSMINISTER GRAF FINCKENSTEIN UND VON HERTZBERG IN BERLIN.

Finckenstein und Hertzberg berichten, Berlin 16. April: „Auf dem 1. Mai wird die dritte Classe der Reichskammergerichts-Visitation von der vierten abgelöset."[2] Sie übersenden die Vollmacht für Böhmer zur Unterzeichnung. „Wir müssen aber dabei anzeigen, dass die Lage des Visitations-Geschäftes immer misslicher wird, indem der Kaiserliche Hof und der Churfürst von Mainz ganz willkürlich und despotisch verfahren, alles nach ihrem Sinn und nach Nebenabsichten durch die mehresten Stimmen durchsetzen, die Justiz mehr verderben als verbessern, die Evangelische Grafen-Collegia von Franken und Westphalen eigenmächtig ihres Deputations-Rechts entsetzen wollen und überhaupt so ungerecht und so unregelmässig verfahren, dass der Evangelische Reichstheil solches unmöglich länger erdulden kann und auf dem Reichstage beschlossen hat, sich einem solchen Despotismo standhaft zu widersetzen.

Wir halten also dafür, dass, wenn die Kaiserliche und Catholische Partei bei Eröffnung der vierten Classe nach dem bisherigen Plan und mit Ausschliessung der obgenannten Evangelischen Grafen fortfahren sollte, nichts anderes noch besseres zu thun sei, als dass Eurer Königl. Majestät Subdelegatus mit den Deputirten der übrigen Evangelischen Stände alsdann wider alles protestiren und die Visitation und hiernächst auch Wetzlar verlassen."

[Potsdam, April 1776.]

Bene. Friderich.

Nach der eigenhändigen Verfügung auf dem Berichte der Minister.

24663. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 17 avril 1776.

Vous rencontrez juste en supposant, par les motifs allégués dans votre dépêche du 10 de ce mois, que la cour de Russie a accepté la

[1] Vergl. S. 16. Auf Solms' Frage hatte Panin erklärt, „qu'il ne le regardait pas comme prévenu extraordinairement en faveur de la cour de Vienne". — [2] Für die Verhandlungen der Visitations-Deputation des Reichskammergerichts zu Wetzlar vergl. Bd. XXXVI. 538.

proposition de celle où vous êtes, d'une garantie mutuelle vis-à-vis de la Diète prochaine pour les limites de leurs acquisitions en Pologne.[1] Cette garantie a eu lieu effectivement entre ces deux puissances, mais c'est là aussi à quoi se bornent uniquement leurs liaisons. La Russie n'a garde de se laisser entraîner dans des démarches qui pourraient la lier trop étroitement avec l'Autriche; elle sait à quoi s'en tenir avec elle; elle est très bien instruite de ses intrigues à la Porte pour détourner celle-ci à remplir ses engagements contractés par le traité de paix sur l'indépendance des Tartares, et n'ignore pas tout ce qui a été mis en œuvre de sa part pour révolter les Turcs sur cet article.

Je me flatte que l'arrangement de mes limites en Pologne se trouvera pareillement bientôt en règle, surtout si je parviens, comme je l'espère, de tomber d'accord avec la Russie sur mes restitutions à faire et de m'entendre là-dessus avec elle. Pour lors et dès que cela sera, la cour où vous êtes, ne pourra se refuser, par une suite de sa garantie actuelle avec la Russie, vu que cela a été expressément stipulé entre eux, d'y comprendre mes possessions et de l'étendre ainsi également sur les miennes. C'est tout ce que j'ai à vous dire pour le présent.

Nach dem Concept. Federic.

---

24 664. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 17 avril 1776.

J'ai reçu votre dépêche du 10 de ce mois. La présence de mon frère le prince Henri à Pétersbourg produira sûrement un accord avec la cour de Russie pour l'arrangement de mes limites en Pologne. Il fera ses efforts pour l'obtenir, et sur la première nouvelle de sa réussite je ne tarderai pas de vous en communiquer le résultat, pour que vous puissiez, de votre côté, vous diriger en conséquence sur cet objet. Le suffrage de ladite cour est tout ce dont nous avons uniquement besoin pour faire danser les Polonais à nos flûtes. Ne vous pressez donc pas extrêmement avec votre négociation ni à produire la carte, quoique mes ordres précédents vous l'enjoignent en quelque façon,[2] mais attendez d'apprendre préalablement ce qui pourra avoir été résolu et convenu à cet égard de concert avec cette cour impériale. Je vous en instruirai sans faute. Cela vous épargnera bien des peines inutiles et amènera

[1] Riedesel schloss aus dem Stillschweigen Golizyns wie aus der befriedigten Stimmung von Kaunitz auf das Zustandekommen des Garantievertrages (vergl. S. 4). „Kaunitz qui de tout temps a cherché à se raccrocher à la cour de Russie, sera enchanté de ce commencement de liaisons et tâchera de son mieux de se servir de cette occasion pour la suite de son système politique.“ — [2] Vergl. Nr. 24 629.

votre négociation sans grandes difficultés et assez uniment à une prompte conclusion. C'est tout ce que j'ai à vous dire pour le présent.

Nach dem Concept. Federic.

24 665. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Potsdam, 17 avril 1776.

Il faudra bien attendre encore une quinzaine de jours, avant de recevoir des lettres ultérieures de mon frère le prince Henri. Je pense qu'il sera heureusement arrivé à Pétersbourg depuis quelques jours, et je forme des augures tout aussi favorables que vous de sa négociation.[1]

En attendant, comme c'est une audience de congé que le sieur de Larrey m'a demandée,[2] vous aurez soin de vous rendre également ici demain, 18 de ce mois, pour le conduire vous-même à cette audience.

Nach der Ausfertigung. Federic.

24 666. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 18 avril 1776.

Entre les raisons mouvantes pour les Hollandais à faire valoir leurs capitaux eux-mêmes, celle que vous alléguez, dans votre dépêche du 12 de ce mois, du peu de solidité du crédit de la France, en est sûrement une des principales. Je suis assuré qu'on est dans l'embarras pour les sommes considérables fournies à cette puissance, et que leur sûreté paraît assez équivoque. L'énormité de la dette nationale de la Grande-Bretagne est également un motif pour inspirer de l'appréhension sur les créances versées dans ce pays-là, de sorte que ces considérations prises ensemble ne peuvent manquer d'engager les habitants de la République à employer plutôt leur argent dans les différentes branches de leur propre commerce et à l'industrie de leurs concitoyens que de risquer davantage à le placer aux négociations d'emprunt des deuxdites puissances. Quoi qu'il en soit, n'oubliez pas de me mander en attendant si le roi de Suède trouve de la facilité à remplir celle qu'il a entamée là-bas sur cet objet,[3] et si ce Prince tire effectivement des fonds de la Hollande.

Nach dem Concept. Federic.

[1] Finckenstein antwortete, Berlin 16. April, auf den Erlass vom 15. (vergl. Nr. 24 657): „La négociation est en si bonnes mains que je ne doute pas, surtout après les facilités que V. M. y apporte, que le Prince ne parvienne à la terminer heureusement et à faire échouer toutes les cabales des Autrichiens et des Français." — [2] Vergl. S. 28. — [3] Vergl. Bd. XXXVII, 590.

24667. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 18 avril 1776.

Ce que vous mandez au sujet de la cour où vous êtes, par votre dépêche du 7 de ce mois, me donne bien à connaître qu'il ne faut pas s'attendre, du moins dans les premiers temps du règne d'aujourd'hui, à des évènements d'importance en France, et qu'on évitera, au contraire, tant que le comte de Maurepas se trouvera à la tête des affaires, d'y prendre part à aucunes tant soit peu épineuses. J'augure que l'inertie de cette cour s'étendra même jusques à l'égard des brouilleries actuelles de l'Espagne avec le Portugal,[1] au cas que celles-ci vinssent à éclater dans des hostilités ouvertes, ou bien que son assistance, si elle ne pouvait se dispenser d'en fournir à la première, sera peu réelle et bien faible.

Cependant une guerre entre l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal me paraît inévitable; les conjonctures la retarderont ou avanceront peut-être d'une année, mais elle n'en est pas moins probable, car tout y achemine. Faute de nouvelles intéressantes à vous communiquer, je finis la présente.

Federic.

Nach dem Concept.

24668. AU CHAMBELLAN COMTE DE NOSTITZ A STOCKHOLM.

Potsdam, 19 avril 1776.

Je n'ai point de peine à croire que le peu de crédit dont jouit la Suède dans l'étranger, lui a été un obstacle à remplir l'emprunt de deux millions de florins qu'elle s'était proposée de négocier en Hollande par la maison de Hasselgrün.[2] Je suis bien persuadé, au contraire, des difficultés qu'elle aura rencontrées à cet égard. Mais s'il est vrai, comme vous dites dans votre dépêche du 5 de ce mois, que c'est dans le Brabant qu'elle a trouvé moyen de compléter le déficit de ladite somme, il faut vraisemblablement que la cour de Vienne l'ait favorisée en cela, et que ce soit ainsi la raison qui porte la Suède aux témoignages d'égards qu'on lui voit observer vis-à-vis de cette cour.

Pour ce qui regarde votre affaire, je la passe sous silence et attends préalablement d'apprendre quelle sera la réponse qu'on donnera à la demande qu'il vous a été enjoint de faire au comte de Scheffer,[3] pour vous dire quelque chose d'ultérieur là-dessus.

Federic.

Nach dem Concept.

[1] Vergl. S. 15. — [2] Vergl. S. 34. — [3] Vergl. S. 20.

24669. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE SCHULENBURG A WOLFSBURG.

Potsdam, 19 avril 1776.

Je suis très satisfait des avis préliminaires que votre lettre du 15 contient au sujet d'une certaine négociation.[1] Connaissant maintenant de quoi il s'agit, on pourra la suivre de plus près pour s'en éclaircir davantage. Je me flatte même que les bons offices de votre ami, se joignant à mes efforts, dévoileront enfin ce mystère de la politique autrichienne, de sorte que je saurai à votre ami un gré infini de tous ses avis ultérieurs qu'il pourra vous fournir sur cette affaire importante, et à vous du soin que vous aurez de les porter incessamment à ma connaissance.

Federic.

Nach Abschrift der Cabinetskanzlei.

24670. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 20 avril 1776.

J'ai déjà prévenu les désirs que le comte de Panin vous a manifestés, selon votre dépêche du 5 de ce mois, et mon ministre à Varsovie a reçu, il y a déjà quelque temps, des ordres réitérés d'aller d'un concert parfait avec le comte de Stackelberg en tout ce qui a rapport aux affaires de Pologne.[2] La copie de la lettre au roi de Pologne et l'instruction de cet ambassadeur, dont le comte Panin vous a communiqué le précis[3] et dont vous n'oublierez point de remercier ce ministre, ne me fournit aussi rien à y ajouter. Je me bornerai plutôt à le renvoyer à mes ordres précédents, persuadé, comme je suis, qu'en s'y conformant il ne laissera absolument rien à désirer à cet ambassadeur. Mais comme la Russie juge en même temps nécessaire qu'on établisse de nouveau une caisse commune pour assurer le succès de la Diète prochaine, j'aurai soin, pour me conformer à son idée, de faire tenir au sieur Benoît 50000 roubles, comme la somme à laquelle le comte Panin a fixé la quote-part de chaque cour copartageante.

[1] Nach Schulenburg glaubte Asseburg, „que la cour de Bavière est entièrement étrangère dans la négociation, que celle de Manheim prétend également n'y avoir aucune part, et que, par contre, les correspondances secrètes entre les cabinets de Vienne et de Versailles se sont renouvelées avec chaleur; . . . que ce n'est pas en Allemagne, Vienne et peut-être Deux-Ponts exceptés, que l'on pourra éclaircir cette importante et mystérieuse négociation" (vergl. S. 2). — [2] Vergl. Nr. 24653. — [3] Solms bezeichnete als Absicht des (undatirten) Briefes Katharinas II., „pour rassurer ce Prince contre les fausses insinuations de ceux qui ont voulu supposer à S. M. I. un changement de sentiments à son égard et à celui de la forme du gouvernement actuelle de la Pologne". In der „Instruction" wurde als Aufgabe Stackelbergs bezeichnet: „faire ratifier les démarcations des limites et soutenir avec fermeté l'édifice du gouvernement".

Quant à ma démarcation, au contraire, je ne vous en dis rien aujourd'hui; mon frère le prince Henri, étant entièrement au fait de toute cette négociation, pourra vous en informer amplement. Je lui adresserai dans peu de jours la carte qui contient toutes les restitutions que je veux faire au delà de la Netze, à l'exception des seigneuries de Serrey et de Tauroggen, pour voir comment la faire agréer à la Russie. Le sieur Benoît aura, à la vérité, déjà entamé la négociation, et s'il n'y fait pas des progrès plus rapides, c'est que j'ai voulu auparavant apprendre le jugement que la cour où vous êtes, porterait de mon plan. Ce délai ne sera cependant d'aucune conséquence, et dès que je serai informé des sentiments de la Russie, la négociation ne tardera pas, j'espère, d'aller grand train.

D'ailleurs et dès que j'aurai appris la nouvelle de l'heureux accouchement de S. A. I. la Grande Duchesse, pour lequel je ne cesse de faire mille vœux, je ne manquerai pas de faire porter à S. M. I. et à la jeune cour mes sincères félicitations par une personne dont je pourrai me flatter qu'elle leur sera agréable. Le lieutenant-colonel comte de Schwerin ne m'y a paru propre, puisque j'ai appréhendé que peut-être S. M. I., se rappelant le temps de sa première apparition, ne verrait pas de bon œil qu'il reparût à sa cour à l'heure qu'il est.[1]

Au reste, je viens d'apprendre que la Suède, ayant manqué en Hollande, où son crédit commence à chanceler, l'emprunt des deux millions de florins qu'elle voulait y négocier, l'a trouvé dans le Brabant,[2] où la cour de Vienne, qui craint que la Russie n'ait dessein d'attaquer la Suède, l'a favorisé extrêmement. Vous n'oublierez pas d'en faire communication là-bas et en rendre compte à mon frère le prince Henri, que je compte être rendu à Pétersbourg le 12 ou le 13, puisqu'il a voulu laisser passer les fêtes de Pâques, avant d'y arriver.

Nach dem Concept. Federic.

24671. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Potsdam, 20 avril 1776.

Je ne puis pas dire que l'audience que le baron de Swieten vient de me demander,[3] me fasse grand plaisir; cependant je ne veux pas la lui refuser, et je compte d'écouter ce qu'il aura à me dire, mardi prochain, 23 de ce mois. Vous n'oublierez donc pas de l'appointer

[1] Vergl. Bd. XXXVII, 547. — [2] Vergl. S. 35. — [3] Finckenstein übersandte, Berlin 19. April, ein an ihn gerichtetes Schreiben Swietens von demselben Datum, in welchem dieser ihm anzeigte: „Je viens de recevoir par un courrier des dépêches relatives aux affaires de la Pologne, dont j'ai ordre de porter le contenu à la connaissance du Roi.“

ici ce jour-là à l'heure ordinaire, et vous me ferez plaisir de le conduire vous-même à cette audience."

Der König bewilligt dem Fürsten Wambolski (vergl. S. 23) die nachgesuchte Audienz.[1]

Nach der Ausfertigung. Federic.

24672. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON A CONSTANTINOPLE.

Potsdam, 21 avril 1776.

Votre dépêche du 18 de mars vient de m'être rendue, et je suis satisfait de son contenu. Mais je ne saurais vous accorder la lettre de crédit que vous me demandez.[2] Il faut plutôt que vous borniez vos dépenses à vos appointements, et vous aurez d'autant moins de peine à le faire que le caractère de chargé d'affaires que vous portez, n'exige nullement un si grand établissement. D'ailleurs je vous ai déjà prévenu que, selon toutes les apparences, votre séjour à Constantinople ne sera pas de longue durée. N'y ayant rien à faire avec les Ottomans, il se pourrait même bien qu'à la fin d'une année je vous fasse déjà tenir votre rappel et n'entretienne plus personne à la Porte.[3]

Nach dem Concept. Federic.

24673. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 21 avril 1776.

Malgré tous les entretiens que le sieur Thugut a eus avec les ministres de la Porte, selon votre dépêche du 13, je sais de bonne part que jusques ici ils ne sont pas d'accord.[4] Mais cela n'empêche pas que je ne regarde leur arrangement comme fait et conclu, et la cour de Vienne trouvera bien moyen de l'avancer par ses largesses et d'amollir par la pluie de Danaë les cœurs du reis-effendi et du drogman de la Porte.

Ein Erlass an Gaffron (Nr. 24672) wird zur Beförderung übersandt.

Nach dem Concept. Federic.

[1] Die Audienz wird durch Erlass an Finckenstein vom 21. auf den 23. April verlegt. — [2] Gaffron bat, ihm einen Creditbrief von 3000 Thalern, in Abschlag auf sein Gehalt für 1777, zu bewilligen, da die Kosten für seine Einrichtung alles Geld verschlungen hätten. — [3] Am 26. April wird Gaffron beauftragt. Samen der sogenannten Eierpflanze zu senden: „Le fruit ressemble en quelque façon à des concombres, excepté que la couleur en est d'un rouge très foncé; elle doit être connue à Constantinople sous le nom de *Padlydschan*." — [4] Gaffron berichtete, Konstantinopel 18. März, dass Thugut mit dem Reis-Effendi noch jüngsthin zwei geheime Unterredungen gehabt habe.

24674. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 21 avril 1776.

Der König bestätigt den Empfang der von Benoît zurückgesandten Kammerherrnschlüssel (vergl. Bd. XXXV, 56. 92. 103).

Mais je saisis principalement cette occasion pour vous adresser la carte géographique[1] qui se trouve ci-jointe avec la désignation des endroits à céder. Elle renferme des changements que je juge à propos de faire relativement au terrain que je suis disposé de restituer aux Polonais. Vous mettrez donc de côté celle que vous avez déjà en mains,[2] pour vous en tenir, à cet égard, uniquement à cette dernière, en conséquence de laquelle et de ce qu'indique la ligne qui y est marquée en verd, vous dirigerez les pourparlers de votre négociation, en attendant que je vous mande le résultat de ce qui aura été arrêté sur cet objet à Pétersbourg, dont j'attends des nouvelles de jour à autre, pour vous mettre à même de terminer pour lors par une simple déclaration de ce qu'on voudra rendre et garder, toute votre négociation là-dessus sans grandes difficultés.

Je vous enjoins aussi de nouveau d'aller d'un parfait accord et concert avec le comte de Stackelberg sur toutes les affaires de Pologne, suivant les instructions qu'il a eues à cet effet de sa cour[3] et dont celle-ci m'a fait part, mais que je me dispense de vous communiquer, dans l'idée que cet ambassadeur ne se fera point de scrupule de vous les donner à lire. Je vous ferai tenir, après le traité, les 50 000 roubles dont il est parlé dans lesdites instructions, pour pouvoir les verser dans la caisse commune et les employer utilement pour la Diète prochaine.[4]

Der Schluss betrifft Forderungen eines Kaufmanns Saturgus an das Haus Radziwill.

Nach dem Concept. Federic.

24675. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 22 avril 1776.

Quoique la situation actuelle de la République ne saurait guère offrir, dans le moment présent, rien de fort intéressant, je ne doute cependant pas que, malgré cela, l'Angleterre ne désirât d'être mêlée indistinctement dans toutes les affaires qui regardent les Provinces Unies, et que, par cette raison, elle aurait souhaité, ainsi que le porte votre dépêche du 16 de ce mois, d'intervenir également dans celle de son différend avec la cour de Vienne relativement aux violences commises contre des employés aux douanes autrichiennes.[5] Mais cette puissance

[1] Liegt nicht bei. — [2] Vergl. S. 5. — [3] Vergl. S. 36. — [4] Vergl. S. 36. — [5] Thulemeier berichtete: „Je remarque que le général Yorke aurait désiré faire intervenir sa cour dans cette affaire (vergl. Nr. 24645) et lui faire jouer le rôle de

a tort de se plaindre du peu d'empressement qu'on a là où vous êtes, de recourir à son influence, lorsqu'on se trouve à même de pouvoir terminer les démêlés sans aucun secours étranger et par soi-même. N'ayant autre chose à vous mander pour aujourd'hui, je prie Dieu etc.[1]

Nach dem Concept. Federic.

24676. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 22 avril 1776.

Votre dépêche du 12 m'a été fidèlement rendue. En réfléchissant sur la conduite du gouvernement britannique dans la guerre avec ses colonies,[2] je serais presque tenté de dire ce que les théologiens soutiennent de la Providence: ses voies ne sont pas les nôtres. En attendant j'admire la prudence de ce gouvernement d'avoir si bien pourvu à tout ce qu'il faut pour soutenir la gageure, que rien ne manque et que toutes les cordes de son arc sont si bien tendues que tous ses traits se feront à propos. Ce que j'ai de la peine cependant à combiner avec tout ceci, c'est que l'assistance que les colonies ont trouvée jusques ici en France et en Espagne, a échappé à la toute-science de ce gouvernement. D'ailleurs je sais que S. M. Britannique a décliné, dans le moment présent, la brigade écossaise en Hollande,[3] et, au reste, je m'étonne que vous continuez à observer un si parfait silence sur le nouvel échec des armes britanniques en Virginie, qui a coûté même la vie à leur général[4] et qui par cela même devient intéressant et excite ma curiosité.

Enfin, et pour ce qui est de l'article de vos finances de votre susdite dépêche,[5] je vous dirai qu'il y a bien plus d'argent en Angleterre que chez nous.

Federic.

Nach dem Concept.

---

médiatrice; il se plaint à ses amis que la République s'isole de plus en plus, sans faire attention aux alliances qui de tout temps ont contribué à l'appuyer et à lui assurer une certaine influence en Europe."

[1] Am 25. April wird Thulemeier ermächtigt, nur zu berichten, sobald interessante Nachrichten vorliegen. — [2] Maltzan berichtete: „Les arrangements que l'on prend ici, sont si lents que le public qui ne sait pas combiner cette conduite, est d'opinion qu'il y a des propositions d'accommodement sur le tapis." — [3] Wie Thulemeier berichtete, Haag 16. April, hatte Georg III. in einem Schreiben an den Erbstatthalter für den von den Generalstaaten bewiesenen guten Willen gedankt und hinzugefügt: „que cette troupe ne lui serait pas utile pour le présent, mais qu'il pourrait peut-être y recourir dans la suite". Vergl. dazu S. 29. — [4] Vergl. S. 29. — [5] Maltzan wiederholte die Bitte um sofortige Erstattung seiner Auslagen für 1775 unter Hinweis auf seine bedrängte Finanzlage.

24677. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 22 avril 1776.

Votre dépêche du 11 me fournit une preuve bien agréable que vous commencez à juger très sensément des affaires de la cour où vous êtes.[1] Restez dans cette bonne voie, et je serai toujours satisfait de vos rapports.

Au reste, tous les avis que je reçois du dehors, me persuadent que le roi de Suède, afin d'engager la France à lâcher les cordons de sa bourse, lui fait accroire que j'ai, conjointement avec la Russie, des vues contre elle. Or, quant à moi, il n'y a pas un mot de vrai dans tout ce que cette puissance débite à ce sujet; bien au contraire, j'ai prévenu l'effet de bien de ses légèretés et faux pas, qui auraient pu allumer le flambeau de la guerre, et pour ce qui regarde la Russie, je suis persuadé qu'à moins que les cris d'une Diète ne la somment pas, elle ne se mêlera point des affaires de Suède; de sorte que S. M. Suédoise n'a rien à appréhender de sa part, et qu'il ne dépend [que] d'elle de jouir de la paix et de la tranquillité.

Federic.

Nach dem Concept.

24678. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN A DRESDE.

Potsdam, 23 avril 1776.

On s'avise assez tard, ce me semble, pour donner des ordres aux ministres de Saxe résidants à Varsovie de s'abstenir à se mêler des affaires de Pologne et de se contenter à être simples spectateurs de tout ce qui peut y arriver. Ce sont des instructions dont il aurait convenu de les munir dès le commencement des troubles de ce royaume, puisque l'élévation d'un roi piaste sur le trône éteint entièrement tous les intérêts de la maison de Saxe à prendre part aux affaires de ce pays.

Der König erwartet die von Alvensleben in seinem Bericht vom 18. April verheissene Aufklärung über die Ausübuug des Rechts der polnischen Könige aus sächsischem Hause zur Ernennung von Coadjutoren und Stiftsherren (vergl. S. 11).[2]

Nach dem Concept.

Federic.

[1] Goltz berichtete: „Les coffres du Roi sont plus épuisés que jamais ... Le contrôleur-général mange actuellement le mois de novembre. Il lui est impossible d'augmenter les impôts. Ainsi l'unique moyen d'enrichir le Roi, est de diminuer la dépense et peu à peu les dettes L'esprit pacifique du ministère actuel est donc une suite naturelle du sentiment de l'embarras extrême où le jetterait une guerre. Je ne vois alors qu'une banqueroute qui sans doute le mettrait à l'aise, ou de forcer les coffres des particuliers.“ — [2] Am 1. Mai dankt der König dem Gesandten Alvensleben für die in seinem Bericht vom 26. April darüber gegebenen Aufklärungen.

24679. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A SAINT-PÉTERSBOURG.[1]

[Potsdam] 23 avril 1776.

Mon très cher Frère. Voici enfin une carte exacte de nos limites telles que la cession ne nous serait pas trop onéreuse;[2] mais, mon cher frère, je soumets toutes ces choses à ce que la possibilité vous permettra d'exécuter. Je n'ai point eu de vos nouvelles depuis Riga,[3] et aujourd'hui la poste de Pétersbourg nous manque tout-à-fait, de sorte que je ne suis pas sans inquiétudes pour votre santé, mon cher frère; car puisque vous devez aller à Pétersbourg, j'aime mieux vous y savoir arrivé qu'en chemin.

Il ne s'est rien passé de nouveau depuis votre départ, sinon que les Autrichiens ont laissé tomber tout leur projet militaire; l'augmentation projetée n'aura plus lieu,[4] et l'on dit qu'au départ de l'Impératrice-Reine pour Gorice il paraîtra des ordonnances pour changer tout le gouvernement intérieur de leurs États. L'apostat d'Hippocrate[5] vient aujourd'hui chez moi pour me communiquer Dieu sait quelle coïonnerie, ou peut-être pour voir si je suis hydropique ou non.

Comme la poste est sur son départ, je pourrai difficilement pour cette fois vous en mander davantage, mon cher frère; portez-vous bien, ménagez surtout votre santé et soyez persuadé que les plus belles choses que vous pourriez effectuer là-bas, ne me feront jamais autant de plaisir que votre conservation. Je suis avec autant de tendresse que d'estime, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

24680. UNTERREDUNG DES KÖNIGS MIT DEM ÖSTERREICHISCHEN GESANDTEN VAN SWIETEN.[6]

[Potsdam, 23. April 1776.]

Swieten berichtet an Kaunitz, Berlin 25. April: „Den 23. dieses habe ich die Audienz bei dem König gehabt und den von Ew. Fürstl. Gnaden mir vorgeschriebenen Auftrag[7] also berichtet, dass ich Ihro Majestät von der über unsere Demarcation erfolgten Garantie des russischen Hofs und unsererseits ebenfalls über die russischen Grenzen

[1] Das obige Schreiben wird am 23. April an Solms übersandt. — [2] Vergl. S. 39. — [3] Vergl. S. 25. — [4] Vergl. S. 6. 7. 24 und Bd. XXXVII, 592. — [5] Swieten (vergl. S. 37). — [6] Vergl. S. 37. — [7] Kaunitz hatte, Wien 13. April, Swieten beauftragt, nach einem abschriftlich beiliegenden Erlass von gleichem Datum an Reviczky, der „das nähere Detail über die zwischen unserm und dem russischen Hofe erfolgte gegenseitige Garantie (vergl. S. 4), sowie von der bevorstehenden wirklichen Execution unseres Grenzvertrages mit der Republik" enthielt, den König auf eine „schickliche und anständige Art" zu unterrichten. [Wien. Haus-, Hof- und Staatsarchiv.]

übernommenen Gewährleistung, von denen nächst anzufangenden Operationen deren Commissarien, auch von dem zweifachen Antrag des russischen Hofs wegen Versammlung eines Corps Truppen und Errichtung einer gemeinschaftlichen Cassa zu dem bevorstehenden Reichstag nach Hochdero Anleitung auf eine anständige, freundschaftliche und Vertrauen anzeigende Art Nachricht ertheilet habe.

Des Königs Antwort war kurz und bestunde darinnen: dass er durch seine Krankheit bishero gehindert seie worden, das Grenzgeschäft anzufangen; er würde aber nunmehro Hand an das Werk legen, und da er nicht zweiflet, alles noch vor dem nächsten Reichstag berichtigen zu können, so würde in der That nichts versäumet sein, indem es ohnehin nicht darauf ankommen müsse, was mit dem Conseil permanent geschlossen seie, sondern was von dem Reichstag würde ratificiret werden. Alsdann würde er auch die Garantie deren beiden Höfen anverlangen und nach Anleitung deren Tractaten auch seinerseits die doppelte Gewährleistung ausstellen. In Ansehung des von Seiten Russlands gemachten Vorschlags wegen Versammlung eines Corps Truppen und Errichtung einer gemeinschaftlichen Cassa sagte der König, er seie wegen des letzteren Punkts ebenfalls angegangen worden;[1] von Versammlung einiger Truppen aber seie ihm bishero kein Antrag zugekommen.

Ferner wurde von Geschäften nicht gesprochen, obschon der König, wie sonst gewöhnlich, die Unterredung durch dreiviertel Stunden auf eine sehr muntere Art fortzusetzen beliebte.

Bei dem Eintritt in das Audienzzimmer fand ich den König sitzend, er erhob sich aber gleich von dem Stuhl, trat gegen das Fenster und blieb da immer auf dem nämlichen Platz stehen; die Gestalt schiene mir recht gut, ich konnte aber an der Art, wie er sich an den Stock stützte, bemerken, dass noch viele Schwachheit in denen Füssen übrig bleibe; das Gehen ist ihm auch sehr beschwerlich."

Nach der Ausfertigung im K. und K. Haus-, Hof- und Staatsarchiv zu Wien.

24681. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 24 avril 1776.

La poste de Pétersbourg a été, cette fois-ci, retardée par les mêmes glaçons de la Dwina qui ont apporté quelque délai au voyage de mon frère Henri, et ce n'est que le second courrier ordinaire de Prusse qui m'a apporté votre dépêche du 9 de ce mois.

[1] Vergl. S. 36.

Jusques ici mon ministre à Varsovie n'a entamé que par forme la négociation pour l'arrangement de mes limites, et avant d'y avancer d'un pas ferme, j'attends d'apprendre les sentiments de la cour où vous êtes. Mondit frère a différentes propositions à lui faire,[1] et il ne s'agit que de savoir à laquelle elle donnera la préférence et son suffrage. Il m'importe aussi d'autant plus d'en être bien instruit, que toute négociation en Pologne sans son aveu serait pourtant inutile et à pure perte; de sorte que mon frère pourra plus arranger en Russie dans une demie-heure que le sieur Benoît dans six semaines en Pologne. Toutefois j'espère qu'avant l'ouverture de la Diète prochaine tout sera conclu et arrangé avec les Polonais.

En attendant, le baron Swieten m'a confirmé hier dans une audience particulière qu'il m'avait demandée, que la Russie garantissait à sa cour sa portion, et que, pour favoriser et protéger les délibérations de la Diète, sa cour fournirait non seulement une somme d'argent, mais encore, en cas de besoin, un corps de troupes.[2]

Au reste et quoi qu'il en soit, vous pouvez toujours compter qu'elle travaille sans relâche sous main à me brouiller avec la Russie, et que le pivot de sa politique est de rétablir en Russie le système de l'impératrice Élisabeth.

Federic.

Nach dem Concept.

24682. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 24 avril 1776.

Quoique le sentiment du comte de Stackelberg dont vous me rendez compte dans votre dépêche du 17 de ce mois, de ne pas presser votre négociation pour la démarcation des limites et d'attendre que mon frère Henri ait réglé le tout là-dessus préalablement avec la cour de Pétersbourg, soit juste, je pense cependant que, comme je ne tarderai plus guère de recevoir des lettres de ce Prince, rien n'empêche que vous entamiez toujours d'avance vos conférences à cet égard et les mettiez en train, pour n'avoir pas besoin de les commencer premièrement, lorsque je vous communiquerai le résultat de ce dont mondit frère sera convenu sur cet objet, mais que vous puissiez tout de suite traiter en conséquence de cet ultimatum, dont je vous avertirai sans délai. Ceci étant tout ce que je puis vous dire pour le présent, et n'ayant rien à y ajouter, il ne me reste qu'à prier Dieu etc.

Nach dem Concept.

Federic.

[1] Vergl. S. 27. — [2] Vergl. Nr. 24680.

24683. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 24 avril 1776.

Le baron Swieten, qui a eu hier l'audience particulière qu'il m'avait demandée, m'a confirmé la nouvelle que j'avais déjà reçue de Pétersbourg, de la garantie des deux cours impériales pour leurs acquisitions en Pologne,[1] et dont vous faites également mention dans votre dépêche du 17 de ce mois.

Mais si la cour où vous êtes, est d'accord avec la Russie sur cet article, il s'en faut bien qu'elle le soit avec la Porte sur ses limites en Moldavie. Tout au contraire, je viens d'apprendre de très bonne part[2] que cette négociation a rencontré de nouvelles anicroches, et que les conférences ont été de nouveau interrompues. Aussi pouvez-vous être persuadé que plus elle rencontrera des difficultés avec la Porte, et plus cajolera-t-elle la Russie pour l'amener à ses fins.

D'ailleurs, que l'Impératrice-Reine diffère son départ pour Görz,[3] à la bonne heure; la chose est fort indifférente.

Nach dem Concept. Federic.

24684. AU CHAMBELLAN COMTE DE NOSTITZ A STOCKHOLM.

Potsdam, 24 avril 1776.

J'ai reçu votre dépêche du 12 de ce mois et trouvé à sa suite la copie de la réponse faite de la part du Roi par le comte de Scheffer à vos insinuations.[4] Comme vous avez ordre de demander à ce ministre une réponse catégorique: si l'on est intentionné de vous donner satisfaction ou non,[5] il faudra attendre à quoi on se déterminera là-dessus. Je me contenterai de la moindre satisfaction qu'on voudra vous donner, mais toujours faudra-t-il que vous en ayez une. C'est tout ce que j'ai à vous dire là-dessus en réponse.

Federic.

Nach dem Concept.

[1] Vergl. Nr. 24680. — [2] Bericht Benoîts, Warschau 17. April, auf Grund von Nachrichten aus Chozim. — [3] Wegen einer Erkältung Maria Theresias war die Abreise auf den 3. Mai verschoben worden. — [4] In der von Nostitz übersandten schriftlichen Antwort erklärte Scheffer, dass Gustav III. gern auf andere Weise die Streitsache beigelegt hätte, „si l'usage établi dans ce pays-ci avait pu suggérer une autre manière"; man habe sich daher begnügt, durch Ertheilung neuer Verhaltungsmaassregeln an die Garnison der Wiederkehr ähnlicher Streitfälle vorzubeugen. — [5] Vergl S. 20.

24685. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU A LA HAYE.

[Potsdam] 24 avril 1776.[1]

Ma chère Nièce. Je vous félicite de tout mon cœur que votre jeune prince soit aussi heureusement sauvé de la petite vérole,[2] et je souhaite que votre chère famille de laquelle la mère m'intéresse si fort, ne vous donne jamais que des sujets de satisfaction et de contentement. J'irai cette semaine à Berlin voir ma sœur Amélie et finir quelques affaires. Voilà toutes nos nouveautés. Faites bien mes amitiés au cher prince d'Orange et soyez bien persuadée de la tendre amitié avec laquelle je suis, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

24686. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Goltz dankt, Paris 14. April, für die Mittheilung, „que la France avait demandé à la cour de Vienne de s'expliquer sur ses vues relativement à la succession de la Bavière.[3] Cette connaissance me servira sans doute beaucoup à éclairer ici davantage un point aussi essentiel. La réserve extrême qu'aura mise l'Autriche dans sa réponse, aura très bien pu causer l'inquiétude qu'a eue ce ministère-ci de la maladie de V. M.;[4] aussi cela répond à ce que certaines personnes attachées au comte de Vergennes me firent vaguement sentir à deux reprises de l'ambition extrême et combien ceux des Français qui connaissaient le vrai intérêt politique de leur patrie, se trouvaient peinés actuellement par l'influence de la jeune Reine. . . . La jalousie du ministère actuel de Versailles et sa peine sur le peu de cas que fait la cour de Vienne de s'entendre avec celle-ci, m'a paru encore tout fraîchement dans un moment d'entretien avec le comte de Maurepas. Sans toucher, à la vérité, aucun point politique et bien moins la cour impériale, ce ministre me parla du rétablissement de V. M. avec ravissement et comme d'un bien que la Providence avait fait à l'Europe entière, et il s'arrêtait sur les grandes qualités de V. M. Je crus ne pas mal faire en assurant le comte combien V. M. avait de l'estime pour lui et désirait sa conservation pour le bien de la France . . .

[Le rescript du 2 de ce mois] parle[5] du soupçon que l'opposition à Londres voudrait donner au gouvernement d'intrigues françaises et espagnoles dans les colonies anglaises. Il est bien naturel que les cours de Bourbon se plaisent beaucoup dans les troubles intérieurs de la Grande-Bretagne . . . Je doute fort qu'elles aient fait jusqu'à présent la moindre démarche directe pour attiser ce feu, qui d'ailleurs brûle suffisamment par lui-même. Je crois donc que ces deux Français au camp des Américains pour traiter avec eux, est un conte imaginé par l'opposition anglaise.

Je viens d'apprendre que le duc de Württemberg, à son passage ici, a fait sonder la cour si S. M. Très-Chrétienne se déplairait dans un traité entre lui, duc, et l'Angleterre, pour donner ses troupes à cette puissance;[6] qu'à la vérité

[1] Die Jahreszahl ist von der Prinzessin hinzugefügt. — [2] Vergl. S. 28. Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor. — [3] Vergl. Nr. 24627. — [4] Vergl. S. 30. — [5] Auf Grund des Berichtes Maltzans, London 19. März. — [6] Vergl. Bd. XXXVII, 536.

il n'en était pas question encore, mais que, si la cour de Londres le lui offrait, il ne serait pas éloigné de l'accepter; que pourtant il préférerait de les donner aux mêmes conditions à la France. On lui a répondu que le Roi lui était obligé de son attention, mais qu'il n'avait pas besoin de troupes étrangères, et que S. M. n'aurait aucune peine que le Duc donnât ses troupes à l'Angleterre."

Potsdam, 25 avril 1776.

Il y a de temps à autre des occasions où j'apprends des anecdotes de Vienne, pareilles à celle dont vous faites mention dans votre dépêche du 14, et que je ne laisse pas de vous communiquer pour les mieux approfondir et pour les vérifier.

En attendant j'approuve, dans toutes ses parties, le compliment que vous avez fait au comte de Maurepas, et il est très conforme à ma façon de penser et à mes sentiments pour ce ministre. Mais je m'étonne que les ministres ne fassent comprendre au Roi toute l'incongruité des prétentions de la jeune Reine de s'immiscer dans les affaires du gouvernement, et je crains que leur silence à cet égard n'inspire encore plus de hardiesse à cette Princesse de pousser sa pointe encore plus loin, et qu'à la fin le gouvernement de France au moins ne tombe, dans ce sens, en quenouille.

D'ailleurs, rien de plus certain que les soupçons que prend l'Angleterre que la France ne favorise sous main ses colonies et n'attise le feu de la discorde. Mais j'ai de la peine à me persuader que le duc de Württemberg puisse disposer de ses troupes, contre la promesse positive qu'il a donnée à ses états de ne les jamais faire passer dans un service étranger et subsidiaire.

Au reste, il sera toujours bon d'augmenter sous main et derrière le rideau la jalousie de la France contre les vues d'agrandissement de l'Autriche. Jusques ici celle-ci n'est pas d'accord avec la Porte sur ses extensions en Moldavie; elle prétend y comprendre la Bukowina, forêt qui touche à Chozim et que la Porte ne veut pas céder. On prétend même que les conférences ont été rompues de nouveau,[1] et ce dernier avis me vient d'assez bonne part pour y ajouter foi.

Nach dem Concept. Federic.

24687. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Potsdam, 26 avril 1776.

Il paraît par votre rapport du 25 que la Suède commence à prendre des sentiments plus modérés dans l'affaire du comte de Nostiz.[2]

[1] Vergl. S. 45. — [2] Finckenstein berichtete, dass Zöge ihn aufgesucht habe, um wegen der obigen Streitfrage Rücksprache zu nehmen und zu erklären: que „S. M. Suédoise avait cru trouver un tempérament pour satisfaire V. M., en publiant une ordonnance au moyen de laquelle le cas qui avait donné lieu à ce différend, ne pourrait jamais arriver à l'avenir". Zöge hat die Hoffnung geäussert, dass diese Erklärung den König zufrieden stellen werde. Vergl. S. 45.

C'est le meilleur moyen de prévenir tout éclat ultérieur, et je suis tout disposé à me prêter à toute voie de conciliation compatible avec ma dignité et avec les égards dus à mes ministres dans l'étranger. Cependant sans aucune satisfaction ultérieure, je ne saurais acquiescer à ce qui s'est fait jusques ici. Pour que je sois content, il me faut au moins encore quelque réparation de cette irrégularité, et je vous abandonne le soin de vous concerter avec le sieur de Zöge et de la déterminer de la manière qui vous paraîtra la plus proportionnée à l'offense.

Nach der Ausfertigung. Federic.

24688. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Charlottenburg, 27 avril 1776.

Selon votre dépêche du 12 je compte mon frère le prince Henri rendu le lendemain au soir à Pétersbourg. Il vous pourra mettre au fait de tout, et comme je l'ai autorisé à arranger toutes nos affaires de Pologne d'une manière ou d'autre et de façon que j'aie sujet d'être content et les Polonais d'y acquiescer,[1] je me flatte d'être bientôt en règle avec ces derniers. Pourvu que je sois premièrement d'accord avec la Russie, les suffrages des Polonais ne trouveront aucune difficulté, et j'espère bien de pouvoir leur faire agréer les conditions dont je serai convenu avec la première.

Quant au comte de Panin, il me semble toujours qu'il s'occupe de sa retraite.[2] Ce qu'on débite du caractère du prince Repnin, se combine assez bien avec les idées qu'on m'en a données.[3] On prétend qu'il est très violent dans ses démarches, de sorte que vous avez bien raison de supposer qu'il sera d'un commerce assez difficile, et qu'il n'est rien moins qu'à souhaiter que le choix de sa cour tombât sur lui.

Nach dem Concept. Federic.

24689. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Charlottenburg, 28 avril 1776.

Le baron Swieten m'a averti également, par ordre de sa cour, de la garantie réciproque signée et échangée avec la Russie pour leurs

[1] Vergl. Nr. 24656. — [2] Vergl. S. 11. — [3] Solms berichtete: „On l'accuse que dans ses ambassades, lorsqu'il n'a pas eu des instructions positives à suivre, il a écouté ses passions plutôt que toute autre considération ... Il est certain ... que la manière despotique avec laquelle il s'est accoutumé à traiter les affaires et les hommes, tant en Pologne qu'à l'arrangement des articles du traité de paix avec les Turcs, l'a gâté, et qu'il est à craindre qu'à la tête des affaires il ne devînt un ministre d'un commerce très difficile" (vergl. Bd. XXXVII, 55).

possessions respectives en Pologne,[1] dont, selon votre dépêche du 20, le prince de Kaunitz vous a fait part. Mais il ne m'a point dit que c'était à l'instance de la Russie que cette convention s'était faite.[2]

La nouvelle indisposition de l'Impératrice-Reine ne me paraît pas non plus aussi dangereuse qu'on a voulu vous en persuader; j'ai au moins de la peine à ajouter foi à tout ce qu'on vous en a dit,[3] et je soupçonne plutôt que ce ne sont que des personnes de la cour qui ne sont pas portées pour le voyage de Görz, qui inventent et ébruitent de pareilles nouvelles tout exprès.[4]

Federic.

Nach dem Concept.

24690. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Charlottenburg, 28 avril 1776.

Pourvu que vous puissiez accommoder d'une manière convenable l'affaire de l'insulte de la livrée du comte de Nostitz,[5] je serai content. Tout ce qu'il y a, c'est qu'il me faut au moins encore quelque satisfaction ultérieure. Celle que la Suède voudrait faire envisager comme suffisante, n'est nullement proportionnée à l'affront, et il faut quelque chose de plus pour pouvoir y acquiescer. Je vous abandonne entièrement cet arrangement.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

24691. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU A LA HAYE.

[Potsdam] 28 avril 1776.

Ma chère Nièce. Vous voilà donc enfin tranquille, ma chère enfant, et votre petit prince a soutenu héroïquement l'insertion de la petite vérole,[6] dont je vous félicite de tout mon cœur.

[1] Vergl. Nr. 24680. — [2] Wie Riedesel berichtete, hatte Kaunitz seiner Mittheilung von dem Abschlusse des Garantievertrages hinzugefügt, „que sa cour avait fait cette démarche par pure complaisance pour celle de Russie, qui avait paru le désirer, puisque sa cour aurait bien pu attendre avec la restitution qu'elle s'est engagée de faire, jusqu'au moment que la Diète eût ratifié cet arrangement". — [3] „Que l'expectoration que l'on veut attribuer au rhume de S. M. (vergl. S. 45), a plutôt les marques d'un abcès formel sur la poitrine." Bericht Riedesels. — [4] Am 28. April schreibt der König an General Dalwig, „dass Ich wegen desjenigen, was die Oesterreicher in Polen machen, nicht so curieux bin als vielmehr auf das, was in Mähren vorgehet". — [5] Finckenstein hatte nach seinem Bericht, Berlin 27. April, dem Gesandten Zöge die schwedischerseits gegebene Genugthuung (vergl. S. 47) als ungenügend bezeichnet und auf Verhängung einer Arreststrafe über den schuldigen Offizier bestanden. Daraufhin hatte Zöge um Frist für einen Bericht nach Stockholm gebeten. — [6] Vergl. S. 46. Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor.

Je reviens actuellement de Berlin où j'ai vu ma pauvre sœur Amélie que j'ai consolée de mon mieux de la triste situation où elle se trouve. Mais quel que soit notre destin, à nous tous il faut savoir prendre son parti, il faut souscrire au mal qui nous arrive, et porter son mal en patience.

Je doute, ma chère nièce, que vous vous amusiez beaucoup, ni à Spa, encore moins à Aix-la-Chapelle, où vous loger[ez] probablement chez Madame Bouget, et où vous verrez quelques plats originaux du pays de Cologne, quelque Français ou quelque Française de famille ou apparenté des fermiers généraux, quelque Anglais qui a le *spleen*, et peut-être quelque voyageur qui passera, par amusement ou pour le jeu, quelques semaines aux bains, sous prétexte de sa santé. J'ai fait en ce lieu un séjour de quatre semaines l'année 1743,[1] j'ai pris les eaux, mais d'ailleurs j'y ai trouvé une détestable compagnie. Ce qu'il y a de mieux à voir dans Aix-La-Chapelle, c'est la promenade qu'on fait faire annuellement à l'Empereur Charlemagne, qu'on promène en vieille robe de chambre de taffetas jaune; deux personnes le portent, on les enivre en chemin, et l'Empereur Charlemagne retourne en chancelant dans sa niche et sur le point de tomber souvent au beau milieu de la rue. Faites, je vous prie, mille amitiés à notre cher prince d'Orange, et soyez persuadée de la tendresse infinie avec laquelle je suis, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

24692. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 29 avril 1776.

Vos conjectures à l'égard de la nouvelle ébruitée et dont je vous avais fait part, de la cession de la brigade écossaise agréée aux conditions prescrites par les États-Généraux,[2] sont assez vraisemblables. A en juger au moins par les apparences et par ce qui m'est revenu du depuis là-dessus, il n'est pas à croire que les Anglais insisteront, pour le présent, sur ladite cession; les difficultés qu'elle rencontre, les engager[ont] sûrement à laisser tomber l'affaire, et on se contentera probablement, comme vous dites dans votre dépêche du 23 de ce mois, de se réserver le droit de pouvoir la réclamer à l'avenir, dans l'occasion,

[1] Der König hatte vielmehr vom 26. August bis 7. September 1742 in Aachen geweilt. — [2] Thulemeier berichtete, dass die Nachricht von der Ueberlassung der Brigade (vergl. S. 29) auf Irrthum beruhe, der durch das Schreiben Georgs III. an den Erbstatthalter (vergl. S. 40, Anm. 3) veranlasst sei: „S. M. Britannique, en évitant de s'expliquer sur la réserve de la République, est uniquement occupée de maintenir le droit de réclamer cette troupe, quand elle le trouvera à propos."

et lorsqu'on le trouvera à propos, surtout, comme je pense, lorsque des démarches de la France pourraient donner lieu d'avoir besoin de ce secours. C'est tout ce que je puis vous dire sur cet objet; si en attendant vous apprenez ultérieurement des choses intéressantes et dignes de mon attention, continuez à me les communiquer avec votre attention ordinaire.

Federic.

Nach dem Concept.

24693. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 29 avril 1776.

Il paraît assez par tout ce que, selon votre dépêche du 18, le comte de Vergennes vous a dit,[1] que la tournure que prennent les affaires entre l'Espagne et le Portugal, commence à embarrasser la France, et que le sort des armes britanniques en Amérique sera la boussole des entreprises ultérieures de ces cours. Il faut donc attendre ces évènements et se borner en attendant à observer tout ce qui se passera encore relativement à la satisfaction que l'Espagne a demandée du Portugal.

Au reste, si vous entendez parler des desseins qu'on prête à la Russie contre la Suède, vous pouvez bien donner à connaître au comte de Vergennes que vous aviez lieu d'être surpris de l'attention qu'on portait à ces bruits en France, et que vous étiez tenté d'en inférer qu'on n'était pas bien instruit de la façon de penser de l'impératrice de Russie à l'égard de la Suède; qu'à la vérité vous aviez bien entendu que cette Princesse avait été piquée contre le roi de Suède de ce qu'il avait si souvent fait annoncer son arrivée à Pétersbourg, sans s'y rendre encore une seule fois,[2] mais que lui, Vergennes, comprendrait bien lui-même que ces dédits continuels ne fourniraient point une cause légitime de dégainer contre la Suède, et qu'il n'y avait d'ailleurs jusques ici aucune apparence que la garantie même de la constitution du gouvernement de Suède, renversée par la dernière révolution, y donnerait lieu, à moins que le roi de Suède n'aigrît les états au point de profiter de la convocation d'une Diète pour réclamer cette même garantie. Mais il s'entend de soi-même que vous ne direz tout cela à ce ministre que par manière de conversation, et non en forme d'insinuation, afin de voir si ce ministre ne se déboutonnera pas un peu plus à cette occasion, soit au sujet de ces affaires, soit par rapport à celles avec l'Angleterre et entre l'Espagne et le Portugal.

Federic.

Nach dem Concept.

[1] In einer Unterredung über den spanisch-portugiesischen Streit hatte Vergennes erklärt, „que le marquis de Pombal tâchait tant qu'il pouvait, d'éluder la satisfaction demandée par S. M. Catholique (vergl. S. 15) et dont sans doute elle

24694. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 30 avril 1776.

C'est avec une satisfaction infinie que j'ai appris, par votre dépêche du 16, l'heureuse arrivée de mon frère le prince Henri;[1] mais c'est aussi avec tout autant de peine que j'ai lu ce que vous me marquez de son indisposition et des maux de tête auxquels il a été sujet peu de temps après. J'espère toutefois qu'il ne faut les attribuer qu'aux fatigues du voyage, et que quelques jours de repos et de tranquillité suffiront pour rétablir entièrement sa précieuse santé.

En attendant j'ai été bien aise d'apprendre que les marques de mon ordre de l'aigle noir, dont ce Prince a décoré le prince Potemkin,[2] ont fait plaisir à ce dernier, et qu'il en a paru aussi satisfait et flatté qu'il vous a fait, à cette occasion, les protestations les plus fortes de son attachement et de sa reconnaissance.[3]

Nous verrons si les effets répondront à ses assurances, lorsque mon frère le mettra à l'épreuve dans l'affaire de mes limites en Pologne, sur laquelle cependant je n'ai rien de nouveau à vous dire, puisque mondit frère est au fait de tout et qu'il a même carte blanche d'y mettre les modifications qu'il trouvera convenables à mes intérêts.[4] Je m'y réfère pour tous les détails que vous me demandez à ce sujet, et je n'ai que la seule observation à vous répéter que mon désir inaltérable est et sera toujours de cimenter et de rendre perpétuelle la bonne harmonie et intelligence avec la cour où vous êtes, afin de la porter au point que rien au monde ne soit capable de l'altérer.

Cette observation m'a paru d'autant plus à propos à vous renouveler dans le moment présent, que je sais de bonne part que le marquis de Breteuil a insinué à la cour de Vienne que le meilleur parti qui restait à prendre, tant à elle qu'à sa cour, c'était de réunir leurs efforts pour gagner la Russie par mille cajoleries et s'ouvrir par là une nouvelle porte de me brouiller avec elle. Vous pouvez même faire confidence de cette anecdote au comte Panin, en y ajoutant cependant que ma confiance dans l'amitié de sa cour reposait sur des fondements trop solides pour appréhender que ces nouveaux traits portassent jamais coup, et que je me tenais plutôt assuré que rien ne serait capable de porter la moindre atteinte à la bonne et heureuse union qui subsistait entre nous et qui était si avantageuse à nos États réciproques.

ne se départirait pas". Darauf hatte Vergennes von dem Fall eines Krieges gesprochen und geschlossen: „Pourtant espérons-nous encore, dit-il, que cela n'en viendra pas là." — [2] Vergl. Bd. XXXII, 672. 673; XXXIII, 682; XXXIV, 335; XXXV, 558. 559; XXXVI, 547.

[1] Am 13. April. — [2] Vergl. S. 11 und Bd. XXXVII, 606. — [3] Solms berichtete: „Il m'a fait . . . les protestations les plus fortes de son attachement sincère pour V. M. et du désir qu'il avait de pouvoir Lui en donner des preuves réelles." — [4] Vergl. Nr. 24656.

Quant à la confidence que la cour de Vienne a faite à celle où vous êtes, d'un parti qui se formerait en Pologne pour obliger le Roi à abdiquer la couronne et la mettre sur la tête de l'archiduc Maximilien,[1] je gagerais bien tout ce qu'on voudrait, qu'elle est destituée de tout fondement, et que cette idée n'est entrée dans l'esprit d'aucun Polonais. En effet, elle m'a tout l'air d'être forgée et inventée par cette cour même pour captiver par ce nouveau stratagème la cour où vous êtes, et se concilier son amitié en récompense du prétendu sacrifice qu'elle s'attribue et qu'elle voudrait faire valoir à son avantage. Du moins n'est-ce pas la première fois qu'elle a eu recours à de pareils mensonges pour parvenir à son but, et ce n'est sûrement pas en Pologne où pareil projet, supposé qu'il eût existé effectivement, aurait pu se dérober à l'attention de tant de surveillants au point qu'il n'en ait jamais rien transpiré.

Federic.

Nach dem Concept.

24695. AU GRAND-DUC DE RUSSIE A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, mai 1776.

Monsieur mon Frère. Le prince Wambolski[2] ne pouvait manquer d'être reçu ici à bras ouverts, étant chargé de la lettre obligeante que V. A. I. a la bonté de m'écrire.[3] Jusqu'à présent, je n'ai pu Lui montrer mon attachement que dans des bagatelles; mais j'assure V. A. I. que je ne laisserai échapper aucune occasion pour Lui donner des marques plus évidentes, sitôt qu'il s'en présentera. Je ne puis que La remercier de la part obligeante qu'Elle prend à ma reconvalescence; c'est un ami que le Ciel a voulu Lui conserver pour cette fois, et qui est attaché pour la vie à votre auguste famille. J'espère que nous apprendrons en peu l'heureuse nouvelle des couches de madame la Grande-Duchesse. Tous mes vœux sont pour le contentement de V. A. I.

Comme je n'ai rien de caché pour Elle, le prince Wambolski sera le maître de voir de mes troupes et de leurs évolutions tout ce qu'il voudra.[4] Ces troupes sont destinées à seconder la Russie, et non pas à la combattre. Le capitaine Sartori a passé par ici, il y a quelques jours. Il est allé dans le Holstein pour choisir les chevaux de sa remonte.[5] Il trouvera chez nous toutes les facilités qu'on pourra lui

[1] Vergl. dafür Nr. 24696. — [2] Vergl. S. 23. — [3] Grossfürst Paul dankte, Petersburg 15./26. März, für den Remonte-Freipass (vergl. S. 22. 23), wie für die ihm jederzeit bewiesene gütige Gesinnung des Königs. „Je n'oublie point, Sire, et je n'oublierai jamais l'intérêt que vous avez pris dans l'affaire de mon mariage (vergl. Bd. XXXII, 648. 670. 681; XXXIII, 654. 655. 677; XXXIV, 395. 396). Ce bienfait restera gravé dans mon cœur éternellement." Paul schloss mit Wünschen für die Genesung des Königs. — [4] Grossfürst Paul bat um Erlaubniss für Wambolski, den Revuen beiwohnen zu dürfen. — [5] Vergl. S. 23.

procurer; en un mot, pourvu que je sache en quoi je puis rendre quelque service à V. A. I., Elle peut être persuadée d'avance que l'affaire est autant que faite.

J'espère que mon frère, qui est à présent à Pétersbourg, L'aura bien assurée de ma part des sentiments distingués que j'ai pour Sa personne, étant avec la plus haute considération, Monsieur mon Frère, de V. A. I. le bon frère et fidèle allié

Federic.

Nach Abschrift der Cabinetskanzlei; die Ausfertigung war eigenhändig.

24696. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 1er mai 1776.

Si, selon votre dépêche du 24 d'avril, vous n'avez rien d'intéressant à me rapporter, je me trouve aujourd'hui dans le même cas, et il ne me reste rien de nouveau à ajouter à mes ordres précédents.

La cour où vous êtes, a à la vérité voulu persuader la Russie que [1] l'on avait fait à son ministre à Varsovie plusieurs insinuations, portant que, si on pouvait s'assurer de son consentement, et au cas de sa protection et de son appui, il se formerait en Pologne un parti qui obligerait le roi de Pologne d'aujourd'hui à abdiquer la couronne, que l'on comptait de remettre alors sur la tête de l'archiduc Maximilien, mais que LL. MM. II., en ayant été informées, avaient non seulement abhorré pour elles-mêmes ce projet indigne, mais qu'elles avaient aussi ordonné à leurdit ministre de le témoigner à tous ceux qui viendraient, à l'avenir, lui tenir des propos pareils, et de leur déclarer que, s'étant abstenues jusqu'ici de se mêler des affaires intérieures de la Pologne autrement que dans un concert parfait avec leurs alliés, elles ne l'entreprendraient pas non plus, à l'heure qu'il est, d'une manière si opposée à leur bonne foi et si contraire à leur gloire; qu'elles n'avaient aucun sujet de mécontentement contre le Roi d'aujourd'hui pour pouvoir désirer son détrônement, mais que, si, par sa mort ou même par quelque autre révolution, le trône de Pologne devînt vacant, LL. MM. II. ne prendraient d'autre part à l'élection future que par l'exclusion qu'elles donneraient à ce même archiduc Maximilien.

Mais, à vous dire vrai, j'ai bien de la peine à ajouter foi que pareilles insinuations aient été effectivement faites à la cour de Vienne, et j'ai plutôt lieu de soupçonner qu'elle ne les ait forgées elle-même dans la vue de se faire auprès de la Russie un mérite de son refus et se la rendre d'autant plus favorable par ce prétendu désintéressement. Cependant je n'ai pas voulu vous laisser ignorer cette anecdote.

Nach dem Concept. Federic.

---

[1] Das folgende bis zum Schluss des Absatzes nach dem Bericht von Solms. Petersburg 16. April.

24697. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 1er mai 1776.

J'ai reçu votre dépêche du 24[1] avril, accompagnée d'un post-scriptum de la même date, et je commence par vous dire, sur le contenu de ce dernier, qu'il nous convient d'adopter, à l'égard des citations émanées du Conseil permanent[2] aux évêques et sénateurs des districts qui nous appartiennent, la conduite que la cour de Vienne, au dire de son ministre, est intentionnée d'observer dans cette rencontre, et d'interdire également à tous ceux qui sont possessionnés dans nos acquisitions, de se rendre à pareille invitation, à moins qu'ils ne vendent, comme il leur est permis, les biens qu'ils ont chez nous, pour se fixer entièrement en Pologne. C'est d'après ce principe que l'évêque de Warmie a déjà, sans y faire attention, renvoyé la lettre circulaire qui lui avait été adressée à ce sujet.

Toutes les allures des Polonais annoncent, au reste, une très grande envie de remuer à la prochaine Diète pour la rendre orageuse au possible; mais j'espère que les mesures des Russes y mettront ordre et les tiendront en respect.

Pour ce qui regarde votre négociation, tout ce que je puis vous recommander de mieux à ce sujet, c'est d'être bien sur vos gardes et de vous défier surtout des intrigues que les Autrichiens emploieront sûrement pour la faire échouer.

Quant aux passeports qu'on refuse de donner, tant de la part de la commission de guerre que de celle du trésor, pour le libre passage de la remonte que je vais prendre dans ces contrées, mandez-moi si on persiste à ne pas vouloir vous les donner, et qu'on veuille en exiger le péage, le taux fixé sur un cheval, pour que je puisse prendre là-dessus mes arrangements à temps.

En attendant, l'ordre dont vous faites mention, donné aux généraux polonais, de ne pas permettre à mes commissaires de faire des achats de grains, démontre évidemment l'inconséquence de toutes leurs actions. Je pensais leur faire un insigne plaisir en leur achetant des grains, principalement dans un temps où l'apparence d'une bonne récolte prochaine ne saurait faire appréhender qu'ils renchérissent, mais leur mauvaise volonté et l'esprit de chicane qui guide toutes leurs démarches, ne leur permet pas d'en profiter. J'ignore ce qui les anime si fort contre moi; si la religion y a quelque part, c'est ce que je ne sais pas; mais on remarque clairement, même dans les plus grandes bagatelles, qu'ils sont plus piqués contre moi que contre les deux autres puissances, et qu'ainsi je dois m'attendre à éprouver bien plus de chicanes de leur part que les Autrichiens n'en ont essuyé de leur côté.

[1] In der Vorlage verschrieben: „21“. — [2] Zur Theilnahme am bevorstehenden Reichstag.

Benoît wird, in der gleichen Weise wie Riedesel, nach dem Berichte des Grafen Solms vom 16. April von der österreichischen Erklärung in Petersburg unterrichtet, dass der wiener Hof eine Throncandidatur des Erzherzogs Maximilian in Polen nicht zulassen werde, sowie von dem Zweifel des Königs, dass derartige Aussichten den Oesterreichern gemacht seien (vergl. Nr. 24696).

Vous saurez peut-être éclaircir sous main cette anecdote, et c'est dans cette vue que je n'ai pas voulu vous la laisser ignorer.

Nach dem Concept. Federic.

24698. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 2 mai 1776.

Quoique, selon votre dépêche du 26 avril, les États-Généraux s'en rapportent pour le commerce de munitions de guerre que les sujets de la République font, nonobstant défense, avec les colonies américaines, aux mesures que la cour de Londres trouvera bon d'adopter pour y mettre empêchement,[1] il est à croire toutefois que cette contrebande occasionnera des brouilleries entre ces deux puissances et les refroidira insensiblement l'une envers l'autre. Les attraits invincibles de ce commerce engageront toujours, comme vous dites, les Hollandais à s'y livrer; de sorte que les Anglais se verront forcés, à la fin, d'en venir à la saisie des vaisseaux, ce qui néanmoins ne pourra être envisagé de sang-froid et fournira matière à éclat. Voilà mon sentiment sur les suites qui pourront résulter de cet objet; et comme je n'ai rien de nouveau à vous communiquer aujourd'hui, je finis la présente par prier Dieu etc.

Nach dem Concept. Federic.

24699. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 2 mai 1776.

La fermentation où, selon votre rapport du 22 d'avril, les affaires entre l'Espagne et le Portugal se trouvent,[2] ne me permet, à la vérité, plus de douter qu'elle n'éclate dans une guerre formelle entre ces deux puissances. Mais il me semble toujours que le sort des armes britanniques contre ses colonies en décidera, et que, s'il se déclare en faveur de la cour, l'Espagne balancera de dégainer tout de suite et attendra plutôt

[1] Thulemeier fügte noch hinzu: „La saisie des vaisseaux auxquels on pourrait reprocher une pareille contravention aux ordres du souverain, sera envisagée par la République comme légitime." — [2] Goltz berichtete: „La négociation entre l'Espagne et le Portugal . . . ne laisse plus beaucoup espérer un accommodement amiable."

des évènements plus favorables à faire éprouver au Portugal son ressentiment.

En attendant, les projets militaires du comte de Saint-Germain[1] font honneur à ses lumières et ne manquent pas de mérite; mais il est bien difficile de prendre des arrangements, sans avoir en main les fonds nécessaires pour les mettre en exécution.

Pour ce qui est de la proposition qu'on vous a faite relativement au commerce de bois,[2] je ne vois nulle nécessité de contracter pour son succès de nouvelles liaisons avec la cour où vous êtes; ses sujets peuvent tirer de mes États toutes sortes de bois, tant par Hamburg que par Stettin, de la même manière que les miens font venir les vins de France, sans qu'il soit besoin de pourvoir à la sûreté de ce commerce par un traité formel; de sorte que je ne puis qu'applaudir à la réponse que vous avez donnée à ce sujet.

D'ailleurs et comme il se confirme de plus en plus que la cour de Vienne n'est rien moins que d'accord avec la Porte sur ses limites en Moldavie, vous ne ferez pas mal de prêter l'oreille à ce qu'on dira et jugera de ces nouvelles anicroches, pour m'en rendre un compte exact et détaillé; et comme, au surplus, il règne partout une si grande tranquillité que je n'ai rien de nouveau à vous mander aujourd'hui, je me borne à prier Dieu etc.

Federic.

L'affaire du bois, vous pourrez l'ébaucher; car, dès que les Français en veulent pour leur marine, nous pourrons le leur fournir aussi cossu et aussi bon marché qu'ils ne peuvent l'acheter ailleurs.

Nach dem Concept; der in der Ausfertigung eigenhändige Zusatz nach Abschrift der Cabinetskanzlei.

24 700. A LA REINE DOUAIRIÈRE DE DANEMARK A COPENHAGUE.

[Potsdam] 3 mai 1776.

Madame ma Sœur. Les paroles me manquent pour exprimer à V. M. combien je suis sensible à toutes les marques de bonté qu'Elle

[1] Goltz berichtete: „Il espère au bout de quelques années, lorsque tous les nouveaux arrangements auront pris consistance, d'entretenir une armée de 220000 hommes, avec la même somme que coûtait l'ancienne si médiocre; mais dans ce moment présent il lui faut des fonds extraordinaires sur lesquels il ne peut convenir encore avec le sieur Turgot." Im folgenden schilderte Goltz die Zusammensetzung der geplanten neuen Armee. — [2] Neudi, Director des preussischen Comptoirs in Hamburg, hatte auf Weisung des Generaldirectoriums bei Goltz angefragt, „de quelle manière il pourrait établir un commerce de bois avec la marine française". Goltz hatte mit dem Agenten Montessuy — „qui fait des fournitures de bois pour la marine" — Rücksprache genommen. „Cet homme me témoigna comme quoi, pour mettre les particuliers qui feraient le

veut bien me témoigner. Je ne puis Lui en témoigner ma reconnaissance que par la candeur, la vérité et la fidélité qui doit constituer l'essence de cette correspondance respectable et si peu usitée entre les souverains. Mais, sans V. M., cette correspondance n'aurait pu se former ni subsister. C'est Elle qui daigna m'écrire avec une sincérité et une bonté si rare, si exemplaire que j'aurais eu à rougir, si je n'avais pas employé la même bonne foi dans mes réponses, moi surtout qui abhorre le style fallacieux et frauduleux que les politiques se permettent trop dans leurs négociations, et qui réellement les déshonore.

Il se pourrait bien que les négociations des Français avec les Anglais et des Espagnols avec les Portugais fussent de ce genre, cependant je doute que, dans l'épuisement où se trouve la France, elle se déclare ouvertement contre les Anglais, à moins que les Espagnols ne trouvent le moyen de les entraîner moitié malgré eux.[1] Le rappel du comte de Guines a eu pour raison, comme V. M. daigne le dire, des assurances trop fortes qu'il a données aux Anglais de la neutralité de la France. L'ambassadeur d'Espagne qui en fut instruit, en porta des plaintes amères à la cour dont M. de Guines devint le sacrifice.[2]

Mais, Madame, quand même une guerre sur mer et dans les Indes venait à être déclarée entre ces puissances, je ne vois pas comment le reste de l'Europe pourrait s'y intéresser. Ceux qui achètent du sucre et du tabac, s'embarrassent peu de le payer soit aux Français, soit aux Anglais, soit aux colonies, pourvu que le prix des marchandises ne hausse point; ce leur est égal à qui ils donnent leur argent. Il faudrait vouloir troubler de gaieté de cœur la tranquillité de l'Europe, pour se mêler des démêlés des autres auxquels personne n'est intéressé qu'eux-mêmes. La Russie n'y prendra certainement aucune part, mais on me fait appréhender que le comte Panin, dégoûté des affaires, médite en secret de s'en retirer.[3] Je suis persuadé que mon frère fera ce qu'il pourra pour lui inspirer plus de constance; cependant, je [ne] voudrais pas répondre de ce qui en arrivera. Je suis très persuadé que l'impératrice de Russie aura été flattée de la distinction dont le roi de Danemark a décoré son favori,[4] et qu'elle en sera reconnaissante.

commerce, à l'abri des chicanes si usitées dans les ports de France, il serait à désirer que les deux cours fissent un arrangement entre elles qui donnerait alors une protection assurée aux négociants . . . Je répondis ne pas voir la nécessité d'une pareille convention de cour en cour."

[1] Juliane Marie erneuerte, 20. April (ohne Ort), ihre Wünsche für die Genesung des Königs. „Tant que la Providence me conservera ce bonheur inestimable, je verrai assez indifféremment . . . le roi de France avec les autres augustes Bourbons méditer sans bruit de porter la guerre en Amérique; car on débite assez positivement que le rappel du comte de Guines n'a d'autre motif que des déclarations trop pacifiques, et que la France pense de se mêler du jeu dans le Continent opposé. V. M. saura bien faire en sorte que ces nations ne nous troublent pas notre Nord." — [2] Vergl. S. 14. — [3] Vergl. S. 11. — [4] Vergl. S. 9. 10.

J'ai été ces jours à Berlin. La Reine Sa sœur n'est pas encore entièrement remise de son érysipèle;[1] on a été obligé de lui faire une incision. V. M. rira de ce couple boiteux et de ces quatre jambes estropiées dont on n'en ferait pas une saine. Mais ce sont des suites de l'infirmité de l'âge qu'il faut supporter en patience. Quelque soit ma position, malade ou sain, agile ou estropié, rien ne changera ma façon de penser et mon attachement inviolable pour l'auguste personne de V. M., ainsi que la haute considération avec laquelle je suis, Madame ma Sœur, de V. M. le bon frère et fidèle beau-frère

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Reichsarchiv zu Kopenhagen. Eigenhändig.

24701. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A SAINT-PÉTERSBOURG.

[Potsdam] 4 mai 1776.

Mon très cher Frère. Je suis charmé, mon cher frère, de vous savoir arrivé à bon port à Pétersbourg, et surtout que vos incommodités se soient heureusement dissipées;[2] car je vous avoue que j'ai eu pendant tout le temps que vous êtes en chemin, de véritables craintes pour votre santé. On nous a donné des nouvelles de votre passage de la Dwina qui m'ont fait trembler; je bénis le Ciel de ce que tout cela s'est si bien terminé.

On m'écrit que l'Impératrice avait été indisposée pour s'être assujettie aux rigueurs du carême grec;[3] il serait à souhaiter que quelque évêque lui donnât dispense, car sa santé est plus précieuse à ses alliés et au vaste empire qu'elle gouverne, que ces macérations ne peuvent être agréables à Saint-Alexandre-Newski, et j'ai assez bonne opinion de l'archevêque Platon pour croire qu'il pense sur ce sujet comme moi.

Je suis charmé d'apprendre que le tableau d'acoustique et ceux de van der Werff aient été agréablement reçus de l'Impératrice;[4] je l'attribue plutôt à son indulgence qu'au fond de la chose; car que pourrait-on trouver qui fût digne de lui être offert? Je vous prie d'assurer le Grand-Duc de ma haute estime. Il a envoyé ici un major de son régiment[5] qui m'a apporté une lettre de sa part. Ce major ne retournera

[1] Vergl. S. 10. — [2] Prinz Heinrich entschuldigte sich, Petersburg 19. April, nicht selbst seine Ankunft angezeigt zu haben; „j'avais pris des maux de tête si violents que j'ai été forcé de prier le comte de Solms de vous présenter mes très humbles excuses." — [3] Bericht von Solms, Petersburg 16. April. — [4] Heinrich schrieb: „L'Impératrice m'a reçu avec toute la démonstration de bonté; elle a reçu les trois tableaux (vergl. Bd. XXXVII, 606) et la lettre que je lui ai présentée en votre nom (vergl. Bd. XXXVII, Nr. 24596), mon très cher frère, avec toutes les marques de la plus grande sensibilité." — [5] Fürst Wambolski (vergl. S. 53).

en Russie qu'à la fin de ce mois, de sorte que ma réponse[1] lui parviendra un peu tard.

J'ai été à Berlin, où j'ai trouvé ma sœur Amélie mieux qu'elle n'était, mon cher frère, à votre départ; son humeur se retrouve, et j'espère que son dernier accident ne troublera pas la tranquillité de ses jours.

Les nouvelles sont d'une stérilité prodigieuse. L'Impératrice-Reine part demain, le 5, pour Gorice; elle est de nouveau brouillée avec l'Empereur.[2] Le règlement des limites en Valachie a manqué, les Turcs n'y ont jamais voulu consentir;[3] c'est ce qui rend à présent le prince Kaunitz si souple envers la Russie, parcequ'il craint que toutes ses perfidies découvertes pourraient exciter l'impératrice de Russie à soutenir le Sultan contre les injustes prétentions de la cour de Vienne.

Ma santé commence un peu à se remettre, il n'y a que les jambes qui me portent de mauvaise grâce et qui me refuseraient leur service, si je ne les obligeais pas *nolentes volentes* à s'aquitter de leur devoir. Je ne vous écrirais sûrement pas ces misères, mon cher frère, si je ne connaissais l'intérêt que vous daignez prendre à un frère qui vous chérit et vous honore, et qui sera jusques au tombeau, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

24702. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A SAINT-PÉTERSBOURG.

Prinz Heinrich schreibt in einem chiffrirten Bericht, Petersburg 19. April: „Après les éclaircissements que j'ai pu prendre, depuis que je suis ici, il me paraît très certain qu'on ne pourra faire revenir l'Impératrice de la résolution qu'elle a prise, de rester neutre entre les Polonais et vous; que cette résolution doit être uniquement à elle et non point, comme on l'a cru, de ses favoris, lesquels tous sont plus portés pour vos intérêts que je n'ai jamais pu l'espérer. Il faut que j'ajoute qu'il n'est rien moins aisé que de faire revenir l'Impératrice d'une résolution qu'elle a prise; elle est une suite de l'idée qu'elle a conçue qu'il y a eu quelque connivence sur l'extension des limites entre vous, mon cher frère, et l'Impératrice-Reine. Mon devoir m'oblige à vous découvrir le vrai nœud de l'affaire, que le comte de Solms, par des considérations respectueuses, n'aura pas voulu découvrir clairement. J'emploierai certainement tous les soins possibles pour vos intérêts, mais je vous supplie de me donner une résolution décisive si, au cas qu'on ne puisse réussir de faire agir la cour de Russie en Pologne, pour que vos limites soient réglées sur le pied que vous désirez, et si elle refuse ses bons offices pour un accommodement avec la ville de Danzig, si, après cela, vous voulez, mon très cher frère, que les affaires en restent là, d'où il s'ensuivra qu'à la Diète prochaine rien ne serait réglé pour vous, ce qui pourrait avoir des conséquences encore plus sérieuses, ou bien si vous voulez faire usage de l'expédient que je vous ai proposé, celui de vous relâcher sur l'extension des limites et également sur le port de Danzig, à condition que vous receviez pour

[1] Nr. 24695. — [2] Vergl. S. 17. — [3] Vergl. S. 45.

dédommagement un terrain en Pologne le long de vos frontières de Silésie.[1] C'est l'unique moyen par lequel, autant que mes lumières me permettent d'en juger, on pourrait parvenir à terminer toutes ces affaires . . .

Je dois ajouter que le Grand-Duc est de cœur et d'âme dans vos intérêts. Il m'a beaucoup parlé à ce sujet et parle très bien."

Potsdam, 4 mai 1776.

Chiffre.

J'avais bien prévu, mon cher Frère, qu'il y aurait bien des difficultés dans cette négociation pour notre démembrement de la Pologne. Si nous ne pouvons pas obtenir les limites telles que le plan les contient, si nous ne pouvons pas nous accorder pour la ville de Danzig touchant une somme annuelle touchant les revenus du port, il faudra préférer les objets permanents de l'intérêt de l'État à un intérêt pécunier, à la vérité fort avantageux, mais dont il faudra rabattre quelque chose en faveur de la liaison intime qu'il nous convient de conserver avec la Russie, et si nous pouvons trouver un dédommagement sur la lisière de la Silésie, il faudra s'en contenter, faute de mieux. J'abandonne tout cela, mon cher frère, à votre prudence, à votre sagesse; vous êtes sur les lieux, vous pouvez beaucoup mieux juger que moi de ce qui peut être faisable ou de ce qui ne l'est pas, et [si] ce que demande l'objet important de demeurer lié à la Russie, peut [se] concilier avec les avantages de nos revenus.

Je suis charmé des bonnes dispositions du Grand-Duc, mais, dans le moment présent, la façon de penser de l'Impératrice décidera de cette affaire, qu'il faudra finir le moins mal que possible. Je suis etc.

Federic.

Nach dem eigenhändigen Concept; das Datum von der Cabinetskanzlei hinzugefügt.

24703. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 4 mai 1776.

Je vous adresse ci-joint ma réponse à la lettre de mon frère le prince Henri,[2] que j'ai trouvée à la suite de votre dépêche du 19 d'avril, et vous aurez soin de la remettre à S. A. R.

Il faut voir de quelle manière je pourrai obtenir le suffrage de la cour où vous êtes, pour l'arrangement de mes limites en Pologne.[3]

[1] Vergl. S. 26. — [2] Nr. 24702. — [3] Solms berichtete, dass er nach Empfang der Instructionen über die polnische Grenzregelung durch Prinz Heinrich die Verhandlung mit Panin habe eröffnen wollen, dass dieser aber, der leidend war, sich zunächst nur auf die Zusage seiner Unterstützung beschränkt habe. „Il a promis aussi d'engager l'Impératrice de se prêter aux désirs du Prince, frère de V. M., pour lui accorder un entretien dans lequel, se dépouillant l'une de son état d'Impératrice et l'autre de celui de Prince, ils pussent se parler amiablement sur ces affaires et concerter les moyens de les accommoder d'une manière convenable au bien et à l'intérêt des deux États alliés."

Dans le moment présent il m'importe infiniment de me le procurer, et je me persuade de plus en plus qu'étant d'accord avec elle, tout le reste de notre négociation en Pologne ira grand train et ne rencontrera point de difficultés. Pourvu que je puisse convenir avec elle sur ce qui me doit rester, je ne serai nullement embarrassé des Polonais, au lieu que, si elle veut rester neutre et abandonner l'arrangement de mes possessions au caprice de ces derniers, je prévois que je ne finirai point avec eux, et que la Diète prochaine passera, sans que mes acquisitions soient en règle et garanties par les deux autres cours copartageantes. Il s'agit donc de voir le succès de l'entretien que mon susdit frère se ménagera avec l'impératrice de Russie. Si S. M. I. ne veut pas acquiescer à mes propositions, il faudra bien y admettre des modifications et tâcher de se dédommager, d'un autre côté, des cessions qu'elle demandera. Mon frère est pleinement instruit de mes intentions, tant par rapport à Danzig que relativement aux autres anicroches que cette négociation a rencontrées jusques ici;[1] je lui ai abandonné entièrement mes intérêts, et comme je ne saurais jamais les confier en meilleures mains, je m'en rapporte absolument à sa prudence et à son savoir-faire d'arranger tout avec S. M. I. de la manière qu'il jugera la plus convenable.

Nach dem Concept. Federic.

24704. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Benoît berichtet, Warschau 27. April, über die erste mit den polnischen Commissaren am 25. abgehaltene Conferenz. Die Polen haben sich zunächst auf die Erklärung König Friedrichs berufen, die später besetzten Gebiete zurückzugeben, sobald der wiener Hof das gleiche gethan habe.[2] Sie haben darauf die später vorgenommenen Gebietserweiterungen als vertragswidrig bezeichnet. „Je m'en suis toujours tenu à mon principe de contradiction par rapport à la rivière en entier, et lorsqu'ils ont discuté sur les deux bords, je leur ai prouvé de quelle manière ils faisaient partie du tout. Le sieur Rzewuski, qui est un grand parleur, voulait absolument un exemple qu'une autre puissance au monde se fût emparée des deux bords d'une rivière qui devait constituer une limite. Je lui ai signifié que, quoique le traité où il était dit que la Netze doit nous appartenir en entier, n'eût besoin d'aucun exemple au monde, je pouvais cependant lui indiquer celui des Suédois.[3] On m'a répondu par beaucoup de criailleries, jusqu'à ce qu'à la fin je leur ai fait l'offre des seigneuries que V. M. a en Lithuanie,[4] comme une preuve de la disposition favorable dans laquelle V. M. était pour la République, et y ai ajouté tous les arguments nécessaires pour les convaincre de l'importance de cette cession et de l'utilité que la République pourrait retirer de ces nouveaux domaines. Ils m'ont répliqué qu'il leur était d'autant plus impossible d'accepter une compensation pareille, que la Lithuanie ne regardait en rien les citoyens de la couronne qui avaient perdu

[1] Vergl. Nr. 24656. — [2] Vergl. Bd. XXXVII, 484 und 597. 598. 617. — [3] Bei Auslegung des westfälischen Friedensvertrages (vergl. Bd. XXXIII, 521. 620; XXXIV, 4. 95). — [4] Serrey und Tauroggen (vergl. S. 5. 6).

leurs possessions, et que c'étaient celles-ci qu'ils avaient ordre de revendiquer, puisqu'ils seraient responsables à la Diète d'avoir travaillé pour la Lithuanie et non pas pour la couronne. Je leur ai fait comprendre que j'avais à faire à la République et non simplement à la couronne, que c'était à la République que j'offrais cette compensation."

Potsdam, 5 mai 1776.

Votre dépêche du 27 avril m'est bien parvenue, et quoique j'approuve les arguments que vous avez employés, selon son contenu, pour résoudre les objections faites à vos propositions par les délégués du Conseil permanent, je suis bien assuré que vous en avez plusieurs autres encore au fond du sac dont vous pouvez vous servir dans l'occasion et faire usage en cas de besoin. En effet, vous n'avez qu'à leur faire jeter un coup d'œil sur les extensions autrichiennes pour leur démontrer qu'elles embrassent, en disant peu, un terrain au moins au delà du double que n'emportent les miennes. Il me semble donc qu'en restituant à proportion et à peu près la moitié de ce que la cour de Vienne a rendu, c'est là tout ce qu'on peut équitablement prétendre.

En attendant, comme je viens de recevoir des lettres de mon frère le prince Henri, qui me marque avoir mis l'affaire en train à la cour de Pétersbourg,[1] je me flatte de me trouver dans peu à même de pouvoir vous communiquer son issue, laquelle vous mettra pour lors en état d'agir décisivement vis-à-vis de vos gens.

La distinction alléguée entre Lithuanie et États de la couronne ne saurait prendre couleur. Ces provinces prises ensemble constituent la République, de sorte que votre réponse cadre parfaitement bien là-dessus, et qu'il est égal de quelque côté que les restitutions se fassent, puisqu'elles accroissent toujours à la République.

Federic.

Nach dem Concept.

24705. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON A CONSTANTINOPLE.

Potsdam, 5 mai 1776.

Les intrigues de la cour de Vienne percent assez dans toute la conduite de la Porte vis-à-vis de la Russie. Tout ce qui s'est dit, selon votre dépêche du 3 d'avril, dans la conférence du 18 de mars, ainsi que la réponse même qui y a été rédigée,[2] paraît être dictée par cette cour, et, selon toutes les apparences, ce sont ses largesses qui ont dirigé la plume et la langue du reis-effendi.

Vous n'oublierez pas d'être attentif à tout ce qui se passera ultérieurement à cet égard, et de me marquer, en conformité de mes ordres précédents, la position actuelle des affaires entre la Porte et la Perse.

Nach dem Concept.

Federic.

---

[1] Vergl. Nr. 24702 und S. 61, Anm. 3. — [2] Vergl. dafür Nr. 24713.

24706. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 5 mai 1776.

L'Empereur que le voyage à Görz n'aurait qu'ennuyé, sera, à la vérité. bien aise que S. M. l'Impératrice-Reine, selon votre dépêche du 27 d'avril, y a entièrement renoncé;[1] mais d'ailleurs ce changement me paraît d'autant moins mériter quelque attention qu'il sera fort indifférent pour les affaires que ce voyage ait lieu ou non. Tout ce qu'on en peut inférer, c'est que S. M. I. et R. se laisse gouverner par ses femmes, et que, par déférence pour elles et pour son médecin, elle a abandonné son premier plan, quoique elle avait déjà sacrifié à son exécution une somme très considérable d'argent. En général aurez-vous observé à cette occasion que cette Princesse est fort sujette à changer de résolution. Il en est de ce voyage comme de celui de l'année passée pour voir les camps en Hongrie; l'un et l'autre était résolu, et lorsqu'on en vint à se mettre en chemin, tout fut changé et contremandé, et l'Impératrice-Reine resta à Vienne.

Ein Erlass an Gaffron (Nr. 24705) wird zur Beförderung übersandt.

Nach dem Concept. Federic.

24707. AUX MINISTRES DU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Finckenstein und Hertzberg berichten, Berlin 4. Mai: „Swieten vient de nous remettre la note ci-jointe, par laquelle il propose de la part de l'Empereur que V. M. veuille bien relâcher et renvoyer dans leur patrie les sujets hongrois, nommés *Granitzer*, spécifiés dans la liste également ci-close,[2] qui, ayant été fait prisonniers dans la dernière guerre, se trouvaient encore au service ou dans les États de V. M., et il offre en même temps que S. M. I. renverrait, de son côté, les sujets de V. M. qui, depuis la dernière guerre, pourraient se trouver encore dans ses États et qui lui seraient spécifiés. Il a ajouté de bouche que l'Empereur faisait cette proposition à V. M. par un principe d'humanité, et qu'il souhaitait de traiter cette affaire avec Elle d'ami à ami."

Die Minister erinnern an die Auswechslungs-Verhandlungen, die auf Grund des Artikels VIII des Hubertusburger Friedens stattfanden, aber nach Austausch von 1900 Kriegsgefangenen 1764 trotz aller preussischen Gegenvorstellungen durch die Erklärung des österreichischen Commissars abgebrochen wurden, „qu'il ne se trouvait plus des sujets prussiens au service de l'Impératrice-Reine qui voulussent retourner dans leur patrie, que les autres voulaient rester à son service, de sorte que la cour de Vienne abandonna alors plus de 1600 de ses sujets, parceque le général Lacy et d'autres qui avaient un grand nombre de

[1] Riedesel berichtete: „Les représentations du médecin de S. M. l'Impératrice ont engagé S. M. I. de renoncer au voyage à Gorice (vergl. S. 49) . . . L'Empereur a contribué lui-même à empêcher ce voyage, puisque toutes les femmes qui environnent S. M. l'Impératrice-Reine, prétendaient qu'elle exposait sa santé à l'entreprendre." — [2] Das der (undatirten) „Nota" beigefügte „Total-Verzeichniss" umfasst 113 namentlich aufgeführte Ungarn.

sujets prussiens dans leurs régiments, n'avaient pas envie de les rendre.[1] ... Il paraît que l'Empereur lui a fait changer de principe, et qu'on veut rétablir à présent l'échange réciproque des sujets qui fut interrompu alors." Die Minister bitten um Weisungen für die Antwort an Swieten. „La plus grande difficulté sera comment spécifier les sujets de V. M. qu'Elle pourrait réclamer, ou si l'on voudrait convenir de se rendre réciproquement les sujets de bonne foi et en nombre égal."

Potsdam, 5 mai 1776.

Vous avez bien raison dans votre rapport d'hier. La proposition de l'Empereur de nous rendre réciproquement les sujets qui se trouvent dans notre service, sera d'une exécution très difficile, et le meilleur sera d'éloigner cet échange de bonne manière. Votre susdit rapport y fournit même des prétextes très plausibles. Pour cet effet, vous n'avez qu'à rappeler au baron de Swieten toutes les peines que je me suis données déjà en 1764 pour satisfaire à la stipulation de l'article VIII du traité de Hubertusburg, sans que j'aie pu y réussir; que tout ce que j'avais pu obtenir alors, se réduisait à 1900 têtes qui avaient été échangées, et que le commissaire de sa cour[2] avait été le premier à rompre cette commission, sous prétexte qu'il ne se trouvait plus de sujets prussiens au service de sa souveraine, tandis qu'il y en avait encore bon nombre, surtout de mes régiments de Prusse, engagés dans ceux du prince Charles de Lorraine et du général Lacy, qu'on n'avait pas envie de rendre. Vous y ajouterez cependant que, quand même je voudrais, pour faire plaisir à l'Empereur, me prêter à sa proposition, cette opération serait bien pénible et difficile, sans qu'on pût se flatter de la finir à notre satisfaction réciproque, et que, quand même on surmonterait, à la fin, toutes les difficultés de déterrer ces différents sujets, il était tout naturel à s'attendre que plusieurs en seraient morts, d'autres établis et d'autres, enfin, qui, par des mariages ou d'autres liaisons qu'ils avaient contractées, ne voudraient plus retourner dans leur patrie; de sorte que tout le succès de ces recherches se réduirait à bien peu de chose et ne serait point proportionné aux peines qu'on se donnerait pour l'obtenir; au lieu que, si la cour de Vienne s'était prêtée aux représentations que je lui ai fait faire, tant par mon ministre d'État de Rohd que par les généraux de Ried et de Nugent, cette affaire eût pu s'arranger, il y a longtemps, à notre satisfaction réciproque et avec bien plus de facilité qu'à l'heure qu'il est.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

24708. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 6 mai 1776.

Vos dépêches du 23 et du 26 d'avril me sont entrées à la fois. Le gouvernement britannique a grand tort de traiter en bagatelle les

[1] Vergl. Bd. XXIII, 533; XXIV, 421; XXV, 390. 391. — [2] Oberst Rasp.

affaires de ses colonies;[1] elles me paraissent, au contraire, d'une très grande importance pour la nation, et si les troupes d'Allemagne qu'elle y destine, sont si retardées dans leur transport, leur arrivée tardive en Amérique quadruplera les frais de cette guerre, dont la prolongation deviendra toujours plus critique pour la mère-patrie. Il se peut donc très bien, ainsi que vous le présumez, que ces affaires ne seront pas terminées, sans qu'il en résulte une guerre générale. En attendant je puis regarder toutes les fausses démarches que l'Angleterre fait, d'un œil fort indifférent, et ses sottises ne me touchent point; mais tout ce qui me surprend, c'est que depuis longtemps on n'a aucune nouvelle ultérieure d'Amérique et qu'on ne sait rien de ce qui s'y passe actuellement.

Au reste, la guerre entre l'Espagne et le Portugal me paraît inévitable.

Federic.

Nach dem Concept.

24709. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 6 mai 1776.

Selon votre dépêche du 25 d'avril, la question reste encore indécise s'il existe déjà effectivement un nouveau traité de subsides entre la France et la Suède.[2] Il y a la même variété dans les avis que j'ai trouvé moyen de me procurer d'ailleurs à ce sujet, et il est toujours fort problématique si les remises que la France a faites depuis quelque temps en Suède, sont à compte des arrérages ou de quelques nouveaux subsides. Je sais par un très bon canal[3] qu'en 1771 les premiers ont été réglés et fixés à 520 000 ducats, payables en trois ans, que cependant les payements ne se sont faits qu'avec peu d'exactitude; que la France les a même suspendus immédiatement après la révolution de 1772; que ce n'est qu'après le retour du comte de Vergennes qu'on a trouvé moyen de les faire continuer, et qu'une bonne partie des remises qui se sont faites depuis ce temps-là, [a] été en acquit de ces arrérages. Une bonne lettre de Stockholm, écrite au mois de janvier, paraît même confirmer cette opinion, puisqu'elle porte en autant de termes: qu'on y attendait avec impatience le quartier échu des subsides ordinaires qui était de 500 000 livres.[4] Or je sais qûe depuis on a tiré sur les frères

[1] Maltzan berichtete, London 23. April, dass die zweite hessische Division noch keinen Marschbefehl erhalten habe und daher frühestens erst im August in Amerika eintreffen könne, „de sorte que cette campagne est perdue par les bons arrangements du ministère". — [2] Vergl. S. 21. — [3] Das folgende beruht auf Berichten von Hecht, die indessen nicht mehr erhalten sind. Am 3. Mai wird Hecht beauftragt, seine Nachforschungen fortzusetzen. — [4] Nostitz hatte, Stockholm 23. Januar, berichtet, dass die rückständigen Subsidien nach dem Kriege 15 Millionen Livres betragen hätten und dass auf dem Reichstag von

Boué à Hamburg 100 000 et qu'on les a prévenus d'une traite de 3 à 400 000 autres, ce qui ferait la somme totale des 500 000 livres susmentionnés. Un autre avis qui m'est revenu d'une tout aussi bonne source et d'une personne qui, par ses liaisons en France, aussi bien qu'en Suède, est plus à portée que tout autre de savoir le fond de l'affaire, prétend cependant qu'il existe effectivement un nouveau traité de subsides entre ces deux couronnes, et que les remises qui se faisaient de temps en temps, étaient pour compte de ces nouvelles sommes; de sorte qu'il reste toujours indécis lequel de ces différents avis est le plus fondé. Ce nœud gordien ne saurait cependant tarder à se résoudre, et si après la susdite traite de 3 à 400 000 livres, dont cependant jusques ici l'on n'a pas encore des nouvelles qu'elle se soit effectivement faite, les remises cessent, il n'est plus à douter que toutes celles qui se sont faites, ne soient à compte des arrérages de l'ancien traité de subsides, tout comme, si la France continue à en faire passer, elles seraient à regarder comme une suite de quelque nouvelle stipulation. Peut-être trouverez-vous moyen d'examiner de plus près ces différents avis et d'approfondir ce mystère de la politique française; et comme il m'importe de savoir ce qui en est, vous ne discontinuerez point d'y donner tous vos soins, afin de distinguer le vrai du faux et me donner sur ce sujet des notions sur lesquelles je puisse tabler.

En attendant, ce que vous me marquez des conditions de ce prétendu nouveau traité,[1] paraît se contredire à certains égards, et j'ai de la peine à combiner un subside de 4 millions et demi avec l'éloignement que vous attribuez à la France de renouveler ses anciennes liaisons avec la Suède. D'ailleurs il n'y a nulle apparence que la première ait à appréhender d'être entraînée dans une guerre par ses liaisons avec la Suède. Personne [n']a envie d'attaquer celle-ci, et je me réfère, à ce sujet, à ce que je vous en ai mandé précédemment.

Mais quant au bruit sourd d'un traité avec l'Angleterre,[2] vous avez bien raison de n'y ajouter aucune foi. Il me paraît tout aussi incompréhensible qu'à vous que ces deux puissances rivales puissent jamais être d'accord, et ce concert est d'autant moins à concevoir dans le

1765 ihre Abzahlung in viermonatlichen Raten zu 500 000 Livres geregelt wäre, „en sorte que le total en aurait été acquitté en 1772. Mais la France n'a jamais tenu les termes . . . Ce qu'il y a de certain, c'est que, depuis le mois de mai dernier, la France n'a point payé d'arrérages."

[1] Goltz berichtete: La France „propose de s'obliger à fournir à [la Suède] un subside de 4 500 000 livres par an, dans le cas seulement où elle serait attaquée par la Russie ou par quelqu'autre cour du Nord . . . Les engagements de la Suède envers la cour de Versailles se bornent à prévenir à temps cette dernière de toutes ses démarches et à se diriger dans les affaires de quelque importance d'après les impulsions de cette même cour. Ces propositions, si elles sont fondées, décèlent assez l'éloignement de la France de renouveler ses anciennes liaisons avec la Suède." — [2] Goltz fügte dieser Meldung hinzu: „Sur quels engagements il peut être fondé, c'est ce que je ne puis pas concevoir."

moment présent où la France a fait partout la contrebande et a porté par là à son comble la jalousie de la nation britannique.

Nach dem Concept. Federic.

24710. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 6 mai 1776.

Vous me ferez plaisir de suivre attentivement, ainsi que vous me le faites espérer par votre dépêche du 30 avril, les progrès, quoique lents, que pourra avoir l'emprunt auquel la Suède fait travailler là où vous êtes,[1] et de me rendre toujours compte de tous ceux qui s'y négocieront dans la suite. C'est une matière intéressante, sur laquelle il importe d'être informé. Je me flatte donc que vous y donnerez tous vos soins pour en être instruit et prévenir qu'aucune négociation sur cet objet ne vous échappe. N'ayant autre chose à vous dire aujourd'hui, je prie Dieu etc.

Federic.

Nach dem Concept.

24711. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A SAINT-PÉTERSBOURG.

[Potsdam] 6 mai 1776.

Mon cher Frère. Je vois, mon cher frère, que les jeûnes et puis es couches de la Grande-Duchesse vous ont privé pour quelque temps du prix le plus flatteur de votre voyage; qui était celui de voir, d'entendre et d'admirer l'Impératrice de près;[2] mais le jeûne est fini, et je fais mille vœux pour que les couches de la Grande-Duchesse soient heureuses, et alors rien ne vous empêchera de satisfaire vos désirs.

En attendant, vous avez vu les beaux établissements que l'Impératrice a faits à Pétersbourg, et les effets de sa charité éclairée pour l'éducation de la jeunesse.[3] Mais ce qui lui mérite à jamais la bénédiction de ses sujets, ce sont les sages lois qu'elle vient de promulguer, dont on m'a expliqué une partie.[4] Elle devient la législatrice de ses vastes États, et elle fait connaître l'équité à des peuples dont à peine on connaissait le nom en Europe, comme ceux du Jaik et de Kamtschatka. C'est cette grande Princesse qui a mis en exécution les sages projets

[1] Vergl. S. 34. 35. — [2] Prinz Heinrich schrieb, Petersburg 23. April: „C'est depuis avant-hier que la Grande-Duchesse a donné le premier signe d'un accouchement prochain; elle a senti de vive douleur. Depuis ce moment l'Impératrice est enfermée chez elle, le Grand-Duc ne la quitte pas, et on ne voit plus la cour.“ — [3] Der Prinz berichtete über den Besuch des von Katharina II. gegründeten adligen Fräuleinstiftes. — [4] Das Reglement für Einführung der Statthalterschaftsverfassung (vergl. Bd. XXXVII, 348. 538).

de l'empereur Pierre Ier, si elle éclaire ses sujets par de bonnes lois; d'autre part elle perfectionne cette marine que Pierre Ier ne put qu'ébaucher. On dit, mon cher frère, que vous jouirez du spectacle de cette flotte montée de tous ces héros qui ont porté la gloire de l'Impératrice au bout de la Méditerranée et du Pont-Euxin. Ce sera le plus superbe spectacle de toute l'Europe; les autres ne sont que des marionnettes en comparaison.

Je ne puis vous rien mander de fort intéressant d'ici; un vieux goutteux qui ne quitte guère le coin de son feu, ne fournit pas beaucoup de nouvelles. Je commence à marcher un peu mieux que je n'ai fait, cependant les forces ne veulent pas encore revenir.

On me mande de Vienne que l'Impératrice-Reine n'ira point à Gorice, parceque son médecin et ses dames ne l'ont pas voulu.[1]

A présent les Turcs se sont accommodés avec les Autrichiens touchant leurs frontières, mais les Autrichiens ont été obligés de rabattre une partie de leurs possessions.[2]

J'ai reçu avec bien du plaisir les lettres du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse;[3] si je n'y réponds pas à présent, c'est par circonspection, et je me réserve de les féliciter, veuille le Ciel, après les heureuses couches de la Grande-Duchesse.

Le prince héréditaire de Darmstadt est venu ici depuis deux jours,[4] et je m'entretiens souvent avec lui sur le sujet de ses augustes parents de la Russie. Il va épouser la jeune princesse de Württemberg, notre petite-nièce.[5]

C'est en faisant les vœux les plus sincères, mon cher frère, pour votre conservation que je vous prie de me croire avec la plus parfaite tendresse et la plus haute estime, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

24712. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A SAINT-PÉTERSBOURG.

Prinz Heinrich schreibt in einem chiffrirten Berichte, Petersburg 23. April: „Vous serez surpris peut-être, mon très cher frère, de ce que je tarde à m'ouvrir au prince de Potemkin. Quoiqu'il me paraît bien disposé à rendre service, je suis cependant obligé encore à une grande circonspection. Le prince Orlow,

[1] Vergl. S. 64. — [2] Vergl. S. 71. 72. — [3] Grossfürst Paul dankte (in einem undatirten Schreiben) für einen von Prinz Heinrich überbrachten (nicht vorliegenden) Brief des Königs mit Wünschen für die bevorstehende Entbindung der Grossfürstin und für die zu erwartende Nachkommenschaft: „Je mettrai tous mes soins pour me rendre digne, moi et mes futurs enfants, de votre bienveillance et de vos bontés dans toutes les occasions.“ Ebenso dankte Grossfürstin Natalie, Petersburg 9. April (a. St.), für ein (nicht vorliegendes) Schreiben des Königs mit Wünschen für ihre Entbindung. [Charlottenburg. Hausarchiv.] — [4] Vergl. S. 21, Anm. 3. — [5] Vergl. S. 21.

le comte Orlow et le comte Panin qui tous ont un degré de faveur, seraient offensés, si je me jetais à la tête du favori. Il faut observer encore que la faveur peut changer, et qu'on se ferait des ennemis de tous ceux qui le sont du favori . . .

Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans le fond du cœur, l'Impératrice est toujours portée pour votre alliance, et qu'elle ne changera point, mais que, dans l'affaire de vos limites et de Danzig,[1] il y entre un peu de caprice, un peu de fantaisie de femme et un peu de point d'honneur, mal placé à la vérité, mais difficile à vaincre. Je crois cependant que, si vous voulez, mon très cher frère, il y aura un moyen de trouver un arrangement pour resserrer les nœuds de l'ancienne amitié, et moins onéreux à vos intérêts que je l'ai d'abord craint. Ce que je puis dire, est bien vague, et je doute fort qu'avant quinze jours je serai en état de vous donner des nouvelles plus certaines. La paresse des ministres, le goût de la frivolité et des plaisirs est à un excès plus grand qu'il n'était la première fois que j'étais ici.[2] A tout ceci il faut ajouter que, quoique les affaires intérieures du pays ne soient rien moins que sur un bon pied, on [n']est pas cependant plus modeste, et la vanité est plus forte qu'elle ne l'a jamais été." Der Prinz übersendet zwei Schreiben des Grossfürsten Paul und der Grossfürstin Natalie.[3]

Potsdam, 7 mai 1776.

Chiffre.

On ne peut, mon cher Frère, agir avec plus de prudence et de circonspection que vous en faites paraître, dans la cour où vous vous trouvez; je ne suis pas impatient du tout, et j'attends du temps et de votre sagesse les bonnes suites de cette négociation. Le premier point est de conserver cette alliance; le second est que nos intérêts en souffrent le moins que possible. Il est bien vrai que, si l'on nous fait fortement rendre gorge, il se trouvera que, par ce partage de la Pologne, les Autrichiens auront trop eu d'avantages sur nous; mais, en revanche, nous serons sûrs de la Russie, dont le nom seul peut arrêter la mauvaise volonté de nos ennemis. Je ne pense ni à aujourd'hui ni à demain, mais à la postérité.

J'ai bien cru, mon cher frère, qu'après la guerre heureuse que la Russie vient de terminer avec les Turcs, elle se sentirait enfler le courage et, comme elle a joui du même bonheur dont jouit Louis XIV les belles années de son règne, elle prendrait la même morgue; l'amour propre des hommes se fait aisément illusion, et il s'attribue ce[4] qui n'est dû qu'à la Fortune. Mais comme nous sommes trop petits pour inspirer de la jalousie, il faut espérer que ce sera envers les Autrichiens ou les Français ou les Suédois qu'ils voudront marquer de la hauteur; nous n'aurons que des complaisances pour la Russie; cela doit satisfaire la vanité plutôt que de l'irriter. Je suis charmé des bonnes dispositions du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse; veuille le Ciel les conserver dans ces sentiments.

On croit pour sûr que l'Espagne fera la guerre au Portugal, et qu'il ne se passera pas une année que la France et l'Espagne ne soient

[1] Vergl. S. 26. 60. 61. — [2] Im Winter 1770/71. — [3] Vergl. S. 69. Anm. 3. — [4] Vorlage: „que ce".

en guerre avec l'Angleterre.[1] Alors les Anglais rechercheront les Russes plus que jamais. Je vous prie de me dire à quoi vous croyez que les Anglais pourront porter l'Impératrice. Car, si la Russie donne des secours à l'Angleterre, cela pourrait devenir une guerre générale.

J'attends très patiemment, mon cher frère, de vos nouvelles, les affaires ne sauraient être en de meilleures mains que les vôtres, et je suis très persuadé que, si vous ne réussissez pas, il n'y aura pas de votre faute. C'est avec ces sentiments que je suis etc.

Federic.

Nach dem eigenhändigen Concept; das Datum von der Cabinetskanzlei hinzugefügt.

---

24 713. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 7 mai 1776.

Fidèle ami de S. M. l'Impératrice et de toute sa maison impériale, j'ai pris la part la plus vive et la plus sincère à ses tendres inquiétudes à l'approche du terme de S. A. I. la Grande-Duchesse,[2] et en redoublant mes vœux les plus ardents pour son heureux accouchement, j'attends d'un moment à l'autre d'en apprendre l'agréable nouvelle; peut-être me parvient-elle encore avant le départ de la présente, ainsi que votre dépêche du 23 d'avril me donne lieu de l'espérer, et je serai au comble de ma joie, si je puis la finir par des félicitations sur la naissance d'un prince, objet de tous mes vœux.

En attendant, mes lettres de Constantinople du 3 d'avril portent l'empreinte manifeste de l'ascendant que la cour de Vienne gagne sur les dispositions de la Porte, et de ses suggestions secrètes pour l'animer à ne point remplir les engagements de sa dernière paix avec la Russie. Le parti[3] que le reis-effendi a pris de ne point faire passer par les bureaux ce qu'il traite entre quatre yeux avec l'internonce, fournit une preuve incontestable de l'intimité entre ces deux ministres et dérobe entièrement à la connaissance des autres ce qui a été arrêté dans la dernière conférence du 13 de mars et suivantes, dont il a été impossible même au prince Repnin de pénétrer l'objet. On presume seulement

[1] Goltz berichtete, Paris 25. April: „On ne doute presque plus ici de la rupture entre l'Espagne et le Portugal . . . [Le roi d'Espagne] attendra sans doute de faire commencer les hostilités que la tournure des affaires de l'Angleterre avec ses colonies soit plus débrouillée.“ — [2] Solms berichtete, dass die Geburtswehen in der Frühe des 21. April begonnen hätten, dass allerlei Befürchtungen bereits laut geworden seien, dass aber einige Zeilen, die Katharina II. an Prinz Heinrich über den Zustand der Grossfürstin Natalie eigenhändig gerichtet habe, allgemein beruhigend gewirkt hätten. — [3] Das folgende bis zum Schluss des Absatzes nach dem Bericht Gaffrons, Konstantinopel 3. April (vergl. Nr. 24705).

qu'on y a réglé la démarcation en Moldavie, et qu'on y est convenu de partager en portions égales la forêt de Chozim que la cour de Vienne a voulu garder seule; et quoique, malgré cela, on prétende que cette démarcation rencontre encore quelques difficultés, on peut pourtant s'attendre que le reis-effendi, par sa grande prédilection pour cette cour, trouvera bien moyen de les écarter. Mais l'occasion où il a le plus paru que ce ministre ne se conduit que par ses impulsions, c'est lorsqu'il s'est agi de la réponse à donner au prince Repnin à son audience de congé. Tout le ministère ottoman s'était donné, depuis quinze jours, la torture pour la dresser, et son plus grand embarras venait de ce qu'il ne savait que dire sur l'article des Tartares. Enfin le projet en a été arrêté dans une grande conférence, tenue, le 18 de mars, chez le mufti, où le reis-effendi a pris occasion, en présence du Sultan, de faire contre Murad Molla une sortie dont l'effet a été de redoubler son pouvoir chancelant. »Vous critiquez,« doit-il avoir dit à Murad, »ma conduite avec le ministre de Vienne, et vous donnez dans tout ce que vous insinuent les Russes que vous fréquentez; sachez que la cour de Russie voudrait nous voir en guerre avec l'Autriche. Celle-ci, d'un autre côté, et la France nous harcèlent sans cesse de tenir ferme sur l'article des Tartares. Les démonstrations guerrières de l'Autriche justifient le parti que j'ai pris de céder. En paix avec l'Autriche, nous trouverons toujours moyen d'éluder l'exécution du dernier traité de paix. En guerre avec les Autrichiens, il faudrait bien exécuter tout à la lettre, ou nous aurons deux ennemis à la fois à combattre. Ravisez-vous donc ou proposez un remède.« Le Sultan y a applaudi, et, en approuvant la conduite du reis-effendi, il a ordonné au grand-vizir de ne rien faire sans consulter ce grand homme.

Quoique je ne doute nullement que la cour où vous êtes, ne soit déjà informée de toutes ces anecdotes immédiatement par le prince Repnin, j'ai cependant bien voulu vous les confier également, afin d'en faire l'usage convenable dans vos entretiens avec le comte de Panin et lui faire observer la grande prépondérance de l'Autriche à la Porte et son empressement de l'éloigner de satisfaire à ses engagements vis-à-vis de la Russie.

Au reste, je sens bien que notre négociation pour l'arrangement des limites en Pologne ne saurait faire des progrès qu'après que la Grande-Duchesse sera accouchée et le comte Panin assez rétabli pour vous voir et vous entretenir sur ce sujet.[1] Mais je continue toujours à me flatter que mon frère le prince Henri trouvera bien moyen de finir cette affaire à ma satisfaction et autant que les conjonctures voudront le permettre. Cependant ce délai ne laisse pas d'embarrasser ma négociation entamée en Pologne, et je ne vois pas trop comment le comte de Stackelberg pourra ou voudra la favoriser, avant de savoir

[1] Vergl. S. 61.

que je suis effectivement d'accord avec sa cour sur les restitutions à faire. Quoi qu'il en soit, j'ordonnerai au sieur Benoît de faire une tentative auprès de ce ministre pour voir jusques où il pourra l'engager à s'intéresser en ma faveur,[1] bien que vous sentirez vous-même que je ne pourrai rien conclure définitivement, avant que je sache jusques à quel point la Russie aura approuvé mes propositions.

Die chiffrirte Antwort des Königs an Prinz Heinrich (Nr. 24712) wird zur Zustellung übersandt.

Nach dem Concept. Federic.

24714. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 7 mai 1776.

Quoique je prévois que le comte de Stackelberg ne pourra vous assister efficacement dans l'affaire de l'arrangement de mes limites qu'après qu'il sera instruit au juste en combien ses démarches seront approuvées à cet égard de sa cour, je trouve bon toutefois, sur ce que mes lettres de Russie d'aujourd'hui[2] portent, qu'on avait lieu d'espérer que l'ambassadeur de cette cour impériale, qui est sincèrement attaché à notre système et qui est parti avec la résolution d'étendre, autant qu'il sera possible, les instructions de sa cour pour le maintenir en Pologne, qui en a réitéré les assurances à mon frère le prince Henri[3] et à qui la chute de la faveur du comte Branicki facilitera aussi beaucoup les opérations, emploiera tous ses efforts pour seconder solidement votre négociation — je trouve bon, dis-je, de vous enjoindre par ces motifs à porter cet ambassadeur de vouloir bien, en attendant qu'on reçoive des nouvelles positives de la résolution de la Russie sur cet objet et qu'on sache précisément jusqu'où elle consentira dans la rétention et restitution de nos extensions en Pologne, concourir avec vous pour travailler à adoucir les Polonais en notre faveur et les disposer à se dépouiller de l'aigreur qu'ils ont constamment témoignée jusqu'à présent dans les plus grandes bagatelles envers nous. En réussissant à déraciner de leurs esprits le préjugé de partialité contre nous, vous accélérez infiniment la poursuite et le succès de votre négociation, de sorte que vous vous y expliquerez de votre mieux et tâcherez surtout d'engager ledit ambassadeur d'y vouloir bien coopérer de son côté.

Federic.

Nach dem Concept.

---

[1] Vergl. Nr. 24714. — [2] Bericht von Solms, Petersburg 23. April. — [3] Vergl. S. 26.

24715. A LA PRINCESSE DE WÜRTTEMBERG A MONTBÉLIARD.

[Potsdam] 7 mai 1776.

Ma chère Nièce. Vous serez sans doute très surprise et très étonnée de ce que je vais vous écrire; mais vous savez à quelles vicissitudes les choses humaines sont sujettes. La grande-duchesse de Russie vient de mourir,[1] on a jeté les yeux sur votre fille qui a été promise au prince de Darmstadt, et l'on me fait les plus fortes instances pour vous la demander.[2] Comme le prince de Darmstadt est ici,[3] on m'a donné commission de le faire désister de sa promesse. Vous comprenez qu'il faut que votre fille devienne grecque. J'espère et je me flatte que vous et votre mari consentiront à un mariage aussi avantageux pour la famille. Si cela est, mandez-moi tout de suite quand vous pourrez arriver à Berlin avec votre fille. Le Grand-Duc y viendra lui-même, et vous la conduirez jusqu'à Memel où elle sera reçue par une cour qui la mènera à Pétersbourg. L'Impératrice vous donnera 60 000 roubles pour votre voyage, et cela donnera lieu à de bonnes pensions dont vous, votre mari et vos enfants ont le plus grand besoin. J'espère par là de contribuer au bien-être de vous tous ensemble; rien de plus heureux ne pouvait vous arriver. Il faut que j'aie une réponse prompte, car on est impatient à Pétersbourg de savoir à quoi s'en tenir. Il faut que le courrier qui vous apporte cette lettre, me rapporte une réponse prompte. Tout cela ne vous constituera dans aucune dépense, il ne faut qu'une couple d'habits pour votre fille, et vous recevrez les intérêts de tout cela au centuple. Je conçois que tout ceci vous surprendra, mais j'espère en même temps que, comme vous êtes femme de résolution, vous prendrez celle que je désire, qui est de toper aux avantages qui se présentent à vous. En attendant votre réponse avec la plus grande impatience, je vous prie de me croire avec toute la tendresse possible, ma chère Nièce, votre fidèle oncle

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Geheimen Hausarchiv zu Stuttgart. Eigenhändig.

24716. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 8 mai 1776.

Le sujet de la visite de l'Empereur chez le prince de Kaunitz est tout aussi difficile à pénétrer que celui de la mauvaise humeur de ce premier-ministre. Il se peut que la première n'ait roulé que sur des bagatelles ou d'autres affaires intérieures de la cour où vous êtes; mais pour en décider, il faudrait être plus au fait que je ne le suis,

[1] Am 26. April. — [2] Vergl. Nr. 24718. — [3] Vergl. S. 69.

de l'esprit qui y règne. Quant à l'air morne du prince de Kaunitz, au contraire, je ne saurais en imaginer que deux motifs. Ou c'est le voyage de mon frère le prince Henri en Russie ou le mauvais succès de la négociation de la cour de Vienne avec la Porte au sujet des limites en Moldavie, qui rident son front. Dieu sait quelle mouche l'a piqué.

Mais pour l'Impératrice-Reine,[1] sa conduite dans le voyage de Görz indique une grande faiblesse à se laisser gouverner par son médecin et ses femmes. Un simple rhume est un motif bien chétif de renoncer à un voyage si longtemps résolu, fixé et annoncé à différentes reprises, et je lui aurais supposé plus de fermeté dans sa façon de penser et d'agir.

C'est tout ce que la stérilité actuelle des nouvelles me permet de répondre à votre dépêche du 1er de ce mois.

Federic.

Nach dem Concept.

24717. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 8 mai 1776.

Le contenu de votre dépêche du 1er de ce mois, aussi bien que celui de son post-scriptum de la même date, ne fournit aucune matière à nouvelles instructions. Mes ordres antérieurs vous ont prévenu sur tout ce dont il y est question. Je m'y réfère donc et nommément à ceux du 21 avril et 1er de mai,[2] qui vous dirigeront dans la conduite à tenir, tant par rapport aux affaires de Pologne même, à l'égard desquelles vous agirez d'après les instructions du comte de Stackelberg et d'un parfait concert avec cet ambassadeur, que pour ce qui regarde le péage qu'on demande pour les chevaux de remonte de ma cavalerie qui passent ce royaume.[3] Comme on l'exige également des Autrichiens, je veux me dispenser de ce payement aussi peu que de celui de la somme pour la caisse commune,[4] laquelle il faut bien fournir, quelque peu d'utilité qui puisse en revenir, puisque les deux autres puissances y contribuent leur contingent. Il me reste ainsi d'apprendre, en conséquen[ce] de ce qui vous est enjoint, ce qu'on demande de péage par cheval, pour pouvoir prendre mes arrangements pour la somme totale à envoyer pour le nombre des chevaux que je fais acheter là-bas. En attendant vos éclaircissements là-dessus, je prie Dieu etc.

Nach dem Concept. Federic.

---

[1] Nach Riedesel bedauerte Maria Theresia den Verzicht auf die Reise nach Görz (vergl. S. 64), da, wie sie erfahren habe, das Königspaar von Neapel sie dort mit seinem Besuche zu überraschen plante. — [2] Nr. 24674 und 24697. — [3] Vergl. S. 55. — [4] Benoît schrieb: „Je souhaite que les 20000 ducats que V. M. destine de nouveau pour la caisse commune (vergl. S. 39), . . . produisent l'effet désiré, mais j'avoue que je ne conçois pas encore comment, par le moyen de cet argent, on veut faire tenir une Diète unanime.“

24718. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A ZARSKOE-SELO.

Prinz Heinrich schreibt, Zarskoe-Selo 27. April: „Solms vous aura écrit hier, mon très cher frère, les tristes circonstances qui m'ont absolument empêché de vous assurer moi-même de mes devoirs.[1] Je dois ajouter qu'étant arrivé ici ce matin, l'Impératrice m'a fait chercher tout de suite, et quoiqu'elle était incommodée, elle m'a parlé au sujet du mariage du Grand-Duc; elle m'a ordonné de vous prier instamment de rompre les engagements qui sont pris entre le prince de Darmstadt et la princesse de Württemberg,[2] à quoi elle espère que la Princesse de Prusse pourra contribuer, en faisant connaître au Prince, son frère, la nécessité où elle se trouve de chercher une Princesse pour son fils et surtout dans votre famille, mon très cher frère. Elle et le Grand-Duc ont la confiance que vous voudrez bien employer la plus grande célérité, et si la chose réussit, comme elle le souhaite, elle désire que la princesse de Württemberg se rende à Berlin; elle veut me confier le Grand-Duc que je dois mener et qui arriverait pour le temps que vous m'indiqueriez, où la princesse de Württemberg pourrait être arrivée.

Ce voyage du Grand-Duc doit être tenu ici fort secrètement, mais j'aurai l'honneur de vous envoyer tout le détail de la manière dont j'ai été reçu les deux fois que j'ai été dans ce pays-ci, puisque je suppose que cela pourra vous intéresser dans ce moment et que vous désirez de faire pas moins pour le Grand-Duc qu'on a fait ici pour moi.

Lorsque le Grand-Duc sera resté huit jours à Berlin, il s'en retournera, et l'Impératrice souhaite que je fasse la demande en son nom. La princesse de Württemberg recevra la même somme pour le voyage qu'a reçue feue la landgrave de Darmstadt, et je crois qu'elle me donnera peut-être aujourd'hui, au plus tard dans deux jours une lettre de change pour la Princesse, laquelle cependant [ne] conduirait sa fille qu'à Memel, où l'Impératrice enverrait la maréchale Rumänzow avec la cour du Grand-Duc pour chercher la future Grande-Duchesse, tandis que la Princesse sa mère pourrait reprendre sa route pour Berlin. Je dois ajouter que le changement de religion est une condition indispensable sur laquelle il faut que ma nièce soit prévenue. Si la seconde princesse de Württemberg[3] qui n'aura que 11 ans, était bientôt nubile, la princesse de Württemberg ferait bien de l'amener avec elle.

Je crois, mon très cher frère, que je ne puis vous donner de nouvelles plus intéressantes que celle-ci. Il serait malheureux que les promesses qui se sont faites entre le prince de Darmstadt et la princesse de Württemberg, missent un obstacle à une union laquelle, je vous promets, sera comme un nœud indissoluble entre la Russie et la Prusse; mais si malheureusement cela devait être, je vous supplie, en ce cas, de me nommer les Princesses sur lesquelles vous souhaitez que le choix doive tomber. Le Grand-Duc se console de sa perte par l'espérance de cette union et de ce voyage. Je vous supplie de me donner réponse par courrier, lorsque vous aurez arrangé cette affaire avec le prince et la princesse de Württemberg et le prince de Darmstadt."

Heinrich schreibt in einem zweiten (chiffrirten) Schreiben, gleichen Datums: „Il n'est pas possible, dans ces circonstances, de traiter des affaires. Tout ce que je puis avoir l'honneur de vous dire, c'est que, m'ayant attiré la confiance de l'Impératrice et du Grand-Duc, je puis espérer que l'effet sera infiniment avantageux à vos intérêts, surtout si vous pouvez rompre le mariage du prince de Darmstadt avec la princesse de Württemberg."

[1] Vergl. S. 86. 87. — [2] Vergl. S. 21. — [3] Prinzessin Friederike (geb. 27. Juli 1765).

[Potsdam] 9 mai 1776.

Mon très cher Frère. Votre chère lettre m'a causé deux sensations bien différentes: par l'une j'ai été pénétré de douleur en apprenant la mort d'une jeune Princesse dont le caractère et la vertu étaient respectables; par l'autre mon cœur plein de reconnaissance s'est épanoui en apprenant par vous, mon cher frère, la confiance que S. M. l'Impératrice et son digne fils veulent bien placer en moi. Certainement ils ne s'y tromperont pas, et, dans cette occasion, comme en toutes celles qui se pourront présenter durant ma vie, ils me trouveront toujours disposé de corps et d'âme à leur rendre tous les services qui dépendront de moi.

Pour ne vous point arrêter par des préambules qui fatigueraient votre impatience, je vous apprends en gros que j'ai réussi dans ce qu'il y avait de plus difficile dans ma négociation, s'entend sur ce qui concerne le prince héréditaire de Darmstadt.[1] Je vous avoue qu'il m'a touché jusqu'aux larmes. Le cœur gros de la mort inattendue de sa sœur, accablé de cette perte, il m'a dit: »Je comprends que le Grand-Duc doit se remarier promptement; le parti qui lui convient le mieux, est celui de ma promise. Je l'aime, je m'étais promis de passer d'heureux jours avec elle; mais j'aime encore plus le Grand-Duc, et je lui fais le sacrifice de ma promise et lui donnerais ma vie même, si elle pouvait lui être utile.« Non, Pylade n'en aurait pas plus fait pour Oreste, et Nisus pour Euryale. Voilà un exemple d'attachement et d'amitié qui fait honneur à notre siècle. Le Prince se propose d'envoyer le colonel de Riedesel à Pétersbourg pour confirmer son désistement à l'Impératrice et au Grand-Duc. Ce Prince se propose d'épouser une des sœurs de notre petite-nièce;[2] ainsi il dit que par là il restera également beau-frère du Grand-Duc, ce qui lui tient plus à cœur que tout le reste.

D'autre part, j'ai envoyé un courrier à notre nièce, à Montbéliard, [avec une lettre] où je lui rends compte des intentions gracieuses de l'Impératrice et du Grand-Duc sur le choix de sa fille, en lui marquant en même temps de quoi je suis convenu avec le prince héréditaire de Darmstadt,[3] et je me flatte de ne point rencontrer de difficultés de ce côté-là, ainsi que pour la religion; le père étant catholique, la mère réformée et les enfants luthériens, avec une Grecque cette famille fera la concordance des principales sectes de la chrétienté. Dès que j'aurai une réponse, je vous la ferai parvenir par courrier.

Quant à ce que vous avez la bonté de me mander de l'intention où se trouve l'Impératrice d'envoyer le Grand-Duc à Berlin, vous devez juger combien je suis touché de cette marque de confiance, et que ce grand Prince, comme tout ce qui tient à l'Impératrice, sera reçu à bras ouverts.

Je me trouve heureux d'être échappé à ma dernière maladie, ce

[1] Vergl. S. 79. — [2] Vergl. Nr. 24720. — [3] Vergl. Nr. 24715 und 24720.

qui me procure la douce satisfaction de recevoir chez nos pénates mes plus respectables et meilleurs alliés et amis. Veuille le Ciel que ces nouveaux liens qui vont se former, contribuent au contentement de l'auguste famille impériale, et qu'une longue postérité, qui en sera la suite, soutienne la splendeur de ses illustres ancêtres.

Comme j'ai trouvé un portrait en miniature de la princesse de Württemberg — qui, par parenthèse, a dix-sept ans —, je vous l'envoie, mon cher frère. M. de Riedesel, qui a vu la Princesse, le trouve tout-à-fait ressemblant et m'a dit beaucoup de bien de cette jeune personne. Je ne dois pas omettre que je dois beaucoup à l'assistance de M. de Riedesel, qui a employé toute sa rhétorique pour fortifier le Prince héréditaire dans le généreux effort du triomphe que son amitié pour le Grand-Duc remporte sur l'amour.

Je manque de termes et d'expressions pour témoigner à la famille impériale toute ma sensibilité et ma reconnaissance; tout ce que, mon cher frère, vous pourrez dire de plus fort sur ce sujet, ne sera jamais désavoué de ma part. Vous, qui êtes un autre moi-même, vous me remplacez à Pétersbourg, et votre cœur dira à l'Impératrice et au Grand-Duc ce que le mien sent pour eux; trop heureux, si je puis leur en donner des preuves convaincantes avant de mourir! Pour vous, mon cher frère, recevez les assurances de ma plus haute estime et de la tendresse infinie avec laquelle je suis, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

La pauvre Princesse de Prusse est plongée dans la plus amère douleur, et comme elle était hors d'état de parler à son frère, j'ai été obligé de m'acquitter moi-même de cette commission.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

24719. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A ZARSKOE-SELO.

Potsdam, 9 mai 1776.

Chiffre.

La commission que vous venez de me donner, a été difficile à exécuter, cependant j'ai été assez heureux pour réussir avec le prince de Darmstadt;[1] mais je dois vous dire que Riedesel m'a bien assisté. Ce Riedesel perd une pension de 1000 roubles que la Grande-Duchesse lui avait faite, et il espère de la regagner par le service qu'il vient de rendre. Pour le Prince héréditaire, il perd 5000 roubles de pension que la sœur lui donnait, et il se flatte qu'en cédant sa maîtresse au Grand-Duc, il n'y perdra rien. Je l'ai, de plus, persuadé à épouser une des filles cadettes de la princesse de Württemberg,[2] ce qui le rend

[1] Vergl. S. 77 und 79. — [2] Vergl. Nr. 24720.

de nouveau beau-frère du Grand-Duc et peut lui procurer des avantages et des protections en Russie. Riedesel ira à Petersbourg pour y apporter le désistement du Prince héréditaire en faveur du Grand-Duc. J'ai envoyé un courrier [à] Montbéliard, et j'ai marqué à notre nièce que le parti qu'on offrait à sa fille, ne me semblait pas dans le cas d'être refusé; je lui ai écrit tout ce que l'Impératrice a désiré,[1] et dès que j'aurai réponse, mon cher frère, je vous l'enverrai par courrier.

J'espère donc que tout cela réussira à souhait; car je dois vous dire, mon cher frère, qu'excepté notre petite-nièce de Württemberg, qui a 17 ans, il n'y a aucune princesse nubile que la fille du prince George de Darmstadt.[2]

Quant à la façon de recevoir le Grand-Duc,[3] vous sentez bien que j'aime mieux en faire trop que trop peu; ainsi, mon cher frère, vous, qui connaissez ce qui pourrait le plus lui être agréable et convenable, vous aurez la bonté de me marquer tout sur un billet, sûr que cela sera exécuté à la lettre, comme vous le jugerez à propos de l'arranger.

La lettre que je vous écris ci-jointe,[4] est ostensible, parceque je suppose que l'on pourrait être curieux de la voir pour y trouver les détails de ce que l'on désire de savoir.

Quant aux affaires,[5] elles sont en si bonnes mains que je n'en ai pas la moindre inquiétude; mais, en même temps, mon cher frère, je suis assez résigné pour ne point exiger l'impossible. Il sera bon que ce mariage se termine vite; car, sans cela, tout ce qui peut négocier chez nos ennemis, tâchera de traverser ce nouveau mariage. Je suis etc.

Federic.

Nach dem eigenhändigen Concept; das Datum von der Cabinetskanzlei hinzugefügt.

24720. A LA PRINCESSE DE WÜRTTEMBERG A MONTBÉLIARD.

[Potsdam] 9 mai 1776.

Ma chère Nièce. Voici une lettre que m'écrit le prince héréditaire de Darmstadt;[6] il a ajouté verbalement qu'il vous écrirait pour vous.

[1] Vergl. Nr. 24715. — [2] Prinzessin Charlotte Wilhelmine Christine Luise (vergl. Bd. XXXII, 621). — [3] Vergl. S. 76. — [4] Nr. 24718. — [5] Vergl. S. 76. — [6] Schreiben des Erbprinzen Ludwig, Potsdam 9. Mai: „Ayant reçu la lettre que V. M. a daigné m'écrire (das Schreiben liegt nicht vor), et y voyant la mort malheureuse de ma sœur de Russie, j'ose Lui rendre mes très humbles remercîments pour cette triste nouvelle. En même temps, Sire, voyant que S. M. l'Impératrice et le Grand-Duc désirent la remplacer par la princesse de Württemberg, ma promise, de même que V. M. (vergl. S. 77), j'ose L'assurer que, malgré mon attachement pour elle, si ses parents y consentent, et malgré la peine que me fera cette séparation, je la lui céderai, ne voulant pas être un empêchement pour son futur bonheur.“ [Charlottenburg. Hausarchiv.]

demander votre troisième fille[1] en mariage, parceque, dans le fond, cela revenait au même, lui étant obligé d'attendre encore quelques années avant de consommer son mariage, et que vers ce temps votre Princesse serait nubile. Voilà donc un consentement indispensable d'obtenu dans une affaire de la plus grande importance pour votre famille,[2] par les bénéfices et la puissante protection qui vous en reviennent.

On veut savoir quand vous pourrez être avec votre Princesse à Berlin, parceque le Grand-Duc veut s'y rendre.[3] Si les espèces vous manquent, je vous ferai passer une lettre de change de 10 000 écus pour faciliter les choses.

Pour l'amour du Ciel, ne négligez pas cette occasion unique qui se présente à vous et qui, si vous la laissez échapper, ne se représentera jamais, et pensez à quel point de gloire et de grandeur vous élevez votre fille, qui, avec le temps, servira d'appui à toute votre famille. Vous ne sauriez vous imaginer combien on presse cette affaire et combien l'on m'aiguillonne pour en accélérer la conclusion. L'Impératrice et le Grand-Duc la désirent ardemment, et je défie que vous trouviez pour votre fille un plus grand parti en Europe. Répondez-moi donc bientôt, ma chère nièce, et que cette réponse soit satisfaisante. Je suis avec toute la tendresse possible, ma chère Nièce, votre fidèle oncle

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Geheimen Hausarchiv zu Stuttgart. Eigenhändig.

24721. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 9 mai 1776.

Votre dépêche du 30 d'avril fournit de nouveaux motifs au pronostic que j'ai toujours formé au sujet des brouilleries entre l'Espagne et le Portugal.[4] Les esprits s'aigrissent tous les jours davantage; le feu couve sous les cendres, prêt à éclater plus tôt peut-être qu'on ne pense, et alors rien de plus certain qu'un embrasement général entre ces deux couronnes, l'Angleterre et la France. Mais si l'Angleterre se flatte de l'avoir à aussi bon marché avec ses colonies que le gouvernement s'imagine, elle pourrait bien se tromper, et, pour mon particulier, j'ai plus d'une raison d'en douter. En attendant, si elle se plaint de toutes les marines étrangères et des égards qu'elles paraissent avoir

[1] Prinzessin Elisabeth. — [2] Vergl. Nr. 24715. — [3] Vergl. S. 76. — [4] Maltzan berichtete über die spanisch-portugiesischen Verhandlungen und schloss: „Les mesures que la cour de Madrid continue de poursuivre, n'indiquent nullement qu'elle préférera la voie de négociation à celle des armes.“

pour les vaisseaux américains,[1] la mienne ne lui en fournira au moins aucun sujet; de sorte que je pourrai me féliciter d'emporter au moins à cet égard ses suffrages.

Federic.

Nach dem Concept.

24722. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Goltz antwortet, Paris 28. April, auf den Erlass vom 15.[2] über die Bemühungen Frankreichs, die Höfe von Petersburg und Berlin zu entzweien: „Dans le vrai, c'est de l'intérêt de cette cour de se déplaire beaucoup dans l'harmonie des trois cours copartageantes. N'ayant pu empêcher leur concert au sujet du démembrement de la Pologne, au moins désire-t-elle qu'une longue suite de cette intimité ne l'expose pas à un mal plus direct à elle-même. Elle ne peut se dissimuler que ces trois cours bien liées forment une masse de puissance si énorme que celle des Bourbons réunie ne joue qu'un rôle bien secondaire. Je n'ai pas de peine à croire que, la cour de Vienne en faisant à celle-ci de fausses confidences sur ce que, par les circonstances, elle s'est vu forcée de participer au partage, elle fera imaginer à la France une bien plus grande intimité entre V. M. et la Russie qu'il n'y en a peut-être en effet. Je ne serais pas étonné que le prince de Kaunitz se servît dans ce moment du voyage de S. A. R. le prince Henri comme d'un nouvel épouvantail de cette cour-ci. La cour de Suède pourrait bien servir de même de le faire paraître aussi à Versailles, n'ayant rien tant à cœur que de faire craindre ici que la grande intimité entre V. M. et la Russie finira par lui être défavorable. Pourtant je crois que les comtes de Maurepas et de Vergennes et surtout le dernier sont éloignés jusqu'à présent de s'imaginer que V. M. croit de Son intérêt de voir augmenter la force russienne aux dépens de la Suède."

Potsdam, 9 mai 1776.

La France, selon votre dépêche du 28 d'avril, peut se déplaire, à la vérité, beaucoup du concert des trois cours copartageantes dans le démembrement de la Pologne; mais il est assez ordinaire qu'on envisage les évènements dans le lointain sous une tout autre face que lorsque l'on les considère de près. Peut-être est-ce de même des liaisons entre ces trois cours, qui pourraient bien n'être pas aussi intimes que la France se les représente. L'Autriche profite de ces circonstances, et on fait peut-être plus d'éclat pour se faire d'autant plus valoir. Mais la France a trop d'esprit pour ne pas sentir que la duplicité autrichienne dans la négociation avec la Porte a naturellement dû faire du mauvais sang à la Russie, et qu'il lui en restera encore longtemps une grande aigreur dans le cœur; et dès qu'elle sera instruite des desseins ambitieux que cette même cour a formés pendant ma dernière maladie, au cas que la Providence disposât de mes jours, et du plan qu'elle avait déjà fait d'envahir mes États, du moment que je fermerais les yeux,[3] elle

[1] Maltzan berichtete über englische Versuche, einen Schmuggelhandel nach Amerika zu verhindern, der angeblich von Ostende aus mit Einverständniss der österreichischen Regierung stattfinden sollte. — [2] Vergl. Nr. 24660. — [3] Vergl. Bd. XXXVII, 593. 594.

pourra sans peine se figurer quelle impression de pareilles dispositions ont dû faire sur moi et ma maison royale. Tout ce qu'il y a, c'est qu'il est très probable qu'elle n'est point informée encore de ce dernier trait de la politique autrichienne, et nous verrons ce qu'elle en dira, s'il parvient enfin à sa connaissance.

Pour ce qui est de la Suède, j'ai fait tout au monde pour apaiser la Russie et tenir son épée dans le fourreau; j'ai aussi lieu de me persuader d'y avoir assez bien réussi. Mais les succès de mes soins seraient, sans doute, plus grands, si la France, de son côté, prenait la précaution d'avertir le roi de Suède de ne point choquer aussi souvent et aussi ouvertement la Russie qu'il l'a fait encore en dernier lieu par le renvoi du carrosse de son ministre de la cour du château, tandis que les autres y sont restés.[1] Un autre avertissement qui viendrait aussi fort à propos, c'est d'inspirer à ce Prince plus de ménagement pour sa nation et surtout pour le parti opposé, qui n'est pas à mépriser. Car s'il continue à l'irriter et que celui-ci réclame la garantie de la Russie, personne ne pourra plus répondre des suites qui en pourront résulter. Si vous pouvez glisser ces deux dernières réflexions dans vos conversations avec le comte de Vergennes, il ne sera peut-être que d'autant mieux. Mais ce ne sera qu'à la condition expresse que vous ne lui en parliez jamais ministériellement, mais simplement comme d'une idée qui vous était particulière et le résultat de vos propres réflexions.

Nach dem Concept. Federic.

24723. AU CHAMBELLAN COMTE DE NOSTITZ A STOCKHOLM.

Potsdam, 10 mai 1776.

Vous rencontrez très juste en pensant, selon votre dépêche du 26 avril que je viens de recevoir, que les vues de la Suède pour la coadjutorerie d'Eutin en faveur du duc de Sudermanie, se trouvent en opposition avec celles que la Russie peut avoir à cet égard.[2] Sachant que l'Impératrice s'intéresse pour tout autre candidat que ce Prince, il sera difficile à ce dernier d'obtenir cet évêché, et je suis bien assuré qu'il lui manquera avec toutes les peines qu'il pourra prendre pour l'emporter. C'est tout ce que j'ai à vous dire en réponse.

Nach dem Concept. Federic.

---

[1] Vergl. S. 20. — [2] Nostitz berichtete: „La Russie qui s'intéresse pour le prince de Holstein-Beck, s'opposera sans doute aux vues qu'a la Suède de faire accorder la coadjutorerie au duc de Sudermanie" (vergl. Bd. XXXVII, 437). Gemeint ist Prinz Peter Friedrich Ludwig von Holstein-Gottorp, der am 16. September 1776 Coadjutor des Bisthums Lübeck wurde.

24724. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN A DRESDE.

Potsdam, 10 mai 1776.

J'approuve fort que, selon votre dépêche du 6 de ce mois, vous ne perdiez pas de vue les affaires de la succession future en Bavière, et vous autorise même de continuer à engager le plus souvent que possible le ministre palatin baron de Hallberg de vous en parler;[1] mais vous vous bornerez simplement, de votre côté, à l'écouter, sans jamais lui rien dire là-dessus. Appliquez-vous d'apprendre surtout si la cour de Deux-Ponts, toute attachée qu'elle paraisse à la France, ne s'est peut-être pas aussi tournée vers l'Autriche pour entamer des négociations avec elle sur cet objet. C'est une chose qui n'est pas à négliger et qu'il convient de pénétrer.

Quant à ce qui regarde l'Électrice douairière, je ne doute pas qu'elle n'ait maints projets en tête, et qu'outre celui que vous mandez qu'on attribue à son prochain voyage pour Munich,[2] elle n'en conçoive bien d'autres encore. N'ayant plus rien à ajouter, je prie Dieu etc.

Nach dem Concept. Federic.

24725. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN A DRESDE.

Potsdam, 11 mai[3] 1776.

Comme il m'est échappé de répondre hier à l'article de votre dernière dépêche du 6 de ce mois, qui fait mention de la résolution que pourrait prendre peut-être le prince Charles, duc de Courlande, de s'établir avec la Princesse son épouse et toute sa cour dans une des villes de ma domination,[4] j'y supplée par la présente en vous disant que je doute fort que l'Électeur son frère condescende à une pareille démarche de sa part; mais cela dût-il arriver, dans ce cas je ne me rappelle d'autre château habitable que dans la seule ville de Sagan qui pourrait convenir pour demeurer à ce Prince, mais qui appartient au prince de Lobkowitz, circonstance que je vous mande cependant

[1] Alvensleben berichtete: „Les propos du baron de Hallberg . . . me confirment dans l'idée que la cour de Manheim est absolument tranquille pour le moment et ne négociera avec aucune puissance, si ce n'est avec V. M. . . . La cour de Deux-Ponts continue de faire soupçonner qu'elle s'attachera pour le même objet à la France.“ — [2] Alvensleben berichtete: „L'Électrice douairière doit arriver dans peu à Munich pour y arranger, s'il est possible, un établissement convenable pour le prince Maximilien de Deux-Ponts, afin que le mariage projeté entre lui et la princesse Marianne . . . puisse trouver lieu encore.“ — [3] In der Vorlage verschrieben: mars. — [4] Infolge der fortdauernden Weigerung des sächsischen Hofes, die Prinzessin Franziska als ebenbürtig anzuerkennen (vergl. Bd. XXXIII, 155. 286; XXXVII, 611).

sans aucun dessein. Et comme je ne saurais vous marquer davantage là-dessus pour le présent, je me borne à prier Dieu etc.[1]

Nach dem Concept. Federic.

24726. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A ZARSKOE-SELO.

Prinz Heinrich schreibt, Zarskoe-Selo 30. April, über den Plan der Wiedervermählung des Grossfürsten Paul:[2] „L'Impératrice m'a surtout obligé de lui promettre que personne ici [ne] le saurait, puisqu'elle sait que beaucoup voudrai[en]t l'empêcher; elle ne veut pas même que le comte Panin le sache. C'est pourquoi je vous supplie qu'au cas que vous jugez à propos de faire quelques arrangements pour la réception du Grand-Duc, de le faire sous quelqu'autre prétexte. Toute l'espérance de l'Impératrice et du Grand-Duc [est] fondée sur le soin que vous voudrez vous donner, mon très cher frère, pour achever cette affaire, et si vous daigniez envoyer quelqu'un à Darmstadt pour persuader le Prince qu'en faveur du Grand-Duc et du bien commun de votre maison et de celle de Russie, il voulût se désister de la Princesse à laquelle il s'est promis, je suis convaincu que, s'il s'agit d'une pension ou d'argent comptant pour le prince de Darmstadt, on en donnerait ici volontiers. Enfin, cette affaire est très importante et fera, si elle réussit, une union des plus fortes entre les deux cours." Heinrich übersendet einen Wechselbrief über 40000 Rubel, den Katharina II. für die Prinzessin von Württemberg ausgestellt hat.

„Le Grand-Duc, à la vérité, veut la[3] voir avant toute chose, mais je réponds qu'il n'en prendra point d'autre. Lui et l'Impératrice ont cette alliance fortement à cœur. Quoique je sache très bien que vous n'aimez point, mon très cher frère, les minutieuses cérémonies, j'ai pourtant cru que, dans l'occasion où le Grand-Duc, pour lier l'amitié, vient à Berlin, vous voudrez le recevoir avec les marques d'amitié que j'ai reçues de l'Impératrice. C'est pourquoi je vous envoie un détail de la manière dont je suis reçu ici,[4] et je vous supplie de me faire savoir vos intentions, comment vous comptez prendre les arrangements."

[Potsdam] 11 mai 1776.

Mon cher Frère. Je vous avoue que cette révolution subite qui vient d'arriver à Pétersbourg,[5] me bouleverse encore l'âme; quel bonheur cependant, mon cher frère, que vous vous soyez trouvé si à propos sur les lieux pour assister l'Impératrice et le Grand-Duc dans leur affliction. Vous ne sauriez croire combien cela vous fait d'honneur; on m'écrit que les Russes ne jurent que par votre nom.[6]

En attendant j'agis ici selon vos intentions avec autant d'activité et de vivacité que je pourrais en mettre dans mes propres affaires.

[1] Auf Alvenslebens Bericht vom 13., dass Marquis Agdolo, Flügeladjutant des Prinzen Xaver, in preussischen Dienst zu treten wünsche, antwortet der König am 18. Mai, der Gesandte solle diesem andeuten, „que je ne prends point d'officiers étrangers à mon service, et que vous le remercierez des offres des siens, en lui conseillant de rester dans celui de Saxe où il se trouvait, comme le parti le plus raisonnable à embrasser pour lui". — [2] Vergl. Nr. 24718. — [3] Prinzessin Dorothea. — [4] Die Beilage: „Des usages qu'on a observés pour ma réception et pendant le séjour que j'ai fait en Russie." — [5] Vergl. Nr. 24718. — [6] Vergl. S. 88.

Heureusement que j'ai trouvé ici tout sous ma main. Le prince de Darmstadt étant venu ici pour voir la revue,[1] il a amené avec lui le colonel de Riedesel qui va partir pour la Russie, afin de remettre au Grand-Duc, au nom du Prince, la cession formelle qu'il lui fait de sa maîtresse, et il est à attendre de la générosité de la cour impériale qu'elle fera quelque attention à cet abandon généreux. Je ne puis recevoir que le 21 la réponse du Montbéliard; sitôt arrivée, je vous l'enverrai en original. J'espère et me flatte que notre nièce ne fera pas la bégueule, et qu'après avoir vu par un billet du Prince héréditaire, que je lui ai envoyé, son désistement du mariage de sa fille,[2] elle n'aura aucune raison à m'alléguer contre le mariage infiniment plus avantageux que je lui propose. Je n'ai parlé de tout ceci qu'au prince de Darmstadt, de crainte qu'une chose [à laquelle] le secret est si important, n'éclatât mal à propos.

Vous me faites un grand plaisir, mon cher frère, de m'envoyer l'étiquette de votre voyage; je tâcherai d'en faire encore davantage; car toutes les attentions que l'on doit aux étrangers, dérivent du droit d'hospitalité, et ce sont autant de témoignages d'affection et d'attachement, lesquels ne sauraient assez se donner, surtout à de tels hôtes. Ayez seulement la bonté de me marquer dans quel mois et vers quel temps ce voyage pourrait avoir lieu, afin que j'aie le temps de prendre tous les arrangements en conséquence, que je trouverai bien moyen de déguiser sous d'autres prétextes.

Je ne crois pas, mon cher frère, qu'il fût convenable que vous refusiez des marques d'amitié que l'Impératrice voudrait vous donner; cela pourrait lui faire de la peine; et je suis encore obligé de recourir à vous pour vous prier de me dire à peu près ce que je pourrais donner de convenable au Grand-Duc; car je voudrais que cela pût être agréable et bienséant. Vous pouvez compter, mon cher frère, que je suivrai toutes les indictions que vous me donnerez, au pied de la lettre.

Je vous renvoie cette lettre par courrier pour que vous ne manquiez pas de personnes à expédier, en cas que vous en ayez besoin, et un autre chasse[u]r encore, pour que vous puissiez vous en servir selon l'occurrence.

J'ai été occupé ici à essuyer bien des larmes, et je vous avoue que j'ai été sur le point d'en répandre moi-même. Cependant, ce qu'on me mande de Pétersbourg, me console en quelque manière; car, si la configuration de la défunte n'était pas telle qu'elle pût avoir des enfants, on aurait toujours été obligé d'en venir à une séparation,[3] ce qui peut-être aurait été plus fâcheux encore. Je fais en attendant mille vœux pour votre santé, je vous supplie de vous ménager et de prendre tous les soins possibles de votre conservation, qui me tient si fortement à cœur. Veuille le Ciel vous ramener ici sain et sauf, et que j'aie la

[1] Vergl. S. 69. — [2] Vergl. S. 79. — [3] Vergl. S. 88.

satisfaction de vous embrasser et de vous assurer de vive voix de la haute considération et de la tendresse infinie avec laquelle je suis, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

24727. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A ZARSKOE-SELO.

Potsdam, 11 mai 1776.

Chiffre.

Qui pouvait deviner qu'une révolution telle que celle [qui] vient d'arriver, pouvait devenir avantageuse à nos affaires! Mais, mon cher frère, si cela arrive, ce n'est qu'à vous seul qu'il faut l'attribuer, et vous ne sauriez croire avec quelle sensibilité je me vois redevable d'une affaire, si importante à l'État, à un frère que je chéris et que je respecte. D'ailleurs, je m'en rapporte entièrement à ce que vous jugerez à propos de faire dans ces circonstances, où vous seul, qui êtes sur les lieux, pouvez vous prêter à ce que les circonstances rendent convenable. Riedesel part demain pour la Russie, et je lui donnerai encore une lettre pour vous, mon cher frère.[1] Le prince de Darmstadt s'accommode de tout; mais, je vous parle franchement, il perd 5000 roubles de pension que sa sœur lui donnait, et il est d'ailleurs si pauvre qu'il n'a pas pu consommer son mariage avec la princesse de Württemberg, faute d'avoir de quoi l'entretenir. Le père lui a donné les vieilles obligations d'une dette que la cour de Vienne doit à sa famille,[2] mais dont il ne tirera jamais le sou; de sorte que quelque pension et quelque secours pécuniaire lui viendront très à propos. Je suis avec toute la tendresse etc.

Federic.

La princesse aînée de Württemberg a 17 ans, la seconde 13 et la troisième 9; ainsi la seconde ne saurait se marier tout au plus que dans trois ans.

Nach dem eigenhändigen Concept; der Zusatz eigenhändig auf der im übrigen chiffrirten Ausfertigung. Das Datum ist von der Cabinetskanzlei hinzugefügt.

24728. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Solms berichtet, Petersburg 26. April, dass am vierten Tage nach Beginn der Geburtswehen der Grossfürstin das Kind durch einen operativen Eingriff entfernt worden ist. L'Impératrice „fit savoir au prince Henri, par un billet de sa propre main. hier à 5 heures du matin que la Grande-Duchesse avait mis au monde un enfant mort, et que cet évènement était accompagné de circon-

[1] Vergl. Nr. 24729. — [2] Vergl. Bd. XXXIV, 300. 301. 385. 386; XXXV, 79. 270; XXXVI, 128.

stances si extraordinaires qu'elle craignait qu'on ne serait en état d'en connaître les causes qu'après qu'il n'y aurait pas moyen d'y remédier. Cette tournure donna quelque lieu de croire que les jours de la Grande-Duchesse étaient en danger. Dans l'après-dîner elle fit prier le Prince de lui faire l'amitié de venir à la cour, pour l'aider à tranquilliser le Grand-Duc, parceque ses forces ne résistaient plus et qu'elle succombait. En y arrivant, il apprit que la difficulté de l'accouchement venait d'un défaut naturel de conformation intérieure . . . L'Impératrice et le Grand-Duc surtout ont été dans la plus grande désolation, mais la Grande-Duchesse a montré une fermeté et une tranquillité d'âme incroyable. Elle a consolé ses parents, elle les a exhortés de vivre toujours dans une parfaite union; elle a conjuré son époux de ne pas s'abandonner à la douleur et de considérer que, pour le bien de l'empire, il lui fallait se résoudre bientôt à un second mariage, et en présence de S. A. R. le prince Henri, elle lui a recommandé instamment de ne jamais prendre d'autre épouse que dans son parentage et dans celui de la maison royale de Prusse. Elle a pris congé des cavaliers de sa cour qu'elle connaît le plus, et qu'elle a fait entrer exprès pour cela dans sa chambre, et a demandé enfin elle-même l'extrême onction. Le Grand-Duc, hors de lui-même de douleur, s'est livré cependant à la conduite du Prince, frère de V. M., et le regardant comme son unique consolation dans ce moment, il s'est laissé entraîner par lui dans un appartement éloigné où il s'est laissé persuader de prendre de la nourriture, et où S. A. R. l'a quitté à une heure après minuit, après l'avoir fait mettre au lit.

Ce matin, vers les 8 heures, S. M. I. a fait savoir au Prince qu'il était survenu une crise à la [Grande-]Duchesse qui donnait une lueur d'espérance pour sa vie, . . . et qu'elle priait le Prince de retourner auprès du Grand-Duc. S. A. R. y est allée sur-le-champ. Les services d'humanité et d'amitié qu'elle rend à la famille impériale, l'empêchent, Sire, de vous écrire aujourd'hui et de répondre à la lettre qu'elle a reçue hier par un exprès. Elle n'est pas de retour encore à midi, et je m'arrête ici pour m'acquitter des ordres qu'elle m'a laissés en me quittant.

Dans ces moments de transports et d'épanchements de cœur où elle s'est trouvée la nuit passée avec ses augustes amis, l'Impératrice aussi bien que le Grand-Duc lui ont dit que, si le malheur arrivait, ils ne voulaient jamais s'allier dans une autre maison que dans celle de Prusse, la seule véritablement amie et alliée de leurs personnes et de leur empire; qu'ils se décidaient dans ce moment pour une princesse de Württemberg, et qu'ils priaient le Prince de disposer les choses en conséquence. S. A. R. m'a donc chargé de rendre compte de ces sentiments à V. M. et de La supplier de vouloir prendre des mesures pour arrêter du moins préalablement, s'il en était encore temps, le mariage sur lequel il y avait eu des pourparlers entre l'aînée de ces Princesses et le prince héréditaire de Darmstadt,[1] et de disposer les parents ducals que, si le cas arrivait, ils eussent la complaisance de consentir que les deux Princesses aînées fissent ensemble le voyage de Pétersbourg, afin que le Grand-Duc eût la liberté du choix. C'est ce que ce Prince et l'Impératrice également désirent de pouvoir obtenir." Solms betont die Nothwendigkeit des Verzichts des Erbprinzen Ludwig, unter Hinweis auf die Schwierigkeiten, die aus dem griechisch-katholischen Ritus sich für die Vermählung des Grossfürsten ergeben würden.

„Je reprends cette dépêche à 7 heures du soir où le Prince est revenu de la cour, où il a attendu le dernier moment de la Grande-Duchesse. Le Grand-Duc lui a réitéré avec beaucoup de fermeté qu'il ne voulait jamais s'allier à d'autres qu'à V. M., et l'Impératrice l'a fort prié de presser l'évènement autant que possible et de solliciter instamment V. M. de trouver des moyens,

[1] Vergl. S. 21. 69.

pour que le mariage avec le prince de Darmstadt soit rompu. S. M. I. voudrait que la duchesse de Württemberg, au bout de trois ou quatre mois, avec ses deux Princesses aînées pût se mettre en chemin, pour se rendre à Mitau, où le Grand-Duc prétexterait de faire un voyage pour les y rencontrer et pour décider son choix; qu'elle passerait sur toutes les formalités pour hâter l'affaire et pour faire venir les Princesses à Pétersbourg pour célébrer les noces; mais qu'elle serait bien aise qu'il ne vînt aucun des Princes, fils de madame la duchesse de Württemberg, avec en Russie; et qu'enfin S. M. l'Impératrice se chargeait de tous les frais du voyage et de l'équipement. Ce sont-là les premières idées en gros, dont S. M. I. confie, Sire, l'exécution et l'accomplissement à votre amitié."

Solms berichtet, dass der Tod der Grossfürstin Natalie um 6 Uhr Abends erfolgt sei, dass Katharina II. und Grossfürst Paul sich nach Zarskoe-Selo begeben hätten, wohin Prinz Heinrich morgen früh folgen werde.

Solms berichtet, Petersburg 30. April, dass er den am 29. eingelaufenen Erlass vom 16.[1] dem Prinzen Heinrich überbracht hat, „qui en a pris notice pour s'en servir, la première fois qu'il reparlera de suite à l'Impératrice sur les affaires de V. M., et sur le pied où il se trouve présentement vis-à-vis de cette souveraine, il est à espérer qu'elle l'écoutera beaucoup plus facilement, et qu'il en obtiendra beaucoup plus que celui des ministres de S. M. I. en qui elle aurait le plus de confiance. Le malheureux évènement de ces jours passés a fait naître entre le Prince et la famille impériale une liaison d'amitié si grande et un commerce si aisé, comme il ne pourrait l'être entre les parents les plus proches et les plus unis. S. A. R. a certainement mérité ces sentiments par la manière amicale dont elle a assisté l'Impératrice et le Grand-Duc dans cette occasion, et elle jouit la double satisfaction d'avoir pu faire du bien et d'en éprouver la plus parfaite reconnaissance; car non seulement la famille impériale la lui témoigne de la manière la plus tendre et la plus cordiale, mais généralement tout le monde a pour lui le même sentiment. On la regarde comme un conservateur des jours du Grand-Duc, et l'on bénit la Providence de l'avoir conduit ici dans un moment où elle était si nécessaire. Jusqu'ici le principal des entretiens de S. A. R. et de l'Impératrice n'a roulé encore que sur cet objet triste et sur le projet d'un second mariage, et elle enverra au sujet de ce dernier un second courrier à V. M. Les affaires de Pologne n'ont été touchées que superficiellement; cependant S. M. I. s'est expliquée d'une manière à faire connaître ses dispositions favorables, en disant au Prince qu'il fallait terminer à cette heure tout à la fois, et qu'il devait être bien assuré que jamais rien ne serait capable de l'éloigner de l'union avec V. M."

Solms berichtet über das Ergebniss der Section der Grossfürstin Natalie. Danach war sie infolge eines körperlichen Fehlers ausser Stande, ein lebendes Kind zur Welt zu bringen. „En regrettant sincèrement cette Princesse à cause de ses qualités personnelles, on prendra le principal motif de consolation dans la considération que, n'ayant jamais pu donner des héritiers à l'État, elle n'aurait pu remplir le but pour lequel elle était appelée, et qu'en sauvant même ses jours cette fois-ci, elle n'aurait pas été heureuse, parcequ'on aurait été forcé malgré soi de la séparer du Grand-Duc son époux."

Potsdam, 11 mai 1776.

Je n'ai pas besoin de vous faire connaître combien les nouvelles affligeantes de la mort de S. A. I. la Grande-Duchesse et de toutes les tristes circonstances qui l'ont accompagnée, m'ont affecté. La tendre amitié qui m'attache à la maison impériale en général et à cette digne

[1] Nr. 24661.

Princesse en particulier, vous en sera le meilleur interprète et vous fera mieux sentir que je ne saurais vous l'exprimer, toute la part que j'ai prise à ce triste évènement, dont vos deux dépêches du 26 et du 30 d'avril contiennent les détails les plus lugubres et les plus effrayants. En attendant, tous nos regrets ne nous rendront point cette aimable Princesse, et il ne me reste qu'à former les vœux les plus ardents pour que ce terrible coup n'affecte point la santé de S. M. I. et de S. A. I. le Grand-Duc, mais que plutôt leur religion leur fournisse toutes les consolations dont elles ont besoin pour le supporter avec résignation. Je n'ai aussi jamais douté que mon frère le prince Henri ne ferait tout son possible pour les assister dans cette rude épreuve, et n'emploierait tout son savoir-faire pour modérer leur juste douleur. C'est dans ces tristes conjonctures qu'on reconnaît ses vrais amis. Un service aussi essentiel n'a pu aussi que lui concilier encore davantage l'amitié de LL. M. et A. II., et j'ai été charmé d'apprendre, par votre dépêche du 30 dont le jeune Sternsdorff a été le porteur, les progrès sensibles que ce digne Prince y a faits.

Quant aux affaires, il est bien naturel que, dans ces premiers moments d'affliction, il ne faut pas penser à les reprendre. Il faudra plutôt attendre que le calme ait succédé à cet orage. Le principal est et sera toujours de resserrer encore mes liens avec la Russie. C'est à les rendre éternels et indissolubles que je donnerai tous mes soins. Dusse-je même y sacrifier quelques-uns de mes intérêts, je m'y déterminerai pour l'obtenir. Mon frère Henri en est l'arbitre, il a carte blanche; et, au reste, vous n'oublierez point de remettre en mains propres la lettre ci-jointe à S. A. R. le prince Henri.[1]

Nach dem Concept. Federic.

24729. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A ZARSKOE-SELO.

[Potsdam] 12 [mai 1776].

Mon très cher Frère. Je profite du départ de M. de Riedesel[2] pour vous recommander encore, mon cher frère, les intérêts du prince de Darmstadt, qui met toute sa confiance dans vos bontés et dans la reconnaissance du Grand-Duc qu'il a lieu d'attendre, après le sacrifice qu'il vient de lui faire. Il en a, en vérité, le plus grand besoin; car, sans la Russie, il n'aurait presque pas de quoi subsister. J'ai sans cesse madame sa mère devant les yeux, et je crois que, par l'amitié qui a subsisté entre nous pendant sa vie, nous devons faire pour ses enfants ce qui dépend de nous.[3]

[1] Nr. 24727. — [2] Vergl. S. 86. — [3] Am 16. Mai gestattet der König dem Erbprinzen Ludwig die Theilnahme an der Magdeburger Revue. Am 30. schreibt er dem Prinzen, dass er hoffe, ihn noch vor dessen Abreise zu sehen.

Mon frère Ferdinand m'a envoyé, mon cher frère, une lettre de votre part pour m'inviter à Spandau.[1] J'aurai la satisfaction de dîner dans votre maison, mais la meilleure pièce et qui m'intéresse le plus tendrement, y manquera; nous boirons à votre santé et nous ferons mille vœux pour votre conservation.

Voici encore une petite note, sur laquelle je vous prie de me donner quelques éclaircissements, afin que j'aie le temps de tout arranger convenablement pour votre retour. Je vous recommande en même temps M. de Riedesel, qui m'a fidèlement secondé dans la négociation dont vous m'avez chargé.

Je dois vous dire encore ce qui vous surprendra peut-être, que le public, en apprenant la mort de la Grande-Duchesse, lui a d'abord désigné la princesse de Württemberg pour successrice,[2] et je jure sur mon honneur que je n'ai parlé de toutes ces affaires qu'au prince de Darmstadt, qui, dans l'affliction où il se trouve, n'en a ouvert la bouche à personne. Je suis avec la plus haute estime et la plus parfaite tendresse, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

* * *

1° Combien de plats faut-il servir le midi? combien le soir? combien de corbeilles de confitures?[3]

4° Est-ce un carrosse de voyage? doit-il être à deux ou pour quatre personnes?

8° Je compte recevoir le Grand-Duc moi-même, avec tous les princes et tout ce que nous avons de plus distingué.[4]

9° Faut-il que les pages, laquais etc. aillent à Memel, ou ne les faut-il qu'à Berlin? Ayez encore la bonté de savoir par le médecin du Grand-Duc les mets qui ne conviennent point à sa santé, pour qu'on [n']en serve pas; quel vin il boit, et s'il faut le matin du thé, du café ou du chocolat. Ayez encore la bonté de me dire s'il faut des valets de chambre pour le Grand-Duc, combien de laquais, pour que je ne manque pas par ignorance à ce qui est convenable.

Dès que je serai instruit par vos bontés, j'ajouterai à toutes ces choses, pour qu'on dise plutôt que j'en ai trop fait que trop peu.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

---

[1] Das Schreiben liegt nicht vor. Am 10. Mai antwortete der König dem Prinzen Ferdinand, dass er der Einladung nach Spandau am 1[illegible]. folgen werde. [Charlottenburg. Hausarchiv.] — [2] So. — [3] Die Numerirung der Absätze entspricht derjenigen in der von dem Prinzen Heinrich übersandten Uebersicht der Maassnahmen für seinen Empfang (vergl. S. 84). Der Prinz behandelte in Abschnitt I die Entsendung eines Kammerherrn nebst zweien Offizieren mit der kaiserlichen Küche und der Dienerschaft bis an die Grenze. — [4] In Abschnitt VIII hatte Prinz Heinrich gesagt: „A Pétersbourg, j'ai été reçu par le grand-écuyer, par le comte Panin et le vice-chancelier.“

24730. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 12 mai 1776.

Quoique, selon mes ordres précédents, le prince de Kaunitz ne sera guère édifié de la fermeté de la Porte à suivre en tout son plan des limites en Moldavie et à ne lui accorder que la moitié de la forêt de Chozim, qu'il prétendait enclaver en entier dans les domaines de sa cour,[1] il me semble cependant que c'est un trop petit objet pour produire une aussi forte sensation sur son esprit, et il faut attendre que le temps nous dévoile plus particulièrement le sujet de son chagrin et de sa mauvaise humeur.[2]

En attendant, le baron Swieten a présenté un mémoire à mon ministère où il réclame l'échange des prisonniers de guerre qui depuis la dernière paix se trouvent encore dans le service des deux puissances.

Der König unterrichtet Riedesel von seinen Weisungen an das Auswärtige Departement für die abschlägige Antwort an Swieten (vergl. Nr. 24707).

Quoi qu'il en soit, cette démarche de la cour de Vienne, jointe à quelques autres, me paraît indiquer qu'elle a envie de recommencer vis-à-vis de moi ses anciennes chicanes; et si tel est son plan, mon parti est pris, et ma conduite sera parfaitement analogue à la sienne, et les occasions ne me manqueront point de la chicaner à mon tour.

C'est tout ce que j'ai à vous dire aujourd'hui, et en vous accusant l'entrée de votre dépêche du 4 de ce mois, je prie Dieu etc.

Nach dem Concept. Federic.

24731. AU CHAMBELLAN COMTE DE NOSTITZ A STOCKHOLM.

Potsdam, 12 mai 1776.

C'est pour vous accuser votre dépêche du 30 avril dernier que je vous fais la présente. On se consolera aisément du chagrin d'être privé de la venue du duc d'Ostrogothie, si à dessein et par ordre du Roi son frère il est obligé de prendre, comme vous le mandez, dans ses voyages une route qui le détourne de nos contrées.[3] Cette arrivée ou non est, comme vous pouvez bien vous l'imaginer, une chose assez indifférente en elle-même. C'est tout ce que j'ai à vous dire sur cet objet.

Nach dem Concept. Federic.

[1] Vergl. Bd. XXXVII, 615. 616. — [2] Vergl. Nr. 24716. — [3] Nach Nostitz' Bericht, Stockholm 19. März, sollte Prinz Friedrich auf zwei Jahre ins Ausland reisen. Wie er am 30. April hinzufügte, sollte die Reise über Stralsund und Hamburg gehen.

24732. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Potsdam, 13 mai 1776.

Ayant quelques commissions à exécuter à la cour de Stuttgart, je serai bien aise de savoir s'il y subsiste encore ce secrétaire de légation que le comte de Schulenburg y a laissé à son départ et dont j'ai oublié le nom,[1] ou bien quelque autre personne que je puisse en charger. Il ne faut ni un homme de naissance ni un grand politique, pour s'en acquitter; un esprit ordinaire, mais ouvert y suffira, et j'attends incessamment votre réponse, pour me diriger en conséquence.

Nach der Ausfertigung. Federic.

24733. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 13 mai 1776.

Il paraît plus que jamais, selon votre dépêche du 2, que la position actuelle des affaires entre l'Espagne, le Portugal et l'Angleterre intrigue beaucoup la cour où vous êtes. Ne désirant que de vivre en paix, les nuages qui s'élèvent et se grossissent à cette partie de l'horizon politique, ne sauraient que l'embarrasser, et si elle est entraînée dans une nouvelle guerre, l'état délabré de ses finances ne pourra qu'augmenter ses embarras.

J'approuve tout ce que vous avez dit au comte de Vergennes au sujet de la Suède,[2] et la manière dont vous lui avez tenu ces propos. Ce que je vous ai ordonné dans mes ordres suivants d'y ajouter,[3] quoique toujours avec les mêmes précautions, pourra désabuser ce ministre sur ses appréhensions et lui faire sentir qu'il ne dépend que de la Suède de jouir de la tranquillité. Vous n'oublierez donc pas de lui en parler sur le même ton, et comme l'on vient de m'assurer que le ministère de Versailles a résolu de renvoyer un certain colonel Dumervil ou du Meny, si je ne me trompe, en Pologne, qui autrefois y a fait déjà quelque séjour,[4] afin d'y faire de nouvelles tracasseries à la Diète, vous serez très attentif à pénétrer la vérité de cet avis, ainsi que le jour du départ de cet émissaire, afin de m'en informer assez à temps pour prendre les arrangements nécessaires de contrecarrer et de faire manquer cette nouvelle intrigue de la France.

Federic.

Nach dem Concept.

[1] Nach Finckensteins Antwort, Berlin 14. Mai, handelt es sich um Madeweiss. — [2] Goltz hatte, gemäss dem Erlass vom 15. April (vergl. Nr. 24660), während eines Gesprächs mit Vergennes die Rede auf Schweden und auf die Zwischenfälle mit dem preussischen und russischen Gesandten in Stockholm gebracht. — [3] Vergl. Nr. 24722. — [4] Gemeint ist Vioménil, der bereits 1771/72 in Polen gewesen war. Offenbar handelt es sich um eine Meldung des anonymen Correspondenten.

24734. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 13 mai 1776.

La retraite du général Howe de Boston dont vous m'apprenez la nouvelle par votre dépêche du 3,[1] me paraît être la suite d'un échec dont le gouvernement britannique voudrait bien dérober la connaissance au public. L'on ne tardera cependant point d'être instruit plus particulièrement de son motif et de l'endroit où il a dirigé sa marche; et, au reste, je n'ai rien à vous mander d'ici. Grâces au Ciel, notre horizon politique est fort serein et tranquille.

Federic.

Nach dem Concept.

24735. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU A LA HAYE.

[Potsdam] 14 mai 1776.

Ma chère Nièce. J'ai reçu votre lettre[2] avec bien du plaisir comme un témoignage de votre bonne santé, et je comprends que, par le court séjour que vous ferez à Aix-La-Chapelle,[3] vous n'aurez pas le temps de vous ennuyer. Pour moi, je suis sur le point de commencer les revues et les voyages dans les provinces, ce qui durera jusqu'au 15 du mois prochain que je serai de retour. Cela me privera pendant cette espace du plaisir de vous écrire, ma chère enfant, mais je ne vous en aimerai pas moins; c'est ce dont je vous prie d'être persuadée, ainsi que de la tendresse infinie avec laquelle je suis, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Faites, je vous prie, mille amitiés de ma part à notre cher prince d'Orange.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

24736. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 15 mai 1776.

Votre dépêche du 8 de ce mois m'est bien parvenue, et je vois bien que la marche politique de la cour où vous êtes, reste cachée à vos yeux et que tout ce que vous en apprenez, se réduit à bien peu de chose. Il se peut cependant que dans le moment présent tout y soit assez tranquille. Mais comme je compte de vous appointer à

[1] Nach Maltzan hatte ein Courier die Nachricht überbracht, dass Howe soeben mit seinen Truppen ohne jeden Verlust Boston geräumt habe. Die Räumung Bostons war am 17. März erfolgt. — [2] Das Schreiben liegt nicht vor. — [3] Vergl. S. 50.

Neisse, lorsque la revue de mes troupes me mènera dans ces contrées, je vous apprendrai bien des anecdotes que le public de Vienne ignore parfaitement.

Federic.

Nach dem Concept.

24737. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 15 mai 1776.

Der Empfang des Berichtes Benoîts vom 8. Mai wird bestätigt.

Quoique je ne sois pas encore à même de pouvoir vous rien marquer relativement aux arrangements dont mon frère le prince Henri pourra convenir pour mes limites en Pologne avec la cour de Pétersbourg, j'ai lieu de m'attendre cependant qu'il réussira dans peu à mettre cette affaire en règle, et je ne tarderai point de vous informer du succès qu'il pourra avoir, dès que je recevrai des nouvelles là-dessus de sa part.

Benoît wird angewiesen, den bisher verweigerten Betrag der Fenstersteuer für das Gesandtschaftshaus, in Höhe von etwa 6 Ducaten, zu bezahlen.

Nach dem Concept.

Federic.

24738. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 16 mai 1776.

Les différents mouvements qui s'observent aux cours du Sud, pourraient bien faire éclore des évènements intéressants, et votre dépêche du 5 paraît même y préparer;[1] tout dépendra cependant du plus ou moins de facilité que l'Espagne trouvera d'entraîner la France. Les succès des armes britanniques contre les colonies en décideront apparemment.[2] En attendant, les armements qu'on voit faire à ces deux puissances, sont très formidables; tous les avis les donnent pour extraordinaires, et il faut attendre où leurs bombes éclateront. Vous ne discontinuerez point d'y porter toute votre attention, et comme la nouvelle que les troupes anglaises ont évacué Boston[3] et se sont retirées à Halifax, me revient de différents endroits, vous me ferez plaisir d'approfondir le motif le plus vraisemblable de cette démarche pour m'en informer.[4]

Federic.

Nach dem Concept.

[1] Goltz berichtete über Ministerconferenzen, in denen berathschlagt wurde, welche Haltung Frankreich in dem spanisch-portugiesischen Streite und gegenüber England einnehmen solle. — [2] Am 20. Mai schreibt der König an Goltz: „Plus les affaires britanniques contre ses colonies empireront, et plus intraitable deviendra l'Espagne, et la France pourra, sans savoir comment, être entraînée dans ces brouilleries.“ — [3] Vergl. S. 93. — [4] Der gleiche Auftrag ergeht am 16. Mai an Thulemeier.

24739. AU CHAMBELLAN COMTE DE NOSTITZ A STOCKHOLM.

Potsdam, 17 mai 1776.

J'ai bien reçu votre dépêche du 3 de ce mois et ne suis nullement étonné de n'y trouver rien de fort intéressant. Je sais très bien que la cour où vous êtes, ne saurait fournir pour le présent des évènements de grande importance, et qu'on ne doit pas s'attendre à y voir arriver des changements qui méritent beaucoup d'attention. Du reste, je suis fort du sentiment de ceux qui, comme vous dites, augurent mal de l'issue de l'affaire de l'eau de vie,[1] et suis sûr qu'il y aura un grand rabais à faire dans la perception qu'on se promet peut-être des revenus de cet objet. N'ayant rien à vous mander de plus, je prie Dieu etc.

Nach dem Concept. Federic.

24740. AU PRINCE FERDINAND DE PRUSSE A BERLIN.

[Potsdam] 17 mai 1776.

Mon très cher Frère. J'aurai le plaisir de vous voir après-demain, le 19 de ce mois, à Spandau.[2] Ayez la bonté, mon cher frère, de faire sortir les régiments à 11 heures. Je vous prie de rester à cheval; car je ne suis pas encore en état de pouvoir marcher à pied, et si nous pouvions dîner au rez-de-chaussée, cela me ferait grand plaisir; car je monte et descends les escaliers avec beaucoup de peine. Je vous demande pardon, mon cher frère, de ce petit détail de mes infirmités; mais quoique je fasse tout ce qui m'est possible, mes forces ne répondent pas encore à ma bonne volonté. Je suis avec toute la tendresse imaginable, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv zu Charlottenburg. Eigenhändig.

24741. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Potsdam, 18 mai 1776.

Quoique la cour de Pétersbourg n'ait pas encore notifié formellement et par écrit la mort de la Grande-Duchesse, il me semble cependant qu'entre de si proches parents on peut bien faire une exception à l'étiquette et prendre le deuil à ma cour, avant que cette notification formelle me parvienne. Vous aurez donc soin de l'arranger de la manière que vous jugerez la plus convenable à la dignité et au degré

[1] Vergl. Bd. XXXVII, 613. — [2] Vergl. S. 90.

de parenté de S. A. I., et de le fixer à quatre ou à six semaines, comme vous le jugerez à propos.[1]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

24742. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A ZARSKOE-SELO.

[Potsdam] 18 mai 1776.

Mon très cher Frère. Le comte Solms m'a fait le plus grand plaisir du monde en m'apprenant, mon cher frère, que vous n'étiez plus échauffé et qu'à présent votre santé était entièrement remise.[2] Veuille le Ciel vous la conserver telle; je vous assure que ce n'est pas la nouvelle la moins importante pour moi.

Dès que j'aurai des nouvelles du Montbéliard,[3] je ne manquerai pas de vous les faire tenir incessamment; j'espère qu'elles seront telles qu'on doit les attendre, à moins que notre chère nièce ne prenne la berlue. Je n'ai rien dit à personne qu'au prince de Darmstadt du voyage du Grand-Duc relatif à sa belle, et tous les préparatifs que je fais, sont déguisés sous tant d'autres formes que personne n'en saura rien que lorsqu'il en sera temps. Je compte de loger le Grand-Duc à Berlin dans les chambres de notre mère et la princesse de Württemberg au-dessous dans l'ancien appartement de notre mère; ou croyez-vous, mon cher frère, qu'il vaudrait mieux de le loger en haut dans les chambres de Fédéric Ier? Dès que le prince Eugène aura dit oui, je presserai le départ de sa fille, selon qu'on le désire en Russie,[4] et je tâcherai d'arranger tout conformément aux intentions de l'Impératrice. Quant au voyage, mon cher frère, je tâcherai sur tous les points que vous m'avez mandés,[5] d'en faire plus que ce que vous m'avez mandé, de crainte qu'on m'accuse d'avoir manqué à ce qui est dû à un tel étranger. J'attends seulement encore votre réponse sur une petite note que j'ai pris la liberté de vous envoyer.[6]

En attendant j'ai fini ici nos exercices, et j'aurai demain l'honneur de dîner chez vous.[7] Je me tire d'affaire comme je puis, cependant mes forces me font souvenir que je ne rajeunis pas. Mais à cela ne tienne, j'irai mon train tant que cela sera possible. Mes vœux ne vous quittent pas d'un moment, et je vous assure que je bénirai le Ciel, quand je vous verrai de retour et que je pourrai avoir la satisfaction

[1] Am 19. Mai schreibt der König an Finckenstein: „Mes ordres d'hier ne me laissent rien à ajouter sur la notification préalable et verbale que le sieur de Malzow, selon votre rapport d'hier, vient de faire.“ — [2] Bericht von Solms, Petersburg 3. Mai. — [3] Betreffend den Plan der Vermählung des Grossfürsten Paul mit Prinzessin Dorothea (vergl. Nr. 24715). — [4] Heinrich schrieb, Zarskoe-Selo 3. Mai: „On calcule ici que la princesse de Württemberg pourrait se trouver vers la fin de juillet ou au commencement d'août à Berlin; c'est sur son arrivée que le voyage du Grand-Duc et le mien seront calculés.“ — [5] Vergl. S. 84. — [6] Vergl. S. 90. — [7] In Spandau. Vergl. S. 95.

de vous assurer de vive voix de la tendresse infinie et de la haute considération avec laquelle je suis, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

24743. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A ZARSKOE-SELO.

Prinz Heinrich schreibt in einem chiffrirten Berichte, Zarskoe-Selo 3. Mai, dass Katharina II. von Panin die ihm durch Solms im Auftrag des Prinzen übermittelten Einzelheiten der preussisch-polnischen Grenzverhandlung eingefordert hat.

Der Prinz berichtet über den Einfluss, den der junge Graf Rasumowski auf die verstorbene Grossfürstin Natalie gewonnen hatte. „Ce jeune comte était lié avec les ministres d'Espagne, de France et d'Autriche et avait porté la Grande-Duchesse d'entrer dans ses vues et d'amener le Grand-Duc aux mêmes principes. Il avait même tâché de soulever l'esprit du Grand-Duc contre l'Impératrice. Tout cela m'était connu, mais pendant les jours douloureux que j'ai passés chez le Grand-Duc,[1] je l'ai conduit au point de m'en faire une confession entière; mais je l'ai engagé encore de se découvrir à l'Impératrice. Celle-ci savait déjà beaucoup à ce sujet; mais voyant que j'avais porté son fils à cette démarche honnête, [elle] a commencé à avoir une confiance sans bornes en moi. Elle m'a parlé sur tout ce qui l'intéresse, et je suis entre la mère et le fils, que j'ai remis dans une si bonne intelligence que tout le monde ici en est surpris. Le comte de Rasumowski est éloigné du consentement de l'Impératrice et du Grand-Duc.

Tout cela, mon très cher frère, me donne les plus fortes assurances de réussir aussi bien et mieux que je l'avais espéré pour vos affaires. Toutefois je suis obligé de vous dire que je sais que, lorsque l'Impératrice s'est une fois proposée de ne pas céder sur un article, il est difficile de la faire changer. Elle ne s'opposera nullement à vos arrangements avec les Polonais, mais elle n'y travaillera avec chaleur, à moins qu'on n'entre dans ses vues. J'attends qu'elle les découvre, et j'ai cru de mon devoir de vous conter en abrégé l'évènement qui m'a fourni de si bonnes espérances. Toutefois je souhaite que les négociations en Pologne soient déjà commencées sur le pied que vous me l'avez mandé, mon très cher frère, et je serais bien aise de savoir si vous avez quelque espérance de réussir avec ces gens, à quoi l'ambassadeur Stackelberg contribuera par ses bons offices, jusqu'à ce qu'il recevra des ordres plus positifs de sa cour. En attendant soyez certain, mon très cher frère, qu'il n'y a plus d'autre parti ici que le vôtre, que l'Impératrice et le Grand-Duc ne changent jamais d'allié."

Potsdam, 18 mai 1776.

Chiffre.

Je vois, mon cher Frère, que vous parvenez à exécuter tout ce que vous voulez, et que tout vous réussit à souhait. J'admire votre dextérité et les peines que vous voulez bien vous donner pour nos affaires. Que le Ciel répande sur vous toutes les bénédictions que je vous souhaite; car cette confiance que l'Impératrice a prise en vous à

[1] Vergl. S. 87. 88.

si juste titre, est le lien le plus sûr de l'union des Russes et des Prussiens. S'il arrivait aussi que, par la suite, quelqu'un que je ne nomme pas,[1] fît quelque sottise, vous seriez toujours en état de raccommoder les choses. Quant au reste, cette négociation est en si bonnes mains que je ne vous dis pas le mot sur ce sujet. Dès que j'aurai réponse du Montbéliard, je vous la ferai parvenir par courrier, et je prépare tout ici pour votre heureux retour, étant etc.

P. S.

Mes nouvelles de Varsovie sont que les Polonais paraissent encore très récalcitrants aux ouvertures de Benoît.[2] Ils sont soufflés sous main par la cour de Vienne. Stackelberg n'a fait qu'arriver à Varsovie, et Benoît est instruit d'employer ses bons offices pour rendre les Polonais plus traitables.[3]

Federic.

Nach dem eigenhändigen Concept; das Datum von der Cabinetskanzlei hinzugefügt.

24744. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 18 mai 1776.

J'ai reçu votre dépêche du 3 de ce mois, ainsi que la lettre y jointe de mon frère.[4] Ces dernières continuent à me faire un plaisir infini. Elles m'autorisent à former le plus heureux pronostic sur l'issue de sa négociation. Il y avance, on ne saurait mieux,[5] et j'ai tout lieu de me flatter qu'il finira de même, et que je serai bientôt hors de tout embarras au sujet de mes limites en Pologne. Comme cependant, dans les conjonctures actuelles, toutes les affaires politiques tiennent une marche lente et mesurée à la cour où vous êtes, il s'entend de soi-même qu'il faut à ce cher Prince quelque temps de plus pour tout arranger, et c'est avec la plus parfaite résignation que je lui accorde les délais dont il pourrait avoir besoin pour mettre la dernière main à ce grand et important ouvrage.

Tout ce qui me fait de la peine, c'est que le comte de Panin n'est pas encore si bien rétabli qu'il puisse sortir;[6] son indisposition

[1] Der Thronfolger Friedrich Wilhelm. — [2] Benoît berichtete, Warschau 8. Mai, dass seit dem 25. April keine neue Conferenz stattgefunden habe (vergl. Nr. 24704), „le gouvernement polonais voulant attendre le résultat des sollicitations qu'il doit avoir fait faire à la cour de Pétersbourg, pour porter cette dernière à interposer ses bons offices auprès de V. M., pour que mes offertes deviennent telles qu'on pût les accepter de la part de la République". — [3] Vergl. Nr. 24745. — [4] Vergl. Nr. 24743. — [5] Vergl. S. 76. 97. — [6] Nach Solms' Bericht vom 23. April litt Panin an Hämorrhoidalbeschwerden.

retardera bien la conclusion, et peut-être mon frère aurait-il des succès plus prompts, s'il était en état de voir, comme à l'ordinaire, sa souveraine.

Ein Schreiben an Prinz Heinrich (Nr. 24743) wird übersandt.

Nach dem Concept. Federic.

24745. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 18 mai 1776.

Comme on me conseille par mes lettres de Pétersbourg d'entamer toujours les négociations en Pologne pour la démarcation de mes limites et de vous ordonner de profiter de la bonne disposition du comte de Stackelberg pour finir, par son assistance, un arrangement sur cet objet, parcequ'il faudrait du temps, avant de pouvoir obtenir un ordre aussi précis là-dessus pour cet ambassadeur qu'on le désire, et qu'on était sûr que tout ce qui pourra être arrangé en Pologne en ma faveur, serait approuvé par l'Impératrice,[1] — je vous enjoins, en conséquence de ce conseil, par la présente de poursuivre la négociation que vous avez entamée, en conformité de vos instructions et suivant le plan qui vous a été indiqué par la dernière carte géographique que vous avez reçue à ce sujet,[2] et afin de vous procurer une occasion pour pouvoir d'une bonne manière requérir les bons offices de l'ambassadeur de Russie dans cette besogne, je vous adresse la dépêche ci-jointe ostensible[3] que vous pourrez lui faire lire, qui l'engagera sûrement à s'y prêter avec d'autant moins de difficultés et à vous aider, au contraire, de son mieux. En attendant donc le résultat de vos conférences ultérieures avec les délégués du Conseil permanent sur cette matière et le succès de cette négociation, je prie Dieu etc.

Federic.

Nach dem Concept.

24746. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.[4]

Potsdam, 18 mai 1776.

Venant de recevoir des lettres de mon frère le prince Henri, qui me marquent que la cour de Pétersbourg était très disposée à entrer dans mes vues pour l'arrangement de la démarcation de mes limites en Pologne et qu'elle approuverait tout ce dont je pourrais convenir là-dessus avec les Polonais,[5] je vous enjoins par la présente, en conséquence de cet avertissement, de continuer la négociation que vous

[1] Vergl. S. 97. — [2] Vergl. S. 39. — [3] Nr. 24746. — [4] Der obige Erlass trägt den Kanzleivermerk: „Dépêche ostensible au comte de Stackelberg." Vergl. dazu Nr. 24745. — [5] Vergl. S. 97.

avez entamée sur cet objet avec la délégation du Conseil permanent, de suivre en cela le plan indiqué par la seconde carte que je vous ai adressée,[1] et de requérir, en même temps, pour faciliter son succès, l'ambassadeur de la cour impériale, le comte de Stackelberg, de vouloir bien vous assister dans cette besogne pour contribuer par ses bons offices à rendre les Polonais traitables et les porter à souscrire à vos propositions. Les sentiments de cet ambassadeur, m'étant connus pour mes intérêts, me sont garants qu'il ne se refusera aucunement à votre demande, surtout comme elle n'a rien d'opposé aux intentions de sa cour, et qu'il ne tardera pas de recevoir d'elle des instructions analogues à cet égard.

Federic.

Nach dem Concept.

24747. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON A CONSTANTINOPLE.

Potsdam, 19 mai 1776.

J'approuve fort que, selon votre dépêche du 17 d'avril, vous ayez désabusé le prince Repnin des calomnies de l'interprète de la Porte, au sujet de l'intérêt que ce dernier m'a prêté à la convention autrichienne.[2] C'est sûrement aux suggestions autrichiennes qu'il faut attribuer un mensonge aussi insigne.

D'ailleurs la Porte fera bien de rester ferme sur l'article de ses cessions,[3] et comme il n'y aurait rien de plus avantageux pour elle que de préférer l'alliance avec la Russie à celle avec l'Autriche,[4] vous ne ferez pas mal d'y contribuer de votre mieux.

Au reste, c'est avec bien de la peine que j'ai appris votre indisposition.[5] Tout ce qui me console, c'est que j'espère que la Providence ne permettra point que je perde un aussi habile sujet à Constantinople, mais vous rendra bientôt votre première santé.

Federic.

Nach dem Concept.

[1] Vergl. S. 39. — [2] Vergl. den Erlass an Gaffron vom 25. Februar (Bd. XXXVII, Nr. 24532). Gaffron hatte dem Fürsten Repnin noch mehrere Beweise vorgelegt, aus denen hervorging, dass der Pfortendolmetscher in österreichischem Solde stand. — [3] Gaffron berichtete: „Je sais positivement à présent que la Porte est résolue de ne plus céder du tout la forêt de Chozim" (vergl. S. 72. 91). — [4] Gaffron berichtete: „J'apprends que la Porte s'occupe du projet de s'allier avec la Russie. Le sieur Stachiew ne désavoue pas qu'on ne lui en ait parlé en chemin." Stachiew weilte seit Ende Februar als russischer Gesandter in Konstantinopel. — [5] Gaffron war an heftigem Fieber erkrankt; er fügte hinzu: „Ce climat-ci m'est mortel."

24 748. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 11. Mai: „On m'a voulu assurer d'assez bonne part que l'on travaillerait . . . à la Diète prochaine à rendre la couronne de Pologne héréditaire à la famille de Poniatowski et de donner alors, en cas de réussite, l'archiduchesse Élisabeth pour épouse au Roi régnant . . .

Comme une nouvelle preuve de ce que la cour de Russie paraît être satisfaite de la cour impériale, je dois annoncer à V. M. que, selon que le prince Golizyn me dit, S. M. l'impératrice de Russie se proposait de faire demander à LL. MM. II., conjointement avec V. M., à tenir sur les fonts du baptême l'enfant dont accoucherait madame la Grande-Duchesse . . .

On assure positivement que le maréchal Lacy s'occupe d'un nouveau système militaire qui devra paraître l'année prochaine et selon lequel il y a un nouveau bouleversement à prévoir dans tout ce qui a été fait jusqu'ici."

Potsdam, 19 mai 1776.

Je ne suis point surpris des nouveaux plans politiques que, selon votre dépêche du 11, la cour où vous êtes, a formés. Un ministre tel que le prince de Kaunitz est très capable d'en forger de toutes sortes, et celui du mariage de l'archiduchesse Élisabeth avec le roi de Pologne pourrait bien être de sa façon, au cas qu'il pût parvenir à rendre ce trône héréditaire. Je crois même qu'on peut supposer à l'ambition de sa cour un tel dessein, sans se tromper; mais il s'agit de son exécution, qui me paraît extrêmement difficile. Autant que je suis instruit des dispositions de la Russie, son idée invariable est que le trône de Pologne ne soit jamais rendu héréditaire, mais reste électif comme il a été jusques ici.

Souvent les apparences trompent, et il se pourrait bien qu'il en fût de même de celles que vous alléguez pour présumer une meilleure harmonie et intelligence entre les cours de Russie et de Vienne. La première n'a cédé aux instances de la dernière au sujet de la garantie de leurs possessions réciproques en Pologne[1] que pour finir une bonne fois avec elle. Mais, malgré cela, la cour où vous êtes, ne doit pas se flatter de l'avoir gagnée; la Russie connaît trop sa duplicité pour s'y fier, et elle en manifeste souvent son souverain mécontentement. D'ailleurs il ne s'agit plus de compérage, après que la Grande-Duchesse a succombé aux efforts qu'elle a faits pour être délivrée de son enfant mort.[2]

Au reste et quant aux arrangements militaires dont vous faites mention, ils auront, selon toutes les apparences, le sort de tous les autres. Rien n'est ferme et stable à la cour où vous êtes, et il y a un flux et reflux perpétuel entre ses projets, sans qu'aucun prenne une certaine consistance.

Ein Erlass an Gaffron (Nr. 24 747) wird zur Beförderung übersandt.

Nach dem Concept. Federic.

[1] Vergl. S. 42. 48. 49. — [2] Vergl. S. 86. 87.

24749. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE SCHULENBURG A WOLFSBURG.

Potsdam, 20 mai 1776.

Je suis très sensible à votre zèle empressé d'approfondir le mystère que j'ai proposé à votre pénétration. Il me suffit de vous avoir chargé de cette commission, et votre lettre du 12 me fournit une nouvelle preuve de l'attention que vous portez à l'exécuter à ma satisfaction.[1] J'attends tout de votre savoir-faire, et vous me ferez grand plaisir de me communiquer tout ce que vous apprendrez ultérieurement à ce sujet.

Federic.

Nach Abschrift der Cabinetskanzlei.

24750. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Berlin, 20 mai 1776.

Votre dépêche du 14 de ce mois m'est bien parvenue. Continuez à me mander tout ce qui se passera ultérieurement au sujet des différends que la cour de Vienne suscite à la République.[2] Vous avez en attendant bien raison d'apostropher de négligence l'inadvertance qu'on a eue de ne pas ratifier le traité conclu en 1718 de la part de la République, sur lequel on prétend cependant se fonder aujourd'hui; je vous avoue que cela me passe et que je ne comprends absolument pas comment une pareille indolence a pu avoir lieu dans des matières aussi importantes. N'ayant autre chose à vous dire, je prie Dieu etc.

Federic.

Nach dem Concept.

24751. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Berlin, 20 mai 1776.

Il n'est pas étonnant que, selon vos dépêches du 7 et du 10 de ce mois, les affaires britanniques contre les colonies prennent une tournure aussi défavorable.[3] Quand on prend des arrangements aussi

[1] Schulenburg berichtete, dass er täglich Nachricht von Asseburg (vergl. S. 2) erwarte. — [2] Wie Thulemeier berichtete, hatte Reischach neue Vorstellungen erhoben; die Generalstaaten schoben ihre Antwort auf. „Cette affaire (vergl. Nr. 24645) serait dans le fond très aisée à concilier, si la cour de Vienne ne désirait profiter de la faiblesse actuelle des Provinces-Unies et de sa position isolée pour donner plus d'étendue à ses frontières aux dépens de celles de la Flandre Hollandaise; elle continue à réclamer l'exécution du traité de 1664 et à rejeter celui de 1718" (vergl. Bd. XXXVII, 550. 551). Letzterer sei durch die Republik unbegreiflicherweise nicht ratificirt worden. — [3] Maltzan meldete, London 7. Mai. Einzelheiten über die Räumung von Boston (vergl. S. 93). Am 10. fügte er hinzu: „On fait ici bonne mine à mauvais jeu, mais il est bien certain que jamais affaire n'a été plus mal conduite que l'opération contre les colonies."

défectueux, il est bien naturel que les succès s'en ressentent. L'analogie entre les mesures et leurs effets ne permet pas de s'attendre à autre chose. Quoi qu'il en soit, il faut voir comment les choses tourneront ultérieurement, et c'est à quoi vous ne discontinuerez point de donner toute votre attention.

Quant à vos observations sur la cherté,[1] je n'ai qu'un mot à répliquer. C'est que tout homme raisonnable et sage doit proportionner ses dépenses à ses revenus. D'ailleurs, comme vous n'y avez absolument rien à négocier et que je ne vous y ai envoyé que pour observer tout ce qui s'y passe et qui peut mériter mon attention, vous sentirez bien aussi que je ne saurais rien ajouter aux appointements honnêtes que je vous ai assignés.

Mes occupations à la revue de mes troupes ne me permettent point d'ajouter davantage.

Nach dem Concept. Federic.

24752. A LA PRINCESSE DE WÜRTTEMBERG A MONTBÉLIARD.

Prinzessin Dorothea dankt, Mömpelgard 15. Mai, für die Schreiben vom 7. und 9.[2] „Notre volonté n'étant plus liée par les engagements contractés avec le Prince héréditaire, nous nous soumettons avec la plus humble confiance aux vues paternelles de V. M., persuadés que nous ne saurions vous donner, Sire, un témoignage plus vrai de notre respectueuse reconnaissance qu'en vous obéissant et en nous rapportant aveuglément aux soins généreux qu'Elle daigne prendre de notre bonheur commun. V. M. veut bien encore, par une bonté unique, prévoir l'embarras que le voyage et d'autres dépenses indispensables me donnerai[ent], et me faire passer une lettre de change de 10000 écus, ce qui accélérera les choses et me mettra à même d'entreprendre le plus tôt possible le voyage qui, si V. M. l'ordonne, sera fixé pour la fin de juin. Nous pourrons [nous] être rendus à Potsdam vers la mi du mois de juillet; mais je supplie . . . V. M. de déterminer le temps qui Lui sera le plus agréable, et de m'ordonner toutes les autres démarches qu'Elle jugera à propos que nous fassions.

J'ose encore La supplier de recevoir gracieusement l'incluse de ma fille,[3] qui partage avec nous le vif sentiment de la plus respectueuse reconnaissance et soumission. Je suis enchantée du parti que V. M. a fait prendre au Prince héréditaire en le disposant de porter ses vues sur la troisième de mes filles.[4] Mon cœur est trop pénétré pour pouvoir exprimer à V. M. combien je suis touchée sensiblement de tout ce qu'Elle daigne faire pour nous. Mon très cher

[1] Auf die Aeusserung des Königs im Erlass vom 22. April, dass es in England mehr Geld als in Preussen gebe (vergl. S. 40), hatte Maltzan, London 7. Mai, geantwortet, „que, par la même raison qu'il y a beaucoup d'argent ici, je ne deviens que plus pauvre avec le peu que j'ai". Es folgt ein Beispiel über das theure Leben in London. — [2] Vergl. Nr. 24715 und 24720. — [3] Auf der Rückseite des Dankschreibens der jungen Prinzessin Dorothea, d. d. Etupes 15. Mai, findet sich die Bleinotiz des Cabinetssecretärs für die (nicht vorliegende) Antwort des Königs: „Der jungen Prinzessin obligeant antworten." [Charlottenburg. Hausarchiv.] — [4] Vergl. Nr. 24720.

Prince brûle également du désir de mettre lui-même aux pieds de V. M. l'hommage de sa vive gratitude, et j'ose L'assurer que de tous les avantages flatteurs et brillants qui se présente[nt] pour nous, je n'en trouve pas de plus grand que le bonheur de me revoir aux pieds de V. M."

Berlin, 20 mai 1776.

Ma chère Nièce. Je suis charmé que vous et le Prince votre époux aient accepté l'offre du mariage avantageux que je vous ai proposé. De pareilles occasions ne se présentent pas tous les jours; il faut les saisir par les cheveux, lorsqu'elles se rencontrent. J'ai fait sur-le-champ partir un courrier pour Pétersbourg,[1] pour qu'on y soit sûr de votre consentement.

Je vous enverrai dans peu la lettre de change, et je ferai en sorte qu'on ne tardera pas en Russie de vous en envoyer une plus forte; votre triste situation m'est connue, et ce mariage me fournira bien des moyens à vous mettre un peu plus à votre aise. Mais laissez-moi faire, et ce que je ne pourrai pas obtenir pour vous, vous devez compter qu'il était impossible d'y réussir.

Le prince Eugène me marque quelque envie de venir ici;[2] je crois que cela dépend uniquement de sa volonté. On souhaite que vous vous rendiez ici vers la fin de juillet;[3] le Grand-Duc arrivera au mois d'août, et il vaut mieux que vous le précédiez d'une quinzaine de jours, pour que je vous puisse mettre au fait d'une infinité de choses qu'il vous est nécessaire de savoir, principalement relativement à votre fille. Pour les pensions et choses pareilles, je tâcherai par mon frère Henri de faire négocier à Pétersbourg tout ce qui pourra vous être le plus avantageux, ainsi qu'à votre époux. Je sens la situation de votre famille comme vous-même, ainsi je tâcherai de la rendre le moins dure qu'il me sera possible. On voudrait que vous meniez aussi votre seconde fille avec vous;[4] je sens que cela est très superflu; mais, enfin, il faut se prêter aux fantaisies de ceux qui peuvent beaucoup, dont vous devez beaucoup attendre dès à présent et davantage encore, dès que votre fille sera elle-même impératrice.

Gardez, je vous prie, un profond secret sur tout ceci; vous pouvez prétexter d'aller voir votre sœur de Hesse[5] et de là venir voir la Ferdinand; nous avons beaucoup d'envieux qui pourraient nous gâter nos beaux projets, s'ils étaient découverts. Jusqu'ici il n'y a que l'Impératrice, mon frère, le Grand-Duc, le prince de Darmstadt et vous qui soient instruits de tout ceci. Il faut qu'on apprenne ce mariage par Pétersbourg, et non pas par nous autres; cela est plus décent et plus convenable à tous égards.

[1] Vergl. Nr. 24753. — [2] Prinz Friedrich Eugen dankte, Mömpelgard 15. Mai, dem König für seine Eröffnungen und schrieb: „Pourrais-je être assez heureux pour obtenir de V. M. l'agrément de Lui en présenter personnellement le profond hommage?" — [3] Vergl. S. 96. — [4] Vergl. S. 76. — [5] Landgräfin Philippine.

Tâchez de trouver quelque femme de chambre bien sage qui puisse accompagner votre fille et lui servir en quelque sorte de conseil; car, passé Memel, on ne lui donnera que des Russes, cosaques, Géorgiens et Dieu sait quelles races. Vous comprenez, je crois, l'importance de cet avis et combien il peut contribuer, dans l'avenir, au bonheur de votre fille.

Voilà, ma chère nièce, les choses les plus importantes; le reste ne sont que des bagatelles en comparaison. Je vous embrasse de tout mon cœur, en vous assurant de la tendresse infinie avec laquelle je suis, ma chère Nièce, votre fidèle oncle

Federic.

Nach der eigenhändigen Ausfertigung im Königl. Geheimen Hausarchiv zu Stuttgart; das Schreiben der Prinzessin Dorothea nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv zu Charlottenburg.

24753. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A ZARSKOE-SELO.

Berlin, 20 mai 1776.

Mon très cher Frère. Je ne perds pas un moment pour vous instruire, mon cher frère, de l'heureux succès de ma négociation; je vous envoie ci-joint la réponse de ma nièce,[1] et vous verrez par là quelle activité j'ai mise dans ce que j'ai cru qu'il pût être agréable à l'impératrice de Russie, et je bénis le Ciel que tout ait si heureusement réussi selon mes souhaits. A présent je l'appointerai ici vers la fin de juillet;[2] elle aura le temps de se reposer avant l'arrivée du Grand-Duc. Mais je vous conjure de dire à l'Impératrice que ses parents et moi nous lui remettons cette jeune personne sous sa protection, en la priant de placer, du moins du commencement, des personnes sûres auprès d'elle pour la guider dans une carrière qui lui sera tout-à-fait nouvelle. Je la renonce pour ma parente, si elle ne se dévoue pas absolument à son auguste belle-mère; mais une jeune personne sans expérience peut facilement s'égarer, et l'Impératrice peut tout prévenir en lui donnant de sa main une femme qui, entièrement attachée à l'Impératrice, peut la guider où des intrigues ou des cabales pourraient la séduire. A présent que mon affaire est finie, j'attends, mon cher frère, de vos attentions tous les éclaircissements nécessaires pour la consommation de cette heureuse alliance. Je finis pour ne point arrêter le courrier plus longtemps, afin que vous soyez d'autant plus tôt en état de donner cette nouvelle à l'auguste maison qui a daigné se décider pour s'allier avec nous. Je suis avec toute la tendresse et la plus haute estime, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

P. S.

J'ai eu le plaisir de dîner hier chez vous,[3] et nous avons bu bien cordialement à votre santé.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

---

[1] Vergl. Nr. 24752. — [2] Vergl. S. 104. — [3] Vergl. S. 95.

24754. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A ZARSKOE-SELO.

Prinz Heinrich schreibt, Zarskoe-Selo 7. Mai: „Le Grand-Duc vient de recevoir aujourd'hui une lettre du prince héréditaire de Darmstadt, par laquelle il lui mande ses fiançailles avec la princesse de Württemberg; mais à cette occasion il découvre qu'il ne saurait se marier, à moins de recevoir de la générosité de l'Impératrice un entretien au moyen duquel il puisse vivre avec l'épouse qu'il s'est destinée. L'Impératrice et le Grand-Duc ont désiré que j'écrive en leur nom au prince de Darmstadt, pour lui représenter que, le Grand-Duc se trouvant dans l'obligation de se marier et le choix d'une Princesse étant plus difficile pour lui que pour un autre, qu'ainsi on espérait qu'il aurait la complaisance de renoncer à la princesse de Württemberg, moyennant quoi il pouvait s'attendre aux bontés de l'Impératrice et du Grand-Duc. Elle a souhaité que j'ajoute que cette complaisance était d'autant plus nécessaire de sa part où il avait à réparer ce que sa conduite avait eu d'irrégulier et de contraire au devoir qu'il devait à l'Impératrice, et que c'était l'unique voie par laquelle il pouvait effacer les sujets de plainte qu'elle avait contre lui, et l'empêcher qu'il ne s'en ressentît. J'adoucirai un peu dans ma lettre le contenu de ce que j'ai l'honneur de vous mander. Le prince de Darmstadt s'est attiré cela par sa conduite et ses propos à Moscou et à Pétersbourg."[1] Heinrich entschuldigt, dass er die Antwort an Erbprinz Ludwig[2] beilegt; „comme j'envisage tout ce qui a rapport au mariage, comme très important à vos intérêts, c'est pourquoi j'ai cru cette lettre assez importante pour que je l'envoie sûrement . . . Le Grand-Duc ne me parle que de son mariage et surtout du voyage pour Berlin; il désire voir ensemble dix escadrons de dragons, mais uniment des dragons, et m'a prié si je ne pouvais pas vous prier de lui accorder cette faveur à son passage par la Prusse."

Berlin, 21 mai 1776.

Mon très cher Frère. Vous n'avez pas besoin de me faire des excuses pour la lettre que vous avez la bonté de m'envoyer; je m'en charge avec grand plaisir, rien ne me faisant plus de plaisir que de servir l'Impératrice, le Grand-Duc et vous en même temps. Mais comme j'ai heureusement terminé ma négociation, cette lettre viendra après coup. Notre nièce avec sa fille sera ici vers le 24 juillet,[3] afin que je puisse lui parler d'avance et arranger tout ce qui sera convenable pour le temps de l'arrivée du Grand-Duc.

Si le Grand-Duc veut voir dix escadrons de dragons, je crois que le régiment de Meyer sera celui qu'il sera le plus convenable de lui montrer, parceque je peux le rassembler à Königsberg sur sa route, pourvu que je sache exactement le temps de son arrivée; car les chevaux sont alors au vert, et il faudra les retirer du pâturage une huitaine de jours auparavant, ainsi que les congédiés, qu'il faudra rassembler de même.

[1] Während seines Aufenthalts in Russland in den Jahren 1773 bis 1775. — [2] Das Schreiben des Prinzen Heinrich an Erbprinz Ludwig, d. d. Zarskoe-Selo 7. Mai, ist abgedruckt bei Krauel, Briefwechsel zwischen Heinrich, Prinz von Preussen, und Katharina II. von Russland (Quellen und Untersuchungen zur Geschichte des Hauses Hohenzollern, Heft VIII. S. 155. 156; Berlin 1903). — [3] Vergl. S. 104.

Nous avons été aujourd'hui dehors; céla a été à merveille, mais je vous avoue que je suis un peu fatigué. Je vous embrasse mille fois, mon cher frère; mon frère Ferdinand et moi, nous buvons tous les jours à votre santé, et si mes vœux sont exaucés, vous serez l'homme le mieux portant et le plus heureux de ce globe. Je suis avec les sentiments du plus tendre attachement, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

24755. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A ZARSKOE-SELO.

Berlin, 21 mai 1776.

Chiffre.

Vous aurez vu, mon cher Frère, par mon courrier que j'ai dépêché hier,[1] que ma négociation s'est aussi heureusement terminée que je l'aurais pu espérer. Je souhaite de tout mon cœur qu'on agrée à Zarskoe-Selo les soins et les peines que je me suis donnés.

Si les Autrichiens flattent les Russes,[2] je vous en expliquerai clairement la raison. Leur négociation avec les Turcs est comme rompue, et le Grand-Seigneur, qui veut former une alliance, s'est déterminé, en partie par mes intrigues là-bas, de préférer l'alliance de l'impératrice de Russie à celle d'Autriche.[3] Voilà ce qui a donné la peur si chaude au prince Kaunitz que, dans ce moment, il n'est rien qu'il ne fît pour flatter la Russie; mais malheur à qui se fie à cet homme qui est le plus perfide des ministres!

Quant à nos affaires, mon cher frère, elles sont en si bonnes mains que je n'y penserai pas, avant que je ne reçoive de vous la décision de leur sort.

Federic.

Curialia.

Voici la réponse du prince de Darmstadt.[4]

Nach dem eigenhändigen Concept; der Zusatz eigenhändig auf der im übrigen chiffrirten Ausfertigung. Das Datum ist von der Cabinetskanzlei hinzugefügt.

[1] Vergl. Nr. 24753. — [2] Heinrich schrieb, Zarskoe-Selo 7. Mai: „L'Impératrice s'est ouverte envers moi au sujet des Autrichiens. Elle m'a avoué qu'on lui avait fait depuis quelque temps plusieurs politesses de la part de la cour de Vienne, mais qu'elle connaissait cette cour, et qu'elle ne s'y fierait jamais. Pourvu que le mariage du Grand-Duc avec la princesse de Württemberg réussisse, je vous réponds, mon cher frère, de l'amitié constante de l'Impératrice.“ — [3] Vergl. S. 100. — [4] D. d. Berlin 21. Mai. [Charlottenburg. Hausarchiv.]

24756. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Berlin, 21 mai 1776.

Les bonnes dispositions du comte de Panin pour appuyer mes propositions pour l'arrangement de mes limites avec les Polonais, dont votre dépêche du 7 me fournit une nouvelle preuve,[1] m'ont fait un plaisir infini. Je m'en promets beaucoup, et j'en attends les succès avec d'autant plus d'impatience qu'ils me serviront de base aux instructions ultérieures à donner au sieur Benoît à Varsovie.

Je souhaite qu'ils soient aussi prompts que ceux de ma négociation à Montbéliard, dont j'ai informé hier mon frère par courrier,[2] auquel vous remettrez, en même temps, la ci-jointe.[3]

Quant au prince Potemkin et aux autres arrangements intérieurs de la cour où vous êtes,[4] je ne m'en mêlerai point, puisque je dois naturellement supposer que S. M. I. a de bonnes raisons pour le changement dont il s'agit.

Ein Schreiben für den Prinzen Heinrich (Nr. 24755) wird übersandt.

Nach dem Concept. Federic.

24757. A LA PRINCESSE DE WÜRTTEMBERG A MONTBÉLIARD.

Prinzessin Dorothea schreibt, Mömpelgard 16. Mai: „Je supplie . . . V. M. de me guider de Ses gracieux conseils sur la conduite que nous devons tenir vis-à-vis du Duc, si Elle juge à propos que nous lui fassions part de l'évènement qui vient arriver,[5] et de quelle manière nous nous en devons expliquer à lui, puisqu'il est à croire que nos lettres pourrai[ent] d'abord aller à Vienne. Oserai-je encore supplier . . . V. M. de vouloir bien en son temps faire insinuer aux états de Württemberg, vu les contrats passés avec eux sur l'article de la religion, que V. M., comme Roi et garant de mon mariage,[6] ait trouvé bon de faire faire abstraction de cet engagement à ma fille, qui ne peut être taxée avoir changé de religion, n'ayant point encore communié.“

Berlin, 22 mai 1776.

Après vous avoir fait mes excuses de ne pas répondre de main propre à la lettre de V. A. R. du 16 de ce mois, que le second chasseur que je vous avais fait expédier, m'a remise de votre part, à

[1] Panin hatte zu Solms den Wunsch geäussert, dass Katharina II. ihm die Behandlung der Grenzregelung vollständig überliesse, „parceque, lorsque il ne sera plus gêné sur les instructions à donner à l'ambassadeur à Varsovie, il répond bien qu'il les lui donnera d'une manière qu'il se flatte que V. M. en sera satisfaite“. — [2] Vergl. Nr. 24753. — [3] Nr. 24755. — [4] Solms bezeichnete den Sturz Potemkins als bevorstehend und Sawadowski (vergl. Bd. XXXVII, 605) als seinen Nachfolger in der Gunst Katharinas II. — [5] Gemeint ist der Plan der Vermählung der Prinzessin Dorothea mit Grossfürst Paul. — [6] Vergl. Bd. XXVI, 85; XXVIII, 370. 415; XXXI, 101.

cause des occupations que me donne présentement ici la revue de mes troupes, je m'empresse à vous dire que je pense qu'il ne convient pas de faire dès à présent communication au duc régnant de Württemberg de l'évènement en question, mais qu'il sera plutôt très à propos de ne lui en faire l'ouverture qu'après l'entrée des lettres ultérieures de Russie relatives au sujet.

Pour ce qui regarde l'article de la religion de la Princesse, les états du Württemberg pourront d'autant moins trouver à y redire qu'étant mariée en Allemagne comme princesse protestante, elle professe la religion grecque après son arrivée en Russie.

Au reste, ayant heureusement appris par le susdit chasseur, auquel j'ai parlé moi-même, qu'il était chargé de deux lettres de votre part pour les Princes vos fils, et soupçonnant que V. A. R. pourrait peut-être y avoir parlé de l'établissement de la Princesse Sa fille, dont il convient néanmoins de garder encore le secret jusqu'à ce qu'on en parle à Pétersbourg, je prie V. A. R. d'excuser que je me les sois fait donner pour les leur remettre cachetées, telles qu'elles le sont, au temps qu'ils seront avec moi en Prusse et où la chose ne sera, sans doute, plus un mystère à Pétersbourg.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Geheimen Hausarchiv zu Stuttgart; das Schreiben der Prinzessin Dorothea nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv zu Charlottenburg.

24758. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 15. Mai: „Il paraît que la cour d'ici est enchantée de la complaisance de celle de Russie envers elle,[1] et qu'elle n'est pas fâchée que ceci fasse une certaine sensation dans le public, puisqu'on débite dans toute la ville que les deux cours susdites ont fait une alliance offensive et défensive entre elles, et que même à la Diète de Ratisbonne on a divulgué cette nouvelle, toute controuvée qu'elle paraît être ... L'Empereur, au reste, paraît redoubler de soins envers la princesse Charles de Liechtenstein."

Berlin, 22 mai 1776.

Les cajoleries de la cour de Vienne en Russie me sont connues; mais quelles qu'elles puissent être, il n'est pas un mot de vrai dans tout ce que, selon votre dépêche du 15 de ce mois, on débite d'une alliance offensive et défensive entre ces deux cours.

Au reste, l'Empereur n'a rien de mieux à faire que de se divertir dans ce moment, où il paraît être entièrement désœuvré. Je n'en suis point surpris.

Federic.

Nach dem Concept.

[1] Vergl. S. 101.

24759. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Berlin, 22 mai 1776.

Les lettres de mon frère le prince Henri continuent à donner les meilleures espérances que la cour de Pétersbourg accordera son suffrage à mes propositions pour le règlement des limites en Pologne. Travaillez, pour cet effet, d'arranger toujours là-bas les choses à cet égard avec le comte de Stackelberg sur le pied que portent vos instructions,[1] en attendant qu'il puisse recevoir les ordres précis de sa cour pour les appuyer formellement. Je ne doute pas que pour lors l'affaire se terminera tout de grand, malgré les intrigues que je suis persuadé que la cour de Vienne ne manquera pas de faire jouer sous main pour la contrecarrer. C'est tout ce que j'ai à vous dire en réponse, pour le présent, à votre dépêche du 15 de ce mois qui vient de m'entrer.

Nach dem Concept. Federic.

24760. AU CHAMBELLAN COMTE DE NOSTITZ A STOCKHOLM.

Berlin, 22 mai 1776.

Je vous accuse l'entrée de votre dépêche du 10 de ce mois, relative à la satisfaction que vous avez eu ordre de demander pour l'affront reçu dans votre livrée. Tout ce que je puis répondre pour le présent sur ce que vous mandez à ce sujet,[2] c'est que l'envoyé de la cour où vous êtes, vient d'entamer ici une négociation par rapport à cet objet,[3] et qu'il faudra attendre, par conséquent, le succès qu'elle pourra avoir.[4]

Der Schluss betrifft die Erstattung von Auslagen.

Nach dem Concept. Federic.

24761. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 23 mai 1776.

J'ai été bien aise de trouver, dans votre dépêche du 17 de ce mois, la manière de s'expliquer du général de Yorke concernant les

[1] Vergl. Nr. 24745 und 24746. — [2] Nostitz berichtete: „J'ai réitéré auprès du comte de Scheffer la demande d'une réponse décisive au sujet de la satisfaction exigée (vergl. Nr. 24647). Il m'a répondu, en haussant les épaules, qu'il en parlerait au Roi; ce qui me fait conjecturer qu'ils n'en donneront jamais aucune." — [3] Vergl. S. 47—49. — [4] Auf Nostitz' Bericht vom 17. wiederholt der König am 30. Mai: „L'affaire gisant en négociation entre mon ministre d'État le comte de Finckenstein et l'envoyé de Suède, le général de Zöge, il faudra attendre tranquillement l'issue qu'elle aura, et voir à quoi l'on se résoudra à cet égard à la cour où vous êtes."

affaires relatives aux colonies,[1] qui m'indique, ce me semble, assez bien la façon de penser du gouvernement anglais à leur égard, et je vous sais pour cet effet gré de l'attention que vous avez eue à me la communiquer. Il est bien certain que la tournure de ces affaires doit causer de l'embarras en Angleterre et être, dans le fond, très désagréable au ministère. L'évènement de Boston ne peut que déranger les mesures prises et faire traîner, par conséquent, le dénoûment de ces différends.

Il en sera sûrement de même de ceux de la République avec la cour de Vienne.[2] Les uns et les autres, je pense, auront le même sort, et quoique vous verrez, à la vérité, plier, à la fin, les États-Généraux aux volontés de la cour impériale, il est très apparent cependant que la négociation qui a pour effet l'arrangement de ces derniers, sera pareillement de longue haleine, avant d'être terminée. N'ayant rien à ajouter aujourd'hui, je prie Dieu etc.

Federic.

Nach dem Concept.

24762. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 23 mai 1776.

Il sera très bon que vous parliez, selon votre dépêche du 12, au comte de Vergennes, ainsi qu'au comte de Maurepas, sur les affaires de Suède, dans le sens que je vous ai indiqué;[3] mais pour en obtenir l'effet désiré, vous aurez soin de ne vous écarter en rien de la manière que je vous ai ordonné de faire ces insinuations, et de vous y conformer scrupuleusement.

D'ailleurs, il n'est plus à douter du tout que la France ne soit entraînée par l'Espagne dans ses démêlés avec le Portugal et par réverbération avec l'Angleterre. Il se peut que ce feu continue à couver encore quelque temps sous la cendre, mais tôt ou tard il éclatera, et son éruption sera d'autant plus véhémente. Le mauvais pli que les affaires prennent entre l'Angleterre et ses colonies, me fait même soupçonner que la haine de l'Espagne n'y trouve un motif de plus de dégainer, sans plus de délai, contre le Portugal, et alors la France y sera enveloppée, sans savoir comment.

Au reste, ce n'est pas tant les changements dans les ministres de

[1] Yorke hatte erklärt, dass die Räumung von Boston (vergl. S. 93) zwar während des Winters erwogen, aber jetzt, wo die Ankunft der deutschen Hülfstruppen bevorstehe, übereilt ausgeführt sei. „On attend à Londres d'un jour à l'autre avec quelqu'inquiétude des nouvelles de Québec autant que des opérations ultérieures." — [2] Vergl. S. 102. — [3] Vergl. Nr. 24693. Goltz berichtete: „Je suis ravi de cette nouvelle occasion de jouer la confiance avec lui [Vergennes]. V. M. aura daigné voir que plusieurs fois déjà j'ai trouvé moyen ainsi de corriger, tant soit peu au moins, son extrême réserve."

France[1] dont il m'importe le plus d'être instruit à l'heure qu'il est; ces différentes scènes n'affectent que l'intérieur de son gouvernement, et les puissances étrangères en peuvent rester spectateurs assez tranquilles. La seule conséquence que je tire de ce que vous m'en avez marqué, c'est que le crédit de la Reine paraît recevoir, tous les jours, de nouveaux accroissements, et que, comme elle commence à avoir déjà quelque part aux affaires, elle pourrait bien, sans miracle et après la mort du comte de Maurepas, s'en arroger dans un certain sens la direction.

Enfin, c'est avec plaisir que j'apprends que le comte de Vergennes vous a demandé l'adresse de ma maison à Hamburg pour le négoce du bois,[2] et pour vous mettre à même de donner à ce ministre tous les éclaircissements nécessaires relativement à ce commerce, j'ai ordonné à mon ministre d'État baron de Schulenburg de vous faire tenir incessamment une note exacte tant de la qualité que du prix des bois de construction,[3] afin que ce ministre puisse juger si l'un et l'autre peut convenir à la marine française.

Federic.

Nach dem Concept.

24763. A LA LANDGRAVE RÉGNANTE DE HESSE-CASSEL A CASSEL.

Potsdam, 24 mai 1776.

J'ai été charmé de voir, par la lettre de V. A. R. du 21 de ce mois, que la façon dont Elle envisage l'établissement de la Princesse Sa nièce,[4] soit analogue à ce que j'en pense, et réponde parfaitement aux soins que j'en prends. La Princesse votre sœur ayant d'ailleurs donné son consentement à la proposition que je lui ai faite dudit établissement de la Princesse sa fille,[5] je crois devoir en donner connaissance à

[1] Goltz meldete den Rücktritt von Malesherbes und Turgot und die Verleihung des Herzogstitels an Guines. „La grâce faite au comte de Guines est bien une preuve de l'influence de la Reine sur l'esprit de S. M. Très-Chrétienne d'autant plus marquée que je sais à n'en pouvoir douter que ce Prince a le plus grand éloignement contre le comte Guines.“ — [2] Goltz hatte den Anlass, dass eine französische Fregatte im Sturm bei Brest untergegangen war, benutzt, „d'engager la conversation avec le comte de Vergennes sur la bâtisse des vaisseaux, pour lui parler sans affectation des bois à vendre à Hamburg“ (vergl. S. 57). — [3] Der Erlass an Schulenburg liegt nicht vor. — [4] Landgräfin Philippine schrieb: „Je suis bien vivement pénétrée de la confiance dont V. M. m'honore . . . [Ma sœur] reconnaîtra tout le prix de ce qu'elle doit à V. M. dans les tendres soins qu'Elle daigne prendre de sa famille particulièrement dans cette occasion et qui ne peut que lui être fort avantageux à tout égard. Je me suis empressée de remplir les ordres de V. M.; je lui ai écrit sur-le-champ: je crois qu'elle ne trouvera aucun obstacle chez mon beau-frère.“ [Charlottenburg. Hausarchiv.] Das angezogene Schreiben des Königs liegt nicht vor. — [5] Vergl. S. 103.

V. A. R., en L'assurant de la part sincère que je ne cesserai de prendre à tout ce qui pourra vous faire plaisir et vous convaincre des sentiments d'estime et de tendresse avec lesquels je suis etc.

Federic.

Nach Abschrift der Cabinetskanzlei im Königl. Hausarchiv zu Charlottenburg.

24764. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A ZARSKOE-SELO.[1]

[Potsdam] 24 mai 1776.

Mon très cher Frère. Comme je pars demain pour la revue de Magdeburg, les lettres qui arrivent ici le 25, me retarderont pour la réponse d'un jour de poste, de sorte, mon cher frère, que j'ai cru devoir vous envoyer aujourd'hui un bulletin fort intéressant; peut-être en pourrez-vous faire usage; du moins il me semble qu'il démasque bien les intrigues des Français et des Autrichiens en Russie.[2]

J'ai été obligé d'expédier deux courriers de suite au Montbéliard; cela a commencé à donner quelques soupçons au public, et les lecteurs assidus des almanachs prétendent qu'actuellement il n'y a de princesse nubile en Allemagne que celle de Württemberg, et qu'ainsi ce mariage doit avoir lieu. Mais pour ce qui regarde le voyage du Grand-Duc, personne n'y pense, et je déguise toutes les choses que je suis obligé de préparer, sous des apparences si naturelles que personne encore ne perce ce mystère. Ma nièce de Württemberg est tout enfant, je suis obligé de calmer les transports de sa joie, pour qu'ils n'éclatent pas trop publiquement. Enfin, veuille le Ciel vous seconder là-bas et répandre sur vous, mon cher frère, toutes les bénédictions que je vous souhaite, et que certainement tous nos bons citoyens vous donneraient avec moi, s'ils savaient tout le bien qu'eux et l'État vous doivent. C'est avec ces sentiments et ceux de la plus parfaite tendresse que je suis, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

Federic.

24765. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.[3]

Cörbelitz, 25 mai 1776.

C'est pour vous mettre en état de conduire à une prompte fin la négociation, dont je vous ai chargé pour le règlement des limites de mes possessions, que vous pourrez proposer tout de suite aux com-

[1] Das Schreiben wird mit einem Begleiterlass vom 24 Mai an Solms übersandt. — [2] Der anonyme Correspondent berichtete, Versailles 6. Mai, über das Scheitern eines Plans, den Vergennes mit Hülfe von Juigné auszuführen gedachte, „de faire un traité particulier entre l'Autriche et la Russie à l'exclusion de la Prusse". — [3] Vergl. dazu S. 116 und 118. 119.

missaires dénommés de la part de la république de Pologne, outre le district de la Netze, marqué sur la carte qui vous est parvenue en dernier lieu de ma part,[1] la cession de mes deux seigneuries de Serrey et de Tauroggen, et au cas que lesdites deux seigneuries, pour être situées en Lithuanie, devaient ne point paraître acceptables aux commissaires polonais,[2] vous tâcherez de les faire revenir de cette idée, en leur démontrant l'utilité qui, par leur cession, reviendrait également à la République. Si cependant, après cela, ils devaient se raidir à ne pas vouloir les accepter en guise de dédommagement, je pourrais bien me résoudre à accorder, à leur place, quelque extension du district de la Netze, marquée dans la susdite carte, quoique je ne veuille pas vous laisser ignorer pour votre direction que je préférerais de céder lesdites seigneuries, pour être situées dans les États de la République, et, me flattant d'ailleurs que le comte de Stackelberg voudra bien, en conséquence des instructions de sa cour, par ses bons offices contribuer de son mieux à une prompte conclusion de ma négociation, je vous autorise de lui offrir de ma part, d'une manière convenable et sans que sa délicatesse en souffre, une gratification de cinquante mille écus pour lui en témoigner ma reconnaissance.

Federic.

Nach dem Concept.

24766. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Cörbelitz, 26 mai 1776.

J'ai reçu votre dépêche du 14 de ce mois, qui fournit une nouvelle preuve que la cour où vous êtes, compte assez sur les corruptions qu'elle a su se ménager dans le Parlement, pour se croire tout permis.[3] Il n'en était pas de même autrefois, où la nation s'impatientait en apprenant la malheureuse issue d'une expédition. Comme cependant la campagne commencée pour réduire les colonies peut assez être envisagée comme terminée infructueusement, de manière qu'il en faudra une autre pour parvenir au but que le gouvernement anglais se propose, il faudra voir alors comment la nation se comportera à la demande de nouveaux subsides pour subvenir aux frais d'une seconde campagne.

Nach dem Concept. Federic.

---

[1] Vergl. S. 39. — [2] Vergl. S. 62. 63. — [3] Maltzan berichtete, dass die Sitzungen des Unterhauses um einige Tage vertagt wurden, als die Opposition zur Sprache brachte, dass ein geheimer Handel mit den Colonien „pour le profit du ministère“ stattfinde: „Il a paru des choses de la plus grande iniquité et qui marquent que cette guerre n'est calculée que pour enrichir ceux qui sont au timon des affaires.“

24767. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Cörbelitz, 26 mai 1776.

Votre dépêche du 16 de ce mois, qui vient de m'entrer ici, me fournit l'occasion à vous dire que je suis curieux d'apprendre de vous l'impression qu'aura faite sur le comte de Maurepas l'ouverture confidente qui lui aura été faite des vues qu'avait conçues la cour de Vienne pendant ma dernière maladie,[1] et la façon dont il se sera expliqué là-dessus. Il en est de même de la tournure que prendront les affaires entre l'Espagne et le Portugal; mais pour ce qui est des changements auxquels est sujet le ministère de France,[2] ils peuvent au fond m'être assez indifférents, d'autant plus que la situation actuelle du gouvernement en France est telle que, soit la Reine ou le ministre qui a su s'emparer du timon des affaires, y fait ses volontés pour le moment, sans s'embarrasser de l'avenir.

Federic.

Nach dem Concept.

24768. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A ZARSKOE-SELO.

Prinz Heinrich berichtet in einem chiffrirten Schreiben, Zarskoe-Selo 10. Mai: „Vous aurez vu, mon très cher frère, par la dépêche du comte de Solms le détail de l'alternative que la cour d'ici propose pour l'arrangement de vos limites.[3] Quoique j'eusse très fortement souhaité qu'ils eussent pris le parti de vous satisfaire, comme vous le désirez, . . . je dois avouer que je suis bien aise que du moins les choses sont à ce point. Si vous daignez m'écrire une lettre ostensible par laquelle vous me mandez le choix que vous aurez fait, mon très cher frère, j'ose vous assurer qu'ensuite vous trouverez toute satisfaction dans les choses que vous voudrez traiter ici par la suite. Les ordres sont donnés au comte de Stackelberg de suivre, selon votre choix, l'un ou l'autre de ces plans. Je crois même que, pendant la négociation, vous pourrez encore y gagner quelque chose, à quoi le comte de Stackelberg pourra certainement contribuer.

L'affaire de Danzig doit être traitée entre vous, l'impératrice de Russie et la ville de Danzig. Je crois pour sûr que [vous] pourrez conserver 250000 écus.[4]

Je dois encore ajouter que je pense que la diète de Pologne ne finira rien, et que l'on assure que l'impératrice de Russie sollicitera les cours copartageantes de faire entrer des troupes en Pologne[5] pour obliger les Polonais à ratifier les traités.

S'il m'était possible, j'effectuerais plus; mais dans l'état où les affaires étaient, lorsque je suis arrivé ici, je crois que j'ai lieu de me flatter d'avoir fait l'impossible pour parvenir au point où on en est. Le mariage du Grand-Duc occupe l'Impératrice uniquement. Son voyage est un secret entre elle, le Grand-Duc et moi."

[1] Vergl. S. 81. — [2] Vergl. S. 112. Goltz berichtete Einzelheiten über Turgots Sturz. — [3] Vergl. S. 118. 119. — [4] Vergl. S. 26. 27. 60. 61 und Bd. XXXVII. 494. — [5] Vergl. S. 43 und 44.

Heinrich berichtet in einem (unchiffrirten) Briefe gleichen Datums: Grossfürst Paul lasse den König bitten, „de lui faire voir une manœuvre soit à Berlin ou à Potsdam. Son séjour sera de dix à douze jours. Il voudra voir Berlin, Potsdam et les châteaux aux environs; il aime les spectacles et la musique, surtout le spectacle français.“

Cörbelitz, 26 mai 1776.

Mon très cher Frère. J'ai eu le plaisir de recevoir ici votre lettre parmi tout le tumulte de Mars; mais Mars et Bellone ne m'empêcheront pas d'entendre [1] les conseils de Minerve.

J'en viens au sujet de la démarcation de nos nouvelles frontières, et, selon ce que le comte Solms m'écrit, [2] il paraît que l'on n'a pas fait attention à ce que j'avais proposé comme un dédommagement pour la Pologne, de céder de notre part les seigneuries de Serrey et de Tauroggen. Ce troc avait fait quelque sensation avantageuse sur les Polonais, et il nous convenait en effet réciproquement, parceque ces seigneuries, se trouvant dans la Lithuanie, semblent devoir y être naturellement annexées et que les terres de la Netze, par leurs différentes combinaisons, ne peuvent guère se séparer, sans qu'il en résulte de fâcheux inconvénients pour les nobles qui en sont les propriétaires. Mais, indépendamment de tout cela et d'intérêts d'ailleurs qui méritaient quelque attention, j'ai d'abord écrit à Varsovie pour enjoindre au sieur Benoît de continuer la négociation, de lâcher les dernières propositions qu'il avait ordre de faire, et, au cas qu'il ne trouve point grâce aux yeux des Polonais, de se relâcher petit à petit sur les extensions des deux Netze. [3]

Je vous avoue que tout ce que je fais en ceci, n'est absolument que pour complaire à l'impératrice de Russie; car, pour ce qui regarde les Polonais, je sais de science certaine que leur projet est de renverser tout ce qui s'est fait [à] la dernière Diète, de ne point ratifier de cessions aux puissances étrangères, sous quelque prétexte que ce puisse être, et de replonger le royaume dans la confusion et dans une anarchie totale. On me marque de Paris que la cour de France est intentionnée d'envoyer le même Vioménil à Varsovie, lequel s'y est déjà trouvé pour secourir la Confédération de Bar. [4] L'emblème des Français est: »Divise pour régner«, comme le symbole des Autrichiens est le caméléon. Toutes ces apparences, mon cher frère, annoncent en Pologne une Diète très orageuse, et comme elle n'est point convoquée par confédération, il faut s'attendre à [la] voir rompre tumultueusement, sans que rien d'avantageux pour le royaume ni pour les voisins ne soit stipulé.

Pour ce qui regarde ma petite négociation, j'espère que vous aurez été content de mes soins. Le désir d'être utile à l'Impératrice, m'a donné la vivacité d'un garçon de 18 ans, et tout jusqu'à présent est

[1] Vorlage: d'attendre. — [2] Vergl. S. 118. 119. — [3] Vergl. Nr. 24765. — [4] Vergl. S. 92.

arrangé selon sa volonté. Vous me connaissez trop pour croire qu'un secret qui m'est confié, s'évente par mon indiscrétion; personne ne sait encore le mot du voyage du Grand-Duc, et je fais mes préparatifs dans le plus profond silence; ce qui me fait craindre que cela fera quelque tort à la réception que je prépare au fils de ma meilleure alliée, à une princesse à laquelle j'ai de si grandes obligations, et la reconnaissance dont les politiques sombres font si peu de cas, est précisément la vertu dont je me pique le plus. J'ai cependant été obligé de prévenir notre nièce du voyage de Memel qu'elle sera dans le cas d'entreprendre;[1] j'espère qu'elle gardera le silence, comme je le lui ai fort recommandé; mais sa joie de cette alliance lui échappe trop, et je crains qu'elle ne s'échappe.

Il ne dépendra certainement que du Grand-Duc de voir les choses sur lesquelles il voudra jeter un coup d'œil. S'il veut voir des troupes, nous pourrons lui montrer une attaque en carrés, à l'imitation de ceux avec lesquels le maréchal Rumänzow battit les Turcs à Kagul.[2]

Pour vous donner des nouvelles de ce pays-ci, vous saurez que le duc de Brunswick a eu une attaque d'apoplexie,[3] qui m'empêche d'aller voir ma sœur à Langeleben;[4] pour le moment, le Duc est hors de danger, et ma sœur me donne l'espérance de venir chez nous vers la fin de septembre.

Les Saxons forment cette année quatre camps,[5] dans l'espérance d'en mieux vendre, l'année prochaine, leurs troupes aux Anglais; ceux-ci viennent de perdre Boston,[6] et l'on me mande de Londres qu'on craint un sort pareil pour Québec.[7]

La guerre paraît résolue entre l'Espagne et le Portugal, la France arme des escadres et fait passer des troupes en Amérique; tout annonce une guerre générale dans le Sud. Nous sommes les seuls en Europe qui voulions la paix, mais d'autres semblent s'en lasser; enfin, de nouveaux nuages s'amassent; s'ils crèvent, il y aura beau bruit.

Dame Thérèse couve quelque chose dans son sein; si le prince Kaunitz, son accoucheur ordinaire, l'assiste, nous verrons beau bruit. La visitation de Wetzlar a été rompue, et le parti protestant a dévoilé toutes les iniquités de cette visitation.[8] Le ministre autrichien[9] en est parti en fulminant des anathèmes des papegots contre les papefigues.

[1] Vergl. S. 74. — [2] Rumänzows Sieg am Kagul hatte am 1. August 1770 stattgefunden. — [3] Am 15. Mai. — [4] Jagdschloss bei Königslutter. — [5] Bericht von Alvensleben, Dresden 6. Mai. — [6] Vergl. S. 93. — [7] Bericht Maltzans, London 14. Mai. — [8] Finckenstein und Hertzberg hatten, Berlin 23. Mai, berichtet: „Comme les commissaires impériaux et le parti catholique avaient despotiquement exclu les comtes protestants de Franconie et de Westphalie, le sieur de Böhmer . . . a déclaré, le 8 de mai, en vertu de ses instructions et du concert qui avait été pris avec les autres états protestants, que V. M. ne pouvait y consentir ni prendre plus de part à cette assemblée après toutes les irrégularités qui y avaient été commises, et il s'est retiré, en protestant contre ces procédés.“ Vergl. S. 32. — [9] Graf Colloredo.

J'en suis blessé indirectement, mais je n'en mange ni n'en dors moins bien pour cela.

En voilà, mon cher frère, pour les nouvelles; quant au temps qu'il fait ici, il est abominable, et nous vous serions fort obligés, si vous nous vouliez envoyer de Zarskoe-Selo ici quelques rayons de soleil dont vous avez trop là-bas. Je suis avec toute la tendresse et la plus haute estime, mon très cher Frère, votre très fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

24769. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Solms berichtet, Petersburg 10. Mai: L'Impératrice „a renvoyé au comte Panin la carte que le prince [Henri] a apportée de Berlin, avec les deux mémoires servants d'explication, l'un de ce dernier et l'autre de moi,[1] mais tous les deux sans date et signature, en lui faisant connaître, comme ce ministre l'avait prévu, que cette large extension autour et des deux côtés du lac de Goplo lui paraissait bien forte; qu'à la vérité elle ne voulait pas s'y opposer, si V. M. pouvait l'obtenir de bonne manière, mais qu'elle ne pouvait se résoudre de forcer les Polonais à l'accepter comme la véritable explication du traité de cession ni d'entrer sur cela en négociation ici auprès d'elle; que son sentiment était que cette négociation devait être renvoyée en Pologne; et comme elle avait appris avec plaisir que le sieur Benoît l'avait déjà entamée, elle chargeait le comte Panin d'ordonner à son ambassadeur à Varsovie de seconder ouvertement les opérations du ministre de V. M. en général, afin d'empêcher que les Polonais ne fissent pas pour l'arrangement des limites prussiennes plus de difficultés qu'ils n'en avaient fait pour celles d'Autriche, et qu'il l'instruisît en particulier d'employer sous main tous les moyens qui étaient dans son pouvoir, pour seconder le succès infaillible de la négociation et pour rendre l'arrangement final aussi avantageux que possible à V. M.

Je regarde ceci comme le dernier mot de l'Impératrice au delà duquel il n'y aura plus rien à obtenir ni à s'attendre de sa part à une intervention plus déterminée, pour soutenir ouvertement l'explication des limites de V. M., et j'ose croire qu'en instruisant le sieur Benoît également de Son dernier mot sur quoi Elle voudra Se relâcher encore, et lui permettre d'en faire confidence au comte de Stackelberg, Elle pourra S'assurer que cet ambassadeur qui Lui est tout dévoué, étant autorisé encore par les ordres secrets de sa cour, fera l'impossible pour La servir fidèlement.

En attendant, le comte Panin, ramassant toutes ses forces pour bien exécuter les intentions de sa souveraine et afin de les faire connaître à V. M., prépare une espèce de réponse par écrit aux deux mémoires que je lui ai remis, en lui communiquant la carte, mais qui sera tout comme ceux sans signature, afin que ni les uns ni les autres ne puissent être cités comme des documents formels; et en réfléchissant sur les moyens de concilier les prétentions des deux côtés, il s'est arrêté sur deux qui lui paraissent propres à y conduire. Le premier serait que V. M. conservât des extensions au delà du bord méridional de la Netze, sous prétexte des inondations, jusqu'à l'endroit marqué sur la carte

[1] Vergl. S. 97 und Nr. 24773.

en question du nom d'Exin, et que de là Elle tirât la ligne la plus droite sur Fordon et Solitz; ou *secundo* [que], Se fondant sur la lettre de la triple convention qui Lui donne toute la Netze en entier, V. M. renonçât à toutes les extensions du côté méridional et occidental et Se bornât à la possession entière de toute la nouvelle Netze jusqu'à la source, et que, de cette source qui, selon moi, ne pourra être fixée qu'au lac de Goplo, Elle tirât alors la ligne de frontière sur le même Fordon. C'est ce qui ajouterait à Ses acquisitions, stipulées par la convention, du côté oriental de cette rivière une belle partie de terrain prise sur les palatinats de Brzesc et d'Inowraclaw et pourra être comparé aux augmentations des acquisitions de la maison d'Autriche, et cette dernière alternative serait, selon l'opinion du comte Panin, la première à proposer; mais au cas qu'elle rencontrât trop de difficultés, il croit qu'il faudrait alors se retrancher sur la première. Au reste, il déclare que ce sont ses idées particulières."

Cörbelitz, 27 mai 1776.

Quoique je me fusse flatté que la cour où vous êtes, me serait plus favorable sur la démarcation de nos nouvelles frontières avec la république de Pologne qu'il ne paraît par le contenu de votre rapport du 10 de ce mois, je suis cependant bien aise d'apprendre, en même temps, qu'elle voudra bien ne pas s'opposer à ce que je pourrais obtenir de bonne grâce là-dessus des Polonais. J'insisterai donc, en premier lieu, dans la négociation que j'ai fait entamer à ce sujet à Varsovie par mon ministre le sieur Benoît, sur la proposition des cessions qu'il a été chargé d'offrir et qui sont marquées sur la carte qui lui a été envoyée, en y ajoutant celle de mes seigneuries de Serrey et de Tauroggen, et au cas qu'il ne trouvât moyen d'y faire consentir les Polonais et que ceux-ci refusassent de faire entrer lesdites deux seigneuries en ligne de compensation avec la lisière de pays qui leur est offerte du district de la Netze, je commencerai à me relâcher petit à petit et à leur offrir, à la place des seigneuries en question, quelques extensions du côté de la Netze, [1] me flattant de rencontrer de la sorte l'idée de la cour où vous êtes, selon les termes que vous m'avez expliqués dans votre susdite dépêche, et je tâcherai de m'arranger avec les Polonais du mieux qu'il me sera possible; à quoi, sans doute, les instructions qui parviendront au comte de Stackelberg de seconder ouvertement les opérations de mon ministre, ne pourront que contribuer efficacement.

Au reste, je veux bien ne pas vous laisser ignorer que, la visitation de Wetzlar venant d'être rompue, à cause des comportements insoutenables de la cour de Vienne, qui ne pouvaient que donner grandement à penser au parti protestant, [2] cela ne laisse que d'indisposer beaucoup contre moi cette cour, qui d'ailleurs semble se faire une vraie étude de tâcher de me faire de la peine par des demandes déplacées et hors de saison qu'elle me fait, en proposant, par exemple, après l'écoulement de treize ans, l'échange de prisonniers de guerre qui n'existent plus, [3] et d'autres demandes de cette nature, qui indiquent assez visiblement

[1] Vergl. Nr. 24765. — [2] Vergl. S. 117. — [3] Vergl. Nr. 24707.

qu'elles ne sont calculées que sur l'envie qu'elle peut avoir de vouloir chicaner et de me témoigner de la mauvaise volonté. Vous ne manquerez pas de communiquer tout ce que dessus au Prince mon frère, et vous y ajouterez que la cour de Vienne divulguait partout d'avoir conclu un traité d'alliance défensive et offensive avec la Russie,[1] quoique je susse qu'il n'y avait pas le mot de vrai.

Ein Schreiben an Prinz Heinrich (Nr. 24 768) wird übersandt.

Nach dem Concept. Federic.

24770. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Cörbelitz, 27 mai 1776.

Votre dépêche du 18 m'a suivi ici. Il paraît par son contenu que le prince de Kaunitz est fort affecté de l'idée des suites que pourrait avoir la mort de la grande-duchesse de Russie.[2] Il anticipe sur l'avenir, et il voit déjà peut-être se former dans un nouveau mariage du Grand-Duc de nouvelles liaisons. Mais n'étant point le dépositaire des sentiments de l'impératrice de Russie au sujet des secondes noces de son fils, je ne saurais non plus lui dire si S. M. I. s'occupe déjà de cette idée et quelle pourrait être la princesse qu'elle lui choisira.

Il y a cependant encore un autre objet qui peut contribuer à la mauvaise humeur de ce ministre;[3] c'est la négociation de sa cour avec la Porte au sujet des limites en Moldavie, qui n'a pas les succès qu'il en attendait; bien au contraire, mes avis portent que la Porte n'est rien moins que disposée à accorder à la cour où vous êtes, tout ce qu'elle demande.[4]

Au reste, je regarde les officiers français qui vont chercher service en Pologne,[5] comme autant de boute-feux qu'on destine à y brouiller de nouveau les cartes.

Mais pour ce qui est de l'indécision sur les campements, je crois qu'il en faut chercher le motif dans mon rétablissement, qui aura rendu la cour où vous êtes, moins empressée de faire assembler ses troupes, et l'engagera peut-être à n'y penser plus du tout cette année-ci.

Nach dem Concept. Federic.

---

[1] Vergl. S. 109. — [2] Riedesel berichtete: „La mort de madame la grande-duchesse de Russie paraît faire une grande sensation à la cour d'ici.“ Kaunitz hatte Riedesel gefragt, wer ihre Nachfolgerin werden würde; dieser aber hatte erklärt, keinerlei Kenntniss zu haben. — [3] Vergl. S. 74. 75. — [4] Vergl. S. 100. — [5] Riedesel berichtete: „Il se trouvent ici plusieurs officiers français qui voulaient passer en Pologne pour y chercher service, mais les remontrances de l'ambassadeur de France, à ce que l'on dit, et peut-être bien plus le défaut d'argent les retient ici.“

24771. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 29 mai 1776.

Votre dépêche du 22 fournit un nouveau trait des mauvaises intentions des cours de Vienne et de Versailles contre moi. Les caresses dont l'Impératrice-Reine a comblé la princesse Baratinski et qui ont fait l'étonnement de sa propre cour,[1] indiquent assez que S. M. I. et R. saisit avec empressement toutes les occasions pour captiver les bonnes grâces de la Russie; et quand je les combine avec toutes les autres anecdotes qui me sont revenues, je ne saurais m'empêcher de soupçonner que le plan ne soit formé bien sérieusement entre cette Princesse et son alliée, la France, de me supplanter à Pétersbourg et de saper cette bonne harmonie et amitié intime qui subsiste entre moi et la Russie. Heureusement que j'ai tout lieu de me flatter que tous ces traits seront portés en vain, et qu'il n'en résultera aucun préjudice à mes intérêts. Cependant vous n'oublierez pas d'y prêter une attention non interrompue, afin de m'informer de tout ce qui pourrait se forger encore pour mettre ce plan d'iniquité en exécution.

Au reste, il paraît par cette même dépêche que l'aigreur entre la mère et le fils a considérablement augmenté depuis quelque temps,[2] et comme je suis sur mon départ pour la Prusse, je finis en vous avertissant de nouveau que, dans mon prochain voyage du mois d'août pour la Silésie, je vous appointerai à Neisse.[3]

Federic.

Nach dem Concept.

24772. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A ZARSKOE-SELO.

Prinz Heinrich schreibt in einem zum Theil chiffrirten Berichte, Zarskoe-Selo 13. Mai, dass er durch Solms den Grafen Panin um Aufklärung über die Ansichten Katharinas II., betreffend den Grenzstreit und die Danziger Streitfrage, gebeten und Panins Antwort erhalten hat. „J'ai cru nécessaire de faire expliquer la cour la première, afin de faire connaître à l'Impératrice le désir sincère que vous avez, mon très cher frère, d'une parfaite union avec elle, dans l'espérance que je pourrais, après que l'Impératrice se serait expliquée bien clairement, obtenir plus qu'ils ont eu d'abord intention d'accorder. Il est certain que, si vous aviez, mon très cher frère, un parti en Pologne au moyen duquel vous pouviez vous arranger, que, quel que fût cet arrangement, la cour d'ici ne s'opposerait à aucune des acquisitions que vous pourriez faire par ce moyen. Il est certain encore que le comte de Stackelberg reçoit des ordres de soutenir vos intérêts sur l'un ou l'autre plan que vous choisirez d'après ceux que le comte Solms vous aura envoyés au nom du comte Panin.[4] Il y a apparence que, si vous entamez la négociation en Pologne, le comte de Stackelberg sur-

[1] Vergl. dafür S. 126. 127. — [2] Riedesel berichtete: „La dissension entre LL. MM. II. est des plus fortes depuis quelques jours.“ Als Ursache gelten der Wunsch Maria Theresias, die ganze Familie des Grossherzogs von Toscana zu sich einzuladen, und der im Hinblick auf die Kosten bestehende Widerspruch Josephs II. — [3] Vergl. Nr. 24736. — [4] Vergl. S. 118. 119.

passera un peu ses ordres, pourvu que ce soit à un point qu'il le puisse colorer ici, et de cela j'en suis sûr. De mon côté, je ferai tout ce que je pourrai, pour qu'on se retranche encore davantage; quoique ce ne sera pas autant que je le souhaiterais, ce sera toujours autant que, dans les circonstances présentes, on en pourra obtenir. Du moins me fait-on espérer que les arrangements de la ville de Danzig auront moins de difficultés . . .

Le Grand-Duc est continuellement rempli de l'idée du voyage pour Berlin et du bonheur qu'il aura d'être connu de vous, mon très cher frère. Je découvre de jour en jour plus de motifs pour être convaincu que la Grande-Duchesse aurait été préjudiciable aux intérêts de l'Impératrice, à ceux du Grand-Duc et aux vôtres. Il sera très important que la conduite de celle qui la succède, soit bien réglée; c'est aussi sur quoi l'Impératrice et le Grand-Duc m'entretiennent souvent. Le Grand-Duc aime beaucoup les chevaux, et je crois que, si vous lui donniez, lorsqu'il sera à Berlin, quelques chevaux de monture de Prusse, cela lui ferait un extrême plaisir."

Potsdam, 29 mai 1776.

Chiffre.

En vérité, mon cher Frère, vous avez plus fait qu'on ne pouvait espérer. Je suivrai en tout les indictions que vous me donnez, et je tâcherai de négocier à Varsovie avec toute l'activité possible. Reste à changer le plan des cessions et à substituer à Serrey et Tauroggen une portion de la vieille Netze, et de céder de ce côté [ce] qu'il ne sera pas possible de garder.

J'ai tant de témoignages de la mauvaise foi de la cour de Vienne, encore depuis votre départ, que j'envisage comme un objet indispensable de ménager scrupuleusement la cour de Russie et son alliance, qui surtout par la suite des temps peut devenir indispensable pour notre patrie.

Quant à ce qui regarde ce nouveau mariage, je vous ai écrit sur le sujet de la jeune princesse de Württemberg, en vous priant de représenter à l'Impératrice que l'âge tendre de cette personne et surtout son inexpérience demandaient d'être guidée dans une cour dont elle ignorait les intrigues et les usages, et que j'espérais que l'Impératrice voudrait bien lui donner, de son choix, une surveillante qui l'empêchât de commettre des fautes ou de donner dans des travers qui pourraient l'offenser.[1] Vous comprenez combien il serait fâcheux pour nous tous ensemble qu'une personne qui tient à notre famille, pût mériter l'indignation de l'Impératrice. Cela ne peut s'éviter qu'en lui donnant une femme qui, du moins les premières années, règle et dirige sa conduite, jusqu'à ce que sa raison assez mûrie la mette en état de se diriger elle-même.

Je[2] suis charmé, mon cher frère, de tout ce que vous me dites

[1] Vergl. S. 105. — [2] Für den Schluss des Briefes findet sich auf dem Concept die eigenhändige Weisung des Königs an die Cabinetskanzlei wegen der Ausfertigung: „Das übrige werde ich selber dabei schreiben; also höret der Chiffre hier auf. Ohne Curialien. Friderich." Demgemäss ergingen nur die drei ersten Absätze des Briefes chiffrirt.

du Grand-Duc. Comme mon unique but est de lui complaire, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour y réussir. Ce que vous me mandez des chevaux de Prusse, m'embarrasse un peu, ceux de cette année sont tous vendus; j'en ferai acheter d'autres, les plus beaux que l'on pourra trouver, et les ferai venir à Berlin.[1] A cela ne tienne. Dans toute mon écurie il n'y a de chevaux prussiens que mes carrossiers.

Comme je suis obligé de cacher sur toute chose ce qui pourrait déceler le voyage du Grand-Duc, je crains fort que quelques-uns de mes préparatifs ne seront pas achevés vers ce temps; cependant, je ferai tout ce qui dépendra de moi. J'attends encore, mon cher frère, de vótre bonté quelques détails sur les domestiques, selon les notes que je vous ai envoyées,[2] pour que je ne pèche pas par ignorance; car certainement par ma volonté cela n'arrivera pas.

Il y a fait un froid à Magdeburg, au point que nous avons eu des rosées blanches. Je vous prie de nous expédier par la poste quelques rayons du soleil d'Archangel pour nous échauffer; car nous en avons grand besoin. Deux jours entiers de nuages chargés de grêle nous ont empêché de voir le soleil. Je suis avec tous les sentiments les plus sincères de tendresse et d'estime, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach dem eigenhändigen Concept; die letzten 3 Absätze (vergl S. 122, Anm. 2) und das Datum nach der im übrigen chiffrirten Ausfertigung.

24773. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Solms übersendet, Petersburg 14. Mai, die von ihm aufgesetzte Denkschrift („Éclaircissements sur l'arrangement des frontières"), die nebst der des Prinzen Heinrich zur Erläuterung der Karte mit den preussischen Grenzvorschlägen dienen sollte,[3] sowie die von Panin im Auftrage Katharinas II. verfasste Antwort („Réponse à la Note"), „l'impératrice de Russie ayant considéré que, lorsque entre deux puissances alliées et amies aussi étroitement que le sont V. M. et elle, il s'agissait de s'expliquer amicalement et de s'entendre sur un intérêt commun d'une importance aussi majeure que l'est celui du prochain arrangement des limites de V. M. en Pologne, il était surtout utile de s'avouer ses sentiments franchement et sans ambiguïté".

* * *

[1] Am 29. Mai beauftragt der König Domhardt, „einen Zug von 8 schönen preussischen Pferden" zu beschaffen und, da die Gestüt-Pferde bereits verkauft seien, sie aus privater Hand, „bei denen von Adel oder bei Beamten" zu erwerben; „die Couleur der Pferde ist mir insoweit egal, nur müssen sie gut und hübsch sein." Am 6. Juni genehmigt der König Domhardts Vorschlag, „die im Gestüte das Jahr zurückbehaltene 4 Hengste" dazu zu nehmen und die 4 anderen in Privatgestüten anzukaufen. — [2] Vergl. S. 90. — [3] Vergl. S. 118.

Éclaircissements sur l'arrangement des frontières de S. M. le roi de Prusse en Pologne.

Le Roi voudrait garder, depuis les frontières de la Nouvelle-Marche, la Netze en entier jusqu'à sa source au delà du lac Goplo, en comprenant sous la détermination des deux bords une lisière de pays plus ou moins large depuis les susdites frontières de la Nouvelle-Marche jusque vers Exin, où elle remontera, dans la même proportion de l'étendue, vers la source de la Netze aux environs de Kasimirsch et un couvent de Komodul, d'où elle se tournera et descendra vers la Vistule, au-dessous de Thorn, vers Fordon et Solitz.

La détermination des frontières sur ce pied n'est certainement pas suivant le sens littéral de la triple convention; mais comme les paroles des articles, qui assignent aux hautes parties contractantes les portions des acquisitions que chacune doit avoir, ne sont non plus si claires qu'elles ne soient susceptibles de plus d'une explication, le roi de Prusse ne saurait être blâmé d'avoir donné à celles qui déterminent ses acquisitions, le sens le plus favorable pour ses intérêts et d'avoir compris sous le terme des deux bords de la Netze tout le terrain jusqu'où cette rivière les étend dans les débordements annuels, et d'avoir compris sous celui de toute la rivière en entier toute la Netze depuis sa source dans tout son courant et ce dernier non seulement suivant son cours actuel, mais encore suivant celui qu'elle a suivi autrefois, dans lequel elle rentre dans ses débordements, et qui porte aussi encore le même nom, avec l'addition seulement de vieille ou *Alte* Netze.[1] Cette explication n'a même rien de forcé, et elle est plus supportable que celle que la cour de Vienne a faite pour étendre ses acquisitions, en enclavant dans sa ligne, qui lui a été tracée dans la convention, les villes de Casimir, Brody, avec tant d'autres courbatures innominées, et en sautant par dessus toute une rivière, existante en effet, nommée par elle-même et adoptée volontairement pour borne de ses acquisitions, pour s'étendre à une autre plus éloignée, d'un nom différent,[2] mais plus convenable à ses intérêts et à ses vues, qui se sont manifestées par les acquisitions qu'elle a su se procurer en Moldavie.[3]

S. M. l'impératrice de Russie n'ayant cependant pas approuvé ces explications favorables pour aucune de ces deux puissances copartageantes, la cour de Vienne a conservé[4] nonobstant les extensions qu'elle avait faites en conséquence, et puisque le roi de Prusse a fait plus de cas des avis et des conseils de S. M. I., il ne serait pas équitable que la déférence qu'il a montrée pour son alliée et pour son amie, dût lui devenir préjudiciable et rendre sa condition moins bonne que celle de l'autre. Il doit même espérer que les reproches qu'on lui fait des variations dans ses extensions et d'incertitude dans ses principes sur l'étendue de ses acquisitions, qu'il s'est attirés uniquement par cette déférence, engageront plutôt cette souveraine à prendre ouvertement fait et cause pour lui et faire servir son crédit et son influence prépondérante en Pologne, pour faire consentir le Roi et la nation à un accommodement semblable à celui qu'ils ont fait avec la cour de Vienne.

Le Roi remettra ses intérêts avec une entière confiance entre les mains de S. M. l'impératrice de Russie, son amie encore plus que son alliée, et pour la disposer à employer ses puissants bons offices en Pologne, pour faire réussir l'arrangement définitif sur la détermination des frontières, il n'hésite point de

[1] Vergl. Bd. XXXV, 181. 182. — [2] Für die Bestimmung des Sbrucz als Grenze der österreichischen Erwerbungen statt des im Theilungsvertrage genannten Podhorce vergl. Bd. XXXIII, 584 und 657; XXXIV, 387; XXXV, 540; XXXVI, 528. — [3] Durch die Convention mit der Pforte vom 7. Mai 1775 (vergl. Bd. XXXVII, 615). — [4] Durch die Grenzconvention mit Polen vom 9. Februar 1776 (vergl. S. 4 und Bd. XXXVII, 596).

confier à S. M. I. ses intentions sur les équivalents qu'à l'exemple de la cour de Vienne, il est résolu d'offrir aux Polonais, pour les engager à lui céder les terrains que, pour la conservation d'une égalité approchante de l'étendue des possessions autrichiennes, il voudra conserver. Ils consistent:

1o dans la retradition d'une lisière de pays, du côté occidental de le vieille Netze, à commencer au-dessous d'Exin à un village, nommé sur une carte particulière dressée pour cette négociation Gorczin,[1] continuée jusqu'aux environs de Kasimirsch, à la naissance de la rivière de la Netze, laquelle lisière rétrécirait les limites prussiennes jusqu'à la vieille Netze et commencerait aux environs d'un endroit désigné sur cette même carte par le nom de Dombrowko, en remontant la vieille Netze, à côté de Znin, Gonsawa, Neustadt,[2] Chochowo[3] jusqu'à Przima;[4]

2do dans un équivalent formé des deux seigneuries de Tauroggen et Serrey en Lithuanie, appartenantes au Roi, contenant 554 gros arpents de terre, appelés *Hufen*, 61 villages et métairies, 3257 habitants, qui sont de 7058 écus de rapport.

Lesquelles retraditions et équivalents sont tout-à-fait proportionnés à ceux des Autrichiens et consistent en quarante milles carrés, tandis qu'il est avéré que les retraditions et équivalents de ceux-ci ne font positivement que cinquante milles en carré, outre que ce qu'ils nomment équivalents, ne l'est pas en effet, parceque ce sont des terrains enlevés auparavant à la Pologne qu'ils lui restituent présentement, au lieu que les deux seigneuries en Lithuanie sont d'anciennes possessions légitimes, entrées dans la maison de Brandebourg depuis près d'un siècle.[5]

* * *

Réponse à la Note présentée par M. le comte de Solms.

L'Impératrice a montré toute la facilité qu'on pouvait attendre d'elle pour l'arrangement des frontières de ses deux alliés avec la Pologne, en n'usant point du droit de contester leurs extensions, qui résulte pour elle du principe d'égalité statué dans leur engagement primitif, et qui a fait la base de tout leur concert. Mais de cette retenue même de S. M. I. et du renvoi qu'elle a consenti à faire de toute la discussion des frontières à une négociation directe avec la République à Varsovie, il s'ensuit naturellement qu'elle s'est liée les mains vis-à-vis des Polonais, pour ne pas les forcer par de trop vives instances à accepter les conditions de l'une ou l'autre cour. Elle a gardé un profond silence dans l'arrangement avec celle de Vienne, et quoiqu'engagée, par une alliance plus étroite et des sentiments personnels plus suivis et mieux éprouvés entre elle et le Roi, à donner la préférence aux intérêts de ce Prince, elle désirât de s'entremettre efficacement à son accommodement avec la République, S. M. I. devra aller cependant avec mesure et circonspection, et elle ne saurait agir avec toute l'activité et dans toute l'étendue que la confiance du Roi le demande d'elle.

Conséquemment à l'aveu fait dans la note que la détermination des frontières prétendue par la cour de Berlin n'est pas conforme au sens littéral de la convention de Saint-Pétersbourg, tout ce qui serait mis en avant pour la faire accepter aux Polonais, sera toujours refuté par cette objection du sens littéral, dont S. M. I. ne saurait disconvenir. De plus, ayant déjà fait assez connaître son propre sentiment, qui est et a toujours été que la Netze jusqu'à l'endroit où elle s'approche le plus de la Vistule, et de là une ligne droite,

[1] So. Wahrscheinlich ist Graboschewo, 1 Meile südlich von Exin, gemeint. — [2] Neustadt bei Tremessen. — [3] An der Südwest-Ecke des Podwiser Sees. — [4] Prshyima, westlich von Kasimirsch. — [5] Seit 1687.

tombant sur cette rivière vers Fordon et Solitz, sont la frontière entendue par le traité, celle qui est la plus conforme à son sens littéral, et qui s'offre sensiblement à l'œil à l'inspection de la carte, comme aussi que, par le terme de la Netze en entier, elle a simplement entendu le lit de la rivière, les droits de pêche, navigation, construction de moulins et autres de cette nature qui emportent la propriété de la totalité des eaux d'une rivière, la raison de sa propre dignité à laquelle elle sera toujours fidèle, ne permet pas à S. M. I. de varier et de soutenir et d'appuyer hautement tout autre sens ou explication qui pourrait être donnée au traité.

Mais cependant, comme le roi de Prusse a pour objet de se tenir en balance avec la cour de Vienne, et que l'Impératrice ne conteste point cette raison d'État, elle donnera ordre à son ambassadeur à Varsovie de s'employer sous main à favoriser un arrangement dans une approximation de ce qui a été fait avec la cour de Vienne L'ambassadeur sera même autorisé à faire les plus fortes représentations séparément à chaque membre de l'État qui aura voix dans cette affaire, pour que, par l'esprit de parti et de prédilection pour les Autrichiens, on ne refuse point les conditions du Roi, qui se trouveraient d'ailleurs raisonnables et appropriées à cette intention d'égalité avec la cour de Vienne.

Voilà ce que l'Impératrice peut faire pour son allié et son ami intime, et, à l'un et à l'autre titre, elle prie S. M. Prussienne d'apporter de sa part toutes les facilités, pour décider promptement la conclusion de cette affaire, et surtout pour qu'elle puisse finir avant l'assemblée de la Diète. S. M. I. ne peut que désirer avec la plus vive impatience que, ce dernier obstacle aplani, les trois cours voient enfin le système de leur union et de leur intérêt commun sur la Pologne définitivement arrêté, et que, sur cette base solide, elles puissent se répondre l'une à l'autre de la tranquillité dans cette partie de l'Europe.

Potsdam, 29 mai 1776.

J'ai reçu votre dépêche du 14 de ce mois. D'un mauvais payeur il faut prendre ce que l'on peut; ainsi il faudra [que], quoique à notre grande perte, je rende ma portion de la Pologne, quoique bien inférieure à celle des Autrichiens, encore plus mesquine. Cependant, comme on me témoigne quelque bonne volonté, j'en profiterai pour céder le moins qu'il me sera possible, et absolument ce qui sera nécessaire pour contenter les Polonais. J'ai d'abord écrit en ce sens à Benoît,[1] et de Graudenz, où je serai le 5 juin, je lui donnerai ses dernières instructions et l'ultimatum.

D'autre part, les Autrichiens flattent extrêmement les Russes; vous en pourrez juger par ce passage qu'on m'écrit aujourd'hui de Vienne:[2] „Le prince et la princesse Baratinski ayant été présentés, dimanche dernier,[3] par le prince Golizyn à Laxenburg à LL. MM. II., l'Impératrice-Reine a fait un accueil si distingué à ladite Princesse que toute la cour en a été étonnée. Non seulement S. M. I. l'a fait asseoir à côté d'elle au jardin et lui a dit les choses du monde les plus gracieuses, entre autres, qu'elle lui trouvait une ressemblance frappante avec la reine de

[1] Vergl. Nr. 24774. — [2] Das folgende bis zum Schluss des Absatzes ist nach der eigenhändigen Weisung des Königs von der Cabinetskanzlei aus dem Bericht Riedesels vom 22. Mai (vergl. S. 121) eingefügt. — [3] 19. Mai.

France, mais elle l'a encore engagée de retourner hier a Laxenburg pour lui présenter sa fille, un enfant de six ans."

Il est sûr que les Autrichiens, excités par les Français, ont résolu de me brouiller avec l'Impératrice; mais, heureusement pour moi, le séjour de mon frère à Pétersbourg s'oppose à leurs pernicieux desseins.

Quant au comte Panin, vous le remercierez en mon nom des bonnes dispositions que l'Impératrice daigne me témoigner, et vous l'assurerez en même temps que nous ne ferons pas les rétifs pour ce qu'il faudra céder, mais que cependant nous ne pourrons pas nous dispenser d'observer quelque peu de proportion touchant l'inégalité de notre partage et de celui des Autrichiens, et vous ferez voir cette dépêche à mon frère, parceque je ne me suis pas autant étendu dans celle que je lui ai adressée[1] etc.

Federic.

Nach dem eigenhändigen Concept: „Au comte de Solms"; das Datum, die Empfangsbestätigung des Solms'schen Berichtes und der Schluss des zweiten Absatzes sind von der Cabinetskanzlei hinzugefügt.

24774. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Benoît berichtet, Warschau 22. Mai, über eine zweite Conferenz mit den polnischen Commissaren betreffend die Grenzregelung. „Après des compliments usités de part et d'autre, je leur ai dit que, comme ils n'avaient pas voulu accepter la première offre que j'avais faite de la part de V. M., de céder à la république de Pologne les deux seigneuries de Tauroggen et de Serrey,[2] et pour les convaincre des bonnes intentions qu'avait V. M. de régler à l'amiable des disputes qui avaient subsisté jusqu'à présent sur l'article de la démarcation, je leur offrais aujourd'hui, au lieu des deux seigneuries susmentionnées, le district situé en Grande Pologne depuis Lipie[3] par Kossowo, Ostrowitza, Debrosolewo, Komorowo, Mirkorzin jusqu'à la pointe entre le moulin de Zuttoch et Wierzbiczani,[4] ces deux derniers endroits restant à V. M. et devant former la frontière de Ses États avec la Pologne . . . Ils m'ont fait entendre qu'une pareille proposition de ma part ne pouvait pas être sérieuse, vu l'extrêmement petite étendue que je leur offrais là." Nach langwieriger Hin- und Herrede haben die Polen Benoîts Angebot „ad referendum" genommen.

„Dès que l'ambassadeur de Russie sera revenu de la campagne, je le porterai à parler de son côté à ces gens, pour les rendre raisonnables. C'est à dessein que je ne leur ai offert en attendant que la partie supérieure du district à leur céder.[5] Le susdit ambassadeur m'ayant cependant dit avant son départ qu'il avait compris, en parlant au prince Henri,[6] que la langue de terre que V. M. voulait rendre aux Polonais, serait assez considérable, je m'imagine qu'il veut apparemment parler de tout le district entre Kzin[7] et Schubin, tel que cela était marqué sur la pénultième de nos cartes,[8] qu'il n'a pourtant pas vue. Le meilleur serait que la résolution de Pétersbourg à cet égard nous arrivât bientôt, le temps des Diètines pour l'élection des nonces approchant à grands pas et me rendant mon ultimatum, tel qu'il doit être définitivement, très nécessaire."

[1] Vergl. Nr. 24772. Mit einer (nicht eigenhändigen) Nachschrift wird ein Schreiben an Prinz Heinrich (Nr. 24772) übersandt. — [2] Vergl. Nr. 24704. — [3] Vorlage: „Lippin". — [4] Vorlage: „Wirzbinetz". — [5] Vergl. S. 39. — [6] Vergl. S. 26. — [7] So. — [8] Vergl. S. 5.

Potsdam, 29 mai 1776.

J'ai reçu à présent tous les éclaircissements nécessaires de Pétersbourg,[1] et quoique ce ne soit pas tout aussi bien que j'osais l'espérer, il faut s'accommoder au temps et agir le mieux que l'on peut sur les circonstances qui se présentent. Si, par l'assistance même de Stackelberg, nous ne pouvons persuader les Polonais d'accepter Serrey et Tauroggen, je vous enverrai par courrier de Graudenz une nouvelle démarcation où je céderai, [comme] l'équivalent de ces seigneuries, des districts de Goplo. Si par 60000 écûs donnés à Stackelberg ou bien aux commissaires, selon les circonstances, vous pouvez faire agréer ce marché, je vous en aurai encore grande obligation; si cela rencontre encore des difficultés, j'ajouterai à nos cessions encore une partie pour terminer l'affaire non le mieux que je l'aurais désiré, mais le moins mal que possible pour l'État.

Federic.

Au reste, votre dépêche du 22 de ce mois m'est bien parvenue.

Nach dem eigenhändigen Concept: „A Benoît“. Das Datum und der Nachsatz sind von der Cabinetskanzlei hinzugefügt.

24775. AU PRINCE POTEMKIN A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 29 mai 1776.

Ce que vous me dites de flatteur dans votre lettre du 29 avril,[2] me touche sensiblement. Je suis charmé que cette marque de ma considération pour vous que mon frère vous a remise, vous ait été agréable. Rien ne saurait plus m'intéresser que d'avoir souvent des occasions de rendre justice à votre mérite.

Federic.

Nach Abschrift der Cabinetskanzlei.

24776. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 30 mai 1776.

Votre dépêche du 19 m'est bien parvenue, et j'attends avec impatience d'apprendre comment le comte de Vergennes se sera expliqué ultérieurement sur les affaires de Suède dans l'entretien que, selon mes ordres du 9,[3] vous aurez eu soin de vous procurer avec ce ministre. Au cas cependant que le ministère de Versailles voulût vous parler, en même temps, des vues et desseins de la cour de Vienne ou d'autres affaires, vous observerez un profond silence et vous en prétexterez une parfaite ignorance, jusques à ce que je vous aie instruit plus particulièrement sur la réponse à faire à ce qu'il pourrait vous avoir insinué.

Nach dem Concept.

Federic.

[1] Vergl. Nr. 24772 und 24773. — [2] Potemkin dankte für die Verleihung des Schwarzen Adlerordens (vergl. S. 52). — [3] Vergl. Nr. 24722.

24777. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 30 mai 1776.

Quels que soient les soins que votre dépêche du 17 attribue aux cours de Bourbon et de Londres, pour prévenir une rupture entre l'Espagne et le Portugal, mes lettres de France me la représentent cependant comme inévitable. Peut-être l'Angleterre n'en sera pas trop alarmée d'abord, mais elle ne tardera point à en ressentir les funestes suites dans son commerce, qui fait que le Portugal est à considérer, pour ainsi dire, comme une de ses propres provinces, dont le sort ne saurait qu'affecter ses propres intérêts. Bref, de quelque côté que j'envisage la position actuelle de la cour où vous êtes, elle me paraît bien scabreuse et critique. Elle a déjà franchi, par sa mauvaise conduite dans l'affaire avec ses colonies, le premier pas vers son abaissement. Ses énormes dépenses pour la première campagne paraissent également être faites à pure perte, et si les colonies parviennent à se soustraire à sa domination ou à se séparer de la mère-patrie et qu'elle fasse encore la perte de son commerce avec le Portugal, il ne manquera rien à son abaissement complet.

Federic.

Nach dem Concept.

24778. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A ZARSKOE-SELO.

Prinz Heinrich schreibt, Zarskoe-Selo 17. Mai: „L'Impératrice et le Grand-Duc sont dans l'impatience de voir terminer la négociation pour le mariage. Je les prie de se patienter jusqu'au commencement de juin; selon mon calcul il ne sera guère possible qu'avant ce terme on pourra avoir ici les réponses que vous aurez reçues, mon très cher frère, de la princesse de Württemberg.[1] L'Impératrice espère uniquement en vous, mon très cher frère, qu'au cas qu'il s'élève quelque scrupule au sujet du changement de religion, vous daignerez sur cet article prêcher la morale de Henri IV que Paris vaut bien une messe. J'envoie à mon frère Ferdinand une lettre pour la princesse de Württemberg qui contient la formule de l'abjuration; c'est la même qu'a eue feu la Grande-Duchesse. On peut voir que cela approche absolument du luthéranisme; l'archevêque Platon y a mis toutes les modifications, et il n'y a rien d'injurieux ni d'insultant pour les autres religions. D'ailleurs il se trouverait certainement un prêtre luthérien qui serait propre à calmer la conscience de la jeune Princesse, au cas qu'il en fût besoin.

Le Grand-Duc est extrêmement sensible aux bontés que vous lui témoignez, mon très cher frère; il se réjouit de vous faire sa cour; c'est sa conversation journalière. L'Impératrice est souvent en tiers et prend part à la joie du Grand-Duc, son fils.

J'ai parlé à l'Impératrice au sujet des difficultés que les Autrichiens ont rencontrées pour le règlement des limites avec les Turcs en Valachie;[2] elle m'a dit qu'elle n'en avait point de nouvelles, mais qu'elle le croyait. Le reis-effendi a été absolument du côté autrichien et a empêché jusqu'à ce temps le payement dû à l'Impératrice par les Turcs; mais ce reis-effendi a un très fort parti contre lui, et le prince Repnin, par son dernier courrier, a mandé que

[1] Vergl. Nr. 24752. — [2] Vergl. S. 60 und Bd. XXXVII, 615. 616.

tout-à-coup la Porte avait fait son premier payement, que cela prouvait la prochaine chute du reis-effendi et lui faisait croire aussi que les Autrichiens ne réussirai[en]t point, de quoi elle serait bien aise.“

Heinrich berichtet in einem chiffrirten Bericht. gleichen Datums: „J'avais chargé le comte Solms de proposer au comte Panin la nécessité qu'il y avait d'ajouter une distance de terrain à l'autre bord de la Netze, et cela au cas que vous choisissiez, mon très cher frère, tout le cours de cette rivière qui s'étend jusqu'au lac de Goplo, comme le premier projet le porte.[1] Cette lisière est accordée.“

Sanssouci, 31 mai 1776.

Mon très cher Frère. Le courrier vient de me rendre les deux lettres que vous avez eu la bonté de m'écrire. Vous comprenez, mon cher frère, sans que je vous le dise, qu'elles m'ont fait un sensible plaisir. Je suis charmé d'avoir été assez heureux d'avoir pu rendre quelque service à S. M. l'Impératrice et à son auguste fils; il ne tiendra certainement pas à moi que je ne leur en rende dans toutes les occasions que la Fortune pourra me présenter; j'ai trop d'obligations à cette auguste famille pour les oublier jamais. Tout se réglera ici, mon cher frère, selon la volonté de l'Impératrice et du Grand-Duc, ainsi que selon les indictions que vous avez la bonté de me donner, et selon quelques détails sur lesquels je vous demanderai encore quelques éclaircissements. Notre nièce arrivera ici vers le 20 juillet, de sorte qu'il dépendra de S. A. R. de régler son voyage comme elle le jugera à propos; et dès que je saurai les jours qu'elle aura choisis, je prendrai ici tous les arrangements pour que rien ne manque sur sa route et que tout soit arrangé convenablement à la dignité de ce grand Prince. J'ai vu ici, dans ma première jeunesse, Pierre Ier et l'impératrice Catherine,[2] j'ai été assez heureux de voir l'Impératrice régnante,[3] et à présent j'aurai encore la satisfaction de jouir de la présence de son auguste fils. Je ne saurais vous dire combien je suis sensible à cette marque de confiance de S. M. l'Impératrice. Veuille le Ciel répandre sur eux toutes les bénédictions que je leur souhaite!

Pour vous répondre, mon cher frère, à l'article de votre lettre relativement aux Turcs, je vous rends compte des dernières lettres que j'ai reçues de Constantinople, où l'on me marque que le reis-effendi avait perdu tout son crédit à la Porte par la trop grande partialité qu'il avait marquée pour les Autrichiens; que les meilleures têtes du Divan étaient toutes portées pour l'alliance de la Russie, et que les limites des Autrichiens ne leur seraient pas accordées telles qu'ils les ont usurpées.[4] Je suppose que le prince [Repnin] pourra peut-être profiter de ces dispositions favorables; je sais que la Russie peut se passer d'alliés, cependant je crois que la chose mériterait quelque attention.

[1] Vergl. S. 125. — [2] Im September 1717. — [3] Im Januar 1744 auf dem Wege nach Russland (vergl. Bd. III, 402). — [4] Vergl. S. 100 und 107.

En France, Louis XVI chasse ses ministres, tout comme Louis XV; Turgot et Malesherbes sont renvoyés.[1] Vous me direz: »Peu nous importe«; vous avez raison, cependant ces changements si fréquents indiquent la même faiblesse dans le gouvernement présent que dans celui qui l'a précédé.

La guerre paraît décidée entre l'Espagne et le Portugal, les Anglais s'y verront mêlés immanquablement; heureusement pour nous que nous pouvons être les spectateurs de leurs combats, sans nous en mêler.

On dit que l'Empereur a boudé trois jours l'Impératrice; elle a voulu que le duc de Toscane vînt à Vienne, son fils s'y est opposé sous prétexte que la dépense serait trop grande;[2] mais ce qui vous surprendra davantage, c'est la suppression des ordres de Cîteaux et des Piaristes dans tous les États héréditaires. Si telle chose était arrivée du temps de Luther et de Mélanchthon, peut-être n'y aurait-il eu qu'une seule religion; mais plus qu'il y en a, mieux que cela vaut; si l'on ne réussit pas par l'une, on peut se sauver par une autre.

Je vous apporterai ma lettre, mon cher frère, presque à mi-chemin; elle partira de Stargard où je serai après-demain, et je m'approche encore de vous jusqu'à Marienwerder, qui sera pour cette année présente le terme de mes courses. Si vous pouvez disposer là-bas de quelques rayons du soleil d'Archangel, je vous prie de nous les envoyer; le temps ne veut pas encore se mettre au chaud.

Voici une réponse à l'Impératrice et une au Grand-Duc,[3] que je vous prie de vouloir leur remettre, en les assurant des sentiments de la plus vive et sincère reconnaissance. Pour vous, mon cher frère, je ne vous dis rien; vous savez combien mon cœur vous est attaché, et la haute estime avec laquelle je suis, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

24779. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A ZARSKOE-SELO.

Prinz Heinrich schreibt, Zarskoe-Selo 21. Mai: „Il n'est pas possible que je vous exprime, mon très cher frère, la joie qu'a causée la lettre que vous m'avez écrite au sujet du désistement du prince de Darmstadt à la princesse de Württemberg.[4] L'Impératrice et le Grand-Duc sont également pénétrés de reconnaissance pour les soins que vous avez la bonté de prendre pour faire réussir cette affaire. Je suis chargé de deux lettres que j'ai l'honneur, mon très cher frère, de vous remettre, et qui vous prouveront plus que je ne puis le dire, combien l'Impératrice et le Grand-Duc sont sensibles à vos attentions.[5] L'Impératrice s'est réjouie extrêmement, en lisant votre lettre, mon très cher frère; elle a ri aux larmes en lisant que la famille de Württemberg, unie par

[1] Vergl. S. 112. — [2] Vergl. S. 121. — [3] Vergl. Nr. 24782 und 24783. — [4] Vergl. Nr. 24718. — [5] Vergl. Nr. 24782 und 24783.

le mariage de la jeune Princesse avec le Grand-Duc, ferait une concordance des principales sectes de la chrétienté.[1]

Vous croirez, mon très cher frère, en lisant les détails que j'ai l'honneur de vous envoyer pour la réception du Grand-Duc,[2] que l'âme de feu Pöllnitz est entrée dans mon corps; mais je vous supplie de vous rappeler que je suis vos ordres . . . Quant à l'arrivée du Grand-Duc, j'attends que vous la déterminiez; cela dépend de votre commodité et de l'arrivée de la princesse de Württemberg à Berlin. Je sais que vous prenez les eaux, et votre santé, mon très cher frère, va devant tout; mais si cela pouvait être qu'il arrivât vers le 18 ou 19 de juillet, je crois que cela serait suivant votre commodité." Prinz Heinrich bittet um Mittheilung der für den Empfang und für den Ehrendienst beim Grossfürsten bestimmten Personen.

„On [ne] garde ici uniquement le secret sur ce voyage que pour empêcher la criaillerie; mais dans le fond, on ne s'en embarrassera guère. Cela commence déjà à transpirer, et je crois qu'en quinze jours cela sera le secret de la comédie.

Je ferai pour le prince de Darmstadt ce que je pourrai, mais il est si mal dans l'esprit de l'Impératrice que je crains beaucoup pour lui." Katharina II. hat versprochen, für Versorgung und Mitgift der jüngeren württembergischen Prinzessinnen Sorge zu tragen.

Küstrin, 1er juin 1776.

Mon très cher Frère. Votre lettre est arrivée sur mon départ pour la Prusse, de sorte que vous ne devez pas être surpris de trouver datée une partie de mes réponses de Potsdam,[3] une autre de Küstrin, et le chiffre qu'on déchiffre actuellement, de Stargard.[4] Mais cela n'y fait rien, je suivrai vos indictions ponctuellement. Mais voici des choses que j'ignore:

1° Faut-il des valets de chambre pour le Grand-Duc?

2° Son carrosse doit-il être attelé de huit chevaux?

3° Les chambres où ma sœur de Suède a logé,[5] seront-elles convenables, ou vaut-il mieux le loger dans le grand appartement de Fédéric Ier?

4° 20 plats servis ensemble pour l'ordinaire, est-ce assez, ou en faut-il 40?

Vous ne serez pas confondu avec Pöllnitz en me répondant, car celui-ci était un enthousiaste de cérémonies, et, dans cette occasion, ces bagatelles deviennent de conséquence; il vaut mieux en faire trop que trop peu.

Quant au prince de Darmstadt, il a envoyé Riedesel à Pétersbourg[6] pour plaider sa cause pécuniaire. Ce bon Prince peut être un étourdi, mais, dans le fond, c'est un bon garçon et qui mérite pourtant quelque reconnaissance de là-bas.

NB. J'ai oublié de vous demander s'il faut des porteurs à Berlin et une chaise à porteurs pour le Grand-Duc. Toutes ces choses sont

[1] Vergl. S. 77. — [2] In der als Beilage übersandten eigenhändigen Aufzeichnung: „Détail sur ce qu'on pourrait observer pour le voyage et le séjour que le Grand-Duc ferait dans les États du Roi." — [3] Vergl. Nr. 24778. — [4] Vergl. Nr. 24781. — [5] Während ihres Besuches 1771/1772 (vergl. Bd. XXXI, 269; XXXII, 674). — [6] Vergl. S. 89.

assez maussades chez nous et, en cas de besoin, tout cela pourra être fait aussitôt que j'aurai votre réponse..

Je compte d'envoyer Lentulus au-devant du Grand-Duc; j'avais pensé aussi à Son Excellence Schwerin, mais je crains qu'il ne fît trop rire à ses dépens. Quand le Grand-Duc arrivera, je pourrais ajouter Buddenbrock, le comte Werthern pour tout ce qui est du cérémonial, Prittwitz, Lottum en qualité de gentilshommes de chambre. J'engage 12 domestiques et 2 pages pour suffire au service du Grand-Duc, pour que les tables en même temps ne manquent pas d'être servies.

Ce qui m'embarrasse beaucoup, c'est le secret à garder, qui m'empêche de commander bien des choses que j'aurai de la peine à avoir si subitement. Mais à cela ne tienne; le plaisir que vous me procurez, mon cher frère, de voir crever les Autrichiens de dépit, me rend tout le reste facile. Enfin, c'est par un des plus heureux hasards que vous vous êtes trouvé, mon cher frère, si heureusement à Pétersbourg dans le temps que les Autrichiens et Français machinaient de tout leur pouvoir pour nous brouiller en Russie, et que, par vos soins et votre prudence, vous parvenez à resserrer les liens de notre union. Une bataille gagnée sur les Autrichiens ne serait pas de cette importance, aussi pouvez-vous croire que ma reconnaissance est sans bornes.

Je vous demande pardon de la confusion de ma lettre; je vous avoue que je suis un peu fatigué, mes jambes ne veulent pas revenir encore. J'ai fait une chute de cheval entre Spandau et Charlottenburg qui m'incommode encore; le cheval m'est tombé sur le rein Mais à cela ne tienne, ce sont des misères; pourvu que les affaires aillent bien, comme elles vont, je ne m'embarrasse pas de ces bagatelles. Je suis avec toute la tendresse et toute la considération possible, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

24780. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Solms berichtet, Petersburg 17. Mai, dass er in der Frage der polnischen Grenzregelung nochmals versucht habe, „d'arracher quelque déclaration positive, pour savoir précisément les intentions de l'Impératrice sur les terrains qu'elle croirait que V. M. pourrait garder, et ceux qu'elle désire qu'Elle rendît; mais il n'y a eu rien à obtenir que des assurances réitérées que le comte de Stackelberg serait autorisé de s'employer pour le plus grand avantage de V. M., et que le comte Panin, en lui envoyant sur cela les instructions générales, dressées suivant les promesses contenues dans la réponse donnée ici à mes éclaircissements sur l'arrangement des affaires des frontières,[1] ajoute dans une lettre confidente en son nom particulier des explications qui le mettent en droit de les étendre fort loin et de suivre son propre penchant pour V. M. Il lui donne pour principe qu'après que les Autrichiens avaient acquis plus qu'ils ne devaient

[1] Vergl. Nr. 24773.

avoir suivant le sens littéral du traité, il était impossible de prétendre que V. M. dût restituer toutes Ses extensions. En conséquence il lui fournit l'idée des alternatives, d'insister ou sur la conservation d'une étendue du côté méridional de la Netze, ou, ce qu'il regarde comme plus profitable, de soutenir la prétention sur toute la Netze en entier jusqu'au lac de Goplo; à quoi, à la réquisition du prince Henri et sur mes instances, il lui a commis d'essayer de faire ajouter encore une lisière de terrain pour les débordements, de la largeur à peu près de celui que V. M. avait fait occuper, du côté méridional, d'abord à la toute première prise de possession.[1] Voilà, Sire, tout ce qu'il y a eu moyen d'obtenir de la bonne volonté et des sentiments d'attachement personnel du comte Panin pour V. M., et je ne saurais le démentir, en disant après lui, qu'il se trouverait difficilement un autre à sa place qui osât prendre tant sur lui."

Solms berichtet, Petersburg 21. Mai: Panin persiste „toujours dans l'idée de séparer l'affaire de Danzig de celle des autres arrangements des limites. Si cependant de nouvelles considérations qu'on ne prévoit pas encore d'avance, pourraient engager [de mêler les deux négociations], ce ministre est convenu lui-même que ce ne pourrait être V. M. qui fît le premier à ce sujet des propositions à la ville, mais qu'il faudrait que la Russie lui fît connaître la résolution de V. M. de vouloir terminer leur différend moyennant la redevance annuelle de 250000 écus.[2]

Toutes ces choses paraissant présentement tourner si favorablement pour V. M., il est fâcheux que nous soyons menacés de ne pas pouvoir compter longtemps sur les bons services du comte Panin Son état devient très critique, et il est plutôt à désirer qu'à croire qu'à l'âge de 58 ans il puisse soutenir une opération qui doit lui enlever un de ses testicules."

Küstrin, 1er juin 1776.

Vos deux dépêches du 17 et du 21 de ce mois [passé] m'étant bien parvenues, c'est avec chagrin que j'ai vu, par la dernière, le danger dans lequel se trouve le comte de Panin à cause du très mauvais état de sa santé. Vous l'assurerez de ma part que j'y étais extrêmement sensible et que personne ne pouvait plus véritablement s'intéresser que moi à son prompt et entier rétablissement.

Pour ce qui concerne la détermination de mes limites avec la république de Pologne, comme je serai rendu, le 6 de ce mois, à Graudenz, je m'y ferai fournir tous les renseignements et plans nécessaires pour instruire mon ministre à Varsovie sur les différentes propositions à faire aux Polonais, afin de convenir, une bonne fois, avec eux et de fixer la démarcation des limites en question.

Quant aux différends avec la ville de Danzig, j'ai constamment répondu aux Polonais, quand il en a été question, qu'ayant accepté là-dessus la médiation de l'impératrice de Russie, je n'étais nullement intentionné de m'en départir, mais que plutôt je m'en remettrais à elle, quand et comment elle jugerait à propos de les composer; je ne saurais cependant pas disconvenir que j'aurais été bien aise que lesdits différends eussent été traités avec la démarcation de mes extensions, afin qu'il ne restât rien en arrière qui tôt ou tard pourrait mettre de

[1] Vergl. S. 130. — [2] Vergl. S. 115.

la zizanie entre les deux cours, n'ayant rien plus à cœur que de perpétuer mon alliance avec la Russie et de cultiver soigneusement, autant qu'il dépendra de moi, l'amitié qui subsiste heureusement entre les deux cours.

Der Schluss betrifft die Erstattung von Auslagen. Ein Schreiben an Prinz Heinrich (Nr. 24779) wird übersandt.

Nach dem Concept. Federic.

24781. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A ZARSKOE-SELO.

Prinz Heinrich schreibt in einem chiffrirten Bericht, Zarskoe-Selo 21. Mai:[1] „La maladie du comte Panin[2] est sérieuse. Je lui ai fait parler relativement à la ville de Danzig, et j'espère d'en recevoir incessamment une réponse . . . Je répète, mon très cher frère, ce que j'ai eu l'honneur de vous dire que, si vous commencez à négocier en Pologne, et si la nation y consent, vous pouvez pousser vos avantages aussi [loin] que possible. Il faudra que la négociation soit cependant aussi prompte que possible, pour convaincre l'Impératrice que vous cherchez à terminer, pour l'obliger."

Zu den Rathschlägen für den Empfang des Grossfürsten Paul[3] bemerkt Prinz Heinrich: „Le Grand-Duc a le meilleur et le plus aimable caractère. Il est sans prétentions, et l'on est avec lui sans gêne et cérémonies. Mais pour la nation, il faut la flatter d'un côté, et cependant être raide d'un autre; car si en public vous faisiez pour votre personne trop, les Russes croiraient qu'ils sont absolument vos maîtres. C'est pourquoi j'ai mis dans ces détails, d'un côté, tout l'éclat, en n'oubliant pas ce qui se doit à votre personne, et ce que, selon ma conscience, je trouve indispensable à observer."

Stargard, 2 juin 1776.

Chiffre à mon frère.

La situation du comte de Panin me fait bien de la peine; c'était un homme sur lequel on pouvait compter, et Dieu sait quel sera son successeur; mais, enfin, mon cher frère, il faut espérer que les bonnes dispositions de l'Impératrice et du Grand-Duc obligeront quelque ministre qui succède au comte Panin, d'adopter ses sentiments.

Je serai le 6 à Graudenz où je me fais apporter tout le détail de finances de nos possessions litigieuses, pour arranger trois démarcations différentes, à peu près selon l'intention de l'Impératrice, lesquelles j'enverrai de là par courrier à Benoît à Varsovie. Il faut bien que, si les Polonais ont le choix de trois propositions et que M. de Stackelberg nous assiste un peu, il y en ait une qui prenne faveur, et Benoît aura l'ordre de conclure sur-le-champ laquelle des trois que ce soit que les Polonais acceptent. Je compte par là de satisfaire l'Impératrice et, comme je me trouverai sur les lieux, de combiner l'intérêt de l'État, autant que cela se peut, avec ce que nous devons de déférence [à] la Russie.

Je ne vous ai dit qu'un mot en passant dans ma lettre ostensible[4] sur le sujet des Turcs, mais j'ai enjoint à mon internonce à Constan-

[1] Das Datum ergänzt nach dem eigenhändigen Concept des Prinzen. Die Ausfertigung ist undatirt. — [2] Vergl. S. 134. — [3] Vergl. S. 132. — [4] Vergl. S. 130.

tinople de fortifier de tout son pouvoir l'intention où les Turcs sont de s'allier avec les Russes.[1] Je n'ai pas besoin, mon cher frère, de vous en détailler les conséquences, qui sautent aux yeux.

Quant au Grand-Duc, mon cher frère, ajoutons plutôt que de diminuer aux honneurs que nous lui ferons. Il faut que ce voyage laisse aux Russes une impression favorable pour nous, et comme chez moi je n'ai aucune étiquette, je puis faire quelque chose de plus, sans que cela tire à conséquence; songez seulement, je vous prie, au grand avantage de pouvoir compter sur l'alliance de cette nation contre les Autrichiens. Vous faites, en vérité, des merveilles là-bas; je ne saurais vous dire combien je vous en ai d'obligations, car cette liaison intime dans laquelle vous êtes avec l'Impératrice et le Grand-Duc, vous met à portée d'être le médiateur, avec le temps, entre cette cour et le neveu, au cas que ce dernier fasse quelque sottise, et cela pourra fort bien arriver. Veuille le Ciel que le Grand-Duc n'ait pas la légèreté de son âge, et qu'il soit, mon cher frère, assez ferme pour suivre vos conseils dans votre absence. Mais les jeunes gens changent facilement de façon de penser et de conduite. Enfin, il faut tout espérer pour le mieux.

J'ai écrit à l'Impératrice au sujet de ma petite-nièce et l'ai fort priée de lui donner de sa main une personne de confiance, qui pût diriger, au moins dans les commencements, la conduite d'une princesse toute novice dans le grand monde.[2] C'est pour le bien de tout le monde; car je ne voudrais pas, pour tout au monde, que cette jeune personne nous fît déshonneur en se conduisant aussi mal là-bas que la défunte Grande-Duchesse[3] etc.

Curialia. Federic.

Nach dem eigenhändigen Concept; das Datum von der Cabinetskanzlei hinzugefügt.

24782. A L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE À ZARSKOE-SELO.

Katharina II. entschuldigt, Zarskoe-Selo 10. Mai (a. St.), die Verzögerung ihrer Antwort auf das durch den Prinzen Heinrich überbrachte Schreiben[4] mit dem unerwarteten Tode der Grossfürstin Natalie. „Ce m'est en quelque façon une consolation que ce malheur, quelque douloureux qu'il soit, m'ait fourni l'occasion de témoigner à V. M. toute la plénitude de la confiance que j'ai en Elle, et de voir avec combien de réciprocité et d'amitié Elle y a répondu. Elle a vu que je n'ai pas balancé un moment à ouvrir mon cœur au Prince, Son frère, et sur les idées du voyage de mon fils le Grand-Duc à la cour de V. M., et sur le but de ce voyage.[5] S. A. R. le prince Henri vient de me communiquer non seulement l'agrément de V. M. sur le séjour de mon fils près de V. M., mais encore tout ce qu'Elle a bien voulu faire pour la réussite de mon projet,[6] et combien Son amitié pour moi a mis de célérité et d'activité dans toute cette affaire. J'ai donc des doubles et triples

[1] Vergl. Nr. 24747. — [2] Vergl. Nr. 24782. — [3] Vergl. S. 97. — [4] Vergl. Bd. XXXVII, Nr. 24596. — [5] Vergl. S. 76. — [6] Vergl. S. 77.

remercîments à faire à V. M., et je m'en acquitte aujourd'hui au moment où, les soins de V. M. ayant aplani la principale difficulté qui résultait des engagements du prince héréditaire de Darmstadt, j'ose me flatter de la douce espérance que l'arrivée de la Princesse terminera mes désirs. Ceux-ci sont d'autant plus vifs que je considère l'alliance dont il est question, comme un accroissement de liaisons intimes entre la maison royale de V. M. et la mienne. Son alliance m'est chère, Son amitié m'est précieuse, le présent me fait juger de l'avenir. Je ne puis passer sous silence combien j'ai d'obligation personnelle au Prince Son frère; il a bien voulu partager tous mes sentiments, et il m'a donné mille témoignages de son amitié."

Stargard, 2 juin 1776.

Madame ma Sœur. V. M. I. m'a rajeuni en me donnant occasion de Lui rendre quelque service. Elle me trouvera le même feu toutefois et quand je pourrai Lui être de quelque utilité: ces sentiments sont trop profondément gravés dans mon âme pour qu'ils s'effacent jamais. J'applaudis à mon frère de ce qu'il a pu témoigner de pareils sentiments à V. M. I., et j'ose L'assurer que tous les deux nous ne nous démentirons jamais sur ce sujet.

J'espère et me flatte que la mort de la Grande-Duchesse sera le dernier sujet de chagrin qu'aura V. M. I.; mais en La remerciant encore sur les motifs de préférence qui L'ont déterminée à choisir une princesse de Württemberg, qu'Elle me permette de Lui parler avec confiance sur ce sujet. Tous les parents de cette jeune Princesse, ainsi que moi, nous sommes charmés, Madame, du choix que vous avez voulu faire; mais en même temps nous désirons ardemment que V. M. I. ait lieu Elle-même d'en être satisfaite; nous renierions, Madame, cette jeune personne pour notre parente, si elle pouvait vous causer le moindre chagrin. Elle est jeune et élevée dans la plus grande simplicité, elle ne connaît ni les intrigues du grand monde ni les détours fallacieux dont se servent les courtisans pour induire en erreur des jeunes personnes sans expérience. En la mettant entièrement sous la protection de V. M. I., nous croyons que le moyen le plus sûr d'éviter les fautes de jeunesse et de peu d'expérience dans lesquelles cette jeune personne pourrait tomber, serait que V. M. I. eût la bonté de placer près d'elle une dame de confiance et qui veillât sur sa conduite jusqu'au temps qu'une raison mûrie permît de la laisser agir d'elle-même. Je demande pardon à V. M. I. d'entrer dans ces détails, mais je crois qu'il vaut mieux prévenir des choses désagréables que d'abandonner les évènements au hasard. Je ne voudrais pas, Madame, que quiconque tient de mon sang, pût vous offenser le moins du monde, et de telles précautions, quand même elles sont superflues, ne nuisent jamais.

Je remercie bien sincèrement V. M. I. de la bonté qu'Elle a de me mettre à portée[1] de faire la connaissance du Grand-Duc; tout ce qui appartient à V. M. I., m'est précieux et sacré. Les moyens

[1] Vorlage: „à partie".

me ma[n]queront plutôt que la volonté de témoigner à Son auguste fils tous les sentiments de reconnaissance que j'ai pour Son auguste famille. Puissé-je, Madame, avoir les occasions de mettre toute ma reconnaissance au jour! puissé-je pouvoir Lui témoigner le désir que j'ai de Lui complaire, ainsi que la haute considération et tous les sentiments avec lesquels je suis inviolablement, Madame ma Sœur, de V. M. I. le bon et fidèle frère et allié

Federic.

Nach der Ausfertigung im Archiv des Kaiserl. Ministeriums der Auswärtigen Angelegenheiten zu St. Petersburg. Eigenhändig.

---

24 783. AU GRAND-DUC DE RUSSIE A ZARSKOE-SELO.

Stargard, 2 juin 1776.

Monsieur mon Frère. V. A. I. peut être persuadée que j'ai pris la plus sincère part à la perte qu'Elle vient de faire.[1] Ce me sera une grande satisfaction, si je puis contribuer à la réparer. Au moins V. A. I. peut-Elle compter que je m'y suis porté avec tout le zèle et l'activité possible. Parmi les sentiments de douleur que m'a causée la situation où V. A. I. S'est trouvée, je Lui avoue que j'ai ressenti un plaisir bien vif en apprenant que j'aurais le bonheur de jouir ici de Sa présence. Après toutes les obligations que j'ai à Son auguste maison, Elle doit bien S'attendre à être reçue à bras ouverts par le plus fidèle et le plus inaltérable allié de la Russie. J'oublie les funestes combinaisons qui ont amené cet évènement favorable pour moi, et je me livre à toute ma joie; je me dis à moi-même qu'après avoir eu la satisfaction de voir S. M. l'Impératrice dans sa première jeunesse,[2] j'aurais encore, sur mes vieux jours, le plaisir de voir son auguste fils et de pouvoir lui rendre compte moi-même des sentiments qu'il m'inspire depuis longtemps. Mon cher frère, qui se trouve à Pétersbourg, a été jusqu'ici l'interprète de mon cœur; mais je préfère encore infiniment de pouvoir répandre l'effusion de mes sentiments à V. A. I. même et de pouvoir L'assurer de vive voix du sincère attachement et de la haute considération avec laquelle je suis à jamais, Monsieur mon Frère, de V. A. I. le bon frère et fidèle allié

Federic.

Nach Abschrift der Cabinetskanzlei. Die Ausfertigung war eigenhändig.

---

24 784. A LA PRINCESSE DE WÜRTTEMBERG A MONTBÉLIARD.

Stargard, 3 juin 1776.

Ma chère Nièce. Je vous envoie ci-joint une lettre de change de 10 000 écus pour équiper votre fille; cela sera suffisant, car elle recevra

[1] Vergl. S. 74. — [2] Vergl. S. 130. Anm. 3.

beaucoup en venant en Russie. Je vous ferai parvenir, dans peu, une lettre de change de 40 000 roubles pour votre voyage; mais vous n'avez pas besoin d'en dépenser beaucoup, et, d'ailleurs, on dotera vos filles, et l'on tâchera de les établir.[1] Je suis avec bien de la tendresse, ma chère Nièce, votre fidèle oncle

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Geheimen Hausarchiv zu Stuttgart. Eigenhändig.

24785. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Stargard, 3 juin 1776.

Bien que, selon votre dépêche du 25 de mai, mère et fils battent encore froid ensemble,[2] je présume cependant qu'ils ne tarderont point à se rapprocher, et que la bonne harmonie se rétablira dans peu entre eux. Sans décider sur le vrai motif de ce refroidissement, je sais à n'en pouvoir pas douter que l'état de la santé de l'Impératrice-Reine n'est pas si critique qu'elle n'eût pu entreprendre sans aucun risque le voyage de Görz;[3] il faut donc qu'il y ait une autre raison qui ait engagé cette Princesse à y renoncer entièrement.

Quant au retranchement que, selon cette même dépêche, la cour où vous êtes, fait dans les camps projetés,[4] je vous ai déjà confié, dans mes ordres précédents, mes idées sur ce sujet;[5] mais comme il paraît qu'on veut les réduire encore, autant qu'on peut, à deux ou trois, j'ai tout lieu à me persuader que l'esprit d'économie et d'épargne y a également une part assez considérable.

Ce qui me confirme dans cette idée, c'est que l'on prétend, selon mes avis de Bohême et de Moravie, que l'on s'occupe de supprimer l'ordre de St.-Benoît, connu sous le nom de Cisterciens, ainsi que celui des Piaristes,[6] pour profiter de leurs fondations et les employer aux succès des nouveaux arrangements des écoles publiques qui, selon mes avis, exigent un fonds de 3 millions de florins par an. Je suis surpris que jusques ici vous n'ayez encore sonné mot d'une dépense aussi extraordinaire qui ne saurait qu'affecter infiniment les finances de la cour où vous êtes, et je m'attends que vous ne tarderez pas à me marquer jusques où les nouvelles qui me sont entrées à ce sujet, sont fondées.

Au reste et pour ce qui regarde la prétendue alliance entre la cour où vous êtes, et la Russie,[7] je remets à notre entrevue à Neisse de

[1] Vergl. S. 132. — [2] Riedesel bezeichnete als Anlass der Verstimmung die von Maria Theresia gewünschte Reise des Grossherzogs von Toscana nach Wien (vergl. S. 131). — [3] Vergl. S. 64. — [4] Das Lager in Mähren war abgesagt worden. — [5] Vergl. S. 120. — [6] Vergl. S. 131. — [7] Riedesel berichtete: „Il me paraît hors de doute que [les vues politiques de la cour impériale] vont pour le moment à cimenter et à augmenter la bonne intelligence avec la Russie autant que possible, mais il est impossible à pénétrer ici quel peut être le motif qui a rapproché si subitement les deux cours.“ Vergl. S. 109.

vous donner de bouche les éclaircissements nécessaires, tant sur cet article que sur d'autres objets que je n'ose confier à la plume.

D'ailleurs, faisant à présent ma tournée annuelle en Prusse, j'y n'ai rien à ajouter aujourd'hui.

Federic.

Nach dem Concept.

---

24 786. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Maltzan berichtet, London 21. Mai: „Quoique le ministère anglais se félicite du peu d'encouragement que les vaisseaux américains reçoivent dans les États de V. M., cependant, comme fidèle sujet et bon Silésien, j'oserais désirer que V. M. daignât profiter de la crise présente pour Se procurer un commerce en Amérique et par là procurer un débit sûr et constant aux manufactures de vos États et les pourvoir en même temps des produits américains à meilleur marché. Je pourrais, si V. M. l'approuve, Lui soumettre un plan sur cet objet . . .

Le congrès est fort occupé à s'assurer l'amitié des Canadiens, dont en grande partie le sort des colonies dépendra. Pour cet effet il a envoyé comme une espèce d'ambassadeur le fameux docteur Franklin à Montréal, pour traiter avec eux. S'il a le succès qu'il attend dans sa mission, les colonies pourraient bien se déterminer à se déclarer indépendantes, surtout si Québec fût enfin tombé entre les mains des Provinciaux."

Stargard, 3 juin 1776.

Selon vos dépêches du 21 et du 24 de mai[1] et quelques autres avis qui me sont parvenus, mon pronostic s'approche tous les jours davantage de son accomplissement. Les opérations de la cour où vous êtes, contre ses colonies vont de mal en pis, et par les étourderies de son administration elle court grand risque de jouer un rôle bien humiliant dans toute cette querelle. Tout ce que j'ai de la peine à concevoir, c'est le grand flegme du Roi et de son ministère à la vue de tous les dangers qui les menacent, et vous aurez soin de m'informer s'ils continuent à être aussi tranquilles et si enfin ils ne commencent pas à sentir la fausseté des résolutions qu'ils ont prises, et l'insuffisance des démarches qu'ils font pour les soutenir.

En attendant, ce que vous ajoutez d'un commerce immédiat à établir, dans les conjonctures actuelles, entre mes États et l'Amérique, me paraît encore bien problématique. De toutes les marchandises de retour le tabac de Virginie serait le principal article; mais, sans flotte, comment voulez-vous que je protège ou fasse respecter un tel commerce? et vu la marine nombreuse de l'Angleterre, il ne faudrait que la prise d'un seul de mes vaisseaux pour reculer à plusieurs années le profit qui pourrait revenir d'un pareil commerce à mes États. Quoi qu'il en soit, vous n'avez qu'à me soumettre votre projet, pour voir si peut-être il se trouve des particuliers qui voulussent en entreprendre l'exécution ou s'y intéresser.

[1] In der Vorlage verschrieben: juin.

Au reste, je suis très sensible à l'attention du lord Stanhope de m'adresser un exemplaire des œuvres posthumes du célèbre géomètre Robert Simson,[1] et, en attendant qu'il me parvienne, vous aurez soin d'en remercier ce lord de ma part dans les termes les plus polis, en l'assurant qu'il trouverait l'accueil le plus favorable, puisqu'il m'était présenté par une personne de ses talents et de son mérite.

Nach dem Concept. Federic.

24787. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Stargard, 3 juin 1776.

J'aurais bien désiré que, dans la conversation que, selon votre dépêche du 23 de mai, vous avez eue avec le comte de Vergennes sur les affaires de Suède,[2] vous eussiez un peu plus appuyé sur ce que cette couronne n'aurait sûrement rien à appréhender de la part de la Russie, à moins qu'elle ne la provoque par sa propre conduite ou que les états ne réclamassent son assistance. En entrant, de cette façon, plus avant en matière avec ce ministre, peut-être se serait-il plus expliqué sur ce sujet et vous aurait-il fourni occasion de mieux pénétrer sa façon de penser. Une ouverture donne ordinairement lieu à une autre, et à force de les multiplier, on parvient plus facilement à approfondir les idées des autres. Quoi qu'il en soit, il vous reste encore une ressource, c'est d'entamer la même matière avec le comte de Maurepas, et je suis curieux d'apprendre comment celui-ci s'en expliquera. Cependant vous aurez soin d'observer les mêmes précautions avec lui que je vous ai prescrites pour vos entretiens avec le comte de Vergennes, et me ferez ensuite un rapport aussi exact que détaillé de la manière dont il se sera expliqué à ce sujet.

En attendant, je ne veux pas vous laisser ignorer les anecdotes qui me sont entrées sur la conduite singulière de la cour de Madrid dans sa querelle avec le Portugal. „Le 13 d'avril", me marque-t-on,[3] „29 régiments espagnols s'étant approchés des frontières du Portugal, le ministre d'Espagne résidant à Lisbonne[4] présenta un mémoire, le 19 du même mois, à la cour de Lisbonne par lequel il déclare que,

[1] Nach einem an Maltzan gerichteten und von diesem seinem Bericht vom 21. beigefügten Billet, d. d. Queen Anne Street 17. Mai (ohne Ort), überreichte Stanhope das Werk dem König von Preussen als „protecteur aussi éclairé des sciences et des arts". — [2] Anlässlich des Todes der Grossfürstin Natalie hatte Goltz das Gespräch auf Russland und auf den Zwischenfall mit Simolin in Stockholm (vergl. S. 30) gebracht und daran den Wunsch geknüpft, „que la cour de Suède ne donnât plus lieu à l'impératrice de Russie de se plaindre de la première". — [3] Das folgende bis zum Schluss des Absatzes nach dem Bericht von Maltzan, London 24. Mai. Am 3. Juni wird Thulemeier angewiesen, über den spanisch-portugiesischen Streit und über England weiter zu berichten. — [4] Marquis d'Almodovar.

la France ayant mis en mer une flotte d'évolution, le Roi son maître avait jugé à propos d'en faire sortir une de ses ports pour faire des évolutions dans l'Océan. Que, comme il pourrait arriver, soit par accident, soit par le gros temps, que quelques vaisseaux fussent contraints d'entrer dans le port de Lisbonne, le Roi son maître s'attendait qu'ils seraient traités amicalement. La cour de Lisbonne y a répondu que, si jamais aucun vaisseau fût obligé d'entrer dans aucun de ses ports, ils seraient non seulement traités amicalement, mais y trouveraient même tous les secours nécessaires. Selon les traités entre les deux cours celle de Portugal s'est effectivement engagée de recevoir 6 vaisseaux espagnols à la fois dans le grand port et 3 dans le petit. La réquisition de la cour de Madrid cependant avait d'abord jeté le ministère portugais dans un grand embarras pour quel parti prendre, et la manière même de la démarche de l'Espagne semble indiquer qu'elle eût désiré un refus pour avoir un sujet de crier, et c'est ce qui a déterminé la cour de Lisbonne, pour ne pas être accusée d'être l'agresseur ni d'avoir l'apparence de crainte et de méfiance, à faire la réponse qu'elle a faite. Les flottes de Toulon, Cadix et Brest étant sorties, doivent se joindre au cap Saint-Vincent, à l'embouchure presque du Tage; de sorte qu'on pourrait s'attendre en peu à quelque nouvelle scène. Le ministre de la cour de Lisbonne[1] ayant informé le lord Weymouth de tout ce qui se passait, celui-ci répondit: »Mais voyez, ne vous ai-je pas toujours dit que votre cour n'avait rien à craindre de l'Espagne?« Ce trait seul suffira pour donner une idée de la politique de cette cour-ci, et il n'est jamais arrivé encore que deux flottes aussi considérables se soient trouvées en mer, sans que l'Angleterre eût un vaisseau en mer pour les observer."

Comme je serais bien aise de savoir ce que le ministère de Versailles pense de cette conduite de son alliée, vous aurez soin d'approfondir ses sentiments par main tierce, sans toutefois lui en parler vous-même, et me direz ensuite si les apparences sont plutôt pour une levée de bouclier que pour un accommodement entre l'Espagne et le Portugal; quoique, à vous dire vrai, il me semble que le feu ne tardera plus guère à éclater.

Federic.

Nach dem Concept.

24788. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Graudenz, 6 juin 1776.

Votre dépêche du 24 de mai dernier m'étant bien parvenue ici avec la lettre de mon frère[2] et ne me fournissant point matière à vous donner de nouvelles instructions, je me borne à vous marquer

[1] Pinto de Souza. — [2] Vergl. Nr. 24789.

l'appréhension où me met l'état critique où se trouve le comte Panin,[1] et l'embarras où me mettrait sa mort, et que la nouvelle que vous pourrez me donner que le danger de le perdre est passé, me sera des plus agréables.

Je prends actuellement ici tous les arrangements nécessaires pour faciliter ma négociation des limites à Varsovie, et je pense pouvoir me flatter que les propositions que le sieur Benoît sera chargé en conséquence de faire aux Polonais, ne seront pas sans effet et accéléreront d'une ou d'autre façon la conclusion de ladite négociation.

Ein Schreiben an Prinz Heinrich (Nr. 24789) wird übersandt.

Nach dem Concept. Federic.

24789. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A ZARSKOE-SELO.

Graudenz, 7 juin 1776.

Mon très cher Frère. Me voici rapproché de vous, mon très cher frère, de cinquante milles d'Allemagne, et cependant il reste encore un espace immense qui nous sépare. Je viens de recevoir votre chère lettre,[2] et je plains bien la situation du pauvre comte Panin; il est vrai qu'à son âge la perte qu'il fera, ne sera pas considérable, si ce n'est la douleur et le danger qu'il va courir dans cette opération.[3]

J'ai eu le plaisir de dîner chez vous à Spandau;[4] mais, mon cher frère, qu'il y a de différence de vous y voir ou de songer au terrible éloignement où vous êtes de chez nous! Cela m'afflige. Mon frère Ferdinand et moi, nous avons bu bien cordialement à votre santé.

Je vous fais bien des excuses de ne vous avoir pas accusé la recette de la lettre de change;[5] elle est bien arrivée, mais je l'ai gardée jusqu'à la réponse de notre nièce; à présent qu'elle a consenti à tout, la lettre de change lui sera rendue.[6] Le nombre de matières importantes fait quelquefois qu'on néglige celles qui le sont le moins; cela ne devrait pas être, mais les hommes restent des hommes, quelque attention qu'ils aient.

Je ne saurais vous dire, mon cher frère, combien j'ai d'embarras d'arranger tout ce qu'il faut pour la réception du Grand-Duc, sans que rien en transpire. Jusqu'à présent vous pouvez compter que personne ne s'en doute. Il faudra pourtant faire partir cuisine, domestiques et ceux qui doivent recevoir le Grand-Duc, vers le 15 du mois prochain; alors il n'y aura plus moyen de déguiser ce que l'on a en vue. Notre nièce et le prince Eugène, qui absolument a voulu être du voyage, arriveront le 20 juillet à Potsdam. Il est nécessaire que je leur parle avant l'arrivée du Grand-Duc, pour qu'ils prennent le ton convenable

[1] Vergl. S. 134. — [2] D. d. Zarskoe-Selo 24. Mai. — [3] Vergl. S. 134. — [4] Vergl. S. 95. — [5] Vergl. S. 84. — [6] Vergl. Nr. 24790.

à la scène qui va se passer. Ne vous moquez point de moi, mon cher frère, mais il faut que je vous avoue mon faible: j'ai une crainte, je ne sais pourquoi, qu'il ne prenne quelque maladie ou qu'il [n']arrive quelque malheur au Grand-Duc. Je vous prie de faire que son médecin l'accompagne et qu'il aille le moins à cheval que possible. Je ne serai tranquille que lorsqu'il sera de retour en bonne santé à Pétersbourg. Vous direz que cela sent bien le vieillard; cela peut être, mais mettez-vous dans ma place, et jugez, je vous prie, quelle chose fâcheuse ce serait pour nous tous ensemble, si telle chose arrivait.

Je suis à présent occupé ici à terminer nos affaires des limites avec les Polonais, et pour accélérer cette négociation, j'envoie trois projets de cession à Benoît,[1] dont les Polaques pourront choisir ce qui leur conviendra.

Depuis mon départ de Magdeburg, nous avons eu une suite de beaux jours; aujourd'hui il fait une forte pluie; demain le camp se formera, et je pars le 11 pour mes pénates. Mais j'ai des affaires par-dessus les oreilles. C'est avec les plus tendres sentiments et la plus parfaite considération que je suis, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

24790. A LA PRINCESSE DE WÜRTTEMBERG A MONTBÉLIARD.

Graudenz, 7 juin 1776.

Ma chère Nièce. Vous voulez savoir mon sentiment, ma chère nièce, sur la lettre du prince de Darmstadt[2] Je crois qu'il convient de lui répondre très obligeamment en lui disant que vous croyez devoir, ainsi que lui, vous soumettre à la Providence, qui souvent renverse les projets des hommes pour régler les choses différemment selon ses décrets éternels. Pour la bague, il faut la lui renvoyer; car votre fille sera bien assez brillantée sans cela.

Voici la lettre de change de 40 000 roubles,[3] dont l'adresse est de la main même de l'Impératrice. Je vous prie de régler votre voyage de façon que vous arriviez le 22 au plus tard à Potsdam; le Grand-Duc viendra vers la fin de ce mois ou au commencement d'août, et il est nécessaire que nous nous arrangions ensemble avant son arrivée, surtout relativement à votre fille. Ceci contribuera au plus grand bien

[1] Vergl. Nr. 24797 und 24798. — [2] Prinzessin Dorothea übersandte, Mömpelgard 28. Mai, das von Erbprinz Ludwig an sie gerichtete Schreiben, d. d. Potsdam 11. Mai, mit dem Verzicht des Prinzen, „dont la situation me touche véritablement; il avait chargé un homme sûr, avant la mort de la Grande-Duchesse, de la bague de promesse, qui lui a été léguée par feu la Landgrave; elle vient d'arriver, il y a quelques jours, et m'embarrasse autant que la réponse que je dois faire à ce Prince". Dorothea erbat die Rathschläge des Königs. [Charlottenburg. Hausarchiv.] — [3] Vergl. S. 139 und 143.

de votre pauvre famille, vos filles recevront toutes leur dote de l'Impératrice,[1] et vous [et] le Prince y gagnerez de toute façon. D'abord, la dote que le duché de Württemberg est obligé de payer, vous la mettrez en poche; enfin, il y aura cent bonnes choses et qui vous viendront plus à propos que jamais. Adieu, ma chère nièce; je suis ici surchargé d'affaires, ce qui m'empêche d'entrer avec vous en de plus grands détails, vous priant de me croire avec toute la tendresse imaginable, ma chère Nièce, votre fidèle oncle

Federic.

La Ferdinand viendra à Potsdam vous recevoir.

Nach der Ausfertigung im Königl. Geheimen Hausarchiv zu Stuttgart. Eigenhändig.

24791. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Mockrau, 8 juin 1776.

La cour de Suède n'ayant nulle envie, comme vous l'aurez vu par la dépêche de mon ministre à cette cour, le comte de Nostitz, du 24 de mai dernier, de donner la satisfaction à laquelle j'ai eu lieu de m'attendre sur l'insulte faite à sa livrée,[2] il faudra bien, bon gré mal gré, l'en rappeler. Mon intention est cependant, pour ne rien précipiter dans cette affaire, que vous me mandiez sur quel pied le ministre de Suède à ma cour, sieur de Zöge, se sera déclaré définitivement vis-à-vis de vous à cet égard.[3]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

24792. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Mockrau, 8 juin 1776.

Votre dépêche du 29 de mai m'a été fidèlement rendue ici. Mais quel que soit le motif de votre supposition, j'ai une peine infinie de me figurer que la cour de Vienne s'occupe effectivement d'un mariage entre le roi de Pologne et l'archiduchesse Élisabeth.[4] Ce qu'il y a au moins de très certain, c'est que les conjonctures actuelles n'y sont point du tout favorables. Un des articles essentiels de la nouvelle constitution de Pologne y est, comme vous savez, diamétralement opposé. Il y est

[1] Vergl. S. 132. — [2] Scheffer hatte dem Grafen Nostitz erklärt, „qu'on ne savait ni ne pouvait rien ajouter à ce qui avait déjà été fait dans l'affaire en question (vergl. S. 45 und 49), surtout après un si long intervalle de temps: qu'on espérait au reste que cette vétille ne troublerait la bonne intelligence établie jusqu'ici entre les deux cours." Zöge sei zu gleichen Vorstellungen ermächtigt. — [3] In seiner Antwort vom 8. Juni auf Nostitz' Bericht verschiebt der König seine Entscheidung bis zu seiner Rückkehr nach Potsdam. — [4] Vergl. dafür S. 101 und 150.

statué en termes bien nerveux et expressifs que cette couronne ne doit point être héréditaire ni continuée dans la même maison. Or l'Autriche a garanti, conjointement avec les deux autres cours copartageantes, cette constitution, et je ne vois pas sous quel prétexte spécieux même elle pourrait s'en départir, à l'heure qu'il est, et heurter de front la Russie, si jalouse sur la conservation de cette même constitution. Mais cela n'empêche pas qu'elle ne chipote avec la France sur d'autres objets tout aussi pernicieux, et il n'y a point de trame aussi odieuse qu'on ne puisse supposer à une cour aussi ingénieuse à en ourdir.

Au reste, continuant ma tournée dans la Prusse occidentale, je n'ai rien à ajouter aujourd'hui.

Federic.

Nach dem Concept.

24793. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Mockrau, 8 juin 1776.

J'ai reçu vos deux dépêches du 28 et 31 mai, ainsi que l'apostille qui suivait cette dernière. Vous pourrez juger facilement par l'intrigue et le complot que vous m'avez communiqué du nommé Champagnolo,[1] de quoi nos ennemis sont capables. Leurs ruses et leur finesse se tourne[nt] de toute façon contre nous, et ils ne cessent de chercher par leurs manigances les moyens même les plus bas pour susciter des embarras des plus désagréables et pour faire élever un orage dans le Nord. J'approuve fort que vous ayez communiqué le tout au comte de Panin; vous ne pouviez certainement prendre un meilleur parti, et d'ailleurs il est très à même, ainsi qu'il l'a entrepris, d'éclaircir à fond la vérité de ce complot.

Pour en venir à votre second rapport, je suis bien de votre sentiment, et je conviens qu'il ne reste d'autre parti aux puissances étrangères que celui d'observer un profond silence et d'être tranquilles pendant la présence de mon frère le prince Henri à Pétersbourg.[2]

[1] Solms berichtete, Petersburg 28. Mai: Ein gewisser Courant aus Neuchâtel habe ihm anvertraut, dass ein früherer französischer Offizier, Grignet de Champagnolo, ihn unter Verheissung von 40000 Livres aufgefordert habe, „de s'associer à lui pour exécuter un coup de main hors de la Russie"; damit werde Frankreich ein grosser Dienst geleistet; Branicki leite das Unternehmen. Solms hat Panin davon unterrichtet. Wegen Mangels an Belastungsmaterial ist Champagnolos Verhaftung unterblieben, doch wird Courant ihn weiter auszukundschaften suchen. Nach Ansicht der Zarin handelt es sich um ein Complott gegen König Stanislaus, dem Juigné fernsteht und das von Polen ausgeht. — [2] Solms berichtete: „Je ne sais si ce n'est pas trop se flatter que de croire encore que son séjour préviendra beaucoup le jeu des intrigues, tant ici qu'au dehors, contre les intérêts de V. M. Il n'est pas possible qu'on ne soit informé partout de l'influence que ce Prince a gagnée sur la cour de Russie; peut-être cela engagera-t-il les intrigues et les cabales à se tenir tranquilles, puisqu'ils s'apercevront qu'il n'y a pas moyen de porter la désunion entre nos deux cours."

Elles voient certainement bien que ce serait se donner des peines inutiles, et qu'elles ne réussiront pas à nous brouiller.

Pour ce qui regarde la négociation des limites, je fais travailler maintenant, sans perdre un moment de temps, à trois projets différents à proposer aux Polonais[1] pour tâcher de finir, une bonne fois, et de régler définitivement la démarcation de nos États respectifs; je me flatte qu'ils se mettront à la raison, et qu'il s'en trouvera un qui leur conviendra et qu'ils accepteront à l'amiable.

Il ne restera plus en arrière que l'affaire de Danzig; on peut l'envisager comme dépendante uniquement de la Russie, par la médiation qu'elle a prise de mon différend avec cette ville; il ne tiendrait qu'à elle d'y mettre fin et d'arranger le tout à ma satisfaction. J'espère qu'elle se laissera persuader et y travaillera de sa bonne amitié.

Comme je suis déjà suffisamment pourvu de tableaux,[2] je vous remercie de celui que vous m'annoncez par votre apostille, n'étant pas intentionné de faire des emplettes plus considérables en ce genre.

Nach dem Concept.

Federic.

24794 AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A ZARSKOE-SELO.

Prinz Heinrich schreibt, Zarskoe-Selo 31. Mai: „Il n'est pas possible, mon très cher frère, de vous exprimer la joie de l'Impératrice et du Grand-Duc à la nouvelle que je leur ai donnée que vous aviez heureusement achevé la négociation avec la princesse de Württemberg.[3] L'Impératrice aussi bien que le Grand-Duc m'ont chargé de remercîments et de vous exprimer, mon très cher frère, toute leur reconnaissance. Le Grand-Duc se réjouit d'avoir l'honneur de vous rendre ses devoirs en personne. Le départ d'ici est fixé pour le 24 de juin; nous [ne] pourrons arriver à Berlin que le 20 ou 21 de juillet. Le Grand-Duc a tant prié l'Impératrice qu'elle a accordé 15 jours, pour que le Grand-Duc reste à Berlin et Potsdam. L'Impératrice désire que la princesse de Württemberg part quatre jours après le Grand-Duc pour Memel, où elle trouvera la maréchale de Rumänzow avec des dames pour recevoir sa fille, et tous les cavaliers qui sont donnés pour me reconduire, serviront chez la Princesse pour la conduire à Pétersbourg. L'Impératrice a une raison très essentielle pour souhaiter que la Princesse arrive au commencement de septembre à Pétersbourg: c'est qu'il est nécessaire que les noces se fassent au mois d'octobre; car ensuite vient un carême qui dure jusqu'à la fin de janvier, et pendant tout ce temps on n'ose, suivant le rite grec, bénir un mariage. Il faut compter que, pour la forme, il faut trois semaines avant le mariage, pour qu'on dise qu'elle a été instruite de la religion grecque."

In einem zweiten Schreiben vom 31. beantwortet der Prinz die Anfrage des Königs vom 18, welche Räume des Berliner Schlosses für den Grossfürsten hergerichtet werden sollen,[4] dahin, dass er persönlich den Zimmern König Friedrichs I. den Vorzug gebe. „Au reste je puis dire que, dans le fond, c'est

[1] Vergl. Nr. 24797. — [2] Dem Grafen Solms war ein Bild van Dycks zum Kauf angeboten worden. — [3] Vergl. Nr. 24753. — [4] Vergl. S. 96.

la même chose, et que, pourvu que le comte de Soltikow soit logé au château, le reste sera égal. Le maréchal Rumänzow est traité avec beaucoup de distinction par l'Impératrice."

Mockrau, 8 juin 1776.

Mon très cher Frère. Vos lettres, mon très cher frère, me font, toutes les fois que j'en reçois, un sensible plaisir, et celles-ci m'ont été d'autant plus agréables par toutes les choses avantageuses qu'elles contiennent. J'écris tout de suite à notre nièce de Montbéliard pour accélérer son voyage; je l'appointerai pour le 12 du mois prochain.[1] Si vous le croyez convenable, le comte Rumänzow, comme à la suite [du Grand-Duc], pourra loger aux châteaux à Berlin et Potsdam, ou à Potsdam uniquement, selon que vous jugerez que cela doit être. Je prépare tout, et, à vous parler naïvement, je me réjouis plus de vous revoir sitôt de retour que de tout le reste. Mais le bien de l'État ne me rendra rien difficile pour tout ce que vous jugerez convenable. Tout ce que nous avons de magnifique, sera employé pour décorer le Grand-Duc. Mais je serai obligé d'aller vite en besogne, et, à mon retour, je mettrai tous les fers au feu pour arranger ce qui manque encore. Il faudra faire partir de Berlin cuisine, suite, généraux, officiers *et cetera* le 24 de ce mois, ou cela arriverait trop tard à Memel; et il vaut mieux que ces gens attendent quelques jours que s'il n'y avait personne à votre arrivée. Après cela, jugez, je vous prie, comment il m'est possible de faire ces sortes de choses en cachette. Je vous avoue qu'aujourd'hui je suis extrêmement fatigué. Je vous réponds, mon cher frère, en gros. Je vous en demande pardon; mais vous ne sauriez croire la multitude de très diverses affaires qui me sont ici toutes tombées sur les bras. Je suis avec toute la tendresse et la plus haute estime, mon très cher Frère, votre très fidèle frère et serviteur

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

Federic.

24795. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A ZARSKOE-SELO.

Prinz Heinrich schreibt in einem chiffrirten Bericht, Zarskoe-Selo 23. Mai: „Le comte Solms vous aura rendu compte, mon très cher frere, de l'entreprise d'un nommé Champagnolo[2] et des desseins cachés que les Français doivent avoir dans cette affaire, où doit être impliquée l'impératrice de Russie, qui m'a parlé à cette occasion, des intrigues qu'on lui avait voulu prêter. J'ai donc pris occasion de lui conter que vous avez été informé de longue main des mauvaises dispositions du comte Branicki et des intrigues des Français. Elle a confirmé tout ce que je disais à ce sujet, et je suis persuadé que les intrigues seront bannies à jamais. La découverte des intrigues du comte Rasumowski[3] a beaucoup contribué à cela . . .

Je dois répondre sur la Note que j'ai trouvé incluse dans la lettre[4] que le colonel Riedesel m'a remise, sur l'article qui regarde la réception que vous

[1] Vergl. Nr. 24796. — [2] Vergl. S. 146, Anm. 1. — [3] Vergl. S. 97. — [4] Nr. 24729.

ferez personnellement au Grand-Duc. Comme ma conscience et mon honneur m'obligent à ne point vous rien déguiser, c'est pourquoi je suis obligé de vous dire, mon très cher frère, que, si vous recevez le Grand-Duc dans son appartement, cela paraîtrait devant la nation russe d'une souplesse extrême et les rendrait d'une fierté insupportable et arrogante. Je vous proteste sur mon honneur que, si vous daignez suivre l'arrangement que j'ai eu l'honneur de vous proposer,[1] ... alors l'Impératrice, le Grand-Duc et tout le monde sera content. Le plus d'éclat que vous pouvez mettre dans les voitures et dans le cortège, fera un excellent effet sur l'esprit de l'Impératrice, avec laquelle je suis sur un meilleur pied encore que la première fois, et du Grand-Duc, avec lequel je suis familièrement et sans cérémonie, et de la nation que je connais et qu'il faut flatter par l'ostentation, mais sans jamais lui faire croire qu'on ne puisse se passer d'elle."

Heinrich schreibt in einem chiffrirten Bericht, Zarskoe-Selo 31. Mai: „En donnant à l'Impératrice la nouvelle de l'heureux succès de votre négociation, mon très cher frère, j'ai parlé tout seul une heure avec elle. C'est alors qu'elle me dit que ce mariage ne lui faisait non seulement plaisir, à cause de la nécessité où elle était de marier promptement [le Grand-Duc], mais qu'elle le regardait surtout comme un nœud qui devait lier étroitement l'alliance entre elle et vous; que c'était dans cette intention qu'elle avait consenti au voyage de son fils à Berlin; qu'elle ne désirait autre chose sinon la plus constante et la plus étroite union entre la Prusse et la Russie. Après lui avoir répondu sur cela tout ce que le sentiment m'inspirait, et m'être étendu sur vos sentiments à ce sujet si conformes aux siens, je pris occasion de lui dire que, comme elle voulait s'ouvrir si amicalement à moi, j'étais d'autant plus heureux d'apprendre les dispositions dans lesquelles elle se trouvait, que je ne pouvais lui cacher que j'avais appréhendé, en arrivant ici, qu'elles ne fussent plus les mêmes. Elle m'interrompit en me disant: serait-ce sur les affaires de Pologne? Lui ayant répondu qu'oui, elle me répondit: qu'on pouvait être d'un sentiment différent, sans être changé pour le fond des choses; qu'elle était constante et inébranlable dans le dessein de rester toujours votre alliée; mais qu'elle avouait qu'elle aurait vu et verrait encore volontiers qu'on se fût tenu au traité de Pétersbourg, que c'étaient là ses engagements, [et qu'elle les tiendrait. Sur cela je voulais lui faire envisager votre situation][2] à l'égard des Autrichiens, [mais] elle tâcha d'éluder [cela], et elle retomba sur le mariage en ajoutant qu'elle était bien aise de confondre par là nos ennemis, et qu'ils en auraient bien du dépit."

Mockrau, 8 juin 1776.

Chiffre à mon frère.

C'est un grand bonheur, mon très cher Frère, que vous et d'autres circonstances aient éclairci, dans le temps que vous séjournez en Russie, les infâmes intrigues de nos ennemis. Cette affaire dont le comte Solms m'a marqué les circonstances, vise probablement à intenter quelque assassinat contre le roi de Pologne.[3] On peut juger par là quelle fermentation se trouve dans les cours de l'Europe, probablement occasionnée par tout ce qui est arrivé en Pologne.

[1] In dem Aufsatz „Détail sur ce qu'on pourrait observer" etc. (vergl. S. 132, Anm. 2) hatte der Prinz vorgeschlagen, er wolle den Grossfürsten anmelden und dann zum König geleiten, der ihn in seinen Gemächern, umgeben von den Prinzen und dem Hofstaat, empfangen sollte. — [2] Ergänzt nach dem Concept. — [3] Vergl. S. 146.

Voici des nouvelles qu'on me mande de Vienne:[1] Plus, y est-il dit, qu'on réfléchit sur les vues de la cour impériale touchant la Pologne à la Diète prochaine, plus il me paraît probable qu'en effet on essaiera de proposer à rendre la couronne héréditaire dans la famille du Roi régnant et de lui donner en mariage l'archiduchesse Élisabeth. Il se pourrait très bien que la France eût suggéré ce plan, de concert avec le roi de Pologne, et que le sieur Corticelli, le nouveau ministre de ce monarque auprès de la cour de Vienne, créature du comte Rzewuski et un homme fort intrigant, travaillât à ce sujet sous les auspices du baron de Breteuil; ce dernier au moins persécute le prince Golizyn depuis quelque temps [et] lui parle [pendant] des heures entières. Le prince Kaunitz l'écoute avec patience.

Je vous avoue que j'ai peine à y ajouter foi, parceque l'Impératrice-Reine, ainsi que nous, a garanti la forme de gouvernement établie en Pologne, qui doit être élective; ainsi je suppose qu'on a fait parvenir ces bruits aux oreilles de Riedesel pour le désorienter.

Quant à ce que vous avez la bonté de m'écrire au sujet de l'Impératrice, vous ne doutez pas que j'ai reçu ces nouvelles avec une joie bien sincère. Vous pouvez compter que le voyage du Grand-Duc à Berlin sera un coup de foudre pour Kaunitz et pour le parti des Français.

Je suivrai vos directions au pied de la lettre au sujet du cérémonial; cependant il me semble qu'au moins notre neveu devrait être à l'escalier pour le recevoir. Vous me direz ce que vous en pensez.

Voici que je recevais une lettre de Benoît de Varsovie,[2] qui me mande que le prince de Bernburg au service de Russie, qui se trouve en Pologne, veut venir ici au camp et se propose d'accompagner le Grand-Duc à Berlin. Il faut donc nécessairement que cette nouvelle se soit déjà ébruitée de Pétersbourg en Pologne. Sur cela, j'ai cru devoir avertir le général Stutterheim, qui est discret, de quoi il était question. Cela s'est trouvé d'autant plus nécessaire que nous n'avons à Memel que deux canons de fer, et il enverra là-bas d'autres canons pour vous canonner à votre passage. J'ai été obligé de me concerter également avec lui pour tous les détachements par relais qui doivent se trouver aux stations. Le mal est que la cavalerie est alors précisément au vert; mais nous trouverons des expédients pour nous tirer d'affaire. Si le Grand-Duc veut être le 20 à Berlin, il faut qu'il arrive, à vue de pays, le 8 juillet à Königsberg, et si d'aujourd'hui je ne prends pas ici des arrangements sur ces objets, je ne pourrai jamais vous répondre de l'exécution de toutes ces cérémonies.

Quant à ce qui regarde les affaires, vous saurez que je suis actuellement occupé d'envoyer par courrier à Benoît trois plans à peu

[1] Das folgende bis zum Schluss des Absatzes eingefügt von der Cabinets-kanzlei nach dem Bericht Riedesels, Wien 29. Mai. — [2] D. d. Warschau 29. Mai.

près sortables aux idées de la cour de Russie.[1] Nous marchanderons, mais je me flatte qu'un de ces plans sera reçu des Polonais. J'ai, de plus, assigné 60 000 écus pour des corruptions; ainsi j'espère que cette désagréable négociation se terminera au gré de la Russie. Reste alors Danzig, qu'il sera important de ne point oublier, pour qu'il ne reste à l'avenir aucune pierre d'achoppement entre les deux cours.

Tout l'État vous aura l'obligation, mon très cher frère, d'avoir terminé une affaire très scabreuse et d'avoir surtout raffermi les liens de la plus étroite union entre la Russie et la Prusse. Il m'est impossible de vous exprimer tout ce que je pense sur ce sujet, mais vous pouvez hardiment vous en fier à mon cœur.

Curialia. Federic.

Stutterheim étant instruit de tout, vous pourrez, mon cher frère, lui écrire, quand vous le jugerez à propos, de ce qu'il doit exécuter, mais à temps; car il y a beaucoup de choses qu'il ne saurait exécuter, s'il n'en est pas prévenu. Surtout pour les détachements de voyage, il faut envoyer des troupes aux stations et en faire la répartition que tout se trouve à point marqué dans les endroits nécessaires.

Nach dem eigenhändigen Concept; das Datum und der zweite Absatz sind von der Cabinetskanzlei hinzugefügt.

---

24 796. A LA PRINCESSE DE WÜRTTEMBERG A MONTBÉLIARD.

Mockrau, 8 juin 1776.

Ma chère Nièce. Je viens, ma chère nièce, de recevoir une lettre de Pétersbourg par laquelle l'on me marque que le Grand-Duc veut arriver le 20 à Berlin.[2] Vous voyez que cela m'oblige de vous prier d'accélérer votre voyage. Je vous prie donc de vous arranger de façon à pouvoir arriver le 12 à Potsdam pour que nous nous concertions sur tout plein de choses. Je suis avec la plus parfaite estime, ma chère Nièce, votre bien fidèle oncle

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Geheimen Hausarchiv zu Stuttgart. Eigenhändig.

---

24 797. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Mockrau, 8 juin 1776.

Votre dépêche du 29 de mai dernier ne m'étant parvenue ici qu'aujourd'hui, je veux bien vous prévenir que, voyant le peu d'empressement qu'ont les Polonais de faciliter l'affaire des limites, en se prêtant aux propositions que vous leur avez faites à cet égard, et qu'ils ne marquent nulle envie de faire entrer dans la compensation que vous

[1] Vergl. Nr. 24 797 und 24 798. — [2] Vergl. S. 147.

leur avez offerte, les seigneuries de Serrey et de Tauroggen,[1] je suis occupé à faire coucher trois différents plans de mes limites sur lesquels seront marquées les cessions que vous leur proposerez de ma part et dont vous mettrez d'abord en avant le moindre. S'ils ne veulent y acquiescer, vous leur offrirez, en leur déclarant que c'était votre ultimatum, les cessions marquées dans le second, et, enfin, au cas que vous ne voyez absolument jour de parvenir à une conclusion avec eux, vous tâcherez de leur faire accepter les cessions marquées sur la troisième carte, bien que je ne veuille pas vous laisser ignorer que vous me rendriez un service très agréable, si vous pouviez, moyennant les cessions marquées dans la seconde carte, parvenir à conclure avec les Polonais la négociation de mes limites, et que je vous en marquerais ma reconnaissance par une gratification qu'en ce cas je me suis proposé de vous faire.

Der König bewilligt auf Bitte Stackelbergs dem Lieutenant von Poniatowski im Dragonerregiment Meyer den Abschied und Stackelberg einen Freipass für eine aus Italien an ihn gerichtete Sendung nach Danzig.

Nach dem Concept. Federic.

24798. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT À VARSOVIE.

Mockrau, 9 juin 1776.

Vous recevez joint à la présente les trois plans[2] que vous produirez successivement, selon que je vous l'ai marqué par mon ordre d'hier,[3] que vous trouverez également ci-joint, pour faciliter et conduire à une bonne fin la négociation de mes limites, et je vous réitère qu'au cas que vous puissiez réussir à faire accepter, comme ultimatum, le second desdits plans pour terminer votre négociation, vous me rendriez un service bien agréable, dont je vous témoignerais réellement ma reconnaissance. Les trois désignations ci-closes[4] qui ont rapport aux susdits plans, ne doivent en attendant servir que pour votre seule information, sans que vous deviez les communiquer à personne n'y en faire usage. Étant d'ailleurs fondé à croire que le comte de Stackelberg se trouve muni d'un ordre de sa cour de vous assister, autant qu'il lui sera possible, dans la besogne dont vous êtes chargé,[5] je pense que l'affaire n'en ira que mieux et ne tardera pas d'avoir une prompte issue.

Au reste, la nouvelle qui vient de m'entrer et selon laquelle la cour de Vienne tâcherait de rendre la couronne de Pologne héréditaire dans la famille du Roi régnant, et qu'elle lui donnerait en mariage l'archiduchesse Élisabeth,[6] ne me paraissant pas mériter créance, vous ne manquerez pas de me dire ce qui pourrait vous en être revenu par

[1] Vergl. S. 62. 63 und 127. — [2] Liegen nicht bei. — [3] Nr. 24797. — [4] Liegen nicht bei. — [5] Vergl. S. 133. 134. — [6] Vergl. dafür S. 150.

des personnes attachées à ce Prince, et je suis bien aise de vous communiquer dans le précis ci-joint en chiffre un complot tramé, selon toute la probabilité, contre le roi de Pologne et découvert par un heureux hasard à Pétersbourg.[1]

Federic.

Nach dem Concept.

24 799. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Mockrau, 9 juin 1776.

Les revues de mes troupes continuent à m'occuper; je ne saurais encore, par cette raison, que répondre très brièvement à votre dépêche du 31 de mai dernier qui vient de m'entrer ici. Le général Yorke a beau prôner, ainsi que vous dites qu'il fait, la bonne harmonie de sa cour avec la France;[2] je sais tout le contraire et puis vous assurer que cette dernière puissance n'est rien moins que contente de l'Angleterre. Ne vous relâchez point dans votre attention à me mander ce qui reviendra ultérieurement d'intéressant à votre connaissance.

Federic.

Nach dem Concept.

24 800. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Goltz berichtet, Paris 26. Mai: „Depuis quelques jours j'ai lieu de soupçonner que des personnes qui ont accès chez le comte de Maurepas, se doutent d'un traité entre les cours de Vienne et de Pétersbourg . . . Ces mêmes personnes croient assez volontiers qu'un des points principaux du traité est d'engager V. M. à S'en tenir aux limites en Pologne fixées par le traité de partage, que la Russie garantira à la cour de Vienne non seulement ce que celle-ci occupe au delà de ce que porte le traité, mais encore ce qu'elle prend en Turquie, qu'en reconnaissance la cour de Vienne sera facile sur tous les arrangements de la Russie relativement à la constitution du gouvernement de Pologne, même si la Russie désirait que la royauté devînt héréditaire."

Mockrau, 9 juin 1776.

Votre dépêche du 26 de mai m'a trouvé ici occupé des revues de mes troupes, et c'est ce qui m'engage à être aujourd'hui fort laconique.

Je vous ai déjà prévenu du bruit que la cour de Vienne tâche d'accréditer d'une alliance avec celle de Russie.[3] Toutes les gazettes en parlent avec une espèce d'affectation, afin d'en imposer d'autant

[1] Bericht von Solms, Petersburg 28. Mai (vergl. S. 146). — [2] Thulemeier berichtete: „Yorke prétend que le Roi son maître a tout sujet d'être content des procédés de S. M. Très-Chrétienne, et que ces deux Princes se rapprochent d'autant plus volontiers que non seulement leurs dispositions réciproquement pacifiques, mais aussi l'analogie de leurs caractères et une amitié personnelle les y engage." — [3] Vergl. S. 81.

mieux au public; mais toute cette négociation se réduit à la garantie de ses nouvelles acquisitions en Pologne, selon le dernier arrangement de ses limites,[1] que la Russie a promise dans le traité de partage à l'une et à l'autre des puissances copartageantes. Aucun traité particulier entre les deux cours impériales n'a été sur le tapis, et je sais de science certaine qu'il n'en existe absolument point. C'est sur quoi vous pouvez tabler.

Federic.

Nach dem Concept.

24801. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A ZARSKOE-SELO.[2]

Mockrau, 11 juin 1776.

Mon très cher Frère. Il ne sera pas dit que je quitte votre voisinage, sans vous écrire encore, mon très cher frère, avant mon départ. J'ai pris toutes les mesures avec le général Stutterheim relatives aux principaux détails des honneurs à rendre au Grand-Duc, en renvoyant à vous, mon cher frère, les autres détails qui seront nécessaires pour cette réception.

Voici un bulletin qui m'a paru assez curieux pour vous être communiqué. Ce Gérard dont il est question dans cet écrit,[3] est le même qui a été résident à Danzig de la part de la France; ce bulletin vous confirmera la rage des Français de ce que notre union subsiste si intimement avec la Russie. D'autre part les Autrichiens ont divulgué en France qu'ils venaient de conclure une alliance offensive et défensive avec la Russie,[4] pour en imposer aux Français et les rendre plus souples à l'égard des projets d'agrandissement que médite la cour de Vienne. Tout est en fermentation; mais ce ne sont jusqu'ici que des intrigues, ou pour nous supplanter ou pour se tromper mutuellement, et je crois que les Français seront les dupes des Autrichiens. Ces derniers ont divulgué effrontément que la cour de Pétersbourg leur avait promis de les assister contre les Turcs, pour leur faire céder la moitié de la Valachie et de la Moldavie, et pour m'obliger à restituer aux Polonais toute la part du partage qui m'est échue. Nous savons heureusement que ce sont des mensonges infâmes, mais vous voyez par cet échantillon

[1] Vergl. S. 4 und 42. — [2] Das obige Schreiben wird am 11. Juni an Solms übersandt. — [3] Der anonyme Correspondent berichtete, Versailles 24. Mai: „Il y a deux heures que M. Gérard, en sortant de chez M. de Vergennes, vint me parler d'un propos très extraordinaire de celui-ci. Comme il avait eu l'adresse de glisser encore un petit mémoire sur l'affaire de Danzig, le ministre lui dit: »Eh bien, sachez que votre misérable ville sera peut-être mise beaucoup mieux, et qu'on lui accordera plusieurs avantages, mais simplement par considération pour la Czarine et nullement pour nous. Avec cela, le dernier courrier m'apporte la nouvelle que le roi de Prusse traite et fera probablement réussir des choses étrangères à Pétersbourg, dont l'issue doit étonner toutes les cours; il est après aussi à remarier le Grand-Duc, et le complot du Nord paraît très indissoluble encore.« Voilà bien de quoi inquiéter notre vieux comte.“ — [4] Vergl. S. 153.

de quoi Kaunitz est capable; au moins il se démasque plus qu'il ne le devrait, et se fait si bien connaître qu'on le taxe l'homme le plus fou et le plus traître de l'Europe. Pardonnez-moi ces petites choses qui m'échappent, que la vérité m'arrache; il est bien difficile de resserrer toujours en soi-même les justes sujets de mécontentement que nos ennemis nous donnent.

Je serai le 13 à Potsdam, le 24 au plus tard je serai obligé d'envoyer toute la suite qui doit recevoir le Grand-Duc, à Memel; car, s'il veut être le 20 juillet à Berlin, je compte qu'il sera le 8 juillet à Memel. Après cela, mon cher frère, il n'y aura plus moyen de cacher notre secret; je vous en avertis d'avance, car il faut, de plus, prendre des arrangements sur la route d'Oliva jusqu'à Berlin, et puis au château pour les chambres, et puis pour tout ce qui doit avoir le service auprès du Grand-Duc, ensuite pour les quartiers à régler pour la suite du Grand-Duc, ensuite pour tables, spectacles etc. Enfin, dans toutes ces choses je tâcherai de remplir vos idées le plus qu'il me sera possible. C'est donc dans l'espérance, mon cher frère, de vous revoir bientôt en bonne santé, que je vous prie de me croire avec le plus tendre attachement, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

24802. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 13 juin 1776.

Votre dépêche du 1er de ce mois qui vient de m'entrer, ne me fournit autre réponse à vous faire, sinon que de vous réitérer que je vous ai adressé, il y a un couple de jours, trois projets pour le règlement de mes limites, qui renferment le *non plus ultra* de mes volontés à cet égard,[1] et que, si vous pouvez réussir qu'on se contente du premier ou tout au plus du second, cela me fera bien plaisir et que je vous en saurais beaucoup de gré. Le comte de Stackelberg recevra sûrement des ordres plus positifs qu'il n'a eu encore de sa cour, pour nous favoriser.[2] Vous pouvez compter là-dessus et être assuré que cette dernière agréera et verra même volontiers, si je puis obtenir les meilleures conditions possibles sur cet objet.

Federic.

La cour de Russie s'est encore relâchée davantage;[3] ainsi j'espère que vous pourrez réussir d'une ou d'autre façon. Comptez que, si vous vous en acquittez bien, je ne vous oublierai pas.

Nach dem Concept; der in der Ausfertigung eigenhändige Zusatz nach Abschrift der Cabinetskanzlei.

---

[1] Vergl. Nr. 24797 und 24798. — [2] Vergl. S. 133. 134. Benoît berichtete: „L'ambassadeur me dit qu'il avait ordre de faire tout au monde pour engager V. M. d'accepter un des deux plans qui Lui ont été communiqués de Pétersbourg (vergl. S. 118. 119), et qu'il espérait que, pour l'amour de l'Impératrice, Elle voudrait bien faire quelque chose.“ — [3] Vergl. S. 134.

24 803. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Finckenstein berichtet, Berlin 8. Juni, über eine Unterredung mit Zöge: Il „m'a répété tout ce qui a été dit au comte de Nostitz,[1] en y ajoutant que, si les lois et la constitution du gouvernement suédois permettaient l'arrêt d'un officier sans conseil de guerre, S. M. Suédoise se serait faite un plaisir de donner cette satisfaction à V. M.; mais que, la chose n'étant pas en son pouvoir, ce Prince espérait qu'Elle ne voudrait pas pour une bagatelle pareille en venir à un éclat, qui interromprait la correspondance entre les deux cours. J'ai simplement répondu au sieur de Zöge qu'il n'aurait dépendu que de sa cour d'éviter cet éclat . . .

Comme cette réponse contient un refus assez positif de toute satisfaction ultérieure, je suppose que l'intention de V. M. sera que le comte de Nostitz et le sieur Jouffroy quittent à présent la cour de Suède sans délai ultérieur et sans se congédier de la cour, et je n'attends que Ses ordres sur ce sujet."

Potsdam, 13 juin 1776.

Désirant de vous parler moi-même sur le refus de la satisfaction que j'ai demandée à la Suède, pour l'insulte faite à la livrée de mon ministre à Stockholm,[2] je vous invite de vous rendre ici après-demain, 15 de ce mois, et de vous arranger de façon que vous puissiez vous présenter vers midi.

D'ailleurs vous vous rappellerez bien que, dans le courant du mois de mai dernier, le baron de Swieten a réclamé un certain marchand de fil, Kummer, de Johannisthal en Moravie, que sa cour prétendait avoir été enlevé de force par deux de mes hussards des régiments de Belling et de Podjursky; mais, comme il appert par les perquisitions que j'ai fait faire, qu'il n'existe ni dans l'un ni dans l'autre de ces deux régiments aucune recrue de ce nom, je ne saurais non plus dire ce que ce Kummer est devenu; de sorte que vous aurez soin d'informer de tout ceci le baron de Swieten et de lui faire entendre que ce n'était qu'à regret que je me trouvais par là hors d'état de répondre aux désirs de sa cour et de lui faire rendre cet homme ou de le faire retourner dans sa patrie.

Der König verfügt auf das Gesuch eines gewissen Fournier in Bärsdonk bei Geldern, qu'il „soit mis à l'abri de tous les désagréments auxquels il prétend être exposé pour cause de religion".

Federic.

Venez plutôt ici demain, mon cher comte; car j'ai force choses à vous dire.

Nach der Ausfertigung; der Zusatz eigenhändig.

---

[1] Vergl. S. 145, Anm. 2. — [2] Am 13. Juni schreibt der König an Nostitz, dass er in einigen Tagen nähere Weisungen an ihn senden werde.

24804. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 13 juin 1776.

Vos dépêches du 30 de mai et 2 de juin viennent de m'entrer. Votre conversation avec le comte de Vergennes sur les affaires de Suède dont vous me rendez compte,[1] a été entamée un peu trop brusquement de votre part. Ce n'était pas mon idée; j'aurais souhaité que vous eussiez tourné les choses de manière que ce ministre eût été obligé de vous en parler le premier, et qu'alors vous eussiez saisi cette occasion pour tirer de lui, sans lui fournir sujet de penser, plus d'éclaircissements que vous n'avez fait; mais ayant entamé vous-même les propos sur cette matière, il peut s'imaginer de là que je ne suis point porté pour la Suède, et soupçonner, ce que vous avez voulu éviter, que vous parliez là-dessus par ordre. Il est vrai toutefois que je n'ai pas entièrement sujet de me louer de cette puissance, et que même, si elle se refuse à la satisfaction qui m'est due pour l'affront fait à mon ministre dans sa livrée, je serai forcé peut-être de le retirer de là-bas.[2]

Je suis curieux en attendant de voir si le négoce du bois avec la France,[3] objet qui m'intéresse plus directement que tout autre, réussira.

Vous m'avez fait plaisir de m'avertir, au reste, de l'envoi de l'homme qui va joindre le baron de Breteuil à Vienne.[4] Il est bon que j'en sois prévenu pour voir à quelle fin il y est envoyé, et pouvoir prendre des précautions contre ses machinations.

Il ne subsiste, au surplus, aucune alliance entre la Russie et l'Autriche, comme on le débite;[5] il ne s'agit dans les engagements que ces deux puissances viennent de renouveler, que de la simple garantie de la nouvelle démarcation de l'Autriche en Pologne, et de rien davantage.

Nach dem Concept. Federic.

24805. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 13 juin 1776.

Vos dépêches du 31 de mai et 4 de juin viennent de m'être rendues. Les anecdotes qu'elles renferment relativement à l'Es-

[1] Im Laufe eines Gesprächs über die Verhaftung eines jungen Grafen Brahe, das er mit Vergennes führte, hatte Goltz nach seinem Bericht, Paris 2. Juni, es als wünschenswert bezeichnet, dass Gustav III. es dahin bringe, den Geist der Unzufriedenheit in Schweden zu bannen, und erklärt, „qu'en gagnant les esprits, S. M. Suédoise éviterait l'embarras où elle pourrait se trouver, si nombre de mécontents en venaient à l'extrémité de réclamer la garantie que la cour de Russie a faite de l'ancienne constitution du gouvernement suédois". Ausweichend antwortete Vergennes, dass die Nation im allgemeinen zufrieden sei. Darauf schloss Goltz das Gespräch, „croyant en avoir dit assez". — [2] Vergl. S. 156. — [3] Vergl. S. 57 und 112. — [4] Rulhière (vergl. S. 159). — [5] Vergl. S. 153. Goltz berichtete, Paris 30. Mai, dass er sich einer Vertrauensperson bedient habe, um Maurepas darüber auszuforschen. „Maurepas a dit en avoir ouï parler, mais qu'il n'en connaissait rien de positif et ne le croyait pas."

pagne,[1] sont très intéressantes, mais celles qui ont rapport au changement des personnes qui avaient soin de l'éducation du Prince de Galles, me paraissent si indifférentes que vous auriez très bien pu vous dispenser de les mettre surtout en chiffres.

On débite ici que la flotte anglaise a été dispersée, de même que les vaisseaux de transport, par les vents contraires.[2] Cette nouvelle, si elle est fondée, est plus importante et mérite plus l'attention que non tout ce que vous venez de mander. Marquez-moi, pour cet effet, ce qui en est. Il ne peut manquer, au reste, que l'Angleterre, dans les circonstances où elle se trouve, ne soit dans un cruel embarras, n'osant nullement se reposer sur la sincérité des assurances de l'Espagne et de la France. Il s'agit de voir l'issue que prendront ses affaires avec ses colonies; si elles tournent mal pour la mère-patrie, il est très probable que ces puissances profiteront des conjonctures pour l'assaillir infailliblement. C'est tout ce que je puis vous dire pour le présent.

Nach dem Concept. Federic.

24806. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 13 juin 1776.

Si la cour où vous êtes, est résolue, selon votre dépêche du 1er de ce mois, à céder aux prétentions qu'elle forme en Moldavie,[3] c'est bien à son corps défendant et parcequ'elle voit qu'il n'y a pas moyen de porter les Turcs à y consentir, qu'elle s'accommode à se contenter de ce qu'elle peut obtenir. Sa démarcation en Pologne trouve également, malgré tout ce que le colonel Seeger peut mander de flatteur là-dessus,[4] des anicroches qui arrêtent le règlement définitif de ses limites dans ce royaume,[5] et même les commissaires polonais et autrichiens se sont séparés, sans que j'en sache la raison.

Quoi qu'il en soit à ces égards, toujours me paraît-il, d'un autre côté, par ce que vous marquez touchant la prochaine arrivée du grand-duc et de la grande-duchesse de Toscane à Vienne,[6] que l'Impératrice-Reine se maintient dans une espèce d'autorité vis-à-vis de l'Empereur son fils et qu'elle fait assez ses volontés.

[1] Ueber den spanisch-portugiesischen Streit und die englische Vermittlung, sowie das Verbot des Madrider Hofes für alle amerikanischen Schiffe, in spanischen Häfen zu landen. — [2] Bericht von Goltz, Paris 30. Mai. — [3] Riedesel berichtete: „On prétend . . . que la cour impériale, voyant qu'elle ne parvient point à faire consentir la Porte aux prétentions qu'elle forme en Moldavie, est résolue de céder sur cet article et de conclure enfin à des conditions acceptables avec cette puissance.“ — [4] Nach Riedesel berichtete Seeger: „Le règlement des limites s'effectue heureusement et sans contradiction avec les commissaires polonais.“ — [5] Benoît berichtete, Warschau 29. Mai, dass die österreichischen Ingenieure die Absteckung der neuen Grenzen auf 14 Tage unterbrochen hätten, da sie noch bestimmte Weisungen erwarten müssten. — [6] Vergl. S. 131.

Du reste, je veux bien vous avertir qu'on me mande de France [1] qu'un nommé de Rulhière joindra incessamment le baron de Breteuil à Vienne; que c'est un homme intrigant et créature tout dévouée à cet ambassadeur avec qui il a déjà été à Pétersbourg et Stockholm. Comme on ignore le but de sa mission et que, par conséquent, je ne saurais vous dire à quoi on le destine, vous aurez soin de l'observer, et si vous remarquez qu'on veuille peut-être l'employer en Pologne pendant la prochaine Diète, vous ne manquerez pas d'en aviser tout de suite le sieur Benoît à Varsovie.

Je viens aussi de recevoir votre dépêche du 5 de ce mois, et n'ayant rien à ajouter en réponse, [2] je prie Dieu etc.

Federic.

Nach dem Concept.

24807. AN DEN MAGISTRAT DER STADT THORN.

Potsdam, 14. Juni 1776.

Extract für die Cabinetsvorträge: Der Magistrat bittet, „da bei Besitznehmung von Westpreussen in anno 1772 die Absicht nicht gewesen sein kann, den Zustand der Stadt Thorn zu verschlimmern, sich derselben zu erbarmen und sie in der alten Verbindung mit ihren Landgütern wiederzuversetzen, die Last der Zölle ihr zu erleichtern und ihr den freien Verkehr mit den benachbarten Gegenden . . . zu verstatten.“ [3]

Obligeante Antwort, ohne nichts zu sagen.

Friderich.

Nach der eigenhändigen Weisung für die Antwort auf dem „Extract“.

24808. A LA REINE DOUAIRIÈRE DE DANEMARK A COPENHAGUE.

[Potsdam], 14 juin 1776.

Madame ma Sœur. J'ai trouvé ici, à mon retour de Prusse, la lettre [4] que V. M. m'a fait le plaisir de m'écrire. Je reconnais avec sensibilité l'intérêt qu'Elle daigne prendre à ma faible existence, et je puis L'assurer que mes sentiments sont bien réciproques à Son égard.

L'aventure tragique qui vient d'arriver à Pétersbourg par la mort de cette pauvre Grande-Duchesse, a porté la désolation dans la maison impériale. Cependant, comme il faut que la famille se perpétue, on a pensé aussitôt à remarier le Grand-Duc, et le choix de l'Impératrice est tombé sur une princesse de Württemberg, la fille de ma nièce. [5]

[1] Bericht von Goltz, Paris 2. Juni. — [2] Auf der Rückseite des Berichtes findet sich die eigenhändige Weisung für die Cabinetskanzlei: „Ist schon mit beantwortet. Friderich.“ — [3] Vergl. Bd. XXXIII, 666; XXXIV, 393; XXXV, 548; XXXVII, 428. — [4] D. d. 21. Mai (ohne Ort). — [5] Vergl. S. 76.

Je confie ce secret à V. M., quoiqu'il y a toute apparence qu'il se divulguera dans peu. Le Grand-Duc viendra ici pour la voir,[1] et le mariage se célèbrera à Pétersbourg. Je prie V. M. de n'en rien dire encore. Ceci consolidera encore davantage le système du Nord, et il est à espérer que par cela même la paix pourra être de durée.

V. M. voit, par la confiance que je mets en Elle, que je La considère comme ma véritable amie, pour laquelle je n'ai rien de caché, ne souhaitant que de pouvoir Lui donner des marques de la haute considération et de l'attachement sincère avec lequel je suis, Madame ma Sœur, de V. M. le bon frère et fidèle beau-frère

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Reichsarchiv zu Kopenhagen. Eigenhändig.

24809. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A ZARSKOE-SELO.

[Potsdam] 14 juin 1776.

Mon très cher Frère. Je vous annonce, mon cher frère, qu'à mon retour j'ai été fort surpris d'apprendre que notre secret était connu de tout le monde; on m'assure qu'il s'est ébruité par le secrétaire de légation de Russie.[2] Ce n'est pas ma faute, et d'ailleurs tous les arrangements que je suis obligé de faire, décèlent trop de quoi il est question. Par exemple, il faut que la cuisine et ceux qui sont destinés pour la réception du Grand-Duc, partent d'ici le 22; le prologue de l'opéra doit se faire.[3] Vous voyez donc qu'il n'y a plus moyen de cacher des démarches aussi claires que celle-là. Je compte, le jour de la demande, de donner, le soir, un grand souper et bal dans les grands appartements proches de ceux du Grand-Duc; deux opéras seront préparés. L'on pourra encore donner une redoute dans la salle de l'opéra et des comédies, autant et partout où l'on en voudra. S'il vient ici, il pourra y avoir une illumination au jardin de Sanssouci avec son nom. Je vous demande si cela sera bien, ou ce que vous croyez y devoir ajouter. Daignez aussi vous concerter d'avance avec Stutterheim pour la route et pour les commandements d'officiers. Je réglerai ici tout le mieux qu'il me sera possible; marquez-moi seulement tous les gîtes, pour qu'il s'y trouve des drapeaux. Ces cérémonies et cette réception m'embarrassent d'autant plus que je n'y entends goutte et que je crains toujours d'en faire trop peu; car je sens de quelle conséquence c'est de renvoyer tous ces gens contents et pleinement satisfaits de leur réception.

Je vous embrasse mille fois, mon très cher frère; je vous en dirais encore davantage, si je n'avais ici le Directoire qui m'entraîne en

[1] Vergl. S. 76. — [2] Malzow. — [3] Prinz Heinrich hatte in dem Aufsatz „Détail sur ce qu'on pourrait observer“ etc. (vergl. S. 132 Anm. 2) den Wunsch geäussert, „de mettre un prologue devant quelque pièce“.

d'autres soins. Je suis avec toute la tendresse imaginable, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Mardi passé[1] van Swieten a dépêché un courrier à Vienne; vous comprenez bien sur quoi.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

24810. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN A DRESDE.

Potsdam, 15 juin 1776.

La négociation entre la cour palatine et celle où vous êtes, pour la succession en Bavière ne m'intéresse guère; mais il m'importe de connaître au juste les engagements que l'Électeur palatin pourrait prendre sur cet objet avec l'Autriche. Appliquez-vous donc de vous mettre préférablement au fait de ceux-ci pour m'en rendre compte.

Et quant aux propos du comte de Sacken, qui, selon votre dépêche du 10 de ce mois, doivent faire entrevoir un désir d'unir son maître particulièrement avec moi,[2] vous vous contenterez d'y répondre le plus poliment que possible que nous vivons avec tous les égards convenables entre bons voisins.

Observez en général pour votre direction que je suis uniquement curieux de ce qui se passe entre les cours de Manheim et de Vienne, et que tout ce qui concerne la Saxe, m'est assez indifférent. Cela pourra vous servir utilement dans votre conduite.

Federic.

Nach dem Concept.

24811. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON A CONSTANTINOPLE.

Potsdam, 16 juin 1776.

Votre dépêche du 18 de mai n'a pas cette clarté que je désire de voir régner dans les rapports de mes ministres dans l'étranger, et vous ferez bien de vous mouler, à cet égard, sur ceux de votre prédécesseur.

Quoique je vous aie demandé des nouvelles de Perse, vous auriez pu vous épargner la peine d'entrer dans d'aussi amples détails. Elles ne m'intéressent pas tant qu'il soit nécessaire que j'en sache jusques aux moindres minuties.

[1] 11. Juni. — [2] Alvensleben berichtete: „Sacken me répète journellement combien l'Électeur est attaché à V. M. et disposé à Lui devenir utile, laissant toujours entrevoir, sous un langage un peu entortillé, qu'ayant sur pied un corps de troupes mobiles et assez considérable pour servir dans l'occasion, on ne demanderait pas mieux que d'être uni à V. M., pour Lui servir contre l'Autriche en cas de besoin.“

Le départ du prince Repnin, dont vous faites mention, m'est bien plus intéressant, et vous ne discontinuerez point de diriger votre principale attention tant sur les affaires de l'Europe en général que sur celles entre la Russie et la Porte en particulier. Il y a quelque temps que vous m'aviez annoncé une certaine inclination de la Porte à se lier avec la Russie,[1] mais depuis vous n'en sonnez plus mot, bien que ce soit un objet de la dernière importance.

Nach dem Concept. Federic.

24812. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 16 juin 1776.

Mes lettres de Constantinople se combinent très bien avec les nouvelles que vous me donnez dans votre dépêche du 8 au sujet de l'arrangement des limites en Moldavie.[2] La cour où vous êtes, s'est relâchée sur différents articles, et un peu plus de fermeté de la part de la Porte l'aurait bien pu engager à être tout aussi modeste sur le reste.

Sur tous les autres articles de votre dépêche[3], je remets à notre entrevue à Neisse de m'expliquer avec vous.

Ein Erlass an Gaffron (Nr. 24811) wird zur Beförderung übersandt.

Nach dem Concept. Federic.

24813. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN A DRESDE.

Potsdam, 16 juin 1776.

Je ne vous fais la présente que pour vous dire que, comme l'on me mande de Vienne que le camp de troupes que la cour impériale forme près de Laxenburg, commencera le 1er d'août, et que l'on parle beaucoup de nouveaux essais qui s'y feront en fait de tactique, surtout par les régiments de carabiniers, ainsi que de plusieurs marches qui se feront par colonnes à des distances de deux à trois milles,[4] mon intention serait d'y détacher l'émissaire qui se trouve près de vous, pour voir sur les lieux ce qui s'y exécutera. Mais comme, pour prévenir qu'il ne soit soupçonné ou découvert, il conviendra qu'il prenne un détour par la Bavière et qu'il ne s'y rende pas en droiture, même qu'il observe les choses dans le lointain et non de près, vous aurez soin de me mander préalablement, avant de le faire partir, à quoi pourront se monter les frais de cette course, pour recevoir mes ordres ultérieurs là-dessus.

Federic.

Nach dem Concept.

[1] Vergl. S. 100. — [2] Riedesel meldete, ebenso wie Gaffron, Konstantinopel 18. Mai, den Verzicht des wiener Hofes auf den Wald bei Chozim (vergl. S. 72). Der Abschluss der neuen österreichisch-türkischen Convention war am 12. Mai erfolgt. — [3] Riedesel berichtete über Österreichs Bemühungen, Russland zu gewinnen. — [4] Bericht Riedesels, Wien 8. Juni.

24814. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE

Potsdam, 16 juin 1776.

Je vous renvoie, en réponse à votre dépêche du 8 de ce mois que je viens de recevoir,[1] aux trois différents plans que je vous ai fait tenir pour le règlement de mes limites.[2] Puissiez-vous être assez heureux de réussir à faire agréer celui qui comprend le moins de restitutions, cela me fera plaisir, et je vous en saurai gré. Si, pour favoriser la négociation, vous avez besoin d'argent, vous avez à votre disposition soixante mille écus que je vous ai destinés, qu'il ne tiendra qu'à vous de tirer, quand vous voudrez, pour en gratifier ceux que vous jugerez pouvoir vous faire obtenir votre but, et j'attends que vous me mandiez pour cet effet, quand vous voudrez qu'ils vous soient comptés. N'ayant autre chose à ajouter pour le présent, je prie Dieu etc.

Nach dem Concept. Federic.

24815. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Finckenstein berichtet, Berlin 16. Juni, dass er den erhaltenen Befehlen gemäss[3] Swieten schriftlich von der Erfolglosigkeit der Nachforschungen nach dem Verbleib des Kummer und von der Unmöglichkeit, die Wünsche des wiener Hofes zu erfüllen, unterrichtet habe. „J'ai déclaré au ministre de Suède que, quoique V. M. eût été très fondée dans la demande qu'Elle avait faite d'une satisfaction ultérieure, Elle voulait cependant laisser tomber cette affaire eu égard aux liens du sang et de la proche parenté qui L'unissaient au roi de Suède, et dans la ferme persuasion que les arrangements que ce Prince avait déclaré vouloir prendre, seraient exécutés de manière qu'un différend de cette nature ne pût jamais avoir lieu à l'avenir.“ Entsprechend hat Finckenstein den Grafen Nostitz von allem unterrichtet,[4] „afin qu'il puisse s'expliquer en conséquence envers le comte de Scheffer“.

Potsdam, 17 juin 1776.

Je suis très satisfait de la manière dont vous avez exécuté les différentes commissions que je vous ai données, tant pour le baron de Swieten que pour le sieur de Zöge et le comte de Nostitz, et dont vous venez de me rendre compte dans votre rapport d'hier. Comme vous avez fait remettre au premier une réponse par écrit, je suis curieux d'apprendre si ce ministre la laissera sans aucune réplique ultérieure et si la première fois qu'il vous aura vu depuis, il n'aura pas retouché cette corde.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

[1] Benoît berichtete: „J'ai encore fait offrir au Conseil permanent comme une ajoutée à ce que j'avais déjà offert (vergl. S. 127), le district situé entre Lippin (Lipie) et Wirizan (Wierzbiczani), qui contient entr'autres les bourgs de Mieltschin et de Witkowo, tel que cela est marqué sur la dernière carte que j'ai reçue; mais jusqu'à présent je n'ai pas encore obtenu un mot de résolution de la part de ce Conseil.“ — [2] Vergl. Nr. 24798. — [3] Vergl. Nr. 24803. — [4] Ministerialerlass an Nostitz, Berlin 15. Juni.

24816. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 17 juin 1776.

Vous aurez trouvé dans mes ordres précédents que je serais peut-être obligé de retirer mon ministre de Suède, si l'on s'y refusait à lui donner satisfaction de l'affront fait à sa livrée.[1] Mais quoique le manque d'égards que cette puissance m'a témoigné plus d'une fois dans la personne de mon ministre, m'autoriserait pleinement à cette démarche, je veux bien cependant, vu les regrets du roi de Suède d'avoir souffert ces comportements, et en considération des liens du parentage qui m'unissent à ce Prince, m'en désister et laisser tomber entièrement la chose, sans plus la relever, à condition que cela n'arrive plus et qu'on observe mieux, à l'avenir, les ménagements qui me sont dus.[2] Je vous fais part de cette résolution pour qu'elle vous serve, dans l'occasion, à inspirer, par l'ouverture que vous aurez soin d'en faire, de la cordialité aux ministres de Versailles qui les porte à vous parler soit des affaires concernant l'Autriche ou sur d'autres objets dont il m'importe de connaître leur façon de penser. Toutefois que vos discours soient bien mesurés, lorsque la conversation roulera sur la Suède, afin qu'on n'y puisse soupçonner aucun dessein prémédité. Je ne saurais assez vous recommander d'y employer toute votre adresse, et si on vient à parler de l'une ou l'autre de ces puissances, vous pourrez très bien répondre que c'était un grand bonheur pour l'Europe que la situation des affaires y fût telle actuellement, puisqu'elle donnait lieu de pouvoir se flatter d'une longue jouissance de paix et de tranquillité dans cette partie du monde.

C'est tout ce que j'ai à vous dire, en vous accusant l'entrée de votre dépêche du 6 de ce mois.

Federic.

Nach dem Concept.

24817. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 17 juin 1776.

J'ai reçu votre dépêche du 7 de ce mois. L'embarras de la cour où vous êtes, ne doit pas être des moindres à mon avis. Jusqu'à présent il n'y a encore aucun de tous ses projets qui ait réussi à souhait. Sa bonne envie, je pense, d'assister le Portugal,[3] ainsi que le duc de Suffolk vous le fait connaître, n'est point équivoque; mais il est à savoir si ses forces lui permettront de s'embarquer dans cette querelle. Si elle l'entreprend, son embarras ne peut qu'augmenter et devenir constamment plus grand et difficile, à mesure que son attention s'étendra sur plus d'objets à la fois.

Federic.

Nach dem Concept.

[1] Vergl. S. 157. — [2] Vergl. Nr. 24815. — [3] Gegen Spanien (vergl. S. 141. 142).

24818. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

[Potsdam] 18 juin 1776.

Mon très cher Frère. Je suis ici occupé depuis quatre jours, mon cher frère, à la tactique du cérémonial et aux arrangements de votre voyage. Le général Lentulus[1] partira le 21 d'ici avec le carrosse de réserve, domestiques, cuisine, confiturier, pages et domestiques; il pourra être à Memel le 3 ou 4 du mois prochain. Il vous est adressé, mon cher frère, pour que vous ordonniez ce que vous jugez à propos. J'ai ajouté une instruction pour qu'on ait le plus grand soin des domestiques qu'ils vivent en bombance; eau-de-vie, vin, café, chocolat, tout sera à leurs ordres. Vous aurez bien la bonté d'avertir le général Stutterheim de tout ce que vous jugerez à propos pour la réception du Grand-Duc. On peut lui donner une escorte de dragons pour son entrée à Königsberg. Cela et tout le reste sera à vos ordres. La distribution des troupes sur tout le chemin est réglée; il ne s'agit que du jour où chacun doit s'y trouver, et des gîtes, pour qu'aucun drapeau ne manque à la couchée. Il serait bon de savoir positivement d'avance les lieux destinés pour cet usage. J'envoie des chasseurs avec, pour que vous puissiez avertir d'avance de tout ce qui sera réglé; car je sais par expérience que ces princes changent souvent d'idée, et il est impossible alors de les satisfaire, si on n'a pas le temps d'envoyer le monde aux lieux où ils veulent passer. Le prologue[2] est fait; j'arrange tout de façon que le Grand-Duc n'a qu'à dire: »Je veux ceci ou cela«, et que tout y sera. J'ai aussi projeté une illumination avec le nom du Grand-Duc et de l'Impératrice. Veuille le Ciel que mes soins réussissent et que ce voyage se passe aussi bien et heureusement que je le désire sincèrement. Les députés complimenteurs sont nommés et se trouveront à point nommé aux frontières. On a transporté du canon à Memel où il n'y en avait point, on fera grand bruit à Königsberg comme à Berlin. Le prince de Bevern et d'Anhalt se trouveront à Stargard pour recevoir le Grand-Duc.[3] Enfin, mon cher frère, je tâche de ne rien oublier; si malheureusement je manque en quelque chose, ce ne sera pas ma faute, mais une suite du peu de connaissances que j'ai d'étiquettes et de cérémonies.

Vous m'aviez écrit[4] que je pouvais donner mon portrait en bague au Grand-Duc. Je me suis vu au miroir, et il m'a semblé, mon cher frère, que je ferais un trop chétif présent à ce Prince. J'attends encore

[1] Am 14. Juni hatte der König Lentulus (vergl. S. 133) nach Potsdam beberufen, „m'étant proposé de vous charger d'une commission qui demande que vous entrepreniez certain voyage". [Charlottenburg. Hausarchiv.] — [2] Vergl. S. 160. — [3] Demgemäss Cabinetserlasse an den Herzog August Wilhelm von Braunschweig-Bevern, Gouverneur von Stettin, und den Obersten Prinz Hans Jürgen von Anhalt-Dessau, Potsdam 18. Juni, mit der Weisung, „die Honneurs meiner dortigen Provinz" zu machen. — [4] In dem Aufsatz „Détail sur ce qu'on pourrait observer" etc. (vergl. S. 132, Anm. 2).

sur cela ce que vous croyez que je dois faire. En voyant une vieille figure ridée, on se dit: »*Memento mori!*«, et cette réflexion n'est pas agréable. J'ai 8 chevaux prussiens [1] qui valent mieux, j'ai de la porcelaine, des tapis de pied qu'on fait bien à Berlin; peut-être quelques grands miroirs pourraient-ils convenir. Enfin, je vous l'avoue que cela m'embarrasse, et que j'ai absolument besoin de vos conseils pour que tout soit convenable et selon le costume de la Russie, et encore que nos envieux n'y puissent pas trouver à redire; car c'est un point à ne pas négliger.

Je vous demande bien pardon de tous les détails dans lesquels j'entre, mais il n'y a que vous qui puissiez me diriger dans tout cela; c'est pourquoi je vous prie de me déterminer sur tous ces points. Pour les présents pour la suite, je n'en suis pas embarrassé; mais reste à savoir où Rumänzow doit loger à Berlin. Ici je pourrai placer toute la suite au Nouveau Palais; au château de la ville il n'y aurait pas de place, si des princesses se trouvent ici.

Je dois vous avertir encore que mes jambes ne vont pas trop bien, j'ai trois abcès ouverts qui m'incommodent beaucoup; je ferai ce que je pourrai, pour me remettre vers le temps de votre arrivée, mais cela ne dépend pas de moi.

Je crois, mon cher frère, que cette lettre vous trouvera en chemin; le maître de poste de Memel a ordre de vous la faire tenir, je crois qu'elle vous sera rendue quelque part vers Riga. Je suis avec la plus haute estime et la plus parfaite tendresse, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

24819. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Prinz Heinrich schreibt in einem chiffrirten Bericht, Zarskoe-Selo 4. Juni [2]: „Pour n'avoir aucun reproche à me faire, d'avoir négligé quelque chose à vos intérêts, mon très cher frère, j'ai eu chez moi le vice-chancelier, avec lequel j'ai récapitulé tout ce qui a rapport à l'extension de vos limites, et je lui ai fait envisager que l'intérêt de sa cour la devait porter à vous favoriser, pour terminer à votre avantage promptement cette affaire. Il m'a répondu sur cela que les ordres étaient donnés au comte de Stackelberg de faire son possible pour vous seconder; mais que l'Impératrice, pour ne point manquer à ses engagements envers les Polonais, consentirait volontiers à tout ce que vous pourriez arranger avec eux, mais qu'elle ne pouvait paraître ouvertement dans cette affaire ni agir de force, pour obtenir au delà de ce que le traité portait; qu'ainsi il était à désirer que vous prissiez la résolution d'achever la négociation à Varsovie; que le comte de Stackelberg devait employer ses bons offices sur les Polonais, mais aussi qu'on espérait que vous tâcheriez de conclure avant le commencement de la Diète, afin qu'on pût obliger le Conseil permament et le roi de Pologne de ratifier le traité entre les trois couronnes, qui puis entre

[1] Vergl. S. 123. — [2] In der Ausfertigung verschrieben: juillet.

elles ratifieraient tout ce dont chacune en particulier serait convenue avec les Polonais.

Par tout ce que j'ai pu juger, il faut absolument que, par la cour de Vienne, on ait fait parvenir à l'Impératrice qu'il y a eu une collusion entre vous, mon très cher frère, et cette cour pour l'affaire des limites, et je crois que le fond de la chose est que l'Impératrice serait bien aise qu'il n'existât aucune relation secrète entre Vienne et Berlin, qu'elle craint cela autant que vous appréhendez l'intelligence entre Vienne et Pétersbourg . . .

L'affaire de Danzig serait réglée, après que vous seriez convenu de celle des limites, et ferait une négociation particulière."

Potsdam, 18 juin 1776.

Chiffre.

Le[1] secrétaire d'Autriche[2] prétend avoir des avis certains que le Grand-Duc ne viendra point à Berlin. Il en allègue plusieurs raisons et, entre autres, il appuie beaucoup sur le mécontentement du peuple russe qui, croyant déjà que l'Impératrice a fait périr sa bru avec l'enfant qu'elle portait, ne laissera pas de penser qu'on n'éloigne ce Prince que pour ne le faire revenir jamais ou lui ôter plus sûrement la vie dans un pays étranger. Tout en avouant que la cour de Vienne serait au comble de ses vœux, si elle pouvait réussir à rompre la bonne intelligence entre la Prusse et la Russie, il soutient très vivement que cette dernière est dans la nécessité d'avoir les plus grands ménagements pour sa cour, vu qu'il ne dépend que d'elle de lui faire perdre tous les fruits de ses dernières conquêtes, en empêchant l'exécution du traité de paix, qui ne s'est pas faite encore, et de faire reprendre les armes aux Turcs, aussitôt qu'elle le voudra.

Vous voyez, mon cher frère, par ce que je vous écris, et qui vient de [bonne] source, combien j'ai lieu d'appréhender le moindre mal qui pourrait arriver au Grand-Duc durant son voyage et son séjour dans ce pays, et, par cette raison, la prudence exige que nous ayons pour lui les plus grands ménagements pour sa santé et pour qu'aucun malheur ne lui arrive. Si cela était, nos ennemis ne rougiraient pas d'avoir l'infamie de nous accuser d'avoir été d'intelligence avec l'Impératrice pour la défaire de son fils. Les Autrichiens ont perdu toute honte et sont capables des plus grandes horreurs.

Quiconque vous reproche de n'avoir pas fait en Russie tout ce qui dépend de vous, pour le bien de l'État, ment comme un infâme; certainement, mon cher frère, je vous rends bien autrement justice; je sais très bien que vous n'êtes pas le maître des volontés des autres. Je suis à présent en pleine négociation avec les Polonais, mais, à vous dire vrai, je crains fort de n'y pas réussir, à moins que Stackelberg ne montre les grosses dents. Pour les affaires de Danzig, [elles] me

[1] Der erste Absatz ist von der Cabinetskanzlei eingefügt nach der eigenhändigen Weisung des Königs: „Ce que Ellermann a écrit." Das folgende nach dem Bericht Ellermanns, Berlin 15. Juni. — [2] Hadrawa.

paraissent telles, par l'obstination du magistrat, que la cour de Pétersbourg aura de la peine à [les] terminer; mais c'est alors son affaire, et les Danzicois se brouilleront par là entièrement avec cette cour.

Je vous envoie un bulletin par lequel vous verrez combien la cour de Versailles est entêtée de ces affaires de Russie.[1] Vous ne serez pas parti de Pétersbourg que les intrigues des Autrichiens recommenceront de plus belle; ils n'épargneront ni mensonges ni perfidies pour nous nuire.

L'Impératrice a grand tort de m'accuser de collusion avec ces gens, qui sont mes ennemis déclarés et éternels; si elle désire de nous savoir brouillés ensemble, elle peut être toute satisfaite; car on concilierait plus tôt le feu et l'eau que la Prusse et l'Autriche. J'ai encore des choses à vous montrer ici par lesquelles vous pourrez vous éclaircir à fond de tout ce que le prince Kaunitz a machiné d'infâme contre nous.

Federic.

Nach dem eigenhändigen Concept. Der erste Absatz und das Datum sind von der Cabinetskanzlei hinzugefügt.

24820. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 18 juin 1776.

Je ne doute nullement, selon votre dépêche du 4 de ce mois, que l'affaire des limites rencontre mille difficultés auprès de l'Impératrice;[2] mais elles ne sont rien en comparaison de celles que je trouve à Varsovie. Les Polonais poussent leur obstination à l'excès, et à moins que le comte de Stackelberg ne leur parle bien sérieusement, je crains bien de ne venir jamais à bout avec eux. Je ne saurais en attribuer la cause qu'à une prédilection marquée des Polonais pour l'Autriche, fondée et nourrie par les principes de leur Église. En attendant je leur ai fait de nouvelles propositions très raisonnables et qui sont même assez analogues aux idées de la cour où vous êtes. La seule chose qu'il y a, c'est que j'y ai fait entrer certaines modifications ab-

[1] Der anonyme Correspondent schrieb, Versailles 3. Juni: „Dans notre département c'est un grand mal d'être mal instruit des affaires que traitent nos antagonistes; M. Durand, s'il fût resté à Pétersbourg, aurait mieux vu et nous aurait mieux informé . . . Nous sommes tombés dans l'erreur en croyant si aisé d'opérer une liaison particulière avec la Russie." — [2] Solms berichtete, dass Panins Krankheit (vergl. S. 134) den Grenzverhandlungen schade. „S'il avait pu se trouver quelquefois en tiers avec l'Impératrice et le frère de V. M., sa médiation aurait peut-être pu vaincre l'éloignement de cette Princesse d'entrer en matière à ce sujet avec un Prince à qui, sur tout autre sujet que celui-ci, elle parle avec la cordialité la plus étendue: amie pour tout le reste, ce n'est que pour ce cas seul qu'elle arbore vis-à-vis de lui la dignité impériale."

solument nécessaires pour ne pas mettre ma portion trop au-dessous d'une juste proportion avec celle de l'Autriche.[1]

Je vous dis cela pour votre direction et ne saurais assez vous recommander d'être extrêmement attentif aux intrigues et cabales de cette dernière tant à la cour qu'auprès des ministres. Son but favori et inébranlable reste toujours à me brouiller avec la Russie, et je sais à n'en pouvoir pas douter qu'elle est au désespoir de l'échec qu'a souffert le crédit du prince de Potemkin, qui était son partisan zélé.

Pour les nouvelles plaintes contre mes bureaux d'accise,[2] elles m'ont fait une peine infinie. Vous savez combien les sujets en sont opposés à mes intentions. Mais il est bien difficile de tenir cette race de subalternes dans l'ordre. Je n'ai cependant pas tardé de donner les ordres les plus expressifs pour y remédier, et j'y ai ajouté la menace qu'à la première récidive ceux qui se trouveraient en faute, seraient tout de suite cassés et renvoyés de mon service.

Federic.

Nach dem Concept.

24821. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 19 juin 1776.

Selon votre dépêche du 12 de ce mois, l'Europe a été sur le point de voir s'éteindre un des premiers astres de son ciel politique par la griève maladie du prince de Kaunitz,[3] et ce n'est apparemment qu'aux ferventes prières des Autrichiens que le Ciel l'a encore une fois rappelé à la vie pour éclairer le monde.

Au reste, l'on prétend que le grand-duc de Russie viendra faire un tour à Berlin.

Federic.

Nach dem Concept.

24822. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.[4]

[Potsdam] 20 juin 1776.

Mon très cher Frère. Je bénis le Ciel de savoir, mon cher frère, que vos pieds touchent déjà notre frontière; à présent, Dieu merci, je ne crains plus pour vous. Mais je vous avoue mes faiblesses, je tremble pour le Grand-Duc; il ne faut l'exposer à aucune occasion où

[1] Vergl. Nr. 24798. — [2] Eine nach Petersburg adressirte Sendung des Legationssecretärs Malzow war auf dem Postamt Stolzenberg bei Danzig zur Visitation zurückbehalten worden, desgleichen russischen Kaufleuten gehörige Waaren. Von letzteren war ferner der erhöhte Zoll gefordert worden, „sous prétexte qu'elles appartenaient à des Danzicois". — [3] Wie Riedesel berichtete, war Kaunitz an einem Brustfieber bettlägerig gewesen: zwei Aderlässe hatten die Gefahr beseitigt, dass eine Entzündung hinzutrat. — [4] Dieses Schreiben hatte Lentulus (vergl. S. 165) dem Prinzen bei seiner Ankunft in Memel zu überreichen.

il lui peut arriver le moindre accident; vous et moi, nous en sommes responsables. Cela tire trop à conséquence, et vous en comprenez toutes les suites. Lentulus est à vos ordres et dirigera tout ce qui regarde sa partie, selon votre volonté, et, au reste, j'ai donné des ordres partout, que tout ce que vous jugerez à propos, soit exécuté tout de suite.

Ce qui m'embarrasse encore, ce sont les valets de chambre; combien en faut-il? Comme je n'en ai point et que ces gens ne font que la comparse, j'en engagerai tant que vous en voudrez, pour remplir un vestibule ou une avant-garderobe, à quoi probablement leur service se bornera.

Le prince Kaunitz est devenu malade, vous devinez bien de quoi; vous lui causez une indigestion terrible, on a été obligé de le saigner à deux reprises.[1] C'est dans l'espérance de vous embrasser bientôt, que je vous prie de me croire avec la plus haute estime et la plus parfaite tendresse, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig. Federic.

24823. AU GRAND-DUC DE RUSSIE.

[Potsdam] 20 juin 1776.

Monsieur mon Frère. Le général Lentulus,[2] qui aura l'honneur de présenter cette lettre à V. A. I., pourra Lui dire en même temps avec quel empressement et quelle joie Elle est attendue ici. Puisse ce voyage être aussi heureux que je le désire, et V. A. I. ne point regretter la peine qu'Elle Se donne de l'entreprendre. Elle n'a qu'à commander sur Son passage, Elle sera obéie, mon intention et celle de tous les habitants étant celle de Lui complaire en tout ce qui dépend de nous, pour Lui rendre ce voyage le moins désagréable que possible. C'est dans la douce espérance de pouvoir assurer, dans peu, de vive voix V. A. I. de mon attachement et de la haute considération que j'ai pour Sa personne, que je La prie de me croire, Monsieur mon Frère, de V. A. I. le bon frère et fidèle allié

Federic.

Nach Abschrift der Cabinetskanzlei; die Ausfertigung war eigenhändig.

24824. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 20 juin 1776.

Votre dépêche du 9 vient de m'être fidèlement rendue. Dans tout ce que je vous ai commis de porter imperceptiblement à la connaissance du ministère de Versailles,[3] mon idée a été de l'engager à

[1] Vergl. S. 169. — [2] Vergl. S. 165. — [3] Vergl. S. 115.

s'ouvrir plus confidemment sur les différents objets. Ce que je vous ai marqué encore en dernier lieu au sujet de la Suède,[1] lui sera apparemment très agréable, et peut-être y trouvera-t-il un motif de se déboutonner davantage et de s'expliquer plus naïvement. Il m'importe surtout de le désabuser sur la prétendue intimité entre moi et la cour de Vienne. Je sais à n'en pouvoir pas douter que cette dernière fait de cette intimité plus de parade qu'elle ne vaut en effet, et qu'elle tâche de l'accréditer surtout à Versailles, dans la vue de rendre ce ministère plus pliant à ses plans et à ses projets. Mais il ne faut pas aller brusquement dans cette besogne; si l'on ne touche pas cette corde avec vous, vous vous garderez bien de le faire le premier; voyez plutôt venir ce ministère, et alors profitez du moment pour approfondir ses sentiments et ses dispositions.

Au reste, le tour que prennent les affaires, ne me permet plus de douter qu'à la fin la France ne se commette avec l'Angleterre et une année plus tôt ou plus tard la guerre entre ces deux puissances sera inévitable.

En attendant, dès que l'instruction militaire du comte de Saint-Germain[2] paraîtra, vous n'oublierez point de faire tout votre possible pour m'en procurer une copie ou un exemplaire.

Enfin, je vous confierai, quoique pour votre seule direction, que je compte d'avoir le plaisir de voir dans le courant du mois prochain le grand-duc de Russie à ma cour; il accompagnera mon frère Henri à son retour, et vous n'oublierez pas de prêter toute votre attention à la sensation que cette apparition fera à la cour où vous êtes, et ce qu'on en dira.

Federic.

Nach dem Concept.

24825. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN A DRESDE.

Potsdam, 21 juin 1776.

Que la cour où vous êtes, estime, selon votre dépêche du 17 de ce mois, autant qu'elle voudra, la profondeur de sa politique et qu'elle se nourrisse de l'idée de tenir à cet égard une des premières places dans le tableau politique de l'Europe, à la bonne heure. On peut lui passer aisément cette petite présomption et haute opinion d'elle-même; mais il est bien sûr que personne ne s'embarrasse guère, dans le moment, de sa conduite. Les objets en effet sur lesquels elle roule, sont de si grandes bagatelles qu'ils ne méritent pas la peine qu'on y réfléchisse. C'est tout ce que je puis vous dire là-dessus.

Der König bestätigt den Empfang eines durch Alvensleben ihm übersandten Buches „Lettres turques" des Grafen Zannowick Babbindon (vergl. Bd. XXXVII, 407) nebst einem Widmungsschreiben desselben, d. d. Dresden 3. Juni.

Nach dem Concept. Federic.

---

[1] Vergl. S. 164. — [2] Vergl. S. 57.

24826. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 22 juin 1776.

Jusques ici je ne puis vous dire rien de positif sur le succès de ma négociation pour l'arrangement de mes limites en Pologne, et je me trouve, à son égard, dans la même ignorance que la cour où vous êtes, selon votre dépêche du 7 de ce mois. Selon mes dernières lettres, mon ministre à Varsovie est encore dans l'attente de la réponse de la commission polonaise sur ses dernières propositions,[1] et afin de rendre ces derniers plus pliants, j'y ai fait ajouter encore d'autres plus analogues aux idées de la cour où vous êtes.[2] J'attends avec impatience comment les Polonais les auront accueillies, mais je ne saurais vous dissimuler que je crains plus que je n'ose espérer des dipositions de ces Républicains. Ce dont vous pouvez être très persuadé, c'est que, s'ils avaient le pouvoir en main, ils ne renverseraient non seulement tout le traité de partage, mais encore la dernière constitution pour la forme de leur gouvernement; et pour ce qui regarde en particulier l'arrangement de mes limites, les Autrichiens n'épargnent ni brigues ni cabales pour le faire échouer et éloigner les Polonais de toute voie d'accommodement. Un seul mot de l'impératrice de Russie, dont ils redoutent le plus le ressentiment, suffirait cependant pour les faire descendre de leurs hauts chevaux et les mettre à la raison, et ce n'est qu'avec une peine infinie que je vois S. M. I. aussi éloignée de me rendre un service aussi essentiel.[3]

Au reste, j'ai déjà fait partir hier tous mes gens pour Memel, et j'espère qu'ils y seront rendus encore assez à temps pour faire les honneurs au Grand-Duc, quoique, selon votre susdite dépêche, son départ avec mon frère le prince Henri ait été devancé de quelques jours.[4] Toutefois et si, par des changements ultérieurs dans la route, il devrait arriver que, contre mes intentions et mon attente, par-ci par-là il manquât quelque chose aux attentions qui sont dues à S. A. I., je me flatte qu'elle voudra bien ne rien mettre à ma charge et ne l'attribuer qu'à l'ignorance où l'on a été des changements susmentionnés.

Nach dem Concept.

Federic.

24827. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 23 juin 1776.

Il faut savoir que l'étendue entre Biala et Schlawe,[5] qui forme une pointe jusque sur la Warthe, au sujet de laquelle l'ambassadeur de

[1] Vergl. S. 163. — [2] Vergl. Nr. 24798. — [3] Vergl. S. 168. — [4] Die Abreise war neuerdings auf den 21. Juni angesetzt. Am 11. Juni widerrief Solms diese Nachricht. — [5] Heute: Slawno, 1 Meile südl. von Czarnikau.

Russie voudrait connaître, selon votre dépêche du 15 de ce mois, si je pourrais me résoudre à m'en désister,[1] est un terrain qui a une entière connexité avec mes acquisitions. Il est entremêlé de sujets protestants et papistes, mais les forêts qui en font la plus grande partie, appartiennent, pour la plupart, à des possesseurs de biens de religion protestante que je souhaiterais de conserver sous ma domination, parcequ'ils préfèrent eux-mêmes d'y rester par inclination. Si cependant la cession de ce petit district pouvait contribuer à l'arrangement des limites et que votre négociation ne s'accrochât qu'à ce point, je ne me refuserais pas d'y condescendre, surtout s'il y avait moyen de ménager, d'un autre côté, quelque chose sur les autres restitutions proposées, sur quoi vous auriez soin, dans ce cas, de veiller.

Mais je vois bien que le succès de toute cette affaire dépend uniquement de l'assistance que vous éprouverez de la part du ministre de Russie et de l'appui de sa cour pour la terminer. A en juger par les assurances que mon frère le prince Henri me donne à cet égard, je dois être pleinement persuadé de son agrément à tout ce dont on pourra convenir sur cet objet.[2] Travaillez-y donc de votre mieux et faites fond que, si vous voyez jour de pouvoir ménager quelque chose en fait de restitutions au moyen de gratifications, que je les accorderai avec plaisir et sans la moindre difficulté. Je vous ai déjà assigné l'argent nécessaire à employer à la prochaine Diète, et il ne dépendra que de vous, ainsi que mes ordres précédents le portent, de vous le faire compter, quand vous le jugerez convenable.

La nouvelle de la prochaine arrivée du Grand-Duc à ma cour est un évènement qui ne pourra manquer de faire sensation sur les Polonais; ne négligez donc pas de l'ébruiter et d'en parler même avec un certain air significatif pour leur donner à penser et les rendre peut-être plus souples à écouter vos propositions.

Au reste, comme on prétend de tous côtés que la prochaine Diète sera des plus orageuses, parcequ'on n'y médite rien moins que d'abroger le Conseil permanent et tout ce qui a eu lieu par rapport à la nouvelle constitution de la Pologne, vous aurez soin de me mander si l'on compte de tenir cette assemblée des états sous confédération ou non. Ce n'est qu'une pure curiosité de ma part et aucun intérêt direct qui me fait faire cette demande, et à laquelle j'attends votre réponse.

Ein (nicht vorliegendes) Antwortschreiben an den Prinzen von Anhalt-Bernburg (vergl. S. 150) wird übersandt.

Nach dem Concept. Federic.

[1] Benoît fügte der Meldung hinzu: „Quoique je lui dise qu'il ne fallait pas aussi tout prétendre pour ces Polonais, il croit pourtant que cela mettrait un très grand obstacle à notre négociation." — [2] Vergl. S. 166.

24828. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 23 juin 1776.

C'est avec beaucoup de plaisir que j'apprends par votre dépêche du 15 que le prince de Kaunitz se remet de sa dernière maladie[1] et que les médecins regardent son parfait rétablissement comme très prochain.

Mais ce qui me surprend, c'est que vous n'avez encore rien appris des changements que subissent certains ordres ecclésiastiques en Bohême et en Moravie;[2] on me l'a cependant assuré de très bonne part, et c'est ce qui me fait présumer que la cour où vous êtes, les fait en conséquence d'un concert avec le Pape.[3]

Federic.

Nach dem Concept.

24829. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Prinz Heinrich antwortet, Zarskoe-Selo 8. Juni, auf das Schreiben vom 24. Mai:[4] „Le contentement que vous témoignez sur ma conduite, mon très cher frère, est le plus cher à mon cœur, puisque je ne désire rien plus ardemment que de pouvoir vous rendre service. Ce qui est certain et ce que je puis vous assurer et répondre sur mon honneur et ma foi, c'est de l'amitié de l'Impératrice, de sa ferme résolution de rester toujours votre alliée, de la conviction où elle est que les Autrichiens et les Français voudrai[en]t tout faire pour vous désunir, et que ces intrigues sont si bien découvertes qu'il n'est pas nécessaire d'en parler davantage.

Quant à vos affaires, je voudrais, mon très cher frère, y avoir réussi suivant le plan que vous aviez dressé, et suivant ce que vous désirez. L'Impératrice ne veut jamais être contraire à vos arrangements; Stackelberg, comme je l'ai écrit, a ordre de les appuyer, mais elle ne cache point qu'elle regarderait comme une des plus grandes preuves de votre amitié, si, pour finir, vous sacrifiez quelque chose aux Polonais. Elle ne veut rien prescrire. Les deux propositions des limites que je vous ai envoyées,[5] ont été faites, comme je l'ai appris depuis, par le comte Panin; l'Impératrice les ignore encore jusqu'aujourd'hui, et c'est du vice-chancelier que j'ai tiré ces lumières. Je vous supplie, mon très cher frère, de n'en point faire mention dans les lettres au comte Solms. Tout ce que je puis conclure, c'est, comme j'ai eu l'honneur de vous l'écrire, que Stackelberg peut seul vous rendre service. Mais, si vous êtes intentionné de donner des fortes preuves d'amitié à l'Impératrice, il sera nécessaire que l'accommodement avec les Polonais se conclue au plus vite. Vers mon arrivée, je pourrai encore à Berlin vous donner bien des éclaircissements lesquels seront pour l'avenir utiles à vos intérêts . . .

L'Impératrice aime beaucoup tout ce qui a du rapport aux bâtiments et à l'arrangement intérieur des maisons. Je l'ai entretenu de Sanssouci, et sur les différentes descriptions que je lui ai faites, elle désire avoir un dessin 1° du

[1] Vergl. S. 169. — [2] Vergl. S. 139. — [3] Am 23. Juni dankt der König dem General von Thadden für (nicht vorliegende) „Grenz-Nachrichten" vom 15., mit dem Befehl, ferner zu beobachten, „was die Oesterreicher weiter vorhaben und vornehmen"; das Lager in Böhmen werde „so gross nicht werden . . ., indem schon vieles wieder abbestellet worden." — [4] Nr. 24764. — [5] Vergl. S. 118. 119.

Salon du Petit-Sanssouci, 2° des trois salles de l'ancienne Orangerie, 3° des galeries et des salles du nouveau palais de Sanssouci. Il faudrait que cela fût peint en couleur de détrempe, pour juger de la couleur dont sont les différents marbres, et à la suite de cela le plan intérieur de tous ces palais."

[Potsdam] 24 juin 1776.

Mon très cher Frère. M. de Riedesel,[1] mon cher frère, m'a rendu hier la lettre que vous avez eu la bonté de m'écrire. Comme je crois que ma dernière lettre vous sera parvenue après votre départ, j'ai jugé devoir vous envoyer la copie de ce que contenait le chiffre.[2] Vous verrez par là jusqu'à quelles horreurs les Autrichiens sont poussés par [l']esprit d'animosité, et les calomnies infâmes dont ils chargent l'impératrice de Russie; en même temps, vous jugerez par cet énoncé combien nous devons veiller à la conservation du Grand-Duc pour qu'il ne lui arrive ni accident ni malheur pendant le temps qu'il sera chez nous. Cela me rend plus circonspect que jamais; mais, en vérité, la méchanceté de nos ennemis doit justifier ma conduite.

Je vous rends mille grâce des notions que vous me donnez de l'état de nos affaires; je suis en tout, mon cher frère, les directions que vous me donnez. Benoît serait déjà bien avancé, si la maladie du maréchal ne l'avait arrêté.[3] Je crois que notre affaire pourra être réglée entre ci et quatre semaines, ce qui précède d'un mois l'assemblée de la Diète, de sorte que l'Impératrice en pourra avoir tout le contentement qui lui en est dû.

Je ne m'attendais pas qu'il pût y avoir chez nous des objets dignes d'attirer l'attention de cette Princesse; je suis trop heureux de lui fournir des plans des lieux que j'habite, qui seront assez honorés d'elle, si elle daigne y jeter un coup d'œil. Le prologue de l'opéra[4] est fait. Nous pouvons envoyer 8 carrosses au-devant du Grand-Duc; les députés sont déjà nommés et instruits. Les compliments pour Schwedt sont réglés, ainsi que la tactique pour le cérémonial militaire. Riedesel me dit que vous connaissez parfaitement le génie des Russes, et ce que vous m'avez écrit,[5] mon cher frère, doit être exécuté à la lettre. [Je] vous confesse mon ignorance et que, sans vos bontés à m'instruire, j'aurais commis de lourdes bévues sur ce sujet. Enfin, mon cher frère, vous aurez tout l'honneur de cette affaire, et je ne saurais vous dire combien je vous en suis reconnaissant.

Les bulletins français retentissent de clameurs de ce qu'ils ont manqué net leur coup en Russie; ce sont autant d'éloges tacites qu'ils

[1] Vergl. S. 89. — [2] Vergl. Nr. 24819. Für den Briefwechsel mit Prinz Heinrich bediente sich der König des Chiffres für die Erlasse an Solms. — [3] Benoît berichtete, Warschau 15. Juni: „Il n'y a que la maladie du grand-chancelier de la couronne qui retarde encore ma négociation au sujet des restitutions." — [4] Vergl. S. 160. — [5] In der von dem Prinzen Heinrich übersandten (undatirten) eigenhändigen Aufzeichnung: „Réponse sur la Note que vous avez, mon très cher frère, eu la grâce de m'envoyer" (vergl. S. 90).

vous donnent, mais qui ne leur partent pas du cœur. C'est en vous embrassant mille fois, mon très cher frère, que je vous prie de me croire avec la plus haute considération et la plus parfaite tendresse, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig. Federic.

24830. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 24 juin 1776.

L'impératrice de Russie désire, selon mes avis,[1] de voir terminer l'affaire de la démarcation de mes limites en Pologne. Elle n'insiste aucunement sur une restitution considérable de ma part, elle agrée plutôt que je m'arrange là-dessus le plus avantageusement que possible. Seulement ne saurait-elle prendre sur soi de faire agir ouvertement son ministre à Varsovie dans cette rencontre, mais le comte de Stackelberg a ordre de contribuer sous main, autant qu'il dépendra de lui, audit règlement, qui, comme on appréhende fort en Russie, ne manquera pas d'être contrecarré par les Autrichiens, mais dont vous aurez soin, à ce que je me flatte, de faire avorter les desseins le mieux que vous pourrez.

Pour vous en faciliter les moyens, et principalement par considération et amitié pour l'impératrice de Russie, je veux bien, au cas qu'on persistât à demander la pointe de terrain entre Biala et Schlawe, dont parle votre dernière dépêche,[2] condescendre que vous puissiez souscrire à la cession de ce district, auquel, quoiqu'il soit fort à ma bienséance, je préfère de renoncer, par les raisons susdites, plutôt que d'arrêter l'ouvrage de votre négociation à pareille anicroche; pourvu surtout que, dans ce cas, vous tâchiez de gagner d'un autre côté et ne fassiez l'offre de ce terrain qu'au meilleur marché possible. C'est sur quoi vous dirigerez votre conduite dans la poursuite de cette affaire.

P. S.

Le présent billet n'est que pour vous dire que, comme mes ordres d'aujourd'hui ne renferment rien que le comte de Stackelberg ne puisse savoir, mon intention est que vous les lui fassiez lire d'un bout à l'autre, et que vous preniez occasion de là à l'encourager de vous assister de son mieux dans votre négociation pour la faire parvenir, au gré de sa souveraine, à une issue favorable.

Nach dem Concept. Federic.

---

[1] Vergl. S. 174. — [2] Vergl. Nr. 24827.

24831. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Goltz berichtet, Paris 13. Juni: „J'ai tout lieu de croire que le ministère actuel sent bien le désir d'agrandissement si suivi de l'Autriche, et à quel point cela convient mal aux véritables intérêts de la France; mais quelque pénétré qu'il puisse être de cette vérité, je ne crois pas qu'il fera la moindre démarche en conséquence. Son apathie est fondée sur la crainte qu'a chaque ministre de déplaire à la Reine. Une autre cause de cette apathie est peut-être l'incertitude de ce ministère sur les sentiments actuels de V. M. vis-à-vis de la cour de Vienne et du degré de Ses liaisons avec la Russie. Si le traité entre les deux cours impériales est fait tel qu'on l'a soupçonné,[1] et que le ministère de Versailles jugeât par là que V. M. n'a plus cette même intimité avec lesdites cours, peut-être qu'alors la France viendra-t-elle à sonder V. M. Mais il reste toujours la crainte de chaque individu du Conseil pour la Reine. Quant au bruit du susdit traité, je ne sais qu'en croire."

Potsdam, 24 juin 1776.

Autrefois un des principes fondamentaux de la politique du ministère français était d'empêcher la trop grande influence de la Reine sur l'esprit du Roi, et dès que les moyens ordinaires se trouvaient en défaut, il avait recours à des plus véhéments et tâchait de mettre la désunion entre LL. MM. Mais votre dépêche du 13 m'apprend que, nonobstant la loi salique, le gouvernement de France ne laisse pas de tomber, dans le fond, en quenouille, et que la seule différence qu'il y a, c'est qu'autrefois c'étaient des maîtresses et maintenant la Reine qui s'est emparée de son gouvernail.

Au reste, je vous ai déjà informé dans quelques-uns de mes ordres précédents du motif qu'ont eu les Autrichiens de persuader la France de cette grande intimité qui doit régner entre nos deux cours. Cette persuasion leur a paru un grand véhicule à faire agréer à la France tous leurs projets, et c'est précisément la raison qui m'a fait désirer que vous trouviez une occasion favorable de la détromper de cette illusion autrichienne. Mais dans la position où la cour où vous êtes, se trouve actuellement, je doute plus que jamais que vous puissiez me rendre ce service. En effet, si, comme il paraît presque, l'ascendant de la Reine va toujours en augmentant, elle ne tardera pas d'avoir dans peu le ministère et toute la cour à sa disposition. D'ailleurs, on m'a voulu assurer que cette Princesse, tout attachée qu'elle est à l'Impératrice-Reine sa mère, ne l'est pas trop à son frère l'Empereur; mais c'est une anecdote que vous aurez bien de la peine à approfondir dans les circonstances présentes.

Enfin, les trames des cours de Vienne et de Versailles en Russie ne m'inquiètent plus; heureusement toutes leurs batteries ont été démontées, et vous pouvez vous reposer entièrement sur ce que je vous ai remarqué dans mes ordres précédents des prétendues liaisons de la première avec la Russie, qui ne s'étendent absolument point au delà

[1] Vergl. S. 153.

de la garantie de leurs acquisitions respectives en Pologne.[1] C'est tout ce que l'ordinaire d'aujourd'hui me fournit à vous confier.

Nach dem Concept. Federic.

24 832. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 24 juin 1776.

Il y a effectivement de quoi féliciter la cour où vous êtes, dans les succès qu'ont eus ses armes à Québec, et les détails que votre dépêche du 11 en fournit,[2] sont très intéressants. Mais je suis fort de votre sentiment qu'ils ne suffiront point pour porter les colonies à la soumission. Il faut attendre comment les troupes d'Allemagne y débuteront, et si la Fortune favorisera également leurs armes. Quels que puissent cependant être leurs succès, il faudra pourtant, comme vous l'observez, en venir, à la fin, à une composition, et reste à savoir si alors le gouvernement britannique prendra ce parti ou s'il poussera sa pointe à l'extrémité.

Federic.

Nach dem Concept.

24 833. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU A LOO.

[Potsdam] 25 juin 1776.

Ma chère Nièce. C'est à mon retour de Prusse, ma chère enfant, que j'ai eu le plaisir de recevoir votre lettre.[3] Vous faites très bien de vous amuser et de prendre le plaisir où vous le trouvez. Pour moi, je suis fort occupé de la réception du grand-duc de Russie qui viendra chez nous le mois prochain; il y a tant d'étiquette et d'arrangements à prendre pour son voyage que cela me donne de l'occupation de reste. C'est ce qui m'empêche pour cette fois, ma chère enfant, de m'étendre davantage. Soyez persuadée de la tendre amitié avec laquelle je suis, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

24 834. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN A DRESDE.

Potsdam, 25 juin 1776.

Il est de toute nécessité que nous ayons quelqu'un à la main, propre à éclairer ce qui se passe dans les contrées où vous êtes, et

[1] Vergl. S. 157. — [2] Am 6. Mai wurde das von den Amerikanern belagerte Quebec entsetzt. Maltzan fügte der Meldung hinzu: „Quoique ceci soit à la vérité un des évènements des plus heureux pour le gouvernement, cependant il en faudra toujours venir à une composition qui tournera à l'avantage des colonies et non de l'Angleterre." — [3] Liegt nicht vor.

dont nous puissions dans les occasions nous servir d'émissaire; je préfère donc plutôt que de perdre tout d'un coup celui que vous avez maintenant, de l'employer, son année écoulée, et lui en donner les assurances.[1] Mais il faudra que celui que vous prendrez à sa place, soit ou ait été au moins un militaire, pour qu'il ait des idées de tout ce qui a rapport à cet état, et soit, par conséquent, capable de rendre là-dessus des relations claires et nettes. C'est une qualité essentielle pour le sujet que vous choisirez à cela, et sur laquelle je suis bien aise de vous prévenir, afin que vous soyez à même de pouvoir diriger vos recherches en conséquence.

Alvensleben wird unterrichtet, dass 110 Thaler für die Reise des Kundschafters nach Laxenburg (vergl. S. 162) und die Erstattung von Auslagen angewiesen sind.

Quant à ce qui regarde le reste du contenu de votre dépêche du 21 de ce mois et nommément ce qui vous est revenu de l'intention de la Saxe à s'adresser à la cour de Vienne pour la vente de ses prétentions sur l'alleu de Bavière, au cas qu'elle ne trouve point d'appui à cet égard en moi,[2] je vous dirai que, quelque porté que je sois de cultiver le bon voisinage avec la cour de Dresde, je ne saurais cependant me mêler aucunement de ses arrangements sur cet objet, et qu'il dépendra ainsi d'elle de prendre là-dessus telles mesures qu'elle jugera à propos.

Alvensleben soll die Adresse des Grafen Zannowick melden zur Bezahlung von 25 Flaschen Likör, die er nach Potsdam abgesandt hat.

Nach dem Concept. Federic.

24835. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 25 juin 1776.

Vous m'avez donné une nouvelle bien agréable, dans votre dépêche du 11 de ce mois, par les espérances qu'elle renferme de voir enfin favorablement accueillies mes propositions pour l'arrangement final de mes limites en Pologne.[3] J'ai même tout lieu de me flatter que

[1] Der Kundschafter (vergl. S. 11. 162) wollte nach Ablauf des ausbedungenen Jahres alle Verbindung mit Preussen lösen, wenn ihm nicht seine Anstellung in preussischen Diensten fest zugesagt würde. — [2] Churfürst Friedrich August plante den Verkauf seiner Ansprüche auf die bayrische Erbschaft, „n'étant pas assez puissant pour soutenir de lui-même de pareilles prétentions". — [3] Solms hatte dem Prinzen Heinrich den Erlass vom 27. Mai (vergl. Nr. 24769) mitgetheilt. „Ces sentiments modérés et conciliants de V. M. lui font espérer que l'arrangement de Ses limites rencontrera présentement moins de difficultés qu'il ne paraissait y en avoir, il y a quelque temps, et que ce sera le plus sûr moyen d'écarter pour toujours de notre union avec la Russie, d'ailleurs si solide, toutes les pierres que les jaloux pourraient trouver occasion de jeter dans le chemin pour nous y faire heurter."

cette affaire ne tardera point d'être terminée à notre satisfaction commune, puisque mes nouvelles de Pologne me font présumer que mes instances ne resteront pas sans succès.

En attendant, le prochain voyage du grand-duc de Russie met l'Autriche hors des gonds, et elle ne met plus aucune borne à sa langue mordante sur ce sujet.[1] C'est un nouvel indice combien elle et son alliée, la France, se trouvent dérangées par cet évènement dans leur plan favori de me brouiller avec la Russie, et voyant que tous ses ressorts lui ont manqué, elle ne se possède plus de rage et décoche les traits envenimés de sa colère par mille discours, les uns plus indécents que les autres, où ni moi ni l'Impératrice ni tout autre qui nous appartient, n'est point ménagé. Mais on peut lui laisser cette consolation des faibles, et j'aime infiniment mieux la voir désespérée d'avoir manqué son coup, que glorieuse d'avoir réussi dans ses projets pernicieux.

Au reste, et pour revenir au voyage de S. A. I., je suis bien aise de vous dire que je suis déjà bien avancé dans mes préparatifs pour la réception de ce digne Prince, et que je me flatte de n'y oublier rien qui puisse me concilier les suffrages de S. M. I. et de son auguste fils.

Federic.

Nach dem Concept.

24836. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 26 juin 1776.

A en juger sur votre dépêche du 19, l'Impératrice-Reine éprouve le sort de tous les souverains. La flatterie réside dans leurs palais, et c'est surtout un encens bien agréable pour une mère que les panégyriques de ses enfants. Je suspends cependant mon jugement sur celui qu'on lui a fait du génie et des talents militaires de son fils l'archiduc Maximilien. Je ne veux pas douter, à la vérité, qu'il n'ait des dispositions très heureuses pour cette carrière et qu'il ne devienne, un jour, un grand héros, mais je me rappelle qu'on n'a pas porté de son génie un jugement aussi favorable à son séjour en France,[2] où l'on n'a pas chanté ses louanges. Le temps nous apprendra ce qui en sera.

En attendant je serais presque tenté d'ajouter foi au bruit dont le public de chez vous s'occupe, selon votre susdite dépêche. J'ai également entendu parler de l'arrivée prochaine du grand-duc de Russie à ma cour, et je vous en ai déjà informé dans mes ordres du 19.[3]

[1] Vergl. S. 167. — [2] Zu Anfang des Jahres 1775 (vergl. Bd. XXXVI, 527. 528). — [3] Vergl. S. 169. Wie Riedesel berichtete, hatte Breteuil die Nachricht von dem bevorstehenden Besuch des Grossfürsten Paul und seiner Begegnung mit der ihm zur Gemahlin bestimmten württembergischen Prinzessin verbreitet.

Nous ne tarderons apparemment point de savoir bientôt ce qui en est, et je n'oublierai point de vous en faire part.

Au reste, je n'entends plus rien des différents changements que vous soupçonniez, il y a quelque temps, dans les différents ministères intérieurs de la cour où vous êtes;[1] tout y paraît plutôt tranquille. Vos dépêches suivantes n'en ont plus fait aucune mention; de sorte qu'il faut bien qu'on se soit ravisé et qu'on veut laisser les choses *in statu quo.*

Enfin la stérilité actuelle ne me fournit rien à ajouter; peut-être pourrai-je vous donner des nouvelles plus intéressantes, lorsque je vous verrai à Neisse.

Federic.

Nach dem Concept.

24837. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Prinz Heinrich schreibt, Zarskoe-Selo 13. Juni: „J'ai fait voir la [lettre] du 26 de mai, datée de Cörbelitz,[2] à l'Impératrice, et je ne puis assez exprimer sa reconnaissance et sa sensibilité sur ce que vous m'écrivez, mon très cher frère, sur les démarcations de vos limites.“ Der Prinz hat die Schreiben des Königs[3] der Kaiserin und dem Grossfürsten zugestellt. „Je dois vous remercier, mon très cher frère, de tous vos soins et de l'amitié que vous témoignez à l'Impératrice et au Grand-Duc. L'Impératrice m'a dit hier . . . qu'elle ne voulait pas vous incommoder par une autre réponse, mais j'aurai deux ou trois lettres à vous remettre de sa part.[4] Elle a eu la complaisance de me répondre tout de suite, lorsque je lui envoyais votre lettre; elle ne sait rien des nouvelles que vous me mandez de Constantinople.[5] Le prince Repnin est sur son retour, et les nouvelles de là-bas arrivent ici plus tard qu'à Berlin.“ Der Schluss betrifft Reise und Empfang des Grossfürsten; die Abreise aus Petersburg ist auf den Abend des 24. Juni festgesetzt.

Der Prinz erörtert in einem chiffrirten Bericht, Zarskoe-Selo 14. Juni, die Frage, wer als Nachfolger für Panin in Betracht komme. „J'ai montré à l'Impératrice la lettre que vous m'avez écrite relativement aux changements arrivés à Constantinople. Elle ne décline point cette alliance, mais elle a de la peine, à ce qu'elle dit, de croire que les Turcs en viennent là. D'ailleurs, une pareille affaire serait toujours traitée avec lenteur; car rien ne s'achève promptement . . .

Quant au personnel du Grand-Duc, je vous prie, mon très cher frère, d'être sans inquiétudes. Je suis bien persuadé qu'il fera son possible pour vous plaire. Je le suis aussi qu'il tâchera d'être toujours bien avec sa mère. Ils sont, à cette heure, de la meilleure intelligence. Le Grand-Duc m'a instruit de tous ses secrets et m'a parlé de son père et de la révolution.[6] L'Impératrice m'a fait

[1] Vergl. Bd. XXXVII, 542. — [2] Vergl. Nr. 24768. — [3] Nr. 24782 und 24783. — [4] Ausser einem Briefe an den König Schreiben an die Eltern der württembergischen Prinzessin Dorothea. — [5] Vergl. S. 130. 135. 136. Katharina II. schreibt dem Prinzen Heinrich darüber, Zarskoe-Selo 1. Juni (a. St.): „Le premier courrier qui nous arrivera de Constantinople, nous développera les circonstances dans lesquelles se trouvent les conjonctures, et c'est alors que nous ferons des conjectures sur ce que le Divan souhaite. Sur cette belle idée d'alliance j'ai des scrupules, comme disait cet Allemand catholique qui voulait se faire calviniste à Genève.“ (Vergl. Krauel, a. a. O., S. 157.) — [6] Gemeint ist die Absetzung Peters III. und die Thronbesteigung Katharinas II.

son confident aussi, en sorte que cela me donne bien des libertés que je n'avais pas autrefois.

Quant à la princesse de Württemberg, vous pouvez compter, mon très cher frère, qu'elle sera bien heureuse, pourvu qu'elle veuille suivre les bons conseils qu'on peut lui donner avant son départ, et qu'elle veuille prendre confiance à l'Impératrice, au Grand-Duc et à la maréchale de Rumänzow, qui restera auprès d'elle et qui viendra la chercher à Memel. C'est une aimable et digne femme à laquelle on doit et peut hardiment prendre confiance."

[Potsdam] 26 juin 1776.

Mon très cher Frère. Je viens de recevoir, mon cher frère, votre lettre du 13 juin; je ne réponds point au chiffre, parceque je vous sais déjà en chemin. Je ne vous en suis pas moins obligé des éclaircissements que vous avez eu la bonté de me donner.

Depuis les lettres de Turquie, mon cher frère, dont je vous ai communiqué le contenu,[1] les Autrichiens, apparemment par crainte que les Turcs ne se jetassent dans les bras de la Russie, ont cédé une partie de leurs prétentions sur la forêt de Bukowina et se sont accommodés avec la Porte.[2] Ainsi, mon cher frère, il n'y a pas apparence que la Porte persiste dans son premier projet.

On m'écrit de Vienne qu'on y parlait du voyage du Grand-Duc à Berlin, mais que beaucoup de gens n'y ajoutaient point foi. J'ai répondu que j'en avais [en]tendu parler de même et que je [ne] savais pas ce qui en serait.[3]

Mes bulletins de France sont remplis de l'humeur que donne la non-réussite de ses projets en Russie au ministère de Versailles.

Je vous rends mille grâces, mon cher frère, des instructions que vous me donnez touchant le service, le voyage et le cérémonial du Grand-Duc. Tout cela sera exécuté au pied de la lettre, et tout comme vous l'avez prescrit. Les cavaliers viendront au-devant à Schwedt, et Buddenbrock, le comte Werthern[4] et deux généraux-majors avec les carrosses seront à Malchow. J'ai encore engagé un valet de chambre, qui se trouvera à Berlin dans les chambres du Grand-Duc. Lentulus[5] sera le 2 à Memel; il vaut mieux qu'il attende que s'il arrivait trop tard. La princesse de Württemberg sera ici le 12, pour qu'on la prépare un peu au grand rôle qu'elle va jouer. Je lui dirai, mon cher frère, ce que vous m'écrivez de madame de Rumänzow; il vaut mieux que cette femme la dirige du commencement que si cette jeune personne allait commettre quelque balourderie[6] par ignorance ou par légèreté. Il ne faut pas que l'Impératrice ait le moindre mécontentement d'une personne qui tient en quelque façon à notre famille. Les députés de la Prusse seront à Memel, ceux de la Poméranie à Lupow, et ceux de l'Électorat à Schwedt, comme vous me l'avez marqué. Vous aurez bien la bonté d'écrire d'avance à Lentulus pour les choses

[1] Vergl. S. 130. — [2] Vergl. S. 162. — [3] Vergl. Nr. 24836. — [4] Vergl. S. 133. — [5] Vergl. S. 169. 170. — [6] So.

que vous jugez à propos qu'il arrange à Memel, ainsi qu'au général Stutterheim. J'ai d'ailleurs envoyé encore deux chasseurs avec Lentulus pour que, s'il arrive quelque changement dans le voyage, l'on puisse en faire avertir partout à temps.

A présent que tout est réglé, je commence à me tranquilliser un peu, et je vais prendre les eaux, que j'aurai expédié vers le 12 de ce mois, et ensuite je me préparerai à figurer le mieux qu'il sera possible à un vieil estropié. Cependant, mon cher frère, quelque brillante que sera la visite du Grand-Duc, soyez bien persuadé que je suis réellement plus sensible au plaisir de vous revoir et de vous embrasser qu'à tout le reste. C'est dans cette douce espérance que je vous prie de me croire avec autant d'estime que de tendresse, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

24838. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 27 juin 1776.

Un de mes ordres précédents vous a déjà informé des motifs qui m'ont engagé de laisser tomber les derniers mauvais procédés de la Suède vis-à-vis de la livrée de mon ministre à Stockholm.[1] Vous trouverez bien occasion d'en parler au ministère de Versailles, et je suis persuadé que cette nouvelle fera sensation sur lui, vu que je sais de bonne part qu'il est encore plus inquiet que jamais sur le pli que prendront les affaires de la Suède. Je n'ignore pas moins que la cour de Vienne fait faire, à l'heure qu'il est, toutes sortes d'insinuations en France, et comme il m'importe d'en pénétrer les différents objets, vous ferez tous vos efforts pour m'en procurer les éclaircissements nécessaires. Peut-être le ministre d'Angleterre serait-il en état de vous les fournir, et vous ferez bien de le sonder sur cet article. En général, les intrigues autrichiennes méritent qu'on les suive de bien près, et vous aurez grand soin d'y prêter plus d'attention que vous n'avez paru y donner jusques ici. C'est tout ce que j'ai à vous dire en réponse de votre dépêche du 16.

Federic.

Nach dem Concept.

24839. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 27 juin 1776.

Votre dépêche du 21 de ce mois qui renferme un détail venu au général Yorke de la levée du siège de Québec par les Américains,[2]

[1] Vergl. S. 164. — [2] Vergl. S. 178.

m'a été bien rendue. Comme les évènements qui auront lieu dans le Nouveau Monde, décideront sûrement l'issue des différends qui subsistent entre l'Espagne et le Portugal, vous m'avez fait plaisir de me communiquer ces particularités. La première doit au moins, selon mes avis, être très attentive à ce qui s'y passe; ce qui fait présumer que c'est du succès de l'Angleterre ou des échecs qu'elle pourra souffrir, que dépendra l'accommodement ou la rupture entre ces deux puissances. Si la Fortune est défavorable aux armes de la Grande-Bretagne, l'éclat est, pour ainsi dire, assuré entre l'Espagne et le Portugal, mais si les colonies ont le dessous, ces deux couronnes s'entendront certainement à l'amiable et s'accorderont, sans en venir à aucune extrémité. Le temps éclaircira dans peu si cette opinion est fondée ou non.

Du reste, je suis persuadé que, quelle que soit la perte que la République ait faite dans la personne du sieur Weyler,[1] qu'elle ne manque pas de sujets capables pour le remplacer, et qu'on trouvera aisément quelqu'un à qui confier cette ambassade.

Der Schluss betrifft eine für den König bestimmte Sendung Maltzans.

Nach dem Concept. Federic.

24840. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Solms berichtet, Petersburg 14. Juni: „J'ai causé une joie bien grande au comte de Panin en lui marquant, conformément aux ordres immédiats du 27 de mai et 1er de ce mois,[2] les intentions de V. M. sur la manière de traiter avec les Polonais pour l'arrangement des limites, et l'attention gracieuse qu'Elle a daigné donner à ce qu'il a osé Lui proposer en son particulier, en Lui présentant l'idée des alternatives.[3] Il en augure un bon succès et se flatte que, cette affaire finie, toutes les autres qui paraissent actuellement si critiques, à cause de la fermentation qui règne parmi les Polonais, se termineront plus facilement, parceque ni les Polonais ni leurs instigateurs, dès qu'ils verront les trois puissances réunies et d'accord, n'oseront lever la tête, de peur d'être écrasés par le poids d'une telle union. Ce raisonnement-ci répond à celui de l'Impératrice qui, en parlant au prince Henri des agitations des Polonais, quoique sans entrer dans aucun détail, lui a dit plusieurs fois qu'il fallait les renvoyer par des chiquenaudes. Le comte Panin est bien aise aussi que cette résolution de V. M., quand elle sera mise dans toute son activité et qu'elle sera connue, fera tomber les soupçons qu'on a eus assez généralement, que bien des personnes d'ailleurs pas malintentionnées ont entretenus aussi ici, et le comte Ostermann m'a avoué que le prince de Lobkowitz lui a fait entendre également savoir que V. M. ne désirait pas sincèrement d'arranger jamais Ses affaires litigieuses pour les limites, qu'Elle n'en faisait semblant que par complaisance pour la Russie, et qu'Elle comptait, au contraire, de profiter davantage dans de nouveaux troubles. L'effet donnera actuellement le meilleur démenti à ces soupçons et déconcertera les projets que les Autrichiens et les Français ont certainement fondés sur cette supposition. Il regarde même les différents

[1] Der holländische Gesandte in Konstantinopel. — [2] Vergl. Nr. 24769 und 24780. — [3] Vergl. S. 118. 119.

bruits que les émissaires de ces deux cours répandent dans le monde sur les prétendues vues secrètes de V. M., sur la liaison intime entre la Russie et la cour de Vienne, les démonstrations guerrières de cette dernière par l'établissement de différents camps, les chipoteries entre la France et la Suède et d'autres évènements, qui nous surprennent dans leur conduite, parceque nous n'en devinons pas la cause, comme de petites limes qu'ils appliquent par-ci par-là, pour tâcher de rompre quelque part la chaîne de l'union entre les cours de Berlin et de Pétersbourg, qui s'émousseront bien vite, dès qu'elles verront qu'il ne subsiste plus de sentiment différent entre elles."

Panin bittet den König, streng geheim zu halten, dass die Alternative für die Regelung des Grenzstreits von ihm, Panin, ausgegangen sei, und dass er um die besondere Instruction für Stackelberg[1] wisse, da die Zarin Katharina davon keinerlei Kenntniss besitze. Panin hat ganz auf eigene Verantwortung gehandelt und mit Stackelberg die geheime Abrede getroffen, „qu'après avoir assisté le ministre de V. M. en Pologne de toutes les manières et après avoir remarqué que l'affaire est en train, il doit rassembler les moyens de conciliation que le comte Panin lui a suppédités d'ici, et les mander dans son rapport à la cour comme le résultat des conférences qu'il aurait eues là-bas avec le sieur Benoît et les Polonais ... Par cette marche il paraîtra que tout vient des idées de l'ambassadeur et des Polonais mêmes, et le comte Panin pourra appuyer alors ici avec plus de succès la cause de V. M. et y intéresser plus particulièrement l'appui de l'Impératrice."

Potsdam, 29 juin 1776.

En réponse à votre dépêche du 14, je ne saurais que vous confirmer que ma négociation pour l'arrangement de mes limites est depuis quelque temps en train. Sans la maladie du maréchal du Conseil permanent,[2] elle serait peut-être même déjà plus avancée. Son indisposition a arrêté les conférences qui ne tarderont cependant point de recommencer. Mais je ne comprends rien aux appréhensions que l'on manifeste en Russie pour les entreprises des Polonais; je sais plutôt que ces derniers redoutent tant le ressentiment de la première qu'un seul mot ferme de sa part suffirait pour les faire marcher où elle voudrait. L'impératrice de Russie seule, sans notre concours, leur fera agréer tout ce qu'elle voudra, de sorte que, si S. M. I. voudrait faire seulement une déclaration en ma faveur, ils deviendraient bientôt plus dociles et plus pliants dans ma négociation. En attendant vous pouvez rassurer entièrement le comte Panin sur son alternative; je ne commettrai jamais son nom dans cette négociation, et il n'y a qu'à mon ministre Benoît seul, qui est chargé de se concerter avec le comte de Stackelberg, à qui il m'a paru indispensable d'en faire confidence, toutefois sous le sceau du secret le plus absolu et le plus impénétrable.

Au reste, de nouveaux avis, joints aux vôtres dans la dépêche susmentionnée, mettent l'intention de l'Autriche de me brouiller avec la Russie, dans tout son jour. Je sais même à n'en pouvoir pas douter qu'elle n'a attendu que ce moment pour envahir mes États. Mais ses mines ont été heureusement éventées encore à temps, et pour cette

[1] Vergl. S. 133. 134. — [2] Vergl. S. 175.

fois-ci elle a entièrement échoué dans ce pernicieux dessein. Peut-être se présentera-t-il des occasions de l'en faire repentir, et je ne serais même point fâché, si elles arrivaient de mon vivant.

Der Schluss betrifft die Erstattung von Auslagen.

Federic.

Vous ne savez pas jusqu'où se sont portés les projets des Autrichiens; il s'agissait de jouer le tout pour le tout.

Nach dem Concept; der eigenhändige Zusatz nach der Ausfertigung.

24841. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Benoît berichtet, Warschau 22. Juni, über eine Tags zuvor abgehaltene neue Conferenz. Die polnischen Subdelegierten bestehen auf dem Grundsatz, „comme quoi ce ne pouvait être que d'après la carte que j'avais remise ministérialement à la Délégation en son temps,[1] qu'ils pouvaient traiter avec moi sur les restitutions . . . Ils y ont même fait entrer les prétendus griefs des villes de Danzig et de Thorn et ont allégué que, la dernière de ces deux villes se trouvant entièrement coupée de la Pologne par l'extension que V. M. avait faite sur la rive gauche de la Drewenza et sur la restitution de laquelle je ne leur avais pas encore sonné le mot, les employés de V. M. ne laissaient absolument rien entrer dans Thorn que ce qu'il leur plaisait, par où le commerce de cette ville était réduit à rien,[2] sans compter les autres inconvénients qui en résultaient pour la Pologne par cette gêne. Je leur ai répliqué à tout ceci aussi pertinemment que possible, en me référant aux réponses que j'avais déjà données en temps et lieu aux objections de cette nature, lorsqu'on me les avait faites. Enfin je leur ai dit que, pour leur donner une nouvelle preuve des bonnes intentions de V. M., j'ajoutais encore aux premières restitutions auxquelles je m'étais obligé,[3] les villes de Kletschewo, de Kasimirsch et de Slessin avec leurs districts, ce qui augmenterait ces restitutions jusqu'au lac de Goplo, quoiqu'elles fussent situées sur les sources de la Netze, et que, par conséquent, ces districts appartinssent indubitablement à V. M. Comme à ces nouvelles propositions ils m'ont encore répondu la même chose que ce qu'ils m'avaient dit de tout temps, je leur ai aussi fait mes mêmes répliques et y ai ajouté qu'ils eussent à bien réfléchir à ce qu'ils faisaient, vu qu'il en était encore temps . . .

D'après ce que ci-dessus, je n'ai pas encore proposé l'offre qui se trouve [sous] le No I que V. M. m'a fait tenir,[4] où je n'arriverai que dans la première conférence que j'aurai sur cet article. En attendant, l'ambassadeur recevra peut-être les nouvelles instructions que V. M. a bien voulu m'annoncer dans Son dernier ordre.[5] Jusqu'à présent il insiste toujours sur la resitution de la pointe qui va sur la Warthe.“[6]

Potsdam, 30 juin 1776.

J'ai reçu votre dépêche du 22 de ce mois. Gardez-vous soigneusement d'écouter ce que les Polonais pourront dire à l'égard de l'extension du côté de la Drewenza. Ils n'ont aucun sujet de s'en plaindre; ce qui s'est fait sur cette rive, a été en conséquence du traité et

[1] Am 20. Juni 1774 (vergl. Bd. XXXV, 297 und 499). — [2] Vergl. S. 159. — [3] Vergl. S. 62 und 127. — [4] Vergl. S. 152. — [5] Vergl. S. 155. — [6] Vergl. S. 172. 173.

appartient à la Prusse, sans qu'on y ait apporté aucun changement. Les griefs dont on vous a parlé de la communication coupée entre les villes de Danzig et de Thorn avec la Pologne, sont tout aussi peu fondés. Elle leur reste constamment ouverte par la Vistule, qui ne leur est aucunement empêchée et au moyen de laquelle ils ont pleine liberté d'y porter et prendre ce qui leur plaît. Mais si l'ouvrage de la démarcation de mes limites ne s'accroche qu'à la restitution de la pointe de terrain qui va sur la Warthe depuis Biala jusqu'à Schlawe, sur laquelle l'ambassadeur de Russie a de nouveau insisté, vous savez par mes ordres précédents que je consens à la rendre,[1] et que ce n'est donc plus ce district qui met empêchement à la conclusion de votre négociation.

Vous n'aurez toutefois aucun succès à espérer à cause des demandes véritablement impertinentes des Polonais, à moins que ledit ambassadeur ne vienne à votre aide, ce que je me flatte qu'il fera, vu que sa souveraine désire sincèrement de voir terminer cette affaire. Employez donc toute votre adresse et savoir-faire pour vous le concilier, afin de faire entendre, de concert, raison à ces gens et les porter à déférer à vos propositions.

Les mauvais desseins de la cour de Vienne contre moi viennent d'échouer heureusement à celle de Pétersbourg, mais je suis persuadé qu'elle n'en sera que plus animée dans ses projets pour me contrecarrer sous main et par des personnes tierces là où vous êtes, quoiqu'il soit bien avéré que, proportion gardée, je restitue effectivement plus qu'elle n'a fait de son côté. Ne vous endormez pas, pour cet effet, sur ses démarches, mais veillez-y toujours de près pour pouvoir les esquiver à temps. C'est tout ce que j'ai à vous dire pour le présent.

Nach dem Concept. Federic.

24842. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 30 juin 1776.

Je ne suis nullement surpris de l'intérêt particulier que l'Impératrice-Reine a pris à la maladie du prince de Kaunitz,[2] et des gratifications dont elle a comblé son médecin et son valet de chambre pour les récompenser des soins qu'ils ont pris de ce ministre pendant sa maladie. Pivot comme il est du système de sa cour, il est bien naturel que sa conservation lui tienne extrêmement à cœur, et qu'elle se félicite de le voir rendu à ses vœux.

Mais il y a des affaires plus essentielles sur le tapis qu'[il] m'importe bien davantage d'approfondir et que vous paraissez ignorer entièrement. Ce sont les intrigues sans nombre qui occupent les cours

[1] Vergl. S. 173 und 176. — [2] Vergl. S. 169.

de Vienne et de Versailles. Mes lettres de France en parlent en gros et nommément d'un certain Vioménil,[1] qui doit se rendre à Vienne pour assister le marquis de Breteuil dans ce manège et lui porter de nouvelles instructions. Il ne faut pas douter qu'il ne s'agisse de nouveaux artifices français pour brouiller les trois cours copartageantes de Pologne; et comme toutes ces différentes menées paraissent échapper à votre attention, vous n'oublierez pas d'en redoubler, afin de déterrer ces nouvelles mines, autant qu'il vous sera possible.

Quant à la prochaine arrivée du grand-duc de Russie à ma cour, je veux bien croire qu'elle ne plaît pas à la cour où vous êtes;[2] mais je ne saurais qu'y faire, et dans la position où nous nous trouvons, l'un vis-à-vis de l'autre, il est bien difficile que ce qui me convient et me procure de la satisfaction, fasse la même sensation sur la cour où vous êtes. Je m'arrête cependant ici, crainte de trop dire. Je me réserve tout le reste à notre entrevue à Neisse.

Federic.

Nach dem Concept.

24843. AU CHAMBELLAN COMTE DE NOSTITZ A STOCKHOLM.

Potsdam, 30 juin 1776.

Je veux bien vous communiquer, en réponse à vos dépêches du 14 et 18 de ce mois que je viens de recevoir à la fois, qu'il doit subsister, selon mes nouvelles, une alliance défensive qui aurait été conclue depuis peu entre la cour où vous êtes, et celle de Vienne, afin que vous puissiez sous main en prendre connaissance. J'ai d'autant moins lieu d'en douter, que mes avis de Vienne même et de plusieurs autres endroits m'assurent unanimement que la chose est telle. Tâchez donc de le pénétrer et d'y employer surtout les recherches du ministre de Russie, au moyen desquelles vous y réussirez d'autant mieux et sans faute.

Et comme l'affaire touchant l'affront reçu dans votre livrée se trouve maintenant en règle et assoupie,[3] soyez attentif aux comportements qu'on observera, et surtout le Roi, dorénavant à votre égard, pour voir si l'on se conduira d'une manière plus obligeante que par le passé, ou si l'on continuera à vous témoigner de la froideur.

Au reste, j'ai d'autant moins de peine à ajouter foi à ce que vous mandez au sujet de la conclusion d'un nouveau traité de subsides entre la France et la Suède à raison de 1 500 000 livres,[4] que le subside

[1] Vergl. S. 116. — [2] Wie Riedesel, Wien 22. Juni, berichtete, hatte Kaunitz ihm gegenüber den bevorstehenden Besuch des Grossfürsten Paul in Berlin erwähnt. „J'ai cru pouvoir entrevoir que cette nouvelle ne faisait pas fort grand plaisir." — [3] Vergl. S. 163. — [4] Nostitz berichtete, Stockholm 18. Juni: „Le traité entre la France et la Suède sera nécessairement conclu à raison de 1 500 000 livres. La France commencera de payer l'année prochaine, les arrérages étant acquittés avec la fin de celle-ci."

précédent, arrêté entre ces cours, portait également la somme de 400 000 écus, et qu'il se pourrait bien, par cela même, que la chose fût fondée et telle qu'elle vous est revenue.

Federic.

Nach dem Concept.

---

24 844. AU SECRÉTAIRE DE LÉGATION DE SANDOZ ROLLIN A PARIS.

Sandoz Rollin berichtet, Paris 20. Juni: „Je n'ai jamais douté un instant que la cour de Vienne ne formât de vastes projets pendant la maladie de V. M.[1] Votre puissance, Sire, est devenue pour elle une barrière formidable qu'elle supporte avec impatience. Votre politique pénètre et déconcerte tous ses desseins. On n'ignore pas ces particularités en France, mais on n'en est pas plus affecté. L'indifférence et l'indolence de cette cour est telle qu'elle envisage l'ambition démesurée de l'Autriche comme un évènement incertain et éloigné qui ne doit la regarder que très indirectement. Elle a la confiance de croire peut-être que le moment de sa considération renaîtra, lorsqu'on aura besoin de sa faible assistance. Que veut-on donc de plus d'une jeune cour frivole et d'une administration si peu stable? Deux partis semblent déjà partager la cour de France. Quelques princes du sang, tout ce qui tient aux Choiseul, tout ce qui espère parvenir par la faveur de la Reine, sont attachés à la cour de Vienne. Le plus grand nombre des membres du ministère, tous les gens modérés, la plus grande partie du militaire restent attachés aux intérêts de la maison de Bourbon. L'ascendant de la Reine sur l'esprit du Roi paraît se manifester insensiblement. Si elle parvenait à le gouverner, la cour de Vienne dirigerait bientôt sous main tous les mouvements de la France."

Potsdam, 1er juillet 1776.

Quel que soit, selon votre dépêche du 20 de juin, le système actuel de la cour où vous êtes, je sais à n'en pouvoir pas douter qu'il existe des tracasseries et des chipoteries entre elle et l'Autriche, et que l'une et l'autre me prêtent des vues et des desseins que je n'ai point. Elles vont même si loin que, si jamais la France s'en explique avec moi, je pourrai lui en confier des anecdotes bien plus intéressantes qu'elle ne saurait m'en apprendre. Jusques ici l'occasion ne s'est point présentée encore de m'avancer jusques à ce point, et il reste à savoir si elle me la fournira dans la suite. En attendant je ne vous dissimulerai point que le baron Swieten a le marquis de Pons dans sa manche et en dispose à son gré, de sorte que, borné comme le dernier est, il n'est guère possible de lui dessiller les yeux.

Au reste, les affaires d'Espagne avec le Portugal se décideront selon le tour que prendront celles de l'Angleterre avec les colonies, et si la Fortune est contraire à la cour britannique, les maisons de Bourbon ne tarderont point de lever le masque et de lui déclarer la guerre. Pour la France, elle me paraît ressembler beaucoup à un malade qui sort

[1] Vergl. S. 81.

d'une griève maladie et qui veut cependant faire le vigoureux; mais le vrai est que, vu son état de faiblesse, elle n'impose à personne par ses airs de vigueur et de force.

Federic.

Nach dem Concept.

24845. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Maltzan antwortet, London 18. Juni, auf den Erlass vom 3.[1]: „A l'égard du commerce à établir en Amérique, l'affaire de Québec[2] m'oblige d'en différer encore le plan jusqu'à ce que le sort de l'Amérique se développe un peu mieux. Je me bornerai donc pour le moment à vous informer, Sire, que mon idée n'est nullement que V. M. S'engage dans ce commerce; tout dépend des conjonctures. Si elles tournent favorablement, je trouverai des particuliers qui s'en chargeront, pourvu que V. M. leur accorde Son pavillon. Il serait, selon mon faible jugement, d'une très grande conséquence pour les États de V. M. qu'Elle eût en quelque façon un pied ferme en Amérique, pour que vos sujets, Sire, eussent un droit et un prétexte de naviguer dans ces mers, et je pense qu'à ce sujet V. M. pourrait facilement obtenir, par voie de négociation, une des petites îles dans l'Inde Orientale, appartenantes à la cour de Danemark, qui ne peut en tirer aucun avantage, ou si cela trouvait des difficultés, d'obtenir de cette cour un port franc dans l'île de Sainte-Croix pour tous les vaisseaux chargés dans les ports des États de V. M., ce qui formerait un dépôt, pour faire un commerce de contrebande de toiles et d'étoffes de laine dans les colonies anglaises et espagnoles. Cependant la possession d'une île serait préférable, les autres puissances maritimes n'ayant aucun droit de s'y opposer, mais elles pourraient trouver sujet de plainte à l'égard d'un port franc. Votre puissance, Sire, jointe à votre situation, mettra vos vaisseaux assez à couvert pour que l'on ne s'y frotte pas aisément."

Potsdam, 1er juillet 1776.

Vos deux dépêches du 18 et du 21 de juin me sont parvenues à la fois, et pour ce qui est des affaires entre l'Espagne et le Portugal, ainsi que de celles avec la France, je me confirme de plus en plus dans l'idée que le sort de celles avec les colonies en décidera, et que, si la cour où vous êtes, ne parvient pas à y remporter des victoires complètes, la guerre sera inévitable avec les maisons de Bourbon. Au reste, on m'a voulu assurer que, pour trouver les fonds nécessaires à la continuation de la guerre contre les colonies, S. M. Britannique a été obligée d'avoir recours à son Parlement pour en obtenir des secours extraordinaires. Mais comme je ne me rappelle pas avoir vu des nouvelles semblables dans vos rapports, je doute encore de la réalité de l'avis qu'on m'a donné à ce sujet.

En attendant, votre idée d'ouvrir une nouvelle branche de commerce à mes États, est bonne, mais elle demande encore bien des réflexions, avant de penser à son exécution. Vous avez donc bien raison de différer jusques à la décision des affaires en Amérique à en dresser

[1] Vergl. Nr. 24786. — [2] Die Aufhebung der Belagerung von Quebec durch die Amerikaner (vergl. S. 178).

un plan formel, puisque en effet le sort de ces affaires y entrera pour beaucoup et demandera d'autres mesures, suivant qu'il sera favorable ou non à la cour britannique. Mon pavillon ne manquera, à la vérité, point à la société qui voudra entreprendre ce commerce; mais je ne saurais jamais former une marine capable à le protéger, et d'ailleurs je ne connais que deux articles principaux qui pourraient en faire l'objet: nous pourrions y envoyer nos toiles et prendre des tabacs en retour; de sorte qu'il s'agit de bien examiner un tel projet, avant de s'y embarquer.

Enfin, différentes lettres particulières représentant dans un état fort léthargique la plupart des fabriques anglaises, vous n'oublierez pas de me marquer en détail jusques à quel point ce dépérissement pourrait être fondé.

Nach dem Concept. Federic.

---

24 846. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 1er juillet 1776.

Mon opinion pour ce qui regarde la Hollande, je vous avoue, ne lui est pas avantageuse. Je pense qu'il ne faut pas s'attendre à la voir jouer jamais un rôle bien considérable dans quelque rencontre que ce soit. Ainsi les clameurs que la prise d'un gros bâtiment marchand d'Amsterdam[1] pourrait susciter, et les représentations très vives auxquelles cela pourrait donner lieu, selon votre dépêche du 25 de juin, de la part des Régents de cette ville, n'inquiéteront guère, à mon avis, le ministère britannique, qui dans toute occasion témoigne assez peu de considération pour la République.

Mandez-moi si les différends de cette dernière avec la cour de Vienne,[2] dont depuis longtemps je n'ai plus entendu parler, se trouvent accommodés et si l'on est entièrement réconcilié avec cette puissance. Vous n'oublierez pas de me marquer également quand le retour du Prince-Stathouder de son voyage aux Pays-Bas aura lieu; et comme je serais bien aise de savoir de quelle façon on envisagera là-bas la venue du grand-duc de Russie à ma cour, que j'attends dans peu, et surtout comment les ministres étrangers s'expliqueront à cet égard, vous tâcherez de l'apprendre, sans y paraître vous-même, par d'autres personnes, pour pouvoir m'en informer.

Nach dem Concept. Federic.

---

[1] Durch ein englisches Kriegsschiff. — [2] Vergl. Nr. 24645. 24750. 24761.

24847. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 2 juillet 1776.

Votre dépêche du 18 de juin me fournit occasion de faire deux observations très importantes; l'une regarde la cour de Vienne, et l'autre se rapporte à mon accommodement avec la ville de Danzig. Elles me paraissent trop importantes pour votre direction, pour ne pas vous les communiquer, et vous serez, sans doute, surpris des anecdotes qu'elles renferment.

Les insinuations de la cour de Vienne ont embrassé, selon toutes les apparences, plus d'objets que nous ne savons tous les deux. Des avis secrets, mais de bonne part autorisent mes soupçons. Je sais à n'en pouvoir pas douter que les nouvelles de l'accueil distingué de mon frère, le prince Henri, à Pétersbourg et de l'arrivée du Grand-Duc à ma cour ont été un coup de foudre pour elle. Elle n'a pas pu dissimuler le chagrin qu'elle en a; elle en a été si navrée qu'elle s'est laissé échapper qu'elle regardait maintenant pour perdu tout l'argent qu'elle avait prodigué au ministère de Russie, ainsi que le sacrifice qu'elle avait fait par ses restitutions en Pologne.[1] Un tel discours indique bien qu'elle a fait des corruptions à la cour où vous êtes, mais je ne sais pas si c'est le prince Potemkin ou quelque autre personne en place, à qui elle a prodigué ses largesses. Mais ce qui me paraît bien clair et avéré, c'est que ses cabales et menées sourdes sont allées plus loin que nous ne savons. De soulever tous les Polonais contre moi, de mettre toutes les entraves possibles à l'arrangement de mes limites et de me compromettre avec la Russie, a été de tout temps le premier principe de sa politique.

Son manège en Pologne en fournit des preuves incontestables. Ce n'est sûrement qu'elle qui anime les Polonais à faire des demandes très ridicules pour l'arrangement de mes limites; mais j'espère encore toujours qu'elle en sera pour ses peines, et que le comte de Stackelberg vaincra, à la fin, par ses représentations l'opiniâtreté des Polonais à se refuser à toutes les propositions que je leur ai fait faire par gradation. Celle surtout que mon ministre à Varsovie a ordre de leur donner pour mon ultimatum,[2] me paraît de nature que, sans trahir et montrer à découvert un éloignement parfait de tout accommodement, ils ne sauraient y regimber. Je souhaite seulement que le comte de Stackelberg leur parle toujours avec fermeté et appuie mes propositions, et alors je ne désespère nullement de les leur faire agréer à la fin.

[1] Ellermann berichtete, Berlin 28. Juni: „La sage politique de V. M. vient de renverser bien des grands projets, et la cour de Vienne est au désespoir de se voir déchue tout d'un coup de tant de belles espérances. Ce ne sont pas de petites sommes; ce sont des millions qu'on a répandus en vain. C'est une grande étendue de pays d'un revenu considérable dont elle s'est dessaisie, dans la seule vue de se rendre la Russie favorable.“ — [2] Vergl. S. 152.

Ce n'est cependant pas encore tout ce que je sais de la malice de la cour de Vienne; je ne finirais pas, si je voulais vous dire tout ce qui m'en est revenu. Sa rage de voir manquer tous ses efforts contre moi, va si loin qu'elle ne se fait nulle peine de l'exhaler par des discours injurieux et insolents, jusques à prêter à l'impératrice de Russie un concert secret avec moi d'attenter à la vie du Grand-Duc dans le voyage qu'il va entreprendre hors de ses États.[1] Tant il est vrai que cette cour n'a pas honte d'imaginer toutes sortes de mensonges et d'horreurs pour parvenir à son but et mettre ses pernicieux desseins en exécution.

Mais je me hâte à passer à ma seconde observation, sur l'affaire de Danzig.[2] Vous savez que j'ai déjà déclaré à Varsovie que, la Russie ayant bien voulu se charger de la médiation de mes différends avec cette ville, je m'en promettais les plus grands succès et ne me départirais point de cette voie de conciliation. Je persiste aussi invariablement dans cette idée, mais je ne saurais vous dissimuler qu'une redevance annuelle me serait toujours infiniment préférable à toute somme que la ville voudrait me payer une fois pour toutes pour lui vendre mon droit territorial du port. En effet, ne sachant pas où employer une si forte somme, j'aimerais infiniment mieux la voir convertie dans un revenu annuel, qui, à tous égards, convient mieux à mes finances. D'ailleurs, la redevance que je demande annuellement, n'est pas trop onéreuse à cette ville. Je ne l'ai fixée qu'à 250 000 écus par an,[3] et les revenus du port doivent bien monter au double; de sorte que, le cas existant que l'on négocie sur cette affaire, vous aurez grand soin et ferez tous les efforts possibles pour me la faire obtenir et engager la cour où vous êtes, à renoncer à la vente de mon droit territorial au moyen d'une somme à payer une fois pour toutes.

Nach dem Concept. Federic.

---

[1] Vergl. S. 167. — [2] Wie Solms berichtete, hatte Panin den Wunsch geäussert, zur Erleichterung der Verhandlungen die Grenzregelung von der Danziger Streitfrage zu trennen. Panin zweifelte nicht, Katharina II. werde gern die Vermittlung übernehmen und dem König von Preussen zur Anerkennung seiner Besitzansprüche auf den Danziger Hafen und zu einer jährlichen Entschädigung verhelfen. „Mais il avoue en même temps que le désir constant de S. M. I. était que V. M., au lieu de cette redevance annuelle, voulût consentir à Se faire racheter ce droit par une bonne somme payée une fois pour toutes, puisque cette condescendance faciliterait non seulement le succès de la négociation, mais qu'elle remettrait aussi la ville de Danzig dans cet état d'indépendance que la cour de Russie avait cru lui avoir assuré, en vous proposant, Sire, de l'excepter de vos acquisitions." — [3] Vergl. S. 115.

24848. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON A CONSTANTINOPLE.

Gaffron berichtet, Pera bei Konstantinopel 3. Juni: „Personne ici ne conçoit l'inaction du moins apparente des délibérations de cette cour. A cela près que la Porte elle-même sent l'impossibilité de chasser les Russes de la Crimée, où l'on prétend qu'ils se fortifient considérablement, elle refuse toujours nettement d'exécuter tous les points du traité de paix, et toujours elle s'y prend de façon qu'on dirait qu'elle désire de recommencer plutôt la guerre, quoi qu'il en pût arriver, que de retirer la garnison de Taman et de souffrir l'indépendance des Tartares, [de] permettre le passage par ici de leurs vaisseaux chargés dans la Méditerranée, de rendre de bonne foi leurs esclaves, de consentir à bâtir une église grecque à Pera sous la protection russe, d'exécuter l'amnistie en faveur des Grecs de l'Archipel qui ont servi les Russes, lorsqu'ils en demandent un firman, et de souffrir que les princes de Valachie et de Moldavie gouvernent pendant leur vie, et surtout à ne pas augmenter sans le concert du ministre de Russie la contribution annuelle que ces Princes paient à la Porte . . . . . Aussi m'assure-t-on que la Porte a déclaré nettement au ministre de Russie qu'elle se voyait obligée de déposer le prince de Valachie, sous prétexte de sa mauvaise conduite qui avait révolté tout le monde contre lui . . . . Si, comme il y a apparence, la Porte passe outre malgré le ministre de Russie, le prince de Moldavie ne tardera guère d'avoir le même sort . . . .

Je ne saurais me défendre du soupçon que la Porte se flatte peut-être. au cas d'une nouvelle brouillerie avec la Russie, d'être secourue par l'Autriche. La Porte n'en sera pas moins trompée que ci-devant, mais il suffit que la cour de Vienne ait des démangeaisons de recouvrer la Valachie, dite autrichienne, et dans la suite de s'approcher de la Mer Adriatique, où tout lui est dévoué, pour que ce soit le moment de tout promettre, sans rien risquer en manquant de parole; car quand un interprète de la Porte s'échappe à dire qu'eût-ce donc été, si l'Autriche nous eût encore redemandé la Valachie, sur laquelle elle a des droits fondés? on doit croire tout possible."

Potsdam, 3 juillet 1776.

Votre dépêche du 3 de juin est bien intéressante. Elle me fait présumer bien des intrigues de la part des cours de Vienne et de Versailles, tendantes à déchaîner la Porte contre la Russie. Je doute cependant encore que cette dernière se prête sitôt à leurs pernicieuses vues. Ayant les Perses sur les bras, il ne me paraît pas vraisemblable qu'elle puisse s'embarquer tout de suite dans une nouvelle guerre avec la Russie. Quoi qu'il en soit, vous aurez grand soin de suivre de près le manège ultérieur de ces deux cours, pour approfondir toujours mieux leurs intrigues et les progrès qu'elles feront.

Au reste, je vous remercie de la semence de Padlydschan[1] et des graines de melons.

Nach dem Concept. Federic.

---

[1] Vergl. S. 38 Anm. 3.

24 849. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Solms berichtet, Petersburg 21. Juni:[1] Le prince Henri „m'ayant chargé de parler au comte Panin au sujet de ce que S. M. I. lui avait appris de l'arrangement final des affaires des Autrichiens en Moldavie et des sentiments douteux des Turcs pour la conservation de la paix, ce ministre m'a avoué que la Porte témoignait de l'humeur contre la Russie qu'elle accusait être la cause des pertes qu'elle faisait en Moldavie, faute de ne lui avoir pas remis cette province en entier, mais d'avoir laissé les Autrichiens en possession d'une partie; qu'il ne croyait cependant pas qu'elle portât les choses à une rupture ouverte, mais qu'il se pourrait bien qu'elle connivât ou engageât peut-être même sous main les Tartares à faire des incursions dans les États de Russie, et qu'on prendrait des mesures pour s'y opposer. Il est convenu en outre qu'il était très probable qu'elle fût excitée à cette conduite par les impulsions de la France et de l'Autriche, qui fomentaient peut-être d'autres desseins, pour lesquels elles croyaient peut-être nécessaire de causer des embarras à la Russie, et son sentiment est qu'il serait bon de tâter le pouls à cette dernière, en s'ouvrant à elle sur les plaintes qu'on a du procédé des Turcs, et demandant son avis sur la manière de les obliger à l'observation de la dernière paix."

Potsdam, 3 juillet 1776.

Votre dépêche du 21 de juin vient de suivre de près celle du 18, et mes lettres de Constantinople se rapportent si fort à ce qui en fait le principal sujet, que je n'ai rien de plus pressé que de vous en adresser ci-joint une copie *in extenso.*[2] Elles vous apprendront la vérité de ce que je vous ai déjà si souvent fait observer, et elles ne laissent plus le moindre doute sur le dessein formé des cours de Vienne et de Versailles de détacher la Russie de mes intérêts et de déchaîner contre elle la Porte. Il paraît même qu'elles ont déjà fait du chemin pour gagner la Porte à se prêter à leurs mauvais désirs, et comme il m'importe que la Russie soit incessamment instruite de leurs menées et cabales, vous ne tarderez pas d'en informer en détail le comte de Panin. Pour cet effet vous lui remettrez une copie de ces lettres, en observant cependant de n'y pas insérer les observations du sieur de Gaffron sur la conduite du prince Repnin.[3] Vous ajouterez en même temps de bouche que, vu la position actuelle de la Porte, il n'était, à la vérité, guère à présumer qu'elle puisse d'abord recommencer une guerre, mais que, comme la cour de Vienne n'attendait que le moment de se lier avec elle par une alliance off- et défensive, elle pourrait bien lever le bouclier du jour au lendemain.

Avec de telles dispositions de la cour de Vienne, je ne vois aussi pas trop l'effet qu'une ouverture confidente de la part de la Russie sur

[1] In der Vorlage verschrieben: „juillet". — [2] Bericht Gaffrons, Konstantinopel 3. Juni (vergl. Nr. 24 848). — [3] Gaffron sprach von der Möglichkeit, „que quelques-uns du ministère russe penchent pour l'ancien système avec l'Autriche; surtout le prince Repnin a paru plus intimement lié avec le ministre de France que son état n'eût dû lui permettre".

le procédé des Turcs pourrait produire. Il me paraît plutôt très vraisemblable qu'elle n'y répondrait que d'une manière très problématique, et que la Russie ne pourrait jamais faire le moindre fond sur tout ce qu'elle lui répliquerait. Mais comme il appert également par ces lettres que les deux cours de Vienne et de Versailles n'ont rien de plus à cœur que de nous susciter de mauvaises affaires, il en résulte un nouveau motif pour moi et la Russie de nous tenir toujours étroitement liés et de resserrer et de cimenter toujours davantage les liaisons qui subsistent entre nous, afin de les rendre indissolubles et les mettre à l'abri de toute atteinte.

Au reste, il serait très bon d'insinuer, à cette occasion, au comte de Panin, quoique pas ministériellement, mais en ami, qu'il conviendrait fort aux intérêts de la Russie d'avoir à la Porte un homme bien entendu et intelligent pour suivre pas à pas tout ce qui s'y passe, et en informer à temps sa cour. Je ne puis, à la vérité, pas me plaindre de la pénétration de mon chargé d'affaires qui y réside actuellement, mais il s'en faut bien que ce soit un second Zegelin.

Der Bericht Gaffrons vom 3. Juni (vergl. Nr. 24848) wird zur Mittheilung an Panin abschriftlich übersandt und ein gewisser Barneck mit seinem Angebot einer von ihm erfundenen Maschine zur billigeren Herstellung von Schiffstauwerk an die Stettiner Kriegs- und Domänenkammer verwiesen.

Nach dem Concept. Federic.

24850. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 3 juillet 1776.

Je ne suis guère satisfait de votre dépêche du 26 de juin. Vous vous amusez trop à des sujets qui m'intéressent très peu. Que l'Empereur assiste ou non à l'appartement de Schönbrunn, cela me peut être fort indifférent; du moins ne m'importe-t-il pas tant d'en être informé que des intrigues que la France ne cesse de jouer à la cour où vous êtes. Elles regardent non seulement les affaires avec la Porte, mais elles ont encore bien d'autres objets, et tandis qu'il m'en revient différents avis d'autre part, je n'en trouve pas un mot dans vos rapports. Je ne saurais donc que réveiller votre attention sur cet article et vous encourager à ne rien épargner pour vous en mettre bien au fait. Les agents et résidents des États de l'Empire, qui sont en liaison avec l'ambassadeur de France, seraient peut-être les meilleurs canaux de pénétrer ces mystères, et vous ne ferez pas mal de vous concilier leur confiance.

Ein Erlass an Gaffron (Nr. 24848) wird zur Beförderung übersandt.

Nach dem Concept. Federic.

24851. AU SECRÉTAIRE DE LÉGATION DE SANDOZ ROLLIN A PARIS.

Potsdam, 4 juillet 1776.

Votre dépêche du 23 de juin fournit une nouvelle preuve de votre pénétration et de la solidité de votre jugement sur la position actuelle des affaires; elle a d'ailleurs plus de substance que bien d'autres. J'envisage les choses tout comme vous, et je suis persuadé que la France évitera toujours la guerre, à moins de n'y être forcée, l'épée dans les reins. Il se pourrait cependant aussi que, de soupçon en soupçon, elle prît à la fin feu, et l'expérience fournit plus d'un exemple où de pareils accidents ont allumé le flambeau de la guerre.

En attendant, je ne veux pas vous laisser ignorer les nouvelles cabales des Autrichiens à la Porte. Le dernier traité de paix de cette dernière avec la Russie lui a été de tout temps une pierre d'achoppement; elle n'a donc cessé d'en dégoûter la Porte et de l'animer contre la Russie, pour en empêcher l'exécution. Elle a déjà réussi même dans cette intrigue au point que la Porte a pris la résolution de déposer le prince de Valachie, et que celui de Moldavie court risque d'éprouver le même sort, sous prétexte du refus de quelques subsides diamétralement opposés au dernier traité de paix. La Porte ne se borne pas là; elle montre d'ailleurs une répugnance extrême de permettre à la Russie le passage stipulé par la Mer Noire, sans parler d'autres entraves qu'elle tâche de mettre dans l'exécûtion de ses engagements.[1] Le dessein de l'Autriche, où la France est également entrée, n'est d'autre que de faire servir la Porte d'épouvantail contre la Russie et de lui faire appréhender une nouvelle guerre avec la Porte, afin de l'engager à recourir à sa médiation.

Je suis surpris que la Porte soit la dupe de toutes ces cabales, et que, nonobstant sa guerre avec la Perse, elle montre tant de fierté; cependant, comme l'on m'assure qu'elle donne assez dans ce piège, vous ferez très bien de suivre ces nouvelles dont il transpirera peut-être quelque chose à la cour où vous êtes, par le concert où celle de Vienne sera apparemment entrée avec elle sur ce sujet.

Nach dem Concept. Federic.

24852. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Prinz Heinrich schreibt, Zarskoe-Selo 21. Juni: „Je suis très sensible à la bonté avec laquelle vous recevez, mon très cher frère, mes faibles services;[2] ils sont bien éloignés de l'ardeur de mon zèle, mais ils sont conformes aux circonstances, n'ayant pas pu, selon ma volonté, vous témoigner, mon très cher frère, tout l'attachement et tout ce que j'aurais désiré pour vous contenter."

[1] Vergl. S. 194. — [2] Vergl. S. 133. 151.

Der Prinz schreibt in einem chiffrirten Bericht gleichen Datums über die preussisch-polnische Grenzverhandlung: „Personne plus que moi aurait désiré que cet accommodement pût se faire entièrement selon vos désirs; mais plus je réfléchis aux circonstances et que je juge sur les lieux, je ne puis que vous assurer que c'est le seul moyen pour gagner pour l'avenir.

Quant à la réception du Grand-Duc, je puis vous garantir qu'on sera satisfait au delà de toute expression, et qu'il sera très content de venir chez vous ... J'ai parlé de tous ces arrangements au Grand-Duc, pour être bien sûr de mon fait, et il m'a assuré que lui et l'Impératrice trouvaient que tout est au delà de leurs souhaits, de sorte que vous pouviez être certain que je n'ai rien proposé légèrement, mais en combinant les bienséances avec l'intérêt que vous avez, mon très cher frère, pour ménager cette cour."

[Potsdam] 4 juillet 1776.

Mon très cher Frère. J'ai eu le plaisir de recevoir aujourd'hui votre lettre du 16,[1] et comme ma réponse vous sera rendue à Königsberg,[2] je puis vous écrire, mon cher frère, entièrement à cœur ouvert.

Je ne saurais assez vous témoigner ma reconnaissance de ce que vous avez si heureusement brisé les trames de nos ennemis. J'ai découvert, mon cher frère, tous les infâmes projets des Autrichiens et Français. Vous savez une partie de ce qui s'est passé à Pétersbourg, mais voici le reste. Ils ont senti qu'il fallait donner des sujets d'inquiétude aux Russes, ils ont su gagner de crédit à la Porte, et ils se serviront de ces imbéciles de Turcs comme d'un mannequin pour donner la peur aux Russes et pour se faire valoir ensuite par leur médiation;[3] mais, au vrai, l'Impératrice n'a aucun lieu de s'alarmer des Turcs, auxquels les Persans qui leur font actuellement la guerre, ont pris Bagdad. Si l'Impératrice traite tout cela en bagatelle, comme la chose le mérite, elle verra que ce ne sont que des fantômes que la France et l'Autriche lui présentent pour l'épouvanter; mais si elle se sert des bons offices des Autrichiens pour aplanir toute difficulté avec la Porte,[4] les Autrichiens stipuleront sûrement pour condition que les Russes renoncent à l'alliance de la Prusse. Voilà où tendent toutes leurs menées.

Quant à l'accommodement avec la Pologne, il faut envisager les objets dans le grand, et comme la raison majeure de l'étroite union avec la Russie exige un sacrifice, il ne faut pas prendre les choses de si près et perdre de bonne grâce des sujets et des revenus, pour conserver ce qu'il y a de plus important. L'affaire est en pleine négociation à Varsovie, et je cède pouce par pouce, pour ne pas perdre par maladresse ce qui peut se sauver par négociation.

Pour le rituel des cérémonies, je m'abandonne en aveugle à vos lumières, et je suis, mon cher frère, pied à pied ce que vous m'avez

[1] Offenbar handelt es sich um einen Schreibfehler; denn ein Schreiben des Prinzen vom 16. Juni liegt nicht vor. Die vom 21. wurden von Solms mit seinem Bericht gleichen Datums (vergl. S. 195) übersandt. — [2] Am 25. Juni hatte der Prinz die Rückreise angetreten. — [3] Vergl. S. 194. — [4] Vergl. Nr. 24849.

prescrit. La grande affaire est de contenter la vanité russe, mais, de plus, d'empêcher que, par des insinuations malignes, l'on ne puisse faire entendre à ces gens que je n'en aie pas assez fait pour le Grand-Duc et que, dans d'autres cours, on l'eût bien autrement reçu. Vous jugez bien que cela gâterait tout; c'est pourquoi, mon cher frère, je crois toujours qu'il vaudrait mieux en faire un peu trop que trop peu; car ce voyage doit servir de renfort de liaison entre les deux cours, et nous perdrions cet avantage pour des vétilles de cérémonies, si l'on persuadait, soit à l'Impératrice soit au Grand-Duc, qu'on ne l'avait pas assez distingué ici. Je vous prie de peser mûrement cette raison.

J'ai préparé une illumination à Sanssouci avec les noms de l'Impératrice et du Grand-Duc, on frappera des médailles à son honneur. Le jour de la demande, j'ai arrangé un souper et un bal paré le soir dans les grands appartements, ensuite opéra et prologue, souper et redoute dans le parterre; des comédies, tant qu'on en voudra, intermezzo de même. Je vous prie de me dire s'il faudra peut-être une fête à Charlottenburg; cela pourra être réglé bien vite. Je ne donne point de feu d'artifice, parceque les Russes se moqueraient de nous.[1] Si vous croyez encore que quelque autre chose pourrait être agréable au Grand-Duc, je vous prie de me le dire; car tout cela peut encore se préparer. Pour le spectale militaire, ce seront les carrés du maréchal Rumänzow avec lesquels il a attaqué les Turcs;[2] cela ne dure pas longtemps et conviendra, à ce que je pense, mieux à l'illustre spectateur que vous nous amenez.

Au reste, mon cher frère, je dois vous dire que je suis encore éclopé et que, pour les escaliers, il faut avoir patience avec moi, quand je les monte; j'ai cinq ou six abcès aux jambes, elles sont couvertes d'emplâtres, et, avec cela, je figure très mal à une cour. Mes neveux tiendront bon pour moi. Le Prince héréditaire[3] veut venir ici, le Léopold y viendra aussi;[4] d'ailleurs Berlin ne manquera pas de monde, le Mecklembourg, la Saxe et tout le voisinage accourra pour voir un grand-duc de Russie. Veuille le Ciel qu'il retourne sain et sauf à Pétersbourg, ou l'on nous accusera tous deux d'être les empoisonneurs à gage de l'impératrice de Russie.[5] Van Swieten le dit à ses confidents de Berlin; je vous mont[r]erai des lettres originales de tout ce que ces canailles disent, mais je vous avoue que cela me fait trembler; car, si par malheur quelque accident naturel arrivait à ce jeune Prince, la calomnie nous accablerait de ses plus infâmes mensonges.

Voilà, mon cher frère, comme le bien et le mal est perpétuellement mêlé dans le destin des hommes: au milieu des évènements les plus

[1] Anspielung auf die Veranstaltungen bei der Friedensfeier in Moskau. — [2] Vergl. S. 117. — [3] Erbprinz Karl Wilhelm Ferdinand von Braunschweig. — [4] Am 6. Juli schreibt der König an Prinz Leopold in Frankfurt a. O., dass ihm sein Besuch am 16. genehm sei. Am 8. ladet er den Prinzen Friedrich ein, am 10. nach Potsdam zu kommen. — [5] Vergl. S. 167.

avantageux des appréhensions vagues corrompent le contentement. C'est dans l'espérance de vous embrasser bientôt moi-même que je vous prie de me croire avec la plus haute estime et la plus parfaite tendresse, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig. Federic.

24853. A LA REINE DOUAIRIÈRE DE DANEMARK A COPENHAGUE.

[Potsdam] 4 juillet 1776.

Madame ma Sœur. C'est certainement le plus grand bonheur dans le monde d'avoir des amis qui partagent avec nous les biens et les maux qui nous arrivent. Mais il est bien rare et, j'ose dire, presque encore non avenu que de pareilles liaisons se forment entre les princes. Je suis assez favorisé de la Fortune pour jouir de cet avantage par les bontés que V. M. me témoigne, et je peux L'assurer sincèrement que j'en suis pénétré de la plus vive reconnaissance et de la plus grande admiration.

Il n'est pas douteux, Madame, que nos ennemis avaient ourdi les trames les plus perfides pour aliéner l'esprit de l'impératrice de Russie de ses alliés. Tous ces ressorts étaient montés et prêts à jouer à la fois, lorsque mon frère arriva à Pétersbourg, où des évènements qui parurent fâcheux, prirent une tournure plus avantageuse qu'on n'aurait pu l'espérer d'abord.[1] Enfin, l'impératrice de Russie est informée des projets et des intrigues de nos ennemis, et, pour donner un démenti public aux mensonges que les Français et les Autrichiens avaient débités, elle a voulu que le Grand-Duc vînt lui-même ici. Nous l'attendons le 21. La princesse de Württemberg arrivera le 12. Je souhaite qu'elle soit digne de la place à laquelle son sort va l'élever. Elle est bien jeune, mais l'Impératrice veut bien avoir la bonté de la former elle-même au nouveau rôle que cette jeune personne va jouer. V. M. aura en elle une personne qui, si elle suit mes sentiments, Lui sera entièrement dévouée. Quoique ceci forme une scène inattendue, je m'étonne que les Français et les Autrichiens, si exercés aux dissimulations de la politique, s'observent si peu dans ce moment. Il est certain qu'ils ne cachent point le dépit que leur cause le mariage du Grand-Duc, et qu'ils laissent

[1] Juliane Marie beglückwünschte, 22. Juni (ohne Ort), den König zu der erfolgreichen Reise des Prinzen Heinrich nach Petersburg. „Il vit là dans la plus grande familiarité avec la famille, laquelle en a eu, dans l'évènement fâcheux et tragique, une vraie consolation. Occurrence bien singulière de son arrivée et du dénoûment funeste! Les envieux et les ennemis de V. M. en souffrent horriblement et en sont en rage; mais qu'ils le soient, pourvu que le système du Nord se consolide, que la paix se conserve, et que ceux qui se croyaient sur le point de brouiller les cartes, en deviennent les dupes.“

trop ouvertement échapper leur haine et leur animosité. Leurs perfides desseins embrassaient de vastes projets et dont la Russie même se serait ressentie, s'ils avaient réussi. Mon frère s'est trouvé heureusement à portée de détruire ce complot d'iniquité et de maintenir les liaisons si utiles pour le repos du Nord, en les resserrant encore davantage.

V. M. peut être bien persuadée que, si Elle daigne S'intéresser à ce qui me regarde, que je ne reste certainement pas indifférent pour Ses intérêts. Il ne me manque, Madame, que les occasions pour vous en donner des preuves. Ce sont en moi des sentiments invariables et trop profondément gravés dans mon cœur que rien ne les puisse effacer. Recevez avec votre bonté ordinaire les assurances de la haute considération et de l'attachement avec lequel je suis, Madame ma Sœur, de V. M. le bon frère et fidèle beau-frère

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Reichsarchiv zu Kopenhagen. Eigenhändig.

24854. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 7 juillet 1776.

Vos dépêches continuent d'être bien maigres; rien de tout ce qu'il m'importe de savoir, se trouve dans celle du 29 de juin. Ni la grotte ni l'immense réservoir pour des cascades à Schönbrunn ne m'intéresse. Je puis ignorer tous ces embellissements du jardin impérial. Si vous ne vous attachez qu'aux nouvelles qui transpirent dans le public, vous ne remplirez jamais le but de votre mission. Les négociations et les intrigues des cours étrangères doivent faire le principal objet de votre attention. Je sais qu'il en existe entre la France et la cour où vous êtes; mais ce sont des mystères indéchiffrables pour vous, vos dépêches n'en sonnent mot. C'est que vous ne choisissez pas de bons canaux pour vous conduire à leur découverte. Le Français n'a cependant pas, à l'ordinaire, le don d'une discrétion à toute épreuve; il aime à jaser, et je suis persuadé que, par les gens de la suite de l'ambassadeur, il ne vous sera pas impossible d'apprendre quelques nouvelles intéressantes. Ce n'est au moins pas par les gens de la chancellerie du prince de Kaunitz que vous pourrez jamais vous flatter de vous mettre au fait de ces choses. Ce ministre prend trop de précautions pour que vous puissiez puiser dans cette source. C'est aussi pourquoi je vous ai déjà conseillé de lâcher des personnes affidées aux agents des cours de l'Empire qui sont en relation, soit avec le prince de Kaunitz, soit avec l'ambassadeur, pour percer le voile qui cache à vos yeux tout ce qui se traite et se brasse à la cour où vous êtes.

Federic.

Nach dem Concept.

24855. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 8 juillet 1776.

Je suis très satisfait des différentes nouvelles d'Amérique que votre dépêche du 28 de juin contient;[1] elles donnent au moins quelque idée de l'état actuel des affaires entre l'Angleterre et ses colonies. Mais il me semble qu'il faudra attendre le mois de septembre pour apprendre des nouvelles plus positives sur la tournure qu'elles prendront. Jusques ici les succès des troupes britanniques ne sont que casuels; rien de décisif encore, et quand même elles soutiendraient Québec, toute la partie ne sera pas encore gagnée.

Au reste, le voyage du grand-duc de Russie à Berlin ne sera plus un mystère à la cour où vous êtes. Je serais donc bien curieux de savoir ce qu'on en pense, et vous n'oublierez pas d'y prêter attention pour m'en rendre compte.

Federic.

Nach dem Concept.

24856. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 8 juillet 1776.

Je ne suis point surpris de trouver, entre autres, dans votre dépêche du 2 de ce mois que je viens de recevoir, que le défaut de crédit s'oppose à la réussite de la négociation suédoise d'un million de florins,[2] et que tous les moyens qu'on embrasse pour compléter cette somme, soient en vain. La confiance dans cette puissance ne me paraît pas assez bien établie pour lui promettre des succès avantageux à l'égard de pareilles recherches dans l'étranger, et je suis persuadé que, sans l'intervention de la France à lui faciliter sa première créance en Hollande, elle aurait eu bien des difficultés à y emprunter jamais une obole. C'est à cette seule observation que je borne ma réponse d'aujourd'hui.

Nach dem Concept. Federic.

24857. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 8 juillet 1776.

Mes nouvelles de Vienne donnent au voyage du prince de Starhemberg à Paris un tout autre motif que votre dépêche du 27 juin.[3] Elles

[1] Maltzan berichtete über kleine Theilerfolge der Engländer. — [2] Vergl. S. 68. — [3] Goltz bezweifelte, dass Starhemberg mit politischen Aufträgen versehen sei oder, wie behauptet werde, den Auftrag habe, die Vermählung Josephs II. mit der Prinzessin Elisabeth, der Schwester Ludwigs XVI., zu vermitteln. Nach Riedesels Bericht, Wien 29. Juni, reiste Starhemberg nach Paris, „pour

prétendent que c'est pour faire des reproches à la Reine d'avoir culbuté Turgot. J'ai cependant de la peine à m'en persuader, et il se peut tout aussi bien que, pour resserrer les liens entre les deux cours, il s'agisse de quelque projet de mariage de l'Empereur avec une sœur de S. M. Très-Chrétienne. Mais, si ni l'un ni l'autre fait l'objet de cette apparition, il faut que quelque autre vue politique de la cour de Vienne y ait donné lieu; peut-être celle de faire goûter et approuver à la France quelque nouveau projet important, a engagé la dernière d'en faire le prince de Starhemberg dépositaire et interprète. Quel que soit le motif de son apparition, il importe à l'approfondir. Ici je ne suis pas à même de discerner le vrai du faux. C'est à vous à y donner toute votre attention et à ne rien négliger pour dévoiler ce mystère. Vous vous y appliquerez aussi avec d'autant plus de soin qu'il est très avéré et certain que ces deux cours jouent mille intrigues contre la Russie à la Porte,[1] et c'est ce qui me fait présumer qu'il existe effectivement un concert parfait entre les deux cours pour tout ce qui me regarde et la Russie, et que celle de Vienne ne cache ses projets d'ambition à la France que pour un temps. Dès qu'au contraire le moment lui paraît favorable de s'arranger avec elle pour leur exécution, elle ne tarde pas de lui en faire confidence; de sorte que, dans le fond, il règne une intimité plus parfaite entre les deux cours que souvent les apparences ne donnent lieu de supposer.

Federic.

Nach dem Concept.

24858. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 9 juillet 1776.

J'ai reçu votre dépêche du 27 de juin. L'attente de voir bientôt l'ambassadeur de Russie vous assister plus vigoureusement, ne tardera pas à être remplie. Mon frère le prince Henri me donne au moins encore des assurances réitérées par ses dernières lettres que la cour de Pétersbourg autorisera le comte de Stackelberg à faire tout son possible pour rendre les Polonais accommodants et pliants à nos propositions.[2] La raideur de ces gens à entrer en quoi que ce soit, avec vous,[3] est,

exhorter au nom de S. M. l'Impératrice-Reine la reine de France de ne point se mêler des affaires de l'administration et du gouvernement de ce royaume, puisqu'on lui attribue la chute de M. Turgot" (vergl. S. 112).

[1] Vergl. S. 197. — [2] Vergl. S. 205. Benoît hatte geschrieben: „Je voudrais . . . que cet ambassadeur reçût bientôt les ordres de m'assister plus vigoureusement, ainsi que V. M. me l'a fait espérer." — [3] Die Delegirten hatten, nach Benoîts Bericht, dem Grafen Stackelberg wiederholt, „qu'ils n'avaient point de plein pouvoir de marchander sur un autre plan que sur la carte qui avait été présentée par moi à la Délégation; que, par conséquent, il fallait attendre la Diète pour voir si celle-ci voudrait amplifier ce plein pouvoir ou si elle voudrait traiter immédiatement avec moi sur cet article". Vergl. S. 186.

je vous avoue, assez curieuse, mais il faut de nécessité la rompre d'une manière ou d'autre. La prudence ne permet pas de remettre notre arrangement de démarcation jusqu'après la Diète prochaine. L'impératrice de Russie le désire tout aussi peu que moi. Cet évènement ne manquerait pas de servir de prétexte aux Polonais pour faire vacarme à la Diète. Mes intérêts exigent donc de convenir tellement quellement sur cette affaire avec le Conseil permanent, avant que les états s'assemblent. C'est par cette raison que je vous recommande de hâter votre négociation; car si vous manquerez ce but, on en jettera toute la faute sur nous, ce que je souhaiterais fort d'éviter. Tâchez pour cet effet d'employer toutes les insinuations possibles pour amener les choses, à cet égard, à quelque décision.

Pour ce qui regarde, au reste, l'expédition que le comte de Stackelberg voudrait voir faire par mes troupes en Grande-Pologne, suivant son billet que j'ai trouvé à la suite de votre susdite dépêche,[1] je ne puis pas déférer tout de suite à pareille simple demande de sa part et ordonner là-dessus l'enlèvement de l'officier en question. Une telle démarche à faire de ma part veut que j'en sois requis formellement. Ainsi, si l'ambassadeur désire de saisir quelques personnes à portée de lui faire avoir dans ce royaume, je m'y prêterai, pourvu que j'en sois préalablement requis d'une manière convenable. Les Autrichiens n'ayant aucunes troupes en Pologne, vous sentez que je ne saurais en avoir non plus. Mais dès que je serai requis ouvertement par le comte de Stackelberg, pour que les Polonais sachent que c'est à la demande de la Russie que cela se fait, j'y en détacherai tout d'abord sans difficultés.

P. S.

Pour porter le comte de Stackelberg à vous assister avec moins de réserve que jusqu'ici, vous ferez bien de lui communiquer, à mon avis, le contenu des ordres ci-dessus, que je vous autorise de lui lire, à cette fin, d'un bout à l'autre.

Federic.

Le but de ces gens est de nous charger de tout l'odieux de leurs tracasseries. Voilà ce qu'il faut prévenir en rejetant tout le tort sur eux; et s'ils ne veulent pas de nos démarcations, prenez une carte générale de la Pologne et servez-vous de celle-là, quelque incorrecte qu'elle soit.

Nach dem Concept; der in der Ausfertigung eigenhändige Zusatz nach Abschrift der Cabinetskanzlei.

---

[1] Stackelberg schrieb in dem Billet, 26. Juni (ohne Ort), an Benoît: „Le grand-général, intentionné de renverser par la pluralité des nonces tout ce qui s'est fait à la Diète passée, et par conséquent nos traités, se donne en Grande-Pologne les plus grands mouvements pour troubler les Diétines, et pour l'élection de ses créatures." Da er, Stackelberg, nicht über genügend Truppen verfüge, soll Benoît den König bitten, kurz vor Beginn der Wahllandtage den General Lipski, das Haupt der Branicki'schen Partei, aufheben zu lassen.

24859. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Prinz Heinrich schreibt, „de Kuikatz à trois journées de Riga“ 27. Juni: „L'Impératrice, en prenant congé de moi, m'a expressément ordonné de vous assurer, mon très cher frère, de son amitié constante et de l'intention où elle est de rester votre fidèle alliée.

Pour les affaires de Pologne, elle les a confiées au comte de Stackelberg. C'est, comme j'ai eu souvent l'honneur de vous l'écrire: tout ce que ce dernier peut opérer par la persuasion, sera agréable à la cour de Russie; mais elle ne veut point employer la force dans une affaire où elle n'a point une part directe. Le procédé des Autrichiens plaît nullement, mais comme les Polonais sont contents, ils veulent l'être aussi. A cela il faut ajouter que le traité des Autrichiens a été fait à une partie de niche; les limites avec les Polonais, [elles] sont très ambiguës: le Sbrucz [est] une rivière non-existante et qui cependant [est] dans le traité. Le comte Panin a senti trop tard la faute, mais il est intéressé à la cacher, et personne, à moins de lui faire du tort, n'oserait la relever. Vos limites ont été clairement nommées par la Netze; cependant on veut volontiers que les Polonais s'accommodent au gré de vos désirs. Le comte Panin a dit au prince de Lobkowitz que les Autrichiens avai[en]t depuis peu fait tant de protestations d'amitié à l'impératrice de Russie; s'il voulait en donner une preuve, il devrait aider à persuader les Polonais, de ne pas trop faire les difficiles sur vos intérêts. Le prince Lobkowitz a dit qu'il le manderait à sa cour, et qu'il ne doutait pas qu'elle ferait son possible pour donner cette preuve d'amitié à l'Impératrice. J'ai fait dire au comte Panin que c'était une bonne plaisanterie qu'il faisait là au prince Kaunitz. L'affaire de Danzig restera *in statu quo*, jusqu'à ce que les limites soient réglées, et j'aurai l'honneur de vous entretenir, mon très cher frère, à ce sujet, d'abord que j'aurai le bonheur de vous revoir.

Le Grand-Duc se porte bien pendant sa route. J'en ai tous les jours des nouvelles, et je le rejoins le 2 de juillet à Riga. J'ai reçu aujourd'hui une lettre de l'Impératrice où elle me prie d'avoir grand soin de son fils. Je lui ai promis de ne le pas quitter d'un pas depuis l'instant qu'il mettrait le pied sur vos frontières. Elle m'a recommandé deux choses; la première, qu'il n'entrât dans aucun détail militaire et qu'il ne voie point de parade. Ce qui vous surprendra, c'est que plusieurs personnes de la cour sont venues séparément me parler sur le même objet. Il a cependant la permission de voir une manœuvre et le régiment de dragon de Meyer à Königsberg. Je vous expliquerai tout cela, lorsque j'aurai le bonheur de vous parler. L'autre point [est] qu'elle m'a dit que je devais prendre garde qu'il ne réchauffe point par de trop fortes fatigues. Elle me demanda où il coucherait, avant d'arriver à Berlin; sur quoi je lui dis: à Schwedt; elle me pria sur cela de le faire coucher le dernier jour plus près de Berlin, puisque la joie et l'inquiétude qu'il aurait, jointe à la fatigue, pourrait lui faire du mal.“ Dementsprechend hat der Prinz die Anordnung getroffen, dass der Grossfürst am 13. Königsberg verlässt, am 19. in Schwedt, am 20. in Neustadt-Eberswalde, am 21. in Weissensee eintrifft und seine Ankunft gegen Abend desselben Tages in Berlin erfolgt. „Vous pourriez me faire dire à quelle heure précise vous souhaitez qu'il arrive. Tous les arrangements que vous avez daigné m'annoncer, mon très cher frère, sont admirablement pris; il n'arrivera sûrement aucun changement, à moins qu'à Dieu ne plaise, le Grand-Duc [ne] tombe malade; mais j'espère que cela n'arrivera pas . . . Rumänzow est fort distingué à sa cour; s'il y avait place pour lui au château de Berlin, ce serait une distinction très flatteuse pour lui. Je me rappelle les chambres de ma nièce d'Orange où il pourrait loger.“

[Potsdam] 9 juillet 1776.

Mon très cher Frère. J'ai eu le plaisir de recevoir, mon cher frère, votre lettre datée d'auprès Riga; je vous crois aujourd'hui à Insterburg et demain à Königsberg. La route sera réglée, selon que vous le désirez, et comme je compte que quelques changements pourraient survenir encore, tout le monde se prête à les suivre, pourvu seulement qu'ils en soient informés à propos et non trop tard. Je fais venir ici de l'eau de Bristol pour le Grand-Duc, et nous ne manquerons rien à ce qui parviendra assez tôt à notre connaissance. Weissensee deviendra l'objet du dernier compliment et de l'envoi de ceux qui seront attachés au Grand-Duc, et je croirais que, s'il arrivait à 4 heures en ville, je pourrais le voir à 5 heures et le mener ensuite à la cour où toutes les princesses seraient assemblées, où il pourrait voir sa promise; jeu et concert en même temps. Rumänzow sera logé au château, selon que vous le désirez, et en tout je suivrai ce que vous jugerez à propos, parceque vous entendez ces choses mieux que moi, et que vous savez relativement à la Russie, que vous connaissez et que je ne connais pas, ce qui est de plus convenable. Approuvez-vous que, le jour de la demande, je donne un grand souper dans la salle des chevaliers et bal dans la galerie et la salle blanche? Le Grand-Duc pourra se retirer ni plus ni moins, quand il le jugera à propos. Le deuxième jour de son arrivée, il pourrait y avoir comédie française au château, le quatrième jour opéra et prologue et, après, bal d'opéra.

J'ai su de longtemps qu'on a craint à Pétersbourg que l'inclination du Grand-Duc pour le militaire ne dégénérât en passion; je n'aurais sûrement pas pensé à lui montrer le moindre soldat, si vous ne me l'aviez point écrit, [1] et ce qu'il verra ici, sera passé dans une heure. Par cette raison, et pour qu'il ne voie aucune parade, il vaudra mieux que je le loge ici à Sanssouci, où il n'y aura qu'une garde de 30 hommes, qui ne sera pas un spectacle bien attrayant. Mais faudra-t-il que je prie les princesses ici? C'est et sur le lieu de le loger, que j'aurais encore, mon cher frère, mon recours à vous.

J'en viens à présent à l'Impératrice, et je suis certainement charmé, mon cher frère, de ce qu'elle vous a dit en ma faveur et de la confiance qu'elle met en vous. Veuille seulement le Ciel que le Grand-Duc retourne sain et sauf à Pétersbourg et qu'aucun accident ni maladie ne lui survienne par ce voyage. Vous aurez vu, mon cher frère, par le déchiffré du dernier chiffre que je vous ai envoyé, ce que débite la rage, la fureur de nos ennemis. [2] Il faut conserver ce Grand-Duc comme la prunelle de nos yeux, pour qu'aucun mal ne lui arrive.

Benoît m'écrit de Varsovie que le Conseil permanent ne veut entrer en aucune négociation avec lui; [3] vous pouvez juger combien cette raideur m'embarrasse. Stackelberg sollicite en même temps que je dois

[1] Vergl. S. 106. — [2] Vergl. S. 167. — [3] Vergl. S. 203.

faire entrer des troupes en Pologne pour enlever je ne sais quel drôle qui incommode les Russes à Posen. J'ai répondu que je ferais marcher autant de troupes qu'on voudrait, si on les demandait par un réquisitorial en forme, mais pas sur un billet;[1] car vous comprenez vous-même qu'une démarche pareille aigrirait encore davantage contre moi les Polonais dans ces circonstances. Cela me donne des soupçons contre Stackelberg même; car jusqu'ici vous pouvez compter qu'il n'a encore rien fait pour nous, je dis rien du tout. On annonce, d'autre part, une Diète bien orageuse; les Polonais se proposent de bouleverser tout ce qui s'est fait durant la dernière Diète de Confédération; je ne sais ce qui en résultera. Le parti français et autrichien veut en rejeter toute la faute sur moi, et ces bougres de Polonais ne veulent pas entrer en négociation avec Benoît. Tout cela, mon cher frère, me tracasse beaucoup, je ne saurais vous le nier, parceque, entre nous soit dit, les Autrichiens et les Français surpassent beaucoup en finesse vos Russes que je crois tous très susceptibles de corruption.[2] Enfin, il faudra voir ce qui en arrivera, ne se point décourager et travailler, de son côté, de toutes ses forces.

Vous avez la bonté de me demander des nouvelles de ma santé. Le corps, mon cher frère, va assez bien, mais j'ai douze ulcères aux jambes dont cinq sont ouverts, dont il sort de la matière; c'est peut-être le reste du venin de cette matière goutteuse qui s'en va, mais cela me cause des douleurs et m'incommode beaucoup. Les soirs mes jambes s'enflent de sorte que je peux à peine marcher.

Voici des bulletins de Paris[3] que je prends la liberté de vous envoyer, par lesquels vous verrez qu'indirectement la cour de Versailles n'est pas trop contente, mon cher frère, de votre séjour à Pétersbourg; ils avouent, en frémissant de rage, que cela vous fait bien de l'honneur.

C'est en faisant mille vœux pour votre conservation, mon cher frère, pendant votre voyage que je vous prie d'être persuadé de la haute considération et de la tendresse infinie avec laquelle je suis, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

---

24 860. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Benoît berichtet, Warschau 3. Juli, über eine neue Conferenz mit den Delegirten: Elle „a été tout aussi infructueuse que les précédentes. Ces messieurs me répètent toujours la même chanson, et moi par conséquent toujours les mêmes réponses. Quoiqu'ils se fondent principalement sur la déclaration de V. M. du 13 septembre 1772[4] par rapport aux pays qu'Elle a eus alors en possession, et

[1] Vergl. S. 204. — [2] Vergl. S. 192. — [3] Berichte des anonymen Correspondenten, d. d. Paris 20. Juni und Marly 20. und 24. Juni. — [4] An diesem Tage erfolgte die Besitzergreifung der dem König durch den Theilungsvertrag zugefallenen Gebiete.

qu'ils prétendent que cette déclaration indiquait pleinement l'interprétation de la convention de Pétersbourg, je suis pourtant parvenu au point qu'ils ne me disputent plus tout le cours de la Netze jusqu'à ses sources; mais ils refusent constamment de nous accorder la rive gauche de cette rivière ... Ils insistent, outre cela, plus que jamais sur la restitution de la rive gauche de la Drewenza, parcequ'elle fait partie du territoire de Dobrzyn, lequel appartient à la Pologne, et se fondent en cela sur le dernier traité que la République avait fait à cet égard avec les Chevaliers Teutoniques[1] ...

Enfin, je vois que plus on leur offre, et plus ils deviennent obstinés. Je leur ai donc remis comme une espèce d'ultimatum la carte No I[2] et leur ai répété à cette occasion qu'ils n'auraient rien, s'ils n'acceptaient pas les restitutions qui y étaient marquées. J'ai déclaré la même chose à l'ambassadeur de Russie et au ministre d'Autriche par forme de discours, en leur disant que c'était tout ce que V. M. pouvait faire. Le maréchal Rzewuski qui fait le plus grand braillard dans ces conférences et qui ne veut pas entendre raison du tout, a déclaré qu'il espérait bien qu'aucun d'eux ne hasarderait d'entrer dans mes propositions, s'il ne voulait pas se rendre coupable à la Diète ... L'ambassadeur voit suffisamment que je ne finirai [pas] de la manière que vont les affaires jusqu'à présent, et il s'imagine toujours que V. M. choisira à la fin une des deux alternatives qui Lui ont été proposées par le comte Panin,[3] et que, si Elle veut garder la rive gauche de la Netze, Elle coupera d'abord cette rivière vis-à-vis de Znin; mais comme alors notre restitution serait encore plus forte que celle qui se trouve marquée sur la carte No III,[4] je lui ai dit qu'il pouvait être assuré qu'il n'en serait rien. Je ne lui ai encore rien fait remarquer du contenu de ma troisième carte, parceque je m'aperçois qu'il ne garde pas le secret là-dessus vis-à-vis des Polonais."

Potsdam, 10 juillet 1776.

Soyez assuré que les difficultés que vous continuez de rencontrer, selon votre dépêche du 3 de ce mois, dans votre négociation, sont un effet du dessein formé par nos ennemis d'apporter tous les obstacles possibles au règlement de mes limites. Leur but est d'embrouiller cette affaire, pour qu'elle réveille la mauvaise humeur des Polonais et occasionne du vacarme à la prochaine Diète, qu'on ne manquera pas de m'attribuer en m'imputant d'avoir refusé tout accommodement à cet égard. C'est pour ne pas leur faire ce plaisir et pour éviter qu'on ne puisse rien mettre à ma charge à la prochaine Diète, que je vous ai ordonné par ma précédente[5] de convenir tellement quellement de quelque chose avec le Conseil permanent sur cette affaire.

A considérer ce que le comte de Stackelberg vous a dit touchant l'option des deux alternatives qui m'ont été proposées, il paraît clairement que c'est simplement un projet de partage fait par le comte Panin, dont l'Impératrice n'a aucune connaissance. Cette Princesse a déclaré positivement à mon frère le prince Henri qu'elle serait satisfaite de quelle manière nous pourrions nous accorder sur cet objet avec les Polonais; qu'elle agréerait tout et instruirait son ministre en conséquence.[6] Vous pouvez donc, sans hésiter, le dire au comte de Stackelberg et

[1] Der Thorner Friede von 1466. — [2] Vergl. S. 152. 155. — [3] Vergl. S. 118. 119. — [4] Vergl. S. 152. — [5] Vergl. Nr. 24858. — [6] Vergl. S. 205.

lui communiquer également la restitution portée par la troisième carte, pour lui faire voir qu'ayant résolu de céder des deux côtés de mes acquisitions, les Polonais pouvaient être très contents de ces restitutions qui, en comparaison de celles des Autrichiens, sont certainement très considérables. Cet ambassadeur ne voudra pas, j'espère, contribuer à l'augmentation de puissance de la cour de Vienne. Ce serait, en tout cas, quoique je ne veuille le présumer, agir directement contre la teneur de nos engagements qui établit une parfaite égalité pour nos acquisitions respectives.

J'ignore, outre cela, s'il est de l'intérêt de la Russie de permettre à cette cour d'étendre si avant ses possessions, comme elle fait, en Valachie et Moldavie. Je dois en douter et souhaite qu'elle n'ait pas sujet un jour, lorsqu'elle se trouvera avoir des affaires à démêler avec elle, de regretter d'y avoir connivé.

P. S.[1]

Soli. Plusieurs traits que vous mettez à charge du comte de Stackelberg, devaient faire presque soupçonner que cet ambassadeur s'est laissé gagner par les Autrichiens. Je veux bien en douter encore et conserver la bonne opinion que j'ai de lui; mais ne laissez pas de faire vos efforts pour éclaircir l'énigmatique de sa conduite. On prétend savoir qu'il a conseillé les Polonais de s'accommoder avec l'Autriche et d'écouter les propositions de cette dernière.

Je vous ai déjà dit qu'il n'est nullement de ma convenance de remettre la décision de ma démarcation jusqu'à la prochaine Diète, mais qu'il faut la régler de nécessité d'une manière ou d'autre avant l'ouverture de cette assemblée. Compassez donc votre conduite là-dessus. Que le maréchal de Rzewuski ne vous décourage pas par ses criailleries; ne serait-il pas possible de l'amadouer par de l'argent? Ce métal a un attrait infini aux yeux des Polonais. Serait-il le seul qui ne s'y laisserait pas prendre?

Enfin, je dois vous faire observer que la proposition du comte de Stackelberg dont vous parlez dans votre précédente, touchant l'enlèvement à faire d'un officier polonais par mes troupes,[2] me donne à penser. Je crois y remarquer beaucoup de mauvaise volonté à notre égard. Tâchez d'approfondir ses vues; elles me paraissent, je vous avoue, dans cette rencontre, très équivoques.

Nach dem Concept. Federic.

---

[1] Nach Vermerk der Cabinetskanzlei wurde das Postscript „en forme de billet" ausgefertigt. — [2] Vergl. S. 204.

24861. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 10 juillet 1776.

Il y a une contradiction trop manifeste entre les paroles emmiellées que, selon votre dépêche du 3 de ce mois, le prince de Kaunitz prodigue au prince de Golizyn,[1] et les menées de sa cour à Constantinople. C'est une nouvelle ruse de la part de ce ministre dont personne tant soit peu instruite ne sera jamais la dupe. Sa duplicité est trop connue, et toutes ses protestations doucereuses n'en imposeront point. La Russie au moins sait à quoi s'en tenir. Elle est informée de tous les ressorts que sa cour, appuyée par son alliée la France, a fait jouer à Constantinople pour contrecarrer l'exécution du dernier traité de paix.[2] Mais comme tous les jours ne sont pas jours de rémunération, elle diffère jusques à un autre temps à lui faire éprouver son juste ressentiment.[3]

Au reste, le grand-duc de Russie compte d'arriver à Berlin le 21 et de rester avec moi jusques à la fin du mois. Son retour aura lieu dans les premiers jours du mois prochain, et sa Princesse fiancée le suivra, peu de temps après, à Pétersbourg.[4]

Federic.

Nach dem Concept.

24862. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN A DRESDE.

Potsdam, 10 juillet 1776.

J'ai reçu votre dépêche du 5 de ce mois. Le camp de Laxenburg n'est point contremandé, à ce que je sache. Mes lettres directes de ce pays prétendent, au contraire, qu'il aura lieu sûrement le 16 de ce mois. Il convient donc que votre émissaire ne néglige pas de s'y trouver à temps, puisque c'est dans ce camp où il y aura, sans contredit, le plus à observer. C'est tout ce que j'ai à vous dire.

Federic.

Mandez-moi ce que Morosini a dit de l'histoire de ce Babbindon.[5]

Nach dem Concept; der in der Ausfertigung eigenhändige Zusatz nach Abschrift der Cabinetskanzlei.

---

[1] Nach Riedesel beteuerte Kaunitz dem Prinzen Golizyn, „combien lui et sa cour avaient toujours été éloignés des imputations qu'on lui avait voulu faire de traverser à Constantinople l'exécution des articles de la paix conclue entre la Porte et la cour de Russie". — [2] Vergl. S. 194. 195. — [3] Auf dem „für die Cabinetsvorträge" angefertigten „Extract" aus dem Berichte Thaddens, der den Syndicus Tepler aus Landeshut „Nachrichten halber" nach Prag, Wien und Olmütz senden will, um darauf dem König in Glatz „seinen Rapport immediate zu machen", und der meldet, „dass jetzo an der Grenze alles stille, welche Stille aber Aufmerksamkeit verdienet", findet sich die Bleinotiz des Cabinetssecretärs für die (nicht vorliegende) Antwort des Königs, Potsdam 11. Juli: „Gut". — [4] Am 10. Juli dankt der König dem Grafen Schulenburg für Nachrichten betreffend die Frage der bayrischen Erbschaft und ladet ihn zu den Festlichkeiten in Berlin ein. — [5] Am 2. Juli hatte der König dem aus Dresden ein-

24863. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 10 juillet 1776.

Votre dépêche du 30 juin ne renfermant que ce que vous voulez faire, je ne saurais y répondre qu'après avoir vu ce que vous avez effectivement fait.

En attendant, elle fournit une nouvelle preuve que vous ne vous arrêtez qu'aux évènements qui frappent vos sens. Je vous ai déjà averti à différentes reprises que les changements dans le ministère de Versailles[1] me sont assez indifférents; ils ne me frappent plus, puisqu'il y règne, pour ainsi dire, un flux et reflux perpétuel. Je n'en fais qu'une seule exception: c'est que, lorsque le duc de Choiseul y serait rappelé. Cet évènement pourrait avoir quelque influence sur le système politique de la France, et c'est aussi à quoi vous ne discontinuerez point de prêter toute votre attention.

Ce qui m'importe le plus de savoir, ce sont les opérations politiques de la cour où vous êtes; mais c'est précisément ce que vous paraissez regarder d'un œil fugitif et passager. Ses intrigues à la Porte, ainsi que ses autres mouvements avec la cour de Vienne sont des lettres closes pour vous; je n'en trouve rien dans vos dépêches, malgré les différents avertissements que je vous en ai donnés. Vous jugez même à la légère de l'objet de l'apparition du comte de Starhemberg dans les environs de Paris.[2] A en juger sur vos rapports, on dirait qu'il n'y est venu que pour rester les bras croisés et enfiler des perles dans le sein de ses parents. Ce n'est cependant sûrement pas pour béer aux corneilles qu'il a entrepris ce voyage; une négociation plus sérieuse l'y a appelé, et c'est à vous à approfondir si quelque mariage ou autre affaire intéressante en fait l'objet.

Federic.

Nach dem Concept.

24864. AU CHAMBELLAN COMTE DE NOSTITZ A STOCKHOLM.

Potsdam, 12 juillet 1776.

Je suis bien aise d'apprendre, par votre dépêche du 2 de ce mois qui vient de m'entrer, la manière dont vos insinuations relatives à l'affaire causée par l'arrêt d'un de vos domestiques, ont été reçues à la

getroffenen Grafen Zannowick (vergl. S. 171) für den 7. und am 4. dem Procurator von San Marco, Ritter Morosini, für den 6. Audienz bewilligt. Auf Cataneos Bericht, dass Morosini, „welcher seine Reise nach Petersburg über Berlin angetreten, Aufträge über gewisse Objecte zu negociiren haben soll", antwortet der König am 12.: „Morosini wäre vielmehr nach Dresden zurückgegangen." (Nach den „Extracten für die Cabinetsvorträge".)

[1] Goltz berichtete über die unsichere Stellung von Saint-Germain. — [2] Vergl. Nr. 24857.

cour où vous êtes, et la confirmation du Roi des sentiments témoignés, à cette occasion, à mon égard par le comte de Scheffer me fait plaisir.[1] N'ayant autre chose à vous dire en réponse, je me borne à prier Dieu etc.

Federic.

Nach dem Concept.

24865. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.[2]

Potsdam, 12 juillet 1776.

Le projet des Polonais est de différer notre démarcation jusqu'à la Diète, pour nous [ex]citer le plus de chicanes qu'ils pourront. C'est un conseil que les Français et les Autrichiens leur ont donné. Gardez-vous bien de vous laisser séduire par là, et mandez-moi incessamment à quelles conditions et comment vous croyez qu'on pourra terminer avec eux; car le projet du comte Panin[3] m'est trop préjudiciable. Il faut garder le cours de la Netze jusqu'à Bromberg tel que je le possède, et ce que nous pourrons encore conserver du reste. J'aimerais à toute force plutôt perdre le lac Goplo, mais pas Inowraclaw qu'il faut garder. Mandez-moi incessamment sur cela ce que vous en pensez, pour que notre affaire soit finie avant l'ouverture de la Diète.

Federic.

Nach dem eigenhändigen Concept: „A Benoît". Das Datum von der Cabinetskanzlei hinzugefügt.

24866. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Prinz Heinrich meldet, Memel 7. Juli,[4] seine und des Grossfürsten Ankunft daselbst. Il „vous envoie le chambellan de Narischkin avec une lettre qui vous annoncera son arrivée. Vous daignerez bien ordonner, mon très cher frère, qu'on le loge à Potsdam, et qu'il se trouve quelqu'un qui puisse d'abord vous le présenter. C'est un homme d'esprit et très honnête homme qui a de la littérature et dont je crois que vous serez satisfait. Il doit ensuite aller à Berlin, pour s'acquitter des compliments pour la Reine et pour les princes et princesses de la maison.

Au reste, mon cher frère, je pense que les Autrichiens avec [la] noirceur de leur abominable prédiction ne feront que se rendre détestables à toutes les nations. J'ai dit au Grand-Duc ce que ces messieurs débitent, suivant ce que vous avez eu la bonté de m'écrire en chiffre[5] et dont j'ai reçu la copie. Il n'a pas besoin de prendre plus de haine contre vos ennemis; car je vous réponds qu'il est bon Prussien. Je l'ai prié cependant d'en rien écrire à l'Impératrice; car cela l'affecterait trop vivement."

[1] Auf die von Nostitz gemäss den erhaltenen Weisungen (vergl. S. 163) abgegebene Erklärung hatten sich Scheffer und dann auch Gustav III. persönlich sehr befriedigt geäussert. — [2] Der obige Erlass wurde nach Vermerk der Cabinetskanzlei „par estafette" übersandt. — [3] Vergl. S. 208. — [4] In der Vorlage verschrieben: „juin". — [5] Vergl. S. 167.

In einem Postscript schreibt der Prinz: „L'Impératrice m'a ordonné de vous prier d'éloigner le prince de Darmstadt avant l'arrivée du Grand-Duc; non qu'elle craigne quelque liaison entre ces deux Princes, car le Grand-Duc n'a pas sujet de l'aimer; mais elle a ce désir, puisqu'elle l'a pris fortement en aversion.“

[Potsdam] 13 juillet 1776.

Mon très cher Frère. Je bénis le Ciel de vous savoir, mon cher frère, heureusement de retour à Memel; à présent, tous mes vœux se tournent pour la conservation du Grand-Duc, surtout qu'il ne lui arrive aucun accident, et c'est de quoi, mon cher frère, je me repose encore sur vous.

J'ai prévu que la présence du prince de Darmstadt ne serait pas convenable à Berlin, lorsque le Grand-Duc y viendra et fiancera celle qui lui avait été promise; je l'ai éloigné à temps; il est à Weimar, et il a senti lui-même qu'il ne pouvait en aucune manière assister à cette fête.

La Princesse[1] est arrivée ici hier avec le père, la mère et une petite sœur. Elle est fort bien mieux élevée que ne [le] sont d'ordinaire les princesses d'Allemagne; elle a des connaissances et paraît d'une humeur fort douce. Autant que j'en peux juger, pour l'avoir vue si peu de moments, j'oserais croire qu'elle sera comme on pourra la désirer à Pétersbourg. Je lui ai d'abord parlé de madame de Rumänzow[2] et de la confiance qu'elle pourra prendre en elle; je lui ai recommandé surtout, mon cher frère, de prendre de vous des instructions plus détaillées que vous êtes seul en état de lui donner.

J'ai bien cru, mon cher frère, que vous seriez indigné des propos qu'a tenus à Berlin cet apostat d'Hippocrate dont l'humeur se cache si peu que tout le monde remarque la rage qui le dévore; j'aurai bien d'autres anecdotes à vous conter encore sur ce sujet par où vous verrez que la perfidie et la méchanceté la plus noire n'égale pas les procédés de la cour de Vienne. Je ne m'étonne pas qu'une âme aussi bien née que celle du Grand-Duc ne se soit révoltée contre de tels procédés; il faut penser comme l'empereur Marc-Aurèle que nous devons supporter les méchants et les abandonner à leur sens pervers qui tôt ou tard les perdra.

Le chambellan Narischkin sera reçu, mon cher frère, comme vous le prescrivez; vous pouvez compter qu'il ne sera rien réglé pour tout le temps que le Grand-Duc sera chez nous, sans que vous n'y ayez donné votre sanction; car je ne voudrais manquer à rien, et je vous confesse de bonne foi ma profonde ignorance sur toutes ces étiquettes des cours. Le comte de Reuss, avec tous les complimenteurs de Berlin, se[a] le 19 à Schwedt, et le 21 à 10 heures du matin l'attirail du triomphe et les derniers complimenteurs seront à Weissensee. Vous

[1] Prinzessin Dorothea von Württemberg. — [2] Vergl. S. 147.

aurez la bonté de me mander ce qu'il faudra le lundi, 22, pour que je puisse tout commander, ainsi que pour le 23. Le fond des choses est tout arrangé, mais il est toutefois nécessaire d'en pouvoir avertir le monde d'avance. C'est en faisant mille vœux pour vous, mon cher frère, et pour la santé du Grand-Duc que je vous prie d'agréer les assurances de la haute estime et de la parfaite tendresse avec laquelle je suis, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig. Federic.

24867. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 13 juillet 1776.

Votre dépêche du 28 de juin me rappelle toutes les infamies que les Autrichiens ont débitées sur le voyage du grand-duc de Russie.[1] J'en ai informé, en son temps, mon frère, le prince Henri,[2] et je suppose qu'il vous en aura fait confidence. Plus loin on ne saurait jamais pousser la noirceur. Elles portent l'empreinte de la fureur dont cette cour est animée, pour aigrir les Russes contre ce voyage, et la France soutient également, dans cette nouvelle intrigue, le caractère de son fidèle suppôt. Quoi qu'il en soit, l'une et l'autre échoueront, j'espère, dans leurs noires suppositions, et je prendrai au moins un soin extrême pour qu'aucun fâcheux accident n'arrive à S. A. I. Cependant, comme toutes les forces humaines ont leurs bornes et qu'elles ne sauraient garantir de toutes les infirmités auxquelles la nature humaine est exposée, je vous avoue fort ingénument que ma joie sur la visite de S. A. I. ne sera complète que lorsque je saurai ce cher Prince rendu sain et sauf à sa digne mère et à ses peuples. Je ferai en attendant tout ce qui m'est humainement possible, pour soigner sa précieuse santé et pour l'éloigner de tout échauffement et autres accidents qui pourraient y apporter la moindre atteinte, et de cette manière je me flatte de dissiper aussi la mauvaise humeur des Russes sur ce voyage, qui, voyant retourner l'héritier de leur empire en bonne et parfaite santé et fiancé à la princesse dont le choix même a emporté tous leurs applaudissements, ne penseront plus au mystère qu'on leur a fait de ce voyage.

Un second article que je ne saurais passer sous silence, c'est l'opiniâtreté extraordinaire des Polonais d'entrer en négociation avec mon

[1] Solms berichtete: „Quoiqu'on ne trouve pas à redire que ce Prince aille à la cour du principal ami et allié de la Russie, . . . on glose cependant beaucoup qu'on l'expose aux accidents d'un long voyage hors du pays, dans un temps où il est encore le seul héritier du trône, et l'on trouve que l'Impératrice a été trop hardie d'arranger des affaires d'une si grande importance d'une manière trop despotique sur sa seule volonté et sans consulter ni même en donner avis à qui que ce soit." — [2] Vergl. S. 167.

ministre sur la démarcation.[1] Sourds à toutes les propositions que celui-ci leur fait, ils ne suivent que les impulsions des Autrichiens et des Français, qui les animent fortement à traîner, afin de pouvoir faire mettre, à la Diète, à ma charge tous les inconvénients qui en pourront résulter. C'est au moins leur dessein, et je le sais de trop bonne part pour en douter. Vous n'oublierez point d'en informer le comte de Panin, et ne lui cacherez même point combien cette découverte des vues de nos ennemis m'embarrassait, qui tous ensemble n'aboutissaient qu'à me brouiller avec sa cour. Mais vous ajouterez en même temps que je ferais tout au monde pour rendre vains leurs efforts et pour m'arranger avec les Polonais d'une manière ou d'autre, pourvu qu'ils n'exigent point des conditions trop opposées et trop préjudiciables à mes intérêts.

Enfin, tels étant les pernicieux desseins de la cour de Vienne, vous sentirez bien vous-même toute la nécessité de veiller à toutes les démarches du prince de Lobkowitz, quand même ce seraient les plus grandes bagatelles, et aurez soin d'y proportionner votre attention pour en prévenir les fâcheux effets.

Federic.

Nach dem Concept.

---

24 868. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 14 juillet 1776.

Une lettre reçue de la part du prince Charles de Saxe, ci-devant duc de Courlande, m'engage à vous faire la présente. Ce Prince m'y requiert de vouloir bien seconder les représentations qu'il est intentionné de renouveler là où vous êtes, pour le payement tant de ses apanages arriérés que pour celui des suivants. Comme je ne suis pas, ainsi que je viens de le lui témoigner en réponse, éloigné de déférer à sa demande,[2] je veux bien vous en donner avis, pour qu'en conséquence vous ayez soin de votre côté, lorsque cette affaire sera agitée, de l'appuyer de votre mieux, et tâchiez de faire obtenir, autant que possible, en tout ou en partie audit Prince l'exécution des promesses qui lui ont été faites. Me trouvant, au reste, cet ordinaire sans dépêche de votre part, je me borne à prier Dieu etc.

Federic.

Nach dem Concept.

---

24 869. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 14 juillet 1776.

Le changement aux baguettes des fusils de l'armée impériale dont vous faites mention dans votre dépêche du 6,[3] fera un objet de dé-

[1] Vergl. Nr. 24 860. — [2] Das Schreiben des Prinzen Karl, sowie die Antwort des Königs liegen nicht vor. — [3] Nach Riedesel sollten die Ladestöcke in der

pense très considérable. Si c'est pour toute l'armée, 400 000 écus y seront à peine suffisants; de sorte que je ne sais pas trop si l'on voudra y assigner une somme aussi forte.

D'ailleurs, j'ai lieu de douter que ce ne soit que la présence du grand-duc de Toscane qui ait décidé l'Empereur à ne voir que le camp de Laxenburg. Je suppose plutôt que quelque nouvelle mésintelligence entre la mère et le fils ou quelque autre considération ait mis de nouvelles entraves à ces voyages militaires de S. M. I. Le temps nous dévoilera ce mystère.

En attendant, vous aurez soin de pénétrer le vrai motif du voyage de Starhemberg à Paris. Celui que vous en avez allégué dans une de vos précédentes dépêches, [1], ne me satisfait point. En France on prétend que c'est pour renouer la négociation d'un mariage de l'Empereur avec la sœur de S. M. Très-Chrétienne, [2] et si cela est, vous aurez d'autant moins de peine de l'approfondir.

Enfin, car je remets tout le reste à l'entrevue de Neisse, le démêlé avec la Suède au sujet de l'affront de la livrée de mon envoyé a été accommodé à l'amiable. [3]

Federic.

Nach dem Concept.

24870. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 14 juillet 1776.

Il y a des lettres de France qui prétendent que des vaisseaux de transport, dans l'ignorance que Boston était entre les mains des Américains, étaient entrés dans ce port et que le corps de troupes qui s'y trouvait embarqué, avait été fait prisonnier de guerre. On le fait monter à 3000 hommes, mais comme je sais que souvent il y a très peu de fond à faire sur les nouvelles françaises, et que votre dépêche du 5 n'en dit non plus mot, je suspends mon jugement sur cette nouvelle et j'attendrai qu'on apprenne par des canaux moins suspects ce qui en est.

Quant à la guerre entre l'Espagne et le Portugal, celle en Amérique en décidera sans faute. Si, dans cette dernière, le sort des armes est contre la mère-patrie, l'autre me paraît inévitable, et il est hors de doute que l'Espagne n'attend que ce moment pour la déclarer.

P. S.

Pour ce qui est, au reste, de la visite du grand-duc de Russie, [4] j'attends S. A. I. le 21; mais il me semble que, dans le fond, la cour

österreichischen Armee nach dem Muster der preussischen hergestellt werden, „c'est-à-dire d'une épaisseur égale aux deux bouts".

[1] Vergl. S. 202 Anm. 3. — [2] Vergl. S. 202 Anm. 3. — [3] Vergl. S. 163. — [4] Auf die Zeitungsnachricht von dem Besuch des Grossfürsten Paul hatte Maltzan den Herzog von Suffolk wegen des Eindrucks zu sondiren versucht. „Mais il

où vous êtes, peut la regarder avec beaucoup d'indifférence. N'ayant point de liaison particulière ni avec moi ni avec la Russie, il ne saurait en résulter aucun préjudice pour elle. Mais comme, d'un autre côté, différents avis me donnent lieu à supposer qu'il existe une assez forte brouillerie entre elle et l'Autriche, vous n'oublierez point d'y prêter attention pour me dire ce qui en est proprement.

Federic.

Nach dem Concept; die Ausfertigung ist vom 15. Juli datirt.

24871. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 15 juillet 1776.

Le seul article intéressant que votre dépêche du 4 contient, c'est l'idée où la France paraît être au sujet de l'intimité entre moi et l'Autriche et dont celle-ci a bien voulu la persuader.[1] Tout le reste n'est que répétitions et réflexions. J'y observe même de vos affaires domestiques qui n'y appartiennent guère, et au cas qu'elles vous eussent paru effectivement mériter mon attention, vous auriez dû m'en rendre compte en clair. Ce n'est au moins pas une matière qu'il convient de mettre en chiffres, et tout autant vaudrait-il de vous informer en chiffres du beau ou mauvais temps qu'il fait ici. Mais je reviens à la prétendue intimité entre moi et la cour de Vienne, et il me semble que vous ne ferez pas mal d'épier les occasions d'en désabuser le ministère de Versailles, sinon en tout, du moins en partie et de manière qu'il n'en présume pas plus qu'il n'y en a en effet. D'ailleurs je n'ai nulle nouvelle intéressante à vous annoncer, si ce n'est que toutes les apparences y sont que l'Autriche et la Suède ont fait un traité d'alliance défensive.[2]

Nach dem Concept. Federic.

24872. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU A LOO.

[Potsdam] 15 juillet 1776.

Ma chère Nièce. Je suis bien aise d'apprendre par vous, ma chère enfant, la nouvelle de votre heureux retour; j'espère que vous pourrez à présent vous reposer tranquillement de vos fatigues. Je ne connais ni l'électeur de Cologne ni l'évêque de Liège, mais je m'en fie assez à votre discernement pour me conformer au jugement que vous portez

a soigneusement évité d'entrer en pourparlers, conduite qu'il a également tenue vis-à-vis du chargé d'affaires de Russie (Plesczejew), ce qui me fait soupçonner qu'ils n'en sont pas bien émerveillés."

[1] Goltz berichtete unter Bezugnahme auf eine Meldung Breteuils: „On a pris [soin] à Vienne de paraître dans la plus extrême intimité avec V. M." — [2] Vergl. S. 188.

d'eux.[1] Nous avons ici les Württembergs et la jeune Princesse que le grand-duc de Russie épousera.[2] Le Grand-Duc arrive le 21 à Berlin et restera ici jusqu'au commencement d'août. Je vous enverrai, ma chère Nièce, les listes de toutes les cérémonies et fêtes. Je vous félicite de l'ordre que l'impératrice de Russie vous enverra:[3] c'est un témoignage d'amitié qui, sans vous décorer, prouvera à voș Hollandais qu'il y a d'autres pays où votre mérite est aussi bien connu qu'en Hollande. Comptez-moi au nombre de ceux-là, et soyez persuadée de la tendresse et de l'amitié infinie avec laquelle je suis, ma très chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

24873. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 16 juillet 1776.

Votre dépêche du 2 vient de m'être fidèlement rendue, et je m'empresse à vous confier une anecdote que je viens d'apprendre de Vienne et qui dévoile tous les secrets ressorts des difficultés que rencontre ma démarcation. Il existe, à ce que mes avis portent,[4] un concert ou plutôt des engagements formels entre la Russie et la cour de Vienne relativement à la restitution de ce que le traité de partage a retranché des États de la République, et la dernière ne s'est déterminée à la cession qu'elle vient de faire de sa portion, qu'à condition expresse que je rendrais également beaucoup de la mienne; de sorte que l'impératrice de Russie se croirait obligée en honneur à ne se point désister d'exiger une pareille restitution de ma part. C'est donc apparemment en con-

[1] Wilhelmine schrieb, Loo 8. Juli: „Il serait difficile d'avoir plus d'attentions et une politesse plus aisée que le prince de Liège en a eu pour nous; plus on le connaît, et plus on le trouve aimable ... L'électeur de Cologne, quoique très poli et avec les meilleures intentions du monde, n'a pas le talent de rendre sa cour aussi agréable; elle est plus nombreuse, plus magnifique que celle de Liège; mais le ton qui y règne, est bien différent. Je préférerais l'Électeur à tous ceux qui l'entourent.“ [Charlottenburg. Hausarchiv.] — [2] Vergl. S. 213. — [3] Prinz Heinrich hatte der Prinzessin Wilhelmine die bevorstehende Uebersendung des Katharinenordens angekündigt. — [4] Ellermann berichtete, Berlin 15. Juli, nach Swietens Mittheilung: „La Russie ayant pris avec sa cour les engagements les plus formels, afin de faire restituer à la Pologne tout ce qui lui avait été enlevé après le traité de partage, et cette dernière s'étant déterminée à la cession qu'elle vient de faire et qui lui coûte si cher, l'Impératrice ne peut en honneur se désister d'exiger une pareille restitution de votre part. Les conditions du traité fait à cette occasion entre les deux souveraines sont si précises, si déterminées et si obligatoires qu'on n'y peut rien objecter. La Russie s'est même engagée à un dédommagement très considérable en faveur de l'Autriche, en cas que V. M. refuse de S'y prêter.“

séquence que le comte de Panin m'a fait proposer cette alternative dont vos dépêches précédentes ont fait mention,[1] et à présent, ainsi que je vous l'ai déjà mandé, le dessein des Autrichiens et des Polonais est de traîner l'arrangement de ma démarcation, afin que la Diète approche, avant qu'on y ait mis la dernière main. Mais c'est précisément ce que j'éviterai avec un soin extrême par les motifs que je vous ai déjà allégués, et je ferai plutôt tout ce qui est humainement possible, pour traverser leurs desseins pernicieux et m'accommoder, selon le conseil de ma bonne alliée la Russie, avec les Polonais encore avant ce terme.[2] Vous ne ferez aussi pas mystère de tout ce que dessus au comte de Panin, et vous lui en ferez plutôt confidence, comme d'un secret qui a transpiré à Vienne et qui jusques ici m'est resté entièrement inconnu.

Au reste, le prince Charles de Saxe ayant réclamé mon appui pour lui faire obtenir de la république de Pologne son apanage, stipulé par le dernier traité, ainsi que ses arrérages, je n'ai pu me refuser à le lui accorder,[3] et j'espère que le comte de Panin trouvera tout aussi peu de difficultés d'engager sa cour à s'employer également et de concert avec moi en faveur d'une demande aussi légitime et autorisée même par le dernier traité avec la République.

Federic.

Nach dem Concept.

24874. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

[Potsdam] 16 juillet 1776.

Votre lettre, mon cher Frère, m'a fait grand plaisir en m'apprenant la bonne santé et le contentement du Grand-Duc; il n'y a que votre échauffement qui m'inquiète un peu. Vous aurez de l'ouvrage par-dessus les oreilles durant tout ce voyage; veuille le Ciel que cela ne nuise pas à votre santé! Si je puis vous aider en quelque chose pour vos fêtes de Rheinsberg,[4] je le ferai avec plaisir. Nous préparons ici toutes vos cérémonies et les postillons et les fleurs et les arcs de triomphe; enfin, si nous ne contentons pas vos Russes par là, nous n'en viendrons jamais à bout.[5]

[1] Vergl. S. 118. 119. — [2] Vergl. Nr. 24865. — [3] Vergl. S. 215. — [4] Wie Prinz Heinrich, Königsberg 11. Juli, schrieb, hatte Grossfürst Paul ihm seinen Wunsch eröffnet, den Rückweg über Rheinsberg zu nehmen. — [5] Auf einem Schreiben an Lentulus (vergl. S. 165) vom 16. Juli, betreffend die Vorbereitungen für den Empfang des Grossfürsten, findet sich der eigenhändige Zusatz: „Le 21 je verrai toutes vos merveilles russes et toutes vos belles cérémonies, où je n'entends rien et que j'admire, ainsi que le vin d'hermitage, l'eau de Bristol, les marchands, les tireurs et les filles qui sèment des fleurs. Federic." [Charlottenburg. Hausarchiv.] In dem Erlass wurde u. a. Lentulus für seine Vorsicht belobt, „d'amener une provision de vin d'hermitage et d'eau de Bristol" (vergl. S. 206).

J'ai développé ici tout le mystère d'iniquité qui s'est tramé entre les Russes et les Autrichiens,[1] et je pourrais vous en montrer tout le détail. Vous êtes venu à temps là-bas, mon cher frère, ou nous étions culbutés à cette cour.

La jeune Württemberg[2] est très bien élevée; je crois que, si elle ne convient pas là-bas, on aura bien de la peine à en trouver une meilleure. Ses parents sont affamés de pensions, ils sont dans une situation très resserrée; je vous prie de me dire ce qu'on fera pour eux, afin que je les console par une perspective agréable.

L'Autrichien, cet apostat d'Hippocrate,[3] a condamné les auteurs du prologue, et il a jeté des sarcasmes sur une actrice qui faisait le rôle du génie de la Russie, parcequ'elle était petite. Pour être irrépréhensible, je fais l'impossible pour changer encore cela. Vous ne sauriez croire jusqu'où se porte la rage de ces gens. Comme j'espère de vous en pouvoir dire dans peu davantage, je vous prie de me croire avec la plus haute estime et la plus parfaite tendresse, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

24875. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Benoît antwortet, Warschau 10. Juli, auf den Erlass vom 30. Juni[4]: „Pour me conformer ultérieurement à ce que V. M. m'enjoint dans Son dernier ordre par rapport à la pointe qui avance jusque sur la Warthe, je leur offrirai dans la première conférence à choisir entre ce petit terrain ou entre la lisière qui contient les villes de Trzemeszno[5] et de Wilczyn, et qui coupe le Goplo jusque vers Piotrkowo, tel que cela est marqué sur la carte No II.[6] Mais s'ils ne voudraient pas même accepter cette alternative, je crois qu'il faudrait les laisser courir et rompre les conférences, sans leur offrir davantage, et attendre si l'on ne sera pas plus raisonnable à la Diète et si l'on n'aimera pas plutôt y accepter quelque chose que rien du tout."

Potsdam, 17 juillet 1776.

La nécessité d'arranger la démarcation de mes limites en Pologne avant l'ouverture de la prochaine Diète, ne doit plus vous être inconnue. Je vous l'ai déjà démontrée dans quelques-uns de mes ordres précédents,[7] et par cette raison je ne saurais condescendre, comme vous le proposez dans votre dépêche du 10 de ce mois, à la rupture de vos conférences ni en remettre la décision à l'assemblée desdits états. Votre soin principal, je vous le répète, doit être de terminer cette affaire, avant que la Diète se trouve assemblée. Réfléchissez donc mûrement sur les moyens propres de l'amener, de concert et avec l'assistance de l'ambassadeur de Russie, à sa conclusion. Si les offres comprises dans le

[1] Vergl. S. 218. — [2] Vergl. S. 213. — [3] van Swieten. — [4] Vergl. Nr. 24841. — [5] Tremessen. — [6] Vergl. S. 152. — [7] Nr. 24865.

troisième projet que je vous ai adressé pour cet effet,[1] ne devaient pas être capables d'y faire acquiescer les Polonais, il faudra se résoudre d'embrasser tel autre biais qu'ils ne pourront refuser d'accepter; car il m'importe trop de finir la négociation d'une manière ou d'autre. La conduite du comte de Stackelberg ne pourra plus de cette façon rester énigmatique; vous vous apercevrez bientôt s'il agit ou non de bonne foi, puisque, avec les facilités que j'apporte dans cette rencontre, l'affaire ne pourra manquer, s'il est bien-intentionné, d'être terminée promptement.

Nach dem Concept. Federic.

24876. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 17 juillet 1776.

Bien que votre dépêche du 10 me paraisse un tant soit peu mieux étoffée que nombre de vos précédentes, j'y remarque pourtant un défaut de combinaison des opérations des cours de Vienne et de Versailles. Je ne prétends point attribuer à celle-ci un si grand ascendant sur l'autre qu'elle puisse la gouverner à son gré,[2] et tout aussi évident est-il, à l'heure qu'il est, que la France ne travaille plus à brouiller, à la fois, toutes les trois cours copartageantes de la Pologne. Mais ce qui est hors de toute contestation, c'est que l'une et l'autre se sont concertées et ont réuni tous leurs ressorts pour mettre la désunion entre moi et la Russie. C'est-là leur grand œuvre auquel elles ont donné tous leurs soins, et quoique heureusement leurs projets soient maintenant anéantis et tous leurs efforts rendus entièrement inutiles, il règne cependant encore le plus parfait concert entre leurs opérations tant à la Porte qu'à la cour de Stockholm. Telle est aussi l'idée que vous devez prendre de l'intimité qui existe entre ces deux cours et qui doit vous diriger dans vos recherches pour approfondir leurs opérations. Je vous ai déjà fait observer que ce n'est pas aux membres de la chancellerie du prince de Kaunitz ou aux autres personnes de la cour où vous êtes, auxquelles il faut s'adresser pour les découvrir; ils sont trop sages et trop réservés pour se laisser pénétrer. Mais les Français étant plus légers et babillards et n'ayant rien de caché pour ceux avec lesquels ils sont en liaison, c'est dans les maisons qu'ils fréquentent le plus familièrement, qu'il faut tendre vos filets pour attraper par leurs indiscrétions au tiers et au quart quelque nouvelle intéressante au sujet de leurs mystères.

Au reste, j'attends le grand-duc de Russie à ma cour le 21. Selon toutes les apparences S. A. I. s'y arrêtera jusques au 4 du mois prochain, et afin que son mariage avec ma petite-nièce la princesse de Württem-

[1] Vergl. S. 152. — [2] Riedesel berichtete über den geringen Einfluss Breteuils und des französischen Hofes in Wien.

berg puisse être bientôt consommé, la fiancée ne tardera pas avec sa mère de suivre le Grand-Duc après son départ de Berlin.[1]

Nach dem Concept. Federic.

24877. A LA REINE-DOUAIRIÈRE DE SUÈDE A DROTTNINGHOLM.

[Potsdam] 17 juillet 1776.

Ma très chère Sœur. Vous avez bien de la bonté de recevoir avec tant d'indulgence des bagatelles que je prends la liberté de vous offrir.[2] C'est une difficulté prodigieuse que de faire passer d'ici les moindres choses à Stockholm, et ce qui aurait dû y être rendu au mois de décembre, n'y arrive qu'au mois de juillet. Ce qui me réjouit cependant, ma très chère sœur, c'est que la fièvre vous a quittée, d'où je conclus que vous jouirez dorénavant d'une parfaite santé.

Nous allons avoir ici dans peu la visite du grand-duc de Russie. Ce ne seront que fêtes et divertissements, et il remportera en guise de toison d'or pour prix de son voyage notre arrière-nièce de Württemberg. Elle est jolie et très bien élevée; je me flatte qu'elle méritera l'approbation de l'Impératrice et de la nation russe. Nous allons tous à Berlin pour la réception et les fêtes du Grand-Duc. Il y a un concours de tout le voisinage, qui s'assemble pour voir et assister à cet événement. Il restera chez nous jusqu'au 4 d'août qu'il veut retourner par Rheinsberg[3] en Russie.

Voilà, ma chère sœur, ce qui se passe de plus nouveau chez nous. D'ailleurs nous conservons ici précieusement jusqu'au souvenir de la trace de vos pas, et la mémoire et l'imagination suppléent aux chers objets

[1] Am 17. Juli schreibt der König an Finckenstein, dass er Dolgoruki, der am 15. von seinem Urlaub (vergl. Bd. XXXVI, 484) zurückgekehrt war, am 18. empfangen wolle: „Je suis tout aussi prêt à le recevoir que disposé à le dispenser de ce voyage de cérémonie, puisque je le verrai bientôt à Berlin." Dolgoruki berichtet am 20. über seine Audienz vom 18. an Katharina II.: „Der Monarch geruhte mich in einer ausserordentlich liebenswürdigen Weise zu empfangen und zeigte eine grosse Freude, mich an seinem Hofe wiederzusehen; und S. M. sagte mir unter anderem, dass er alle nur möglichen Anstalten treffe, um Se. Kaiserl. Hoheit zu empfangen, entsprechend den freundschaftlichen Gefühlen für Ew. Kaiserl. Majestät und den Grossfürsten Paul Petrowitsch, und um dadurch Ihnen jeden denkbaren Beweis davon zu geben; er hoffe auch, dass Se. Kaiserl. Hoheit mit seinen Bemühungen zufrieden sein werde." An Panin berichtet Dolgoruki am 20.: „L'accueil de S. M. était gracieux au delà de ce que j'ai dû espérer. Sans vanité, je puis lui donner le titre d'entrevue de deux amis après une longue absence, ce qui m'a été d'autant plus sensible que je ne devais pas m'attendre à un pareil accueil d'un souverain qui n'est pas mon maître et à qui assurément je n'ai rendu aucun service." [Moskau. Hauptarchiv des Kaiserl. Ministeriums der Auswärtigen Angelegenheiten.] — [2] Königin Ulrike dankte, Drottningholm 2. Juli, für die Sendung von Porcellan und Ungarwein (vergl. Bd. XXXVII, 363. 513). — [3] Vergl. S. 219.

qui ne paraissent plus à nos yeux. Daignez, ma chère sœur, recevoir avec votre bonté ordinaire les assurances du tendre attachement et de la haute estime avec laquelle je suis, ma très chère Sœur, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Reichsarchiv zu Stockholm. Eigenhändig.

24878. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 18 juillet 1776.

Votre dépêche du 7, jointe à d'autres avis qui me sont entrés, me fait présumer plus que jamais que l'ascendant de la Reine ira toujours en augmentant. Je suis même tenté à croire qu'elle vise à gouverner l'État selon sa fantaisie, et qu'elle s'emparera de son gouvernail, sinon dans peu, du moins après que le comte de Maurepas l'aura abandonné. Si vous tâchez de pénétrer par main tierce les ministres étrangers qui résident à la cour où vous êtes, et même l'envoyé de Russie, ces différents canaux ne sauraient manquer de vous fournir bien des éclaircissements sur ce sujet que nous ignorons jusques ici.

Il en sera de même de l'état des choses entre la France et l'Autriche, dont il m'importe d'autant plus d'être instruit dans le moment présent que je suis persuadé que la dernière fait tout son possible pour entraîner l'autre dans ses projets, tant à la cour de Suède et à la Porte qu'à la Diète de l'Empire même, ou pour éloigner les Polonais de mon accommodement pour l'arrangement de mes limites. S'il y a encore quelques Confédérés à Paris, peut-être pourriez-vous par leur canal vous procurer quelques éclaircissements sur le dernier article. J'abandonne tout à votre zèle et à votre savoir-faire.[1]

Federic.

Nach dem Concept.

24879. AN DEN OBERSTLIEUTENANT VON BOYEN IN SLUPCA.

Extract für die Cabinetsvorträge: Boyen meldet, „dass, da er von dem russisch-kaiserlichen Commandanten zu Posen, Major von Wirgine, auf Veranlassung des Ambassadeur von Stackelberg requiriret worden, zur Verstärkung des Marschalls Grafen von Gurowski Parti bei der Landboten-Wahl zu Gnesen den General Lipski aufheben

Potsdam, 19. Juli 1776.

Er hat ganz recht gethan, dass er nicht gleich ein Commando dahin geschickt. Die Sache mit Polen wäre jetzt so in den Umständen, dass wir in völlige Richtigkeit kommen würden, und hieraus würde

[1] Am 22. Juli ermahnt der König Goltz, in seinen Berichten nur politische Fragen in Chiffern zu setzen, und schlägt ihm eine ausserordentliche finanzielle Unterstützung ab: „Aucune négociation particulière [ne] vous a été confiée qui puisse vous autoriser à une telle demande.“

zu lassen und ihn unter einigem Vorwand in Verwahrung zu behalten,[1] der Major Wirgine aber davon sich nicht meliren sollte, er dagegen vorgestellet, dass solches um so weniger ohne Éclat faisable sein würde, da der General Lipski 5 Meilen von ihm in Polen unter Bedeckung von 200 Mann seiner Fahnen seinen Aufenthalt habe; dass aber, um die Gurowskische Parti wider den Lipski durch Mehrheit der Stimmen überwiegend zu machen, er sich alle Mühe geben würde." Wirgine hat über den Vorfall an Stackelberg, er an Benoît berichtet.

nur noch neue Unordnung entstanden sein.

Nach der Bleinotiz des Cabinetssecretärs für die (nicht vorliegende) Antwort auf dem „Extract".

24880. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Potsdam, 19 juillet 1776.

Quoique, comme vous savez, les secrétaires et hommes de chambre du grand-duc de Russie auront bouche à cour pendant le séjour de S. A. I. tant à Berlin qu'ici, il se pourrait cependant, surtout à Berlin, qu'ils préférassent de dîner ou souper quelquefois en ville, afin de profiter d'autant mieux des sociétés particulières qui pourraient leur être offertes. Cette considération m'a fait venir le soupçon que le corps diplomatique et principalement les envoyés de Vienne et de France ne leur détachent leurs subalternes pour s'emparer d'eux et leur offrir différentes petites fêtes et parties de plaisir, dans la vue de gagner leur confiance et leur souffler des sentiments opposés à mes intérêts.[2] Pour éviter ce piège, qui ne me paraît d'ailleurs nullement étrange de la part des susdits envoyés, vous aurez soin d'engager les conseillers et autres subalternes de votre département de s'empresser à l'emporter, dans cette occasion, sur les étrangers par des dîners, soupers et autres parties de plaisir à donner aux secrétaires et hommes de chambre de S. A. I. Comme c'est le seul moyen de les éloigner des sociétés des émissaires des ministres étrangers, il ne faut pas le négliger, et je vous abandonne entièrement le choix de vos subalternes, soit conseillers ou secrétaires, capables à remplir mes vues à cet égard.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

24881. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Solms berichtet, Petersburg 5. Juli, dass auf seine Klage über die Widerspenstigkeit der Polen in der Frage der Grenzregelung Panin ihm erwidert habe: „que cela ne devait plus manquer, qu'il fallait tout finir avec la Pologne à la

[1] Vergl. S. 204. 209. — [2] Bericht Ellermanns, Berlin 17. Juli.

future Diète, et que, si V. M. daignait suivre dans Sa négociation le plan qu'il avait pris la liberté de Lui faire proposer,[1] et qu'Elle avait paru jusqu'ici honorer de Son approbation, il se croyait presque sûr du fait, mais qu'il ignorait ce que V. M. pouvait entendre par le terme, employé dans Son ordre immédiat du 18 de juin,[2] de modifications nécessaires pour ne pas mettre Sa portion trop au-dessous d'une juste proportion avec celle de l'Autriche. Que ce terme lui paraissait équivoque et susceptible de différentes explications, et que, si chaque partie voulait maintenir la sienne, il pourrait arriver qu'on ne s'accordât jamais. Que, selon lui, le plus grand avantage de la portion de V. M ne devait pas se trouver dans l'acquisition de quelques milles de terrain de plus, situés au delà de la rivière, qui, suivant les notions qu'on avait ici, ne devaient pas même être d'un grand rapport, mais dans le bon arrondissement de Ses États et dans l'établissement d'une frontière naturelle par le cours de cette rivière, ce qui lui paraissait rendre Son acquisition plus avantageuse que celle de l'Autriche.

Quoi qu'il en soit de ce raisonnement que V. M. est en état d'apprécier mieux que qui que ce soit, le ton d'assurance avec lequel ce ministre parle du succès de la négociation, et dont S. M. I. a fait usage plus d'une fois vis-à-vis du prince Henri, en employant les mêmes paroles, savoir, qu'il fallait finir absolument tout cette fois-ci, ce ton, dis-je, me fait soupçonner que l'ambassadeur de Russie à Varsovie a des ordres pour s'intéresser à la réussite de cette affaire plus précis qu'on ne veut l'avouer ici."

Auf das Gerücht der geplanten Bildung neuer Conföderationen durch die beiden Kronfeldherren hat Panin die Entsendung von Truppen der drei Theilungsmächte nach Polen für nothwendig erklärt, „pour écraser ce parti et en punir les auteurs". Für diesen Fall ist Panin der Ansicht, „que, comme on était convenu une fois en termes généraux de la chose, il ne serait pas nécessaire, si le cas l'exigeait, que l'Impératrice la demandât formellement une seconde fois, mais qu'il suffirait que, les trois ministres à Varsovie étant convenus entre eux de la nécessité d'employer des troupes, chacun écrirait à sa cour respective, pour en demander le contingent nécessaire."

Potsdam, 20 juillet 1776.

Je vous ai déjà informé dans mes ordres précédents des intrigues des Autrichiens et des Français pour mettre des entraves à l'arrangement de mes limites en Pologne et de l'opiniâtreté des Polonais à se prêter à mes propositions. Je m'y réfère pour ne pas tomber dans des répétitions. Mais pour la vivacité du comte de Panin à insister toujours sur son alternative, je serais presque tenté de présumer que ce plan a été arrangé par lui pendant son dernier séjour particulier à Moscou,[3] et qu'il a choisi ce temps tout exprès, afin de vous en dérober la connaissance jusques au moment où il a cru pouvoir vous en parler plus pertinemment. A vous dire même vrai, quoique pour votre seule direction, je ne saurais presque plus me défendre du soupçon qu'il n'existe un traité ou concert secret entre les deux cours impériales relativement à cet article, tendant à m'obliger à condescendre à leurs idées de restitution.[4] Quoi qu'il en soit cependant, la Russie, comme ma bonne alliée, ne voudra, j'espère, jamais exiger que ma restitution surpasse effectivement

[1] Vergl. S. 118. 119. — [2] Vergl. Nr. 24820. — [3] Im Januar und Februar 1776 (vergl. Bd. XXXVII, 604). — [4] Vergl. S. 218.

la proportion avec celle des Autrichiens. Elle a fait la première base de notre traité de partage, et il répugnerait contre toute l'idée d'équité, si l'on prétendait s'en écarter maintenant dans les restitutions; réflexion dont vous n'oublierez pas de faire sentir au comte de Panin toute la justice et l'évidence.

En attendant je compte d'un jour à l'autre d'apprendre par mon ministre à Varsovie comment mes dernières propositions y ont été accueillies, et je viens de lui renouveler l'ordre de mettre sous les yeux du comte de Stackelberg les différentes gradations par lesquelles cette négociation a été conduite.[1]

Au reste et si la Russie trouve nécessaire que mes troupes rentrent en Pologne pour tenir en respect les esprits échauffés et remuants de ces Républicains, je ne m'y refuserai point, et elle pourra en déterminer elle-même le nombre. Mais afin de ne point paraître agir seul dans cette affaire et attiser encore davantage le feu de leur haine contre moi, la Russie voudra bien me demander ce secours par une réquisition formelle.

Federic

Nach dem Concept.

24882. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.[2]

Potsdam, 20 juillet 1776.

Je trouve à propos, pour éviter que le comte de Stackelberg ne puisse vous faire un reproche de lui avoir caché vos instructions et les plans sur lesquels vous êtes autorisé de négocier le règlement de mes limites en Pologne, et s'en servir de prétexte, au cas que l'affaire ne réussisse pas, de vous enjoindre par la présente de lui communiquer sans perte de temps, au cas que vous ne l'ayez pas déjà fait, tout ce qui vous a été adressé de relatif là-dessus, et qui peut lui être montré sans conséquence. Celle-ci n'étant à autre fin, je prie Dieu etc.

Nach dem Concept. Federic.

24883. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN A DRESDE.

Potsdam, 20 juillet 1776.

Le compte que vous me rendez, par votre dépêche du 15 de ce mois, de ce qui vous est revenu des derniers mouvements militaires en Bohême,[3] a mon approbation, et vous ferez bien de vous appliquer à me fournir des nouvelles de ces contrées. Il convient au moins, à cause de l'intérêt que j'y prends, que votre attention soit préférablement dirigée

[1] Vergl. Nr. 24882. — [2] Vergl. für diesen Erlass Nr. 24881. — [3] Alvensleben berichtete über militärische Maassnahmen, „qui annonçaient quelque dessein de guerre", mit dem Zusatz, „qu'à l'heure qu'il est, on paraissait plus tranquille".

à ce qui se passe chez les Autrichiens, que non aux évènements qui peuvent avoir lieu à la cour où vous êtes, qui, quoiqu'ils ne soient pas entièrement à négliger, ne sauraient cependant être d'une importance pour mériter grande réflexion.

Je viens de recevoir une lettre de l'Électrice douairière datée de *Nimphs.*[1] Comme l'endroit m'est inconnu, vous aurez soin de m'informer où il est situé et où cette Princesse se trouve actuellement.

N'oubliez pas de me mander également la sensation que fait chez vous l'arrivée du grand-duc de Russie à ma cour et de quelle manière on s'explique là-dessus.[2]

Je me flatte en attendant que vous ne négligerez pas de dépêcher à temps votre émissaire au camp de Laxenburg, pour qu'il n'y arrive pas trop tard et perde par là l'occasion d'observer par lui-même tout ce qu'on y exécutera. Je présume, pour en revenir aux nouvelles de Bohême, qu'elles sont tant soit peu exagérées. L'article des 6000 chariots me paraît au moins bien fort. Leur attelage seul exigerait 24 000 chevaux, ce qui est beaucoup pour cette province et me fait croire qu'au lieu de 6000 il faut lire, tout au plus, 600, ce qui a plus de vraisemblance. Mais quoi qu'il en soit à cet égard, toujours paraît-il par le ralentissement de ces préparatifs qu'ils n'ont été faits que dans l'idée ou que ma dernière maladie serait mortelle[3] ou que l'on pourrait peut-être se joindre aux Russes et faire cause [commune] avec eux, au cas que ma démarcation des limites en Pologne n'eût pris consistance; réflexions que je ne jette ici que pour votre direction seule.

Au reste, je ne saurais finir, sans vous réitérer de me communiquer le sentiment du sieur de Morosini au sujet du comte de Babbindon, comme je vous l'ai enjoint par ma précédente.[4]

Federic.

Nach dem Concept.

---

24 884. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU A LA HAYE.

[Potsdam] 20 juillet 1776.

Ma chère Nièce. J'ai reçu avec bien du plaisir la lettre, ma chère enfant, dont vous avez chargé M. de Heyden,[5] et je m'étendrais davan-

[1] Es handelt sich um ein Schreiben Maria Antonias, d. d. Nymphenburg (abgekürzt: „Nimphs") 4. Juli (vergl. S. 254). Am 20. beauftragt der König Finckenstein, bei Stutterheim die Verzögerung der Antwort mit dem Besuch des Grossfürsten Paul zu entschuldigen. — [2] Der gleiche Befehl ergeht am 18. Juli an Thulemeier. — [3] Vergl. S. 7. — [4] Vergl. S. 210. Auf den Bericht vom 19., in dem Alvensleben nach Morosinis Angaben den Grafen Zannowick als Glücksritter schildert, antwortet der König am 24. Juli: „Le comte de Zannowick n'a guère démenti pendant son séjour d'ici le caractère dont le chevalier Morosini vous l'a dépeint; toute sa conduite a donné assez à connaître que ce n'était qu'un aventurier." — [5] Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor. Am

tage sur la réponse, si les préparatifs qu'il faut faire pour le grand-duc de Russie, qui arrive demain ici, ne m'absorbai[en]t tout mon temps.[1] Je vous embrasse de tout mon cœur en vous assurant de la tendresse infinie avec laquelle je suis, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

---

24 885. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE.

Prinz Heinrich schreibt, Schwedt 19. Juli, Grossfürst Paul werde am 21. nicht vor 5½ Uhr im Berliner Schloß eintreffen können; „quant à moi, je hâterai cela, autant qu'il me sera possible . . . Je suis bien heureux d'apprendre que vous avez découvert, mon très cher frère, toutes les trames des Autrichiens en Russie;[2] mais je crois que je pourrai vous dire à ce sujet bien des choses de bouche. Toutefois je suis prêt à garantir de ma tête que, tant que vous le désirerez, mon très cher frère, que cette alliance dure, qu'elle est établie asteur sur un pied que rien ne la peut rompre. Le Grand-Duc en est un des gages les plus assurés; mais je puis encore vous assurer que l'Impératrice n'a jamais pensé à vouloir rompre l'alliance, mais que toute cette trame a été entretenue par des gens qui avai[en]t des vues particulières, et que ce Rasumowski[3] était le plus dangereux de tous. C'est une des choses les plus horribles que toute cette histoire et dont je vous entretiendrai, quand j'aurai le bonheur de vous parler seul."

[Berlin] 20 juillet 1776.

Mon très cher Frère. J'ai eu le plaisir de recevoir, ce soir, votre lettre, mon très cher frère, en arrivant ici. Vous n'avez certainement aucun lieu de vous presser pour arriver. L'arc de triomphe qu'on fait, ne peut être achevé au plus tôt [qu']à cinq heures, demain, de l'après-midi. Ainsi, quand le Grand-Duc n'arriverait que vers les six heures, nous serions plus sûrs d'avoir tout achevé.

Je ne vous écris rien sur les affaires, parceque j'aurai demain la satisfaction de vous embrasser et de pouvoir vous parler sur tout; mais il est certain que la fureur où est l'apostat d'Hippocrate, me sert plus que tout au monde. Il y a quelqu'un[4] envers lequel il se déboutonne, et dans le sein duquel il répand ses secrets et son venin contre nous; car, mon cher frère, il ne vous épargne pas plus que moi. Mais il me paraît certain que la cour de Vienne a fait un traité avec la Russie au sujet de la démarcation de la Pologne, et que j'en ai été le sacrifice.[5] Voilà le gros de la chose.

20. Juli beauftragt der König Finckenstein, die obige Antwort dem Grafen Heyden zu übergeben, mit der Versicherung, „que je me réjouissais fort de le revoir à ma cour, à ma prochaine arrivée à Berlin".

[1] In einem eigenhändigen Schreiben vom 29. Juli verschiebt der König seine Antwort bis zur Abreise des Grossfürsten am 4. August. [Haag. Königl. Hausarchiv.] — [2] Vergl. S. 220. — [3] Vergl. S. 97. — [4] Ellermann. — [5] Vergl. S. 218. 225.

Ne craignez pas qu'il manque du monde sur le passage du Grand-Duc; ici, de ma chambre, je vois au delà de 2000 personnes, depuis deux heures, qui regardent l'arc de triomphe où quelques charpentiers travaillent. On loue des fenêtres dans la rue Royale vingt écus la pièce. Jugez du reste. Il se rassemble du monde de tous les côtés et de tout pays. Beaucoup viennent pour juger par leurs yeux si c'est réellement le Grand-Duc qui vient ici. Je m'en vais vous souhaiter le bonsoir, mon cher frère, pour me reposer et rassembler toutes mes forces pour demain, vous assurant de la tendresse infinie et de tous les sentiments avec lesquels je suis, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

24886. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Berlin, 21 juillet 1776.

Si vous consultez vos dépêches précédentes, vous serez obligé de convenir qu'elles ont été très stériles, et qu'elles ne m'ont fourni aucune de ces nouvelles intéressantes qui me sont revenues d'ailleurs et qui, en partie, regardaient la cour même où vous résidez. Vous en jugerez vous-même par celles que je vous ai confiées de temps en temps, et qui toutes vous étaient inconnues. Feuilletez les actes d'ambassade qui se trouvent entre vos mains de la part de vos prédécesseurs, et vous ne saurez disconvenir que j'ai eu sujet de donner l'éveil à votre attention. Ce n'est aussi pas auprès des ministres de la cour où vous êtes, où il faut vous instruire; ils sont trop réservés pour s'expliquer. Mais les personnes qui les hantent et qui ont un libre accès dans leurs maisons: c'est-là les sources où il faut puiser vos nouvelles, et si vous vous évertuez tant soit peu, vous ne les trouverez jamais en défaut. Il y a une trop grande richesse de matières, et la Pologne, la Porte, jusques à la Russie même, forment le théâtre des intrigues des cours de Vienne et de Versailles.

Federic.

Nach dem Concept.

24887. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Berlin, 21 juillet 1776.

Pour vous rendre encore plus aisée l'exécution de mes ordres du 19,[1] je vous dirai que, quand même les conseillers et secrétaires de votre département ne donneraient point de repas aux secrétaires et hommes de chambre du Grand-Duc et de sa suite, il suffira, pour par-

[1] Vergl. S. 224.

venir à mon but, qu'ils tâchent de faire connaissance avec eux, afin de pouvoir ensuite les voir et fréquenter plus souvent et avec moins d'affectation. Les opéras et les comédies, qui vont se donner, leur fourniront même des prétextes très plausibles pour les y conduire, et ce seront tout autant d'occasions d'empêcher les gens de la maison de l'envoyé de Vienne et de Versailles de s'emparer d'eux, et d'éloigner de leurs personnes ceux que ces deux ministres voudront leur dépêcher pour leur faire des insinuations malignes et envenimées. Une autre voie qui pourrait mener au même but, ce serait de choisir entre les marchands et autres bourgeois de Berlin des personnes qui tâchassent, sous prétexte de leur faire des civilités, de se lier avec la suite du maréchal comte de Rumänzow et du général de Soltikow et de s'emparer par là de leur société. Bref, le principal est de garantir tous ces gens des griffes autrichiennes et françaises, et je vous abandonne le choix des moyens de les mettre en sûreté contre tous les assauts de la politique de ces deux cours.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

24888. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Berlin, 22 juillet 1776.

Il se présente un nouvel embarras dans la surveillance des personnes de la suite du Grand-Duc.[1] On vient de m'assurer que presque tous ne comprennent et ne parlent que russe. J'ignore s'il en est de même du secrétaire et du chirurgien, qui ont le rang de lieutenant-colonel. Peut-être savent-ils le français ou l'allemand. En tout cas, il faudrait se servir d'un interprète fidèle et discret; et si vous n'en pouvez déterrer aucun, le prince Dolgoruki vous en fournirait peut-être, à votre réquisition, en lui indiquant le motif qui engage à cette demande et qui n'est point d'autre que de mettre vos conseillers et subalternes à même de converser avec eux et de leur rendre leur séjour ici d'autant plus agréable. C'est ma réponse à votre rapport d'hier.

Voici un embarras d'un autre genre. La copie de la lettre de l'électrice douairière de Saxe, que je joins à la présente et que j'attends de retour, me menace d'une visite de la part de cette Princesse.[2] Il m'importe de la décliner d'une manière convenable, puisque je ne veux pas me mêler de ses affaires. Il s'agit donc d'imaginer quelques plausibles prétextes pour m'en débarrasser, et, mon attention étant, dans le moment présent, occupée ailleurs, je les attends incessamment de votre sagacité.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

---

[1] Vergl. Nr. 24880 und 24887. — [2] Vergl. Nr. 24918.

24889. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Berlin, 22 juillet 1776.

Vos idées sur l'issue des affaires des colonies, que vous me détaillez dans votre dépêche du 12,[1] qui vient de m'entrer conjointement avec celle du 9, peuvent être fondées; j'en conviens. Mais avant d'en décider, il faut attendre la tournure que prendront les opérations militaires dans cette partie du monde. Ce qui est en attendant bien évident, c'est que les colonies visent à l'indépendance. Toutes leurs résolutions qu'elles publient, en portent l'empreinte manifeste; et alors des deux choses l'une: ou l'Angleterre subjugue ces colonies entièrement, ou celles-ci soutiennent leur indépendance. Il n'y a point de troisième parti à imaginer, et il ne faut pas se flatter de voir le gouvernement américain reprendre son ancienne forme. Dans un couple de mois on pourra en juger plus pertinemment.

En attendant, la présence du Grand-Duc m'occupe trop agréablement pour avoir le loisir d'ajouter quelque chose, et je finis.

Nach dem Concept. Federic.

24890. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Berlin, 22 juillet 1776.

Votre dépêche du 17 de ce mois m'est bien parvenue, et comme mon frère le prince Henri n'est retourné ici que depuis hier au soir en compagnie du Grand-Duc, dont le voyage a été des plus heureux, je n'ai pu apprendre encore quelles sont les idées que le comte de Stackelberg peut avoir détaillées à mondit frère, relativement à la démarcation de mes limites en Pologne, dans la lettre dont vous faites mention qu'il lui a écrite en réponse à ce sujet.[2] Faute donc d'avoir connaissance de ce qu'elle renferme, je remets jusqu'après que j'aurai parlé là-dessus avec mon frère, de vous répondre positivement sur cette matière. Tout ce que je puis en attendant vous dire préalablement à cet égard, c'est que l'alternative proposée par le comte de Panin[3] est trop forte, et qu'il faudra tâcher de ménager au moins quelque chose à la restitution qu'elle comprend; de sorte qu'il est d'une nécessité absolue d'adopter

[1] Nach Maltzan drohte den Colonieen im Falle ihrer Niederlage die Errichtung einer Militärherrschaft durch England oder, wenn sie die englische Oberherrschaft abschüttelten, die Gefahr, in Abhängigkeit von Frankreich und Spanien zu gerathen. — [2] Benoît berichtete: „V. M. verra par le contenu de la lettre que l'ambassadeur de Russie écrit aujourd'hui à ce sujet en réponse au prince Henri, frère de V. M., quelles sont proprement les idées de ce ministre, qui ne diffèrent pas encore jusqu'au moment présent de celles qu'il a toujours eues sur cet article, de sorte que sa façon de penser est constamment la même." Das angezogene Schreiben des Prinzen Heinrich liegt nicht vor; für Stackelbergs Antwort vergl. S. 232 Anm. 2. — [3] Vergl. S. 118. 119.

l'une ou l'autre pour notre règlement. Il faudra avant toute chose que vous m'informiez tant de ce que vous croyez qu'il conviendra d'ajouter encore aux restitutions que vous êtes autorisé d'offrir, que de ce que vous pourrez ménager sur ces alternatives, pour recevoir mon agrément et observer au moins quelque proportion entre mes cessions et celles des Autrichiens. Mais, quoi qu'il en soit, ne négligez pas de vous expliquer rondement sur tout ce qui est relatif à cet objet, avec le comte de Stackelberg. Il est nécessaire que vous vous entendiez parfaitement l'un l'autre, pour pouvoir travailler de concert et uniformement au même but. Je vous adresserai, au reste, au premier jour le chasseur que vous me demandez,[1] et dès que j'aurai pu entretenir mon frère sur le contenu de la lettre de l'ambassadeur de Russie, je vous répondrai, comme je l'ai dit ci-dessus, plus positivement sur cette matière.

Federic.

Nach dem Concept.

24891. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A BERLIN.

[Berlin] 22 [juillet 1776].

Mon très cher Frère. Je prends la liberté de vous envoyer ci-joint quelques éclaircissements sur le sujet de la lettre que vous avez reçue de Stackelberg.[2] Nous céderons encore quelque chose davantage, mais

[1] Angesichts der beschränkten Zeit bis zum Zusammentritt des Reichstags bat Benoît, ihm einen Courier für etwa sich ergebende dringende Anfragen zu senden. — [2] In dem angezogenen Briefe, Warschau 13. Juli, dankt Stackelberg dem Prinzen Heinrich für ein (nicht vorliegendes) Schreiben vom 4. Juni und bemerkt zur Frage der preussischen Grenzregelung: „Je vois des obstacles invincibles du côté du Conseil. Ses instructions sont si bornées, et les cabales que le grand-général Branicki forme dans les provinces contre tout ce qui s'est fait à la Diète passée, échauffent si prodigieusement les cervelles sarmates que le département des affaires étrangères dans le Conseil n'agit qu'en tremblant. L'affaire des Autrichiens s'est faite, parcequ'ils se sont arrangés en équivalent, en rendant des districts considérables qui leur appartenaient évidemment, en récompense de ceux qui se trouvent entre le Sereth et le Sbrucz, et sur lesquels l'obscurité du traité et l'impossibilité de trouver la rivière de Podhorce, ne permettaient pas aux Polonais de disputer avec un certain fondement. D'ailleurs s'étaient-ils rendus maîtres d'abord de tous ces endroits, et l'article des traités qui parle de la cession de ce dont on s'était emparé par la prise de possession du 13 septembre 1772, était autant en leur faveur qu'il est contre nous dans la négociation du Roi, parceque les districts que S. M. désire garder, ont été successivement occupés après le terme du 13 septembre, où s'est faite la première occupation.

Je vous prie, Monseigneur, de croire que la cour de Vienne n'a [pas] trouvé de la partialité en sa faveur. M. de Benoît et moi, nous vous le garantissons. Si le grand-général et les Czartoryski réussissent à la Diète prochaine dans leurs vues, elle aura une part considérable et des influences marquées dans les affaires de Pologne. Celles du Roi seront toujours appuyées par moi. Ma conviction politique et mon cœur m'y portent. Comme elles tiennent au système général de ses liaisons avec ma cour, que l'envie désirerait affaiblir, je serai

le tout pour complaire à l'Impératrice, et par aucune autre raison. Je me flatte que, pourvu que Stackelberg ne demeure pas tout-à-fait muet, que les choses se termineront enfin de façon que la Russie en puisse être contente. Je vous embrasse, mon cher frère, dans l'espérance de vous revoir ce soir à souper, en vous assurant de la tendresse infinie avec laquelle je suis, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

* * *

Mémoire[1]

[Berlin] 22 juillet 1776.

Le Roi avait à peu près toutes les possessions que S. M. a à présent, lorsque, sur les représentations de S. M. l'impératrice de Russie, il en fut cédée une partie et la démarcation rétrécie.[2] Le Roi en serait resté là, si les Autrichiens n'avaient pas avancé la leur. Alors le comte Panin marqua qu'il n'envierait pas au Roi ses possessions, mais que S. M. n'aurait qu'à en convenir avec la cour de Vienne.[3] Sur cela le Roi fit de nouveau avancer ses limites,[4] et on en est resté en possession jusqu'à présent.

Du depuis, le Roi a fait parvenir trois projets à son ministre le sieur Benoît à Varsovie, par lesquels on cède une partie du terme de Goplo et une partie du terrain de la Netze entre Filehne et Bromberg,[5] pour essayer s'il n'y aurait pas moyen de nous accommoder de cette façon-là avec les Polonais, et le sieur Benoît a ordre de montrer le déduit au comte de Stackelberg.[6]

Le Roi attend à présent les réponses des dernières propositions que le sieur Benoît fera aux Polonais, pour voir si l'on pourra les y faire consentir; et, si cela ne suffit pas pour satisfaire aux Polonais, le Roi est intentionné d'ajouter encore de nouvelles cessions à celles-là; mais l'on espère bien que l'on ne prétendra pas davantage, persuadé que,

trop heureux de pouvoir terminer l'affaire des limites du Roi. Dès lors tous les efforts tombent d'eux-mêmes. L'alternative à laquelle je me fais fort de porter le Conseil, la voici: Le Roi gardera ou la rive de la Notec [Netze] sans les inondations, environnant de même tout le Goplo, pour regagner, en suivant ses bords, Fordon et Solitz, ou S. M. restera en possession de la ligne des inondations, mais Elle la tirera en droiture à travers le Goplo sur les susdits Fordon et Solitz, sans descendre, comme à présent, jusqu'à vis-à-vis de Gnesen. Oserais-je vous rappeler, Monseigneur, ce que j'ai eu l'honneur de représenter à V. A. R. à Riga (vergl. S. 26)? Le grand point dans ces affaires est de ne pas laisser la cour de Vienne sortir de pair avec ma cour du chaos du partage de la Pologne, en le laissant débrouiller au Roi seul. Il est, à mon avis, infiniment plus avantageux de se relâcher sur quelques districts, pour accéder à l'acte de garantie des ratifications."

[1] Das „Mémoire" war als Beilage zu der (nicht vorliegenden) Antwort des Prinzen Heinrich an Stackelberg bestimmt. — [2] Vergl. Bd. XXXIV, 392. 399. — [3] Vergl. Bd. XXXV, 542. 554. — [4] Vergl. Bd. XXXV, 546. — [5] Vergl. S. 152. 155. — [6] Vergl. Nr. 24882.

pour peu que le comte Stackelberg voulût bien les appuyer, que l'affaire serait finie.

Das Schreiben des Königs an den Prinzen Heinrich nach der eigenhändigen Ausfertigung; das angehängte „Mémoire" nach Abschrift der Cabinetskanzlei.

---

24 892. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Berlin, 23 juillet 1776.

C'est pour remplir la promesse faite par mes ordres d'hier[1] de vous instruire plus positivement pour la conduite à observer par rapport à la négociation sur le règlement de mes limites en Pologne, que je vous adresse la présente. Le porteur qui vous la remettra, est le chasseur que je vous destine, et que vous garderez auprès de vous pour, en cas de besoin, pouvoir l'expédier avec vos dépêches et me les faire parvenir d'autant plus promptement.

Pour en venir au fait, je vous dirai que j'ai pris connaissance des idées que le comte de Stackelberg a marquées à mon frère le prince Henri sur cette matière,[2] et je crois ne pouvoir mieux faire que de vous communiquer pour votre direction *in extenso* le Mémoire[3] qui lui a été envoyé là-dessus en réponse, que vous trouverez ci-joint en copie.

Tout ce que je pense nécessaire d'y ajouter pour votre instruction, se borne à vous confier que je suis intentionné de m'en tenir à cet égard non seulement aux offres que vous êtes déjà autorisé de proposer pour moyenner un accord sur cet objet avec les Polonais, mais de les augmenter encore, s'il le faut absolument, de quelques parcelles du côté d'Inowraclaw, cette ville cependant exceptée, de laquelle je ne puis, à cause de certains arrangements pris à son sujet, me désister, et sur lesquelles je pourrai me décider et vous les indiquer plus précisément en conséquence des rapports ultérieurs que je compte de recevoir là-dessus de votre part.

Federic.

Nach dem Concept.

---

24 893. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Berlin, 23 juillet 1776.

Jusques ici je ne puis encore vous dire rien de positif sur le succès de ma négociation en Pologne;[4] mais pour vous mettre entièrement au fait des dernières offres que j'ai fait faire aux Polonais, j'entrerai dans

[1] Vergl. Nr. 24 890. — [2] Vergl. S. 232 Anm. 2. — [3] Vergl. S. 233. — [4] Wie Solms berichtete, hatte Panin ihm wiederholt, „que l'arrangement se terminera heureusement, pourvu que V. M. daigne le faire sur le plan qu'il a pris la liberté de Lui proposer" (vergl. S. 118. 119).

un petit détail sur les restitutions que je veux faire. Elles commenceront des environs de Kroplewo,[1] descendront, en deçà de Znin et de Willatowo,[2] jusques à Orchowo[3] et traverseront de là à côté de Gurkowo[4] jusques aux frontières de Piotrkowo. J'y ai ajouté même, le long au delà de la Netze, le district qui est entre Biala et Schlawe;[5] de sorte que je suis encore à attendre comment les Polonais auront accueilli ces dernières propositions, que je ne leur ai cependant accordées que dans l'unique et seule considération des instances de ma bonne et fidèle alliée la Russie. Pour Inowraclaw, je ne saurais comprendre cette ville et son district dans mes restitutions. Quelque peu importante qu'elle soit en elle-même, sa restitution détruirait tous mes arrangements que j'y ai déjà faits à grands frais, et qui ont trop d'influence sur le reste de mes possessions pour les abandonner, et je me flatte que, lorsque vous ferez confidemment part au comte de Panin de tout ce que dessus, ce ministre conviendra que c'est tout ce que sa cour peut exiger de ma complaisance pour ses exhortations, et que je ne saurais aller plus loin, sans renverser entièrement l'égalité qui a fait la base de notre traité de partage. Je suis aussi persuadé que, si j'avais, comme l'Autriche, un parti en Pologne, capable d'appuyer mes offres par ses représentations, je n'aurais eu nulle peine de vaincre, il y a longtemps, l'opiniâtreté de ces Républicains; mais, me trouvant isolé, il faut bien me tourner de tout côté pour finir une fois avec eux. Dans cette vue et pour pousser ma générosité encore plus loin, j'ai résolu de leur céder encore, en tout cas, quelques parcelles du côté d'Inowraclaw;[6] mais, pour la ville même et son district, je n'en saurais absolument rien rendre, par les raisons susmentionnées. C'est tout ce que j'ai à répondre à votre dépêche du 9.

Nach dem Concept. Federic.

24894. A L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE A ZARSKOE-SELO.

Katharina II. schreibt, Zarskoe-Selo 11. Juni (a. St.): „C'est avec le consentement de V. M., c'est sous Ses yeux et Ses auspices que doit se faire cette entrevue que je désire entre le Grand-Duc et une Princesse qui appartient de si près à V. M. Dès que mon fils se sera déterminé, mon consentement à son union accompagne l'agrément que V. M. voudra bien y donner, et que je requiers dès à présent de Son amitié, le cas existant. J'ai déposé mes lettres pour le prince et les princesses de Württemberg entre les mains de S. A. R. le prince Henri, afin qu'elles leur soient remises dans l'occurrence."

[1] Heute: Chraplewo, südl. von Exin. — [2] Südl. von Mogilno. — [3] 2½ Meile südöstl. von Mogilno. — [4] Heute: Gorki, östl. vom Goplo-See. — [5] Vergl. S. 172. 173. — [6] Vergl. Nr. 24892. Der ursprüngliche Wortlaut des Conceptes: „quelques parcelles au delà d'Inowraclaw vers les frontières" ist auf Grund einer Berichtigung Coepers in der obigen Weise in der Ausfertigung geändert worden.

Berlin, 23 juillet 1776.

Madame ma Sœur. Il paraît que la Fortune ait attendu ma vieillesse pour me combler de toutes les félicités possibles ou, pour mieux dire, ce n'est pas la Fortune, mais les bontés infinies de V. M. I. qui vient de me mettre au comble de mes vœux, en me mettant à portée de voir, d'entendre et de posséder le Grand-Duc. Je commence par ce qu'il y a de plus intéressant, en assurant V. M. I. que Son auguste fils jouit d'une santé parfaite; je peux L'assurer qu'il enlève tous les cœurs, qu'il recueille les applaudissements qui lui sont dus, et qu'en mon particulier je range au nombre des plus grandes obligations que je dois à V. M., celle de m'avoir procuré la connaissance d'un prince aussi accompli.

Quant à la demande que V. M. I. daigne faire de ma nièce la princesse de Württemberg, Elle est bien sûre qu'Elle ne doit pas S'attendre à un refus de ma part, ni sur une chose que je devrais désirer, si elle n'arrivait pas, ni sur tous les sujets dans lesquels je pourrais Lui complaire. Cette jeune personne m'a promis de mettre tous ses soins à complaire à V. M. I., ainsi qu'à son futur et auguste époux. Tous mes vœux sont pour l'heureuse réussite de cet hymen et pour tout ce qui peut contribuer à la satisfaction de V. M. I.

Soyez persuadée, Madame, que mon cœur est pénétré de reconnaissance de ce voyage, de tout ce que le Grand-Duc a eu la bonté de me dire de Sa part, et de tout ce que mon frère y a ajouté. Puissé-je être assez heureux de trouver des occasions pour prouver à V. M. I. tous les sentiments dont mon âme est pénétrée pour Elle. Si je manque des paroles pour les Lui témoigner, mon intention invariable sera[1] de Lui en donner des preuves le plus tôt que je le pourrai. Recevez, Madame, avec votre bonté ordinaire les assurances de la haute considération et de l'attachement inviolable avec lequel je suis, Madame ma Sœur, de V. M. I. le bon frère et fidèle allié

Federic.

Nach der Ausfertigung im Archiv des Kaiserl. Ministeriums der Auswärtigen Angelegenheiten zu St. Petersburg. Eigenhändig.

24895. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Berlin, 23 juillet 1776.

Je vous sais un gré infini, tant des arrangements que vous avez pris pour donner des surveillants aux gens de la suite du Grand-Duc,[2] que des avis que vous avez ajoutés pour esquiver la visite de l'électrice douairière de Saxe. Je répondrai, en conséquence, à S. A. [R.] l'Électrice,[3]

[1] Vorlage: „est sera“. — [2] Vergl. S. 229. 230. Der Bericht Finckensteins liegt nicht vor. — [3] Vergl. S. 230 und Nr. 24918.

et, pour donner encore plus de couleur à mes excuses, vous aurez soin de divulguer sans affectation que j'avais eu envie de prendre des bains, mais que l'arrivée du Grand-Duc m'avait engagé à y renoncer, pour m'en servir dans un temps plus convenable.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

24896. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Berlin, 24 juillet 1776.

Vu ce que vous me marquez dans votre rapport d'hier, je suis très satisfait des arrangements que vous avez pris pour garantir les gens de la suite du Grand-Duc d'être obsédés et dupés par ceux du corps diplomatique.[1] Ce serait, je crois, une précaution également bonne, si l'on pouvait continuer cette surveillance à Potsdam, pour les y amuser et les mener au Nouveau Palais, en ville et partout ailleurs. De tels conducteurs n'auraient pas besoin de faire des dépenses pour les régaler; il suffirait qu'ils fussent leurs compagnes fidèles, et vous me ferez grand plaisir d'y pourvoir.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

24897. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Riedesel antwortet, Wien 17. Juli, auf den Erlass vom 3.:[2] „Dussé-je paraître le plus coupable des mortels à V. M., je ne saurais que faire un roman politique fondé sur des conjectures vagues et générales, dénué de toute donnée, en osant me vanter de dévoiler les intrigues de la cour de France avec celle de Vienne. On ne saurait douter que les deux cours désirent de voir V. M. obligée de rendre une partie, la plus grande possible, de Ses acquisitions en Pologne; qu'elles ont été jalouses et cherchent de mettre des entraves à l'exécution de la paix entre la Russie et la Porte; qu'elles emploient tous les ressorts pour rompre la bonne intelligence entre V. M. et la cour de Russie; mais des vérités aussi triviales et destituées de faits particuliers de ma connaissance, qui servent pour ainsi dire de base au système présent de ces deux cours, m'ont paru ne pas être dignes d'être répétées devant V. M. Daignez vous rappeler ..., Sire, tout le bruit qu'a fait en France le prétendu arrangement pour la succession de Bavière, joint à mille autres nouvelles, détruites par le temps et par l'examen. Qu'il me soit aussi permis de retracer à la mémoire de V. M. que j'ai été le seul assez heureux de Lui présenter le traité entre la cour d'ici et la Porte de 1771,[3] de même que la convention entre ces deux cours pour la démarcation des limites en Moldavie.[4] Ce n'est qu'avec le regret le plus vif et tout-à-fait contre mon caractère que je me vois forcé de citer ces faits de mon attention et exactitude à mon devoir, qui a le malheur de paraître en défaut à V. M.

Je ne saurais me laisser entraîner par l'air avantageux des Français, et tant que je ne verrai des effets de leurs succès, tant que V. M. sera en bonne intelligence avec la cour de Russie, et tant qu'Elle aura 200 000 hommes sur

[1] Vergl. S. 229. 230. Der Bericht Finckensteins liegt nicht vor. — [2] Vergl. Nr. 24850. — [3] Vergl. Bd. XXXVI, 89 und 145. — [4] Vergl. Bd. XXXVII, 481. 482.

pied, je ne saurais m'en laisser imposer par tout le jargon du baron de Breteuil, qui . . . n'entraînera non plus le prince Kaunitz à une démarche légère et inconsidérée. Tous les yeux sont ouverts sur V. M., comment Elle terminera Sa démarcation des limites en Pologne et quel parti y prendra la cour de Russie; mais comme tout dépend de cet accord entre les deux cours, la jalousie des autres se bornera certainement, avant l'issue de cette négociation, à raidir les Polonais et à les rendre difficiles et rénitents. Dépourvu de correspondance avec le comte de Solms et le sieur Benoît et dans la plus grande ignorance de ce qui se passe dans ces deux cours, j'ignore jusqu'où y peuvent aller les intrigues de la France, mais, quant à ici, je puis et dois jurer à V. M. que ce serait vouloir L'inquiéter aux dépens de la vérité que d'oser affirmer des intrigues que je connais en général, mais le succès et les particularités desquelles j'ignore, et que je crois ne pas exister que d'après le système général susdit. Voilà comme, selon mon faible entendement et ma conviction, ma conscience m'oblige de juger.“

Berlin, 24 juillet 1776.

Je ne méconnais point les difficultés que, selon votre dépêche du 17 de ce mois, vous rencontrez pour suivre la marche des intrigues entre les cours de Vienne et de Versailles, et tout aussi peu ai-je soupçonné votre zèle et bonne volonté dans les exhortations que je vous ai adressées pour réveiller et rendre plus active votre attention. Mais toutes ces difficultés ne me paraissent se rencontrer que dans les recherches immédiates que vous pourriez faire de ce qui se passe entre le prince de Kaunitz et l'ambassadeur de France; et il me semble toujours que vous rencontrerez un chemin bien plus aisé et aplani, en vous adressant par main tierce aux cavaliers de cet ambassadeur, ainsi qu'à ceux qui le hantent le plus et qui ont quelque part à sa confiance. Une correspondance directe avec le comte de Solms et le sieur Benoît me paraît impossible à établir avec vous. La cour où vous êtes, étant dans la possession d'ouvrir toutes les lettres, cette correspondance lui procurerait bien des notions que mes intérêts exigent de dérober à sa connaissance.

Les gazettes, au reste, vous auront déjà annoncé l'arrivée du grand-duc de Russie à ma cour où S. A. I. a été reçue avec toute la tendresse que je dois au fils unique de mon amie et alliée par excellence. Jusques ici toutes les fêtes que j'ai données à S. A. I., se sont passées à notre commune satisfaction et sans troubles. Ce n'est qu'à celle d'hier, qui a été donnée à l'occasion de la demande qui a été faite de la Princesse, où, par les grandes chaleurs que nous essuyons depuis quelques jours, et la trop grande affluence des spectateurs, quelques petits morceaux de plâtre se sont détachés du plafond et sont tombés dans la salle à manger, sans toutefois que personne au monde n'en ait été endommagé. Je ne vous ferais pas même part de cet accident, si ce n'était pour vous prémunir contre tous les faux rapports qui pourraient en être faits.

Nach dem Concept. Federic.

24898. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Berlin, 24 juillet 1776.

Il y a déjà longtemps que la cour où vous êtes, a différentes preuves en main des intrigues insignes et sans nombre des cours de Vienne et de Versailles. La dépêche ci-jointe de mon ministre à Vienne en date du 17 [1] y a également un rapport immédiat. Elle met dans toute son évidence l'esprit qui anime ces deux cours, et ce concert parfait et inaltérable avec lequel elles dressent en commun leurs batteries pour renverser cette bonne et heureuse union qui subsiste entre moi et la Russie. Elle m'a paru même assez curieuse pour mériter l'attention du comte de Panin, et c'est pour en mettre l'original même sous les yeux de ce ministre, que je vous l'adresse à la suite de la présente avec ordre de me le renvoyer ensuite.

Federic.

Nach dem Concept.

24899. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A BERLIN.

[Berlin, 24 juillet 1776.]

Mon cher Frère. Voici une dépêche que je reçois de Vienne, que je vous communique pour que vous voyez que les liaisons étroites de l'Autriche et de la France ne sont pas secrètes. J'ai envoyé la dépêche en original au comte Solms pour qu'il la communique au comte Panin. [2] Je vous prie, ne me répondez pas à cette lettre; car je vous verrai moi-même dans deux heures à l'opéra. Je vous embrasse mille fois.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

Federic.

24900. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Berlin, 25 juillet 1776.

Vous voilà enfin, selon votre dépêche du 14 de ce mois, sur la route où j'ai désiré, il y a longtemps, de vous voir. [3] En la poursuivant, il se pourra que le ministère de France commence à s'expliquer plus clairement et avec moins de réserve envers vous que par le passé. Tout ce que je crains, c'est qu'il ne continue à être muet comme une carpe sur le chapitre de l'Autriche. Ces deux puissances sont trop intimement liées ensemble pour se flatter de tirer la moindre chose du

[1] Vergl. Nr. 24897. — [2] Vergl. Nr. 24897 und 24898. — [3] Goltz berichtete über die französisch-österreichischen Beziehungen und über eine längere Unterhaltung mit Maurepas, in der er, den erhaltenen Weisungen gemäss, von der Beilegung des Streites mit Schweden Mittheilung gemacht hatte (vergl. S. 164).

ministère de Versailles au sujet de l'autre. C'est en Pologne et à la Porte surtout où elles ont établi leurs batteries; de sorte qu'il est bien à présumer que, toutes les fois que vous toucherez cette corde, on tâchera de tourner la conversation sur d'autres objets.

Au reste, je n'ai rien à ajouter aujourd'hui, si ce n'est que S. A. I. le grand-duc de Russie est arrivé ici le 21 et que ses fiançailles avec l'aînée des princesses de Württemberg ont été célébrées le surlendemain.

Nach dem Concept. Federic.

24901. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Berlin, 25 juillet 1776.

Toutes les anecdotes renfermées dans votre dépêche du 16 ne me paraissent que la plus petite partie des embarras du gouvernement britannique;[1] j'en vois se préparer dans l'avenir de bien plus grande importance. Ce qu'il y a de très certain, c'est que la France arme dans ses ports bien sérieusement. Ajoutez à cela la nouvelle certaine qu'on a, que le Portugal s'est de nouveau emparé d'une ville aux Indes,[2] de sorte que tout s'achemine à une guerre générale, qui augmentera furieusement l'embarras de la cour où vous êtes, par les secours qu'elle aura à prêter, en même temps, à son allié le Portugal.

D'ailleurs, les nouvelles d'Amérique varient si fort que ce n'est que par vos dépêches que je compte de discerner le vrai du faux. Mais toujours est-il impossible qu'une seule campagne suffise pour terminer cette guerre avec les colonies; il en faudra au moins une seconde encore, et comme une seule dans ces contrées coûte autant que deux en Europe, on peut bien compter qu'il faudra des sommes énormes à l'Angleterre pour les soutenir, surtout si la guerre avec l'Espagne et la France devait y survenir l'année prochaine.

Federic.

Nach dem Concept.

24902. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 28 juillet 1776.

J'ai tout lieu de présumer que les fréquents entretiens du baron de Breteuil avec le prince de Kaunitz dont vous faites mention dans

[1] Maltzan berichtete von einer Baisse am englischen Geldmarkt und von Differenzen zwischen der französischen und englischen Regierung über die Abstellung von Verpflegungsschwierigkeiten, die sich aus der Blokade der amerikanischen Colonieen für die französischen Inseln im Atlantischen Ocean ergaben. — [2] Nach Goltz' Bericht, Paris 14. Juli, sollten die Portugiesen Montevideo besetzt haben.

votre dépêche du 20,[1] ont les affaires de Suède et la Porte pour objet. La France au moins me prête depuis longtemps le dessein d'animer la Russie contre la Suède, et, d'un autre côté, je sais que les deux cours de Vienne et de Versailles travaillent sous main à raidir la Porte au point de vouloir l'engager à ne pas remplir les conditions de sa dernière paix. On ne saurait en effet imaginer d'autres affaires qui puissent occuper ces deux cours. Car quoique les brouilleries entre les cours d'Espagne et de Portugal éclateront dans peu et qu'elles traîneront à leur suite une guerre entre l'Angleterre et la France, la cour où vous êtes, n'en sera cependant point affectée. Aussi ne vous fais-je cette observation qu'en passant et finis par vous avertir que le bruit court qu'on destine maintenant à l'archiduc Maximilien la Princesse, sœur de S. M. Très-Chrétienne, qu'on avait réservée d'abord pour l'Empereur.[2]

Nach dem Concept. Federic.

24903. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 28 juillet 1776.

Votre dépêche du 20 de ce mois ne fait que de m'entrer. J'appréhende par cette raison que les ordres pour le colonel de Boyen que le comte de Stackelberg demande[3] et que je fais expédier sur-le-champ, ne lui arrivent trop tard et qu'il ne sera plus à même d'empêcher que le général polonais Lipski se transporte à la diétine générale de Posen, qui, à ce que vous marquez, doit se tenir le 29 du courant. Pour éviter cependant tout reproche et montrer ma bonne volonté à contribuer au succès des vues communes des trois cours intéressées aux affaires de Pologne, je n'ai pas hésité un moment de déférer, à cet égard, à la réquisition de l'ambassadeur de Russie, quoique je n'aie approchant que 600 hommes dans ces environs, et vous pouvez lui dire que, par cette considération, je me préparais d'avance, ne pouvant pas fournir des troupes de ce côté-là, d'en détacher en cas de besoin, lorsqu'il faudra en faire marcher en Pologne, de la Silésie et de la Nouvelle-Marche.

Pour ce qui concerne la démarcation de mes limites, je vous ai fait connaître mes intentions là-dessus par le courrier dépêché de Berlin, qui vous instruiront de la manière dont je suis disposé de m'arranger sur cet objet.[4] Mais si, après toutes les facilités que j'y apporte, il

[1] Riedesel berichtete: „Breteuil a souvent des entretiens avec le prince de Kaunitz, et je ne doute pas qu'outre les affaires intérieures de son pays, celles de la politique externe y aient leur bonne part." — [2] Vergl. S. 202. 203. — [3] Stackelberg hatte Benoît um Weisung an Boyen ersucht, zu verhindern, dass Lipski (vergl. Nr. 24879) mit seinem Anhang den am 29. Juli stattfindenden General-Landtag von Gross-Polen in Posen besuchen könnte. — [4] Vergl. Nr. 24892.

n'est pas possible de contenter les Polonais, je ne sais plus, je vous avoue, comment m'y prendre pour terminer l'affaire avec eux. J'attends pour cela avec impatience votre réponse et ce que vous en pensez.

Les troubles de la Pologne me paraissent en attendant sous le même point de vue que vous les envisagez, et je suis à leur égard tout-à-fait de votre sentiment.[1] Faites bien remarquer au comte de Stackelberg que le siège de ces troubles est principalement la Grande-Pologne, où se trouvent concentrées les têtes les plus turbulentes, et qu'ainsi j'ai à éprouver bien plus d'opposition et de rénitence de ces voisins de mes acquisitions que les Autrichiens et les Russes n'en essuient du côté des leurs.

Vous ferez bien aussi de répandre dans le public que tous les éloges donnés jusqu'ici au caractère du grand-duc de Russie n'approchent pas de ceux que ce Prince mérite effectivement, et qu'on ne saurait lui prodiguer assez de louanges et d'encens, puisqu'ils lui reviennent de droit, et qu'on n'en saurait trop dire à son avantage.

Ce que vous marquez, au reste, du séjour qu'il conviendrait de faire faire aux troupes russes à Varsovie pendant la tenue de la Diète,[2] est une chose que, depuis longtemps déjà, j'ai fait insinuer au comte Panin comme absolument nécessaire, et l'ambassadeur ne fera pas mal de tenir le même langage et d'en écrire à sa cour. C'est tout ce que j'ai à vous dire pour le présent.

Federic.

Nach dem Concept.

24904. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 29 juillet 1776.

Selon votre dépêche du 18, le terme de l'accomplissement de mon pronostic sur les affaires entre le Portugal et l'Espagne approche, et la guerre entre ces deux puissances est prête à éclater.[3] Elle traînera sûrement à sa suite une rupture entre l'Angleterre et les maisons de Bourbon, et je la regarde même comme une suite inévitable. Vous n'oublierez donc pas d'avoir toujours l'œil au guet, et j'attendrai vos avis ultérieurs.

En attendant, le grand-duc de Russie fait, tant ici qu'à Berlin, l'admiration de toute ma cour et de tous ceux qui ont l'honneur

[1] Benoît berichtete über den stürmischen und blutigen Verlauf einiger Landtage in Grosspolen, wo doppelte Landboten, sowohl von Seiten der Partei von König Stanislaus wie seiner Gegner, für den Reichstag gewählt wurden. „De cette manière l'animosité contre ce Prince s'augmente à tel point que vraisemblablement les troupes russes ne pourront plus quitter la Pologne pendant tout son règne.“ — [2] Benoît berichtete: „Il nous faudra ici une bonne garnison russienne pour nous y maintenir en sûreté. J'ai fait remarquer tout cela à l'ambassadeur.“ — [3] Infolge portugiesischer Feindseligkeiten und Gewaltthaten gegen Spanien in Brasilien.

d'approcher S. A. I. Les suffrages sont unanimes sur son mérite, et tous conviennent qu'il n'y a guère de prince mieux élevé en Europe. S. A. I. compte de partir le 5 de Berlin, et la Princesse, sa fiancée, suivra avec S. A. R. sa mère le 12. C'est tout ce que j'ai à vous dire aujourd'hui.

Nach dem Concept. Federic.

24905. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 29 juillet 1776.

Malgré toute la sérénité que, selon votre dépêche du 19, le ministère britannique affecte,[1] ce qui doit cependant l'embarrasser le plus, c'est que la guerre entre le Portugal et l'Espagne paraît maintenant inévitable, et dans cette situation il lui conviendrait peut-être plus que jamais de finir avec ses colonies par un accommodement et de prévenir par là les cris de la nation. Ce n'est cependant que mon idée particulière, et quoique je persiste à croire qu'avant le mois de septembre prochain on ne saurait rien dire de bien positif sur l'issue de ces affaires, vous ne négligerez cependant point d'y prêter une attention suivie pour m'en rendre compte.

Au reste, je ne vous dissimulerai point que le grand-duc de Russie emporte les suffrages et les applaudissements de tous ceux qui ont l'avantage d'approcher S. A. I. Je suis tout enchanté de lui, et toute ma cour l'est avec moi. C'est assurément un Prince qui fait honneur à l'éducation qu'il a reçue, et je connais en Europe peu de sa naissance qui puissent être mis en parallèle avec lui. S. A. I. compte de quitter ma cour le 5 du mois prochain, et la Princesse, sa fiancée, suivra le 12 avec S. A. R. sa mère.

Federic.

Nach dem Concept.

24906. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 29 juillet 1776.

Le roi de Suède peut s'estimer heureux d'avoir trouvé assez de crédit pour remplir tellement que vous le mandez par votre dépêche du 23 de ce mois, sa négociation d'emprunt entamée en Hollande.[2]

[1] Suffolk hatte, wie Maltzan berichtete, mit ihm über den spanisch-portugiesischen Streit (vergl. S. 242) gesprochen, „d'un ton qui me laisse entrevoir que, si la guerre a lieu, l'Angleterre se dispensera d'y prendre part, du moins point, avant que la balance ne se déclare pour un parti. Le ministère britannique paraît toujours de bonne foi sur les intentions des maisons de Bourbon." — [2] Die Anleihe hatte nur mit beträchtlichen Verlusten untergebracht werden können. Vergl. S. 202.

Reste à savoir si ce crédit sera de durée et se soutiendra, ce dont je doute fort.

Mes nouvelles de France annoncent la guerre entre l'Espagne et le Portugal comme inévitable.[1] Il n'est donc pas étonnant que, dans de telles conjonctures, le succès de la négociation de ces deux puissances paraisse, comme vous dites, assez équivoque.

Au reste, le grand-duc de Russie qui, par l'excellence de son caractère et la noblesse de ses sentiments, fruits de son éducation et dont on ne saurait assez faire d'éloges, s'est acquis généralement tous les cœurs pendant son séjour d'ici, compte de repartir pour s'en retourner à Pétersbourg le 8 d'août et sera suivi, le 12 du même mois, de la Princesse sa future épouse.

Federic.

Nach dem Concept.

24 907. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 30 juillet 1776.

C'est pour vous adresser la lettre ci-jointe en original que je viens de recevoir du prince Charles de Saxe, que je vous fais la présente.[2] Vous la communiquerez au comte de Stackelberg pour savoir ce qu'il en pense, et après avoir appris son sentiment sur ce qu'elle renferme, dont vous ne manquerez pas de me rendre fidèlement compte, vous aurez soin de me la renvoyer, pour que je puisse lui répondre d'une manière analogue aux idées de l'ambassadeur.

Federic.

Nach dem Concept.

24 908. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN A DRESDE.

Potsdam, 30 juillet 1776.

Il n'y a point de doute que les nouvelles désagréables, répandues de temps à autre contre nous, ne tirent, comme vous dites dans votre dépêche du 26 de ce mois, leur origine des Autrichiens.[3] La mauvaise volonté que la cour de Vienne me porte, est trop avérée et si reconnue qu'on ne peut méconnaître les traits que la jalousie et le dépit lui fait décocher dans toutes les occasions pour déprimer les circonstances qui

[1] Vergl. S. 242. — [2] Prinz Karl dankte, Elsterwerda 23. Juli, dem König für die verheissene Unterstützung (vergl. S. 215). „Il me reste encore un souhait à former; c'est de me voir dirigé par V. M. dans toutes les démarches que je pourrais avoir à faire, soit en Russie ou en Pologne." — [3] Alvensleben berichtete, man habe Nachrichten gehabt, Grossfürst Paul werde nicht nach Berlin kommen und sei in Memel durch Couriere eilig zurückberufen worden. „Les nouvelles de la non-arrivée du Grand-Duc tirent, je crois, leur origine des mêmes sources que celles d'une alliance entre l'Autriche et la Russie que les ministres de Vienne ont annoncée publiquement en plusieurs lieux, et nommément à Ratisbonne, avec la plus grande assurance" (vergl. S. 109).

tendent à notre avantage. C'est pour cet effet que vous ne sauriez assez fixer votre attention sur tout ce qui se passe chez cette puissance, et que je vous réitère de me communiquer soigneusement et en détail, autant que possible, tout ce que votre émissaire [1]. vous rapportera avoir vu et entendu, à son retour auprès de vous.

Au reste, le grand-duc de Russie, aussi bien que les seigneurs de sa suite emportent tous nos suffrages; le Prince surtout s'est captivé généralement les cœurs par son caractère aimable et la noblesse de ses sentiments, fruits de son éducation, qui mérite tous les éloges possibles. Il repartira d'ici le 5 du mois prochain.

Le comte Marcolini dont vous faites mention, a été effectivement à Berlin, [2] mais sans se produire; on ne l'a aperçu qu'au Parc, [3] le jour qu'on y a donné une fête au Grand-Duc. Sa présence d'ailleurs est un évènement assez indifférent. C'est tout ce que j'ai à vous dire.

Nach dem Concept. Federic.

---

24 909. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Solms berichtet, Petersburg 16. Juli: „J'ai été surpris et effrayé d'apprendre par la dépêche de V. M. du 29 de juin les desseins pernicieux de la maison d'Autriche contre Elle. [4] J'en ai parlé au comte Panin, qui n'en a pas été moins étonné, mais qui n'a aucun indice en quoi ils pourraient proprement avoir consisté, ses nouvelles ne lui donnant aucun sujet de former des conjectures là-dessus. Ne doutant cependant pas de la vérité des avis de V. M., il a pris occasion de tirer de ces découvertes un motif de plus, qui devait vous engager, Sire, à terminer au plus tôt l'affaire des limites avec les Polonais, afin que la cour de Vienne ne trouvât [pas] dans ce différend un prétexte plausible de prendre part à la discussion, et d'empêcher son projet d'envahir vos États."

Potsdam, 30 juillet 1776.

J'ai été l'ordinaire dernier sans aucune dépêche de votre part, mais je viens de recevoir aujourd'hui celle du 16 de ce mois. L'arrivée de S. A. I. le Grand-Duc à ma cour déplaît souverainement aux cours de Vienne et de Versailles. Le dépit et l'envie sont peints sur le visage de leurs ministres à ma cour. C'est surtout la première qui ne sait plus contenir le chagrin qui la dévore; cet évènement a renversé, tout d'un coup, ses plans et ses desseins politiques. Occupée de tout temps à mettre la désunion entre moi et la Russie, elle se voit déchue de toutes ses espérances chimériques à cet égard, et trouvant tous ses autres artifices en défaut, elle a recours aux ressorts indignes du

[1] Vergl. S. 227. — [2] Marcolini sollte nach Berlin entsandt worden sein, wie Alvensleben berichtete, „pour complimenter le Grand-Duc ou pour être spectateur incognito. Cette mission a été traitée si secrètement qu'ici on en parle comme d'une opération très essentielle." — [3] Der heutige Thiergarten. — [4] Vergl. S. 185. 186.

mensonge et de la calomnie pour porter un dernier coup à une union qu'elle regarde, et avec raison, comme incompatible avec ses vastes et pernicieux projets. Tels sont surtout les discours les plus indécents et les sarcasmes les plus violents qu'elle n'a aucune honte de me prêter contre l'Impératrice et contre les personnes les plus considérables de sa cour. Sa langue envenimée jette son venin partout. A Vienne, dans l'étranger, jusques dans ma cour même, elle m'impute des anecdotes les plus scandaleuses et, pour les accréditer, elle a le front d'assurer de les savoir des personnes qui les avaient entendues de ma propre bouche. Elles portent toutes l'empreinte de son âme noire, et j'ai honte d'entrer à leur égard dans un plus grand détail. Elles lui paraissent à elle-même trop atroces pour trouver la moindre créance auprès des personnes non prévenues et moins animées contre moi, et c'est pourquoi elle cherche à les glisser dans le public par des étrangers affidés, afin de leur donner au moins quelque couleur de vraisemblance. Ce nouvel artifice est parvenu par une double voie à ma connaissance; je l'ai appris par un canal secret et non suspect de Vienne et par une personne à qui le baron Swieten l'a confié lui-même. Quelque méprisable qu'il soit, il lui paraît cependant ne pouvoir manquer de succès, puisque ce même ministre a avoué que l'impératrice Élisabeth n'était entrée avec tant de chaleur dans la guerre passée qu'afin de se venger des propos injurieux que l'on m'avait également prêtés contre elle, mais qui pour la plupart avaient été inventés ailleurs et qu'on avait eu l'adresse de faire parvenir à Pétersbourg par toutes sortes de moyens et de personnes; de sorte qu'on se promet la même impression de la délicatesse et de la sensibilité de S. M. I. d'aujourd'hui pour tout ce qui touche, le moins du monde, sa réputation et sa gloire, et qu'elle ne pardonnera jamais l'atrocité des propos que la plus noire calomnie ose m'attribuer.[1] Mais j'ai une trop haute idée de la sagesse et de la pénétration de cette grande Princesse pour craindre que de pareils mensonges puissent lui imposer. [Ils] portent une empreinte trop manifeste des ténèbres où ils ont été forgés, et [ils] sont entièrement démentis par l'expérience.

Cependant, comme j'aime trop de cultiver par toutes sortes de moyens cette bonne harmonie et amitié qui subsiste entre nous, et de la mettre à l'abri de toute atteinte, j'ai cru devoir vous informer de cette nouvelle trame de la politique autrichienne, pour en prévenir le

[1] Bericht Ellermanns, Berlin 26. Juli. Swieten hatte ihn aufgefordert, „à dire du mal de la Russie, surtout de l'Impératrice et des personnes les plus considérables de sa cour... Il ajouta que ces choses-là qui paraissaient si méprisables, ne l'étaient en effet pas, puisqu'il était décidé qu'Élisabeth n'était entrée avec tant de chaleur dans la guerre passée qu'afin de se venger des propos injurieux que V. M. avait tenus sur son compte, et pour m'inspirer plus de courage, il m'assura que la plupart de ces propos avaient été inventés ailleurs, et qu'on avait eu l'adresse de les faire parvenir à Pétersbourg par toutes sortes de moyens et de personnes."

comte de Panin, afin qu'au cas qu'elle s'avise d'en faire de nouveau usage à la cour où vous êtes, ce ministre sache au moins à quoi s'en tenir, et à se convaincre de plus en plus que cette cour ne se fait aucune conscience d'employer les moyens les plus noirs et les plus odieux pour parvenir à ses fins pernicieuses. En effet, si ce que, selon votre dépêche susalléguée, vous lui avez déjà confié de la duplicité et perfidie de cette cour, a excité sa juste indignation, ces nouvelles anecdotes, qui ne sauraient que révolter infiniment tout honnête homme qui connaît les vrais principes d'une bonne politique, achèveront à lui apprendre à connaître une cour qui est en possession de sacrifier tout à ses vues et à ses intérêts, fût-ce même aux dépens de ses engagements les plus sacrés et de ses traités les plus solennels. Quoi qu'il en soit, toutes ces trames n'ont abouti dans le moment présent qu'à mettre toutes ses mauvaises intentions dans tout leur jour. Ses mines ont été éventées à temps, et la Providence a soufflé par la conservation de mes jours sur tous ses pernicieux projets. Je vous en ai déjà prévenu dans mes ordres du 29,[1] et il ne s'agit maintenant qu'à prévenir le comte Panin sur la nouvelle batterie qu'elle a dressée par les propos injurieux qu'elle me prête pour me brouiller avec la cour où vous êtes.

Quant à mes limites en Pologne, ma négociation va maintenant grand train, et il n'y a que depuis peu que j'ai pu engager les Polonais à y travailler sérieusement. Je n'appréhende aussi rien de leur part, et pourvu que ces gens ne poussent pas leur rénitence trop loin et que le comte Stackelberg ajoute ses persuasions aux propositions que je leur fais faire et dans lesquelles, uniquement par considération pour S. M. I., je montre toute la générosité possible, je ne doute presque plus de finir avec eux encore avant la Diète.

Au reste, je ne saurais finir la présente, sans rendre aux mérites et aux connaissances de S. A. I. le Grand-Duc la justice qui leur est due. C'est, sans doute, un prince accompli à tous égards. Toute ma cour joint ses applaudissements et ses suffrages aux miens. S. A. I. fait assurément un honneur infini à l'éducation qu'elle a reçue, et sans rien exagérer, l'on ne trouvera guère de prince qui puisse se vanter d'avoir captivé les cœurs des grands et des petits au point que S. A. I. l'a fait. Il n'y a qu'une voix dans tous ces louanges, et cette unanimité fournit la preuve la plus glorieuse et la plus incontestable de son mérite distingué.

Nach dem Concept. Federic.

---

[1] Vergl. Nr. 24840.

24910. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Berlin, 31 juillet 1776.

Je ne comprends pas pourquoi le séjour actuel de S. A. I. le grand-duc de Russie cause, selon votre dépêche du 24, tant d'inquiétudes au prince de Kaunitz.[1] Serait-ce, parcequ'il voit par là renversés tous ses plans de me brouiller avec la Russie? ou forge-t-il de nouvelles intrigues pour mettre ses projets frauduleux en exécution? Son air pensif me donne lieu de soupçonner l'un et l'autre; mais il serait important d'approfondir ses nouvelles trames. En attendant, je serais bien curieux de savoir si l'Empereur est d'accord avec ce ministre dans ses sentiments en général et comment S. M. I. s'énonce sur ce même séjour en particulier, ou s'il lui paraît indifférent.

D'ailleurs, les différents voyages de S. M. I. me sont en gros et dans le fond assez indifférents, puisque le but n'en est que de voir ses troupes.[2] La seule conséquence qui en résulte, c'est qu'ils indiquent que mère et fils sont très bien ensemble, et que leur union est plus parfaite qu'autrefois.

Quoi qu'il en soit, notre entrevue prochaine à Neisse, où je vous attends toujours le 19 ou le 20 d'août au plus tard, me fournira occasion de vous apprendre bien des choses intéressantes.

Au reste, je ne saurais finir, sans vous parler du grand-duc de Russie. S. A. I. a fait ici son entrée solennelle le 21. On lui a rendu, à cette occasion, tous les honneurs militaires et civils qui sont dus à sa naissance. Arcs de triomphe et tout ce qui peut exprimer la joie de voir ce grand Prince dans l'enceinte de mes États et de ma résidence. Rien n'a été épargné, et toutes les villes par où S. A. I. a passé sur la route, ont retenti des acclamations de mes sujets. Mais aussi puis-je dire, sans rien exagérer, que jamais prince ne les a mieux méritées. En effet, c'est un prince accompli à tous égards et qui fait un honneur infini à l'éducation qu'il a reçue. J'admire surtout ses connaissances, son caractère et ses sentiments, et on ne trouvera guère de prince en Europe qui puisse se vanter de réunir dans sa personne tant de qualités aimables. Toute ma cour en est enchantée, et son humanité et sa politesse envers tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher, ont captivé tous les cœurs de mes sujets. Je me plais souverainement dans sa compagnie, et il me paie d'un parfait retour. Opéras, comédies, bals et assemblées se succèdent mutuellement pour lui rendre son séjour agréable, et je ne crois pas que jamais aucun prince ait été applaudi

[1] Riedesel bemerkte dazu: „Ce ministre est souvent de très mauvaise humeur et absorbé dans ses pensées." — [2] Joseph II. wollte den Lagern bei Laxenburg und bei Pest persönlich beiwohnen. Riedesel bemerkte dazu: „Il est vraisemblable que S. M. l'Impératrice-Reine y a consenti par un retour de complaisance à celle de l'Empereur, eu égard au voyage du grand-duc de Toscane à Vienne" (vergl. S. 139. 158).

aussi généralement ni [ai] reçu un encens aussi universel et aussi pur. C'est un éloge que je fais de son mérite vraiment distingué avec un plaisir bien sensible et que la voix publique ne fait que confirmer.

Nach dem Concept. Federic.

24911. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Berlin, 1er août 1776.

Votre dépêche du 21 de juillet me déplaît de nouveau souverainement; elle ne contient sur l'apparition du prince de Starhemberg que des choses qui me sont déjà connues.[1] Je vous ai d'abord fait connaître mes doutes sur l'objet que des lettres de Vienne avaient prêté à son voyage. Il faudrait être bien novice dans les affaires pour présumer que de simples leçons à faire à la Reine y aient appelé ce ministre, et tout aussi peu probable serait-il de soupçonner qu'il ait été chargé de parler en faveur du sieur Turgot, qui a été remercié, il y a déjà du temps.[2] Votre devoir vous engageait plutôt à discerner le vrai d'entre les différents bruits qui couraient au sujet de cette apparition, et à approfondir si c'est effectivement pour ses intérêts domestiques, ainsi que vous le soutenez, ou si peut-être il s'agissait de sonder le terrain pour un mariage entre l'archiduc Maximilien et une sœur de S. M. Très-Chrétienne;[3] ou bien s'il a vu des personnes de la cour, et qui sont ceux à qui il a parlé le plus souvent. Mais loin de tout cela, vous vous bornez à revenir à votre première idée et glisser trop légèrement sur un sujet qu'il m'importe d'éclaircir. Vous m'avouerez que ce n'est guère répondre au but de votre mission. Ne pouvant voir ni entendre par mes propres organes ce qui se passe à la cour où vous êtes, je vous y ai envoyé pour y être attentif et m'informer de tout ce qui peut mériter mon attention. Mais au lieu de me satisfaire, vous vous promenez autour des affaires, sans les bien approfondir, et cette dépêche me satisfait si peu qu'elle ne me paraît pas seulement mériter le port. Elle sent trop le noviciat, et si vous ne vous évertuez point à mieux étoffer vos dépêches, je pourrais bien me résoudre à adresser, à l'avenir, les miennes au sieur de Sandoz Rollin et de m'en rapporter à lui pour les sujets que je désire de savoir à fond. Je diffère cependant encore à le faire, et je veux bien me persuader que cet avis servira [de] vous faire redoubler vos efforts de manière que j'aie lieu d'y renoncer.[4]

Federic.

Nach dem Concept.

---

[1] Goltz erörterte die Gründe, die gegen die Vermuthung sprächen, dass Starhemberg nach Paris geschickt sei, um der Königin Maria Antoinette Vorwürfe über Turgots Sturz zu machen (vergl. Nr. 24857). — [2] Vergl. S. 112. — [3] Vergl. S. 241. — [4] Am 2. August schreibt der König an Goltz, dass er

24912. A L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE A SAINT-PÉTERSBOURG.

Berlin, 4 août 1776.

Madame ma Sœur. Je ressens si vivement le bonheur que j'ai eu de pouvoir faire la connaissance du Grand-Duc, que je manque de termes pour en témoigner ma sensible reconnaissance à V. M. I. Ce Prince a joui, Dieu soit loué, d'une santé parfaite, à l'exception d'une légère et petite indisposition. Je me flatte et j'espère qu'il arrivera de même entre les bras de Son auguste mère. J'ai bien conçu l'importance du dépôt que V. M. I. a daigné confier à ma fidélité, et je puis L'assurer que j'ai pris toutes les précautions humainement possibles, pour qu'un prince aussi aimable et d'une aussi haute espérance ne courût aucun danger pour sa conservation, pendant le séjour qu'il a fait dans ce pays. Ç'était, Madame, le moins que je pouvais faire pour répondre aux bontés de V. M. I. La mémoire de Son digne fils ne périra point dans ce pays, tant que la génération présente l'habitera. Et pour moi, Madame, après que vous avez daigné mettre le comble à mes vœux par le séjour que le Grand-Duc a fait ici, je prie V. M. I. de croire qu'Elle a redoublé en moi les sentiments de reconnaissance et d'attachement pour Sa personne sacrée, et que je serai jusqu'au dernier soupir de ma vie avec la plus haute considération, Madame ma Sœur, de V. M. I. le bon frère et fidèle allié

Federic.

Nach der Ausfertigung im Archiv des Kaiserl. Ministeriums der Auswärtigen Angelegenheiten zu St. Petersburg. Eigenhändig.

24913. A L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE A SAINT-PÉTERSBOURG.

Berlin, 4 août 1776.

Madame ma Sœur. Je profite du départ de la princesse de Württemberg[1] pour faire à V. M. I. les remercîments les plus sincères de l'insigne faveur qu'Elle m'a accordée en me procurant le moyen de faire la connaissance de S. A. I. le Grand-Duc: ses manières, ses sentiments, ses vertus m'ont ravi le cœur; et quand même il serait né dans la plus humble fortune, il attirerait toutefois mon amitié et mon estime. Je puis assurer sans exagération à V. M. I. que ce Prince aimable a surpassé l'attente de tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher. Je l'ai considéré comme un dépôt sacré que V. M. a daigné confier à ma fidélité et à mon attachement inviolable à Sa personne. Le Grand-Duc n'a ressenti qu'une légère indisposition pendant le temps que nous avons

nicht einen „ingénieur géographe“ suche, sondern einen Ingenieur, „consommé dans son métier, quelque capitaine ou lieutenant-colonel au service de France, qui ait eu occasion d'acquérir des connaissances dans l'art du génie par l'expérience et l'emploi qu'on peut avoir fait de lui dans les campagnes auxquelles il aura assisté.“

[1] Der Prinzessin Dorothea nach Russland (vergl. S. 243).

eu le bonheur de le posséder. D'ailleurs, j'ai usé de tous les ménagements imaginables, pour que ce Prince si aimable retournât au sein de son auguste mère en parfaite santé.

Quant à ma nièce qui aura le bonheur de remettre cette lettre aux mains de V. M. I., j'ose la recommander à Sa bonté, à Sa protection, à Son indulgence; elle est pleine de la meilleure volonté du monde; je réponds qu'elle se conformera en tous points aux ordres de V. M. I., et qu'elle n'est animée d'autre désir que de celui de remplir exactement ses devoirs. Le Grand-Duc paraît en être satisfait, et je fais mille vœux que ce mariage auquel V. M. I. a voulu m'employer, réussisse à la satisfaction de toute la famille impériale.

J'ai, Madame, un cœur sensible et reconnaissant, aussi n'oublierai-je de ma vie la faveur insigne qu'Elle a daigné me faire à présent, qui surpasse toutes les obligations que je Lui devais déjà. Maintenant il ne me reste qu'à trouver les occasions pour Lui témoigner par des effets qu'Elle n'a pas prodigué Ses bontés envers un ingrat. Puisse le règne de V. M. I. être aussi long qu'il est glorieux et avantageux pour la Russie! puisse-t-Elle ne jamais douter des sentiments de la plus haute considération et de l'attachement inviolable avec lequel je suis, Madame ma Sœur, de V. M. I. le bon frère et fidèle allié

Federic.

Nach der Ausfertigung im Archiv des Kaiserl. Ministeriums der Auswärtigen Angelegenheiten zu St. Petersburg. Eigenhändig.

24914. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Berlin, 4 août 1776.

La présente vous sera remise par ma chère petite-nièce, la future grande-duchesse de Russie. Selon le concert pris avec elle, elle vous fera parvenir de temps à autre des billets pour moi que vous aurez grand soin de mettre en chiffres pour me les adresser. Je vous ferai tenir sous la même forme mes réponses que vous n'oublierez pas alors de déchiffrer et d'en remettre les déchiffrés entre ses propres mains.

Nach dem Concept. Federic.

24915. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON A CONSTANTINOPLE.

Berlin, 4 août 1776.

La dépêche que vous m'avez adressée dans les premiers jours du mois de juillet, manque de cette clarté que je désire dans les rapports de mes ministres dans l'étranger. Il y règne trop d'obscurité et de lacune, et il faut que vous vous énonciez, à l'avenir, plus clairement et plus distinctement.

Au reste, tout ce qui regarde les affaires de Perse et sa guerre avec la Porte, ainsi que les intrigues des Autrichiens et Français contre la Russie[1] et les résolutions que la Porte prendra en conséquence, sont des objets qui méritent une attention bien sérieuse et suivie, et vous n'oublierez pas de proportionner la vôtre à l'importance de tous ces différents articles.

Federic.

Nach dem Concept.

24916. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE

Berlin, 4 août 1776.

Der Empfang der Berichte Riedesels vom 27. und Gaffrons vom 3. Juli wird bestätigt und die Antwort an Gaffron (Nr. 24915) übersandt.

S. A. I. le grand-duc de Russie est sur son départ. Elle se rendra demain à Rheinsberg et en repartira, le 8, pour retourner en Russie. Ce Prince accompli emporte les regrets de toute ma cour et de tous mes sujets, et jamais je n'ai vu un prince qui, par ses éminentes qualités et par ses vertus, s'est concilié une estime aussi générale et des applaudissements aussi unanimes.

Quant à l'article politique de votre susdite dépêche, vous ne sauriez mieux faire que d'observer avec un redoublement de soins tout ce qui se passe à la cour où vous êtes. Les plus petites démarches des ministres étrangers, surtout de ceux des maisons de Bourbon, deviennent intéressantes dans le moment présent et méritent d'être épluchées. Pour le sieur de Rulhière, je ne crois cependant pas qu'il soit chargé de quelque négociation importante,[2] et, en cas qu'il le soit, je doute qu'elle ait un grand succès. Mais les intrigues des Autrichiens, tant à Constantinople qu'ailleurs, méritent d'autant plus d'être bien éclaircies.

Au reste, j'ai des avis[3] qui portent que le grand-duc de Toscane ira faire un tour à la cour d'Espagne. On m'a même voulu assurer que c'est pour resserrer les liens qui subsistent avec cette couronne. Vous saurez bien approfondir ce qui en est, et vous ne manquerez point de m'en rendre compte.

Federic.

Nach dem Concept.

[1] Gaffron berichtete, Pera bei Konstantinopel 3. Juli, über die Weigerung der Pforte, in die von Russland geforderte Unabhängigkeit der Krim zu willigen. „V. M. est sans doute assurée que la Russie persistera comme de raison sur l'indépendance, et que la Porte, soufflée par l'Autriche et la France, continuera ce langage, pour gagner du temps. Vraisemblablement ces deux cours la leurrent de l'espérance de la secourir dans le cas d'une nouvelle rupture avec la Russie." — [2] Rulhière (vergl. S. 159) sollte nach Wien gekommen sein, um Breteuil bei Ausführung seiner auf Vergennes' Ministerposten gerichteten Pläne zu unterstützen. — [3] Bericht Ellermanns, Berlin 1. August.

24917. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Benoît berichtet, Warschau 27. Juli: „Je sais qu'on va proposer, à la première séance du Conseil, de supplier l'impératrice de Russie par une note d'interposer ses bons offices auprès de V. M, pour qu'Elle voulût bien augmenter les restitutions qu'Elle était intentionée de faire à la République, jusqu'à une des deux alternatives qui Lui avaient été proposées par le ministère de l'Impératrice.[1] Mais comme j'ai déjà prévenu l'ambassadeur de cette souveraine que V. M. venait de m'autoriser de faire encore une dernière tentative, et que j'allais lui communiquer la carte que V. M. m'a fait tenir pour cet effet sous No III,[2] j'espère que cette note n'aura pas lieu, et que je pourrai terminer dans peu ma négociation. Le comte Stackelberg veut cependant aussi attendre la réponse qu'il recevra du prince Henri, frère de V. M.,[3] et il me dit que cette réponse décidera entièrement de ce qu'il pourra prendre sur lui ou non; car, pour choisir d'entre une de ces alternatives, je lui ai encore répété que cela n'était pas faisable. . . . L'ambassadeur de Russie me promet que, dès qu'il aura la réponse du prince Henri, il me soutiendra de tout son pouvoir. Il trouve que nos restitutions selon la carte No III ne pourraient encore contenter les Polonais, tant par rapport aux zigzags qui dépassaient la ligne à tirer sur la rive gauche de la Netze, que par rapport à ceux qui se trouvaient sur la droite de cette rivière, notre ligne, selon lui, allant par de trop grands détours jusqu'à Solitz. Je ferai l'impossible pour le rendre raisonnable, et je lui ai déjà dit que j'étais étonné que V. M. voulût restituer autant que ce qui est marqué sur la susdite carte. V. M. ne m'ayant, au reste, encore rien prescrit de formel au sujet des restitutions des revenus, à l'exemple des Autrichiens, je La supplie . . . de me faire savoir ce à quoi Elle m'autorise sur ce point, aussi bien que sur tout ce qui ci-dessus . . . On se plaint aussi que nous levons force de gens pour nos soldats dans les cantons à restituer qu'on se propose de redemander, avant que de rien conclure avec moi."

Berlin, 4 août 1776.

Si vous pouvez réussir, comme vous paraissez le supposer dans votre dépêche du 27 de juillet dernier, à terminer l'affaire de la démarcation des limites au moyen des restitutions que comprend notre troisième plan, j'en serai très content et y ajouterai, s'il le faut, sans difficulté le district situé entre Biala et Schlawe.[4] Quant aux revenus perçus des restitutions à faire, je les accorde également, et vous pouvez, sans hésiter, passer cet article à l'exemple des Autrichiens.

Si le concours du comte de Stackelberg à vous aider dans votre négociation ne se trouve arrêté, comme vous dites, que par l'attente de recevoir réponse de mon frère le prince Henri, cet ambassadeur doit être à même maintenant d'effectuer sa promesse, puisqu'elle lui a été adressée sans retard et qu'il doit l'avoir reçue à présent sans faute.

Pour ce qui concerne les plaintes qu'on fait à l'égard des personnes qui sortent des cantons à rendre, je ne puis vous dire autre chose là-dessus sinon que quelques-uns ont pris parti parmi les troupes, et que d'autres se transportent d'eux-mêmes, et non par force, comme on le

[1] Vergl. S. 118. 119. — [2] Vergl. S. 152. — [3] Vergl. S. 232—234. — [4] Vergl. Nr. 24827.

prétend, dans mes États; ce que vous aurez soin de faire valoir de votre mieux à cet égard.

Federic.

Nach dem Concept.

24918. A L'ÉLECTRICE DOUAIRIÈRE DE SAXE A NYMPHENBOURG.

Maria Antonia schreibt, Nymphenburg 4. Juli: „Voyageant depuis trois ou quatre mois d'une de ma famille à l'autre, tantôt occupée de plaisirs, tantôt d'amertumes domestiques, mon esprit, je l'avoue, ne s'est [pas] trouvé en essor digne de communiquer avec le plus grand des hommes; mais il n'en a pas moins été rempli de lui.“ Das letzte Schreiben des Königs[1] hat sie erst in Nymphenburg erreicht. „J'ai été transportée de joie en voyant les assurances que vous me donnez sur votre santé, se confirmer de plus en plus. Je ne sais si mes vœux sont d'une grande efficace; mais quand il s'agit de Frédéric, de son bonheur, il n'y en a pas de plus fervents ni de plus continuels. Peut-être ne sont-ils pas assez désintéressés. Citoyenne du monde, et de l'Europe surtout, je dois partager le plus grand de ses intérêts et souhaiter pour elle la conservation du héros du siècle et de tous les siècles. Honorée des bontés de ce roi sublime, je dois désirer de voir durer toujours le rayon de lumière qu'il réfléchit sur moi ... Les souhaits de V. M. pour ma fille lui ont porté bonheur.[2] Quand je reconnaissais en vous le don de prophétie,[3] ce n'était pas pour les fils ou pour les filles à naître; ce n'était que pour la conservation de la paix de l'Europe, ce qui, comme vous savez, est peu de chose au prix d'un pronostic de naissance. Mais je vois bien, Sire, que, pour réussir complètement, même en métier de prophète, vous n'avez qu'à vouloir. Daignez donc me prédire que Frédéric sera toujours mon ami, ainsi qu'il sera toujours mon héros; qu'il conservera toujours le désir de me revoir encore tel qu'il me le fait paraître dans Sa dernière lettre. Cette espérance redoublera mon empressement à retourner au sein de ma famille, afin d'y attendre les ordres de V. M. pour me retrouver encore une fois au comble du bonheur, à portée d'admirer de nouveau le grand Frédéric.“

Potsdam, 5 août 1776.

Madame ma Sœur. Je n'aurais pas tardé si longtemps à répondre à la lettre obligeante de V. A. R., si le séjour du grand-duc de Russie n'eût absorbé le peu de moments que je peux avoir de reste. Ce Prince aimable fait honneur à l'éducation que madame sa mère lui a donnée, et il a enlevé tous les cœurs de ceux qui l'ont approché. Il vient de reprendre aujourd'hui le chemin de la Russie; il ne s'arrêtera en chemin qu'une couple de jours chez mon frère Henri à Rheinsberg, qui lui donnera quelques fêtes, où sa promise assistera.

J'admire l'activité de V. A. R. qui Se partage entre Sa famille, de manière que chacune de ses branches jouit alternativement du bonheur de Sa présence. Elle y trouve également partout des cœurs qui Lui

[1] Vergl. Bd. XXXVII, Nr. 24433. — [2] Am 2. März war dem Herzog Karl von Zweibrücken und seiner Gemahlin Amalia, einer Tochter der Churfürstin-Wittwe Maria Antonia, ein Sohn, Prinz Karl August Friedrich, geboren. — [3] Vergl. Bd. XXXI, 771; XXXII, 45. 286; XXXIII, 336. 337. 585. 586; XXXIV, 64. 139. 261.

sont dévoués, et la douce satisfaction de Se voir chérie et adorée de Ses proches. Ce sont plutôt mes vœux que mes prophéties, madame, qui vous ont annoncé la naissance d'un petit-fils; si mes souhaits étaient accomplis, V. A. R jouirait d'une prospérité inaltérable. Voilà, madame, où se borne toute ma capacité; je n'ambitionne ni le titre de héros ni celui de prophète; je n'ai combattu que *pro aris et focis.* J'admire Ajax, Achille, Alexandre, César et me compare aussi peu à eux que l'on compare un jeu de marionnettes à celui de Le Kain.[1] A l'égard des prophètes, on dit qu'ils ont été inspirés, et jamais telle chose ne m'est arrivée; je me trompe du jour au lendemain et me ressouviens encore en rougissant de la précipitation avec laquelle j'avais annoncé à V. A. R. des évènements qui tournèrent tout autrement que je ne les avais prévus.[2] Cela m'a rendu modeste, madame, pour le reste de ma vie, et si jamais il m'arrive de prophétiser, ce sera le passé.

V. A. R. a bien de la bonté de S'intéresser à ma santé; quoique je me sois un peu remis, l'arrivée du Grand-Duc m'a empêché de me servir des bains domestiques que la Faculté m'avait prescrit de prendre; j'ai été obligé de remettre cette cure à l'arrière-saison. Je prévois avec regret que cela me privera pour cette année du bonheur de recevoir ici V. A. R.[3] Je me trouverai, à Son égard, comme on se trouve envers les dieux; quoiqu'on ne les voie pas, on ne les en adore pas moins. Recevez, madame, avec bonté les assurances de la haute estime et de l'attachement inviolable avec lequel je suis, Madame ma Sœur, de V. A. R. le bon frère et serviteur

Federic.

Nach Abschrift der Cabinetskanzlei. Die Ausfertigung war eigenhändig.

24919. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 5 août 1776.

Je ne comprends pas trop aux inquiétudes du ministère britannique au sujet du voyage qu'a fait le grand-duc de Russie à ma cour.[4] C'est le hasard de son mariage avec ma petite-nièce la princesse Sophie[5] de Württemberg, qui l'a amené, et je n'y vois rien qui pût confondre les

[1] Le Kain hatte im Sommer 1775 in Berlin und Potsdam ein Gastspiel gegeben (vergl. Bd. XXXVI, 418; XXXVII, 603). — [2] Der König hatte den Friedensschluss, der dem Kriege zwischen Russland und der Türkei ein Ende setzte, zeitiger erwartet. Erst im Juli 1774 erfolgte sein Abschluss in Kutschuk-Kainardsche. — [3] Vergl. dafür S. 230 und 236. — [4] Maltzan berichtete: „Cet évènement a confondu les politiques d'ici; car quoique le ministère était assez persuadé de la bonne harmonie entre V. M. et la cour de Pétersbourg, il se flattait cependant que, pour cimenter cette union, l'Angleterre aurait encore son rôle à jouer. Or cet évènement confirme à ces gens-ci que l'on se passera très probablement des Anglais, et qu'en tout cas ce sera à eux à faire tous les frais; réflexion qui ne laisse pas de blesser l'orgueil et l'importance britannique.“ — [5] Vielmehr Dorothea.

politiques britanniques ainsi qu'il paraît, par votre dépêche du 26 de juillet, qu'ils en sont effectivement intrigués.

D'ailleurs je vois de plus en plus qu'avant la fin de septembre on ne pourra guère porter un jugement décisif de la guerre avec les colonies. Celle entre l'Espagne et le Portugal me paraît en attendant immanquable, et si la première ne se finit pas par un accommodement, l'Angleterre aura, l'année prochaine, deux guerres à soutenir à la fois, ce qui ne lui viendra sûrement pas à propos et l'embarrassera furieusement.

Au reste, le grand-duc de Russie vient de partir pour Rheinsberg, château de plaisance de mon frère le prince Henri. S. A. I. s'y arrêtera jusques au 8 et s'en retournera ensuite tout droit en Russie. Opéras, comédies, bals et autres divertissements se sont succédés pendant tous les jours de sa présence à ma cour, et ce qui en a relevé les agréments, c'est l'affabilité extraordinaire que ce digne Prince joint à toutes ses autres éminentes qualités. Enfin, pour tout dire en deux mots, c'est assurément un prince des plus accomplis, tant pour les qualités de son esprit que pour celles de son cœur, et je ne finirais point, si je voulais m'étendre davantage sur la justice qu'on lui doit à tous ces égards. Je me réfère à ce que je vous en ai déjà dit dans mes ordres du 29 de juillet,[1] afin qu'au cas qu'on vous en parle, vous sachiez comment vous expliquer sur ce sujet.

Federic.

Nach dem Concept.

24920. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Goltz berichtet, Paris 25. Juli: „Voici ce qui m'est revenu des difficultés survenues à la Porte au sujet de l'exécution des différents articles de la dernière paix avec la Russie. La peine que cette paix avait faite aux Turcs dès les premiers moments, et le désir de l'Autriche à intriguer pour les animer sous main à ne pas se presser dans l'exécution, sont connus et ont été fortifiés par l'étude que, pendant son séjour à Constantinople, le prince Repnin a paru faire de rappeler aux Turcs leur infériorité vis-à-vis de sa souveraine. La fierté ottomane en a été tellement révoltée que l'internonce de la cour de Vienne n'a pas eu de peine d'en tirer parti. En quoi l'ambassadeur de France ne s'est non seulement pas déplu, mais l'un et l'autre ont employé les ressorts qui devenaient si aisés à remuer, pour rendre les Turcs de plus en plus récalcitrants. Si la cour de Versailles voit avec peine, ajoute le même avis, l'exécution des articles pour la navigation et le commerce russe dans la Mer Noire et le Levant, il est vrai aussi qu'elle ne se plaît intérieurement pas dans les prétentions que fait la cour de Vienne à la charge de la Porte, quoique son ambassadeur à Constantinople peut toujours avoir paru intriguer, conjointement avec l'internonce de Vienne, pour éloigner la parfaite exécution de la paix de Russie. Cedit avis assure que le marquis de Saint-Priest a fini par tâcher près de la Porte à accommoder plusieurs points avec la Russie. Il n'est pas douteux qu'en ce cas le motif de cette cour-ci ne soit de se faire valoir à Pétersbourg.

Pour ce qui est du voyage du prince de Starhemberg à la campagne d'une de ses parents aux portes de Paris,[2] je ne puis que me référer à plusieurs de

[1] Vergl. S. 243. — [2] Vergl. Nr. 24857.

mes . . . dépêches et nommément à la dernière.[1] Je suis persuadé autant qu'on peut l'être, qu'il n'a été ni à Paris ni à la cour et n'a vu ni la Reine ni aucun ministre. Cette Princesse, quoiqu'elle ne l'aime pas, lui a fait dire pourtant qu'il dépendrait de lui de la voir en particulier, sans qu'il fût obligé de paraître à la cour. Il a répondu que, son congé ne lui permettant que de voir ses parents à la campagne, il n'oserait pas profiter des bontés de S. M. Cela répond à ce que, dès le 27 juin, j'eus l'honneur de mander que le prince de Starhemberg avait suggéré à l'Impératrice-Reine de restreindre son séjour à la campagne.

Je suis dans le plus grand accablement des nouveaux reproches que me fait V. M. à ce sujet.[2] J'y succomberai immanquablement. Puissiez-vous, Sire, ne pas pouvoir douter que, si vous avez une multitude de sujets plus intelligents, vous n'en avez pas sans doute de plus zélés, et qui par conséquent soient moins légers dans la manière de servir V. M."

Potsdam, 5 août 1776.

Pour vous tranquilliser sur la peine que mes derniers reproches vous ont faite, selon votre dépêche du 25 de juillet, et que je me suis vu obligé de vous réitérer encore en dernier lieu,[3] je ne veux pas vous cacher aujourd'hui que je suis très satisfait des détails intéressants où vous êtes entré dans la dépêche susmentionnée. En effet, il y a longtemps que je n'ai reçu de votre part une dépêche aussi bien étoffée et aussi importante, et je voudrais que vous ne m'en fissiez jamais d'autres. Elle me met en état de voir clair dans l'apparition du comte de Starhemberg et dans les intrigues des cours de Vienne et de Versailles à la Porte. Ce qui m'importait le plus de savoir, c'était si ledit comte a vu la Reine ou quelque ministre, ainsi que les intrigues que ces deux cours jouaient à Constantinople. Votre dépêche m'apprend sur l'un et l'autre de ces deux objets des particularités assez intéressantes, et une attention suivie de votre part vous mettra bien à même d'en pénétrer encore davantage. Je sais maintenant à n'en pouvoir plus douter que le voyage de ce ministre se rapporte uniquement à ses affaires domestiques et que l'intrigue n'y a nulle part.

D'ailleurs les affaires entre l'Espagne et le Portugal méritent, à la vérité, également mon attention, et vous faites bien de me rendre compte de tout ce qui en parvient à votre connaissance;[4] mais elles ne m'intéressent pas tant que les affaires susmentionnées, auxquelles vous continuerez, préférablement à toute autre chose, votre principale attention. Bref, votre dépêche du 25 de juillet mérite tous mes applaudissements, et je les lui donne avec plaisir, dans l'attente que vous y trouverez un nouvel encouragement d'en faire toujours de pareilles et de mériter ainsi mon approbation.

[1] Vergl. S. 249. — [2] Vergl. S. 217. — [3] Vergl. S. 249. — [4] Auf Thulemeiers Bericht vom 30. Juli über neue Feindseligkeiten zwischen Portugal und Spanien an der Grenze von Brasilien antwortet der König am 5. August: „Selon mes nouvelles de France ces hostilités entraîneront une rupture inévitable entre ces deux puissances, et on s'attend à voir éclater dans peu le feu d'une guerre ouverte entre elles."

Au reste, mes ordres du 29 de juillet[1] vous ont déjà appris combien j'ai été charmé de voir le grand-duc de Russie à ma cour. C'est sans doute un prince accompli, tant pour les qualités de son esprit que pour celles de son cœur. Aussi me suis-je appliqué avec un plaisir extrême à rendre à S. A. I. son séjour à Berlin et ici aussi agréable que possible. Opéras, comédies, bals et autres divertissements ont succédé les uns aux autres jusques à son départ, qui a eu lieu aujourd'hui, pour Rheinsberg, château de plaisance de mon frère le prince Henri, d'où S. A. I. compte de continuer sa route jeudi prochain, 8 de ce mois, pour Pétersbourg. Je ne finirais pas, si je voulais m'étendre sur le mérite distingué de ce grand Prince. Il est au-dessus de tout ce que je pourrais vous en dire, mais la faible ébauche que je viens de vous en faire, vous mettra assez à même de répondre à ceux qui vous en parlent.

Federic.

Nach dem Concept.

24921. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 6 août 1776.

Les jeunes comtes de Rumänzow ont fidèlement remis à mon ministre d'État et de cabinet comte de Finckenstein votre dépêche du 21 de juillet avec ses deux annexes, le „Précis historique“ sur ce qui s'est passé jusques ici par rapport à la succession de Bavière, et la „copie d'une lettre adressée au comte de Saint-Germain“.[2] Je vous sais beaucoup de gré de cette communication, mais, comptant de vous voir bientôt à Neisse,[3] je me dispense d'entrer en détail sur le contenu de ces pièces. Il fera partie de ma conversation avec vous.[4]

Nach dem Concept. Federic.

24922. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 6 août 1776.

Je ne suis pas à même de fournir sur les anecdotes de mes ordres du 2 de juillet le commentaire que, selon votre dépêche du 23,

[1] Vergl. Nr. 24904. — [2] Die Denkschrift („Précis historique de ce qui s'est passé jusqu'à présent sur l'affaire de la succession allodiale de Bavière“) enthält einen kurzen Ueberblick über Verhandlungen, die seit October 1774 über die Erbschaft zwischen dem pfälzischen und sächsischen Hofe gepflogen wurden. Das Schreiben an Saint-Germain, ohne Datum und Unterschrift, giebt eine Schilderung des Churfürsten von Bayern und des bayrischen Landes, der Verwaltung und des Heeres. — [3] Vergl. S. 248. — [4] Am 6. August sendet der König Riedesels Bericht nebst den beiden Anlagen an Finckenstein zur Kenntnissnahme: „La dépêche (vergl. dafür S. 260) . . . est plus intéressante qu'aucun des précédents rapports de ce ministre.“

le comte de Panin paraît désirer.[1] Toutes les intrigues et insinuations de la cour de Vienne ont eu pour but de me brouiller avec la cour où vous êtes, et c'est à ce dessein que, comme mes susdits ordres portent, elle a sacrifié sa restitution en Pologne et son argent. Je n'ai rien appris de plus positif, tant sur ce sujet que sur les autres particularités que je vous ai confiées dans l'ordre susmentionné. Peut-être aussi qu'elle a exagéré les largesses qu'elle a prodiguées, et que ces prétendus millions se réduisent à quelques centaines de mille écus. Je n'en sais cependant rien, et tout aussi peu m'est-il connu qui ont été les dépositaires de ses secrets et les objets de sa libéralité. Mais tout aussi avéré est-il qu'elle a voulu animer la Porte contre la Russie et l'éloigner de satisfaire aux conditions de sa dernière paix, afin de n'être point troublée dans sa négociation des limites en Moldavie et de s'emparer, en tout cas, de la médiation entre la Russie et la Porte pour l'exécution du dernier traité de paix. Je vous adresse ci-joint un avis qui m'est venu de très bonne part et qui sert de nouvelle preuve de ce que je viens d'avancer, ainsi que du concours parfait de la France dans ces intrigues.[2] C'est tout ce que je puis ajouter aujourd'hui pour convaincre le comte de Panin de la duplicité de cette cour, ainsi que de son intention particulière à animer sa cour contre moi, dans l'espérance de l'engager, à la fin, à me déclarer la guerre. J'y puis rapporter cependant encore l'ordre qu'elle vient de donner aux bourgeois d'Olmütz et de Königgrätz de s'approvisionner pour six mois, arrangement qu'elle n'a jamais pris qu'en temps de guerre et dont je viens d'être averti de très bonne part.

Quant aux affaires de Pologne, je n'ai pas balancé un moment d'ordonner à mon ministre, le sieur Benoît, de faire cause commune avec les ministres des deux cours impériales pour faire, chacun de son côté, la déclaration que le comte de Panin a ébauchée,[3] et je souhaite qu'elle fasse l'effet que ce ministre s'en promet.

En attendant j'ai maintenant plus lieu que jamais d'espérer que je pourrai m'arranger avec les Polonais pour mes limites. Je leur fais,

[1] Solms berichtete: „Ayant remarqué dans la dépêche de V. M. du 2 de ce mois (vergl. S. 192) le terme d'insinuations de la cour de Vienne qui auraient embrassé plus d'objets que nous ne savions, il m'a chargé de La supplier instamment de lui faire connaître plus distinctement de quelle espèce sont les insinuations dont V. M. veut parler, et où elle les a employées, afin de pouvoir, de son côté, suivre cet avis amical et parvenir à la découverte de ces trames cachées." — [2] Die Beilage bildet eine Abschrift des ersten Absatzes des Berichtes von Goltz vom 25. Juli, beginnend mit dem zweiten Satze: „La peine que cette paix" usw. (vergl. S. 256). Sie enthält ferner, ohne Quellenangabe, die weitere, auf die österreichischen Absichten auf Bayern bezügliche Mittheilung: „Les vues de la cour de Vienne sont relativement à la succession de Bavière de reculer jusqu'à l'Inn les frontières de l'Autriche et de détacher, par cette opération, de l'électorat le bailliage de Burghausen, le plus intéressant aux revenus de l'électeur de Bavière par les salines qu'il renferme." — [3] Vergl. S. 263.

à la vérité, un sacrifice très considérable,[1] mais je ne saurais assez vous le répéter que ce n'est absolument qu'en considération de l'impératrice de Russie que je m'y détermine, et que tout autre motif n'aurait jamais été capable de m'y porter.

Mais je ne saurais vous dissimuler, à cette occasion, que je désirerais fort que S. M. I. voulût, en revanche, me faire le plaisir de prolonger jusques à l'an 1790 notre traité d'alliance dont le terme finit, si je ne me trompe, en 1780.[2] Vu mon âge avancé, je ne saurais en effet compter de pousser encore fort loin ma carrière, et ce serait assurément une très grande consolation pour moi et le plus riche héritage pour mon neveu que de lui transmettre la prolongation de ce traité d'amitié et d'alliance avec la Russie jusques à l'année 1790. Vous aurez donc soin de communiquer cette idée au comte de Panin et de me rendre compte de la manière qu'elle aura été accueillie.

Enfin, je vous adresse ci-joint un „Précis historique“ sur l'affaire de la succession de Bavière[3] que j'ai su me procurer de la chancellerie de l'ambassadeur de France à Vienne. On ajoute qu'il est sûr que[4] le plan de la cour de Vienne est de ne rien contracter et stipuler avant la mort de l'Électeur. Lorsque ce Prince viendra à manquer, S. M. l'Empereur, comme chef de l'Empire et juge des différends qui s'y présentent, fera occuper cet électorat par ses troupes pour faire la séparation des fiefs d'avec les biens alleux, et sous ce prétexte la cour impériale réclamera les fiefs qui relèvent de l'Autriche, et les retirera comme éteints et réversibles au seigneur suzerain, la maison d'Autriche; on donnera ce qu'on jugera à propos, sous le nom de biens alleux, à la maison électorale de Saxe, et le duché primitif de Bavière, réduit après toutes ces séparations à très peu de chose, sera abandonné aux justes prétentions de la cour palatine. Voilà en gros le projet de la cour impériale. Le moment dans lequel arrivera la mort de l'électeur de Bavière, les circonstances, les moyens qu'emploieront les autres cours pour traverser ce projet et le prévenir, pourront néanmoins y apporter des changements relativement à la nécessité et à l'opposition qu'on trouvera.

Voici encore un „Précis historique“ sur l'affaire de la succession de Bavière.

Federic.

Nach dem Concept.

24923. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Benoît berichtet, Warschau 31. Juli, über die Grenzregelung: „J'ai porté l'ambassadeur de Russie à parler enfin aux Polonais d'un ton décisif sur cette

[1] Vergl. Nr. 24923. — [2] Durch den Vertrag vom 23. October 1769 war die Dauer der Allianz bis 1780 verlängert worden. — [3] Vergl. S. 258 Anm. 2. — [4] Das folgende bis zum Schluss des Absatzes nach dem Bericht Riedesels, Wien 21. Juli.

matière. Le Conseil permanent n'avait pas cru pouvoir prendre sur soi d'accepter mes propositions de restitution, à moins qu'elles ne fussent conformes à une des deux alternatives en question,[1] de sorte qu'on n'a pas voulu se rendre même aux propositions faites conformément à la carte No III.[2] Ledit ambassadeur y a même perdu ses peines, et on lui a répondu qu'on ne pouvait pas y condescendre ... Ainsi il n'y aurait d'autre moyen que d'attendre l'ouverture de la Diète et de tâcher d'y faire accepter alors nos propositions par les remontrances énergiques et nécessaires pour cet effet. Nous avons donc pris à part le prince August Sulkowski, comme celui qui entend le plus raison, lequel après nous avoir représenté la situation critique dans laquelle se trouvait le Conseil permanent par rapport au grand nombre d'ennemis qu'il avait déjà, l'ambassadeur de Russie s'est déterminé à nous faire à tous deux des propositions d'accommodement, qui, d'un côté, n'aggravassent pas V. M. autant qu'une des deux alternatives en question pourrait le faire, et qui, d'un autre côté, pussent aussi mettre le Conseil permanent à couvert des trop grands reproches dont on pourrait l'accabler à la Diète. Par ces propositions V. M. garderait, à la vérité, le cours de la Netze, avec une lisière de pays sur sa rive gauche, aussi bien que le district d'Inowraclaw, ainsi qu'Elle l'a souhaité,[3] et ainsi que le porte l'annexe ci-joint qui contient ces propositions; mais la rive gauche de la Drewenza retomberait alors à la Pologne. J'ai représenté que ceci était impossible, et que je croyais pouvoir l'assurer que V. M. n'accepterait point ce dernier article; mais il nous a déclaré que c'était tout ce qu'il pouvait prendre sur lui, s'il voulait se conformer aux instructions qu'il avait de sa cour, et qu'ainsi il nous priait, l'un et l'autre, de ne plus arrêter le tapis et de nous procurer chacun l'approbation respective, dont nous avions besoin pour dresser en conséquence une convention qui terminât tout à l'exemple de celle qu'avait faite la cour de Vienne avec le Conseil susmentionné.

Le prince Sulkowski ayant trouvé que ces propositions de l'ambassadeur étaient très raisonnables, il les a pris *ad referendum* au Conseil et croit que, si V. M. voulait les agréer de Son côté et y ajouter la restitution des revenus, comme l'avait fait l'Autriche, le règlement ne souffrirait plus de difficultés. J'attends donc là-dessus les derniers ordres de V. M. pour savoir si Elle jugera à propos d'accepter ces propositions, ou si Elle veut plutôt remettre toute l'affaire à la Diète; car d'après ce que le comte de Stackelberg m'a encore dit en particulier, il ne nous reste plus que l'option entre ces deux moyens. Mais il m'a aussi recommandé en même temps de supplier V. M. en son nom de vouloir bien procurer à l'Impératrice la satisfaction qu'elle aurait de voir cette affaire terminée avant l'ouverture de la Diète, et de ne pas insister par conséquent sur cette rive gauche de la Drewenza .... Comme la Diète doit s'ouvrir le 26 d'août, et qu'il faut que l'affaire soit conclue une semaine auparavant, je n'aurai plus le temps de recevoir d'autres ordres de la part de V. M., sinon de conclure sur le pied susmentionné ou de rompre les conférences; car il n'y a plus de milieu malgré toutes les peines que je me suis données."

Mit einem Postscript übersendet Benoît eine Note des Warschauer Bankiers Blanc, d. d. Warschau 29. Juli, in der dieser seine Bitte bei der preussischen Bank wiederholt, dem Warschauer Hofe ein fünfprocentiges Darlehen von $1^1/_2$ Million Reichsthalern auf 10 Jahre gegen Verpfändung sämtlicher Staatseinkünfte und unter Garantie des Reichstags und der Kaiserin Katharina II. zu gewähren.

* * *

[1] Vergl. S. 118. 119 und 253. — [2] Vergl. S. 152. 220. 221. — [3] Vergl. S. 234.

Propositions pour un accommodement,
selon lequel:

1° les endroits situés sur la rive gauche de la Netze, qui font actuellement partie des villes, seigneuries et terres situées sur la rive droite de ce fleuve, appartiendraient à S. M. Prussienne; et là où il ne se trouverait pas de pareils endroits, la lisière du pays qui doit appartenir à Sadite Majesté sur la rive gauche de la Netze, devrait être déterminée par des villes, seigneuries et terres contiguës à cette rivière, comme elles se suivront.[1]

2° En suivant ensuite la frontière marquée sur la carte N° III depuis Schubin jusque par le Goplo à Piotrkowo, la ligne tirée depuis ce dernier endroit par Skotniki devrait se continuer en ligne plus droite vers Solitz avec ses appartenances, en désignant exactement tous les lieux par lesquels cette ligne passerait.

3° Restituer la rive gauche de la Drewenza à la Pologne.

Potsdam, 6 août 1776.

C'est uniquement par ménagement pour la Russie et pour faire honneur à mon alliance avec cette puissance, mais sans aucun ni le moindre égard pour les Polonais, ainsi que vous aurez soin de l'insinuer au comte de Stackelberg, que je veux bien, s'il n'y a pas moyen de terminer plus favorablement pour mes intérêts l'affaire de la démarcation des limites, agréer en conséquence des propositions d'accommodement faites par l'ambassadeur de Russie, que j'ai trouvées à la suite de votre dépêche du 31 de juillet dernier, de restituer le territoire de Michelau depuis Zlotterie[2] jusqu'à Grundschoff[3] et de condescendre que les endroits situés sur la rive gauche de la Netze, qui font actuellement partie des villes, seigneuries et terres situées sur la rive droite de ce fleuve, déterminent la frontière, pourvu que là où il ne se trouve pas de pareils endroits, je conserve sur la rive gauche de la Netze toutes les villes, seigneuries, terres avec leurs appartenances qui sont contiguës à cette rivière, nommément celles que vous avez désignées à la marge desdites propositions, savoir Filehne, Czarnikau, Uscz, Chodziesen, Margonin, Gollantsch, Kcynia et Schubin, et que, du reste, on s'en tienne à la frontière marquée par le plan troisième.

Voilà ma résolution sur cet objet, à laquelle je veux bien ajouter la réflexion suivante, que, puisqu'il y a un si grand manque d'argent comptant en Pologne que le projet du banquier Blanc à Varsovie, que vous m'avez fait tenir par estafette avec votre susdite dépêche, le donne à connaître, et que ma banque n'est que pour tracer de l'argent, et non pour prêter des capitaux à intérêts, je pourrais bien, si la chose est faisable qu'on se désistât de toute restitution à faire et qu'on laissât mes extensions en entier, sacrifier un million d'écus à la République et le lui fournir en compensation. Ma banque reçoit ordre en attendant

[1] Dazu ist am Rande vermerkt: „Par exemple: Filehne, Czarnikau, Uscz, Chodziesen (Kolmar), Margonin, Gollantsch, Kcynia (Exin) et Schubin avec toutes leurs appartenances actuelles." — [2] An der Mündung der Drewenz in die Weichsel. Vorlage: Schlodry. — [3] Wohl Grondzaw.

de répondre négativement audit banquier, ce qu'elle ne tardera pas de faire au plus tôt, ainsi que je lui ai enjoint.

Au reste, le comte Panin m'ayant fait tenir le précis d'une déclaration commune qu'il regarde nécessaire à faire en Pologne pour prévenir les émeutes et confédérations particulières pendant la prochaine Diète,[1] et l'ayant fait parvenir également à la cour de Vienne, je vous le communique ci-joint en copie, avec ordre de tenir là-dessus un langage uniforme avec les ministres des deux cours impériales et d'en remettre une analogue de ma part là où vous êtes, lorsqu'il en sera temps.

Federic.

Nach dem Concept.

24924. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 7 août 1776.

Sans décider sur le vrai sujet de l'entretien du prince de Kaunitz avec le prince de Golizyn, dont vous rendez compte dans votre dépêche du 31 de juillet,[2] il ne me paraît pas vraisemblable que mes limites en Pologne y soient entrées pour quelque chose. Sur le point de m'arranger avec les Polonais à leur égard, les entraves que la cour où vous êtes, voudrait y mettre encore, viendraient après coup. J'ai donc plutôt lieu de présumer que peut-être les troubles aux diétines de cette République ou bien les affaires ottomanes en ont fait le principal objet, et pour savoir plus positivement ce qui en est, je ne vois rien qui pût vous empêcher de sonder adroitement l'envoyé de Russie sur cet article et de lui en parler. Mon alliance avec l'impératrice de Russie et les ordres que S. M. I. a donnés à tous ses ministres dans l'étranger de vivre avec les miens dans un parfait concert et dans la meilleure union et harmonie,[3] vous y autorisent, et au moins ne peut-il trouver étrange que cet entretien ait excité votre attention.

Quant aux entretiens de l'ambassadeur de France avec le prince de Kaunitz,[4] je ne crois pas que le premier entre jamais dans le ministère de Versailles, tant que le comte de Maurepas y sera à la tête des affaires. Je suis, à la vérité, bien persuadé que le prince de

[1] „Points prescrits à M. le comte de Stackelberg pour une déclaration commune avec les deux cours alliées", übersandt von Solms mit seinem Berichte vom 23. Juli (vergl. S. 259). — [2] Kaunitz hatte mit Golizyn eine halbstündige Unterredung gehabt, wie Riedesel vermuthete, über die russisch-türkischen Verhandlungen, betreffend die Ausführung des Friedensvertrages, und vielleicht auch über die Frage der polnischen Grenzregelung. — [3] Vergl. Bd. XXXII, 446. 660. — [4] Riedesel berichtete: Breteuil „continue ses entretiens avec le prince Kaunitz. La maladie du comte de Vergennes et les progrès que doit faire le crédit et l'influence de la Reine à la cour de Versailles, font croire généralement qu'il s'agit de l'établir ministre des affaires étrangères en France, et que c'est l'objet de leurs conversations." Vergl. S. 252.

Kaunitz le désire, puisque peut-être il y trouverait son compte; mais je ne saurais me persuader que ce soit là le sujet de leurs conversations fréquentes. Il me paraît plus vraisemblable que ce sont les affaires de Russie, de la Porte ou quelques nouvelles intrigues à ourdir qui les occupent; et, au reste, je compte toujours de vous voir le 19 à Neisse.

Federic.

Nach dem Concept.

24925. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Finckenstein sendet, Berlin 7. August, den Bericht Riedesels vom 21. Juli nebst seinen Beilagen[1] zurück: „Ces pièces sont effectivement fort intéressantes, et le rapport du baron de Riedesel répand un très grand jour sur les prétentions de la cour de Vienne à la succession de Bavière et sur les moyens qu'elle se propose d'employer pour les faire valoir, le cas existant. C'est une pomme de discorde qu'elle jettera dans l'Europe, et qui pourra facilement y allumer le feu d'une guerre générale.

Quoiqu'il paraisse, au reste, par la dernière dépêche du sieur Benoît[2] que V. M. sera obligée d'ajouter encore quelque chose aux restitutions qu'Elle a déjà fait offrir, j'y vois cependant avec plaisir que le comte de Stackelberg est enfin convenu lui-même de la nécessité de Lui conserver une lisière le long de la rive gauche de la Netze et de Lui laisser toutes les villes et tous les endroits situés de ce côté-là sur cette rivière avec leurs appartenances.

Il n'y a que la troisième proposition, où il est question de céder aux Polonais la rive gauche de la Drewenza, qui me paraît obscure et conçue en termes trop vagues et trop généraux." Nach Finckenstein kommt lediglich die Abtretung des 1772 besetzten Stückes des Dobrzyn'schen Gebietes in Frage: „Ce district n'a jamais appartenu ni au palatinat de Culm ni à la Prusse polonaise en général, et son occupation paraît par conséquent également contraire aux termes et au sens du traité de partage. Il en est autrement du district de Michelau, qui est situé un peu plus haut du côté de la même rive gauche de la Drewenza, et que les Polonais sauraient d'autant moins prétendre que ce district fait incontestablement partie de la Prusse polonaise cédée en termes exprès à V. M. par le traité de partage avec toutes ses dépendances. Il me semble donc que, si V. M. veut acquiescer à cette troisième proposition, on pourrait enjoindre au sieur Benoît de borner autant que possible cette restitution au district de Dobrzyn, situé sur la rive gauche de la Drewenza, et en excepter par les raisons susdites celui de Michelau, qui est d'ailleurs entièrement enclavé dans les États de V. M. entre le palatinat de Culm et la Prusse orientale."[3]

[1] Vergl. S. 258. — [2] Vergl. Nr. 24923. — [3] Ebenso fragt der Minister Gaudi, dem die „Propositions pour un accommodement" (vergl. S. 262) mitgetheilt worden waren, am 7. August bei dem König an, ob seine Absicht dahin ginge, „das ganze Michelau'sche Gebiet, so ebenfalls an der linken Seite der Drewenza belegen und gleichwohl nach der hierbei kommenden, schon in anno 1701 gestochenen Homann'schen Charte zum Culmschen Palatinat gehöret, zur Restitution auszusetzen, oder ob nicht vielmehr der dritte Propositions-Punkt in der Art zu verstehen sei, dass nur allein diejenigen Oerter am linken Ufer der Drewenza, welche vorhin zu dem Lande Dobrzyn gehöret haben, zurückgegeben werden sollen".

Potsdam, 8 août 1776.

Je reconnais de nouveau le zèle qui vous anime pour mes intérêts, dans les observations que vous venez de faire sur la dernière dépêche du sieur Benoît et les propositions du comte de Stackelberg, qui se trouvaient à la suite, pour l'arrangement définitif de mes limites en Pologne. N'y ayant point de moment à perdre, pour finir cet important ouvrage avant la Diète, et préférant de restituer plutôt du côté de la Drewenza que du côté de la Netze, j'ai cru ne devoir pas me borner au district seul de Dobrzyn, mais d'ajouter encore celui de Michelau, pour rendre les Polonais plus pliants sur le reste; et c'est en conséquence que j'ai expédié avant-hier par estafette les ordres ci-joints en copie au sieur Benoît.[1] Mais votre rapport d'hier m'a fait changer d'idées, et je viens d'ordonner, par une seconde estafette, à ce ministre de se borner simplement, s'il en est encore temps, au district de Dobrzyn et de n'y point ajouter l'offre de celui de Michelau.[2] La seconde copie, que vous trouverez à la suite de la présente, vous expliquera mieux mes intentions, et c'est pour vous les faire connaître dans toute leur étendue, que je vous fais tenir l'une et l'autre de ces copies.

Au reste, je suis fort de votre avis sur la dépêche du baron de Riedesel et ses annexes au sujet de la succession de Bavière.

Nach der Ausfertigung. Federic.

24926. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 8 août 1776.

Ayant trouvé, après avoir plus mûrement réfléchi sur le contenu des derniers ordres que je vous ai adressés,[3] que le passage qui porte que je voulais bien agréer de restituer le territoire de Michelau depuis Zlotterie jusqu'à Grundschoff, renferme beaucoup plus de terrain qu'on ne saurait demander, puisqu'il ne peut être question d'aucune autre cession du côté de la rive gauche de la Drewenza que du pays de Dobrzyn, qui a été occupé en 1772, et non du district de Michelau, qui, quoique situé du côté [gauche] de la même rive, fait incontestablement partie de la Prusse polonaise, cédée en termes exprès par le traité de partage avec toutes ses dépendances, — je m'empresse à rectifier ledit article, en vous enjoignant par la présente de borner, si la chose est encore faisable, cette restitution au district de Dobrzyn et d'en excepter tout ce qui peut faire partie de celui de Michelau; mais si, pour être trop avancé déjà, vous ne soyez plus en état de rien redresser à cet égard, il faudra, dans ce cas, que vous tâchiez au moins à m'épargner le plus que vous pourrez.

[1] Vergl. Nr. 24923. — [2] Vergl. Nr. 24926. — [3] Vergl. Nr. 24923 und 24925.

C'est dans cette vue que je veux vous avertir aussi que[1] j'ai accordé à la maison de Radziwill, en dédommagement de la starostie de Zlotterie, une somme de seize mille et quelques centaines d'écus que je suis en droit de redemander en cas de restitution, pour que vous puissiez faire de tout ceci le meilleur usage possible.

Federic.

Nach dem Concept.

24927. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 8 août 1776.

J'attendrai les différents avis ultérieurs que votre dépêche du 28 de juillet me promet; mais en attendant il me semble qu'il y a toujours beaucoup plus d'apparence pour une guerre que pour un accommodement entre l'Espagne et le Portugal. En effet, l'affront que celui-ci a fait à cette couronne,[2] est de fort dure digestion, et il faudrait que l'Espagne fût bien faible pour l'endurer, sans en tirer une vengeance éclatante. Quoi qu'il en soit, leur dispute ne m'intéresse point, et quelle qu'en soit la décision, elle me sera fort indifférente.

D'ailleurs le bruit de la prise de Québec par les Américains[3] me paraît peu vraisemblable.[4]

Federic.

Nach dem Concept.

24928. AN DEN ETATSMINISTER FREIHERRN VON DER SCHULENBURG IN BERLIN.

Potsdam, 9. August 1776.

Ich gebe Euch aus der Anlage zu ersehen, was der Montessuy zu Paris in Ansehung des mit der französischen Marine zu errichtenden Contracts auf eine Holzlieferung, wie auch eines Handels nach Amerika an Mich gelangen lassen.[5] Soviel nun das Négoce wegen des Holz-

[1] Das folgende auf Grund des Berichtes Finckensteins vom 7. August. — [2] Vergl. S. 240. 242. — [3] Das Gerücht bestätigte sich nicht. — [4] Am 8. August dankt der König Thulemeier für die am 2. ihm gemeldete Nachricht der Wegnahme von 10 in englischen Diensten fahrenden Handelsschiffen durch ein amerikanisches Geschwader: c'est „une circonstance très curieuse". — [5] Montessuy berichtete, Paris 29. Juli, über Versuche, die mit preussischem Schiffsholz in der französischen Marine angestellt werden sollten (vergl. S. 57. 112). „Les agents des colonies anglaises, qui sont depuis peu ici, m'ont fait demander une quantité assez considérable de munitions de guerre, telles que fusils, poudre et canons. Sans cesse occupé de procurer à vos États, Sire, un débouché avantageux du produit de Ses manufactures, je serais flatté d'en pouvoir tirer ces objets, si cela ne contrarie point les vues de V. M. J'attendrai donc les ordres qu'Elle est suppliée de me faire passer à ce sujet. Ne serait-il pas possible, par suite de cette opération, de faire un traité de commerce entre les sujets de V. M. et les colonies anglaises de l'Amérique, dont la balance ne pourrait être qu'en faveur de vos États, qui en tireraient un double avantage

verkaufs nach Frankreich betrifft, so ist es Mir lieb, dass es damit soweit gediehen, und zweifle Ich nicht, die Sache wird wohl bald zu Stande kommen. Was aber den Handel mit Amerika anlanget, so ist dabei ein bisgen viel zu hazardiren; denn wenn die Schiffe genommen werden, so ist das ein grosser Schaden. Wenn er aber virginische Tobaksblätter zum Behuf Meiner Tabaks-Administration auf eine vortheilhafte Weise und dass solche nicht so theuer wie bisher zu stehen kommen, von daher verschaffen will, so ist deshalb eher was zu machen. Da Euch nun der Montessuy in Ansehung des Holznégoce schon näher bekannt sein wird, so habe Euch hierdurch auftragen wollen, wenn Ihr zuvor mit Meinem Geheimen Finanzrath Magusch wegen des Preises des virginischen Tobaks Euch näher concertiret,[1] denselben darnach zu bescheiden,[2] und will Ich demnächst, was den von ihm gesuchten Character als Agent betrifft, Euer Gutachten erwarten.

Nach dem Concept. Friderich.

24929. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Potsdam, 10 août 1776.

Je vous sais beaucoup de gré de votre journal de la réception et du séjour du grand-duc de Russie dans mes États.[3] Les répétitions que vous y appréhendez, ne dérogeront point à son mérite; dans de pareilles pièces historiques elles sont inévitables, et l'exactitude dans l'exposé des faits leur sert d'apologie.

Après mes derniers ordres au sieur Benoît,[4] je me flatte que la négociation pour l'arrangement de mes limites en Pologne ne languira plus; j'espère plutôt que, d'une ou d'autre manière, ce ministre trouvera moyen de la terminer sans plus de délai, et je serai bien charmé, s'il a le bonheur de le faire, sans qu'on exige trop de sacrifices de ma part.[5]

par un débouché considérable des matières premières et une augmentation de marine? Cette idée, Sire, que j'ose mettre sous les yeux de V. M., demanderait, si elle est digne de Son attention, des détails d'une certaine étendue et de recevoir de Sa part des ordres directs, pour qu'en ma qualité de Son agent, je puisse entendre et discuter en même temps les propositions, qui pourront m'être faites."

[1] Ein entsprechender Erlass ergeht am 9. August an Magusch. — [2] Demgemäss beauftragt Schulenburg, Berlin 12. September, Montessuy mit der Feststellung, ob in den amerikanischen Colonien Englands die Tabakpflanzungen noch bebaut würden, ob es amerikanische Firmen gäbe, die die Lieferung übernehmen könnten, und ob es sich nur um einen Tauschhandel gegen Kriegsbedarf oder andere Waaren oder um Lieferung gegen Baarzahlung handle. Montessuy soll sich mit den amerikanischen Agenten darüber besprechen. — [3] „Journal du voyage et de la réception de S. A. I. le grand-duc de Russie dans les États du Roi." — [4] Vergl. Nr. 24926. — [5] Auf dem Berichte Fincken-

Au reste, je ne saurais vous dissimuler que je n'ai guère sujet d'être content du sieur Madeweis à Stuttgart. Je ne sais si c'est stupidité ou manque d'expérience; mais jusques ici il s'est pris si gauchement dans le maniement des affaires que je lui ai confiées, que pas une seule fois il m'a satisfait. Sa dépêche ci-jointe en original du 30 de juillet au sujet de quelques recrues du Württemberg prouve bien qu'il est extrêmement neuf dans les affaires, et tout autant vaudrait-il n'avoir personne à cette cour, que d'y placer un sujet aussi borné et pesant.[1]

Nach der Ausfertigung. Federic.

24930. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Solms berichtet, Petersburg 26. Juli: „Ayant eu dernièrement encore un entretien avec le comte Panin sur les intrigues des Autrichiens et des Français en Pologne et auprès de la Porte, particulièrement sur les cabales peu couvertes des premiers à Constantinople, j'ai pris occasion de lui faire confidence en ami des observations du sieur de Gaffron sur la conduite des ministres de Russie en Turquie.[2] Il ne les a pas mal prises et dit, au contraire, qu'il se pourrait bien que le sieur de Stachiew ne fût pas encore assez bien au fait de la façon de traiter avec les Turcs, mais il suppose qu'il n'y a pas d'harmonie entre lui et celui de V. M. . . . Il a fait une plus grande apologie de la pénétration et des sentiments du prince Repnin, et le justifiant surtout du soupçon, comme s'il avait du penchant pour l'Autriche, il assure que ses rapports de Constantinople prouvent le contraire, où il avait fort bien démêlé les intrigues de cette cour. La prévention du comte Panin pour ce Prince son neveu va fort loin, et il faudrait beaucoup pour lui faire avouer qu'il ait jamais mal fait dans ses négociations, quoique tout l'empire de Russie l'accuse de la dernière guerre avec les Turcs et de l'embarras où l'on se trouve avec la Pologne, à cause de la manière dont il a conduit les affaires dans ce pays-là.[3]

Celles des Tartares sont fort embrouillées. Toute la ville est pleine de bruits des ravages qu'ils font en Crimée aux dépenses des établissements russes, mais le ministère ne veut rien avouer. Cependant on m'a assuré qu'il y a des troupes en mouvement de ce côté-là pour garantir les frontières des invasions."

Zum Schluss giebt Solms weitere Mittheilungen über den Anschlag Champagnolos,[4] mit dem Zusatz: „que le tout était entrepris pour seconder les vues du prince Adam Czartoryski qui voulait se frayer un chemin au trône."

Potsdam, 10 août 1776.

Depuis avant-hier S. A. I. le Grand-Duc a repris de Rheinsberg la route de sa patrie. A ma grande satisfaction et celle de toute ma cour, sa santé a été très bonne pendant le séjour que ce digne Prince

steins vom 9. August, dass die polnischen Dissidenten durch ihren Deputirten, Schlichting, um die gemeinsame Unterstützung Russlands und Preussens auf dem Reichstag bäten, findet sich die eigenhändige Resolution: „Fort bien. Federic."

[1] Durch Erlass vom 11. August bewilligt der König dem Grafen Redern eine Verlängerung seines Urlaubs (vergl. Bd. XXXVII, 520). — [2] Vergl. S. 195 Anm. 3. — [3] Repnin war von 1763 bis 1769 Gesandter in Polen gewesen. — [4] Vergl. S. 146 und 277.

a fait chez nous, et tous nos vœux se réunissent pour qu'il soit rendu sain et sauf entre les bras de son auguste mère. Il a paru content et satisfait de nos attentions et de nos soins, et je puis dire avec vérité que le souvenir des moments me sera toujours cher et précieux que j'ai passés avec le fils de ma première amie et alliée.

Cela ne vous empêchera cependant point de prêter une attention particulière aux discours que les personnes de sa suite tiendront à leur retour à ce sujet. Ceux dont ils régaleront le public, ne m'intéressent point; ce sont uniquement ceux à leurs amis, où le cœur parle, que je désirerais de savoir, pour apprendre si la satisfaction qu'ils ont fait paraître ici, a été sincère ou affectée et feinte. Vous aurez bien quelques personnes à la main, qui sont dans leur confidence, pour approfondir ces sentiments secrets de leur cœur, et vous n'oublierez pas d'employer tout votre savoir-faire pour les pénétrer et de m'en rendre compte.

Quant au prince Repnin, je ne suis nullement surpris de l'apologie de son oncle, le comte de Panin; il y a déjà longtemps que je sais que celui-ci se le destine pour successeur; de sorte qu'il est bien naturel qu'il fasse son éloge. Je ne prétends aussi nullement lui refuser la justice qui lui est due, mais je voudrais qu'il fût moins violent dans ses sentiments et dans ses démarches. C'est un défaut capital pour le poste où le comte de Panin voudrait le placer, et pendant le séjour que ce Prince a fait à ma cour,[1] il s'est exprimé souvent dans des termes si forts et si peu mesurés que j'ai eu besoin de toute ma modération pour prévenir tout éclat.

Ce que vous me marquez des vues ambitieuses du prince Adam Czartoryski, indique beaucoup d'arrogance; j'en suis surpris que pareil dessein puisse venir dans l'esprit d'un sujet de la République, mais tel est le fanatisme des Polonais pour la France, dont j'ai déjà fourni à la cour où vous êtes, tant d'exemples frappants, et dont ce dernier trait achèvera apparemment de la convaincre. En effet, on doit regarder tout Polonais dans le fond pour Archi-Français. Les flatteries qu'ils prodiguent à la Russie, sont tout autant de voiles dont ils couvrent leur duplicité et leur fausseté, et le prince susmentionné, quoiqu'il possède tant de terres dans la portion de la Russie, prouve bien par ce dessein qu'il ne lui est point du tout attaché, mais conserve toujours un penchant secret pour le parti contraire.

Pour l'arrangement de mes limites, j'espère, malgré toutes les intrigues françaises et autrichiennes, d'en venir à bout avec les Polonais. Me prêtant, par complaisance pour les avis de la Russie, à tout ce qui peut avancer ma négociation, je me flatte de finir avec eux dans la huitaine, afin de faire cause commune, à la Diète prochaine, avec les deux cours copartageantes pour la ratification de nos différentes possessions.

[1] Von Juli 1762 bis Februar 1763 (vergl. Bd. XXII, 631).

Au reste, les affaires de la cour où vous êtes, avec les Tartares ne me paraissent pas si difficiles que les différents bruits qui en courent, voudraient les faire envisager; 3 ou 4 régiments seront bien capables de dissiper les mutins et de rétablir le calme dans ces contrées.

Enfin, je n'ai pas non plus lieu d'être satisfait à tous égards des opérations de mon chargé d'affaires à Constantinople. Ce n'est pas un Zegelin, je le sais. Il mande, à la vérité, assez de nouvelles, mais il ne les approfondit pas assez. Cependant, on ne saurait non plus lui refuser la justice d'avoir assez bien approfondi les intrigues françaises à la Porte. Quoi qu'il en soit, je ne manquerai pas de lui renouveler mes ordres pour une parfaite harmonie avec le ministre de Russie, et je ne doute point que le comte de Panin, de son côté, ne veuille prêcher la même morale au sieur de Stachiew.

Federic.

Nach dem Concept.

24931. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A NEISSE.

Potsdam, 11 août 1776.

Il se peut très bien, ainsi que vous le supposez dans votre dépêche du 3, que le baron de Breteuil vise au poste de ministre des affaires étrangères de sa cour;[1] peut-être même est-ce là le motif de sa souplesse vis-à-vis de la cour où vous êtes, et des soins qu'il prend d'approuver et d'entrer dans tous ses plans politiques. Il me paraît aussi très possible qu'il ait assez de protecteurs en France qui favorisent son ambition, et le temps nous apprendra ce qui en arrivera.

Der Schluss betrifft die Zustellung neuer Chiffern.

Nach dem Concept.

Federic.

24932. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE SCHULENBURG A BERLIN.

Schulenburg berichtet, Berlin 10. August: „En conséquence des gracieux ordres de V. M.,[2] je n'ai pas manqué d'insinuer au chevalier Harris que je savais de bonne part que V. M. S'était expliquée très favorablement à l'égard de la conduite qu'il avait tenue dans les conjonctures présentes. Il a témoigné qu'il y était très sensible, et m'a demandé à plusieurs reprises si aussi je le savais de bonnes sources . . .

Ce n'est que hier qu'il m'a fourni l'occasion de lui parler sur la succession future de Bavière. Il m'a dit que les troubles de l'Amérique empêchaient sa cour de s'intéresser actuellement dans les affaires du dehors, qu'ainsi il n'en avait pas une pleine connaissance, qu'il n'avait appris que vaguement que l'Autriche avait cherché à faire avec l'Électeur palatin l'échange des Pays-Bas

[1] Riedesel berichtete: „Ce qui occupe le baron de Breteuil plus que tout le reste, c'est son projet de devenir ministre des affaires étrangères à sa cour (vergl. S. 252. 263). Il y travaille de toutes ses forces et emploie, autant qu'il peut, le crédit de la cour d'ici.“ — [2] Ein schriftlicher Befehl liegt nicht vor.

contre une portion de la Bavière;[1] mais comme cette propo[si]tion pouvait rencontrer des difficultés, que l'Autriche en ferait peut-être d'autres avec le temps; qu'il croyait que, pour le présent, la négociation reposait, et que probablement l'Autriche voulait voir laquelle des deux partis du ministère de France gagnerait le dessus, pour agir en conséquence. J'ai tâché à ne pas faire entrevoir au chevalier Harris que je lui parlais dans l'intention de faire usage de ce qu'il me dirait, et V. M. n'a pas été nommée pendant ces deux entretiens."

Potsdam, 12 août 1776.

Je suis très satisfait de la manière dont, selon votre lettre du 10, vous vous êtes conduit dans vos deux entretiens avec le chevalier Harris, et du compte que vous m'en avez rendu. J'ai vu depuis peu une lettre qui prétend que l'appétit de la cour de Vienne, dans la succession de Bavière, se bornera à l'Inn, et que ses [vues] ne surpasseront point ce fleuve.[2] Quelque vague que soit cette anecdote, elle indique cependant que cette négociation, quoiqu'elle paraisse reposer maintenant, ne laisse pas d'occuper toujours l'esprit conquérant de la maison d'Autriche, et peut-être vous servira-t-elle de guide pour diriger vos recherches ultérieures sur ce sujet.

Federic.

Nach einer Abschrift.

24933. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Goltz berichtet, Paris 1. August: „L'Autriche fera de son mieux pour masquer ses projets d'ambition et d'avidité vis-à-vis de cette cour-ci et de l'entraîner même, s'il est possible, sans que cette dernière s'en doute, à coopérer à ces mêmes vues ... Tout me fait croire que [les comtes de Maurepas et de Vergennes] ... sentent que le véritable intérêt de la France n'est pas de contribuer à nourrir cette ambition autrichienne, surtout de ne point, pour lui complaire, resserrer des liens qui pourraient dans la suite forcer la France à prendre parti à de grands évènements dont elle n'aurait aucun profit direct, pendant que la charge serait très lourde pour remplir les engagements."

Potsdam, 12 août 1776.

Selon votre dépêche du 1er, vous paraissez maintenant dans la bonne voie pour approfondir l'état actuel des affaires entre les cours de Vienne et de Versailles et jusques où s'étendent leur intimité et leurs liaisons. Ne l'abandonnez donc point, mais faites-y plutôt toujours quelques nouveaux progrès. C'est le vrai moyen de vous concilier mon approbation et mes bonnes grâces.

On m'avertit de Vienne[3] que le baron de Breteuil vise au département des affaires étrangères de sa cour, et qu'il se flatte de l'obtenir. Je vous donne cette nouvelle, sans la garantir, et pour votre seule information, afin de la suivre de plus près et pénétrer ce qui en est. Si elle se vérifie, la cour de Vienne y aura beau jeu; elle fera de ce

[1] Vergl. Bd. XXXVII, 581. — [2] Vergl. S. 259 Anm. 2. — [3] Vergl. S. 270.

ministre tout ce qu'elle voudra, tandis qu'autant que je le connais, c'est un homme très violent et notre ennemi juré.

Au reste, je suis sur mon départ pour mes revues de Silésie, et vous ne serez point surpris, si mes ordres suivants se ressentent de mes occupations militaires et sont plus laconiques qu'à l'ordinaire.

Nach dem Concept. Federic.

24934. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 12 août 1776.

Quoique je n'aie jamais douté que la masse des forces britanniques en Amérique n'ait la supériorité, il me paraît cependant, selon votre dépêche du 30 de juillet, qu'il n'en est pas de même de ces petits faits de guerre qui ne laissent pas d'influer également sur la décision générale des affaires avec les Américains.[1] Quoi qu'il en soit, il est très certain que, malgré tous les succès des armes royales, le sort de cette guerre ne sera pas décidé dans une seule campagne; qu'il leur en faudra pour le moins encore une, et que les opérations en Virginie et Pensylvanie sont à attendre pour voir où toute cette rébellion aboutira.

Nach dem Concept. Federic.

24935. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU A LA HAYE.

[Potsdam] 12 août 1776.[2]

Ma chère Nièce. Voici le journal que je vous ai promis, de tout ce qui s'est passé à Berlin pendant le séjour du Grand-Duc;[3] vous y verrez, ma chère enfant, beaucoup de cérémonies inusitées dans notre patrie. Je vous félicite de l'ordre de St. Catherine que l'impératrice de Russie vous a envoyé.[4] Je pars, ma chère enfant, après-demain pour la Silésie. Faites, je vous prie, des assurances de ma tendresse au prince d'Orange et soyez persuadée de la tendresse sincère avec laquelle je suis, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

---

[1] Die Amerikaner sollten 10 englische Schiffe mit Waaren und Kriegsbedarf als Prise erbeutet haben (vergl. S. 266). Andrerseits hatten sie Montreal und das Fort St. Johns geräumt. — [2] Monats- und Jahresdatum ist von der Prinzessin hinzugefügt. — [3] Vergl. S. 267. — [4] Vergl. S. 218. Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor.

24936. A LA REINE DOUAIRIÈRE DE DANEMARK A COPENHAGUE.

[Potsdam] 13 août 1776.

Madame ma Sœur. La confiance que j'ai dans l'amitié de V. M., ne m'a fait douter un moment de la part qu'Elle daigne prendre à tout ce qui peut resserrer mon alliance avec la Russie,[1] et Elle peut être assurée que mes sentiments à Son égard sont entièrement réciproques. Le Grand-Duc a été reçu ici avec tous les honneurs qui lui sont dus. On s'est empressé d'aller au devant de tout ce qui lui pouvait faire plaisir. Il a paru content, et surtout de la jeune personne sur laquelle est tombé le choix de l'Impératrice. Quoique cette jeune personne ne soit pas une beauté, elle a tellement plu au Grand-Duc par sa douceur, par son bon caractère et par sa décence en général qu'il m'en a paru fort épris.

Mais, Madame, par, je ne sais quelle fatalité qui se plaît à mêler le mal et le bien dans tous les évènements de la vie, j'ai à vous annoncer, Madame, une nouvelle qui me fait autant de peine qu'elle vous sera fâcheuse. La santé de la Reine votre sœur me fait tout craindre pour elle. L'année précédente elle a eu des abcès aux jambes, ils se sont fermés, et depuis ce temps la Reine a la poitrine excessivement embarrassée, les jambes et le ventre enflés, et les médecins craignent que l'hydropisie ne soit déjà formée. Je sais la part que V. M. prend à la santé de Ses parents, ainsi j'ai cru devoir Lui communiquer le sujet de mes inquiétudes.

Je fais des vœux pour la conservation de V. M. et que le Ciel La comble de toutes ses prospérités qu'Elle mérite à si justes titres. C'est avec les sentiments de la plus haute considération et du plus parfait attachement que je suis, Madame ma Sœur, de V. M. le bon frère et fidèle beau-frère

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Reichsarchiv zu Kopenhagen. Eigenhändig.

24937. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN A DRESDE.

Potsdam, 13 août 1776.

Les anecdotes relatives à la cour de Vienne que vous me mandez par votre dépêche du 9 de ce mois,[2] sont très fondées et, à l'exception de quelques petites circonstances, conformes à la plus exacte vérité. Il

[1] Durch den Besuch des Grossfürsten Paul und seine Verlobung mit der Prinzessin Dorothea von Württemberg. Das Schreiben Juliane Maries ist vom 3. August datirt. — [2] Nach Alvensleben beabsichtigte die österreichische Regierung die Truppen in Böhmen zu verstärken, pour que „cela forme . . . l'ensemble d'une armée complète qui puisse d'abord faire face par là".

est donc à croire que vous avez rencontré une bien bonne source, dont vous ferez bien de profiter pour en tirer autant de notions que possible. C'est aux troubles de Bohême qu'on attribue le manque qui s'est manifesté, l'année dernière, dans les revenus de cette puissance; mais bien loin de le restreindre à la somme dont vous faites mention, le total du déficit de la recette doit monter, selon mes nouvelles, à 2 700 000 florins.[1] Quoi qu'il en soit, n'oubliez pas de m'informer soigneusement de tout ce que votre émissaire rapportera, à son retour, avoir vu au camp de Laxenburg; je suis curieux de connaître ce qui s'y sera passé.

Nach dem Concept. Federic.

---

24 938. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 13 août 1776.

C'est avec un plaisir infini que j'apprends, par votre dépêche du 30 de juillet, la satisfaction que S. M. l'impératrice de Russie manifeste de l'accueil qu'on a fait dans mes États à S. A. I. le Grand-Duc, son fils.[2] Il est vrai que jamais prince n'a été reçu avec des applaudissements aussi universels et distingués dans l'étranger, et mes peuples se sont effectivement efforcés de rendre au fils de ma meilleure amie et alliée les hommages qui marquaient non seulement leur admiration d'un prince aussi accompli, mais encore leur attachement et leur zèle pour tous ceux qui, par les liens du sang et d'une amitié sincère et inaltérable, s'unissent à ma maison royale. Je me réfère à tout ce que les gazettes et mes ordres précédents vous ont déjà appris à cet égard, et je compte que S. A. I. sera rendue aujourd'hui à Elbing, de sorte que, comme elle partira le 17 de Memel, elle ne tardera pas de se retrouver saine et sauve entre les bras de son auguste mère. D'ailleurs il a paru que S. A. I. a été sensible à toutes ces attentions, et je ne doute pas qu'à son retour elle n'en rende un compte plus exact et détaillé et qu'elle n'exprime surtout à S. M. I. combien je me suis empressé d'avoir tous les soins humainement possibles de sa précieuse santé et de lui donner de mon côté des marques publiques de mon tendre attachement et de mon désir ardent et sincère de rendre l'union entre nos deux maisons, qui va être resserrée par son mariage avec ma petite-nièce, indissoluble et éternelle.

Nos ennemis communs en grincent les dents, et ce nouveau scel de notre alliance excite toute leur jalousie et animosité. Outre les

[1] Alvensleben veranschlagte das Manko auf $1^1/_2$ Millionen. — [2] Solms berichtete, dass die ersten Nachrichten über den glänzenden Empfang und die Aufnahme des Grossfürsten Paul eingetroffen seien. „S. M. I. même se plaît à les conter publiquement et de les relever comme des choses qui méritent sa plus parfaite reconnaissance."

différents traits parlants que plusieurs de mes ordres précédents vous en ont déjà fournis, en voici un nouveau qui m'est revenu de bonne part et dont vous aurez soin d'informer également le comte de Panin, afin qu'il connaisse les nouvelles batteries que les cours de Vienne et de Versailles ont dressées pour nous brouiller et pour traverser l'exécution de la dernière paix entre la Russie et la Porte. La nouvelle[1] de la guerre que la Porte médite contre la Perse, inquiète beaucoup ces deux cours. La dernière craint surtout que la Russie ne saisisse ce moment pour obliger la Porte de passer par toutes les conditions stipulées par la paix, et comme on présume savoir que S. M. l'impératrice de Russie est décidée de soutenir ses prétentions par rapport aux Tartares et à la libre navigation sur la Mer Noire par la force des armes, et que des régiments russes sont déjà en marche vers la Crimée, la France craint une nouvelle guerre dangereuse pour la Porte et la cour de Vienne de nouveaux succès pour la Russie, objet continuel de sa jalousie. Ces deux puissances veulent ainsi réunir leurs efforts officieux, tant à Constantinople qu'à Pétersbourg, pour conjurer ce nouvel orage qui pourrait menacer l'Orient, et la cour de Vienne, en tâchant de prévenir de nouvelles conquêtes à la Russie, fera encore valoir ses bons offices, comme des marques de son amitié pour elle, en faisant consentir la Porte à tout ce qu'elle a promis. Quant aux affaires de Pologne, ces deux cours susdites, mais surtout la France, ne paraissent pas moins embarrassées. La preuve évidente de la parfaite harmonie entre moi et la Russie que donne la présence de S. A. I. à ma cour, la main forte avec laquelle la Russie mène toutes les affaires de la Pologne, font prévoir que la Diète prochaine ne fournira aucune occasion à brouiller les affaires, et que tout se passera tranquillement et au gré de la Russie. L'amitié intime entre moi et la Russie fait aussi conjecturer que ma démarcation aura lieu, et qu'il n'y aura rien[2] à faire pour l'empêcher. On ne manquera pas de travailler cependant à Pétersbourg sous main à porter atteinte à cette intimité avec moi, de même que de faire espérer aux Polonais qu'en résistant à ma négociation et en la traînant en longueur, ils pourront espérer de reculer davantage mes limites.

Quant à celles-ci, je compte d'apprendre enfin, par la première poste de Varsovie, leur arrangement définitif. Le comte de Stackelberg s'y est employé si bien qu'au départ des dernières lettres l'affaire était sur le point d'être conclue et signée,[3] et c'est apparemment là la raison pourquoi il a différé à rendre compte à sa cour de la marche

[1] Das folgende bis zum Schluss des Absatzes nach dem Bericht Riedesels, Wien 3. August. — [2] In dem Riedesel'schen Bericht heisst es wörtlich: „fait aussi conjecturer que V. M. donnera à Ses limites dans ce royaume telle démarcation qu'Elle aura fixée avec Son alliée, et qu'en ce cas il n'y aura rien" usw. — [3] Vergl. Nr. 24923.

de cette négociation.[1] Elle ne tardera point maintenant d'être informée de sa conclusion, et dès que j'en aurai la nouvelle positive, je vous rappellerai le renouvellement de mon alliance avec la cour où vous êtes,[2] que je regarde comme l'unique indemnisation des sacrifices que j'ai faits dans cette occasion, et auxquels je ne me suis déterminé que par un principe de mon amitié et par déférence pour les désirs de ma chère alliée.

Au reste, ledit comte de Stackelberg a pris aussi des mesures si justes que, quoique toutes les apparences soient pour une Diète orageuse, elle subsistera néanmoins et se soutiendra contre toutes les attaques de nos adversaires.

Enfin, je suis sur le point de me rendre aux revues de mes troupes en Silésie, et c'est ce qui rendra, à la vérité, pendant un temps mes ordres un peu laconiques; mais cela n'empêchera cependant point que, dès que j'apprendrai des nouvelles ultérieures des intrigues autrichiennes, je ne vous en avertisse incessamment.

Federic.

Nach dem Concept.

24939. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Lüben, 15 août 1776.

J'ai reçu votre dépêche du 7 de ce mois, et sans entrer dans des détails au sujet de votre négociation pour la démarcation des limites,[3] je me borne à vous renvoyer à mes deux précédents ordres du 6 et 8 du courant,[4] qui doivent vous être parvenus à l'heure qu'il est. Je me réfère entièrement à leur contenu, qui, j'espère, vous aura mis à même de terminer, une bonne fois, cette négociation. C'est ce que j'attends d'apprendre par vos prochaines dépêches.

Vous avez saisi mon idée au sujet de la lettre du prince Charles de Saxe, en la communiquant au comte de Stackelberg, afin de découvrir ses intentions sur les prétentions de ce Prince vis-à-vis de la république de Pologne,[5] et il est très bien que vous ayez marqué à celui-ci à quoi les choses en sont à son égard.

Quant au traité de commerce pour lequel le Conseil permanent vous a présenté un projet, en forme de note,[6] vous savez qu'il y en a

[1] Nach Solms war Panin seit 14 Tagen ohne Nachrichten von Stackelberg über den Gang der Verhandlung. — [2] Vergl. S 260. — [3] Stackelberg liess König Friedrich durch Benoît von neuem bitten, an seinen Vorschlägen für die preussisch-polnische Grenzregelung (vergl. Nr. 24923) nichts zu ändern, „puisque, sans cela, il ne fallait pas songer à terminer cette affaire avant la Diète“. — [4] Vergl. Nr. 24923 und 24926. — [5] Vergl. S. 244. — [6] Die Denkschrift („Notes sur le commerce entre la Pologne et la Prusse“) enthielt Vorschläge für eine Aenderung der Zölle im beiderseitigen Handelsverkehr und für eine Regelung der preussischen Streitigkeiten mit Danzig.

déjà un d'arrangé et de conclu entre nous;[1] ainsi il faudra s'en tenir là, sans songer à vouloir en entamer un autre.

Je suis bien aise, au reste, de recevoir des nouvelles qui ont été interceptées du nommé Champagnolo,[2] et de vous communiquer, à cette occasion, ce qui m'est revenu des desseins de cet aventurier. Ils ne tendent pas moins qu'à ruiner la flotte russe, en y mettant le feu d'une manière ou d'autre, ainsi que d'assassiner ou empoisonner le roi de Pologne, pour ouvrir le chemin du trône au grand-général,[3] dont l'ambition et le caractère brouillon et intrigant vous est suffisamment connu.

P. S.

J'ai vu la manière pressante dont le comte Stackelberg vous a parlé au sujet des 60000 écus à fournir pour la caisse commune.[4] Cet argent vous sera bientôt envoyé, et je n'attends pour vous le faire parvenir, que de recevoir la nouvelle de la conclusion de la négociation actuellement pendante avec les Polonais à l'égard de la démarcation finale de nos limites respectives. Vous pouvez compter que, dès que je l'aurai reçue, je ne tarderai pas de vous faire passer cette somme.

Nach dem Concept. Federic.

24940. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Benoît antwortet, Warschau 14. August, auf die Erlasse vom 6. und 8:[5] „Je me suis d'abord bien imaginé que ce ne pouvait pas être du territoire de Michelau que V. M. voulait parler; de sorte qu'au lieu de cela, j'ai mis, encore avant la réception du second courrier, dans ma réponse aux propositions communiquées à V. M.: le district de Dobrzyn; ce qui m'a d'autant mieux réussi qu'on n'a pu trouver sur aucune carte l'endroit de Grundschoff dont V. M. a fait mention. ... Je leur ai donc dit que V. M. voulait bien restituer à la Pologne les endroits situés sur la rive gauche de la Drewenza, depuis Zlotterie jusqu'à la rivière de Pissa, qui ferait la frontière, laquelle irait de là sur les villages de Klein-Gisno[6] et de Pontki, d'où la frontière continuerait en suivant la rivière de Soldau jusqu'aux limites de notre ancienne Prusse. La seconde proposition par rapport à la rive gauche de la Netze est restée telle que V. M. a bien voulu me la répéter, et pour ce qui est de la troisième proposition qui concernait la ligne plus droite à tirer depuis Piotrkowo jusqu'à Solitz, je leur ai signifié tout court que, comme V. M. avait gardé le silence sur cet article, c'était une marque qu'Elle ne voulait pas y condescendre. On a voulu beaucoup discuter ce point et me prouver l'impossibilité où l'on était de pouvoir se relâcher là-dessus; je n'ai pas démordu de mon système ... On a donc porté mon ultimatum par devant le Conseil *in pleno*."

Benoît bittet um Zustellung einer Vollmacht für den Abschluss der Grenzconvention, den er ohne Dazwischentritt besonderer Hindernisse binnen 2 Tagen zu erreichen hofft.

[1] Der Handelsvertrag mit Polen war am 19. März 1775 geschlossen. — [2] Das folgende nach dem Berichte von Solms, Petersburg 26. Juli (vergl. S. 268). — [3] In Solms' Bericht ist nicht Branicki, sondern Fürst Adam Czartoryski genannt (vergl. S. 268). — [4] Vergl. S. 36. — [5] Nr. 24923 und 24926. — [6] Wohl Dzierzno (Kreis Strassburg).

Benoît berichtet in einem Postscript I nach Mittheilungen Stackelbergs über die Berathungen innerhalb des Conseil permanent: „Ceux qui sont pour le parti contraire au système des trois cours, . . . se sont mis à appuyer sur l'omission, dans mon ultimatum, d'une des trois propositions de l'ambassadeur de Russie et qui concernait une ligne plus droite à tirer depuis Piotrkowo sur la rive droite du Goplo jusqu'à Solitz, et n'ont pas voulu permettre de rien conclure avec moi, à moins que je n'accordasse encore ce point. Ils ne s'en sont pas tenus là, mais ils ont encore exigé qu'en conformité des traités de cession, on envoyât aussi une députation au ministre de la cour de Vienne, pour qu'il demandât l'intercession de sa cour auprès de V. M. par rapport aux restitutions que la République Lui demandait."

Benoît berichtet in einem Postscript II über die ausweichende Antwort, die Reviczky der Deputation des Conseil permanent ertheilt hat. Darauf hat Mlodzieiowski dem Grafen Stackelberg gegenüber wiederholt: „que le Conseil permanent ne prendrait jamais sur lui de conclure avec moi, à moins que je ne leur accordasse le troisième point qui regardait la ligne droite à tirer depuis Piotrkowo jusqu'à Solitz, et que, si je ne le pouvais pas, il fallait remettre toute l'affaire à la prochaine Diète, et que celle-là pourrait alors faire ce qu'elle jugerait à propos, sans que le Conseil en devînt responsable. Or c'est précisément ce renvoi à la Diète que le parti opposé désire. L'ambassadeur lui a donc répondu qu'il avait déjà fait toutes les démarches possibles pour cet effet. tant par le canal du prince Henri, frère de V. M.,[1] que par celui du ministre de V. M., mais qu'il voyait qu'il n'y avait plus rien à changer à l'ultimatum qu'Elle m'avait envoyé; qu'il avait fait, par conséquent, tout ce qui avait dépendu de son ministère, et qu'ainsi il lui réitérait encore une fois, ou de porter le Conseil permanent à conclure sur ce pied avec moi avant l'ouverture de la Diète ou de courir le risque de ne rien obtenir du tout. Le chancelier étant parti avec cette réponse de l'ambassadeur, celui-ci m'est venu conjurer de supplier V. M. de sa part d'ajouter encore ce point à Son ultimatum, vu qu'il en était encore temps. Il a ajouté que, quelque droite que pût être tirée cette ligne jusqu'à Solitz, V. M. garderait pourtant toujours Inowraclaw, ce qui devait faire un objet très important pour Elle."

Schweidnitz, 17 août 1776.

J'approuve entièrement les propositions que, selon mes derniers ordres du 8 de ce mois, vous avez faites dans la dernière conférence au Conseil permanent pour conclure avec lui la démarcation de mes limites et celles de la Pologne. J'ai vu tout ce que vous dites à cet égard par votre rapport et vos apostilles du 14 courant; il paraît presque que les Polonais ont envie de me dépouiller, et que, non contents des cessions fort honnêtes que je leur ai faites dans mes susdits ordres du 8 de ce mois, ils prétendent encore aller jusqu'à Solitz. C'est à quoi je ne puis me prêter, mais vous pourriez, au cas qu'il soit absolument nécessaire, leur offrir pour dernier ultimatum quelque peu de chose du territoire de Thorn, de manière cependant que votre offre n'excède pas la moitié des appartenances de cette ville.

Il sera bien que vous fassiez remarquer au comte de Stackelberg, et même comme venant de moi, que les Polonais me dépouillent en pleine paix aussi aisément que s'ils m'avaient effectivement entièrement

[1] Vergl. S. 232. 233.

défait dans un combat en pleine guerre, et qu'au reste toute proportion cessait entre moi et les Autrichiens, ce qu'un jour sa cour ne manquerait pas de regretter, mais trop tard alors, pour pouvoir rétablir ce principe d'égalité duquel on avait résolu de ne jamais s'écarter, et que, s'il fallait absolument en passer par leur volonté, je paraîtrais à la Diète comme un voyageur que les passants ont pillé et n'ont laissé que ce qu'ils n'ont pas voulu prendre.

Je vous réitère encore l'offre d'un million d'écus,[1] et si les Polonais l'acceptent, je vous le ferai toucher aussitôt en guise de toute cession; ils pourraient par ce moyen se procurer cette somme pour des possessions qui, dans le fond, se trouveraient parfaitement compensées moyennant pareille somme.

Vous trouverez ci-inclus le plein pouvoir[2] que vous me demandez pour vous autoriser à conclure et signer avec le roi et la république de Pologne le traité de démarcation de nos limites respectives, sur le pied ci-dessus mentionné et conformément à mes ordres du 8 de ce mois.

Nach dem Concept. Federic.

24941. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON A CONSTANTINOPLE.

Schweidnitz, 17 août 1776.

Votre dépêche du 17 de juillet vient de m'être fidèlement rendue, et, avant de passer à son contenu, je ne vous dissimulerai point qu'on présume en Russie qu'il n'y a guère de bonne harmonie entre vous et le sieur de Stachiew.[3] Sans éplucher où l'on a puisé ce soupçon si contraire à l'union étroite qui subsiste entre moi et la Russie, et opposé aux ordres que nos ministres respectifs ont reçus, il y a longtemps, d'y compasser toutes leurs démarches, je vous ordonne de nouveau par la présente de ne rien faire qui puisse l'accréditer, et de vous efforcer plutôt de vivre avec ce ministre dans la plus parfaite union et intelligence. Il recevra des instructions analogues de sa cour, de sorte que j'espère que vous ne négligerez rien, l'un et l'autre, pour confirmer, par vos procédés réciproques, cette alliance et union étroite et inaltérable qui subsiste entre nos deux cours. Vous observerez d'ailleurs de lui faire communication de tout ce qui pourra parvenir à votre connaissance d'intéressant pour sa cour; ce qui l'engagera, sans doute, au réciproque à votre égard. Je vous recommande aussi d'éviter ce ton tranchant, qui vous convient d'autant moins que vous n'avez point jusqu'ici fait merveille, et de vous appliquer à mettre plus de clarté dans vos dé-

[1] Vergl. S. 262. — [2] „Plein pouvoir pour le sieur Benoît à Varsovie", d. d. Schweidnitz 17. August. — [3] Vergl. S. 268.

pêches que vous n'avez fait jusqu'à présent, afin d'éviter par là de me mettre dans la nécessité de vous rappeler de votre poste.

Nach dem Concept. Federic.

24942. AU CHAMBELLAN COMTE DE NOSTITZ A STOCKHOLM.

Glatz, 19 août 1776.

C'est pour répondre tant à votre dépêche du 2 de ce mois, que je viens de recevoir ici, qu'à celle du 19 de juillet dernier, qui m'a été rendue en son temps, que je vous fais la présente. Il doit y avoir eu, ce me semble, quelque chose sur le tapis entre la Suède et l'Autriche dès l'arrivée du comte de Kaunitz à la cour où vous êtes.[1] L'allée et venue des fréquents courriers depuis ce temps entre Vienne et Stockholm l'indique. Seulement reste-t-il à savoir sur quoi la négociation peut rouler. C'est à vous à le pénétrer et à m'en rendre compte. Je sens, à la vérité, les difficultés que vous rencontrerez en cela, mais en vous servant de Suédois nationaux pour en faire la recherche, et en les faisant parler là-dessus à leurs compatriotes qui sont au fait des affaires, vous réussirez peut-être à l'approfondir.[2]

Du reste, vous vous apercevrez aisément que le but pour lequel on divulgue chez vous dans le moment présent tant de desseins de la Russie, n'est que pour obtenir d'autant plus facilement des subsides de la France, et que c'est dans cette vue seule que le roi de Suède prend à tâche de faire paraître tant d'appréhension contre cette puissance. Le prochain retour, en attendant, là où vous êtes, du sieur Simolin,[3] qui a une entière connaissance des affaires suédoises et qui y a toujours entretenu la bonne intelligence, me fait plaisir, et je suis bien aise d'apprendre que les intrigues employées contre ce retour n'aient point pris couleur.

Federic.

Nach dem Concept.

[1] Nostitz berichtete, Stockholm 19. Juli: „Je n'ai pu rien apprendre jusqu'ici d'un traité d'alliance défensive conclu entre la Suède et l'Autriche (vergl. S. 188); il me paraît même que l'Autriche ne s'est engagée à autre chose qu'à employer, en cas de besoin, ses bons offices auprès des cours voisines de Suède, à moins que le comte de Bark n'ait été chargé à son départ, il y a trois semaines, de quelques négociations.“ Am 2. August wiederholte Nostitz, dass er nichts positives über einen schwedisch-österreichischen Vertrag habe erfahren können. „Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on débite ici effectivement beaucoup de desseins que la Russie paraît avoir dans le moment présent.“ — [2] Eine fast gleichlautende Antwort an Nostitz war schon am 1. August entworfen, aber nicht zur Absendung gelangt. Auf der (cassirten) Ausfertigung findet sich der wohl für Goltz (S. 249) bestimmte, eigenhändige Zusatz des Königs: „Vous ne me dites pas le mot de l'homme en question ni ce qu'il a fait, ni rien du tout; vous m'écrivez ce que je sais, et non pas ce que je désire de savoir. En vérité, cela est pitoyable.“ — [3] Wie Nostitz, Stockholm 2. August, berichtete, sollte

24943. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Glatz, 19 août 1776.

Votre dépêche du 4 m'a trouvé ici; son contenu me paraît intéressant. Il m'importe toujours d'approfondir les liaisons entre les cours de Vienne et de Versailles et de déterrer tous les ressorts qu'elles mettent en jeu pour le succès de leurs projets et de leurs desseins.[1] Vous ferez donc très bien de ne point discontinuer à les suivre, et comme vous me paraissez maintenant sur la bonne voie, je me promets beaucoup de vos recherches ultérieures. Les affaires entre l'Espagne et le Portugal, ainsi que la part qu'y pourrait prendre la France, n'échapperont pas non plus à votre œil attentif. Elles intéressent ma curiosité, et vous n'oublierez pas de la satisfaire.

Federic.

Nach dem Concept.

24944. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Neisse, 22 août 1776.

Dans la ferme persuasion où je suis qu'après toutes les facilités que j'ai apportées pour terminer une fois l'affaire de la démarcation de mes limites en Pologne,[2] cette négociation sera définitivement arrangée à la réception du présent ordre, j'ai résolu de vous faire passer pour la caisse commune[3] par ma banque de Berlin la somme de 20000 écus. Je viens de donner les ordres en conséquence à mon trésorier de la cour le conseiller de guerre Buchholtz,[4] afin que cet argent vous parvienne incessamment, et vous ne manquerez pas de m'en accuser, en son temps, la réception.

Federic.

Nach dem Concept.

24945. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Neisse, 22 août 1776.

Votre dépêche du 2 de ce mois m'a suivi ici, et regardant maintenant l'arrangement de mes limites en Pologne comme terminé, je ne m'arrêterai pas à répondre à sa première partie. En effet, ma négociation a eu des progrès sensibles depuis mes derniers ordres. Après tous les sacrifices que j'ai faits par pure déférence pour les avis de mon amie et alliée l'impératrice de Russie, j'ai autorisé mon ministre à signer enfin avec les commissaires polonais,[5] et je compte même qu'il l'aura

Simolin seinen Urlaub abbrechen und bereits im November nach Stockholm zurückkehren, obwohl Nolcken am russischen Hofe um Entsendung eines anderen Vertreters sich bemüht hatte.

[1] Vergl. S. 256. — [2] Vergl. Nr. 24940. — [3] Vergl. S. 277. — [4] Cabinetserlass, Neisse 23. August. — [5] Vergl. Nr. 24940.

déjà fait à l'heure qu'il est. Voilà donc cette affaire en règle, après avoir rencontré bien des difficultés de la part des Polonais; de sorte que je n'ai rien à ajouter aujourd'hui à son sujet, et que j'attends avec impatience la nouvelle de la signature de la convention.

Mais en attendant je ne vous dissimulerai point que la nouvelle de la déclaration de guerre de la Porte contre la Perse inquiète furieusement les cours de Vienne et de Versailles. Connaissant très bien les différends qui subsistent encore entre la Russie et la Porte au sujet de l'exécution de la dernière paix par rapport à la Crimée, ces deux cours appréhendent infiniment que la première ne profite de ces circonstances pour se faire rendre raison et obliger, en tout cas, la Porte par une nouvelle levée de bouclier à satisfaire à ses engagements. Cette crainte a même porté la France à disposer la cour de Vienne à offrir sa médiation à la Russie pour accommoder ses différends avec la Porte;[1] mais comme l'on saura apparemment à la cour où vous êtes, jusques à quel point tous ces avis sont fondés, je ne vous en fais part non plus que pour les vérifier et m'en dire ensuite ce qui en est et comment, en tout cas, ces offres ont été accueillies.

Federic.

Nach dem Concept.

24946. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Neisse, 23 août 1776.

C'est avec un plaisir bien sensible que j'ai appris, par votre dépêche du 6, la manière obligeante dont S. M. l'impératrice de Russie a accueilli la réception du Grand-Duc, son fils, tant à ma cour que dans mes États.[2] Si jamais prince a pu se flatter que les attentions qu'on lui a témoignées, ont été l'interprète fidèle des sentiments du cœur, c'est assurément S. A. I., et je compte en particulier parmi les évènements les plus agréables de ma vie le moment où j'ai fait sa connaissance, et les jours que j'ai passés avec un prince aussi accompli. Aussi l'intimité des liaisons qui nous unissent, lui promettait d'avance l'accueil le plus affectueux et le plus tendre de ma part, et ce qui n'a pu que le rendre encore plus empressé, c'est que S. A. I., outre le titre de digne fils de ma première amie et alliée, emportait encore tous les suffrages par ses autres éminentes qualités.

Au reste, vous savez déjà par mes derniers ordres[3] que j'ai tout lieu de présumer que l'arrangement de mes limites en Pologne est fait

[1] Vergl. S. 275. — [2] Solms hatte der Kaiserin Katharina seine Glückwünsche zu der Verlobung des Grossfürsten Paul (vergl. S. 236) ausgesprochen. „Elle me fit la grâce d'exprimer sa satisfaction dans les termes les plus flatteurs et les plus amicals pour V. M., témoignant en même temps la plus grande sensibilité de la manière affectueuse et tendre dont Elle avait reçu et accueilli le Grand-Duc son fils." — [3] Nr. 24945.

et achevé à l'heure qu'il est. J'attends même, d'un jour à l'autre, la nouvelle de la signature de la convention, et je ne manquerai pas de vous en informer, du moment qu'elle me sera parvenue.

En attendant, je viens d'apprendre de Vienne[1] que le comte de Panin a dit au prince de Lobkowitz que l'impératrice de Russie s'était, à la vérité, prêtée à l'empressement extrême du Grand-Duc d'aller au-devant de sa future épouse, mais que la cour de Vienne devait être bien assurée que ce voyage n'était relatif à aucun objet politique; que même l'Impératrice avait ordonné au Prince son fils, ainsi qu'à sa suite, de ne rien dire qui puisse y avoir trait; que, son fils ayant eu le vif désir de voyager, elle aurait désiré qu'il eût pu également aller à Vienne voir une cour aussi amie.

Ces propos du comte de Panin ne cadrent pas trop à ce qu'il vous a dit toujours de la cour de Vienne, et si vous les examinez de près, vous aurez bien de la peine à vous défendre du soupçon qu'il n'existe effectivement quelque engagement secret entre les deux cours impériales dont ce ministre nous fait mystère. En effet, quoi qu'il en dise, ces propos ne laissent pas de donner à penser, et peut-être cachent-ils quelque intelligence entre ces deux cours, dont vous ferez tous vos efforts d'approfondir l'objet.

Federic.

Nach dem Concept.

24947. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Neisse, 23 août 1776.

Il y a longtemps que je n'ai reçu de votre part une dépêche aussi intéressante que celle du 8 de ce mois. Elle contient différentes particularités sur la sensation qu'a produite l'apparition du Grand-Duc à ma cour, et la manière dont la Russie doit s'être expliquée à ce sujet à l'Autriche,[2] et qui me sont très importantes à savoir. Vous ne discontinuerez donc point d'y donner une attention bien suivie, afin de mériter toujours mon approbation par des rapports aussi bien étoffés.

En attendant je sais très bien expliquer le bon accueil que vous éprouvez, à l'heure qu'il est, de la part des comtes de Maurepas et de Vergennes. Il ne faut l'attribuer qu'à deux motifs: l'un, parcequ'ils sont maintenant entièrement rassurés que les différends qui s'étaient élevés entre moi et la Suède à l'occasion de l'insulte faite à la livrée de mon ministre le comte de Nostitz, n'auront aucune suite,[3] et l'autre, que la conduite de la Russie leur est également un garant assuré que la Suède n'a rien à appréhender de la part de la dernière, et qu'ainsi le pronostic que j'ai toujours formé, s'est vérifié à tous égards. Aussi ai-je tout lieu

[1] Das folgende bis zum Schluss des Absatzes vielmehr nach dem Bericht von Goltz, Paris 8. August, auf Grund einer Meldung von Juigné. — [2] Vergl. Nr. 24946. — [3] Vergl. S. 164.

de me flatter que le ministère de Versailles sera persuadé et convaincu maintenant que toutes les insinuations du contraire de la part du roi de Suède n'ont eu pour but que d'engager leur cour à lâcher les cordons de sa bourse et à lui prodiguer les subsides qu'il a demandés. Car pour mon alliance avec la Russie, elle peut être assez indifférente à la France. Elle n'est dirigée ni contre elle ni contre la Suède; ce n'est que contre la cour de Vienne qu'il m'importe de faire différentes digues, et une alliance avec la Russie me convient à cet égard infiniment plus qu'avec la France.

Quoi qu'il en soit, vous ferez très bien de continuer votre attention à tous les projets que l'Autriche pourrait forger avec la France, et aux mouvements que ces deux alliés pourraient encore se donner pour contrecarrer l'exécution de la paix entre la Russie et la Porte.

Nach dem Concept. Federic.

24948. AU CHAMBELLAN COMTE DE NOSTITZ A STOCKHOLM.

Neisse, 24 août 1776.

Votre dépêche du 9 de ce mois m'est bien parvenue. L'article qui fait mention de l'arrangement qu'on médite d'exécuter à la cour où vous êtes, par rapport au sel brut,[1] est celui qui frappe ma curiosité. Je m'y arrête donc pour vous demander quelques éclaircissements ultérieurs là-dessus qui ne se trouvent pas dans votre susdite dépêche. Comme c'est une chose tout-à-fait nouvelle pour moi d'entendre qu'il y ait des sources salées en Suède, et que je l'ai parfaitement ignoré jusqu'ici, je souhaite que vous me mandiez plus précisément de quelle qualité sont ces salines ainsi que celle du sel qu'on en tire. En attendant ces explications, que vous aurez soin de me détailler de votre mieux, je prie Dieu etc.

Federic.

Nach dem Concept.

24949. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Neisse, 25 août 1776.

Les particularités de votre dépêche du 11 au sujet des différends entre l'Espagne et le Portugal[2] m'étaient déjà connues; j'en sais même autant que j'ai besoin d'en savoir, et il ne s'agit maintenant que d'approfondir si c'est pour la guerre ou pour un accommodement que S. M. Catholique se décidera.

[1] Nostitz berichtete von dem Plan, Salzsiedereien im Lande anzulegen, um die schwedischen Finanzen zu bessern. — [2] Nach Goltz war man überzeugt, dass Spanien gegen die Portugiesen nicht auf dem europäischen Continent, sondern nur in Amerika feindlich vorgehen werde.

En attendant vous ne discontinuerez point de travailler à déraciner les différents préjugés du ministère de Versailles contre moi.[1] Dans cette vue, vous tâcherez de le persuader que, bien loin de trouver plaisir aux mauvais succès de son administration, je regardais toujours la France comme une puissance très respectable et utile dans la balance de l'Europe, surtout pour brider la trop grande ambition de la maison d'Autriche; que, pour ce qui regarde les affaires de Suède, comme je serais bien charmé que tout y restât tranquille, la France pourrait y contribuer beaucoup et ferait très bien de s'y employer; et qu'enfin, au cas que l'Espagne et l'Angleterre se brouillassent effectivement et qu'il en résultât une guerre, soit par mer, soit par terre, je n'y prendrais sûrement aucune part ni ne m'en mêlerais ni en blanc ni en noir. De pareilles insinuations me paraissent très propres à éclipser les mauvaises impressions que mes envieux ont prétendu donner à la cour où vous êtes. Peut-être serviront-elles même à acheminer des ouvertures de sa part, que sa défiance actuelle ne lui permet pas de faire. Mais il va sans dire, et je n'ai pas besoin de vous le faire observer, que, mon unique but en tout ceci étant de voir plus clair dans les sentiments et dispositions de cette cour et surtout de juger par la réponse de ses ministres s'il n'y a pas moyen de l'entraîner dans mes idées, particulièrement au sujet de la cour de Vienne et de ses vues d'ambition et d'agrandissement, il faut aussi de toute nécessité que vous employiez tout votre savoir-faire pour lui glisser toutes ces insinuations, non par vous-même, mais par main tierce, sans la moindre affectation et sans que vous paraissiez y avoir aucune part.

Federic.

Nach dem Concept.

24950. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A RHEINSBERG.

Baumgarten, 26 août 1776.

Mon très cher Frère. C'est en vous remerciant, mon cher frère, des lettres de l'Impératrice que vous avez bien voulu me communiquer,[2] que je les insère dans cette lettre pour vous être rendues. Il paraît que l'Impératrice est satisfaite du voyage du Grand-Duc et de la Princesse

[1] Goltz berichtete: „Pour veiller mieux sur le comte de Maurepas, je me suis peu à peu établi au milieu de ses connaissances les plus intimes et parviendrai de mieux en mieux à lui faire croire que, bien loin, comme le parti contraire se plaît à le faire soupçonner, que V. M. Se réjouit des fautes que fait le gouvernement actuel, Elle ne croit pas avoir un intérêt dans le dépérissement de cette puissance-ci." — [2] Prinz Heinrich übersandte, Rheinsberg 18. August, zwei an ihn gerichtete Schreiben Katharinas II.: „Vous y verrez, mon très cher frère, combien elle est sensible à l'amitié que vous avez témoignée à son fils." Die Schreiben der Zarin, d. d. Oranienbaum 22. Juli (a. St.) und Peterhof 24. (nicht: 27, wie dort fälschlich angegeben ist) Juli (a. St.), sind gedruckt bei Krauel, a. a. O., S. 161—163.

qui va devenir sa belle-fille; je souhaite que son contentement soit durable, et que la tranquillité soit solidement établie dans l'intérieur de sa cour.

Pour ce que je vous mandai de l'Autriche,[1] cela ne consiste que dans la rage de ces gens-là, qui ont vu manquer leur coup et qui ne savent, en aucune façon, cacher leur mauvaise humeur. Les intrigues des Autrichiens et des Français continueront cependant d'aller leur train, et il faudra toujours être au guet pour que, [par] leurs infamies, ils ne nous fassent aucun tort. Aucun de leur clique ne s'est montré jusqu'ici, à l'exception d'un certain Ferrières, qui est un homme attaché à Breteuil.[2] Sinzendorf[3] doit être à Breslau, auquel je ne nommerai pas seulement le nom de Russe, et par cause.

D'ailleurs, j'ai trouvé le pays ici en fort bon état, l'infanterie passable, mais la cavalerie de Neisse mauvaise au possible; ce qui m'oblige à faire quelques changements à cet égard. Je vous embrasse, mon cher frère, en vous assurant de la haute estime et de la tendresse infinie avec laquelle je suis, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

24951. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Breslau, 27 août 1776.

J'ai reçu votre rapport du 21 [du] courant avec les divers projets qu'il renferme,[4] sur lesquels je ne puis rien dire, avant d'être instruit par vos premières de la tournure qu'aura prise votre négociation et à quoi les choses en sont à cet égard.

Au cas que vous ayez besoin d'argent pour nous faire des amis par le moyen des corruptions, vous n'avez qu'à m'en écrire; il est là tout prêt. Vous aurez vu, au reste, par mes derniers ordres que je vous ai fait assigner par ma banque de Berlin la somme de 20000 écus[5] que vous verserez dans la caisse commune, comme faisant partie du contingent que je serai dans le cas de fournir.

Si vous ne parveniez pas de conclure avant la Diète la convention pour le règlement de nos limites, cela ne serait pas bon. Les Autrichiens,

[1] Das angezogene Schreiben des Königs liegt nicht vor. — [2] Nach Riedesels Bericht, Wien 10. August, begab sich Ferrières, Ordonnanzofficier Breteuils, nach Schlesien, um den dortigen Manövern beizuwohnen. — [3] Vergl. Bd. XXVI, 374; XXVII, 565; XXVIII, 481; XXIX, 40. 41; XXX, 69. — [4] Dem Berichte liegen bei: der polnische Entwurf („Projet d'un acte de convention entre S. M. le roi et la république de Pologne, d'une part, et S. M. le roi de Prusse, de l'autre, pour fixer les limites de leurs États respectifs"), das von Benoît aufgesetzte und dem Conseil permanent eingereichte „Contre-Projet" und endlich ein dritter Entwurf, „qui est résulté des deux premiers après des disputes et des discussions infinies". — [5] Vergl. S. 281.

qui n'ont désiré autre chose, ne manqueraient pas de s'en réjouir; car je suis persuadé qu'ils ont travaillé sous main de toute leur force pour en empêcher la conclusion.

Quant à la Diète,[1] je ne crois pas que les Polonais parviennent jamais à s'accorder ensemble; pareil évènement est, à mes yeux, de toute impossibilité, et si la Diète n'est point tenue par l'unanimité des suffrages, mais que, pour la faire réussir, on prenne le parti d'une confédération, les choses en seront tout aussi peu avancées à la rupture de la Diète qu'elles le sont actuellement.

Reste encore à savoir si les Russes n'en prendront pas de l'humeur et si cette rénitence de la part des Polonais ne les portera peut-être pas à les traiter sans ménagement et à en venir avec eux à des voies de fait, sans lesquelles on ne parviendra jamais de les mettre à la raison. D'où il s'ensuivra que la cour de Russie pourrait bien faire tant à moi qu'à la cour impériale une invitation de tenir nos troupes toutes prêtes pour les faire marcher en Pologne. Dans ce cas, il conviendrait de savoir d'avance de quelle manière on jugera à propos de pourvoir à l'entretien de ces troupes et si nous serons obligés de les payer nous-mêmes ou non. Vous ne manquerez pas de vous en enquérir pour m'en informer positivement, afin que je puisse prendre mes arrangements en conséquence. Mes dernières lettres de Pétersbourg dont je vous envoie un extrait ci-joint, vous mettront à même de juger de la façon de penser de cette cour,[2] et je veux bien vous la communiquer, pour que vous avisiez aux mesures les plus propres à prendre dans ces circonstances.

Federic.

Nach dem Concept.

24952. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Breslau, 27 août 1776.

Votre dépêche du 9 m'a été fidèlement rendue ici. Mais quoique, selon mes deux derniers ordres, j'aie regardé comme très prochain l'arrangement de mes limites en Pologne pour la conclusion duquel mon ministre à Varsovie, le sieur Benoît, avait même reçu un nouveau plein

[1] Benoît berichtete: „On voit qu'il est impossible de faire tenir la Diète par l'unanimité." Stackelberg hat beschlossen, eine Conföderation unter dem General Mokranowski als Marschall am 23. August zu bilden, „ainsi trois jours avant que l'ouverture de la Diète doit se faire, laquelle devra ensuite se joindre à cette Confédération". — [2] Wie Solms, Petersburg 9. August, meldete, hatte ihn Panin von der Absicht der russischen Regierung unterrichtet, durch Noten den Berliner und wiener Hof aufzufordern, zur Unterdrückung von Unruhen in Polen, wie sie schon bei den Wahlen der Landboten stattgefunden hatten, gemeinsame militärische Maassnahmen zu ergreifen und zur Verfügung der Gesandten Truppen marschbereit an die Grenze zu senden.

pouvoir plus particulier,[1] je me vois cependant trompé dans mon attente, et mes dernières lettres[2] m'apprennent de nouvelles difficultés que les Polonais me suscitent et qui en ont empêché la conclusion. Tel est le caractère national de ces Républicains qui ne cherchent qu'à traîner cette négociation en longueur, dans l'espérance d'attraper encore de l'argent par leurs entraves. La cour où vous êtes, fera également une nouvelle expérience qu'il n'y a aucun fond à faire sur ces gens-là, et qu'on a une peine infinie de finir avec eux, et malgré toutes les belles apparences, le comte de Stackelberg commence à sentir maintenant que la Diète prochaine ne saurait se soutenir que par une confédération.[3]

Nach dem Concept. Federic.

24953. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Breslau, 29 août 1776.

Dès que, selon votre dépêche du 24 de ce mois, il n'y a pas eu moyen de faire mieux, je suis au moins bien aise que vous ayez terminé votre négociation avant l'ouverture de la Diète, et que la convention définitive pour le règlement de nos limites ait été signée le 22 du courant. J'attendrai de recevoir par le courrier que vous m'annoncez, l'original de cette convention.[4] Et vous me feriez également plaisir d'observer si les Autrichiens ne sont pas un peu jaloux de nous voir aussi avancés qu'eux, et si leurs mines allongées ne les décèleront point tôt ou tard, ainsi que j'ai tout lieu de le croire. Le principal de tout ceci est que, cette convention ayant été conclue avant l'ouverture de la Diète, nos ennemis perdront par là maintes occasions de nous nuire et de mettre en jeu leurs artifices pour me brouiller avec la Russie.

Je vois bien maintenant qu'il fallait de toute nécessité une confédération pour faire réussir la Diète,[5] mais il est à craindre que, lorsqu'un jour les Polonais auront une Diète libre, ils ne renversent radicalement et annulent tout ce qu'ils auront statué dans celle-ci.

Nach dem Concept. Federic.

24954. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Malkwitz, 30 août 1776.

Après avoir reçu, par votre rapport du 27 de ce mois, la convention sur le règlement définitif des limites,[6] je l'ai fait incessamment

[1] Vergl. S. 279. — [2] Vergl. Nr. 24951. — [3] Vergl. S. 287 Anm. 1. — [4] Benoît übersandte vorläufig einen „Extrait du quatrième et dernier Projet de convention". Vergl. S. 286 Anm. 4. — [5] Vergl. S. 287. — [6] Vergl. Nr. 24953. Die „Convention touchant la démarcation des limites entre S. M. le roi de Prusse et S. M. le roi et la république de Pologne, signée à Varsovie le 22 août 1776" ist gedruckt bei Martens, Recueil de traités, Bd. 2, S. 168 f. (Göttingen 1817).

passer à Berlin, en ordonnant à mes ministres du département des affaires étrangères d'en faire expédier les ratifications d'usage, [1] pour que je les trouve prêtes à mon prochain retour à Potsdam, afin que je n'aie qu'à les signer et que je puisse vous les adresser. Vous ferez donc bien de patienter encore une couple de jours.

Je vous ai déjà adressé 20000 écus pour l'usage de la caisse commune pendant la Diète, [2] desquels vous pourrez rembourser votre emprunt de 6000 ducats, [3] après quoi il vous restera encore quelque peu de chose.

Quant à votre successeur, [4] je vais prendre toutes les mesures nécessaires pour vous l'envoyer au plus tôt, et vous me ferez grand plaisir de l'instruire, à son arrivée à Varsovie, de tout ce que vous croirez pouvoir lui être utile pour vivre avec les Polonais de la manière dont il convient de traiter les affaires avec eux pour les faire réussir; car quoiqu'il n'y ait pas apparence que la Pologne fournisse de sitôt matière à quelque négociation importante, je serais cependant bien aise que vous dirigiez sa conduite, que vous l'aidiez de vos conseils et de vos bons avis, afin qu'il ne soit pas emprunté dans l'occasion.

Au reste, je me hâte avant toute chose de vous communiquer la note ci-jointe, qui a été remise à mon ministre à Pétersbourg le comte de Solms, [5] afin que vous marchiez en tout point d'un parfait concert avec le comte de Stackelberg dans les affaires de Pologne, et que les déclarations qu'il conviendra de faire, portent toujours l'empreinte de la plus grande harmonie.

Nach dem Concept. Federic.

---

[1] Vergl. Nr. 24956. — [2] Vergl. S. 281. — [3] Benoît hatte diese Summe von dem Bankier Blanc entliehen und dem Grafen Stackelberg als vorläufige Abschlagszahlung zugestellt. — [4] Unter Hinweis auf den erfolgten Abschluss der Grenzconvention und auf die nothwendige Ordnung seiner häuslichen Angelegenheiten wiederholte Benoît seine Bitte um Abberufung (vergl. Bd. XXXVI, 428. 429; XXXVII, 597). Zu Benoîts Nachfolger war Jouffroy designirt. — [5] In der an Solms gerichteten und von ihm mit dem Bericht vom 13. August übersandten „Note" wurde ein Ueberblick über die bei den Wahlen der Landboten bereits vorgefallenen Unruhen gegeben und daraufhin von der russischen Regierung um Weisung für Benoît ersucht, im Einverständniss mit Stackelberg vorzugehen, sowohl bei der ihm aufgetragenen öffentlichen Erklärung gegen die Unruhestifter als auch bei der Ausschliessung der in gewaltsam durchgeführter Doppelwahl von der Gegenpartei aufgestellten Landboten. Der Schluss der „Note" behandelt die Entsendung eines Generals nach Warschau, der die Häupter der Gegenpartei mit Sequestrirung ihrer Güter bedrohen soll, und die Bereitstellung von Truppen an der Grenze (vergl. S. 287).

24955. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Malkwitz, 30 août 1776.

Votre dépêche du 13 m'est bien parvenue, avec celle du baron de Riedesel du 17 de juillet dernier. A peine mes ordres du 27 [1] furent partis, que je reçus enfin la nouvelle de la signature de ma convention pour mes limites en Pologne. [2] Je m'empresse à vous en faire part, et je me flatte que l'impératrice de Russie, ainsi que le comte de Panin partageront avec moi la joie que je ressens d'avoir terminé cet important ouvrage encore avant l'ouverture de la Diète. Du moins ne pourra-t-on pas mettre maintenant à ma charge les troubles dont la Diète actuelle en Pologne paraît être menacée. La forme de confédération qu'on lui a donnée, [3] me rend même très problématiques les moyens à employer pour rendre inutiles les différents efforts que les mécontents y feront pour brouiller les cartes, et je serai bien charmé, si l'expérience prouve le contraire de mes appréhensions. En attendant et afin de ne rien négliger de mon côté, je n'ai pas différé un moment de renouveler à mon ministre à Varsovie les ordres les plus précis d'aller en tout d'un concert parfait avec le comte de Stackelberg. [4]

Nach dem Concept. Federic.

24956. AUX MINISTRES D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN ET DE HERTZBERG A BERLIN.

Malkwitz, 30 août 1776.

Je vous envoie sous ce pli la dépêche du sieur Benoît, avec la convention qu'il a conclue sur le règlement définitif de nos limites du côté de la Pologne. [5] Vous aurez soin de faire expédier sans délai les ratifications d'usage pour un pareil traité, afin qu'à mon prochain retour à Potsdam je les trouve à ma signature, et vous pourrez également me renvoyer la susdite dépêche.

Il conviendra ensuite que vous vous abouchiez avec mon ministre d'État de Gaudi, pour le mettre bien au fait de nos frontières actuelles avec la Pologne et lui communiquer le traité des limites qui vient d'être signé, afin qu'il puisse faire un calcul exact de la diminution que souffrent nos revenus par le susdit traité, et me le présenter ensuite.

Au reste, j'ai été surpris que le comte de Finckenstein n'ait point encore jusqu'à présent fait passer à Varsovie le successeur du sieur Benoît, [6] qui, pendant la tenue de la Diète, aurait pu s'informer de tout et apprendre à connaître la nation polonaise, pour pouvoir remplacer

[1] Nr. 24952. — [2] Vergl. Nr. 24953. — [3] Vergl. S. 287. — [4] Vergl. S. 289. — [5] Vergl. Nr. 24954. — [6] Vergl. S. 289.

et suivre les traces dudit Benoît; il est donc à propos que, sans négliger un instant, il reçoive incessamment l'ordre de se rendre sans perte de temps à Varsovie.

Nach der Ausfertigung. Federic.

24957. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON A CONSTANTINOPLE.

Malkwitz, 31 août 1776.

J'ai reçu ici votre rapport du 3 de ce mois; en réponse duquel je veux bien encore vous prescrire de traiter d'un parfait accord avec le ministre de Russie toutes les affaires qui pourront survenir là où vous êtes, concernant la Pologne; conséquemment, si, comme vous le dites, la cour de Pétersbourg approuve la mission que le roi de Pologne est intentionné de faire à la Porte d'un ministre du second rang,[1] vous ne manquerez pas de seconder de votre mieux ses vues à cet égard; et, en général, je vous recommande et répète très sérieusement d'agir en toute chose d'une intelligence parfaite avec le ministre de Russie, afin que l'on voie toujours régner entre vous deux l'unanimité et l'harmonie la mieux établie, pour répondre à cette amitié qui subsiste si heureusement entre nos deux cours.[2] C'est l'unique moyen qui vous reste pour mériter mon approbation.

Votre dépêche ne fait nulle mention de la guerre du Turc avec la Perse; ce silence de votre part me surprend d'autant plus qu'il faut absolument que je sache si cette guerre a réellement lieu ou non, et la situation dans laquelle ces deux cours se trouvent aujourd'hui vis-à-vis l'une de l'autre. Ayez donc soin de m'informer sans délai des nouvelles qui pourraient vous être entrées de ce côté-là.

Il m'est fort indifférent qu'à l'occasion de l'accouchement d'une sultane vous dépensiez 400 ou 40 piastres;[3] tenez-vous-en à cette somme-ci; car si vous dépensez davantage, il me semble que vous jetez votre poudre aux moineaux, et tant pis pour vous.

Nach dem Concept. Federic.

---

[1] Gaffron hatte mit Stachiew vorläufige Rücksprache genommen über die Sendung eines Gesandten nach Konstantinopel, die König Stanislaus plante, „craignant depuis quelque temps des confédérations en Pologne, dont la Porte pourrait vouloir tirer parti contre la Russie et peut-être en accepter une ambassade". — [2] Vergl. S. 279. — [3] Gaffron rechnete, die Kosten der aus diesem Anlass erforderten Illumination mit 400 Piastern zu bestreiten, und bat um deren Erstattung.

24958. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Malkwitz, près de Breslau, 31 août 1776.

Quoique votre dépêche du 15 soit de quatre pages, je n'y ai cependant rien trouvé de fort intéressant. Des périodes fort prolixes en font tout le mérite. Moins de paroles et plus d'affaires intéressantes conviendraient infiniment mieux. C'est tout ce que j'ai à vous dire sur son contenu. Sa lecture m'a ennuyé, et vous aurez soin de mettre dans vos dépêches moins de verbosité et plus de nerf. C'est un conseil auquel vous n'oublierez pas de vous conformer à l'avenir.

Nach dem Concept. Federic.

24959. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Malkwitz, 31 août[1] 1776.

Le sort chancelant des armes britanniques et de ses colonies en Amérique ne permet pas encore de former un pronostic bien solide sur l'issue de cette guerre; c'est dans quelques mois d'ici [que] nous verrons pour quelque parti il se sera décidé plus particulièrement. Tout ce qu'on peut en dire avec précision, c'est que les frais de cette guerre seront immenses pour la mère-patrie.

Au reste, je ne connais point ce sieur Elliot, qui, selon votre dépêche du 13, doit relever le sieur Harris à ma cour,[2] et vous n'oublierez point de me faire un petit tableau, mais exact, de ses talents et de son caractère. Ce ne sera toutefois qu'à regret que je verrai quitter le premier, de la conduite duquel à ma cour j'ai eu tout lieu d'être content;[3] et c'est tout ce que j'ai à vous dire en réponse à vos dépêches du 13 et du 16.

Federic.

Nach dem Concept.

24960. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Malkwitz, 1er septembre 1776.

Si j'avais plus de moments de loisir, vos dépêches, dont la dernière est du 18 d'août dernier, seraient très propres à les remplir. Très riches en paroles, leur lecture peut amuser, mais n'instruit guère. Il y a toujours plus d'éloquence que d'intérêt, et l'homme d'affaires ne doit jamais s'abandonner à une telle prolixité.

Si vous regardiez, une bonne fois, le ministère français sous son vrai point de vue, vous ne seriez pas longtemps sans apercevoir que

[1] Am 31. August beauftragt der König Thulemeier, der Erbstatthalterin zu sagen, dass er auf ihren (nicht vorliegenden) Brief erst nach seiner Heimkehr antworten werde. — [2] Maltzan erwartete die Berufung von Harris nach Petersburg. — [3] Vergl. S. 270.

la France, dans sa position actuelle, ne peut ni ne voudra pas s'immiscer beaucoup dans les affaires de l'Europe. Sa faiblesse la réduit à ne jouer qu'un rôle subalterne sur le théâtre politique, et elle le sent si bien qu'elle aime mieux fermer les yeux sur les différentes scènes désagréables qu'il offre, que de dévoiler son impuissance d'y apporter quelque changement.

Les propos que le comte de Vergennes vous a lâchés au sujet de la visitation de Wetzlar,[1] en fournissent une nouvelle preuve et, en même temps, le meilleur commentaire sur les vues de la France. Cette visitation a pris la tournure qu'elle a désirée. Les conférences ont été rompues, puisque l'on a vu assez clairement que son alliée, la cour de Vienne, avec son parti, a voulu conniver aux malversations dont différents membres ont été convaincus.

Bref, aussi longtemps que vous ne parviendrez point à captiver la confiance de ce ministère, je ne m'attends pas à la moindre explication sincère de sa part. Le rappel du marquis de Pons de ma cour me serait encore de bon augure à cet égard. Borné comme il est, et s'étant mis sous la férule du baron Swieten, qui le conduit et dirige comme il veut, ce serait encore un bon indice de la sincérité des protestations, si le ministère de Versailles lui nommait un successeur plus entendu et moins dépendant des impulsions et suggestions de l'Autriche.

Nach dem Concept. Federic.

24961. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Finckenstein übersendet, Berlin 1. September, seine Glückwünsche zur Zeichnung der Grenzconvention mit Polen, „qui donne une nouvelle consistance [aux] acquisitions [de V. M.] et, ce qui ne me paraît pas moins important, met fin à toutes les discussions dont les puissances jalouses de Sa grandeur et de Sa gloire auraient pu profiter, pour troubler l'union qui se trouve si heureusement établie entre V. M. et la cour de Russie“.

Finckenstein antwortet, Berlin 2. September, auf die Vorwürfe, dass Benoîts Nachfolger, Jouffroy, noch nicht abgefertigt sei:[2] „Je n'ai rien négligé à cet égard.“ Kornbeck[3] sei sofort seiner Zeit zur Ablösung Jouffroys entsandt, Jouffroys Abreise aus Stockholm habe sich aber wegen Krankheit verzögert, und er sei nach seiner Ankunft in Berlin nochmals erkrankt. „Il m'a cependant assuré qu'il comptait, tout faible qu'il est, de pouvoir entreprendre le voyage de Var-

[1] Vergennes hatte im Gespräch mit Goltz den Abbruch der Verhandlungen der Visitations-Deputation (vergl. S. 32, 117 und 119) gestreift, mit den Worten: „Il me paraît qu'il serait à désirer pour la Constitution de l'Empire que cette assemblée reprît sa consistance. Ne vous semble-t-il pas que ses membres les plus faibles doivent trouver une grande sûreté dans cet établissement? Quant aux Princes considérables de l'Empire, sans doute, ils n'ont pas le même intérêt, puisque leur sûreté est en eux-mêmes. Mais au reste, qui mieux que S. M. Prussienne veille et peut veiller à protéger la conservation des droits de l'Empire?“ — [2] Vergl. Nr. 24956. — [3] Vergl. Bd. XXXVII, 341.

sovie dans une huitaine de jours. J'aurai soin, pendant cet intervalle, de lui expédier ses instructions et d'y insérer tout ce qui me paraîtra le plus convenable pour les intérêts de V. M. en Pologne, à moins qu'Elle ne juge à propos de me donner quelques directions particulières sur ce sujet."

Finckenstein berichtet, Berlin 3. September, dass er gelegentlich eines Besuches Dolgoruki von dem Abschluss der Grenzconvention unterrichtet habe. „Comme je me suis aussi rappelé à cette occasion que le baron de Swieten a été chargé, à son dernier retour de Vienne, de faire une communication vague et générale à V. M. de la convention conclue entre sa cour et celle de Pologne,[1] je suppose que Son intention sera que j'en use de même à son égard."

Potsdam, 4 septembre 1776.

Ce n'est que ce matin que j'ai lu vos rapports du 1er, 2 et 3 de ce mois. A l'avantage près que vous observez, il ne reste guère des sujets de félicitation sur l'arrangement définitif de mes limites en Pologne. Il m'a coûté trop de sacrifices; et je ne sais si votre front ne se riderait point, si l'on vous escroquait trois à quatre cents écus de la ferme de vos terres. Quand l'accommodement n'affecte point nos propres intérêts, les félicitations sont bientôt prononcées; la perte, au contraire, que nous en ressentons dans nos propres revenus, les rend à l'ordinaire moins vives, et c'est précisément le cas où je me trouve à l'occasion qui m'a attiré les vôtres. Je rends toutefois à leur principe toute la justice qui lui est due, et j'y reconnais de nouveau votre inaltérable attachement à ma gloire et à celle de toute ma maison royale.

Pour ce qui est de votre apologie au sujet du délai du départ du sieur Jouffroy pour Varsovie, je ne la trouve rien moins que suffisante. Mon service exigeait absolument plus de promptitude dans cette occasion, et pour mettre ce jeune homme à l'abri de faire des faux pas dans la nouvelle carrière à laquelle il est destiné, il était bien nécessaire de l'expédier plus tôt, afin de laisser le temps au sieur Benoît de l'initier dans la manière de traiter avec les Polonais. Sa présence à la Diète actuelle lui aurait même appris la marche qu'il faut tenir pour ménager mes intérêts à de pareilles assemblées, et en général, il aurait pu profiter d'un plus long intervalle, pour se former sous la direction du sieur Benoît au poste qu'il est appelé de remplir. Vous ferez donc très bien de montrer à l'avenir plus d'activité dans l'exécution des commissions que je vous confie, et comme, par ce délai, la présence de ce dernier à Varsovie jusques à la fin de la Diète devient plus nécessaire que jamais, vous n'aurez rien de plus pressé que de lui enjoindre de s'y arrêter jusques à ce terme.

Au reste, vous n'oublierez pas non plus de lui adresser tout de suite la ratification ci-jointe de notre convention pour mes limites en Pologne que je viens de signer, et vous en chargerez le même chasseur Schlesicke qui m'a porté l'original de cette convention.

D'ailleurs rien n'empêche que vous ne fassiez part de cette con-

[1] Vergl. Bd. XXXVII, Nr. 24522.

vention au baron de Swieten, en revanche de la communication que ce ministre vous a faite de celle de sa cour avec la Porte;[1] mais vous observerez de ne le faire que dans des termes vagues et généraux et de la même manière qu'il a observée, lorsqu'il vous a parlé de la dernière.

Ein Schreiben an die Königin Ulrike von Schweden (Nr. 24967) wird zur Beförderung übersandt.

Nach der Ausfertigung. Federic.

24962. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Solms berichtet, Petersburg 16. August, dass Panin ihm vertraulich die besondere Instruction mitgetheilt hat, durch die Stackelberg beauftragt wird, sich für die endgültige Regelung des preussisch-polnischen Streites einzusetzen. Nach Solms bestehen in Petersburg Bedenken über den Ausgang des Warschauer Reichstags und sogar über die Behauptung des russischen Einflusses in Polen. Den Grund dafür erblickt Solms in dem Mangel eines Systems für die Behandlung der polnischen Angelegenheiten und in der despotischen Willkür, mit der Repnin und Saldern geschaltet haben. „Pour redresser cela, [Panin] s'est imaginé qu'au lieu de la violence employée autrefois, le plus souvent sans raison, mais ordinairement selon la passion de l'ambassadeur en place, il faudrait présentement user de beaucoup de douceur ... Sentant très bien qu'il sera impossible de gouverner la prochaine Diète, sans user de sévérité envers quelques grands promoteurs des troubles exécutés par les petits, et que le comte Branicki qui affiche ouvertement la rébellion, se l'attirera plus qu'un autre, il m'a prié de solliciter V. M. en son nom de faire donner à celui-ci de Sa part des avis sérieux que, s'il continuait d'agir comme il avait commencé, Elle le ferait poursuivre personnellement, et que, si cette menace ne le corrigeait pas, Elle voulût, lorsque Ses troupes seraient à portée, donner des ordres pour tâcher de le faire enlever et de le faire mettre en lieu de sûreté."

Solms berichtet, Petersburg 20. August, über eine Unterredung mit Panin, betreffend die bayrische Erbfolgefrage: „Comme le partage de cette succession ne peut manquer de devenir un jour un objet important pour le Corps Germanique, il m'a fait entendre que, si V. M. jugeait convenable de concerter à ce sujet des mesures avec des cours d'Allemagne, intéressées à ce partage, et de S'ouvrir là-dessus envers la Russie, il croyait pouvoir assurer d'avance que cette cour-ci ne ferait point de difficulté d'entrer dans des vues qui aboutiraient à la conservation de la liberté germanique, au maintien de son équilibre, et qui, en particulier, pourraient tourner à l'avantage de la maison de Brandebourg et des princes Ses amis. ...

Quant à la proposition que j'ai faite, au nom de V. M., à ce ministre d'un renouvellement de notre traité d'alliance défensive jusqu'en 1790,[2] le comte Panin a été touché des motifs que V. M. a allégués dans Son ordre immédiat pour justifier ce désir. Porté par inclination et par principes qui, suivant qu'il s'est exprimé, sont devenus seconde nature chez lui, de contribuer de tout son cœur à tout ce qui peut fortifier et consolider l'union intime entre la Prusse et la Russie, il ne trouverait rien qui pût s'opposer à satisfaire V. M. sur ce point, mais comme il ne peut rien décider seul sur une affaire d'une telle importance, il a été obligé de la prendre *ad referendum* et de remettre sa réponse jusqu'à l'arrivée de la résolution de S. M. I."

[1] Vergl. Bd. XXXVII, 77. — [2] Vergl. S. 260.

Potsdam, 4 septembre 1776.

Ce n'est qu'à mon retour ici que j'ai lu vos dépêches du 16 et du 20 d'août dernier. Elles prouvent de nouveau que la Russie est très bien instruite par sa correspondance immédiate de ce qui se passe à Varsovie. Cette conviction me dispense d'entrer dans de plus grands détails sur l'arrangement définitif de mes limites. Mes derniers ordres vous ont déjà appris que la convention est signée,[1] et je viens d'en munir la ratification de ma signature.[2] Il ne me reste donc rien à ajouter, si ce n'est de vous charger de témoigner dans les termes les plus affectueux ma reconnaissance au comte de Panin de tous les soins officieux qu'il a apportés pour coopérer à cet ouvrage salutaire. Je lui en conserverai un souvenir d'autant plus reconnaissant que je me flatte qu'à cette occasion mes vœux pour le renouvellement et la prolongation de notre traité d'alliance défensive jusqu'en 1790 se rempliront d'autant plus promptement. C'est aussi avec le plus vif empressement que j'attends la réponse de S. M. I. sur la proposition que vous en avez faite au comte de Panin, et dès qu'elle vous sera parvenue, vous ne tarderez point de m'en rendre incessamment compte.

Quant à la succession de Bavière, il s'agit principalement d'approfondir les sentiments et dispositions des deux cours palatines. C'est la meilleure boussole pour ce qui nous reste à faire. Celle de Deux-Ponts y aura la plus grande influence, et le malheur est qu'on prétend qu'elle est fort portée pour l'Autriche. Jusques ici, je n'ai cependant encore appris aucune nouvelle ultérieure relativement à ce sujet; mais dès qu'il m'en revient quelque chose, je ne tarderai point de vous en faire part pour le porter également à la connaissance du comte de Panin.

En attendant, l'équilibre de la balance de l'Europe rend de la dernière importance qu'on prenne toutes les précautions imaginables pour empêcher la cour de Vienne de faire de nouveau de grandes acquisitions en Allemagne. Elle y est déjà assez puissante, et un tel accroissement ne saurait que tourner au grand préjudice de tout l'Empire Germanique. Son esprit dominant s'est de nouveau fait sentir à la dernière visitation de la Chambre de justice de Wetzlar, et pour en convaincre le comte de Panin, j'ai ordonné à mon département des affaires étrangères de vous adresser un précis de toute la marche de cette visitation et des motifs qui en ont accéléré la rupture.[3]

[1] Vergl. Nr. 24955. — [2] Gleichfalls am 4. September unterrichtet der König Riedesel davon, dass er die Ratification vollzogen und zum Austausch nach Warschau gesandt habe. — [3] Cabinetserlass, Potsdam 4. September. Demgemäss erging mit einem Ministerialerlass vom 10. an Solms die Denkschrift: „Kurze Vorstellung von dem, was bei der nun abgebrochenen Visitation des Reichskammergerichts vorgegangen, und von der wahren Bewandtniss und den eigentlichen Ursachen ihrer am 8. Mai a. c. erfolgten Trennung.“ Vergl. S. 117 und Bd. XXXVI, 538.

Tout ce qui me console, c'est que, le grand ouvrage de l'arrangement de mes limites en Pologne étant fait, il ne lui reste plus aucun sujet de me brouiller avec la Russie et d'altérer cette bonne intelligence et harmonie entre nos deux maisons, que, de mon côté, je tâcherai par tous les soins imaginables de rendre indissoluble et éternelle.

Au reste, je finis par vous renouveler l'ordre d'être attentif à la manière dont la suite du Grand-Duc s'exprimera sur la réception que je lui ai faite, et en vous recommandant de ne me rien dissimuler et de me dire la vérité toute pure à ce sujet, je prie Dieu etc.

Federic.

La proposition touchant Branicki m'a paru bien singulière.

Nach dem Concept; der eigenhändige Zusatz nach der im übrigen chiffrirten Ausfertigung.

24963. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 4 septembre 1776.

Malgré tout ce que vous dites dans votre dépêche du 22 d'août, il n'est pas moins décidé que la cour de Vienne fait confidemment part à la cour où vous êtes, de tout ce qui lui revient de la Russie. Je ne trouve aussi rien d'extraordinaire dans cette intimité, et brouillée en quelque façon, comme elle est, tant avec moi qu'avec la Russie, il ne lui reste d'autre ressource qu'à se tourner vers la France et de rendre ses liaisons avec elle aussi resserrées et indissolubles que possible. C'est aussi à cette vue qu'il faut attribuer les peines qu'elle se donne d'établir dans le ministère de Versailles un homme tel que Breteuil,[1] capable d'affermir le crédit de la jeune Reine et de lui préparer les voies de se rendre maîtresse du gouvernail de ce royaume. C'est donc aussi selon cette idée que vous aurez soin de suivre la marche de ses intrigues à la cour où vous êtes. Elle ne bute sûrement qu'à cette fin, et il ne vous sera pas difficile d'épier toutes les démarches qu'elle fera pour l'obtenir. Une attention suivie et non interrompue percera bientôt le voile qu'elle voudrait tirer sur ses vues et sur ses desseins. Encore une fois, il est hors de tout doute qu'elle ne vise qu'à resserrer de plus en plus les nœuds qui l'unissent à la France, et à prendre par la Reine un tel ascendant sur elle qu'elle puisse disposer d'elle à son gré et selon ses fantaisies. C'est donc à vous à approfondir tous les ressorts qu'elle met en jeu pour y parvenir, et c'est la principale tâche que je vous donne à remplir.

L'intérieur du ministère de Versailles d'à présent ne m'intéresse pas tant; il m'est indifférent que l'un ou l'autre soit culbuté,[2] et aussi

[1] Als Nachfolger von Vergennes (vergl. S. 270). — [2] Goltz berichtete über die gefährdete Stellung Saint-Germains und des neuen Generalcontroleurs Clugny.

longtemps que la Reine gouverne la barque, il m'importe peu que ce soit Pierre ou Paul qui la conduisent selon ses ordres.

Federic.

Nach dem Concept.

24964. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 4 septembre 1776.

Selon vos deux dépêches du 20 et du 23 d'août dernier on doit s'attendre dans peu à quelque évènement décisif en Amérique. Reste à savoir si c'est en faveur de la mère-patrie ou des colonies que la chance tournera. La campagne de cette année ne terminera cependant point cette querelle, il en faudra encore d'autres, qui augmenteront furieusement les dépenses et que l'Angleterre ne pourra éviter.

Mais pour de nouvelles troupes subsidiaires,[1] il me paraît impossible qu'elle puisse en obtenir. Le peu de monde qu'elle pourra se procurer de ses États de Hanovre, ne lui sera pas d'un grand secours, et pour les autres puissances, je n'en connais aucune qui pourra ou voudra lui en fournir. Sa situation restera donc toujours extrêmement critique, et elle s'est attirée par cette guerre des embarras dont elle aura une peine infinie de se tirer. Ce qui doit naturellement les augmenter, c'est l'appréhension qu'avant d'avoir fini avec ses colonies, l'Espagne ne profite de l'occasion pour lui déclarer également la guerre. Tant il est vrai qu'en politique il y a certains principes fondamentaux qu'on ne néglige jamais, sans s'exposer à des pertes immanquables. Quoi qu'il en soit, je suis fort curieux d'apprendre la décision de ces affaires et quelle impression elles feront sur le Parlement et la nation; de sorte que vous ne discontinuerez point d'y être attentif pour m'en rendre un compte fidèle et détaillé.

Federic.

Nach dem Concept.

24965. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 4 septembre 1776.

Dans la situation actuelle où la République se trouve, et dans laquelle on ne peut guère supposer à lui voir prendre des résolutions vigoureuses, il n'est pas étonnant que les choses par rapport à ses différends avec d'autres puissances n'aillent pas mieux à son gré qu'elles font suivant votre dépêche du 27 d'août dernier[2] que j'ai trouvée devant moi à mon retour de Silésie.

[1] Nach Maltzans Bericht, London 23. August, hatte das Parlament nach seinem Wiederzusammentritt sich auch mit dieser Frage zu beschäftigen. — [2] Thulemeier berichtete über die nachgiebige Haltung der Holländer in mehreren Streitfragen gegenüber Oesterreich.

Les fatigues de ce voyage m'empêchent de répondre encore à la lettre que vous m'avez fait tenir de ma nièce la princesse d'Orange, mais j'aurai ce plaisir, dès que j'en serai tant soit peu remis.[1]

Et pour ce qui regarde la protection qu'un particulier hollandais sollicite pour son commerce aux Indes-Orientales,[2] comme elle ne pourra pas, faute de marine prussienne, lui être de grande utilité, je crois qu'il pourra tout aussi aisément s'en passer qu'il convient peu, par cette même raison, de la lui accorder.

Federic.

Nach dem Concept.

24966. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU A LOO.

[Potsdam] 4 septembre 1776.

Ma chère Nièce. J'ai reçu votre lettre,[3] ma chère enfant, aujourd'hui à mon retour de Silésie. Comptez, ma chère enfant, que vous devez toutes les attentions de l'impératrice de Russie[4] à vous-même, à vos bonnes qualités et à la réputation qu'elles vous donnent dans le monde. Nous avons tâché de rendre la réception du Grand-Duc aussi brillante que possible, pour le dédommager par là de la fatigue de son voyage. Il est très aimable et beaucoup plus instruit que ne le sont d'ordinaire des princes de son âge. Il est à présent de retour à Pétersbourg, où sa belle le joindra le 12. Faites, je vous prie, mille amitiés à notre cher prince d'Orange, et ne doutez pas de la tendre amitié avec laquelle je suis, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

24967. A LA REINE DOUAIRIÈRE DE SUÈDE A SWARTSJOE.

[Potsdam] 4 septembre 1776.

Ma très chère Sœur. J'ai fêté mon retour en lisant la lettre que vous avez, ma chère sœur, la bonté de m'écrire;[5] je bénis le Ciel de vous savoir heureuse et tranquille, surtout d'apprendre que vous vous portez bien.

Nous avons eu ici le Grand-Duc entouré de tout ce que l'Europe fournissait de curieux; je ne saurais vous dire autre chose touchant sa réception que ce que vous avez trouvé dans les papiers publics. Ce Prince aimable doit être à présent de retour à Pétersbourg, et sa promise y sera le 12 de ce mois, les noces se célébreront au mois d'octobre, et alors tout rentrera à Pétersbourg dans son train ordinaire.

[1] Vergl. Nr. 24966. — [2] Ein holländisches Schiff sollte unter preussischer Flagge nach China gehen und dafür seine Ladung nach Emden zum Verkauf bringen. — [3] Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor. — [4] Gemeint ist die Verleihung des Katharinenordens (vergl. S. 272). — [5] D. d. Swartsjoe 20. Juli.

Ma sœur de Brunswick me fera le plaisir de venir ici cet automne, et nous passerons ensemble quelques jours sans compliments et dans les douceurs simples de l'amitié; nous penserons souvent à la chère sœur de Suède, chaque lieu nous rappellera les traces de ses pas et le souvenir douloureux de son absence. Ce sont les sentiments tendres joints à ceux de la plus haute considération avec lesquels je suis, ma très chère Sœur, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

---

24 968. AU PRINCE DE WÜRTTEMBERG A MEMEL.

Potsdam, 4 septembre 1776.

Si c'est avec une joie bien sensible que j'ai appris, par votre lettre du 26 d'août, votre heureuse arrivée à Memel, elle a été bien modifiée par la nouvelle de l'indisposition de la Princesse promise, ma très chère nièce, votre fille.[1] J'en serais au désespoir, si V. A. S. n'y avait ajouté en même temps la nature de cette indisposition et que cette digne Princesse se trouvait déjà dans la convalescence, au point qu'elle comptait de continuer sa route pour Pétersbourg le 30 d'août et d'y arriver le 13 de ce mois-ci. Je l'accompagne partout de mes vœux les plus ardents, et je prendrai toujours à son bonheur, avec S. A. S. le Grand-Duc, l'intérêt le plus vif et le plus tendre. Je n'ai pas besoin d'en apprendre le motif à V. A. S.; Elle le connaît depuis longtemps, Elle sait combien j'aime et j'estime cette aimable Princesse, avec son digne promis, et combien je suis attaché à tous ceux qui lui appartiennent. Le même motif me fait désirer aussi de voir V. A. S. avec Son aimable épouse encore une fois avant Leur retour à Montbéliard,[2] et je me flatte qu'Elles ne refuseront point cette consolation aux sentiments de tendresse et d'attachement avec lesquels je suis etc.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Geheimen Hausarchiv zu Stuttgart.

---

24 969. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 5 septembre 1776.

Les arrangements que, selon votre dépêche du 30 d'août, la cour de Russie a pris à l'égard du remboursement de ses différents emprunts

[1] Friedrich Eugen schrieb: „Une fluxion à la joue que ma chère fille a prise, avant que d'arriver à Königsberg, l'oblige . . . à faire ici un séjour de quatre jours, pour calmer son sang qui était échauffé par les fatigues du voyage." — [2] Am 17. September schreibt der König dem Prinzen, dass er das Wiedersehen mit ihm und der Prinzessin bis zum Zeitpunkt ihrer Abreise nach Montbéliard verschiebe. [Stuttgart. Hausarchiv.]

en Hollande,[1] ne peuvent que tourner à son avantage; une pareille exactitude pour le payement augmentera son crédit et lui facilitera sans contredit de beaucoup les ressources à se procurer, en cas de besoin, de l'argent dans l'étranger; mais quelque considérables que soient les sommes qu'elle destine à amortir ses dettes, il lui faudra cependant bien des années pour les acquitter et se libérer entièrement de toutes celles que le soutien de sa dernière guerre contre les Turcs lui a fait contracter.

Ein Schreiben an die Prinzessin von Oranien (Nr. 24966) wird zur Beförderung übersandt.

Nach dem Concept. Federic.

24970. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 5 septembre 1776.

Quoique très satisfait des particularités que renferme votre dépêche du 25 d'août dernier, d'un certain mémoire polonais présenté à la cour de Vienne et communiqué par cette dernière à celle de Versailles,[2] ce qui cependant m'importe le plus de pénétrer dans le moment présent, c'est l'étendue des liaisons entre ces deux dernières cours et les moyens qu'elles emploieront pour les resserrer et les rendre plus intimes et indissolubles. Ce qui me fait même présumer qu'elles s'occupent effectivement d'un tel projet, c'est la supériorité que la reine de France prend à la cour où vous êtes, et que cette Princesse, inspirée par l'Impératrice-Reine sa mère, n'aura rien plus à cœur qu'une telle étroite union. Vous redoublerez donc vos efforts pour vous en mettre bien au fait. Mais que d'ailleurs le baron de Breteuil[3] ou un autre soit placé au timon des affaires de la cour où vous êtes, sa faiblesse actuelle fait qu'aucun changement dans son ministère intéresse pas beaucoup les puissances étrangères. Quant à moi au moins, il me sera fort indifférent, puisque ni plus ni moins cette couronne, dans la situation où elle se trouve à l'heure qu'il est, ne saurait entreprendre rien d'important; de sorte que j'ai aussi tout lieu de présumer que, quant au mémoire susmentionné, elle se sera bornée simplement à demander les bons offices à son alliée en faveur des Polonais.

Nach dem Concept. Federic.

---

[1] Russische Anweisungen für Einlösung erst 1777 fälliger Obligationen waren bereits in Amsterdam eingetroffen. — [2] Vergl. dafür Nr. 24973. — [3] Vergl. S. 297.

24971. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Potsdam, 6 septembre 1776.

Quoique votre rapport d'hier n'exige point de réponse ultérieure, ne roulant que sur l'exécution de mes ordres du 4, je ne saurais cependant vous dissimuler que j'ai lieu d'être surpris du silence absolu que vous y observez sur les excuses bien légères que vous m'avez faites au sujet du départ tardif du sieur Jouffroy, successeur du sieur Benoît.[1] Vous ne sauriez cependant disconvenir qu'il aurait infiniment convenu à mes intérêts que ce secrétaire eût été expédié, il y a longtemps, pour le poste auquel il est destiné, afin d'être initié par le sieur Benoît dans la manière de le bien remplir, et que ce ne soit [que] votre faute, s'il y arrive maintenant trop tard pour recevoir de sa part toutes les instructions qui lui sont nécessaires. Je ne sais donc pas si vous regardez comme une bagatelle qu'il y fasse premièrement son noviciat; mais ce que je sais bien, c'est que cela ne m'est pas aussi indifférent, et que plutôt le bien de mon service aurait exigé nécessairement que vous l'eussiez expédié sans le moindre délai. J'espère que dans d'autres occasions vous montrerez plus d'activité.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

24972. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN A DRESDE.[2]

Potsdam, 7 septembre 1776.

La relation du soi-disant cadet[3] que j'ai trouvée à la suite de votre dépêche du 3 de ce mois, est bien sèche et décharnée; cela ne vaut aucune récompense, s'il n'en sait pas davantage. Il faut savoir si tout s'est bien exécuté, ce qu'ils ont fait de leurs canons, et encore, ce qui s'est passé dans le camp de Prague.[4]

Mandez-moi, outre cela, si l'Électrice douairière est déjà retournée à Dresde ou si elle y est attendue encore.

Federic.

Nach dem eigenhändigen Concept in dorso des Berichtes vom 3. September; das Datum, der eingeschobene Satz in der ersten und zweiten Zeile (que j'ai trouvée etc.) und der letzte Absatz sind von der Cabinetskanzlei hinzugefügt.

[1] Vergl. Nr. 24961. — [2] Auf den Bericht von Alvensleben vom 30. August über den Verlauf der Reise des Emissärs (vergl. S. 227) antwortet der König am 4. September: „Je regarde tout ce qu'il vous a débité, . . . comme des historiettes inventées de sa part pour colorer le peu de peines qu'il a pris à se mettre bien au fait des manœuvres exécutées par les troupes dans le camp de Laxenburg.“ — [3] Es handelt sich um eine kurze Beschreibung der österreichischen Manöver bei Laxenburg nebst einigen Plänen, die, wie Alvensleben am 30. August berichtete, „un cadet, attaché au prince de Liechtenstein“, ein ehemaliger preussischer Feuerwerker Hammer, angefertigt hatte, dessen Bekanntschaft der Emissär (vergl. Anm. 2) gemacht hatte. — [4] Am 11. September

24973. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 7 septembre 1776.

La vivacité naturelle du Grand-Duc ne m'a point échappé à son dernier séjour à ma cour. Je l'ai très bien observée, et dans mes entretiens avec S. A. I. je n'ai pas négligé non plus de glisser adroitement et avec toute la politesse imaginable des réflexions capables à la modérer. La connaissance que j'ai de sa patrie et de sa nation, m'a fourni occasion de lui parler de son gouvernement et des précautions qu'il convenait d'apporter pour bien manier les différents esprits. Mon unique but en tout ceci était de prévenir par là tout chagrin et préjudice qui pourrait résulter d'une conduite opposée, et j'ai rempli ma tâche à cet égard. Mais ce n'est pas chose aisée de changer les caractères. Arrivé à ma cour avec un grand fonds de vivacité, j'ignore l'impression que mes réflexions auront faite sur son esprit. Toutefois j'ose espérer que S. A. I. agira avec plus de modération que, selon votre dépêche du 23 d'août dernier, on paraît lui supposer,[1] et que plutôt elle tâchera, à son retour, de se concilier par de certains ménagements les esprits et les cœurs de ses sujets.

En attendant, quoique très satisfait des prémices de la sensibilité que vous observez à la cour où vous êtes, de la manière cordiale et tendre dont S. A. I. et sa suite ont été accueillies dans mes États et à ma cour, vous ne discontinuerez cependant point, à son retour, d'y prêter une attention suivie, afin d'apprécier à sa juste valeur la sensation qu'elle a produite dans le public.

Au reste, me marque-t-on de Paris [que][2] plusieurs Polonais à la tête desquels se trouve le grand-général Branicki, ont fait parvenir à la cour de Vienne un mémoire en date du 18 juin, qui porte en substance: que la cour de Pétersbourg s'appesantit de plus en plus dans la direction des affaires de Pologne; que son despotisme se déploiera plus que jamais dans la prochaine Diète; que, vu sa grande intimité avec la cour de Berlin, les vues que ces deux puissances devaient avoir sur le sort

wiederholt der König dem Gesandten Alvensleben, „qu'il m'importe infiniment et qu'il est, pour ainsi dire, d'une nécessité absolue que je sois instruit de ce qui s'est passé au camp des troupes autrichiennes à Prague“.

[1] Nach einer Schilderung des guten Eindrucks, den die glänzende Aufnahme des Grossfürsten durch den König gemacht, fuhr Solms fort: „Les grands craignent un peu les suites de ce voyage. Ils appréhendent que leur jeune Prince, ayant admiré l'ordre, la régularité et l'exactitude qu'il aura observée partout dans les États prussiens, ayant d'ailleurs l'esprit porté pour cela et regardant V. M. comme le modèle des souverains, n'exige d'eux la même chose et, faute de connaître tous les principes moteurs et la capacité de sa nation, sa vivacité ne lui fasse brusquer les moyens d'y parvenir et ne le rende trop exigeant et sévère, à quoi il incline en effet par amour pour l'ordre.“ — [2] Das folgende bis zum Schluss des Absatzes nach dem Bericht von Goltz, Paris 25. August.

ultérieur de la République, donnaient les plus grandes inquiétudes à cette dernière; qu'on s'adressait donc à la cour de Vienne pour l'engager à interposer ses bons offices près des deuxdites cours et s'entendre avec la République sur les moyens de prévenir les maux à venir. Ce mémoire a été depuis peu communiqué par la cour de Vienne à celle de Versailles, en demandant son avis et si celle-ci voulait également paraître dans cette affaire; et comme l'objet a été agité dans deux Conseils et que le comte de Maurepas paraît déterminé à n'y faire prendre aucune part à S. M. Très-Chrétienne, ainsi, quoique la réponse n'est pas donnée encore, il est à croire que la France se contentera de remercier de la communication.

Cet extrait vous prouvera bien clairement combien sont étroites les liaisons entre les cours de Vienne et de Versailles. En effet, la plus grande intimité perce de tout côté, et on ne saurait mettre en doute que toute la conduite de l'Autriche vis-à-vis de la Russie ne soit la suite naturelle du concert pris entre ces deux cours.[1]

Federic.

Nach dem Concept.

24974. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 8 septembre 1776.

Je vous félicite sur le gracieux accueil que, selon votre dépêche du 31 d'août, S. M. l'Impératrice-Reine vous a fait, ainsi que sur la manière dont vous avez été reçu par le prince Kaunitz.[2]

J'ai été tout autant charmé d'apprendre que le prince de Golizyn se rapproche de vous, et qu'il commence à vous parler d'un cœur plus ouvert.[3] Un retour plus fréquent et non affecté sur le sujet de son beau-frère, le maréchal de Rumänzow, déliera peut-être encore davantage sa langue et vous captivera sa confiance; ce qui vous sera toujours d'un grand secours à une cour comme celle où vous êtes.

Mes affaires de limites en Pologne sont maintenant en règle,[4] et j'ai tout lieu de me flatter que la Diète ne sera point aussi orageuse comme les premières apparences le faisaient craindre, et que, par conséquent, la ratification de nos arrangements pour les limites y rencontrera moins de difficultés. En attendant je puis vous donner pour une vérité

[1] Am 9. September wird Solms beauftragt, bei einer Untersuchung gegen den Bankier Bachmann in Petersburg, der der Unterschlagung von 20000 von der preussischen Bank ihm anvertrauten Thalern beschuldigt war, die Interessen des Königs wahrzunehmen. — [2] Riedesel hatte die ihm in Neisse von dem König aufgetragenen Complimente ausgerichtet. — [3] Riedesel berichtete: „J'ai . . . tant amadoué le prince Golizyn par tout ce que je lui ai dit de flatteur sur ses compatriotes qui ont été à Berlin, et surtout par les éloges de V. M. sur le compte de son beau-frère, le maréchal de Rumänzow, qu'il m'a avoué que la cour de Vienne avait offert ses bons offices pour l'exécution des articles en litige de la paix entre sa cour et la Porte.“ — [4] Vergl. S. 296.

incontestable qu'il subsiste la plus grande intimité entre les cours de Vienne et de Versailles, et que jusques en Pologne même toutes leurs démarches et opérations sont compassées et calculées entre elles.[1]

P. S.

Vos relations me valent des instructions dans le gouvernement, et j'apprends à ma grande satisfaction que par un ordre de la cour on peut hausser le prix des blés.[2] Il faut aller à Vienne pour s'éclairer.

Federic.

Nach dem Concept; das Postscript war in der Ausfertigung wahrscheinlich eigenhändig.

24975. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 8 septembre 1776.

J'ai reçu votre dépêche du 31 d'août dernier. L'essentiel de son contenu regarde le contingent que j'ai à fournir à la caisse commune. Je me borne donc à répondre à cet article seul par la présente. Je vais vous assigner encore, tout de suite, sur le total destiné à cette fin la somme de 20000 écus; pour vous faire tenir, tout d'un coup, la somme entière, comme l'ambassadeur de Russie le souhaite,[3] c'est à quoi je ne saurais me résoudre. Si on se trouvait nanti de tant d'argent à la fois, on ne manquerait pas d'en disposer si libéralement qu'il faudrait revenir à la charge pour exiger de nouveaux secours. C'est pour éviter de ne pas être dans le cas qu'on ait besoin de me demander au delà de ce qui a été résolu pour le fonds de la caisse en question, que j'aime mieux être en arrière avec le payement de ce que j'ai à contribuer, que d'être trop facile et, pour ainsi dire, pressé à me débarrasser de mon argent. C'est pour votre direction seule que j'entre dans ce détail de ma conduite à cet égard.

Federic.

Nach dem Concept.

24976. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Potsdam, 8 septembre 1776.

Vous avez beau vous disculper, dans votre rapport d'hier, sur le délai du voyage du sieur Jouffroy.[4] Je n'y trouve point cette activité

[1] Vergl. Nr. 24973. — [2] Bei dem Empfange Riedesels hatte nach seinem Bericht Maria Theresia u. a. geäussert, „que la récolte avait été si abondante en Bohême et en Moravie qu'on se voyait obligé de fixer un prix aux grains, puisque, sans cela, ils baisseraient tellement de prix que les cultivateurs ne pourraient pas payer les contributions". — [3] Wegen der voraussichtlich kurzen Dauer des Reichstags. — [4] Finckenstein wiederholte: „Ce sont les maladies qu'il a eues coup sur coup, qui, après avoir retardé son arrivée de six semaines, l'arrêtent actuellement ici" (vergl. Nr. 24961). Finckenstein hat mit Jouffroy Rück-

que je désire que mes ministres mettent dans le soin de mes affaires. J'y prendrai mieux garde à l'avenir, et vous trouvant si peu expéditif, je m'appliquerai moi-même à y apporter plus de promptitude.

Nach der Ausfertigung. Federic.

24977. AU CHAMBELLAN COMTE DE NOSTITZ A STOCKHOLM.

Potsdam, 8 septembre 1776.

J'ignore si l'opulence dans laquelle on se flatte, selon votre dépêche du 27 d'août dernier, de nager bientôt là où vous êtes,[1] se soutiendra et sera de longue durée. Comme on ne saurait rien prévoir de positif là-dessus, il faudra attendre les évènements que l'avenir produira; mais il se pourrait bien, au cas qu'on s'attende à des subsides français, de les voir manquer et être frustré de ce côté dans ses espérances. Continuez à mander ce qui sera digne de mon attention.

Federic.

Nach dem Concept.

24978. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A RHEINSBERG.

[Potsdam] 8 septembre 1776.

Mon très cher Frère. Puisque vous voulez savoir, mon cher frère, des nouvelles de ma santé, j'aurai le plaisir de vous dire que je suis revenu en fort bonne santé d'une province qui commence à devenir florissante et heureuse. A prendre les choses en gros, j'ai eu lieu d'être fort content, quoiqu'il y ait eu quelque bagatelle à redire dans les petits détails; mais cela est inévitable et ne tire à aucune conséquence.

Monsieur de Breteuil nous a envoyé une couple de cavaliers d'ambassade pour nous espionner;[2] deux viendront encore à Berlin dans la même intention.[3] Je crois que ces messieurs y perdront leur peine et leur temps.

Voici, mon cher frère, une relation d'un homme qui a parcouru l'Autriche et la Bohême;[4] ses nouvelles ne sont que les bruits du tiers état, et peut-être que cela vous amusera. Voici encore des bulletins[5] que j'ajoute à ma lettre pour la rendre plus intéressante.

Enfin nos affaires sont terminées avec la Pologne.[6] J'y perds 56000 écus de revenus et 14000 âmes de sujets; mais par négociations

sprache genommen, um seine Abreise nach Warschau zu beschleunigen. „Je supplie . . . V. M. d'être persuadée qu'il ne m'arrivera jamais de manquer volontairement à l'attention que je dois à tout ce qui concerne Ses intérêts."

[1] Nostitz berichtete über Finanzpläne der schwedischen Regierung. — [2] Vergl. S. 286. — [3] Riedesel meldete am 31. August die bevorstehende Abreise des französischen Legationssecretärs Barthélemy und Rulhières (vergl. S. 252) nach Berlin. — [4] Liegt nicht bei. — [5] Liegen nicht bei. — [6] Vergl. S. 288.

j'en ai bien épargné le double, car on n'était pas mal en train de me dépouiller. A présent, il ne reste plus aucune dissension entre nous et la Russie; votre ouvrage, mon cher frère, consolide cette alliance, et au moins n'aurons-nous rien à craindre de ces terribles voisins.

J'ai été surpris, comme vous, mon cher frère, de la mort de Reibnitz,[1] mais j'ai appris, depuis, qu'il était fort dérangé, qu'il avait mangé son saint-crépin et qu'il était abîmé de dettes. Il s'est, de gaieté de cœur et par mauvaise économie, précipité dans ce labyrinthe dont il n'a pas su se tirer. Le métier n'était pas proprement son fait, mais plutôt de faire l'agréable auprès des femmes et d'être un pilier d'antichambre à quelque cour. Il s'est tué d'un coup de pistolet dans le bas-ventre. Il n'y faut plus penser; car, mon cher frère, personne ne revient de là-bas, quand il y est une fois. Le goût du suicide gagne depuis quelque temps; il y a deux ans que 40 personnes de différent état se sont défaites elles-mêmes à Berlin. Si l'on n'est pas le maître de son entrée dans le monde, au moins doit-on l'être d'en sortir, quand la vie devient insupportable.

Je vous embrasse, mon cher frère, de tout mon cœur, en vous assurant de la haute considération et de la tendresse infinie avec laquelle je suis, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig. Federic.

24979. A LA REINE DOUAIRIÈRE DE DANEMARK A COPENHAGUE.

[Potsdam] 9 septembre 1776.

Madame ma Sœur. C'est la confiance que j'ai dans l'amitié de V. M. qui me donne la hardiesse de Lui écrire aussi sincèrement. Il est bien sûr, Madame, que les ennemis de la paix de l'Europe avaient formé les cabales les plus dangereuses. Je ne dois qu'aux soins vigilants de mon frère d'avoir anéanti leurs projets abominables.[2] La liaison qui vient de se former, en est une suite, et j'espère que ce nouveau mariage réussira mieux que le précédent. J'ai, sans doute, parlé à cette jeune personne, je l'ai même fait, Madame, en présence du Grand-Duc, afin qu'il fût témoin oculaire de mes conseils, et qu'il en pût rappeler le souvenir en temps et lieu. Mais il n'y a pas eu moyen de placer

[1] Prinz Heinrich schrieb, Rheinsberg 6. September: „J'ai appris une nouvelle qui m'afflige excessivement, c'est la fin tragique du capitaine Reibnitz des gardes du corps; c'était un honnête homme qui s'appliquait et que j'ai connu particulièrement. Il faut que le plus grand désespoir l'ait porté à se tuer." — [2] Juliane Marie äusserte, 27. August (ohne Ort), die Erwartung, dass die Heirath des Grossfürsten Paul auch das nordische System stärken werde. „V. M. est en bon chemin. Ses ennemis et les curieux se rongeront les os, et nous autres qui ne voulons que la paix, en jouirons."

quelqu'un auprès de cette jeune personne pour l'assister de ses conseils.[1] Elle est à présent dans les meilleurs sentiments, elle est assez prudente; mais son âge tendre me fait trembler pour elle; car, novice dans le manège des cours, elle en ignore et l'artifice et la perfidie. Pourvu que les premières années soient surmontées, je crois qu'il n'y aura plus rien à craindre.

La Reine votre sœur, Madame, se porte beaucoup mieux,[2] et quoiqu'on ne puisse encore compter sur rien avec certitude, il y a pourtant lieu d'espérer qu'au moins nous ne la perdrons pas sitôt.

Veuille en attendant le Ciel conserver les précieux jours de V. M. pour le Danemark et pour Ses amis! Je me flatte bien que V. M. me compte au nombre de ces derniers, et qu'Elle est persuadée de la haute considération et de l'attachement avec lequel je suis, Madame ma Sœur, de V. M. le bon frère et fidèle beau-frère

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Reichsarchiv zu Kopenhagen. Eigenhändig.

---

24 980. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 9 septembre 1776.

Vos dépêches du 27 et 30 d'août me sont parvenues par le même courrier, et je crois bien que le ministère fera tout son possible pour supprimer les mauvaises nouvelles des armes britanniques contre les colonies.[3] Elles feraient une sensation très désavantageuse dans le public, qu'il est de son intérêt de prévenir. Son embarras n'en sera cependant pas moins grand pour cela. La mauvaise réussite de leur entreprise, jointe à la perspective de se voir enveloppé dans la guerre entre l'Espagne et le Portugal, doit naturellement l'augmenter. A cela vient la nécessité où il se trouvera, après avoir échoué à la première campagne, de prendre de nouvelles troupes à sa solde, afin de réparer ses pertes et donner de nouvelles forces aux ressorts de sa machine. Je ne crois pas me tromper en évaluant une telle campagne à 30 millions d'écus, et, au cas qu'une seconde y succède, ainsi que les mauvais succès de la première le font présumer, les dettes nationales pourraient bien augmenter de 40 millions au delà de leur montant à la dernière paix; de sorte que, s'il y devait survenir encore la guerre entre l'Espagne et le Portugal, il y a beaucoup d'apparence que le trésor de l'Angleterre ne pourra jamais soutenir des saignées aussi fortes à la fois, et qu'il ne lui restera que le violent bénéfice de faire banqueroute. Comme

[1] Juliane Marie schrieb: Je suis „sûre que V. M. n'a pas manqué de lui donner des leçons de sagesse sur sa conduite à une cour fort brillante, mais dangereuse. V. M. trouvera aussi bien moyen de les lui continuer." — [2] Vergl. S. 273. — [3] Am 28. Juni war ein Angriff der Engländer auf Charleston in Süd-Carolina gescheitert. Ein Bericht darüber liegt dem Bericht Maltzans vom 27. August bei.

vous êtes sur les lieux, vous serez mieux en état d'apprécier ce pronostic à sa juste valeur, et vous n'oublierez pas de me marquer ce que vous en pensez.

Au reste, je serais bien aise d'avoir quelques fromages de Chester, et vous aurez soin de m'en adresser.

Federic.

Nach dem Concept.

24981. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 9 septembre 1776.

Votre dépêche du 29 d'août dernier ne fournit rien à ajouter à mes ordres précédents. Il s'agit toujours d'observer si le crédit de la Reine augmente ou diminue. C'est la meilleure boussole pour déterminer l'influence de la cour de Vienne dans les affaires de celle de Versailles, et vous ne discontinuerez point d'y donner toute votre attention.

Vous ne négligerez pas non plus de profiter des affaires de Suède pour combattre les préjugés que la cour de Vienne a tâché d'inspirer à la France contre moi, et dès que vous serez une fois parvenu à lui en démontrer la futilité, je suis persuadé que le ministère de Versailles renoncera à sa réserve et vous parlera sûrement avec plus de franchise et de candeur.

Quant aux affaires de Pologne, autant d'apparence qu'il y avait d'abord pour une Diète turbulente, autant y en a-t-il maintenant que tout s'y passera tranquillement.

Federic.

Nach dem Concept.

24982. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Potsdam, 10 septembre 1776.

Ce n'est que vendredi prochain, 13 de ce mois, que je pourrai admettre à l'audience le nouveau ministre de Danemark, baron de Rosencrone.[1] Demain je compte de faire un tour à Berlin, d'où je ne reviendrai que jeudi. Vous aurez donc soin de l'appointer pour vendredi, et n'oublierez pas de l'accompagner pour me le présenter.

Le motif de l'appel du chevalier Harris à sa cour[2] me fait de la peine. Comme ce ministre s'est concilié toute mon estime, ce sera bien à regret que je le verrai quitter son poste. J'ai lieu de douter même que celui qui le relèvera, me sera aussi agréable que lui, et vous ne manquerez pas de lui faire ce compliment de ma part.

[1] Vergl. Bd. XXXVII, 436. — [2] Wie Finckenstein berichtete, Berlin 9. September, hatte Harris ihm mitgetheilt, dass er Befehl habe, sich reisefertig zu machen, „qu'il était question de l'envoyer à la cour de Russie" (vergl. S. 292).

Enfin me voilà au fait du vrai motif du délai du départ du sieur Jouffroy pour Varsovie. Sa lettre ci-jointe en original m'en dévoile tout le mystère.[1] C'est l'hymen qui l'a arrêté si longtemps à Berlin. Mais je ne saurais consentir qu'il se soumette à ses lois, et vous n'avez qu'à le lui déclarer de ma part. Je le trouve même si peu convenable que j'aimerais mieux que vous pussiez me proposer un autre sujet à sa place.

Nach der Ausfertigung. Federic.

24983. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 10 septembre 1776.

Votre dépêche du 27 d'août dernier m'apprend deux nouvelles que j'ai attendues avec le plus vif empressement et qui m'ont fait un plaisir infini. Depuis que S. A. I. le Grand-Duc a quitté ma cour, je n'ai cessé de former les vœux les plus ardents pour son heureux retour, et je me suis représenté bien vivement la joie de S. M. I., sa mère, de le voir rendu en parfaite santé à sa tendresse maternelle, après avoir rempli à notre satisfaction commune le but de son voyage.[2] Aujourd'hui j'ai la satisfaction de partager cette joie avec S. M. I., et je ne doute point que vous n'en ayez déjà été le fidèle interprète, la première fois que vous aurez eu l'honneur de lui faire la cour. Connaissant depuis longtemps mes sentiments tant pour cette grande Princesse que pour S. A. I., son aimable fils, il vous aura été très aisé de lui en exprimer toute la vivacité, et les nouveaux liens qui viennent de resserrer les nœuds de cette union parfaite et inaltérable qui subsiste entre nos deux maisons, auront donné, sans doute, plus d'énergie et de force à vos expressions. Il ne me reste donc qu'à souhaiter que ces tendres liens rendent notre union à jamais indissoluble pour le bonheur et la prospérité de nos États, et que tous les vœux qui ont été formés dans cette heureuse époque, soient parfaitement accomplis. En attendant j'ai été bien charmé d'apprendre le pronostic favorable qu'on en forme également à la cour où vous êtes, et la manière dont on y a accueilli les efforts que j'ai faits pour donner à connaître, dans cette occasion, à S. A. I. toute l'étendue de mes sentiments d'estime et d'attachement que ce digne Prince mérite à si juste titre, non seulement comme fils de ma première amie et alliée, mais encore par ses qualités personnelles.[3] Je me flatte même que tout cet évènement fera une impression très avantageuse tant sur la cour

[1] Jouffroy bat, Berlin 9. September, um die Erlaubniss, sich zu verheirathen, und um Aufschub seiner Abreise bis zum 16. Vergl. Nr. 24976. — [2] Grossfürst Paul war am 25. August in Zarskoe-Selo wiedereingetroffen. — [3] Solms berichtete: Les personnes de sa suite „ont allégué comme une des principales raisons de leur contentement et divulgué d'abord à la cour que le Grand-Duc avait eu le bonheur d'obtenir l'approbation entière de V. M.“

que sur toute la nation, et que, de cette façon, il deviendra une source intarissable de félicité pour nos États réciproques.

Quant au renouvellement de notre alliance,[1] il n'y a rien qui presse; ce n'est que pour profiter des circonstances favorables qui se présentent, que je vous en ai fait la proposition, et j'attends avec patience comment S. M. I. l'accueillera.

Par le même principe de mon attachement je serai bien charmé, si le changement dans le ministère ottoman devient avantageux à la Russie.[2] Ce sera le meilleur moyen de renverser la grande influence de la cour de Vienne dans le Divan, qu'elle doit uniquement aux soins empressés de la France, et avec un peu d'adresse le ministre de Russie trouvera bien moyen de se concilier l'amitié et la confiance de quelques membres de ce ministère.

Enfin et pour ce qui est de l'arrangement de mes limites en Pologne, je sens, à la vérité, toute l'obligation que j'en ai aux bons offices du comte de Stackelberg,[3] mais je ne veux cependant pas vous laisser ignorer, quoique pour votre seule information, que je n'y perds pas moins que 56 000 écus de revenus.[4]

Federic.

Nach dem Concept.

24 984. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 11 septembre 1776.

Il paraît assez par votre dépêche du 4 que le fiel dont est rempli le cœur du prince de Kaunitz sur la tournure des affaires en Pologne, commence à fermenter, et qu'il est si piqué de la supériorité de la Russie qu'il ne saurait plus tenir sa langue en bride contre elle. Je voudrais seulement que quelque personne affidée eût été présente aux propos indiscrets qu'il a lâchés en dernier lieu à table, pour rendre un compte fidèle et détaillé à la Russie, tant au sujet du musicien napolitain que des maréchaux de la Diète de confédération, dont il a prôné l'entier dévoûment aux volontés de la Russie.[5] Ces traits indiquent assez claire-

[1] Panin hatte von der Zarin Katharina noch keine Antwort auf den Bericht, mit dem er den Auszug aus dem Erlass vom 6. August, der den obigen Vorschlag enthielt (vergl. S. 260), ihr übersandt hatte. Solms bemerkte dazu: „Ce ministre ne regarde pas ce silence de sa souveraine comme une marque de son éloignement pour la chose." — [2] Der bisherige Grossvezier sollte abgesetzt sein. Er galt, nach einer Mittheilung Panins an Solms, als Freund Oesterreichs, da die von ihm abgeschlossene Grenzconvention (vergl. S. 162) für Oesterreich sehr vortheilhaft war und die türkischen Interessen schädigte. Nach einer Berichtigung, die Solms am 10. September gab, handelte es sich nicht um den Grossvezier, sondern um den Reis-Effendi Ismail Beg. — [3] Panin hatte sich erfreut geäussert, dass König Friedrich mit dem Verhalten Stackelbergs bei der preussisch-polnischen Grenzverhandlung zufrieden sei. — [4] Vergl. S. 306. — [5] Riedesel berichtete: „Il dit que le compositeur de musique napolitain, nommé Paisiello, qui a passé par ici pour aller en Russie, était d'une si

ment combien il est jaloux et animé de l'ascendant de la Russie dans les affaires de Pologne, et démasqueraient encore davantage à cette cour sa duplicité et sa mauvaise volonté contre elle.

Federic.

Nach dem Concept.

---

24 985. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 11 septembre 1776.

Rien ne m'a surpris davantage que les prétentions dont, malgré votre convention faite et conclue, on commence, selon votre dépêche du 4 de ce mois, à m'importuner de nouveau.[1] A-t-on donc oublié que les Autrichiens, en occupant la portion qui leur est échue en partage, n'ont voulu d'abord donner aux possesseurs des starosties que ce que bon leur semblait, et que ce n'est que longtemps après qu'ils leur ont accordé, la vie durante, la moitié des revenus de ces terres, de manière qu'après leur mort elles retournent en entier et sans aucune charge à la cour de Vienne; que les Russes n'ont absolument rien donné du tout, et que je suis le seul qui, pour ainsi dire, ait payé toutes celles qui me sont dévolues? Veut-on donc que j'achète mes acquisitions au poids de l'or? C'est à quoi je ne saurais entendre. Quant aux ecclésiastiques, il faut qu'ils se soumettent à fournir leurs contributions à l'égal de leurs confrères qui se trouvent dans mes États, et ne sauraient nullement s'en exempter. Ainsi épargnez-moi et à vous, à l'avenir, de pareilles représentations qui ne peuvent mener à rien. Ma parole est sacrée. Je tiendrai scrupuleusement ce dont je suis convenu et que j'ai ratifié par ma signature, sans m'en départir. C'est sans déguisement et d'un ton sec que vous pouvez naturellement, quoique avec décence, insinuer ceci au comte de Stackelberg et tâcher de lui faire adopter des idées analogues à ma façon de penser sur cette matière.

Federic.

Nach dem Concept.

---

24 986. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Potsdam, 11 septembre 1776.

Der König bewilligt dem nach Petersburg durchreisenden dänischen Gesandten von Ahlefeldt, sowie Harris[2] für den 13. September die erbetene Audienz.

---

belle figure qu'il pourrait fort bien faire sensation dans le pays où il a été appelé." Von dem Conföderationsmarschall (Mokranowski) behauptete Kaunitz: „que le maréchal avait été gagné ci-devant par la France, mais qu'étant maréchal du consentement du comte de Stackelberg, il supposait qu'il avait changé de parti".

[1] Es handelt sich um Entschädigungsansprüche einiger Polen, die von Stackelberg unterstützt wurden. — [2] Vergl. S. 309.

Au reste et comme, selon la dépêche du baron de Riedesel en date du 4, le prince de Kaunitz lui a parlé déjà de l'échange des garanties réciproques pour nos possessions respectives en Pologne, vous aurez soin de les faire toujours expédier, tant pour sa cour que pour celle de Russie. Je sais bien qu'il en existe déjà dans l'article III de la triple convention de 1772; mais l'arrangement définitif de nos limites exige nécessairement une nouvelle garantie, puisque ces dernières sont toutes autres qu'elles n'ont été énoncées dans cet article, et qu'on leur a donné, depuis, toute une autre étendue.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

24987. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Berlin, 12 septembre 1776.

Votre dépêche du 1er de ce mois ne donne pas lieu à s'attendre à un accommodement entre l'Espagne et le Portugal. Il ne reste donc qu'à suivre la marche de cette fermentation, pour juger du moment où elle éclatera.

Quant au baron de Breteuil,[1] je suis persuadé qu'il est d'accord avec le prince de Kaunitz dans les mesures à prendre pour lui ouvrir la barrière au ministère. Peut-être aussi que la reine de France est de la partie pour lui en préparer les voies. Dès qu'un tel projet les occupe effectivement, peu leur importera-t-il qu'il soit exécuté six mois plus tôt ou plus tard.

En attendant on me mande de Vienne que son secrétaire d'ambassade Barthélemy et le sieur de Rulhière, dont vous m'avez déjà parlé, vont partir dans peu de jours pour ici,[2] et j'ai lieu de présumer que ce dernier est destiné pour aller exécuter une commission à Varsovie. Quelque orageuse cependant que la Diète y ait paru d'abord, elle est pourtant depuis très tranquille, sous le lien de la Confédération. Ses délibérations vont leur train sans tumulte, et on n'y entend point ce vacarme qui retentissait autrefois dans ces assemblées. Mes limites sont également arrangées, et il ne s'agit plus que de la ratification de la Diète.

Enfin, on parle de mauvaises nouvelles d'Amérique pour le gouvernement britannique, sans qu'on en sache encore les détails.

Federic.

Nach dem Concept.

[1] Breteuil (vergl. S. 297) war nach Goltz durch eine Vertrauensperson von seinen Freunden unterrichtet worden, seine Reise nach Paris zu verschieben, „parceque, dans le moment présent, le vent ne pourraît pas souffler favorablement pour lui et les Choiseul". — [2] Vergl. S. 306.

24988. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Berlin, 12 septembre 1776.

Je n'ai nulle peine à me persuader, ainsi que vous le présumez dans votre dépêche du 3, que l'Angleterre fera tous ses efforts pour prévenir la guerre entre l'Espagne et le Portugal. Elle voudra même réduire effectivement toute sa politique à n'y prendre aucune part. Mais cette guerre ayant une fois éclaté, elle sera bien forcée, bon gré mal gré, à s'y intéresser, afin de ne pas trop dévoiler sa mauvaise foi.

Quant aux affaires avec ses colonies, il me paraît moralement impossible qu'elles prennent une tournure favorable. A en juger sur les mesures que le gouvernement a prises, il ne saurait s'en promettre de bons succès, et s'il échoue dans son plan, il est bien à présumer que le ministère sera culbuté.[1] Supposé donc qu'il y ait un changement, il s'agirait de savoir si le parti de Bute s'y soutiendra ou non. J'ai tout lieu de douter qu'il y ait le dessous, et s'il y conserve sa supériorité, le système britannique ne souffrira non plus aucune altération.

Nach dem Concept. Federic.

24989. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Berlin, 12 septembre 1776.

Je ne suis nullement d'humeur d'entrer en correspondance avec le secrétaire Jouffroy pour le poste de Varsovie. Un homme marié ne convient point à ce théâtre, et je n'ai pas seulement voulu décacheter sa lettre que vous m'avez adressée à la suite de votre rapport d'hier.[2] Elle vient plutôt ci-joint de retour, et je veux que vous nommiez un autre à sa place.

Si vous vous y preniez, comme il faut, vous n'auriez aucun lieu de vous plaindre de la disette de pareils sujets.[3] Tout au contraire, il y en aurait à choisir, si vous preniez soin d'en former une pépinière.[4] Mais vous ne pensez pas à avoir de jeunes gens en réserve, et s'il y en a, vous n'avez aucun soin de les occuper pour en faire de sujets capables à de tels postes, de sorte que, si j'en ai besoin, vous êtes toujours embarrassé où en trouver. Pour remédier à cet inconvénient,

[1] Maltzan berichtete: „La situation des affaires d'Amérique rend les différents Conseils de cabinet très vifs, et le ministère n'est rien moins qu'uni sur les mesures, au point qu'à la première mauvaise nouvelle on prévoit un changement dans le ministère.“ — [2] Finckenstein hatte Jouffroy unterrichtet, dass der König seinen Heirathsplan missbillige (vergl. S. 310); dieser hatte sofort darauf verzichtet und dies in einem dem Minister übersandten und von diesem dem Bericht beigelegten Schreiben an den König wiederholt. — [3] Finckenstein berichtete: „Comme V. M. m'a . . . ordonné de Lui proposer un autre sujet (vergl. S. 310), je n'hésiterais pas à le faire, si la difficulté d'en trouver un à la hâte qui ne soit pas tout-à-fait neuf dans les affaires, ne m'arrêtait.“ — [4] Vergl. Bd. XXXVII, 198. 199.

je ne connais qu'un seul moyen, et je m'empresse à vous l'indiquer, pour le mettre en exécution. Si l'on veut avoir de pareils sujets à la main, il faut en choisir parmi les jeunes gens qui reviennent des universités, et qui ont l'esprit ouvert. Il faut ensuite leur faire faire la tournée des différentes cours de l'Europe en qualité de secrétaires, et on pourra commencer par les confier aux directions du baron de Riedesel à Vienne. Ils passeront ensuite successivement aux cours de Londres, de Stockholm et de Pétersbourg; et après avoir fini ainsi leur course politique, on verra bientôt s'ils conviennent à cette carrière ou non. Au premier cas, on pourra s'en servir non seulement en Pologne, où il n'est pas nécessaire toujours de faire résider un homme de naissance, mais encore en Hollande. Si, au contraire, ils ne sont point propres à remplir de pareils postes, ils n'auront pas perdu leur temps à cette course, et on pourra toujours leur confier des places subalternes dans le département de justice, puisqu'ayant fait leurs études à l'université, ils seront toujours assez capables de remplir un poste de bourguemaître ou autre de la même classe. Mais, quand on ne s'occupe point du tout de préparer de pareils sujets, il est tout naturel qu'on se trouve dans l'embarras, dès qu'il y a la moindre vacance à remplir. C'est donc à vous à penser à l'exécution de ce plan, et comme le bien de mon service y est intéressé, vous n'épargnerez rien pour y parvenir.

Nach der Ausfertigung. Federic.

24990. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A RHEINSBERG.

[Potsdam] 13 [septembre 1776].

Mon très cher Frère. Voici les dessins, mon cher frère, que vous m'avez demandés pour l'impératrice de Russie;[1] j'espère qu'ils seront tels que vous les avez désirés, et qu'ils pourront contenter la curiosité de cette Princesse.

J'ai été hier à Berlin, j'ai vu ma sœur Amélie; on a été obligé de lui faire deux incisions à l'œil, et l'oculiste assure qu'il n'y a plus rien à craindre.

J'ai été à l'artillerie, qui a beaucoup profité et qui commence à devenir respectable; comme c'est le dernier argument que la politique emploie, je fais ce que je puis pour la rendre aussi bonne que possible.

La poste est sur son départ, mon cher frère, et cette pacotille est si lourde que je ne vous la puis faire parvenir que par un bon chariot de poste, ce qui m'oblige de finir, en vous assurant de la tendresse infinie et de la haute estime avec laquelle je suis, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur Federic.

Dites-moi donc, je vous en prie, deux mots de votre santé.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

[1] Vergl. S. 174. 175.

24991. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Solms berichtet, Petersburg 30. August: „Présentement le comte Panin a reçu de retour de chez l'Impératrice les papiers concernant la proposition de V. M. pour une prolongation de Son alliance.[1] S. M. I. lui demande son sentiment à ce sujet, et ce ministre a été fort aise de cette résolution, qui le rend déjà en quelque façon maître de la chose et lui sert presque de garantie pour le succès. Il se prépare en conséquence de lui envoyer un mémoire succinct et raisonné dans lequel, après avoir rappelé les raisons qui avaient engagé l'Impératrice à préférer l'alliance de la Prusse à celle de toute autre puissance, et fait voir l'utilité réelle dont elle était pour l'empire de Russie, et les avantages qu'il en avait retirés effectivement pendant les 12 années qu'elle existait, il conclura par donner son avis: qu'il ne trouve rien de plus profitable pour le système politique de la Russie que de continuer cette alliance aussi longtemps que subsisteront les motifs qui l'ont fait contracter pour la première fois, et de répondre à l'empressement d'un aussi bon ami et allié comme V. M., qui témoigne si obligeamment son désir pour la durée de cette union, de Lui donner la satisfaction de la prolonger par un renouvellement des premiers engagements avant l'échéance du terme fixé pour sa durée.

Il se promet bien que ces raisons n'éprouveront aucune contradiction de la part de sa souveraine, et lorsqu'elle aura donné son consentement formel à cette prolongation, il estime qu'au lieu de dresser un nouveau formulaire de traité, comme il ne s'agira probablement pas de nouvelles stipulations pour quelques objets nouveaux et déterminés, mais seulement de s'assurer pour plus longtemps l'observation de celles qui existent déjà, et dont on a été jusqu'ici content de part et d'autre, il suffira alors de dresser simplement acte, pour constater la volonté réciproque des deux souverains sur la prolongation de l'alliance pour tel nombre d'années qu'on conviendra, et de les échanger avec les garanties, comme si c'étaient des instruments de traité même. Le comte Panin regarde cette méthode comme la meilleure pour terminer promptement, et il espère obtenir par là qu'elle ne soit pas remise à la discussion du Conseil. Ce n'est pas qu'il appréhende qu'elle y rencontre des obstacles réels, mais comme il connaît le génie du prince Orlow, qui aime à contredire sans raison et sans principe, qui, dans une occasion où tout le monde sera d'accord, voudrait faire valoir la supériorité de sa prudente prévoyance et peut-être donner encore une preuve de la force de son crédit, il craint qu'il ne fasse naître des anicroches, capables au moins de retarder l'affaire et d'embrouiller les esprits. . . . Lorsqu'il remarqua mes craintes qu'il pourrait y avoir un parti à sa cour qui aurait envie de changer de système, il me protesta fortement que ni l'Impératrice ni personne de sensé et de vraiment patriote n'avait l'idée d'un tel changement, mais que tous reconnaissaient la bonté de celui avec V. M. et en désiraient la durée. Il m'assura même que, lorsque dans l'écrit à sa souveraine il lui proposerait l'acte, il lui en alléguerait pour cause les mêmes raisons qu'il venait de me détailler.

D'ailleurs, Sire, à mesure que les personnes de la suite du Grand-Duc se répandent en ville depuis leur retour, l'on entend aussi de tous côtés raisonner les louanges qu'ils font de leur séjour dans les États de V. M. Ils en parlent avec enthousiasme."

Potsdam, 14 septembre 1776.

Vos dépêches du 30 et du 31 d'août dernier me sont parvenues par le même courrier, et je me sens extrêmement flatté de tout ce qu'il

[1] Vergl. S. 295. 311.

a plu à S. M. l'Impératrice de me dire de poli et d'obligeant dans sa lettre[1] qui se trouvait jointe à la dernière, sur le séjour de S. A. I. son fils dans mes États. Comme toutefois elle ne contient que des compliments très affectueux sur ce sujet, vous me direz s'il faut que j'y fasse une réponse ou bien si une pareille formalité pourrait déplaire à S. M. I. Votre décision me dirigera, et je l'attends, par conséquent, incessamment.

Au reste, je n'ai pas besoin de vous faire connaître de nouveau combien je suis charmé de la satisfaction particulière que S. A. I. et sa suite manifestent de leur séjour à ma cour et dans mes États. Vous savez par mes précédents ordres que, dans toutes mes attentions et dans tous mes soins, je n'ai eu pour but que de donner des marques publiques de cette amitié vraie et sincère qui unit nos deux maisons, et de nourrir et faire fructifier l'idée de l'avantage de notre alliance inébranlable.

J'abandonne aussi entièrement aux lumières du comte de Panin de donner à la prolongation de cette dernière la tournure et forme qu'il jugera la plus convenable; et il me semble également que celle d'un simple acte de prolongation qu'il préfère à un instrument formel et nouveau du traité, suffira pour remplir notre but. Pour moi, au moins, il m'importe surtout de voir cette prolongation en règle le plus tôt possible, et je compte de la transmettre un jour à mon successeur comme un lot bien précieux de mon héritage.

Federic.

Nach dem Concept.

24992. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN A DRESDE.

Potsdam, 14 septembre 1776.

C'est bien avec raison que vous ajoutez, à la fin de votre dépêche du 9 de ce mois que je viens de recevoir, que tout ce que vous m'y mandez sur les apparences de la retraite prochaine du baron d'Ende et des vues du comte de Sacken pour envahir, dans ce cas, le département de celui-ci, ne peut guère m'intéresser. Il m'est effectivement très égal que le maniement des affaires de la cour où vous êtes, se trouve entre les mains de qui que ce soit; mais si le comte de Sacken obtient le but qu'on lui attribue dans cette occasion, soyez sûr qu'il ne se tuera pas à force de travail dans ce nouveau poste. L'assiduité n'est pas, je crois, la qualité principale de ce ministre; du moins s'en faut-il que j'aie jamais appris qu'il ait beaucoup fait de sa vie.

Tout ce qui regarde le voyage de l'Empereur au camp de Prague, et les manœuvres qu'on y a fait exécuter aux troupes, sont en attendant, ainsi que ma précédente[2] vous l'a déjà donné à connaître, des objets dont il m'importe infiniment plus d'être informé que non du comte de

[1] D. d. Zarskoe-Selo 19. August (a. St.). — [2] Nr. 24972.

Sacken et de son délassement à la campagne de ses grands travaux. Tâchez donc de me fournir des notions les plus justes que vous pourrez, sur ces matières principales de ma curiosité.

Federic.

Nach dem Concept.

24993. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Potsdam, 14 septembre 1776.

Votre rapport d'hier m'est de très bon augure pour l'exécution de mon plan d'avoir toujours en réserve quelques bons secrétaires d'ambassade.[1] Il importe à mon service de ne point négliger cette pépinière politique. Il serait même fort avantageux d'en avoir également des gens de naissance pour les postes d'envoyé. Un tel établissement pour notre corps diplomatique nous épargnerait bien des recherches inutiles dans les cas où il s'agit de remplir de pareils postes. On aurait alors le choix plus libre, et comme il m'est impossible d'y donner mes soins immédiatement, je vous tiendrai sûrement compte de ceux que vous emploierez, conjointement avec votre collègue, pour former de pareils élèves.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

24994. AUX MINISTRES D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN ET DE HERTZBERG A BERLIN.

Finckenstein und Hertzberg schlagen, Berlin 14. September, an Stelle von Jouffroy[2] den Legationssecretär in Dresden Blanchot als Nachfolger für Benoît vor, „comme un sujet capable et déjà routiné dans les affaires". Sie haben Blanchot vorläufig benachrichtigt. „Si alors V. M. l'approuve, on pourrait, pour gagner du temps, lui faire tenir toutes ses expéditions à Dresde et le faire partir de là en droiture pour la Pologne."

[Potsdam, septembre 1776.]

Je veux le voir ici.[3]

Federic.

Nach der eigenhändigen Verfügung auf dem Berichte der Minister.

[1] Finckenstein berichtete, dass er mit Hertzberg sofort über die Weisung des Königs (vergl. Nr. 24989) Rücksprache nehmen wolle. — [2] Vergl. S. 314. — [3] Auf eine (nicht vorliegende) Gegenordre des Königs melden Finckenstein und Hertzberg, Berlin 17. September, sie hätten die nöthigen Schriftstücke an Blanchot abgesandt und ihn angewiesen, auf kürzestem Wege von Dresden nach Warschau zu reisen. Darauf ergeht die eigenhändige Verfügung: „Bene: mais qu'il parte donc vite pour Varsovie. Federic."

24995. A LA REINE DOUAIRIÈRE DE DANEMARK A COPENHAGUE.

[Potsdam] 15 septembre 1776.

Madame ma Sœur. M. de Rosencrone vient de me rendre la lettre que V. M. a eu la bonté de m'écrire.[1] Il ne pouvait manquer d'être bien reçu venant sous des auspices aussi favorables et surtout étant appuyé par l'approbation de V. M. L'intérêt, Madame, que vous daignez prendre à ma santé,[2] est des plus obligeants; à présent, je me trouve entièrement rétabli, rempli de reconnaissance pour vos bontés et disposé à vous rendre tous les services qui dépendent de moi.

Nous avons des nouvelles de l'heureuse arrivée du Grand-Duc à Pétersbourg et du contentement que l'Impératrice a ressenti de son retour.[3] Avec cela, j'ai l'honneur d'informer V. M. que nous avons terminé l'arrangement des limites avec les Polonais,[4] de sorte même que ce prétexte sera encore ôté à nos ennemis, qui voulaient s'en servir pour brouiller la Russie et la Prusse. Je suis tout préparé à leur voir forger de nouvelles armes contre moi, et je prévois que cette guerre sourde durera jusqu'au moment qu'ils en voudront faire une véritable; mais ces temps semblent encore assez éloignés et la paix du Nord fondée sur d'assez solides appuis.

Je demande pardon à V. M. d'entrer dans ces détails; c'est Elle qui me gâte par la confiance qu'Elle veut bien que j'aie en Elle, et dont, cependant, je ne dois pas abuser. C'est en faisant mille vœux pour la prospérité de V. M. que je La prie [de] me croire avec la plus haute considération et le plus parfait attachement, Madame ma Sœur, de V. M. le bon frère et fidèle beau-frère

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Reichsarchiv zu Kopenhagen. Eigenhändig.

24996. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 15 septembre 1776.

Quoique dans le fond les jalousies dans la famille impériale me soient assez indifférentes, les détails que renferme votre dépêche du 7,

[1] Anlässlich seiner Antrittsaudienz (vergl. S. 309). Auf Rederns Bericht vom 17. antwortet der König am 24. September: „Je suis bien aise d'apprendre par son contenu votre heureux retour à Copenhague." — [2] Juliane Marie schrieb, 13. Juli (ohne Ort): V. M. „Se porte bien; la méchante goutte, je l'espère, sera domptée. L'Europe possédera longtemps son héros, et moi (car l'amour-propre se glisse partout), je jouirai de longues années de l'amitié la plus respectable et la plus précieuse. Aussi faut-il que V. M. ait le dessus sur cet ennemi intestin, Elle qui réussit à merveille à l'emporter sur tous les ennemis du dehors et sur cette foule de jaloux, qui, maintenant en rage de l'intimité démontrée entre la cour de V. M. et celle de la Russie, ne sauront où donner la tête." — [3] Vergl. S. 310. — [4] Vergl. S. 288.

font cependant voir qu'il en existe également entre la mère et le fils,[1] et comme ces dernières ne sont pas tout-à-fait à négliger, vous ne discontinuerez point de les observer pour m'en rendre compte.

D'ailleurs le nouveau tour que le baron Swieten fera à Vienne,[2] me fait présumer qu'il s'agit de forger avec le prince de Kaunitz quelques nouveaux projets. Leur fiel naturel contre moi y entrera sûrement pour beaucoup, et la seule différence qu'il y aura avec ceux de l'année passée, c'est qu'ils les attacheront à d'autres évènements, la Providence ayant soufflé sur celui qu'ils espéraient de voir éclore alors. Je suis en attendant surpris que ce ministre veuille prendre sur soi de m'abandonner à ma propre direction et de ne plus veiller sur ma conduite. Quoi qu'il en soit, il ne sera guère regretté, et il n'y aura que la classe des apothicaires qui mettront le gros deuil de voir disparaître un de leurs confrères.[3] Pour parler toutefois sérieusement, ces fréquentes courses donnent lieu à supposer qu'il est si fort ancré dans les bonnes grâces du prince de Kaunitz, son protecteur, que celui-ci pourrait bien avoir en vue de le fixer pour toujours à Vienne.

Au reste, la diète de Pologne continuant à prendre un cours fort tranquille, je ne vois pour le moment présent rien qui soit capable à troubler la tranquillité de l'Europe.

Federic.

Nach dem Concept.

24997. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 15 septembre 1776.

Votre dépêche du 7 de ce mois m'est bien parvenue, et je n'ai point hésité de donner les ordres nécessaires à l'extradition des papiers que le grand-chancelier de la couronne sollicite,[4] pourvu que ce qu'il allègue à cet égard, se trouve fondé.

Quant au général à qui vous aurez à écrire en cas que le besoin, quoique vous en doutiez, l'exige,[5] vous aurez à vous régler là-dessus suivant les contrées où il sera nécessaire de détacher des troupes. Si c'est du côté de Posen et des frontières de la Silésie que vous souhaiterez de les avoir, il faudra vous adresser pour cet effet au général de Röder à Breslau; mais si c'est vers Varsovie, la Lithuanie ou Siradie qu'on en aura besoin, vous en écrirez au général de Lossow, qui tous

[1] Nach Riedesel sollte Joseph II. auf den Erzherzog Maximilian eifersüchtig sein, dessen militärischen Erzieher die Kaiserin nach einer Truppenvorführung durch den Erzherzog beschenkt hatte. — [2] Swieten hatte Urlaub nach Wien erhalten. — [3] Mit Anspielung auf den ärztlichen Beruf des Vaters nannte der König ironisch Swieten „l'apostat d'Hippocrate" (vergl. S. 42) und „l'apothicaire" (vergl. S. 334). — [4] Demgemäss Cabinetserlass an das Departement der Auswärtigen Affairen, Potsdam 15. September. Młodzieiowski bat um Auslieferung von Akten des Petrikauer Tribunals, die in Bromberg noch zurückbehalten waren. — [5] Vergl. S. 289.

deux sont prévenus de la manière dont, en ce cas, ils auront à se conduire.[1]

Du reste, je suis bien aise d'apprendre que les affaires prennent une telle tournure là où vous êtes, qui fasse évanouir les craintes d'une Diète orageuse, et que tout s'y passe jusqu'à présent le plus tranquillement du monde. Je me flatte que tout cela vous mettra à même de pouvoir m'envoyer dans peu la ratification de la convention conclue par rapport à mes limites.

Federic.

Nach dem Concept.

24998. AU CHAMBELLAN COMTE DE NOSTITZ A STOCKHOLM.

Potsdam, 15 septembre 1776.

Le motif qui fait battre froid, selon votre dépêche du 3 de ce mois, avec l'ambassadeur de France à la cour où vous êtes,[2] pourrait bien être, à ce que je crois, le mécontentement que ce ministre fait peut-être paraître de cette dépense exorbitante, mais inutile, occasionnée par la fête du tournoi donnée par le Roi à Ekolsund. Il se pourrait que ce ministre se serait même expliqué là-dessus un peu fortement, et que cela lui attire l'humeur de ce Prince. Au lieu que le comte de Kaunitz, qui n'aura eu garde de rien dire à cet égard, et qui pourra même par son approbation avoir fortifié S. M. Suédoise à faire tous ces frais pour des babioles, s'attire en revanche par là les faveurs qu'on lui témoigne par préférence. Étant sur les lieux, c'est à vous à juger si je rencontre juste dans mes suppositions, et à me dire ce que vous en pensez.

Federic.

Nach dem Concept.

24999. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 16 septembre 1776.

Je regarde comme assez véridiques les nouvelles d'Amérique renfermées dans votre dépêche du 6 de ce mois;[3] pour en apprendre la suite, il nous faudra bien encore six semaines, et je compte que le climat américain ne permettra guère de soutenir la campagne au delà du 20. Selon toutes les apparences, elle sera décisive et coûtera, les subsides y compris, à la mère-patrie une trentaine de millions. En atten-

[1] Entsprechende Cabinetserlasse ergehen am 15. September an Röder, Lossow, Tauentzien und Alt-Stutterheim. — [2] Nostitz berichtete, dass Kaunitz König Gustav III. nach Upsala zu einer Truppenbesichtigung begleite. „Je ne saurais encore à quoi attribuer les faveurs que l'on accorde au comte de Kaunitz, surtout comme l'on commence à battre froid [à] l'ambassadeur de France" (Dusson). — [3] Ueber das Vordringen der englischen Truppen in Canada.

dant je doute fort que l'Angleterre puisse se procurer de nouvelles troupes pour entreprendre une seconde.[1]

Federic.

Nach dem Concept.

25000. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 16 septembre 1776.

Votre dépêche du 5 fournit une nouvelle preuve de la duplicité et triplicité de la cour de Vienne. Que ce soit ami ou allié, cela lui est fort indifférent, chacun en éprouve les effets, et comme tout le monde s'en est ressenti, la France ne fera point d'exception à la règle. Le trait avec les Suisses[2] indique bien qu'elle a son tour tout comme moi et la Russie. Vous ferez donc très bien de le porter, sous main et sans y paraître le moins du monde, à la connaissance du ministère de Versailles. Il ne saurait manquer de produire un refroidissement entre ces deux alliés, qui donnera peut-être lieu à des explications ultérieures avec nous.

Au reste, la guerre entre l'Espagne et le Portugal me paraît toujours inévitable, et comme on prétend que le gouvernement britannique a reçu des nouvelles fort désagréables de l'Amérique, qu'il tâche de supprimer avec soin,[3] vous n'oublierez point de m'informer des particularités qui pourraient vous en revenir.

Federic.

Nach dem Concept.

25001. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A RHEINSBERG.

[Potsdam] 16 septembre 1776.

Mon très cher Frère. Vous avez grande raison de croire que l'Impératrice-Reine n'abdiquera pas;[4] le désir de dominer ne la quittera que lorsqu'elle ne sera plus; il paraît même par de bonnes nouvelles qu'elle se brouille de plus en plus avec l'Empereur.[5] Mais le prince Kaunitz va son chemin, qui est de friponner et fourber tout le monde. Les Français ont voulu renouveler un traité d'alliance et de subsides avec les Suisses; voilà mon prince Kaunitz qui remplit les cantons

[1] In einem Erlass vom 19. September an Thulemeier fordert der König, „d'être instruit des causes qui occasionnent la baisse considérable que le crédit anglais, si bien établi, doit, à ce qu'on prétend, éprouver à l'heure qu'il est.“ — [2] Goltz berichtete: „La cour de Vienne, non seulement par ses partisans parmi les Suisses, mais encore par des émissaires qui répandent et des promesses et de l'argent, tâche de susciter des obstacles au prochain renouvellement d'alliance avec la France.“ — [3] Vergl. S. 308. — [4] Prinz Heinrich dankte, Rheinsberg 13. September, für die Uebersendung der „Relation“ über Oesterreich (vergl. S. 306): „La fin en est curieuse où il croit bonnement que l'Impératrice-Reine pourrait abdiquer. Quant à moi, je crois plutôt à toutes les révolutions de l'univers qu'à l'accomplissement de cet évènement, duquel après tout l'Empereur seul profiterait.“ — [5] Vergl. Nr. 24996.

d'intrigues pour contrecarrer les Français. J'en ai eu vent, et j'ai fait parvenir sa conduite au Maurepas;[1] si les Autrichiens ont voulu nous brouiller en Russie, pourquoi ne leur rendrions-nous pas la pareille en France? J'avoue que j'aime à susciter des embarras à ceux qui m'en causent, et principalement de donner sur les doigts au prince Kaunitz, si la chose est faisable.

L'impératrice de Russie m'a écrit une lettre très amicale sur le retour de son fils.[2] Je sollicite là-bas le renouvellement de notre alliance qui finit l'année 1780; l'on me donne bonne espérance de la prolonger.[3] Mandez-moi, je vous prie, mon cher frère, si je dois répondre à l'Impératrice ou si je m'en dois tenir là.

La diète de Pologne, qui paraissait devenir turbulente, a été apaisée par un corps de 4000 hommes que Stackelberg a fait défiler à travers de Varsovie; ce sont de foutus gueux que ces Polonais qu'une montre de troupes intimide. Le grand-général a été obligé de prêter serment au Conseil permanent; il a voulu faire empoisonner le Roi et brûler la flotte russe;[4] les Suédois doivent avoir été d'intelligence avec lui pour cette dernière expédition, et les Français y ont été pour quelque chose.

Les affaires des Anglais vont mal aux Indes Orientales,[5] et la guerre est inévitable entre l'Espagne et le Portugal. Vous verrez, mon cher frère, par les bulletins de France[6] la continuation des faiblesses d'un gouvernement sans vigueur, dégénéré en aristocratie.

J'ai été à Berlin voir ma sœur Amélie. L'on a été obligé de lui faire une opération à son mauvais œil;[7] il va mieux à présent, et l'oculiste assure qu'elle se rétablira entièrement. Je vous embrasse, mon cher frère, en vous assurant de la haute estime et de la tendresse infinie avec laquelle je suis, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig. Federic.

25002. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 18 septembre 1776.

Je crois, tout comme le prince de Kaunitz, selon votre dépêche du 11, que la diète de Pologne ne refusera point la garantie des limites des trois cours copartageantes.[8] Elle peut à la vérité d'abord rencontrer quelques difficultés, et il est du génie de la nation de ne rien faire sans

[1] Vergl. S. 322. — [2] Vergl. S. 317. — [3] Vergl. S. 316. — [4] Am 26. Juli hatte Solms von dem Plan Champagnolos (vergl. S. 268. 277) und seiner Spiessgesellen, König Stanislaus zu beseitigen und die russische Flotte zu verbrennen, berichtet, ohne von einer Betheiligung Branickis zu sprechen. — [5] Vergl. S. 308. — [6] Die Zeitungsberichte liegen nicht bei. — [7] Vergl. S. 315. — [8] Nach Riedesel hatte Kaunitz nicht von der Garantie, wie es im obigen Erlasse heisst, sondern von der Ratification der Conventionen über den Grenzzug gesprochen, die er als sicher erwartete, „puisque [la Diète] se verrait exposée sans cela que l'on reprenne ce qu'on avait cédé à la Pologne".

débats et contestations; mais sa vivacité s'apaisera, et on finira par signer. Autant même qu'il paraît en général, la présente Diète sera plus tranquille qu'on ne se l'est imaginé à son ouverture, et ce sera peut-être la première où tout se passera sans tumulte et sans troubles.

Au reste, les deux Français qui ont fait quelque séjour à la cour où vous êtes,[1] sont maintenant arrivés à Berlin, et le sieur de Rulhière sera descendu apparemment chez le marquis de Pons pour s'acquitter de ses commissions. C'est tout ce que l'ordinaire d'aujourd'hui fournit de nouveau.

Federic.

Nach dem Concept.

25003. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 18 septembre 1776.

Je me repose trop sur votre savoir-faire pour ne pas être persuadé que, malgré toutes les anicroches que, selon votre dépêche du 11 de ce mois, on cherchera vraisemblablement d'apporter à l'échange des ratifications de la convention arrêtée au sujet de mes limites,[2] vous parviendrez néanmoins à obtenir le consentement des gens avec qui vous avez à faire, pour son extradition. Si, comme vous le supposez, on veuille l'accrocher par l'objet du commerce pour en retirer certains avantages à ce dernier égard, il faudra, ce me semble, les piquer d'honneur pour les faire revenir de pareille idée, en leur opposant le traité conclu et leur démontrant combien ils se feraient du tort à eux-mêmes, si, en l'enfreignant de si bonne heure, ils découvraient par là à la face de l'univers le peu de confiance que méritaient des engagements contractés de leur part, et le fond qu'il y avait à faire là-dessus.

Pour ce qui concerne le remboursement des quatre mille ducats que vous avez levés chez le banquier Blanc à Varsovie pour les verser dans la caisse commune, vous serez à même, à l'heure qu'il est, d'y satisfaire par l'envoi de vingt mille écus que j'ai ordonné en date du 8 de ce mois de vous adresser, qui, joint aux autres vingt mille que je vous ai fait tenir pendant mon séjour en Silésie,[3] font la somme de quarante mille écus, qui vous a été présentement assignée. Vous savez la raison pourquoi je traîne à vous remettre tout d'un coup et en entier le fonds convenu pour la caisse commune; c'est, je le répète, pour éviter que tant d'argent à la fois ne produise une trop grande libéralité de la part des dispensateurs et ne les mette dans le cas de revenir à exiger de nouvelles levées de secours pécuniaires; au lieu qu'en traînant

[1] Vergl. S. 306. — [2] Benoît berichtete: „Je prévois qu'on voudra faire dépendre la ratification que je demande en échange de celle de V. M., de toutes sortes de conditions qui sont étrangères à la convention des limites, comme, par exemple, de certains avantages à accorder aux Polonais par rapport au commerce.“ — [3] Vergl. S. 281. 305.

ainsi à fournir ma quote-part, je compte de gagner par là qu'on procédera avec économie dans les dépenses à faire, et qu'ayant sujet d'être bien aise de recevoir ce à quoi je me suis engagé, on ne reviendra pas à la charge pour en demander davantage.[1] N'ayant autre chose à ajouter pour le présent, je prie Dieu etc.

Federic.

Nach dem Concept.

25004. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A RHEINSBERG.

[Potsdam] 18 septembre 1776.

Mon très cher Frère. Je suis bien aise de ce que vous êtes content des dessins, mon cher frère, que je vous ai envoyés pour l'Impératrice.[2] Il paraît par la lettre qu'elle vous écrit et que je vous restitue, qu'elle est contente du séjour que son fils a fait à Berlin.[3] Cela est très bon; j'espère qu'elle sera également satisfaite de sa belle-fille qui, entre frères, vaut le double de la précédente.

Les nouvelles que vous me donnez de votre santé,[4] me sont d'autant plus agréables que je n'ai pas été sans appréhensions, mon cher frère, pour votre personne, parceque vous aviez si mauvais visage. Dieu veuille vous conserver longtemps pour le bien du pays!

J'ai vu ma sœur Amélie; on a été obligé de lui ouvrir un abcès à son mauvais œil,[5] ce qui a si bien réussi qu'elle est presque entièrement remise, et que nous pouvons être entièrement tranquilles sur son sujet.

On m'écrit de l'Empire que l'évêque de Passau s'est tué à la chasse et que l'évêque de Spire est devenu fou.[6] Le mal n'est pas grand, l'espèce de cette canaille ecclésiastique ne pullule que trop, et je vous réponds qu'on les remplacera plus aisément que de trouver un digne successeur à Domhardt. C'est en faisant mille vœux pour votre contentement que je vous prie de me croire avec toute la tendresse imaginable, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

Federic.

[1] Vergl. S. 305. — [2] Vergl. S. 315. — [3] Katharina II. schrieb, Zarskoe-Selo 19. August (a. St.), an Heinrich: „Il est revenu enchanté de son voyage, rempli de respect et de reconnaissance pour le Roi et pour la famille royale, outre ces sentiments plus particulièrement encore pénétré d'une sincère amitié envers V. A. R. et très épris de sa princesse.“ Das Schreiben ist vollständig abgedruckt bei Krauel, a. a. O., S. 163 f. — [4] Prinz Heinrich schrieb, Rheinsberg 16. September: Ma santé „est asteur assez bonne. Je ne sais à quoi l'attribuer, mais l'unique chose qui me fasse souffrir, c'est l'air humide; je me ressens d'abord alors de crampes et d'incommodités.“ — [5] Vergl. S. 315. 323. — [6] Die Nachrichten bestätigten sich nicht.

25005. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 19 septembre 1776.

Le sieur de Rulhière dont votre dépêche du 8 annonce l'arrivée à ma cour, est déjà à Berlin depuis un couple de jours.[1] La guerre entre l'Espagne et le Portugal me paraît également inévitable, après toutes les particularités que vous m'en avez marquées, et pour les cours de Vienne et de Versailles, il est très nécessaire que vous tâchiez d'approfondir si elles sont d'accord ou non, les intrigues de la première en Suisse[2] donnant lieu à présumer quelque refroidissement entre elles. Ce sont les trois observations que votre dépêche susmentionnée me fournit à faire.

Federic.

Nach dem Concept.

25006. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN A DRESDE.

Potsdam, 20 septembre 1776.

Les petites intrigues qui de temps à autre ont lieu à la cour où vous êtes, me sont, comme vous savez, en général assez indifférentes; ainsi celles qu'on attribue, selon votre dépêche du 16 de ce mois, au marquis d'Agdolo,[3] ne m'affectent pas grandement. Pareille conduite, en attendant, de sa part ne le recommande guère. Je ne prends point à mon service des personnes de ce calibre, et tout ce à quoi je pourrais me résoudre en faveur des propositions que vous supposez qu'il pourrait me faire, c'est de lui accorder simplement le caractère de chambellan, et voilà tout.

Au reste, j'ai bien de la peine à m'imaginer que l'anecdote dont vous parlez concernant les honneurs militaires rendus au feu maréchal de Schwerin à la place où il a perdu la vie,[4] soit fondée, et il faudra voir si elle se confirmera, avant que d'y ajouter foi. Dès que vous recevrez des nouvelles de ce qui s'est passé au camp de Prague,[5] ne manquez pas de me les communiquer et de me marquer également par qui le baron d'Ende aura été remplacé, au cas qu'il se fût retiré, comme le portait votre précédente.[6]

Federic.

Nach dem Concept.

[1] Vergl. S. 324. — [2] Vergl. S. 322. — [3] Nach Alvenslebens Bericht waren in den Papieren eines geflüchteten Secretärs der Churfürstin-Wittwe Maria Antonia Angaben gefunden, die Agdolo belasteten. Darauf hatte Maria Antonia seine Verhaftung und die Beschlagnahme seiner Papiere gefordert und Agdolo eine Denkschrift mit seiner Rechtfertigung dem Churfürsten eingereicht. Gleichzeitig sollte Agdolo beabsichtigen, durch Eintritt in preussischen Dienst und vollständige Uebersiedlung den Schutz des Königs von Preussen zu erlangen. — [4] Vergl. dafür S. 327. — [5] Vergl. Nr. 24972. — [6] Vergl. S. 317.

25 007. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 21 septembre 1776.

Je suis bien aise d'apprendre par votre dépêche du 6 que la cour où vous êtes, a reçu l'ouverture de la diète de Pologne sous une confédération générale,[1] et l'arrangement final de mes limites.[2] La première était indispensablement nécessaire, parceque c'était effectivement l'unique moyen de prévenir les troubles et les tracasseries qui menaçaient cette assemblée, et on en ressent même déjà les heureux effets par le calme et la décence qui accompagnent jusqu'ici les délibérations. Mais quant à l'arrangement de mes limites, je me flatte que la cour où vous êtes, sera satisfaite de la modération que j'y ai fait paraître et que les Polonais ne doivent attribuer qu'aux instances et intercessions de l'impératrice de Russie, ma première amie et alliée.

Au reste, je suis plus que persuadé que l'intercession de S. M. I. auprès du duc régnant de Württemberg sera très avantageuse aux fils aînés du duc Frédéric-Eugène son frère, auxquels il a été impossible jusques ici de toucher une obole des apanages qui leur sont dus,[3] et j'attends dans son temps d'apprendre si S. M. I. a daigné la leur accorder.

Federic.

Nach Abschrift der Cabinetskanzlei.

---

25 008. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 22 septembre 1776.

Votre dépêche du 14 confirme la solennité dont il a plu à l'Empereur d'honorer la mémoire de mon feld-maréchal comte de Schwerin,[4] et qui m'a de nouveau rempli d'admiration pour S. M. I. Je n'ai pas tardé non plus d'en informer mon grand-écuyer le général-major comte de Schwerin, afin qu'en qualité d'aîné de la famille il mette par écrit aux pieds de S. M. I. ses très-humbles remercîments d'une faveur aussi signalée.[5]

Au reste, j'ai grand lieu de douter de la sincérité de la joie du prince de Kaunitz sur la tournure des affaires en Pologne; elle me paraît

[1] Vergl. S. 287. — [2] Vergl. S. 290. — [3] Durch Ministerialerlass, Berlin 18. August, war Solms beauftragt worden, die Bitte des Prinzen Friedrich Eugen um Fürsprache Katharinas II. zu Gunsten seiner Söhne Friedrich und Ludwig, denen Herzog Karl Eugen die Zahlung von Apanagegeldern verweigerte, zu unterstützen. — [4] Riedesel berichtete: „L'Empereur a fait donner une triple salve par cinq bataillons de grenadiers, commandés par le général Nugent, sous l'arbre près de Prague, sous lequel feu le maréchal de Schwerin a été tué, pour honorer sa mémoire.“ Vergl. S. 326. — [5] Das Schreiben an den Grafen Schwerin vom 22. September ist abgedruckt bei Preuss, Friedrich der Grosse, Bd. III, S. 484 (Berlin 1833).

plutôt une pure grimace, afin de vous faire accroire peut-être que nous avons toujours les mêmes intérêts et sommes en tout parfaitement d'accord.

Nach dem Concept. Federic.

25009. AU CHAMBELLAN COMTE DE NOSTITZ A STOCKHOLM.

Potsdam, 22 septembre 1776.

Der Anfang betrifft die schwedischen Pläne für Salzgewinnung (vergl. S. 284).

Pour ce qui est des négociations supposées entre les cours de Vienne et de Stockholm,[1] il doit y avoir nécessairement quelques liaisons entre elles, mais que j'ignore. Je sens toutes les difficultés qu'il y a pour vous à les découvrir, mais c'est par cette raison que je vous ai conseillé et que je le réitère par la présente d'employer une personne tierce qui, en parlant au comte de Kaunitz sur la bonne intelligence et harmonie qui subsiste actuellement entre les deux cours, tâche de pénétrer de cette façon, s'il est possible, l'objet sur lequel elles roulent. Ceci étant tout ce que j'ai à vous dire, je prie Dieu etc.

Federic.

Nach dem Concept.

25010. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 23 septembre 1776.

Je ne saurais vous donner de meilleur guide dans la commission dont vous êtes chargé[2] et dont vous faites mention dans votre dépêche du 12, que de vous rappeler le motif qui m'a engagé à vous la donner. Je vous l'ai fait connaître encore dans une de mes précédentes, et je suis bien aise de vous répéter qu'il ne s'agit dans tout ce que je voudrais faire insinuer au ministère de Versailles, que de le détromper sur les infâmes insinuations de la cour de Vienne contre moi et de lui dessiller les yeux, afin qu'il ne prenne pas pour évangile tout ce que cette dernière lui veut faire accroire. En effet, si ce même ministère réfléchit tant soit peu que, n'étant point voisin de sa cour ni n'ayant aucun intérêt à démêler avec elle qui soit capable de nous brouiller, nous ne saurions qu'être bien ensemble, il sentira bientôt que, s'il y a une union réelle à établir, elle ne peut guère mieux subsister qu'entre nos deux couronnes, tandis que la cour de Vienne a été regardée de tout temps comme ennemie naturelle des maisons de Bourbon. A cela vient, et vous ne feriez pas mal d'en informer également par main tierce ce même ministère, quoique avec toutes les précautions imaginables et sans qu'on puisse jamais soupçonner qu'il vienne de votre part, que

[1] Vergl. S. 280. — [2] Die Herstellung eines besseren Einvernehmens zwischen Preussen und Frankreich (vergl. S. 285).

l'Empereur roule de grands projets dans sa tête, qui toutefois ne doivent éclore qu'après la mort de sa mère et dont, selon ses sentiments connus pour la cour où vous êtes, celle-ci n'aurait sûrement lieu de se féliciter.

Au reste, je ne veux pas vous laisser ignorer qu'il y a déjà quelque temps que l'Angleterre a sondé le terrain pour obtenir de mes troupes, mais qu'à l'instar de la Russie je [le] lui ai refusé tout de suite.[1]

Enfin et pour les frais de votre voyage à Fontainebleau,[2] je ne prétends pas que vous y fassiez figure; de sorte qu'il me semble que, si je vous accorde pour cet extraordinaire 400 écus, c'est bien tout ce que vous pourriez exiger raisonnablement.

Federic.

Nach dem Concept.

25011. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 23 septembre 1776.

Vous m'avez fait plaisir de me mander, par votre dépêche du 17 de ce mois, les notions qui vous sont revenues relativement aux moyens que le gouvernement anglais compte d'employer pour subvenir aux frais d'une campagne prochaine contre les colonies.[3] J'aurais été bien aise d'apprendre avec cela des nouvelles positives de ce qui se passe en Amérique, et je suis surpris que l'on manque d'avoir des avis sûrs à cet égard en Hollande. La correspondance que les négociants entretiennent dans tous les coins du monde, devrait bien pouvoir procurer des connaissances là-dessus, et c'est par ce moyen que je penserais qu'il serait de même aisé de pénétrer là où vous êtes, quels sont ces avis dont vous parlez, que le ministère britannique peut avoir reçus, qu'il ne juge pas à propos de communiquer au public. S'il vous revient quelque chose là-dessus, n'oubliez pas de m'en rendre compte.

Federic.

Nach dem Concept.

25012. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU A LA HAYE.

[Potsdam] 23 septembre 1776.

Ma chère Nièce. Nous revenons des manœuvres, ma chère enfant, quand je reçus votre lettre.[4] Je vois que vous quittez Loo de bonne heure; car on peut tenir la campagne jusqu'à la fin d'octobre, et même dans le mois de novembre. J'espère que vous vous amuser[ez] bien à La Haye avec la comédie. Pour moi, j'attends dans deux jours ma

[1] Vergl. Bd. XXXVII, 584. — [2] Goltz bat, ihm für die bevorstehende Reise nach Fontainebleau, wohin er dem französischen Hofe folgen wollte, die für solche Fälle übliche Beisteuer von 1200 Thlrn. zu gewähren. — [3] Danach handelt es sich um Erhebung einer Kriegssteuer. — [4] Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor.

bonne sœur de Brunswick qui me fait le plaisir de venir chez moi, à quoi je suis, on ne peut plus, sensible.[1] Voilà, ma chère enfant, tout ce qui se passe ici, sinon que votre vieil oncle vous aime et aimera toujours, étant, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

25013. UNTERREDUNG DES KÖNIGS MIT RULHIÈRE.[2]

[Potsdam, September 1776.]

Rulhière berichtet an Vergennes, Wien 15. October, über seine Audienz bei dem König: „Il avait été à cheval le matin depuis huit heures et demie jusqu'à onze, et pendant tout le temps qu'il a daigné s'entretenir avec moi, c'est-à-dire depuis deux heures et un quart de l'après-midi jusqu'à quatre et demie, il s'est tenu debout, sans canne, sans s'appuyer ni d'aucune partie de son corps ni même de la main sur une table, comme on m'a dit qu'il en a la coutume; les yeux très bons, quoiqu'un peu ternes, ce que j'attribue à la faiblesse habituelle de sa vue, le teint vif et haut en couleur, sans être échauffé, et au contraire avec toute la fraîcheur de la bonne santé. Dans tous les portraits que j'en ai vus, il a toujours le bas du visage effilé et un peu tiré, au lieu que je lui ai vu le bas du visage fort plein, sans pouvoir distinguer si c'est bouffissure ou si le soin qu'il prend de lui-même depuis quelques mois, lui a donné ce nouvel embonpoint. Vers le milieu de la conversation, il a élevé la tête et effacé les épaules d'un manière marquée; et depuis ce mouvement, quoiqu'il n'ait pas toujours soutenu cette attitude, il est resté la tête beaucoup plus droite qu'on ne m'a dit qu'il ne la porte communément. Sa marche est lourde, lente et embarrassée, et pendant cette conversation qui a duré deux heures et un quart, il n'a fait que quelques pas; mais, si j'ose m'exprimer ainsi, il les a faits à propos et quand le mouvement plus vif de la conversation paraissait l'entraîner . . .

La poésie, les jésuites, la comédie, l'éducation, les anecdotes littéraires ont fait le sujet de cet entretien. En voici les traits les plus remarquables. Il pense qu'on doit regretter en France l'ordre des jésuites, et qu'on ne pourra jamais y suppléer dans les choses auxquelles ils étaient utiles; que leur institution conservait dans les collèges le même esprit et les mêmes méthodes, au lieu que tout va y devenir sujet aux caprices de différents professeurs; qu'il les a conservés dans

[1] Am 24. September schreibt der König an Prinz Friedrich Eugen von Württemberg, dass er seinen und der Prinzessin Besuch am Mittag des 25. erwarte. [Stuttgart. Hausarchiv.] Vergl. S. 300. — [2] Vergl. S. 324. Da die Herbstmanöver, von denen Rulhière spricht, vom 20. bis 23. September dauerten, ist auch in diesen Zeitraum Rulhières Audienz zu verlegen.

ses États, c'est-à-dire qu'en leur faisant changer de nom et d'habit, il les a gardés dans ses collèges avec la hiérarchie des régents, des préfets, des recteurs; qu'ils n'avaient rien fait dans ses États de ce dont on les accusait dans les autres pays; qu'il fallait les contenir et empêcher qu'ils ne se mêlassent des affaires; que ce qui avait fait leur fortune, c'est qu'ils ne demandaient point d'évêchés, et que cela même les avait rendus dangereux, parceque, ne demandant aucune grâce pour eux-mêmes, ils en étaient plus facilement devenus confesseurs de tous les rois, mais que, pour lui, il ne se confessait point.

Il m'a parlé avec un grand mépris des Polonais et ne m'a pas caché une petite anecdote dont je lui ai parlé le premier, c'est qu'il a composé sur eux un poème héroï-comique:[1] il m'a dit avoir fini cet ouvrage, il y a trois ans.

Il m'a demandé si M. le comte de Maurepas, au milieu de son grand travail, conservait toujours sa gaieté et aimait toujours également la société.

Une chose m'a surtout frappé: c'est l'animosité qu'il conserve contre la mémoire de madame de Pompadour, animosité qui a paru de toute manière à l'occasion de quelques anecdotes qu'il a daigné me raconter sur la rupture de son alliance avec la France.

Enfin il m'a parlé à diverses reprises de mon ouvrage sur la révolution de Russie,[2] avec curiosité, mais non pas telle qu'il ait paru en désirer la lecture.

Voilà, Monseigneur, le résultat général de cet entretien."

Nach der Ausfertigung im Archiv des Ministeriums der Auswärtigen Angelegenheiten zu Paris.

25014. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN A DRESDE.

Potsdam, 24 septembre 1776.

Je vous remercie du mémoire[3] que j'ai trouvé à la suite de votre dépêche du 16. Cette pièce m'a fait plaisir, et vous m'en ferez un plus sensible encore, si vous réalisez de me faire tenir des détails exacts sur les opérations autrichiennes au camp de Prague, comme vous le promettez par votre dépêche du 20 de ce mois, que je viens de recevoir à la fois avec la première susalléguée et dont je vous accuse la réception de l'une et de l'autre par la présente.

Au reste, tout ce que je puis vous dire en réponse à l'égard des intrigues jouées là où vous êtes, dont vous me rendez compte, c'est que l'arrêt aussi bien que l'envoi du marquis d'Agdolo[4] au Königstein sont

[1] Das komische Heldengedicht „La guerre des Confédérés" ist abgedruckt in den Œuvres, Bd. 14, S. 183 ff. — [2] „Anecdotes sur la révolution de Russie, en l'année 1762." Die Drucklegung erfolgte erst 1797. — [3] Eine (nicht beiliegende) Denkschrift über das österreichische Heerwesen. — [4] Vergl. S. 326.

des choses qui peuvent m'être assez indifférentes, et que je n'y prends d'autre intérêt que par pure curiosité.[1]

Quant aux changements qui pourront avoir lieu dans le ministère de Saxe,[2] je présume que, quels qu'ils puissent être, ils n'en apporteront point d'essentiel dans les affaires du pays, mais que, malgré cela, tout y restera vraisemblablement sur l'ancien pied. La cause de ce remue-ménage que vous ignorez jusqu'à présent, ne tardera pas de se dévoiler bientôt, et dès que vous en apprendrez quelque chose de positif, n'oubliez pas de me le communiquer.

Federic.

Nach dem Concept.

25015. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Solms berichtet, Petersburg 10. September: „La conclusion de l'arrangement définitif des limites de V. M. en Pologne a causé à la cour d'ici un très grand contentement, mais comme, pour terminer l'affaire avant l'ouverture de la Diète, il a fallu entre autres obliger les commissaires polonais de se contenter, pour la sûreté de la restitution de quelques parcelles du palatinat d'Inowraclaw, de la promesse verbale du sieur Benoît qu'il a donnée sous l'espérance de la ratification de V. M, le comte Panin vous supplie, Sire, instamment de vouloir confirmer cette promesse, afin que les malintentionnés ne trouvent dans un tel incident matière à fomenter des troubles et à mettre obstacle au succès de l'arrangement pour le gouvernement. Il me dit aussi que, V. M. ayant témoigné dans des occasions qu'Elle ne serait pas éloignée de Se prêter à des mesures pour faciliter l'exportation des denrées de la Grande Pologne, et que, pour effectuer ces dispositions, il serait nécessaire qu'Elle consentît à diminuer de quelque chose Ses péages sur la Vistule, il ne se permettait à la vérité pas de proposer ou de conseiller rien à ce sujet, mais qu'il espérait de Sa générosité et de Sa grandeur d'âme qu'Elle ne refuserait pas d'accorder des soulagements au commerce d'une nation voisine, assez malheureuse par ses dissensions internes et l'influence politique des grandes puissances dans son gouvernement et qui par là même ne pouvait jamais devenir assez puissante ni riche pour donner des jalousies. Enfin le comte Panin ose se flatter que V. M. daignera faire remettre présentement Son contingent accordé pour la caisse commune à Varsovie."

Solms berichtet, Panin wisse nichts von Droherklärungen, die Oesterreich auf Frankreichs Betreiben bei ihm gegen das herrische Auftreten Russlands in Polen vorgebracht haben soll.[3] Nach Panin haben die österreichische Regierung und Reviczky vielmehr in letzter Zeit in völligem Einvernehmen mit dem Petersburger Hofe und mit Stackelberg in Polen gehandelt. Ebenso hat die öster-

[1] Am 8. October schreibt der König an Alvensleben: „Tout ce qu'on mettra à sa charge, seront vraisemblablement des intrigues de cour qui intéressent plus la curiosité que la politique, et qui, par cette raison, ne pourront pas être de fort grande conséquence." Ferner lehnt der König ab, Hammer (vergl. S. 302) wieder in seine Dienste zu nehmen. Alvensleben soll von ihm erforschen, ob die Oesterreicher thatsächlich leichte Kanonen haben. — [2] Vergl. S. 317. — [3] Durch Ministerialerlass vom 24. August war Solms, nach Riedesels Bericht vom 14., über diese angeblich von Lobkowitz in Petersburg abgegebenen Erklärungen unterrichtet worden, mit dem Befehl, den Sachverhalt festzustellen.

reichische Regierung, gemäss dem Ersuchen des russischen Hofes, bei der Pforte wegen Nichtausführung der Bestimmungen des Friedensschlusses von Kutschuk-Kainardsche energische Vorstellungen erhoben und ihren Gesandten beauftragt, „de faire des déclarations fortes et compulsives, pour engager la Porte à l'exécution de ce traité, de lui faire des reproches sur le prétexte des arrangements autrichiens, dont elle prétendait se servir pour l'éluder, et de lui conseiller sérieusement de ne plus différer, pour ne pas mettre la cour de Vienne dans le cas de prendre des mesures pour l'y obliger. On a enjoint outre cela à cet internonce de se concerter avec le ministre de Russie là-bas sur la manière de faire ces représentations. ... Je ne saurais, Sire, vous dissimuler que ce procédé de la cour de Vienne, qu'on qualifie de franc et d'amical, n'ait fait ici beaucoup de plaisir, d'autant plus qu'on ne s'y attendait pas absolument, et c'est peut-être cette résolution de la cour de Vienne qui a donné lieu de dire, comme je l'apprends par l'ordre immédiat de V. M. du 22 d'août, qu'elle avait offert sa médiation à la Russie pour accommoder ses différends avec la Porte.[1] En attendant je m'en informerai davantage, et j'espère que le comte Panin ne me refusera pas les éclaircissements que je pourrai lui demander."

Potsdam, 24 septembre 1776.

Votre dépêche du 10 de ce mois roule sur deux articles, l'un relatif aux menées de la cour de Vienne, l'autre regarde la démarcation de la Pologne. J'y réponds successivement.

Les Autrichiens, loin de se laisser décourager par les marques d'amitié et de confiance que l'impératrice de Russie vient de me donner, persévèrent dans le dessein de nous brouiller ensemble, et, pour y parvenir, ils sentent qu'ils doivent être coulants dans toutes les négociations que la Russie fait en Pologne; d'autre part, les Français et les Autrichiens ont eu la belle peur, quand ils ont appris que les Turcs avaient déclaré la guerre aux Perses; ils ont craint que, si la Russie, mécontente du peu d'exactitude avec laquelle les Turcs accomplissent les derniers traités, recommençait la guerre, c'en serait fait de la Porte et que la Russie acquerrait un trop grand degré de puissance.[2] C'est pourquoi, dans la conjoncture présente, ils iront en avant de tout ce qu'on pourra exiger à Pétersbourg, pour concilier ces différends. Cependant, par une suite de leur duplicité, ils agiront sous main et tâcheront de diminuer, autant qu'ils le pourront sans paraître, les avantages de la Russie et de rendre[3] l'affaire de la Crimée dubieuse[4] et peu assurée.

Quant aux démarcations de la Pologne, vous saurez que tout est signé; ainsi je ne crois pas qu'il y a à revenir contre de tels actes. Pour ce qui regarde les péages, par le dernier traité conclu il y a deux ans avec les Polonais, on a rabaissé les droits de 8 pour-cent qu'ils étaient, à 2, où on les a réduits, et quant aux péages de la Vistule, nous avons conservé le tarif polonais tel que nous l'avons trouvé, quoique encore de 12 pour-cent, où il était, je l'ai réduit à 8 pour-cent.

[1] Vergl. S. 282. — [2] Vergl. S. 275. — [3] Vorlage: „paraître, pour diminuer les avantages de la Russie et pour rendre". — [4] So.

Voilà, en vérité, tout ce que l'on peut exiger de moi, d'autant plus que personne ne se mêle des arrangements des Autrichiens et qu'on les laisse agir librement, soit pour le sel, soit pour les péages.

Mais vous ne me dites pas un mot du renouvellement du traité?[1] Avertissez-moi du moins à temps s'il faut renoncer à cette idée.

Mon contingent à Varsovie est payé.[2]

Federic.

Nach dem eigenhändigen Concept: „Au comte de Solms"; das Datum des Erlasses und des Solms'schen Berichts ist von der Cabinetskanzlei hinzugefügt.

25016. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A RHEINSBERG.

[Potsdam] 24 septembre 1776.

Mon très cher Frère. Je suivrai vos avis, mon très cher frère, et comme la lettre que j'ai reçue de l'Impératrice, était une réponse à la mienne,[3] je compte de garder le silence.

En attendant, les Autrichiens intriguent de plus belle à Pétersbourg,[4] et je sais par ce qui se passe là-bas, et par ce que l'apothicaire[5] dit à Berlin, qu'ils ont encore bonne envie de me nuire; et, quant à ces Russes, quand on les connaît, on se persuade de plus en plus que c'est une nation vénale chez laquelle celui qui paie le plus, l'emporte sur les autres. Voilà, mon cher frère, où nous en sommes. J'ose même soupçonner jusqu'au comte Panin; par les lettres que j'ai reçues aujourd'hui,[6] il ne paraît pas mal autrichien, et qui a pris de l'un,[7] peut prendre de l'autre. A présent, on me chicane touchant les péages; mais j'ai assez rétrogradé et ne crois plus devoir faire de pas en arrière. Il restera encore des chicanes à faire au sujet de Danzig, dans lesquels les Autrichiens entreront certainement. Ainsi, mon cher frère, à tout prendre, je ne me crois ni fort avancé ni bien sûr de mon fait avec les Russes. Depuis quinze jours que ma lettre est arrivée à Pétersbourg, on ne me dit pas le mot si l'on veut ou ne veut pas renouveler notre traité;[8] cela bat bien froid, mais je ne perds pas patience, et il me restera assez de temps pour prendre un autre parti, si cela devient absolument nécessaire. Je vous embrasse, mon cher frère, en vous assurant de la tendresse infinie avec laquelle je suis, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Voici quelques bulletins.[9]

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

---

[1] Vergl. S. 316. — [2] Vergl. S. 335. — [3] Vergl. Nr. 24912 und S. 323. Das Schreiben des Prinzen Heinrich liegt nicht vor. — [4] Vergl. Nr. 25015. — [5] Van Swieten (vergl. S. 320). — [6] Vergl. S. 332. 333. — [7] Vergl. Bd. XXXVII, 606. — [8] Vergl. S. 260. — [9] Liegen nicht bei.

25017. AN DEN OBERSTEN VON USEDOM IN BROMBERG.

Potsdam, 24. September 1776.

Ich habe Euch auf Euren Bericht vom 21. dieses hierdurch bekannt machen wollen, wie Ihr dem polnischen Generalmajor von Radonski auf dessen hierbei zurück erfolgendes Schreiben [1] nur antworten lassen könnet, dass, sobald die Ratificationen der Tractaten ausgewechselt worden, die diesseitigen Commissarien zu Regulirung der Grenze sich einfinden würden. Er möchte also nur noch ein wenig warten. Die Nachricht von der geschehenen Auswechselung würde binnen wenig Tagen erfolgen.

Friderich.

Nach dem Concept.

25018. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 25 septembre 1776.

Pour retarder le moins que possible l'échange des ratifications, j'ai sur-le-champ, à la réception de votre dépêche du 18 de ce mois et sur l'avis qu'elle renferme que cette échange ne pourrait avoir lieu qu'après la démarcation achevée et les poteaux placés selon les stipulations, [2] ordonné à mes ingénieurs les deux capitaines Le Clair et à mon conseiller privé et directeur de la chambre de guerre et des domaines de Gaudi de se rendre sans délai aux frontières et nommément à Bromberg, où ils pourront arriver dans quelques jours, pour procéder à cet ouvrage avec les commissaires polonais et le terminer suivant les termes de la convention arrêtée à cette fin. [3] Cet objet se trouvant en règle après ce dont on est convenu là-dessus, je ne vois pas comment il pourrait être sujet encore à devoir souffrir du changement. C'est pourquoi, quoique je conçoive qu'il faudra essuyer quelques difficultés, puisque les Autrichiens n'en ont pas été exempts, pour parvenir à sa fin, je suis sûr cependant qu'après quelques peines nous obtiendrons également à le faire passer et à nous mettre en cela de niveau avec la cour impériale.

Quant aux arrangements concernant le Conseil permanent, je n'y prends aucun intérêt. Permis donc d'arrêter à cet égard ce qu'on jugera à propos, cela me sera toujours indifférent.

Au reste, je vous ai assigné hier le résidu de toute la somme accordée pour la caisse commune; s'il y a des épargnes à faire là-dessus, comme vous l'espérez, elles seront à vous, je vous les donne.

Nach dem Concept.

Federic.

---

[1] Der Bericht Usedoms (vergl. dafür S. 336), sowie das Schreiben Radonskis liegen nicht vor. — [2] Mit obigem Vorbehalt war dem König Stanislaus Vollmacht zur Zeichnung und Auswechselung der Ratification des Grenzvertrages mit dem wiener Hofe ertheilt worden. Benoît vermuthete, dass dieselben Bedingungen in den bevorstehenden Verhandlungen über den preussischen Grenzvertrag aufgestellt werden würden. — [3] Vergl. Nr. 25020.

25019. AUX MINISTRES DU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A BERLIN.

Potsdam, 25 septembre 1776.

Selon un rapport de mon colonel d'Usedom à Bromberg, le général polonais Radonski s'est annoncé en qualité de commissaire pour la démarcation de mes limites au capitaine de Mirbach de son régiment à Filehne, ce qui, joint à ce que le sieur Benoît vient de me marquer dans sa dépêche du 18,[1] m'a engagé à procéder sans plus de délai à la nomination de mes commissaires, afin de les expédier tout de suite pour aller commencer cet ouvrage avec ceux de la République au lieu dont on sera convenu. J'ai choisi pour cet effet mon conseiller privé de guerre et directeur de ma chambre de Gaudi à Bromberg[2] et mes capitaines ingénieurs les frères Le Clair, dont l'un est à Berlin et l'autre ici; et ce dernier m'a paru d'autant plus propre à cette commission qu'il a fait un assez long séjour en Pologne pour connaître le local et la manière de traiter avec cette nation. Il ne s'agit donc que de les munir tous les trois de pleins pouvoirs et instructions nécessaires; et comme ces dernières doivent être rédigées en conformité du traité et de la dernière convention que le sieur Benoît a signée avec les commissaires du Conseil permanent, vous n'aurez rien de plus pressé que de les faire expédier à ma signature[3] et de les remettre ensuite sous l'adresse du sieur de Gaudi susmentionné aux capitaines Le Clair, qui ont ordre de s'en charger et de les porter sans le moindre délai au premier. J'attends toutes ces expéditions le plus tôt possible de votre part.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

25020. AN DEN KAMMERDIRECTOR VON GAUDI IN BROMBERG.

Potsdam, 25. September 1776.

Nach einem Bericht Meines dortigen Obristen von Usedom, dessen näheren Inhalt Ihr von ihm erfahren könnet, hat sich der polnische General von Radonski bei dem Rittmeister von Mirbach seines unterhabenden Regiments zu Filehne als ernannter Commissarius zu näherer Bestimmung Meiner polnischen Grenze angegeben,[4] und Ich habe dahero keinen Anstand nehmen wollen, auch Meinerseits die dazu erforderlichen Commissaires zu ernennen. Meine Wahl ist hierbei auf Euch und Meine beiden Ingenieur-Capitaines, die Gebrüder Le Clair, gefallen, und diese beiden letzteren werden sich zu dem Ende nächstens bei Euch einfinden und Euch die zu diesem Grenzzug erforderliche Vollmachten

[1] Vergl. Nr. 25017 und 25018. — [2] Vergl. Nr. 25020. — [3] Mit Begleiterlass vom 28. September sendet der König Vollmacht und Instruction unterzeichnet den Ministern zurück. — [4] Vergl. Nr. 25017.

und Instructionen, deren Besorgung Ich dem Departement Meiner ausländischen Affairen aufgetragen habe,[1] mitbringen. Sogleich nach ihrer Ankunft oder auch nach Eingang dieser Ordre könnet Ihr von diesem Euch und ihnen gewordenen Auftrag obbemeldetem General von Radonski schriftliche Eröffnung thun und ihm um nähere Nachricht von der ihm aufgetragenen Commission und seinen Con-Commissarien ersuchen. Sodann aber müsst Ihr Euch nach Vorschrift der Euch zukommenden Instruction mit ihm über alles näher concertiren, die Commission mit Zuziehung der Euch zugegebenen Con-Commissarien anfangen und solche, so viel Euch nur immer möglich, zu Meinem Vortheil auszurichten und den ganzen Grenzzug dergestalt zu berichtigen suchen, wie Meine Grenzen in dem Tractat und der letzteren Convention bestimmet sind und Euch solches alles in Eurer Haupt-Instruction vorgeschrieben sein wird. Ich verspreche [Mir] dieses alles von Eurem Diensteifer und Savoir-faire.

Friderich.

Nach dem Concept.

25021. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 18. September: „Golizyn continue avec sa franchise et cordialité envers moi.[2] Il me répéta, il y a quelques jours, que sa cour souhaitait ardemment que celle d'ici voulût employer ses bons offices auprès de la Porte, pour terminer les différends qui existent encore et qui empêchent l'accomplissement de la dernière paix, pourvu qu'elle agisse avec sincérité et de bonne foi, et qu'elle réduise la France au silence de ses insinuations insidieuses auprès de la Porte ... C'est au reste le général Nugent qui doit avoir ... suggéré à l'Empereur de rendre les honneurs militaires aux mânes du maréchal de Schwerin.[3] On prétend que S. M. I. compte de faire ériger un mausolée de pierre sur la place où il a été tué."

Potsdam, 25 septembre 1776.

La Russie n'aura nulle peine d'obtenir les bons offices de la cour où vous êtes, auprès de la Porte. Après que celle-ci a déclaré la guerre à la Perse, l'Autriche paraît inquiète que la Russie n'en profite pour obliger la Porte, les armes à la main, à l'accomplissement de sa paix, et comme ses propres intérêts demandent que, dans ces conjonctures, il n'éclate point de nouvelle guerre entre ces deux puissances, elle sera bien charmée de trouver moyen d'accommoder leurs différends à l'amiable. Je sais même qu'elle a déjà instruit en conséquence son internonce à Constantinople et lui a ordonné de se concerter là-dessus avec le résident de Russie,[4] anecdote cependant que je ne vous confie que pour votre seule direction. Mais le prince de Golizyn a bien raison de se défier de son amitié apparente dans cette occasion. Elle est

[1] Vergl. Nr. 25019. — [2] Vergl. S. 304. — [3] Vergl. S. 327. — [4] Vergl. S. 333.

sûrement l'effet des soins qu'elle croit devoir à ses propres intérêts, et l'on peut compter qu'elle sera tout aussi prête à lui mettre des entraves dans toute autre occasion.

Quant aux honneurs militaires que l'Empereur a fait rendre aux mânes de mon feld-maréchal comte de Schwerin, mon grand-écuyer de ce nom a adressé à S. M. I. au nom de toute la famille une lettre de remercîment[1] dont le baron Swieten a bien voulu se charger; et s'il vous revient d'autres particularités des manœuvres au camp de Prague, vous n'oublierez pas de m'en rendre un compte fidèle et détaillé.

Nach dem Concept. Federic.

25 022. A L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE A ZARSKOE-SELO.[2]

[Potsdam] 26 septembre 1776.

Madame ma Sœur. Rien ne pouvait m'être plus agréable que d'apprendre par V. M. I. même qu'Elle a été contente de la jeune personne que nous avons eu l'honneur de mettre sous Sa protection.[3] J'espère, Madame, que par sa conduite cette jeune personne se rendra digne du choix que V. M. I. en a daigné faire, et que, par sa reconnaissance et son dévouement à la personne de son auguste belle-mère, elle méritera la continuation des bontés de V. M. I. J'aurais voulu, Madame, par des témoignages encore plus éclatants manifester la joie que m'a causée l'apparition que le Grand-Duc a faite ici, mais la brièveté du temps et le secret qu'il a fallu garder, m'ont inscrit dans des bornes trop resserrées pour pouvoir donner un libre cours à l'effusion de mon cœur. V. M. I. peut compter invariablement sur mon dévouement, prêt à Lui rendre services dans toutes les occasions qui se présenteront; je ne désire pas mieux, Madame, que d'en trouver pour prouver à V. M. I. la reconnaissance dont mon cœur est pénétré, ainsi que les sentiments de la plus haute considération avec lesquels je suis à jamais, Madame ma Sœur, de V. M. I. le bon frère et fidèle allié

Federic.

Nach der Ausfertigung im Archiv des Kaiserl. Ministeriums der Auswärtigen Angelegenheiten zu St. Petersburg. Eigenhändig.

[1] Vergl. S. 327 und 339. — [2] Das obige, sowie ein (nicht vorliegendes) Schreiben an Grossfürst Paul werden am 26. September dem Grafen Finckenstein zur Beförderung durch Dolgoruki zugestellt. — [3] Katharina II. schrieb, Zarskoe-Selo 2. September (a. St.): „La jeune Princesse que je tiens des mains de V. M. et dont nous sommes tous enchantés, est arrivée en bonne santé et a mené avec elle la joie et la satisfaction. En la voyant, j'ai senti plus vivement encore combien j'étais redevable à V. M.“

25023. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A RHEINSBERG.

[Potsdam] 26 septembre 1776.

Mon très cher Frère. J'ai eu le plaisir de recevoir votre lettre,[1] mon très cher frère, et de vous dire que j'en ai reçu une de l'impératrice de Russie,[2] qui est très amicale; elle paraît fort satisfaite de notre petite-nièce et semble véritablement contente de son choix et des peines que nous nous sommes données pour maquereller ce mariage. Les Württembergs sont ici de retour,[3] ils soupirent après les espèces. Je leur donne les meilleures espérances; je suis sûr qu'ils en auront, mais il faut auparavant que la fille gagne la confiance de sa belle-mère; alors ils auront tout ce qu'ils voudront.

Ma bonne sœur de Brunswick vient ici pour une huitaine de jours;[4] je la préparerai à la perte qu'elle doit faire de son mari, qui ne saurait vivre longtemps;[5] sensible comme elle l'est, cela lui ferait une impression trop violente, si je ne parviens à la familiariser avec cette funeste idée. Ma sœur Amélie va beaucoup mieux, on peut être sans inquiétude pour elle; voilà quelque chose.

Voici un bulletin,[6] mon cher frère, avec un portrait satirique de la cour et du gouvernement de France. On se prépare à faire une bonne banqueroute en dues formes, pour avoir de quoi faire la guerre aux Anglais.

Les Autrichiens veulent absolument nous brouiller avec la Russie,[7] pour qu'ayant les bras libres de ce côté à ma mort, ils puissent tomber plus lourdement sur le corps de notre grand benêt. Bon Dieu, qu'est-ce que tout cela deviendra, si le bon Dieu ne vous conserve la vie et la santé! Vous serez, mon cher frère, comme l'égide de Minerve qui pétrifiait les braves qui attaquaient des butors. Mais n'allons pas nous noircir l'imagination à vouloir pénétrer l'avenir; ma consolation est que je serai aussi insensible à ce qui arrivera alors, que je l'ai été, pendant que les feux et les flammes embrasaient notre patrie pendant la guerre de trente ans.

L'Empereur a fait faire les obsèques du maréchal de Schwerin sur le champ de bataille de Prague, à l'endroit même où il a été tué.[8] Son Excellence va lui écrire une lettre de remercîment dont j'ai fait dresser la minute pour plus de sûreté.[9]

On a arrêté en Saxe un Italien qui avait épousé la veuve de Rutowski, et il a été mis au Königstein;[10] on dit que c'est par une intrigue de l'Électrice douairière; mais peu nous importe. Portez-vous bien, mon

[1] Das Schreiben des Prinzen liegt nicht vor. — [2] Vergl. Nr. 25022. — [3] Vergl. S. 330. — [4] Vergl. S. 329. 330. — [5] Vergl. S. 117. — [6] Liegt nicht bei. — [7] Vergl. Nr. 25015. — [8] Vergl. S. 327. 337. — [9] Der an Schwerin übersandte Entwurf für das Dankschreiben an Joseph II. (vergl. S. 327) ist abgedruckt bei Preuss, a. a. O., Bd. III, S. 485. — [10] Agdolo (vergl. S. 326 und 331. 332).

cher frère, voilà le principal, et conservez quelque amitié pour un frère qui vous aime et qui sera jusqu'au dernier soupir, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

25 024. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 26 septembre 1776.

Votre dépêche du 15 m'a été fidèlement rendue, et ce que j'ai trouvé à redire à quelques-unes de vos précédentes, c'est leur style diffus et leur verbosité qui ne font rien aux affaires. En effet, les verbiages et les compliments que j'y ai observés souvent, et cela encore en chiffres, n'ont pu que me déplaire, et vous ne sauriez ignorer que ni les dépêches d'un ministre dans l'étranger ni ses chiffres sont destinés à un tel usage.

Quant au reste du contenu de votre susdite dépêche, la guerre entre l'Espagne et le Portugal me paraît inévitable. Elle commencera aux Indes et passera ensuite la mer, pour finir en Europe. C'est le pronostic que j'en forme.

Pour les finances de la cour où vous êtes, il y a des avis qui prétendent qu'elle médite une banqueroute, comme la seule ressource qui lui reste pour se sauver.[1] Si elle a effectivement lieu, elle fera d'abord un bruit terrible, mais la cour y profitera toujours 25 à 30 000 écus[2] par an.

Enfin, je suis bien aise de vous annoncer le bon train que prend notre négoce de bois avec la France.[3] Elle en a pris déjà une charge assez honnête de notre magasin à Hamburg, et on n'attend que le consentement du ministre de la marine pour passer un contrat formel pour l'avenir; de sorte que, [si] vous y pouvez contribuer, vous ne négligerez rien de vous y employer de votre mieux.

Federic.

Nach dem Concept.

25 025. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 26 septembre 1776.

La conduite du ministère britannique dont votre dépêche du 13 annonce de nouveaux traits, indique assez le grand embarras où il se trouve. Il n'est cependant rien en comparaison de celui qui l'attend à une seconde campagne, si tant est qu'il soit contraint à continuer la guerre contre ses colonies. C'est alors qu'il en sentira tout le fardeau onéreux par les nouveaux efforts qu'il faudra faire pour la soutenir.

[1] Die Nachricht geht jedenfalls auf eine Meldung des anonymen Correspondenten zurück (vergl. S. 339). — [2] Wohl verschrieben für: „25 à 30 millions écus". — [3] Vergl. S. 266.

L'impossibilité de trouver des troupes, la guerre entre l'Espagne et le Portugal qui est inévitable, et le besoin de nouveaux subsides considérables à demander à la nation augmenteront ses peines à l'infini. Mais pour le Parlement actuel, il n'a rien à en appréhender. Vendu comme il est à la cour, l'opposition aura beau faire tous ses efforts; ils resteront sans succès, et la cour y conservera toujours sa supériorité.

Nach dem Concept. Federic.

25 026. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 26 septembre 1776.

Le désastre arrivé par un tremblement de terre à la ville d'Acapulco dans le Mexique,[1] dont vous mandez la nouvelle par votre dépêche du 20 de ce mois, est un évènement bien fâcheux pour l'Espagne, et qui, par l'influence qu'il ne saurait manquer d'apporter au commerce considérable qui s'y faisait, doit nécessairement lui être très sensible. C'est la seule observation que j'ai à vous faire en réponse, les autres particularités que vous me rapportez en même temps, ne m'en fournissent point matière.

Mais comme je ne laisse pas d'être curieux de savoir ce qui se passe dans les conjonctures présentes, tant en Espagne qu'en Angleterre et surtout en Amérique, continuez à me communiquer tout ce que vous apprendrez ultérieurement d'intéressant de ces différentes contrées.

Nach dem Concept. Federic.

25027. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 28 septembre 1776.

Mes ordres précédents vous auront déjà appris que ma convention sur mes limites en Pologne est arrêtée et signée. Il ne reste en effet que des minuties à arranger auxquelles les Polonais, selon leur esprit national, s'accrochent encore,[2] mais dont j'espère de les ramener également, étant une fois d'accord avec eux sur le principal. D'ailleurs tout continue à annoncer une Diète tranquille, malgré que les premières apparences y étaient contraires; de sorte qu'il n'y a rien à appréhender pour les arrangements que, selon votre dépêche du 13, le comte Panin souhaite de prendre pour le gouvernement intérieur de ce royaume.

Au reste et quoiqu'il n'y ait rien à ajouter à la bonne intelligence qui subsiste actuellement entre moi et la Russie, et qu'elle soit aussi bien raffermie que je la regarde comme à l'abri de toute atteinte, je

[1] Am 24. April. — [2] Vergl. S. 335.

ne discontinue cependant point de soupçonner que l'Autriche ne fasse jouer toutes sortes de ressorts pour y apporter quelque altération et brouiller les cartes. Pour vous en convaincre, vous n'avez qu'à vous rappeler le plan qu'elle a formé, à l'occasion de ma maladie de l'hiver dernier,[1] qui existe toujours et qui prouve bien clairement que son dessein est de commencer la guerre du moment que je ne serai plus. C'est effectivement le pivot de sa politique actuelle, et afin de ne pas trouver la Russie dans son chemin, lorsque le temps sera venu de mettre ce plan en exécution, elle tâchera dès à présent d'y préparer les voies par toutes sortes de cajoleries pour se concilier sa confiance, et de refroidir, en revanche, une union qui y met un obstacle insurmontable. Mais ce qui me console, c'est que, nonobstant tous ses artifices, sa duplicité n'échappera pas à la pénétration de la Russie, et que l'expérience du passé la garantira d'en être la dupe.

Enfin, c'est avec un plaisir bien sensible que j'ai appris l'heureuse arrivée de la future Grande-Duchesse[2] et que S. M. I. a bien voulu l'honorer de son approbation. J'espère que cette jeune Princesse fera tous ses efforts pour se la conserver, et que, de cette façon, mes vœux pour le bonheur et la prospérité de cette union ne tarderont pas à être accomplis.

Federic.

Nach dem Concept.

25028. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 29 septembre 1776.

Votre dépêche du 12 vient de m'entrer dans le même moment que celle du 21 m'est rendue. Quant à la première, je vous sais gré de ses annexes,[3] mais je remets à une voie plus sûre que la poste de répondre plus amplement sur son contenu. Je me borne simplement aujourd'hui à vous dire que les anecdotes qu'elle renferme, m'étaient à la vérité connues en partie, mais j'ai ignoré que l'étourderie du secrétaire danois de Buchwald est allée aussi loin que vous venez de me l'assurer.[4]

Je passe donc à votre dépêche du 21, et j'attends tranquillement de voir ce qui en sera du voyage de notre envoyé de la race de l'Hippocrate autre et s'il fera un tour à sa cour ou s'il continuera sans inter-

[1] Vergl. Bd. XXXVII, 592—594. — [2] Am 11. September war die Prinzessin in Zarskoe-Selo angelangt. — [3] Ein (nicht beiliegendes) „Journal" über alle Manöverübungen im Lager bei Laxenburg, ein „Schema der Kaiserlich-Königlichen Armee" mit den Namen der Regimenter und Generalität und der summarischen Angabe der Stärke, „Aussagen" eines nach Ungarn geschickten Kundschafters über die dortigen militärischen Verhältnisse und Tabellen, die eine Uebersicht über die Finanzen der Monarchie, den Bestand der Zeughäuser und über das Heer (Nationalität, Religion, Stand und Kinderzahl) enthalten. — [4] Mehrere Mitglieder des Kriegsrathes waren nach Riedesels Bericht auf Festung gebracht, „puisqu'il a divulgué lui-même qu'ils étaient de ses amis, et qu'ils lui fournissaient des lumières sur le militaire autrichien".

ruption son séjour à la mienne.[1] N'ayant rien à négocier dans le moment présent avec la cour où vous êtes, il me peut être fort indifférent d'y voir ou non un ministre de sa part, et dans le fond il m'importe tout aussi peu que le baron Swieten fasse quelque absence ou qu'il reste constamment à Berlin. Mais ce que je ne m'attendais point d'apprendre, c'est que l'Impératrice-Reine s'est désistée de son voyage à Gorice, par crainte de l'opposition de l'Empereur son fils,[2] et cette anecdote fait supposer à ce dernier une certaine prépondérance qu'on ne lui a point connue jusques ici.

Au reste, le sieur Rulhière que j'ai vu ici,[3] n'a pas fait la petite bouche sur l'entrée du baron de Breteuil dans le ministère de Versailles;[4] il m'en a parlé sans le moindre déguisement, et s'il a dit vrai, ce ne sera qu'au crédit de la Reine que ce baron sera redevable de son élévation. Toutefois je la regarderai d'un œil fort indifférent, et je ne vous fais part de cette anecdote qu'afin que vous en soyez prévenu, au cas que ce ministre soit effectivement mis au timon des affaires de France. D'ailleurs je suppose trop de pénétration à la cour où vous êtes, pour ne la pas croire persuadée que la France est trop faible pour en tirer quelque parti, et que ce qu'il y a à faire avec elle dans le moment présent, se réduit à bien peu de chose et à quelques petites cabales tout au plus.

Federic.

Nach dem Concept.

25029. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 29 septembre 1776.

Les espérances flatteuses que votre dépêche du 21 de ce mois continue à faire concevoir sur l'arrangement définitif où les affaires, malgré quelques petites chicanes que vous essuyez encore par rapport à l'échange de la ratification, pourront être portées à la présente Diète, me font bien plaisir, et je ne doute nullement qu'elles se réaliseront. Vous savez par ma précédente[5] que mes commissaires pour le règlement de la démarcation des limites ont eu ordre de se rendre sans délai sur les frontières, et comme ils y seront arrivés à l'heure qu'il est, il n'y a rien qui puisse les arrêter d'entreprendre tout de suite avec ceux qu'ils y rencontreront à cette fin de la part de la République, l'ouvrage en question et de le terminer sans difficultés.

[1] Nach Riedesel sollte Swieten keine Erlaubniss haben, nach Wien zu reisen (vergl. S. 320). — [2] Wie Riedesel berichtete, hatte Kaunitz der Kaiserin Maria Theresia vorgeschlagen, die im Frühjahr aufgegebene Reise nach Görz (vergl. S. 64) im nächsten Winter auszuführen; „mais l'embarras de vaincre les obstacles, et l'opposition qu'y aurait mise S. M. l'Empereur, en a découragé et fait désister S. M. l'Impératrice-Reine". — [3] Vergl. Nr. 25013. — [4] Vergl. S. 313. — [5] Vergl. Nr. 25018.

Pour ce qui est des finances de la République,[1] je suis sûr qu'elles seraient suffisantes avec tant soit peu d'économie à entretenir un corps d'armée de 30 000 hommes, mais il n'y a pas lieu de croire que les choses soient jamais portées, à cet égard, au degré de perfection qu'il faudrait pour mettre pareille idée en exécution. On manque de volonté aussi bien que de savoir-faire pour cela.

N'y ayant donc aucun objet de reste qui puisse faire appréhender des troubles à la présente Diète, mais tout le monde ayant sujet d'être content, il y a apparence que la cour de Russie, qui paraissait craindre pour des mouvements, se tranquillisera entièrement là-dessus, et que toutes les affaires se finiront sans obstacles et difficultés. La conduite du roi de Pologne dans cette occasion me paraît également beaucoup plus sensée que celle qu'il a tenue ci-devant. Il semble au moins avoir déposé cette légèreté qui caractérisait ses actions aux Diètes passées, et avoir embrassé maintenant à celle-ci une manière d'agir tout-à-fait opposée. Tout ceci ne peut que faire bien augurer du succès des affaires.

Federic.

Nach dem Concept.

---

25 030. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Goltz berichtet, Paris 19. September: „Comme je crois ne pas pouvoir douter que le ministère actuel d'ici ne tient en grande partie au système autrichien que par la crainte de déplaire à la Reine, je dois croire par le même principe qu'une grande diminution de crédit dans cette Princesse ferait agir ce ministère bien différemment de ce qu'il fait aujourd'hui; pourtant je ne doute pas qu'il serait toujours assez faible dans les mouvements: 1° parceque c'est le caractère de la plupart des grands; 2° parceque le Roi a pour la guerre autant d'éloignement qu'en avait son aïeul; 3° parcequ'effectivement l'État a besoin de la paix, vu la faiblesse de presque tous ses ressorts.

Dans un moment d'entretien avec le comte de Vergennes, il me dit combien lui faisait plaisir l'arrangement des limites entre V. M. et la Pologne. »Il est toujours bon de voir écarter«, continua-t-il, »tout ce qui peut donner lieu à des difficultés entre des grandes puissances. Je n'ai pas besoin de vous le répéter, monsieur, car j'espère que vous n'en doutez pas; mais il est bien vrai que la France se plaît en tout ce qui peut consolider la tranquillité générale.« Je répondis au comte de Vergennes qu'il n'ignorait pas combien ce même désir de la paix était vif dans le Roi mon maître. »Aussi«, répliqua-t-il, »je le regarde comme un des plus grands avantages actuels de l'Europe.«"

Potsdam, 30 septembre 1776.

Votre dépêche du 19 m'est bien parvenue, et, en combinant tous les avis qui me sont entrés de la situation actuelle des affaires de la cour où vous êtes, je suis maintenant à même de m'en former une

[1] Nach Benoîts Bericht war man bemüht, die Finanzen ins Gleichgewicht zu bringen; alle Pensionen wurden um die Hälfte gekürzt. „Le projet d'augmenter l'armée jusqu'à trente mille hommes, sera remis à des temps de richesse, qui n'arriveront jamais."

idée assez nette et précise. Si le comte de Maurepas, ainsi qu'on me l'a assuré, commence à sentir les infirmités de son âge avancé, l'accès qu'il a aux pieds, pourrait bien accélérer la fin de ses jours et, par cela même, un changement dans le ministère de Versailles. Quel que soit ce changement, il n'en fera point dans les opérations de ce ministère; elles se ressentiront plutôt toujours de la faiblesse de l'administration actuelle, dont le premier principe est le dérangement total de ses finances. Les propos que le comte de Vergennes vous a tenus, en fournissent même une nouvelle preuve et me paraissent très véridiques. Je ne saurais douter en effet qu'ils ne soient bien aises que, par l'arrangement de mes limites en Pologne, ce germe de nouveaux troubles soit étouffé; mais tout autant assuré suis-je aussi que la plupart des ministres français ne méconnaissent pas l'embarras de l'alliance avec la maison d'Autriche, et que non seulement la conduite de cette dernière en Suisse,[1] mais encore et surtout les vastes et ambitieux desseins de l'Empereur qui embrassent toutes les puissances de l'Europe sans exception, leur donnent beaucoup à penser. Le contrepoids cependant que la Reine peut donner en tout ceci, les retient apparemment dans la résignation, et si son ascendant sur l'esprit du Roi va en augmentant, il faudra bien la ménager et laisser les affaires dans le train qu'elles ont pris jusques ici.

Ce qui mérite dans ces conjonctures une attention particulière, c'est de voir si l'Espagne n'entraînera point la France dans ses brouilleries avec le Portugal. La chose me paraît toujours fort apparente. Le pacte de famille oblige la France à fournir à l'Espagne des troupes ou des vaisseaux. Remplit-elle ses engagements, elle ne saurait échapper à une guerre avec l'Angleterre; s'y refuse-t-elle, au contraire, elle contrevient ouvertement au susdit pacte de famille et se met dans le cas d'être abandonnée de l'Espagne et de se trouver entièrement isolée et sans aucun allié.

Federic.

Nach dem Concept.

25031. AU CHAMBELLAN COMTE DE NOSTITZ A STOCKHOLM.

Potsdam, 1er octobre 1776.

Passe que, dans le moment présent, on fasse là où vous êtes, tous ces changements[2] dont vous parlez dans votre dépêche du 20 de septembre; on est sûr de pouvoir les faire impunément et sans contradiction, n'y ayant personne qui ose s'y opposer à l'heure qu'il est. Mais gare, lorsqu'il faudra assembler les états en Diète! Je ne sais comment on s'y prendra pour justifier et, plus encore, pour soutenir alors toutes ces entreprises. C'est aux évènements à l'éclaircir.

[1] Vergl. S. 322. — [2] In der Finanzpolitik.

Le refroidissement qu'on remarque en attendant à la cour pour le comte de Kaunitz,[1] a une cause très naturelle. Le dessein du Roi d'obtenir la coadjutorerie d'Eutin pour un des princes ses frères,[2] vient de manquer par la confirmation faite de l'élection d'un nouveau coadjuteur, fils de l'évêque d'aujourd'hui.[3] La cour impériale, voulant flatter par cette démarche celle de Russie, n'a pu qu'émouvoir la mauvaise humeur du roi de Suède en se refusant par contre de condescendre à ses vues et l'a fait rejaillir ainsi sur son ministre. Vous rencontrez donc juste, à mon avis, en attribuant ce refroidissement à cet évènement.

Au reste, avertissez votre secrétaire de légation[4] de ne pas serrer si fort qu'il fait les chiffres qui, se confondant presque les uns dans les autres, retardent extrêmement le déchiffrement.

Au surplus, n'oubliez pas de faire à la Reine douairière un compliment de ma part sur sa reconvalescence, et dites-lui qu'ayant appris avec bien du chagrin qu'elle avait essuyé une attaque de fièvre, je me flattais néanmoins par ce qui m'était revenu qu'elle se trouvait remise depuis quelques jours, qu'elle en serait quitte entièrement et ne se verrait plus, selon mes vœux, exposée à des récidives.

Nach dem Concept. Federic.

25032. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 1er octobre 1776.

Je suis bien aise d'apprendre par votre dépêche du 17 que la Russie paraît maintenant satisfaite de ma conduite en Pologne. Le sacrifice que j'y ai fait, est effectivement assez considérable. Ce n'est aussi qu'en considération de ses représentations que je m'y suis déterminé. Un peu plus de fermeté cependant de sa part aurait porté les Polonais à acquiescer à tout ce que les trois cours copartageantes auraient demandé. Je connais trop cette nation pour en douter. Beaucoup de fierté, dès qu'on fait le complaisant avec elle; rampante, au contraire, jusques à baiser les pieds, lorsqu'on lui fait sentir sa supériorité et lui montre les dents. Mais tout cela est passé; la chose est une fois faite, n'en parlons plus.

Ce qui m'a fait d'ailleurs un plaisir bien sensible, c'est que la future Grande-Duchesse gagne tous les jours en Russie par son aimable caractère. J'ai d'abord cru que S. A. I. y trouverait beaucoup d'approbation; elle la mérite en effet, et je suis persuadé qu'elle mettra toutes

[1] Nostitz berichtete: „Le Roi commence à se lasser du comte de Kaunitz qui, selon toutes les apparences, sera rappelé d'ici vers le printemps." — [2] Vergl. S. 82. — [3] Prinz Peter Friedrich Ludwig von Holstein-Gottorp, der Neffe (nicht der Sohn) des Bischofs von Lübeck Herzog Friedrich August, war am 16. September zum Coadjutor gewählt worden. — [4] Kornbeck.

les bonnes instructions qu'on lui a données, si bien à profit que S. M. I. aura tout sujet d'être contente d'elle, non seulement pour le présent, mais encore pour l'avenir. En attendant je me félicite surtout du jugement favorable que l'Impératrice en porte, et je ne doute nullement qu'elle ne tâchera de le justifier et de se conserver à jamais les suffrages de S. M. I. et de son digne fils.

Au reste, il y a encore un article de votre dépêche du 13 qui m'est échappé dans mes derniers ordres et auquel je vais suppléer aujourd'hui. C'est celui de la garantie de ma convention avec les Polonais dont le comte Panin paraît attendre la réquisition formelle et à laquelle je ne veux pas différer de vous autoriser par la présente.[1]

Mais je ne désire pas moins vivement le renouvellement de mon alliance avec la Russie.[2] Il m'importe même de l'obtenir le plus tôt possible, vu le nombre des mauvais desseins dont je sais que la cour de Vienne s'occupe et qu'elle médite d'exécuter au premier moment favorable.

Peu contente du caractère droit et honnête du prince de Lobkowitz et ne le trouvant pas fait pour ses intrigues, je sais que c'est là l'unique motif de son prochain rappel de la cour où vous êtes. Il y sera remplacé par le fils du prince de Kaunitz, qui est actuellement à la cour de Stockholm.[3] Plus adroit et rusé que son âge l'annonce, il possède l'art de s'insinuer par toutes sortes de voies. Fourberies et duplicités, ruses et cabales, rien ne lui coûte. Il en a pris les leçons dans l'école de son père, et il en a parfaitement bien profité. Il ne manquera donc pas de faire valoir également des talents si supérieurs en politique, selon les idées de son père, à la cour où vous êtes, et de tramer mille tracasseries. Connaissant très bien les principes et la façon d'agir de cette école, je n'ai pas voulu manquer de vous en prévenir, afin que vous en fassiez confidemment part au comte de Panin et que celui-ci ait une juste idée de l'esprit et du cœur de ce nouveau négociateur. Son apparition prochaine à la cour où vous êtes, est même un motif de plus pourquoi je désirerais [d'] accélérer le renouvellement de notre alliance et d'en voir la conclusion, avant que des gens comme lui y arrivent et y puissent mettre des entraves.

Der Schluss betrifft eine Geldforderung eines russischen Unterthanen an Schlesien.

Federic.

Nach dem Concept.

[1] Als Solms von der Garantie Russlands für die preussisch-polnische Grenzconvention sprach, unter Hinweis auf die den Oesterreichern bereits am 19. März gewährte Garantie (vergl. S. 4), hatte Panin, nach Solms' Bericht, erwidert, „que cela se ferait sans difficulté, et qu'il attendrait seulement les ordres que je recevrais à cet égard de V. M.". — [2] Vergl. S. 316. 317. — [3] Vergl. S. 346.

25033. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A RHEINSBERG.

[Potsdam] 1er octobre 1776.

Mon très cher Frère. Je vous suis très obligé des consolations que vous daignez me donner, mon cher frère, par amitié;[1] mais voici ce que je sais sûrement des Autrichiens. Ils sont mécontents du prince de Lobkowitz qui est à Pétersbourg, parcequ'il est honnête homme; c'est pourquoi il sera relevé par le fils de Kaunitz, qui est en Suède.[2] Le dessein des Autrichiens est que ce jeune homme se rende agréable au Grand-Duc, qu'il tâche de s'insinuer auprès de lui pour ensuite intriguer contre l'Impératrice et contre nous. Mais pour gagner en même temps l'Impératrice même, la cour de Vienne se propose de la prévenir en tout: comme de faire élire le jeune prince de Holstein coadjuteur d'Eutin[3] et de moyenner à la Porte que les Turcs remplissent à la lettre les derniers traités signés avec la Russie. Vous savez comme sont les Russes, faciles et sensibles à de telles flatteries; ajoutez-y, mon cher frère, l'appât des corruptions considérables, et vous jugerez facilement que je n'ai pas tort d'être sur mes gardes. Voici, d'autre part, ce qu'il y a de bon. L'Impératrice est extrêmement contente de la princesse de Württemberg;[4] elle a trouvé le moyen de gagner toute la cour, et si elle continue à se conduire ainsi, son crédit augmentera de jour en jour chez l'Impératrice. Ce que je cède aux Polonais, a fait grand plaisir à la cour, et j'espère, sous l'ombre de ces aspects favorables, de pouvoir proroger mon alliance avec la Russie jusqu'à l'année 1790;[5] et, en attendant, il faudra voir comment on pourra se tirer d'affaire. Voilà exactement la situation présente des choses, et vous pouvez compter que les Autrichiens n'attendent que mon départ, pour mettre toutes leurs machines en jeu.

Je profite du séjour de ma sœur de Brunswick, pour la préparer à la perte du Duc son mari,[6] ce qui lui causera une sensible douleur; mais c'est un mal inévitable; ainsi il faut la familiariser avec cette idée, pour que nous la conservions. Ma sœur Amelie se remettra dans quinze jours ou trois semaines tout au plus. Elle devra sa guérison à son courage;[7] je l'admire et je l'en aime davantage.

Les Württembergs sont partis pour le Montbéliard, à 500 milles d'Allemagne de leur fille. Je suis sûr que les Français leur apprêteront à rire par les ridicules questions qu'ils leur feront au sujet des Russes.

[1] Prinz Heinrich schrieb, Rheinsberg 28. September: „Dans toutes les situations de la vie il se trouve toujours un côté qui n'est pas avantageux. Vous ne pouvez point être surpris, mon très cher frère, que les Français et les Autrichiens tâchent de vous nuire; mais depuis que vous avez ôté le seul moyen par lequel ils avai[en]t quelque moyen de déclamer contre vous à la cour de Russie, depuis ce moment, dis-je, il n'est plus possible à ces deux cours d'imaginer un moyen pour vous brouiller avec la Russie." Vergl. Nr. 25023. — [2] Vergl. S. 347. — [3] Vergl. S. 346. — [4] Vergl. S. 338. — [5] Vergl. S. 347. — [6] Vergl. S. 339. — [7] Vergl. S. 325.

Mais peu importe. Je souhaite, mon cher frère, que vous vous portiez bien et que vous jouissiez tranquillement à Rheinsberg des restes de la belle saison, étant avec toute la considération, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

25034. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 2 octobre 1776.

Votre dépêche du 25 de septembre m'apprend que c'est le maréchal Lacy qui a fait révoquer la permission accordée au baron Swieten de faire l'hiver prochain de nouveau un tour à Vienne pour y voir son protecteur.[1] Je suis surpris que ce général se soit mêlé d'une affaire qui lui est parfaitement étrangère et qui ne manquera pas de piquer infiniment le prince de Kaunitz. Qui sait même si cette envie de s'ingérer dans des affaires qui ne sont que privativement du ressort de ce ministre, ne lui attirera pas tout le ressentiment de ce dernier? Au moins court-il risque de se brouiller avec lui, et autant que j'en puis juger, tout homme au service de la cour où vous êtes, doit éviter avec soin d'être mal avec son premier-ministre actuel, qui a pris un ascendant aussi marqué sur l'esprit de sa souveraine.

Pour ce qui est des dissensions entre l'Empereur et l'Impératrice-Reine,[2] je n'en suis pas tant surpris. S. M. I. ayant quelque part au gouvernement, il n'est pas étonnant que souvent sa façon de penser et d'agir ne s'accorde pas avec celle de sa mère; mais ces dissensions internes ne sauraient pourtant influer sur les affaires, et toujours l'Empereur sera obligé, à la fin, de céder et de se conformer aux avis de l'Impératrice-Reine.

Au reste, ce que le prince de Kaunitz vous a dit des affaires de Pologne, est très véridique. Tout s'y passe fort tranquillement, et il ne sera pas besoin de faire entrer de nouveau des troupes dans ce royaume pour y soutenir le calme et la tranquillité.

En général, la sérénité de l'horizon politique en Europe n'est [pas] troublée, à l'heure qu'il est, par le moindre nuage, ce qui donne aussi lieu à une stérilité générale de nouvelles intéressantes. Il n'y a que ce que je vous ai marqué du renouvellement de la convention entre la France et les cantons suisses,[3] et qui est très certain et fondé, qui

[1] Riedesel führte den Widerruf (vergl. S. 343) auf Einwirkung Lacys zurück, der persönlich gegen Swieten eingenommen sei und den Kaiser beeinflusst habe. — [2] Als Ursache bezeichnete Riedesel das Scheitern der Reise nach Görz (vergl. S. 343), die Gleichgültigkeit Josephs II. gegenüber dem Besuche des Grossherzogs von Toscana nebst seiner Familie, „joint à plusieurs mécontentements de ce monarque sur le gouvernement et l'administration des provinces, témoignés sur les lieux mêmes, qui paraissaient à S. M. l'Impératrice-Reine autant d'usurpations sur ses droits et son autorité". — [3] Durch Ministerialerlass vom 17. September. Vergl. S. 322.

puisse fournir un germe de refroidissement entre la cour où vous êtes, et la première. Mais vu la supériorité décidée que la reine de France a su prendre dans le gouvernement français, il y a toute apparence que ce petit différend n'aura aucune suite ultérieure ou qui soit de quelque importance.

Federic.

Nach dem Concept.

25035. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 2 octobre 1776.

L'issue favorable que vous continuez de pronostiquer de la Diète actuelle, par votre dépêche du 25 de septembre qui vient de m'être rendue, ne peut que m'être agréable. Les désagréments que le grand-général de la couronne y éprouve,[1] sont des effets qu'il mérite à très juste titre. L'abus qu'il a fait de son autorité, et les excès auxquels il se serait porté encore, si l'on ne lui avait rogné les ongles, les lui ont attirés de droit, ainsi qu'il s'en prenne à lui-même de ce qui lui arrive.

Au reste, j'ai ordonné de vous adresser le mémoire[2] qui se trouve dans l'incluse ci-jointe. Il vous donnera à connaître la manière dont les Polonais pourront trafiquer avantageusement et avec tout le profit qu'ils pourront raisonnablement demander, les grains de leur pays. Vous en ferez l'usage ordonné à son égard.

Et comme votre successeur[3] doit être actuellement rendu auprès de vous, ayez soin, avant de le quitter, de le former autant que possible aux affaires de là-bas; faites lui connaître, entre autres, le caractère des personnes auxquelles il aura à faire, pour qu'il sache se conduire convenablement avec eux, et ne négligez surtout pas de l'instruire de tout ce que vous jugerez convenir à mes intérêts.

Federic.

Nach dem Concept.

25036. AU PRINCE DE WÜRTTEMBERG A FRIEDRICHSFELDE.

Potsdam, 2 octobre 1776.

Votre lettre d'hier m'a fait un plaisir infini, tant par les sentiments qu'elle renferme, que par les nouvelles favorables qu'il a plu à

[1] Benoît berichtete: „Le grand-général a reçu le coup de grâce dans les dernières séances . . . La Constitution qui diminue son autorité, . . . a été résolue à la pluralité des voix." — [2] Die Denkschrift liegt nicht bei. Wie sich aus einem zweiten Erlass an Benoît, ebenfalls vom 2. October, ergiebt, betraf sie die Errichtung einer Getreide-Handelsgesellschaft in Schlesien, über die es in dem Erlass heisst: „J'ai résolu d'établir en Silésie une société de commerce qui sera en liaison avec les marchands de Stettin, achètera les grains que les Polonais amèneront dans les places situées sur l'Oder, et les fera passer par mer dans l'étranger." Benoît soll die Polen veranlassen, mit der Gesellschaft in Verbindung zu treten. — [3] Blanchot (vergl. S. 318).

V. A. S. de me donner de ma chère nièce, la future grande-duchesse de Russie, Sa fille.[1] Sensible aux premiers, autant qu'on peut l'être, je ne négligerai jamais rien pour me les conserver, et, charmé des dernières, je me confirme de plus en plus dans le pronostic que j'ai d'abord formé du mariage de ma chère nièce avec S. A. I. le Grand-Duc et qui m'a fait envisager cette union comme une des plus heureuses et des plus avantageuses. J'espère aussi que la Providence accomplira tous les vœux ardents et sincères que je ne cesse de former en sa faveur, de sorte que V. A. S. n'aura plus rien à désirer à cet égard.

Il en sera de même, avec le temps, des Princes Ses fils qui sont à mon service. Je compte de les placer dans peu, afin qu'ils puissent se former aux postes supérieurs qui les attendent. V. A. S. le sait par Sa propre expérience: pour briller dans la carrière où ils sont entrés, et pour rendre des services essentiels au cas d'une guerre, il faut acquérir bien des connaissances qu'on ne puise jamais mieux que dans les différents grades du militaire qui nous apprennent les différentes parties du service dont on peut tirer ensuite parti, lorsque l'on est appelé à commander une armée. Tout ce que je puis assurer V. A. S., c'est que je ferai tout ce qu'il me sera possible, en leur faveur, et que je leur ferai éprouver en tout temps et en tout lieu la tendresse parfaite et inaltérable avec laquelle je suis etc.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Geheimen Hausarchiv zu Stuttgart.

---

25 037. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 3 octobre 1776.

Ce sera avec assez d'indifférence qu'on écoutera, à mon avis, en Hollande la demande que le ministère britannique pourra renouveler auprès des États-Généraux de la brigade écossaise,[2] au cas que, faute de pouvoir subjuguer les colonies dans cette campagne, il prenne, selon votre dépêche du 27 de septembre, le parti de faire passer en Amérique toutes les troupes qui se trouvent réparties encore dans les royaumes de la Grande-Bretagne; bien résolu, à ce que je crois, de ne pas y déférer et moins encore de condescendre à laisser sortir cette brigade des terres de la République. D'ailleurs, la ville d'Amsterdam n'y souscrira jamais et s'y opposera constamment, quand même tous les autres membres de l'État seraient d'humeur d'y donner les mains. L'intérêt du parti qui y domine et qui est entièrement dévoué à la

[1] Die Prinzessin Dorothea hatte sich mit Befriedigung über ihre Aufnahme am Hofe ausgesprochen und ihre bevorstehende Verlobung und Vermählung mitgetheilt. — [2] Vergl. S. 40 und 50.

France, y est contraire et trouvera bien les moyens d'empêcher pareille résolution. C'est tout ce que le contenu de votre susdite dépêche me fournit d'observer.

Federic.

Nach dem Concept.

25038. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 3 octobre 1776.

Le baron Breteuil pourrait bien avoir déjà exécuté la commission dont, selon votre dépêche du 22 de septembre, sa cour l'a chargé au sujet des arrangements de commerce autrichien à Ostende.[1] Je sais positivement que cet ambassadeur n'est pas trop bien avec le prince de Kaunitz, et je ne saurais imaginer d'autre motif de ce refroidissement que la mauvaise humeur que la France aura fait manifester à ce sujet à Vienne. Je regarde cependant tout cela comme fort passager et dont il ne résultera aucun changement dans le système de ces deux cours. La reine de France qui paraît avoir beaucoup de part au gouvernement français par l'ascendant qu'elle a pris sur l'esprit de Roi, trouvera bien moyen d'apaiser S. M. Très-Chrétienne et de l'engager à acquiescer aux arrangements de sa mère.

Au reste, et quant à votre conduite vis-à-vis du ministère de Versailles, vous faites très bien de ne pas faire trop l'empressé, ni de le cajoler au point de lui faire accroire que j'avais besoin de sa cour ou que je cherchais à me lier avec elle. Il suffira et vous vous bornerez soigneusement de vous concilier sa confiance par toutes sortes de politesses, sans toutefois faire de basses flatteries, afin de le désabuser simplement du préjugé qu'on a tâché de lui inspirer de mes dispositions peu favorables et ennemies même pour la France et d'une certaine aigreur et animosité qui me restai[en]t contre elle et qui faisaient que je me plaisais dans tout ce qui pourrait lui être contraire.

Au reste, si la guerre éclate entre l'Espagne et le Portugal, la France sera bien obligée d'y prendre part et d'assister la première, et alors sa banqueroute pourrait bien avoir lieu mal gré bon gré que le Roi en ait. Elle me paraît même inévitable; mais c'est à elle à voir comment faire pour se tirer de son embarras.

Federic.

Nach dem Concept.

25039. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 3 octobre 1776.

Si, selon votre dépêche du 20 de septembre, le ministère proteste de n'avoir point de nouvelles des opérations en Amérique, les lettres de France en fournissent qui ne sont nullement favorables ni avantageuses

[1] Vergl. dafür Nr. 25040.

au gouvernement britannique. Quoi qu'il en soit, je ne m'en embarrasse point, et c'est à lui à voir comment se tirer de cette affaire. S'il absorbe peu à peu le fonds d'amortissement pour subvenir aux frais de cette guerre, il ne pourra plus rien acquitter à compte de ses dettes, et si ce fonds vient à sec, comment faire alors?

Tout ministre, au reste, que l'Angleterre destine à ma cour, ne saurait jamais me convenir, dès qu'il est attaché au lord Bute et instruit dans son école.[1] Le chevalier Harris, au contraire, étant très honnête homme, s'est concilié toute mon approbation, et ce n'est pas sans peine que je le verrai rappelé. Je sais d'ailleurs qu'il n'a pas grande envie de résider en Russie; de sorte que, si vous pouviez contribuer à me le conserver, vous me rendriez un service très agréable.

Nach dem Concept. Federic.

25040. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 3 octobre 1776.

J'ajoute cette apostille à mes ordres d'hier[2] pour vous confier quelques anecdotes qui me sont revenues de France au sujet de la manière dont la cour de Versailles envisage les arrangements de commerce que l'Autriche fait à Ostende.[3] Quelque[4] attentif que soit le ministère actuel de Versailles, bien moins par principe de sa politique que par ménagement pour la Reine, à continuer la plus parfaite intelligence avec l'Autriche, on a cru pourtant devoir parler une fois du susdit objet, sur ce qu'on a rappelé au comte de Mercy les difficultés que l'empereur Charles VI trouva près de toutes les puissances maritimes contre son projet d'établir une compagnie à Ostende. L'ambassadeur a répondu que, dans ce moment, il n'était pas question d'un pareil établissement, mais seulement d'un nettoiement de port pour mieux recevoir les bâtiments. Le comte de Maurepas s'est souvenu alors que, dans l'époque ci-dessus nommée, la cour de Vienne s'est servie de la même disposition pacifique, et ce ministre a ajouté que tous les arrangements de commerce étaient précédés nécessairement de travaux dans les lieux. Le comte de Mercy n'a su sortir de là qu'en disant ne rien connaître des détails sur cet objet, mais que, si on désirait [d'] en savoir davantage, sa cour ne s'y refuserait sans doute

[1] Maltzan berichtete über die Persönlichkeit von Elliot, der zum Nachfolger von Harris designirt war (vergl. S. 292), und fügte hinzu: Il „est le fils du chevalier Elliot qui remplit plusieurs emplois considérables dans le gouvernement et jouit d'une grande confiance de S. M. Britannique et est généralement considéré comme un des membres les plus accrédités dans le cabinet secret (vergl. Bd. XXXVII, 356). Il est d'ailleurs fort attaché au lord Bute." — [2] Nr. 25034. — [3] Vergl. Bd. XXXVII, 593. — [4] Das folgende bis zum Schluss des Absatzes nach dem Bericht von Goltz, Paris 22. September.

pas. On a donc ordonné au baron de Breteuil de faire une démarche là-dessus à Vienne.

Cet avis vous mettra sur les voies de suivre de plus près les mouvements de l'ambassadeur à ce sujet, afin de m'en rendre un compte fidèle et détaillé.

Federic.

Nach dem Concept.

25041. A LA REINE DOUAIRIÈRE DE DANEMARK A COPENHAGUE.

[Potsdam] 4 octobre 1776.

Madame ma Sœur. Je puis assurer à V. M. que je sens tout le prix de Son amitié, et que personne ne saurait être plus reconnaissant des bontés qu'Elle me témoigne en toute occasion, que je le suis; mais, heureusement, la situation de V. M. se trouve si tranquille que mon attachement Lui devient inutile dans ce moment; cependant, si jamais une occasion se présente, vous me trouverez, Madame, tel que je dois être, et prêt à vous servir en tout ce qui dépendra de moi.

Par les lettres que nous avons eues de Pétersbourg, il paraît que l'Impératrice est réellement satisfaite de sa bru.[1] Cette jeune personne a trouvé le moyen de se faire approuver de toute la cour. C'est un beau commencement, mais ce n'est pas tout, et il faut que cette bonne opinion soit soutenue par une conduite toujours sage et toujours prudente. Je souhaite que cela soit ainsi; mais il y a beaucoup à craindre, car la jeunesse et la prudence marchent rarement ensemble; enfin, il faut abandonner ceci, comme bien d'autres choses, à ce que le destin en ordonnera.

La Reine, Madame, va mieux de jour en jour,[2] et j'espère que nous la conserverons encore, pourvu qu'elle se ménage. J'ai eu la vive satisfaction de voir ici ma chère sœur de Brunswick.[3] Le nom de V. M. s'est mêlé dans nos discours, et nous avons récapitulé avec plaisir l'histoire de ces temps passés où nous avons joui du bonheur de La voir et de L'entendre; il nous reste à présent de L'admirer de loin et de Lui souhaiter mille bénédictions. C'est avec de tels sentiments et ceux d'un attachement parfait et de la plus haute considération que je suis à jamais, Madame ma Sœur, de V. M. le bon frère et fidèle beau-frère

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Reichsarchiv zu Kopenhagen. Eigenhändig.

---

[1] Vergl. S. 338. — [2] Vergl. S. 308. — [3] Vergl. S. 348.

25042. AU PRINCE DE WÜRTTEMBERG A FRIEDRICHSFELDE.

Potsdam, 4 octobre 1776.

La confiance que V. A. S. me marque dans Sa lettre d'hier pour l'avancement des Princes Ses fils,[1] me fait un plaisir infini. Je m'en sens d'autant plus flatté que je la crois mériter et que l'expérience prouvera à V. A. S. qu'elle ne saurait être mieux placée et que les Princes Ses fils ne seront ni oubliés ni négligés dans mon service. Mais leur avancement ne saurait être aussi rapide que V. A. S. paraît le désirer. Leurs grades dans mon armée sont déjà au-dessus de ceux du noviciat militaire des Princes, et si V. A. S. veut bien Se rappeler les premiers rangs que j'y ai tenus moi-même avec mes frères et nombre d'autres Princes, Elle sera obligée de convenir qu'ils y sont plus favorisés que nous ne l'avons été. En effet, je n'ai été que capitaine depuis 1720 jusques à 1729 dans le régiment de mon père défunt, et mes deux frères Guillaume et Henri y ont servi comme lieutenants. Mes cousins, le duc de Brunswick-Bevern, ainsi que le prince d'Anhalt-Zerbst, grand-père de S. A. S. le grand-duc de Russie, ont passé quelques années dans le même régiment comme capitaines, et aucun de nous tous a cru se dégrader en commençant ses services par de tels grades encore bien au-dessous de ceux des Princes Ses fils. En Angleterre même où le service par mer est le plus estimé, les princes du sang ne se font nulle peine de faire d'abord l'office des mousses, et, en général, tout métier a son apprentissage par lequel il faut passer pour acquérir les connaissances nécessaires. L'exemple du prince Léopold de Brunswick que V. A. S. allègue, n'y fait même aucune exception. Avant d'entrer dans mon armée, il avait déjà servi quatre ans dans les troupes du Duc son père, tandis que les Princes Ses fils ne font que sortir de leur maison paternelle, sans avoir aucune teinture du service, de sorte que j'ai cru devoir commencer par leur confier des postes où, moyennant leur application, ils puissent se former à des postes supérieurs et y servir un jour avec plus de distinction. S. A. S. la Grande-Duchesse, leur sœur, ne saurait non plus prendre la moindre inquiétude sur le plan que je suis à l'égard de l'avancement de ses frères. Je lui connais trop de jugement pour s'arroger une décision dans une affaire qui est entièrement hors de sa sphère, et elle a trop de confiance dans mes sentiments de tendresse pour ses frères pour ne me pas abandonner leur sort avec une parfaite résignation. Enfin, je me flatte que V. A. S., en réfléchissant sur tout ce que je viens de Lui exposer, ne refusera pas non plus à

[1] Prinz Friedrich Eugen bat um die Beförderung seiner beiden Söhne, indem er sich für den älteren, Prinz Friedrich, auf die Ernennung des Prinzen Leopold von Braunschweig zum Regimentschef bezog, und schloss: „ce qui me mettra à même de pouvoir tranquilliser ma fille sur le sort de ses frères qu'elle chérit tendrement et qui se joint à moi pour supplier V. M. par ma bouche d'agréer gracieusement ma demande". Vergl. Nr. 25036.

mon plan Son approbation, et que plutôt Elle conviendra qu'à moins de laisser un jour Ses fils dans une parfaite inactivité, lorsqu'il s'agira de défendre la patrie, il faut de toute nécessité qu'ils apprennent auparavant le service dans les postes où je les ai placés. La propre expérience de V. A. S. fournit le meilleur commentaire à cette lettre qui ne m'a été dictée que par ce tendre et inviolable attachement avec lequel je suis etc.

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Geheimen Hausarchiv zu Stuttgart.

---

25 043. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A RHEINSBERG.

[Potsdam] 4 octobre 1776.

Mon très cher Frère. Vous avez bien de la bonté de vous intéresser à ma santé.[1] J'ai pris l'érysipèle à la jambe gauche, ce qui m'empêche de marcher, mais dans quelques jours cela sera passé.

J'ai vu avec plaisir la lettre ci-jointe de l'Impératrice;[2] on voit qu'elle part du cœur et qu'il n'y a rien d'apprêté dans tout cela. Ces commencements sont beaux, et j'ajoute en vieillard: pourvu que cela dure et que la jeune personne se conduise bien.

Pour vous, mon cher frère, je vous appliquerai avec plus de justesse ce que Salmour[3] disait de feu l'électeur de Saxe qui était estropié, que c'est par la tête qu'on gouverne, et non par les membres. Pour votre tête, je ne la rabaisserai pas au point de la comparer à celle de l'électeur défunt de Saxe, ce serait comparer Turenne avec monsieur Schipegrel.[4] Ainsi, mon cher frère, j'espère que vous vous conserverez pour le bien de vos proches qui vous aiment, et surtout pour le bien de l'État.

Les Français sont dans de grands embarras, leurs ressources sont épuisées, les dettes énormes, les dépenses de la cour excessives, et comme ils veulent de l'argent et qu'ils n'en peuvent point trouver, ils seront bien obligés d'en venir à une banqueroute, qui se fera tout naturellement en cessant de payer les intérêts. On voit par là du grand au petit qu'une économie sans ordre ne peut et ne saurait se soutenir, et qu'on en est toujours puni, quand on n'a pas l'œil sur ses affaires; chez des particuliers cela amène la ruine de leur famille, chez les princes le malheur des États et de millions de sujets.

C'est Nugent qui a persuadé l'Empereur à honorer la mémoire du

[1] Das Schreiben des Prinzen liegt nicht vor. — [2] Katharina II. sprach sich in dem an Prinz Heinrich gerichteten und von ihm übersandten Schreiben, Zarskoe-Selo 2. September (a. St.), hochbefriedigt über die Persönlichkeit der Prinzessin Dorothea aus. Das Schreiben ist vollständig abgedruckt bei Krauel, a. a. O., S. 164 f. — [3] Graf Wackerbarth-Salmour, Oberhofmeister des 1763 gestorbenen Churfürsten Friedrich Christian. — [4] Vergl. Bd. XXXVI, 293.

maréchal de Schwerin.[1] Cela lui fait honneur à lui-même, et cela rejaillit sur l'Empereur. Les siècles passés ne fournissent aucun exemple de pareils traits de grandeur d'âme; cela vaut mieux que cet Achille, tant vanté par Homère, qui traînait attaché à son char le corps d'Hector autour des murs de Troie.

On m'écrit qu'il s'est passé quelque chose en Bohême qui a très fort brouillé l'Empereur avec sa mère;[2] j'apprendrai bientôt de quoi il s'agit. Notre apothicaire restera cet hiver à Berlin, l'Empereur n'a pas voulu qu'il vînt à Vienne;[3] voilà encore un sujet de brouillerie entre ce Prince et Kaunitz. Mais cela peut nous être fort indifférent; car ils se raccommoderont toujours entre eux.

La diète de Pologne se terminera sans bruit; on a rogné les ongles au grand-général[4] qui dorénavant ne pourra plus brouiller les cartes.

Je vous embrasse, mon cher frère, en vous priant de me croire avec la plus haute estime et la plus parfaite considération, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

---

25 044. A LA REINE DOUAIRIÈRE DE SUÈDE A ULRIKSDAL.

[Potsdam] 5 octobre 1776.

Ma très chère Sœur. Ce qui m'intéresse le plus des nouvelles de Stockholm, ce sont celles de votre santé; on me mande, ma chère sœur, qu'à la fin la fièvre vous a tout-à-fait quittée, et je souhaite qu'elle ne revienne jamais.

Ces spectacles renouvelés des Amadis et des Rolands[5] peuvent amuser un moment par le costume et par la représentation des sottises du quatorzième et du quinzième siècle; mais ces combats modernes n'auront pas été poussés à outrance comme ceux des anciens, qui coûtèrent la vie à maint preux chevalier et causèrent la mort de François II.[6] J'en ai vu représenter en burlesque à Brunswick, qui étaient assez plaisants. Les chevaliers étaient des palefreniers, leur habillement était celui de polichinelle, leur cuirasse bosse devant bosse derrière, leur lance une perche de bois avec une plaque au bout. Ils se désarçonnaient facilement et ne pouvaient se faire du mal en tombant, parcequ'ils étaient bourrés en tous les sens. C'était à mes noces[7] que cette belle fête se donna.

Ma sœur de Brunswick est actuellement ici, mais elle repart mardi,[8] ce qui m'afflige. Tous deux, ma chère sœur, nous vous avons

[1] Vergl. S. 337. — [2] Vergl. S 349. — [3] Vergl. S. 343. — [4] Vergl. S. 350. — [5] Ulrike schrieb, Ulriksdal 23. September: „J'ai passé huit jours avec le Roi à Ekolsund; il y a eu un simulacre des anciens tournois. Ce spectacle était très beau et se renouvellera le printemps prochain.“ — [6] Verschrieben für Heinrich II. — [7] Am 12. Juni 1733 in Salzdahlum. — [8] 8. October.

souhaité mille bénédictions. Ma sœur Amélie va mieux; elle avait perdu son mauvais œil l'hiver passé; une nouvelle inflammation s'y était manifestée; elle a été assujettie à une opération qu'elle a soutenue avec tout le courage possible.[1] Depuis, tous les mauvais symptômes ont cessé et, à l'exception de cet œil qu'elle a perdu, elle se remettra entièrement. C'est en vous priant de ne point oublier le vieux frère, que je vous prie d'être persuadée de la haute estime et de la tendresse avec laquelle je suis, ma très chère Sœur, votre fidèle frère et serviteur

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig. Federic.

25045. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 5 octobre 1776.

Votre dépêche du 20 de septembre a produit une sensation différente et conforme à la différence de son contenu. D'un côté, l'approbation générale que ma chère nièce, la Princesse fiancée du Grand-Duc, trouve en Russie, ainsi que le parfait contentement que S. A. I., son promis, et toute sa suite continuent à manifester de l'accueil distingué que je leur ai fait éprouver, me fait un plaisir infini, et je me promets de l'un et de l'autre les plus heureuses suites.

Mais, de l'autre côté, la réflexion du comte de Panin sur la garantie particulière de la Russie de mes possessions en Pologne[2] ne me plaît nullement. Je ne vous dissimulerai même point que je n'ai aucun sujet d'en être édifié, et que j'y comprends d'autant moins que cette garantie est non seulement stipulée en termes exprès dans notre traité, mais que, de plus, la Russie n'a pas fait la moindre difficulté de l'accorder à la cour de Vienne. Cette différence entre un fidèle ami et allié, tel que je le suis de la cour où vous êtes, et l'Autriche, qui n'a pas à alléguer un pareil titre respectable, me donne à penser, et je ne me serais jamais attendu que le comte de Panin trouverait superflue vis-à-vis de moi une garantie qu'il a donnée, sans mot dire, à la cour de Vienne. Aussi ne suis-je nullement disposé d'y renoncer, et vous aurez grand soin de ne vous en point départir, mais d'y insister sans interruption.

Ce qui augmente encore ma surprise, c'est la longueur qu'on apporte à se déclarer sur le renouvellement de mon alliance que je

[1] Vergl. S. 348. — [2] Nach Solms hatte Panin geäussert, „que les ratifications de la République pour la détermination des limites respectives allaient être expédiées pour les trois puissances copartageantes, de sorte qu'il croit que V. M. n'aura plus besoin de S'assurer au préalable et séparément de la garantie de la Russie, comme la cour de Vienne a désiré de l'avoir, puisque, la République ratifiant les cessions, elles ne seront plus sujettes à être contestées". Vergl. S. 347.

vous ai chargé de proposer,[1] et, en réfléchissant sur l'une et l'autre de ces anicroches, j'ai bien de la peine à me défendre du soupçon que, soit pendant le séjour que l'Impératrice a fait à Moscou, soit pendant que le comte de Panin y est resté seul,[2] on n'ait tramé quelque chose de préjudiciable à mes intérêts. Toutefois vous vous garderez bien de laisser échapper la moindre trace d'un tel soupçon, sans négliger cependant de vous évertuer pour pénétrer sous main ce qui en pourrait être. Le bruit que l'Autriche a fait d'avoir obtenu cette garantie, donne même un air de probabilité à l'idée qu'elle pourrait bien avoir été accompagnée de certaines conditions peu convenables à mes intérêts, et vous sentez trop l'importance de la bien approfondir, pour n'y donner tous vos soins et l'éplucher à fond, sans y paraître toutefois le moins du monde.

Au reste, la correspondance dont il est fait mention dans votre apostille,[3] sera bien stérile. Dans le fond, ce n'est qu'une précaution que j'ai cru devoir prendre, afin d'être instruit de tout, au cas que ma chère nièce n'y fût pas accueillie comme je le désirais. Mais tout se déclarant en sa faveur, selon votre dépêche susalléguée, il y a aussi toute apparence que je n'aurai plus besoin de cette précaution.

Nach dem Concept. Federic.

---

25 046. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON A CONSTANTINOPLE.

Potsdam, 6 octobre 1776.

Je suis surpris que vous ne touchiez pas un seul mot, dans votre dépêche du 3 de septembre, de la guerre entre la Porte et la Perse; vous ne sauriez cependant ignorer que c'est un article qui m'intéresse d'autant plus que, si elle éclate effectivement, la première ne saurait jamais entreprendre une nouvelle guerre avec la Russie.

Un autre article qui mérite toute votre attention, c'est de bien approfondir les intrigues des cours de Vienne et de Versailles, et vous n'oublierez pas d'y donner tous vos soins.

Mais quant aux dépenses extraordinaires[4] dont vous sollicitez le remboursement, je me réfère à ce que je vous ai déjà donné à connaître à ce sujet dans mes ordres précédents. Je ne vous accorderai pas un sol pour briller dans le poste que je vous ai confié, puisque je ne prétends nullement que vous y fassiez grande figure. C'est un effet de votre vanité de vouloir imiter vos collègues. Vous ne portez que le titre de résident et de chargé d'affaires; vous aurez donc soin d'y

[1] Vergl. S. 316. 317. — [2] Januar und Februar 1776 (vergl. Bd. XXXVII, 604). — [3] Die von dem König in Aussicht genommene geheime Correspondenz mit der Prinzessin Dorothea, die durch Solms' Hände gehen sollte (vergl. S. 251). — [4] Für eine Illumination zur Feier der Geburt eines Prinzen.

conformer vos dépenses, et une illumination de 20 à 30 écus serait tout ce qu'il vous aurait fallu dans les dernières réjouissances publiques pour la naissance d'un prince.

Au reste, je ne saurais m'empêcher de vous renouveler mes ordres pour vivre dans la plus parfaite union et intelligence avec le ministre de Russie, et si vous ne vous y conformez pas scrupuleusement, vous pouvez compter d'être tout de suite rappelé.

Federic.

Nach dem Concept.

25047. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 6 octobre 1776.

Je vous sais gré d'avoir décliné, selon votre dépêche du 28 de septembre, le présent que le prince de Kaunitz me destinait de son cheval barbe. On voit bien qu'il prétend se réconcilier par des flatteries, ce qu'il a perdu pour jamais par ses démarches doubles et sans foi. Mais on n'oublie pas des offenses aussi grossières pour de misérables présents, de quelque prix aussi qu'ils puissent être, et on ne me trompe jamais qu'une seule fois.

Au reste, j'ai appris que, trouvant son fils, qui est actuellement à Stockholm, mieux initié dans les mystères de sa politique que le prince de Lobkowitz, ce ministre lui destine le poste de Pétersbourg,[1] et pour ce qui est de notre rejeton de la faculté de médecine,[2] il m'est fort indifférent qu'il végète à ma cour ou ailleurs.

Ein Erlass an Gaffron (Nr. 25046) wird zur Beförderung übersandt.

Nach dem Concept. Federic.

25048. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 6 octobre 1776.

Vous vous trompez en disant dans votre dépêche du 28 de septembre qu'il était d'usage de munir de lettre de créance particulière en langue latine pour les états ceux qui sont envoyés de ma part pour résider là où vous êtes.[3] Cela n'a jamais eu lieu jusqu'ici, et ni moi ni mes prédécesseurs à la couronne n'avons jamais écrit dans ces occasions aux états de la République en corps, mais bien au Primat et aux autres grands officiers de la couronne; formalité cependant qui, à la mission du sieur Blanchot, votre successeur, a été omise à dessein, parcequ'il paraît être contre ma dignité d'entrer en correspondance avec les officiers de la couronne de Pologne, après que ce qui était nécessaire

[1] Vergl. S. 347. — [2] Swieten (vergl. S. 349). — [3] Benoît meldete, dass Blanchot angelangt, aber nicht mit einem besonderen Beglaubigungsschreiben für die Stände versehen sei, „comme il est d'usage dans ces occasions".

autrefois, cesse de l'être, depuis que la royauté de Prusse a été reconnue par le roi et la république de Pologne[1] et que je puis maintenant entretenir une correspondance immédiate et directe avec le roi de Pologne. Ceci servira donc pour votre direction, autant que pour celle de votre successeur.

Benoît soll Blanchot gut über die polnische Verfassung unterrichten und in die Geschäfte einführen. Der Schluss betrifft die Zustellung des Abberufungsschreibens und eines Freipasses, „comme je souhaite de vous voir et de vous parler".

Nach dem Concept. Federic.

25049. AU RÉSIDENT BLANCHOT A VARSOVIE.

Potsdam, 6 octobre 1776.

Der König übersendet an Blanchot einen Freipass für die freie Durchfuhr seiner Mobilien von Dresden nach Warschau.

Je vous l'accorde avec d'autant plus de plaisir que je me flatte que vous vous appliquerez pendant le temps que vous aurez encore le sieur Benoît avec vous, à profiter de votre mieux des enseignements qu'il voudra bien vous départir sur la manière dont il convient de négocier là où vous êtes, afin que, lorsque vous serez dans le cas, vous puissiez le faire avec succès et de façon que je ne m'aperçoive d'aucun changement dans cette mission, moins encore me donner sujet de regretter le choix que j'ai fait de vous. Vous tâcherez pour cet effet de traiter les choses avec cette prudence dont votre prédécesseur s'en est constamment acquitté, et prenant en tout sa conduite pour modèle de la vôtre, vous pouvez être sûr de mon approbation.

Nach dem Concept. Federic.

25050. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU A LA HAYE.

[Potsdam] 7 octobre 1776.

Ma chère Nièce. Vous le voyez, ma chère enfant, je tiens pieds à boule le plus longtemps possible, et je ne quitterai ma vigne que lorsque le mauvais temps m'en chassera. Ma bonne et chère sœur de Brunswick repassera demain par ici de Berlin,[2] pour s'en retourner chez elle; j'aurai le cœur gros à cette séparation, mais dans la vie il faut savoir se priver des choses qu'on aime le plus. Les Württembergs[3] s'en retournent aussi au Montbéliard, ainsi nous rentrerons dans notre assiette ordinaire. A présent, nous sommes sans étrangers et réduits à nous-mêmes. Je vous prie d'assurer notre cher prince d'Orange de toute

[1] 1773 Vergl. Bd. XXXIV, 391. — [2] Vergl. S. 357. — [3] Vergl. S. 339.

mon amitié et d'être persuadée de la tendresse infinie avec laquelle je suis, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Mes compliments à la bonne Danckelman.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

25051. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN À LONDRES.

Potsdam, 7 octobre 1776.

Dans le fond la banqueroute de l'Angleterre me peut être fort indifférente; mais nonobstant vos observations dans votre dépêche du 24 de septembre, elle me paraît toujours très probable dans les conjonctures actuelles. En effet, il me semble par tout ce que vous me dites à ce sujet, que vous n'envisagez point cet objet dans son vrai point de vue. Vous ne le considérez que sous la perspective des grandes richesses des particuliers, qui peuvent cependant se trouver en Angleterre en même temps que le gouvernement est dans le plus grand embarras. Posons le cas que le crédit de ce dernier se soutienne, il lui faudra cependant toujours, pour en faire usage, qu'il ait un fonds pour acquitter les intérêts des capitaux qu'il fait négocier. Or, toutes ces sortes de fonds étant déjà assignées en Angleterre et le gouvernement ne pouvant créer d'abord de nouveaux, les intérêts ne seront pas payés, son crédit diminuera et la banqueroute suivra de bien près, malgré tous les trésors qui se trouvent entre les mains des particuliers. C'est tout comme en France où les richesses particulières ne sauraient non plus garantir les fonds publics d'une banqueroute.

Mais pour ce qui est du commerce britannique, ce qu'il y a de certain, c'est que, selon les nouvelles de Hollande et les propos même de quelques Anglais, ses fabriques et surtout celles de toile en Irlande baissent de jour en jour et tombent en décadence; et comme, à cet égard, ainsi qu'à tous les autres, les discours du ministère, tout comme ceux de l'opposition sont fort partiaux et qu'on ne saurait y faire fond,[1] c'est à vous, qui êtes sur les lieux et qui avez occasion de voir et de parler à des personnes qui n'y sont point intéressées, de distinguer le vrai du faux et d'approfondir ce qui en est à espérer ou à craindre.

Au reste, et quoiqu'il y ait apparence que nous serons encore longtemps, avant d'avoir des nouvelles bien positives des Indes, il me semble cependant qu'on peut toujours compter hardiment sur une seconde campagne, quel que soit le sort de la présente, qui coûtera pour le moins encore au gouvernement 6 millions de livres sterling. D'ailleurs, si la Fortune n'y favorise pas les armes britanniques, la guerre me paraît inévitable entre l'Espagne et le Portugal dans ces mêmes quartiers,

[1] Maltzan berichtete: „A en croire le ministère, non seulement le commerce se soutient, mais augmente encore."

et elle embrouillera si bien les affaires que l'Angleterre et la France y seront entraînées des deux côtés, ce qui ne saurait que porter les dépenses de la cour où vous êtes, à leur comble.

Enfin, les affaires parlementaires iront toujours le même train, et le nouveau Parlement étant si fort à la disposition de la cour par les corruptions énormes qu'elle y a répandues, son parti l'y emportera toujours, et l'opposition n'y fera que beaucoup de bruit et peu de besogne.

Federic.

Nach dem Concept.

25052. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 7 octobre 1776.

Votre dépêche du 26 de septembre m'a été fidèlement rendue, ainsi qu'en son temps les ordonnances françaises que vous aviez fait remettre à mon bureau de postes à Wésel. Je suis aussi satisfait de tout ce que vous avez dit, selon la première, au comte de Maurepas.[1]

Mais j'abrège, pour vous confier un avis de la dernière importance, qui mérite toute votre attention et qui vient de m'être confirmé par une source non suspecte. Vous savez déjà que le baron Breteuil fera un tour à sa cour,[2] et on vient de m'assurer très positivement et de fort bonne part[3] que ce n'est pas seulement pour ses affaires domestiques où y enfiler des perles. Je sais, au contraire, très positivement qu'il est chargé de la part de la cour de Vienne de resserrer les liaisons avec la France et de l'engager surtout à entrer dans ses vues et dans ses desseins pernicieux. Vous vous rappellerez, sans doute, le projet que cette cour avait forgé pour le cas où la Providence à ma dernière maladie eût disposé de mes jours.[4] Quoique cet évènement lui ait manqué, elle n'y a pas renoncé encore, et je puis vous annoncer bien plus. Le moment actuel même lui paraît assez favorable de ne point attendre cette époque, mais de l'exécuter le plus tôt possible. Elle regarde, d'un côté, mon alliée, la Russie, si fort épuisée par sa dernière guerre avec la Porte qu'elle se persuade que je n'aurai aucun secours à attendre de sa part. Elle pense, de l'autre, que, l'Angleterre étant occupée maintenant par ses colonies et l'Allemagne dégarnie des troupes hessoises, brunswickoises et d'une partie des hanovriennes, elle aura les mains d'autant plus libres à me tomber sur le corps; et se tenant d'ailleurs assurée d'une diversion de la part du roi de Suède, elle croit que rien ne doit plus l'arrêter dans l'exécution du plan qu'elle a formé contre moi, et que, sous tant d'auspices favorables, la France sera bien

[1] In der Unterredung hatte Goltz das Bemühen König Friedrichs betont, durch seine Vermittlung allen Conflicten zwischen Schweden und Russland vorzubeugen und den Frieden auf dem Continent zu erhalten. — [2] Vergl. S. 313. — [3] Vergl. S. 366. — [4] Vergl. Bd. XXXVII, 593. 594.

à déterminer à faire cause commune avec elle et à agir non seulement contre moi, mais encore contre l'Angleterre en Allemagne.

L'importance de tous ces différents objets ne vous échappera sûrement pas, et vous y trouverez, sans doute, un nouveau motif bien pressant de redoubler d'activité et d'attention à l'arrivée du baron Breteuil à sa cour, pour approfondir ce nouveau mystère d'iniquité de la cour de Vienne. L'avis qui m'en est revenu, est au moins très fondé. Je vous le donne pour tel, et il ne s'agit que de suivre à la piste toutes les démarches de cet ambassadeur et de mettre à l'affût toutes les personnes capables à vous en donner des éclaircissements ultérieurs, afin d'être à même de m'informer à temps des progrès que cette négociation pourrait avoir. Je vous avoue, à la vérité, que j'ai de la peine à me persuader que la France voudra entrer dans cette nouvelle cabale contre moi; mais le crédit de la Reine, qui va toujours en augmentant, est, d'un autre côté, bien propre à me faire appréhender que la France ne se laisse surprendre et ne donne tête baissée dans les vastes et pernicieuses vues de son alliée.

Federic.

Nach dem Concept.

25053. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Solms berichtet, Petersburg 24. September, Panin habe die Erklärung des Königs, an der Allianz mit Russland unentwegt festzuhalten,[1] mit hoher Genugthuung vernommen. „Quoiqu'il était bien persuadé déjà sans cela, cette déclaration a fait sur lui plus d'impression cette fois-ci, parcequ'elle est arrivée à la suite d'une visite que lui avait faite le Grand-Duc, où, après lui avoir fait le détail de son voyage et marqué son contentement d'avoir été à portée de connaître V. M. de plus près, il avait eu, disait-il, la satisfaction de reconnaître que S. A. I. avait les mêmes sentiments sur l'utilité de cette union, qui paraissaient même s'être fortifiés en elle par son séjour à Berlin . . . D'ailleurs, Sire, le comte Panin vous remercie très humblement des avis que vous avez donnés au Grand-Duc sur l'art de gouverner son peuple. Il espère qu'ils ne resteront pas sans effet . . .

Ce ministre m'a parlé aussi du renouvellement de notre alliance. Quoiqu'il persiste de le faire par un simple acte,[2] il lui est venu cependant l'idée qu'il serait bon d'y spécifier deux articles et d'exprimer, premièrement, une garantie réciproque des nouvelles possessions en Pologne; secondement, d'étendre, ou pour mieux dire, d'appliquer la garantie dont V. M. S'était chargée par Ses engagements précédents par rapport au Holstein,[3] présentement aux dispositions que le Grand-Duc a faites à l'égard de ce pays-là, en faveur de la ligne cadette de sa maison. Le comte Panin espère que V. M. approuvera le premier, et il se flatte que, par amitié pour le Grand-Duc, Elle ne refusera pas le second, qui dans le fond ne La charge d'aucune nouvelle obligation. Il a dressé en conséquence le projet de l'acte de cette manière, et il va l'envoyer à l'approbation de sa souveraine."

[1] Vergl. S. 297. — [2] Vergl. S. 316. — [3] Im 6. Geheimen Artikel des Allianzvertrages vom 23. October 1769. Vergl. Bd. XXVIII, 503.

Potsdam, 8 octobre 1776.

Personne ne connaissant mieux que vous mes sentiments pour la Russie, je n'ai pas besoin de m'étendre beaucoup sur la satisfaction que j'ai ressentie en apprenant par votre dépêche du 24 de septembre qu'elle est contente de ma façon de penser et d'agir avec elle, et que S. A. I. le Grand-Duc a donné à connaître au comte de Panin tant de contentement sur son séjour à ma cour. Ce ministre peut être très assuré que, dans tout ce que j'ai dit à ce Prince, je n'ai eu que son véritable bien en vue, et qu'il ne s'y est absolument rien glissé qui pût lui être préjudiciable ou tourner en mal pour ses peuples; et pour ce qui est de l'union entre nos deux maisons, mon intention est ferme et inébranlable de la cimenter de plus en plus et de la faire subsister aussi longtemps que la Russie voudra y rester attachée; ce dont vous aurez soin de donner au comte de Panin les assurances le plus positives et les plus convaincantes. Si j'ose même le dire, elle est aussi la plus avantageuse à sa cour, tandis que, par les intérêts différents, surtout relativement à la Moldavie, à la Valachie et à la Porte, une union avec la cour de Vienne sera toujours très équivoque et impossible à se soutenir longtemps. En effet, la grande jalousie de cette cour contre celle où vous êtes, n'est plus un mystère; elle est, au contraire, avérée par l'expérience, et si elle ne m'avait pas pour voisin et qu'elle ne me connaissait point si attaché à la dernière, il y a longtemps qu'elle aurait dégainé contre elle; tout comme, si le malheur voulait que je succombasse et que je ne fusse plus en état de servir de bouclier à la Russie, elle ne tarderait pas de lui faire éprouver les effets de sa haine et de son animosité. L'expédition du comte de Kaunitz, digne fils, tant pour le caractère que pour les dispositions, de son cher père, pour relever le prince de Lobkowitz [1], ne se fait pas non plus sans dessein, et il est très certain, et je le sais même de bonne part, que c'est pour sonder, conjointement avec la France, le terrain jusques à quel point ces deux puissances pourront se flatter d'altérer ou de renverser le système actuel de la Russie et d'y substituer une alliance avec elles. Je sais d'ailleurs que le prince de Kaunitz a chargé le baron de Breteuil, à son départ pour sa cour, de quelques propositions y relatives, afin d'approfondir s'il n'y aurait pas moyen de s'entendre sur ce sujet. Mais j'ai déjà mis quelqu'un à la piste, [2] et je me flatte d'apprendre au retour de cet ambassadeur à Vienne par des gens de sa confiance toutes les différentes combinaisons de ce plan et jusques où la France l'a goûté et sera convenue pour son exécution. Dès que j'en aurai des nouvelles ultérieures, je ne tarderai pas de vous les confier pour en faire une ouverture confidente au comte de Panin. En attendant il est très certain que ce n'est que par pur ménagement pour la Russie et afin de dérober à sa connaissance les foyers de ses différentes intrigues, qu'elle ne se mêlera point dans les affaires de la Diète actuelle en Pologne. On me

[1] Vergl. S. 347. — [2] Vergl. Nr. 25052.

mande la même chose de la France, et on ajoute que cette couronne n'y prendra non plus aucune part, à moins d'être assurée de la concurrence de l'Autriche, mais qui, par les motifs que je viens d'alléguer, n'y paraîtra point du tout, mais affectera plutôt la plus grande indifférence aux affaires de Pologne.

Federic.

Je suis en tout d'accord pour le renouvellement du traité.

Nach dem Concept; der eigenhändige Zusatz nach der im übrigen chiffrirten Ausfertigung.

25054. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A RHEINSBERG.

[Potsdam] 8 octobre 1776.

Mon très cher Frère. J'ai eu le plaisir aujourd'hui de recevoir deux de vos lettres[1], l'une de Rheinsberg et l'autre de Berlin. Vous voudrez bien que j'y réponde successivement. Je commence par celle de Rheinsberg qui roule sur les affaires. Mes dernières lettres de Pétersbourg sont assez satisfaisantes; on me fait espérer que notre traité se renouvellera[2], ce qui est un article important pour l'État. D'autre côté, je me suis procuré de bons canaux chez Breteuil à Vienne, par lesquels j'ai appris que le voyage de cet ambassadeur à Paris se fait à l'instigation du prince Kaunitz. Il veut renouveler l'alliance de la France et de l'Autriche et sonder surtout s'il ne pourrait pas déterminer le roi de France à envoyer un corps de troupes en Allemagne pour attaquer les Hanovriens et moi en même temps[3]. Je ne crois pas que ce projet réussisse, mais, pour peu que les Français s'y prêtent, nous aurons la guerre l'année qui vient. Vous pouvez croire combien cela me rend alerte et m'oblige de redoubler d'attentions; mais si les Autrichiens nous en veulent absolument, j'aime mieux que la guerre se fasse pendant ma vie qu'après ma mort, et cela par cent raisons que vous comprenez, mon cher frère, sans que je ne vous les explique.

J'en viens à votre lettre de Berlin et vous rends grâce de la part que vous daignez prendre à ma santé, qui se remet un peu. Je suis quitte de l'érysipèle[4], mais j'ai le corps couvert d'apostèmes qui m'incommodent beaucoup; je suis cependant ravi d'apprendre par vous, mon cher frère, que la santé de ma sœur Amélie va mieux.[5] Ma bonne sœur de Brunswick dîne ce midi chez moi pour aller coucher la nuit à Brandebourg. C'est en vous embrassant du fond de mon cœur que je vous prie de me croire avec toute la tendresse imaginable, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

---

[1] Die Schreiben des Prinzen liegen nicht vor. — [2] Vergl. S. 364. — [3] Vergl. Nr. 25052. — [4] Vergl. S. 356. — [5] Vergl. S. 358.

25055. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 9 octobre 1776.

Le silence parfait que, selon votre dépêche du 2, le prince de Kaunitz observe sur les affaires de Pologne, ne doit point vous surprendre. Ce ministre voit que tous ses ressorts pour traverser l'arrangement de mes limites, ont manqué, et que malgré ses dents cet ouvrage est fini et conclu. Mais vous pouvez compter que, nonobstant ce calme apparent, son esprit d'intrigue ne s'agite pas moins, et qu'il n'a fait que changer de foyer. Il a tourné ses vues maintenant sur la France, où il se promet des succès plus heureux. Il commencera par lui proposer de nouveaux liens pour resserrer leur alliance, afin de voir ce qu'il en peut tirer pour remplir ses vues et l'entraîner dans ses vastes desseins. L'idée de l'ascendant que la reine de France prend dans le gouvernement français, lui paraît trop favorable pour la laisser échapper, sans la mettre à profit dans l'exécution des projets que son ambition démesurée et son esprit remuant lui ont fait former.[1] Je pourrais vous en dire bien des particularités intéressantes qui vous surprendraient, mais je n'ose pas les confier aux postes autrichiennes, et ce que je viens de vous en confier en gros, suffit pour vous donner l'éveil sur toutes les démarches de ce ministre.

D'ailleurs je n'ai rien de nouveau non plus à vous communiquer des autres pays étrangers, si ce n'est que les cours de Vienne et de Versailles font tous leurs efforts pour prévenir de nouvelles brouilleries entre la Russie et la Porte, non pas à la vérité par une suite de leurs dispositions pacifiques, mais uniquement parcequ'elles prévoient bien que la dernière ne saurait manquer de succomber dans une nouvelle guerre contre la Russie, dans le même temps qu'elle aurait à soutenir celle avec la Perse.

Federic.

Nach dem Concept.

25056. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 9 octobre 1776.

Je suis bien aise de trouver dans votre dépêche du 2 de ce mois que le roi de Pologne reconnaît à présent par les soins que mon chargé d'affaires à Constantinople a pris pour rétablir l'ancienne harmonie entre son royaume et la Porte,[2] mon désir de lui complaire et de le servir. Jusqu'à présent je n'ai pas eu le bonheur encore que ce Prince m'ait fait cette justice, mais je commence à me flatter que, plus il connaîtra tout ce qui a eu lieu, et plus il se convaincra de la bonne volonté que je lui ai constamment portée.

[1] Vergl. Nr. 25052 und 25053. — [2] König Stanislaus liess dem König für seine Unterstützung danken, „Gaffron ayant employé ses bons offices pour faire entendre raison là-dessus au ministère ottoman".

La prolongation de la Diète de huit ou quinze jours, que vous mandez qu'on sera vraisemblablement obligé d'accorder pour terminer le tout,[1] doit être, ce me semble, un point assez indifférent aux parties intéressées. Il l'est du moins entièrement à mon égard, et pourvu que j'obtienne que les affaires que j'ai à démêler dans ce royaume, y soient définitivement arrangées, je ne m'embarrasserai guère de sa durée. D'ailleurs je suis persuadé que, lorsque dans trois ans on convoquera de nouveau la Diète, on pourra tout aussi peu y terminer les choses tranquillement et avec succès qu'on a prévu d'y pouvoir réussir à la présente. N'ayant autre chose à ajouter, je prie Dieu etc.

Nach dem Concept. Federic.

25057. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 10 octobre 1776.

Il y a de nouveau bien des bavarderies dans votre dépêche du 29 de septembre. Vous y prétendez avoir tout prévu, et vous vous perdez à me rappeler vos rapports précédents, tandis que vous êtes encore bien loin à approfondir les vrais ressorts de la machine politique de la cour où vous êtes, et de son alliée, la cour de Vienne.

Pour ce qui est du voyage du baron Breteuil, mes ordres de l'ordinaire dernier[2] vous en auront déjà mieux appris le vrai motif. Vous pouvez tabler sur les avis qu'ils renferment, et vous n'oublierez pas de les suivre de près pour pénétrer ce qui en arrivera ultérieurement. En attendant, il s'agit dans tout ce qui a du rapport à leurs liaisons, de bien observer la marche du crédit de la Reine. Va-t-il toujours en augmentant, et cette Princesse, parvient-elle à gouverner S. M. Très-Chrétienne, on peut compter que toute la cour se rangera du parti autrichien, et que, quand même quelque refroidissement entre les deux cours devrait survenir, elle trouvera bien moyen de l'étouffer d'abord dans sa naissance. Si, au contraire, S. M. Très-Chrétienne prend quelque défiance contre son épouse, alors il ne vous sera pas impossible d'en inspirer également, par le canal de vos confidents, contre la cour de Vienne et de réussir dans la commission dont je vous ai chargé.

Au reste, les nouvelles d'Amérique dont vous faites mention, regardent peut-être une affaire qui est déjà passée entre les troupes royales et américaines il y a trois mois;[3] du moins n'en ai-je absolument rien

[1] Zur Begründung fügte Benoît hinzu: „afin que les trois cours ne se voient pas de nouveau tracassées pour accorder, à la première Diète, une autre Confédération aux Polonais, pour y achever ce qu'ils n'auraient fait qu'ébaucher dans celle d'aujourd'hui." — [2] Nr. 25052. Nach Goltz verfolgte Breteuil mit seiner Reise nach Paris das Ziel, einen Sitz im Ministerium zu erlangen. — [3] Vergl. S. 308. Nach Goltz war ein Landungsversuch des Admirals Howe auf Long Island am 12. August nach anfänglichem Erfolge gescheitert.

appris depuis. Et pour ce qui est de l'attention de la France sur sa marine,[1] la jonction de sa flotte avec celle d'Espagne peut seulement avoir quelque succès du moment qu'elle aura de bons officiers pour la commander.

D'ailleurs, je n'ai rien de nouveau à ajouter aujourd'hui, et il ne me reste qu'à vous charger de renouveler aux comte de Saint-Germain et duc de Nivernois les assurances de ma parfaite estime,[2] ainsi que de l'intérêt que je ne discontinuerais jamais de prendre à tout ce qui les regarde.

Federic.

On voit que vous avez lu *doctissimus Wolffius;* car vous citez, comme lui, tantôt la Théodicée, tantôt sa morale, tantôt sa cosmologie.[3]

Nach dem Concept; der in der Ausfertigung eigenhändige Zusatz nach Abschrift der Cabinetskanzlei.

25058. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 10 octobre 1776.

Il appert par votre dépêche du 27 de septembre qu'il n'y a encore rien de décidé aux Indes, et que le sort des colonies est toujours à peu près le même. Depuis qu'elles se sont déclarées entièrement indépendantes de la mère-patrie[4] et que la fortune des armes n'est pas, jusques ici au moins, fort favorable à cette dernière, je commence à présumer, au contraire, qu'elle ne parviendra pas à les subjuguer, et que sa puissance, par cette révolte, souffrira une très grande diminution.

D'ailleurs, si, dans de pareilles conjonctures, la nation britannique endure que la faction de Bute et des Torys la tienne sous son joug[5] et enfreigne aussi impunément la forme de son gouvernement, elle ne mérite certainement plus le nom des Bretons libres, et celui-là seul pourrait encore s'en glorifier et s'en rendre digne, qui, par amour pour sa patrie, ferait dresser une potence pour y attacher cette peste de la

[1] Nach Goltz verfügte Frankreich vor Jahresschluss über je 30 Linienschiffe und Fregatten. — [2] Saint-Germain und Nivernois liessen dem Könige ihr Compliment ausrichten. — [3] Es handelt sich um die Schriften „Vernünftige Gedanken von der Menschen Thun und Lassen“ (1720) und „Theologia rationalis“ (1736), in denen Wolff die Sittenlehre behandelt, und „Cosmologia generalis“ (1737); dagegen beruht die Anführung des von Leibniz verfassten „Essai de Théodicée“ auf einem Versehen. — [4] Durch die Unabhängigkeitserklärung des in Philadelphia versammelten Congresses am 4. Juli. — [5] Maltzan berichtete: „Par le système de Bute, S. M. Britannique est parvenue à rompre cette chaîne d'opposition, autrefois si à charge à la cour, qui d'ordinaire ne lui laissait d'autres ressources que de se prêter aux volontés du ministère en place ou d'accepter les lois, souvent les plus dures et insolentes, du parti de l'opposition; mais aujourd'hui le Roi a son parti à lui, connu sous le nom des amis du Roi et dont la plus grande partie sont des Écossais et Torys“ (vergl. Bd. XXXVII, 356).

liberté britannique, le lord Bute. Si le bonheur voulût que pareil évènement arrivât, je vous permets de me dépêcher un courrier pour m'en porter l'agréable nouvelle. Mais aussi longtemps que je n'aurai pas cette consolation, tous les débats parlementaires me resteront fort indifférents.

Au reste, je regretterai toujours le chevalier Harris; je l'ai toujours infiniment estimé pour son fonds de probité et de droiture qui lui conciliait les suffrages de tous les honnêtes gens. On aura aussi bien de la peine à lui trouver un digne successeur et qui me fût aussi agréable, et Dieu sait quel Écossais écervelé on nommera encore à sa place.[1]

Nach dem Concept. Federic.

25059. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 10 octobre 1776.

La nouvelle renfermée dans le post-scriptum qui se trouve à la suite de votre dépêche du 5 de ce mois, d'une défaite essuyée par les troupes britanniques en Amérique,[2] apportée par un vaisseau à Nantes, me paraît sujette à caution. Je soupçonne que c'est la même qui, passé quelque temps et près de trois mois déjà, a couru dans le public sans aucun fondement.[3] On ne saurait donc guère y ajouter une foi plénière, avant d'en recevoir confirmation. Il y en a une en attendant dont je viens d'être informé directement, qu'on ne saurait plus révoquer en doute: c'est celle que les colonies se sont déclarées indépendantes, et qu'à l'occasion de la publication qui en a été faite, la statue du Roi a été abattue et jetée de côté.[4] Continuez à mander ce que vous apprendrez ultérieurement d'intéressant.[5]

Federic.

Nach dem Concept.

[1] Suffolk hatte anlässlich der Abschiedsaudienz von Harris (vergl. S. 312) dem Grafen Maltzan erklärt, „qu'il était bien flatteur pour le sieur Harris d'avoir pu mériter l'approbation de V. M., qu'il espérait que le sieur Elliot qu'on destinait pour lui succéder (vergl. S. 353), tâcherait de s'en rendre aussi digne". — [2] Washington sollte am 17. August die englischen Truppen angegriffen und im Nahkampf zum Rückzug gezwungen haben. — [3] Vergl. S. 368. — [4] Nach einer aus New-York datirten Nachricht vom 11. Juli, die Maltzan nebst anderen Meldungen („Traduction de différentes pièces au sujet des affaires d'Amérique") mit seinem Berichte vom 27. September übersandt hatte. — [5] Am 11. October beauftragt der König Finckenstein, den von Keith in seinem Bericht, d. d. Turin 14. September, vorgeschlagenen Ankauf eines Gemäldes von Celesti in Venedig abzulehnen, „n'étant pas disposé à faire de nouvelles acquisitions pour augmenter ma galerie de tableaux". Demgemäss Ministerialerlass an Keith, Berlin 15. October.

25060. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 12 octobre 1776.

Tout ce que vous continuez, dans votre dépêche du 27 de septembre dernier, à me marquer de la manière dont ma chère nièce, la nouvelle Grande-Princesse, sait captiver les cœurs et se concilier les suffrages de S. M. et de S. A. I., me fait un plaisir infini.

Au reste, je ne manquerai pas, après que les fêtes de son mariage seront passées, de faire une réponse à la lettre de S. M. I. dans le sens que vous le souhaitez,[1] et je n'aurais même pas différé d'observer cette formalité d'abord, si j'avais été assuré qu'elle l'aurait pour agréable.

Nach dem Concept. Federic.

25061. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 13 octobre 1776.

Le nouveau voyage de l'Empereur au printemps prochain pour les Pays-Bas dont on commence à parler, selon votre dépêche du 5, n'a rien d'extraordinaire, et il me paraît même très probable que S. M. I. ferait alors un tour à Versailles, puisque les deux cours ont dessein de resserrer encore plus étroitement les liaisons qui subsistent entre elles.[2] Mais, comme vous l'observez très bien, des projets de cette nature sont sujets à des variations, et il faudra bien attendre la saison pour voir si ce voyage aura lieu ou non.

En attendant, mes ordres précédents vous auront déjà appris que j'ai été également instruit du voyage du baron Breteuil,[3] et que ce n'est que le risque que mes ordres pourraient courir aux bureaux des postes autrichiens, qui m'empêche de vous confier les vrais motifs de cette course. Je connais tous les détails du plan qui y a donné lieu, et je remets à un autre temps de vous en faire part.

Au reste, la mésintelligence entre l'Empereur et l'Impératrice-Reine[4] ne finira pas sitôt, et il est même impossible que deux personnes qui toutes les deux veulent gouverner un État, soient toujours bien d'accord ensemble. Elle se bornera cependant à leur personnel et ne sera d'aucune conséquence pour les affaires.

[1] Solms äusserte, dass eine Antwort des Königs auf das Schreiben der Zarin Katharina II. (vergl. S. 317) sehr günstige Aufnahme gefunden haben würde; doch böte sich dafür noch Gelegenheit: „ce serait qu'en répondant sur l'article du séjour du Grand-Duc à Berlin, V. M. jugeât à propos de lui témoigner en même temps Sa satisfaction sur l'approbation qu'Elle apprenait qu'avait obtenue la Princesse, Sa nièce, de S. M. I. et de la nation russe." — [2] Vergl. Nr. 25052 und 25053. — [3] Vergl. Nr. 25055. Wie Riedesel meldete, wollte Breteuil Ende des Monats nach Frankreich abreisen und im März 1777 zurückkehren. — [4] Vergl. S. 349.

D'ailleurs et pour ce qui est des changements dans le militaire,[1] je présume qu'outre le revêtissement de briques à la forteresse de Königgrätz,[2] S. M. I. a peut-être dessein de rendre également les armes de son armée plus analogues aux nôtres; ce qui, sans doute, exigerait des sommes très considérables.

Enfin, je ne saurais finir, sans vous informer du mécontentement que manifeste notre garçon apothicaire de ne pas passer cet hiver au sein de ses parents et de son protecteur.[3] Il se pourrait encore très bien qu'on ne lui en ait refusé la permission que pour l'avoir à la main et être instruit d'autant plus promptement, au cas que cet hiver ma santé dût souffrir de nouveau quelque atteinte assez forte pour trancher le fil de mes jours. Mais, Dieu merci, jusques ici il y a encore nulle apparence, et je compte bien que cette cour aura le crève-cœur de me voir encore plusieurs années dans la jouissance d'une santé et prospérité parfaite. La Providence n'exauce pas les vœux des méchants.

Nach dem Concept. Federic.

25062. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 13 octobre 1776.

Mes commissaires pour la démarcation des limites étant partis, comme vous savez, depuis quelque temps et devant nécessairement être rendus, à l'heure qu'il est, à l'endroit où cet ouvrage doit se commencer, il est à croire qu'ils l'auront entamé tout de suite. Vous avez donc raison de supposer dans votre dépêche du 5 de ce mois, et je m'en flatte également que cette besogne, qui les occupera une huitaine de jours tout au plus, pourra être achevée pendant l'intervalle que durera encore la Diète,[4] et être revêtue ainsi de la ratification même avant la dissolution de celle-ci.

Pour ce qui concerne le territoire de la ville de Thorn,[5] il n'y a aucun changement à y apporter. Tout ce qui fait partie de son patrimoine, nommé en allemand *Weichbild*, lui a été conservé en entier, suivant les termes de la convention, mais elle ne saurait prétendre aux mêmes prérogatives à l'égard des biens qu'elle possède dans le palatinat de Culm ou autres districts qui ressortissent de ma juridiction. C'est tout ce que j'ai à vous dire en réponse pour le présent.

Nach dem Concept. Federic.

---

[1] Joseph II. hatte für Neuerungen im Heerwesen 3 Millionen Gulden gefordert. — [2] Nach Riedesels Bericht, Wien 28. September, hatte Joseph II. 2 Millionen Gulden für die Verbesserung der Vertheidigungswerke von Königgrätz bestimmt. — [3] Vergl. S. 349. — [4] Der Reichstag war bis zum 26. October verlängert worden. — [5] Die Stadt Thorn erhob von neuem Beschwerden darüber, dass die Grenzen ihres Gebietes zu eng gezogen seien.

25063. AU CHAMBELLAN COMTE DE NOSTITZ A STOCKHOLM.

Potsdam, 13 octobre 1776.

L'annonce de six millions d'écus qui se trouveraient à bord d'une frégate venue d'Amsterdam pour le compte du roi de Suède, dont vous faites mention dans votre dépêche du 1er de ce mois, est, ce me semble, sujette à caution. D'où pourrait venir au Roi une somme aussi considérable? On sait au juste ce qui a été négocié en Hollande pour ce Prince; il est donc à croire que c'est une exagération faite de la part des Suédois, qui ne mérite aucune créance. Mais posez le cas qu'on eût effectivement reçu tout cet argent en Suède, quel mal en résulterait-il à la Russie, pour que cela dût l'engager, comme vous dites, à hâter les desseins qu'on lui prête? Je n'en vois pas la raison. Sachez que six millions ne sont pas un fort grand objet pour soutenir une guerre, et que ce fléau absorbe de toutes autres sommes. Mais est-il étonnant que, se voyant si riche, on s'amuse là où vous êtes, à des tournois[1] et autres jeux de cette espèce dont vous m'avez donné le détail? Ainsi, quoi qu'il en soit de tout ceci, n'oubliez pas, en me donnant des éclaircissements ultérieurs là-dessus, d'y ajouter surtout à quoi s'évaluent les revenus provenants de la vente du sel et des brasseries des eaux de vie, que je suis curieux de savoir.

Federic.

Nach dem Concept.

25064. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 14 octobre 1776.

Votre dépêche du 3 vient de m'être rendue, et il me paraît maintenant bien décidé que la guerre éclatera sans plus de délai, et que, l'année qui vient, l'Espagne, la France et le Portugal retentiront de mouvements guerriers. Quoi qu'il en arrive, je n'en serai point affecté, je regarderai plutôt avec indifférence le flux et reflux de cette mer orageuse, et comme d'ailleurs je n'ai rien à ajouter à mes ordres précédents, j'attends d'apprendre des nouvelles ultérieures par votre canal.

Federic.

Nach dem Concept.

25065. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 14 octobre 1776.

Il s'en faut de beaucoup, selon vos dépêches du 1er et du 4, que les affaires avec les colonies soient décidées. Il paraît plutôt que l'armée des Royalistes n'y a pas été envoyée pour combattre, mais

[1] Vergl. S. 357.

négocier, les armes à la main, avec les Provinciaux.[1] En attendant, c'est une bonne saignée que cette campagne a déjà faite aux trésors de la mère-patrie. Comme elle regorgeait d'argent, on doit la féliciter d'avoir été allégée des 9 millions de livres sterling que cette campagne lui a coûtés. Mais ce qui me surprend, c'est que la nation s'anime uniquement contre le lord North.[2] Dans le fond, il n'est cependant que l'organe du lord Bute, et si elle voulait s'illustrer, elle devrait bien faire ressentir à ce dernier, comme à l'auteur de toute la querelle, sa juste indignation, en l'élevant à la plus haute potence.

Nach dem Concept. Federic.

25066. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 14 octobre 1776.

Quelque énergie que le général de Yorke eût pu donner, ainsi qu'il en avait envie, selon votre dépêche du 8 de ce mois, à son mémoire présenté aux États-Généraux pour la prolongation d'une défense de transport d'armes et de munitions de guerre aux colonies britanniques en Amérique, cela ne servira guère de beaucoup à réprimer la contrebande qui se fait à cet égard, et il lui sera difficile, fût-il même assisté en cela de dix autres envoyés d'Angleterre à La Haye, de l'empêcher entièrement. Elle fournit un commerce trop lucratif aux sujets de la République, chez qui, comme il est connu, l'intérêt particulier et le gain prévaut sur toutes considérations politiques, pour retenir ceux-ci à ne pas se livrer aux appâts qu'il leur présente. C'est tout ce que j'ai à observer pour le présent.

Federic.

Nach dem Concept.

25067. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A RHEINSBERG.

[Potsdam] 16 octobre 1776.

Mon très cher Frère. Vous avez la bonté de vous intéresser si fort à ma santé, mon cher frère, que je ne saurais assez le reconnaître. Il m'est survenu depuis quatre jours une fièvre catarrhale qui m'a extrêmement abattu; j'ai, avec cela, cinq ulcères ouverts à la jambe, qui m'empêchent de marcher. Tout cela m'empêche de m'étendre aujourd'hui comme je le voudrais dans cette lettre.

[1] Maltzan berichtete, London 1. October: „Il se débite . . . que le lord Howe avait eu une conférence avec quelques membres du Congrès, et que l'on en était venu à des propositions qui avaient été transmises au Congrès.“ — [2] Wie Maltzan berichtete, London 1. October, war North während einer Rundreise im Lande überall von der Bevölkerung insultirt worden.

Vous pouvez compter que ce que je vous ai mandé de Breteuil,[1] est puisé de source; on commence même à parler d'un voyage que l'Empereur fera, le printemps prochain, à Paris.[2] Je suis avec toute la tendresse imaginable, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

25068. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 9. October: „Kaunitz m'a confié que le baron de Breteuil irait faire un voyage de six mois en France. Qu'à la vérité son projet paraissait être de chercher à obtenir une place dans le ministère de Versailles,[3] mais que cela dépendait s'il y arriverait un changement dans le ministère durant son séjour à sa cour, ce qui arrivait si souvent dans ce pays que cela serait bien possible pendant ce temps-là; que tous ces projets et toutes les anecdotes relatives au plus ou moins de crédit des ministres de Versailles étaient l'objet des confidences de cet ambassadeur envers lui, et que lui ainsi que toute sa nation ne pouvait se passer de travailler par des intrigues de cour à faire leur chemin et leur fortune; qu'au reste il n'y avait aucun changement à prévoir dans la politique de cette cour, même si le ministère venait à être changé, puisque la situation interne de ce pays et le défaut de plan suivi empêchait que rien n'y prenne une certaine consistance; que cette monarchie d'ailleurs susceptible de tant de ressources devenait par là inactive, puisque les fréquents changements renversaient d'un jour à l'autre tout ce qui pourrait y avoir de bon."

Potsdam, 16 octobre 1776.

Votre dépêche du 9 contient des propos du prince de Kaunitz qui fournissent une nouvelle preuve de sa duplicité. Mes ordres précédents vous ont déjà prévenu en gros sur les commissions secrètes dont ce ministre a chargé l'ambassadeur de France.[4] J'en connais même tous les détails, et il faut avoir le front d'airain de ce politique pour vous dire les choses qu'il vous a voulu donner pour des vérités, tandis qu'elles portent l'empreinte du plus insigne mensonge et qu'il ne les a avancées que pour vous en imposer. C'est pour vous en désabuser que je vous répète encore une fois que je connais à fond tous les nouveaux desseins de cette âme double et sans foi, et je vous conjure pour cet effet de n'être pas la dupe de tous ses propos

[1] Prinz Heinrich antwortete, Rheinsberg 12. October, auf die Mittheilung des Königs vom 8. (vergl. Nr. 25054): „Je [ne] comprends pas comment [Kaunitz] pourra engager l'Impératrice à rompre la paix, n'ayant aucun motif de guerre, pas même de prétexte spécieux. L'ambassadeur Breteuil qui doit persuader sa cour d'envoyer des troupes dans l'électorat de Hanovre, doit être bien hardi ou bien éloquent pour se flatter de faire entreprendre une chose si visiblement nuisible à la France dans un temps où cet empire est obéré de dettes, où leur marine n'est pas même en état, et quel serait l'avantage pour la France de s'emparer de cet électorat? celui de perdre beaucoup d'hommes et de le restituer à la fin de la guerre." — [2] Vergl. S. 371. — [3] Vergl. S. 368. — [4] Vergl. Nr. 25055.

emmiellés. Autant même que vous pourrez, sans affectation et sans blesser les règles de la bienséance, vous éloigner de ses fausses confidences, vous fêrez très bien de le faire. Il vaut infiniment mieux vous attacher à l'envoyé de Russie et ne revenir au prince de Kaunitz que dans le cas d'une nécessité absolue et indispensable; et une vérité que je ne saurais assez vous inculquer, c'est que ce ministre ne vous dira jamais la vérité et qu'il ne cherchera que de vous amuser par ses fausses confidences.

Au reste, je sais bien que la France n'a point de système fixe; mais quand même elle en aurait, l'argent lui manque pour en suivre les principes et les mettre en exécution.

Federic.

Nach dem Concept.

25069. AU CONSEILLER DE LÉGATION BENOÎT A VARSOVIE.

Potsdam, 16 octobre 1776.

Les particularités que j'ai trouvées dans votre dépêche du 9 de ce mois, relatives à l'affaire des impôts à régler en Pologne,[1] sont des preuves qu'on est bien ignorant dans ce pays-là sur cet objet. Si on savait s'y prendre tant soit peu comme il faut pour introduire une espèce d'ordre dans la perception des contributions, il est positif, et je ne l'avance pas sans fondement qu'on lèverait sans grande difficulté neuf jusqu'à dix millions d'écus dans ce royaume; mais si l'on prétend exempter la prêtraille et les principaux de la nation des charges, il est impossible sans doute que le commun peuple, qui déjà de lui-même est pauvre et surchargé, puisse suffire à fournir seul aux besoins de l'État.

J'attends, au reste, votre arrivée ici après la fin de la Diète pour vous parler plus amplement de bouche.

Federic.

Nach dem Concept.

25070. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 17 octobre 1776.

Votre dépêche du 6 m'est bien parvenue, mais elle appartient à la classe de celles qui ne méritent pas le port qu'on en paie; elle ne contient que des répétitions et allégations ennuyantes, et il ne m'importe point du tout d'apprendre ce que vous avez dessein de faire, mais, bien au contraire, ce que vous avez effectivement fait pour satisfaire à mes ordres. D'ailleurs vous y faites le vrai perroquet, en

[1] Benoît berichtete, dass von der festgesetzten Steuersumme von $5^1/_2$ Million Thlr. noch nicht ganz die Hälfte eingekommen sei, dass aber alle Reichsboten nach ihren Instructionen gegen neue Steuern zu stimmen hätten.

répétant tout ce que je vous ai appris par mes lettres précédentes, et je n'y ai absolument rien trouvé qui méritât mon attention ou dont j'eusse pu tirer quelque parti. En effet, il ne s'agit pas tant de savoir en détail ce que vous avez dit aux ministres, mais bien plutôt quelle impression vos insinuations ont faite sur leur esprit. C'est là l'essentiel; tout le reste n'est que verbiage, et votre dépêche susmentionnée excelle véritablement dans ce style diffus et vide de sens. Mon secrétaire Sandoz de Rollin entend bien mieux les étoffer, et si vous continuez à m'en faire d'aussi bas aloi, je pourrais bien avoir recours à lui pour leur donner plus de mérite.

Je verrai comment vous vous prendrez pour remplir mes ordres du 7,[1] qui renferment un avis très important et véridique sur les commissions secrètes dont le baron Breteuil est chargé. Il est de la dernière importance de pénétrer la marche qu'il tiendra pour s'en acquitter, et j'espère que vous ne traiterez pas cette affaire à la légère, mais redoublerez plutôt d'efforts pour approfondir comment la cour où vous êtes, accueillira les propositions de celle de Vienne dont il y est fait mention. Il n'y a, à la vérité, guère d'apparence qu'elle puisse y tôper dans la situation de faiblesse actuelle où elle se trouve; mais comme souvent les choses les moins apparentes sont portées à leur exécution, vous aurez tout le soin possible pour y être attentif et pénétrer ce nouveau mystère d'iniquité de la cour de Vienne. Qui sait même si le voyage que l'Empereur médite de faire au printemps prochain, et qui, selon mes avis, pourrait bien le mener jusques à Versailles,[2] n'y est pas relatif et que S. M. I. ne tente l'impossible pour entraîner cette cour par ses cajoleries dans ses vues d'ambition et d'agrandissement.

Federic.

Nach dem Concept.

25071. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 17 octobre 1776.

La raison est aisée à concevoir qui, selon votre dépêche du 11 de ce mois, porte obstacle à la réussite de la négociation d'emprunt entamée à Amsterdam pour le compte de la cour de Versailles. Comment prétend-on que les Hollandais puissent conserver de la confiance dans une cour qui se décrédite si fort elle-même dans l'étranger par ses opérations de finances! Elle a dû prévoir l'issue qu'elle vient d'éprouver à l'égard de cette négociation, et ne pas s'attendre à trouver de fortes sommes à emprunter auprès des sujets de la République.

Mais je laisse cet objet pour passer à un autre. Vous aurez sans doute entendu parler du soupçon dont tous les papiers publics sont

[1] Nr. 25052. — [2] Vergl. S. 371.

remplis, que les Espagnols doivent avoir conçu sur l'intention de la Russie à vouloir acquérir un port de mer sur les côtes d'Afrique. J'ignore ce qui peut avoir donné lieu à pareil bruit. Pour cet effet je vous enjoins d'amener la conversation sur cette matière avec le prince de Golizyn et de lui dire que je savais positivement que sa cour n'y pensait pas, et que ce bruit était entièrement destitué de fondement. Peut-être que ce ministre sera à même de vous donner quelques lumières sur la source qui l'a fait naître, et sur ce qui peut l'avoir occasionné.

Les notions, au reste, dont vous faites mention, relatives aux affaires des colonies en Amérique, ne sont pas aussi décidées que le général de Yorke les divulgue. Il n'y a point de nouvelles sûres encore que les troupes provinciales aient été défaites, comme il le prétend; il y a d'autres avis, au contraire, qui disent que celles de la Grande-Bretagne auraient souffert un échec.[1] Quoi qu'il en soit, toujours est-il certain que les affaires de l'Angleterre dans ce continent ne sont rien moins que riantes, mais même fort équivoques encore.

Federic.

Nach dem Concept.

25072. AU CHAMBELLAN COMTE DE NOSTITZ A STOCKHOLM.

Potsdam, 18 octobre 1776.

Vous pouvez être certain que la réparation à faire à la cour de Vienne pour l'insulte que la livrée de son envoyé vient d'essuyer là où vous êtes,[2] rapportée dans votre dépêche du 4 de ce mois, ne souffrira pas la moindre difficulté, et qu'on s'empressera, au contraire, à lui donner la plus grande satisfaction qu'elle voudra exiger. J'en suis tout aussi persuadé que je l'étais en regardant l'annonce de l'arrivée de six millions d'écus là où vous êtes, contenue dans votre précédente, pour une fanfaronnade suédoise,[3] et l'évènement de la rétractation qui vient d'en être faite par la gazette de la cour, est une preuve de la justesse de mes conjectures et combien j'ai eu raison de vous en parler dans le sens que mes ordres antérieurs le portent. C'est tout ce que j'ai à vous dire en réponse.

Federic.

Qu'est-ce que c'est que cette maladie contagieuse dont les gazettes parlent et qu'ils disent qui règne en Suède?

Nach dem Concept; der in der Ausfertigung eigenhändige Zusatz nach Abschrift der Cabinetskanzlei.

---

[1] Vergl. S. 370. — [2] Ein Bedienter des Grafen Kaunitz war nach einem Streit in einem öffentlichen Lokal verhaftet worden. — [3] Vergl. S. 373.

25073. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 19 octobre 1776.

La nouvelle de la bénédiction nuptiale de LL. AA. II.[1] que je viens d'apprendre par votre dépêche du 4 de ce mois, m'a fait un plaisir infini, et je ne tarderai pas d'écrire une lettre de félicitation à S. M. I. pour lui renouveler les vœux les plus ardents que je ne cesse de former pour le bonheur et la prospérité constante de cette union.

Mais malgré tout ce que le comte de Panin prétend, je ne saurais me persuader que S. M. I. ne s'occupe, à l'heure qu'il est, que de l'arrangement des fêtes qui se donneront à cette occasion.[2] Je connais trop son activité et son application, et j'ai tout lieu de présumer que c'est plutôt la paresse ordinaire de son ministère qui, pour profiter de cet intervalle, destiné aux amusements, est cause des délais que souffrent les affaires. Que le renouvellement de notre alliance ait en attendant lieu huit jours plus tôt ou plus tard, cela n'affectera en rien l'essentiel de cette négociation, et pourvu qu'elle se termine à ma satisfaction, il m'importe peu que le terme en soit reculé jusques après ces fêtes.

D'ailleurs la fabrique des faux billets de banque russes fournira, j'espère, une nouvelle preuve à la cour où vous êtes, combien on doit se défier de la ruse et de la friponnerie des Polonais. Mais je me flatte que, par de certains signes, les vrais se distingueront sans peine de ceux qu'on a contrefaits, et que la banque avisera, sans perte de temps, aux moyens pour prévenir les effets de cette infâme opération.

Au reste, l'on dit que l'Empereur fera au printemps prochain un tour en France,[3] afin de resserrer encore davantage les liens qui subsistent entre les cours de Vienne et de Versailles. Je doute que la première en ait sonné le moindre mot au prince Golizyn à Vienne, et je présume plutôt qu'on aura tâché, autant que possible, de lui en dérober la connaissance. En attendant il faudra voir comment cette cour aura ménagé les intérêts de la Russie à la Porte, et si effectivement elle aura rempli les belles promesses qu'elle a faites à la réquisition de la Russie. Je suis très impatient d'en être informé, mais je m'imagine toujours que la dernière fera, dans cette occasion, une nouvelle expérience de la duplicité autrichienne.[4]

Federic.

Nach dem Concept.

---

[1] Die Vermählung fand am 7. October statt. — [2] Unter diesem Vorwand hatte Panin die Fortsetzung der Verhandlung über die Erneuerung der Allianz bis nach Schluss der Festlichkeiten vertagt. — [3] Vergl. S. 371. — [4] Am 20. October unterrichtet der König Benoît und Solms von einem an Stutterheim gegebenen Befehl, einen preussischen Deserteur, sowie dessen Frau und Besitzthum, die von einem polnischen Edelmann gewaltsam von preussischem Boden fortgeholt waren, nach Preussen zurückzubringen.

25074. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON A CONSTANTINOPLE.

Potsdam, 20 octobre 1776.

Vous ne paraissez point, selon votre dépêche du 17 de septembre, envisager sous leur vrai point de vue les avances que le ministre de Russie fait à celui de Vienne.[1] Ce n'est pas pour donner de la jalousie ou donner le change à l'ambassadeur de France; le vrai motif des cajoleries russiennes est d'engager la cour de Vienne à s'intéresser auprès de la Porte pour remplir avec plus de fidélité les stipulations du dernier traité, et surtout pour se tranquilliser sur l'indépendance des Tartares. Je sais au moins qu'elle a promis ses bons offices à la Russie à cet égard, mais je doute fort qu'elle fasse des efforts sincères pour remplir sa promesse, et il ne vous sera pas difficile de pénétrer plus particulièrement ce qui en sera. En attendant je ne suis pas moins persuadé pour cela que les ministres de Vienne et de France s'entendront toujours parfaitement pour mettre sous main mille entraves aux Russes et faire en sorte qu'ils éprouvent mille chicanes de la part des Ottomans. Mais comme ceci ne me regarde point, vous n'avez pas non plus besoin de vous employer si chaudement, pour donner de la jalousie au ministre de Russie. Il vaut toujours mieux le laisser suivre sur cet article les instructions de sa cour, et rester tranquille observateur des évènements.

Der Schluss betrifft die Beschwerde eines armenischen Kaufmanns über die preussische Justiz.

Nach dem Concept. Federic.

25075. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 20 octobre 1776.

Je connais déjà les baguettes avec les baïonnettes que, selon votre dépêche du 12, on a dessein de donner aux grenadiers autrichiens. J'en ai déjà fait éprouver ici l'usage, et vous n'avez pas besoin de m'en envoyer pour échantillon. En attendant je doute fort qu'on les étendra sur toute l'armée. Un changement dans ce goût que j'ai fait faire aux baguettes pour épargner au soldat la peine de la tourner en chargeant, m'a coûté 450 000 écus, et je ne saurais m'imaginer que la cour où vous êtes, veuille y sacrifier une pareille somme. Elle se bornera, selon toutes les apparences, aux seuls bataillons de grenadiers, et je compte que le temps confirmera ce que je viens d'en présumer.

[1] Gaffron berichtete: „Le ministre de Russie me fit entendre qu'il désirait donner le change à l'ambassadeur de France en cultivant plus à l'avenir l'amitié du ministre de Vienne, et qu'il se flattait que je n'y entendrais pas finesse.“ In seiner Antwort hatte Gaffron einen Misserfolg prophezeit, der auch das russische Ansehen bei der Pforte schädigen werde.

Au reste, ce que vous me marquez de ses arrangements de commerce, indique assez qu'elle a dessein de faire à Trieste ce qu'elle avait en vue de faire à Ostende où elle a rencontré des difficultés insurmontables. En effet on voit assez clairement que le projet d'ouvrir un nouveau débouché à son commerce, reste intact, et que ce n'est que la manière de l'exécuter qui a souffert quelque altération. Aussi y a-t-il beaucoup d'apparence que, dans la situation actuelle des puissances maritimes, elle n'aura pas de fortes oppositions à appréhender de leur part, mais du moment qu'elle se brouillera avec l'Angleterre ou la France, tout ce nouvel édifice de commerce s'écroulera. C'est là le motif qui m'a engagé à renfermer le commerce de mes États dans des bornes où, soit dans la guerre ou dans la paix, il puisse rester toujours dans la même assiette.

Ein Erlass an Gaffron (Nr. 25074) wird zur Beförderung übersandt.

Nach dem Concept. Federic.

25076. AU CHAMBELLAN COMTE DE NOSTITZ A STOCKHOLM.

Potsdam, 20 octobre 1776.

Le peu d'activité que, selon votre dépêche du 8 de ce mois, le ministre de Vienne met jusqu'à présent dans l'affaire qui s'est passée là où vous êtes, relativement à son domestique, me fait espérer qu'elle se terminera assez pacifiquement et sera sans grande conséquence.[1]

Quant à la façon de penser de la cour impériale au sujet de la Suède, ce que son secrétaire de légation en a donné à connaître par les propos qui vous en sont revenus,[2] est trop analogue à la conduite que cette puissance tient généralement envers tous ses alliés, pour ne pas être conforme à la vérité et pour devoir surprendre en aucune manière. En attendant, comme vous avez été assez heureux que de trouver un canal tel que celui de ce secrétaire, vous ne négligerez pas d'en profiter, et ferez bien de continuer à lui faire parler par des personnes tierces dont il ne puisse se défier. Ce sera une voie infaillible et la meilleure que l'on puisse avoir pour découvrir bien des choses, mais surtout pour éclaircir les sentiments de sa cour à notre égard. Je vous recommande donc très fort de ne pas la perdre de vue.

Nach dem Concept. Federic.

---

[1] Vergl. S. 378. Am 3. November schreibt der König an Nostitz: „Il me semble qu'on a dessein de se borner à une satisfaction bien mince, et qu'on pense là où vous êtes, d'en être quitte avec des compliments.“ — [2] Nostitz meldete die Aeusserung des Secretärs Preindl, „que ce n'était que la peur pour les Russes qui faisait agir la Suède, mais que sa cour permettrait aisément que la Russie en agisse avec ce pays-ci selon son bon plaisir, s'il s'agissait d'employer plus que des remontrances pour l'empêcher; qu'on n'était nullement disposé à se faire des affaires pour l'amour de la Suède.“

25077. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU A LA HAYE.

[Potsdam] 21 octobre 1776.

Ma très chère Nièce. Il vous arrive à La Haye ce qui m'arrive ici: tout est tranquille, les étrangers partis, point de nouvelle et, par conséquent, rien à vous mander sinon que Cotin dort, mange et boit.[1] Vous avez pourtant, ma chère enfant, madame de Heyden,[2] qui est une femme qui fournit ample matière à parler, surtout touchant sa conversation; mon destin n'a pas voulu que mes yeux jouissent de ses charmes ni mes oreilles de ses entretiens éloquents, ainsi je ne parle d'elle que comme font les Catholiques de leur Pape de Rome et les Indiens de leur Dalaï-lama que peu d'eux ont vu, mais dont les noms sont devenus fameux. Le pauvre M. de Heyden languit après le retour de la belle des belles, et nous craignons de le perdre, si la moitié de lui-même qui est séparée de lui, ne le rejoint promptement. Il en sera ce qu'il plaira au Ciel, pourvu, ma chère enfant, que vous vous portiez toujours bien, et que vous ne m'oubliez pas. Embrassez notre cher Stathouder en mon nom, et soyez persuadée de la tendresse infinie avec laquelle je suis, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

25078. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 21 octobre 1776.

Votre dépêche du 11 m'a appris les avantages que les armes britanniques ont remportés sur les Américains.[3] Tout ce qu'il y a, c'est qu'ils ne me paraissent pas décisifs, et que cette guerre ne se terminera point par cette campagne. Il faudra donc attendre les évènements ultérieurs.

Federic.

Nach dem Concept.

25079. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 21 octobre 1776.

Il y a du vrai dans l'avis de Boulogne dont vous faites mention dans votre dépêche du 10 au sujet des avantages remportés en Amérique sur les armes des colonies.[4] Mes nouvelles réduisent cependant la perte de ces dernières à 3000 hommes, et il faudra attendre les

[1] Scherzhafte Anspielung auf den von Boileau in seinen Satiren vielverspotteten Dichter Cotin. — [2] Die Gemahlin des holländischen Gesandten in Berlin (vergl. Bd. XXXVI, 506). — [3] Die Engländer hatten in den Kämpfen vom 22. bis 29. August vor New-York Long Island genommen. — [4] Es handelt sich um die Einnahme von Long Island (vergl. Nr. 25078).

suites de cette victoire. En attendant, la cour où vous êtes, ne sera guère édifiée de cette nouvelle, mais la guerre entre l'Espagne et le Portugal ne me paraît pas moins inévitable pour cela.

D'ailleurs, je vois bien que vos dépêches ne deviendront intéressantes qu'après que le baron Breteuil y sera arrivé. Mais alors je compte qu'elles seront bien étoffées par les soins que vous donnerez à bien approfondir ses secrètes commissions, en profitant des avis préliminaires que je vous en ai fournis par un de mes ordres précédents. [1]

Nach dem Concept. Federic.

25080. AU MINISTRE D'ÉTAT BARON DE SCHULENBURG A BERLIN.

Schulenburg berichtet, Berlin 21. October, dass er gemäss der Weisung vom 9. August [2] nach Rücksprache mit Magusch an Montessuy geschrieben hat. [3] „Montessuy non seulement m'a fait parvenir là-dessus par le dernier courrier une réponse satisfaisante à toutes les questions proposées, ainsi que V. M. pourra voir par le mémoire ci-joint, [4] mais il a même de son propre chef et sans m'en avertir d'avance, engagé le député et agent général du congrès de Philadelphie, le sieur Deane, d'envoyer tout de suite ici le sieur Carmichael, l'un des membres de la convention de la province de Maryland, muni de sa patente, pour me donner tous les éclaircissements requis et pour entamer cette négociation. Comme ledit Carmichael peut arriver tous les jours, et que sa qualité d'agent muni d'une patente du député général des colonies anglaises en Amérique, pourrait mettre de l'embarras à cette négociation et même ne point convenir aux intentions de V. M., il serait sans doute plus convenable de ne recevoir ledit Carmichael qu'en qualité de simple négociant." Schulenburg bittet um Verhaltungsmaassregeln.

[Potsdam, octobre 1776.]

Bene; mais cela ne durera pas, parceque les Anglais ont battu les colonies. [5]

Federic.

Nach der eigenhändigen Weisung auf dem Berichte Schulenburgs.

25081. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 22 octobre 1776.

Votre dépêche du 8 m'est bien parvenue, et je sens bien que, dans le flux et reflux des plaisirs et fêtes actuels, il n'y a pas moyen de traiter d'affaires avec le ministère de Russie.

D'ailleurs j'acquiesce très volontiers au choix que l'Impératrice a fait pour me notifier solennellement la conclusion du mariage de S. A. I.

[1] Vergl. Nr. 25052. — [2] Vergl. Nr. 24928. — [3] Vergl. S. 267 Anm. 2. — [4] Die (undatirte) Denkschrift bildete eine Beilage des Berichts von Montessuy an Schulenburg, d. d. Paris 11. October. — [5] Vergl. S. 382.

le Grand-Duc avec ma chère nièce. Il me suffit que c'est S. M. I. qui a nommé les gentilshommes de chambre pour porter cette nouvelle aux cours de Berlin, de Vienne et de Stockholm, et il m'est indifférent lequel m'est tombé en partage. J'attendrai donc le sieur de Domaschnew,[1] et n'ayant rien d'intéressant à ajouter, je finis en priant Dieu etc.

Federic.

Est-ce qu'on est toujours content de la Grande-Duchesse?[2]

Nach dem Concept; der eigenhändige Zusatz nach der im übrigen chiffrirten Ausfertigung.

25082. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A RHEINSBERG.

[Potsdam] 22 octobre 1776.

Mon très cher Frère. Vous avez trop de bonté de vous intéresser à ma santé.[3] J'ai, mon cher frère, l'érysipèle, mais, pour cette fois, j'espère de pouvoir sortir dans une couple de jours. Je suis sans fièvre, et il n'y a plus qu'un reste d'inflammation à la jambe, qui se dissipera en peu.

Voici un volume de bulletins[4] que ma maladie m'a empêché, mon cher frère, de vous envoyer plus tôt. Vous y trouverez beaucoup de projets et d'intrigues; ce qu'il y a de vrai, c'est que la France fait construire un nombre de vaisseaux dans ses chantiers, qu'elle m'achète de mon bois pour de grosses sommes,[5] et que la guerre entre l'Espagne et le Portugal est inévitable.

Les Anglais ont battu leurs colonies à l'île de Terre-Longue, près de la Nouvelle-York;[6] les colonies ont perdu 3000 hommes et les Anglais 300. S'ils continuent ainsi, ils pourront peut-être subjuguer

[1] Solms erklärte die Wahl von Domaschnew — „qui n'est ni d'une grande famille ni d'une certaine considération à la cour" — als Freundlichkeit der Zarin gegenüber Orlow, der diese Wahl empfohlen hatte. — [2] Am 26. October berichtet Dolgoruki an Katharina II. über eine an diesem Tage zur Ueberreichung der officiellen Anzeige der Vermählung des Grossfürsten, d. d. Petersburg 27. September (a. St.), ihm gewährte Audienz: „S. M. nahm sie in Empfang und sagte mir, dass er mit grosser Freude von diesem glücklichen Ereigniss und von der für Ew. Kais. M. und für Ihr ganzes Reich glücklichen Vollziehung der Heirath Kenntniss nehme, und er trug mir auf, dazu seine aus seiner Freundschaft für Ew. Kais. M. und aus der gegenwärtigen glücklichen Verbindung zwischen Ew. Kais. M. und S. M. entspringenden Glückwünsche Ihnen in seinem Namen auszusprechen. Im Weiteren sagte er, dass er nicht aufstehen könne (denn S. M. sass während der ganzen Zeit), da er Schmerzen im Bein habe." [Moskau. Hauptarchiv des Kaiserl. Ministeriums der Auswärtigen Angelegenheiten.] Das im Cabinetsministerium aufgesetzte förmliche Glückwunschschreiben des Königs an Katharina II. ist datirt Berlin 25. October. — [3] Prinz Heinrich empfahl, Rheinsberg 19. October, dem König die Zuziehung ärztlichen Rathes (vergl. S. 374). — [4] Die Zeitungsberichte liegen nicht bei. — [5] Vergl. S. 340. — [6] Vergl. S. 382.

les Américains dans une couple d'années. Tout cela peut nous être très indifférent; en attendant, le tabac hausse prodigieusement de prix, ce qui ne m'accommode pas.

Les noces du Grand-Duc se sont faites avec toutes les cérémonies usitées.[1] On dit que le vieux Orlow gagne de nouveau sur l'esprit de l'Impératrice,[2] et qu'il a repris tout son crédit, à l'exception de l'amour. Je crois encore que cela est égal et que nous pouvons regarder sa faveur avec des yeux indifférents. Si l'on devait s'alarmer de toutes ces coïonneries-là, on ne jouirait pas d'un moment de repos. Je vous embrasse, mon cher frère, en vous assurant de la haute estime et de la tendresse infinie avec laquelle je suis, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

25 083. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 23 octobre 1776.

Mes ordres précédents vous auront déjà appris que je n'ai nulle peine d'ajouter foi au projet de l'Empereur de faire au printemps prochain un tour en France,[3] et la manière dont le baron Breteuil s'en est expliqué, selon votre dépêche du 16,[4] ne permet plus de douter de son exécution. Ce qui me le rend même encore plus vraisemblable, c'est que j'ai tout lieu de supposer à la cour de Vienne un désir ardent de resserrer les nœuds de son alliance avec celle de Versailles par les motifs que je vous ai déjà indiqués en gros précédemment.

Au reste, c'est un vrai libelle contre l'impératrice de Russie dont le sieur Rulhière a fait lecture dans le conciliabule dont vous faites mention[5], et vous ne feriez pas mal d'en faire confidence au ministre de Russie.

Federic.

Nach dem Concept.

25 084. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 23 octobre 1776.

Je prends un intérêt trop vif à la gloire de S. M. l'impératrice de Russie pour vous laisser ignorer la manière odieuse dont la France tâche de la noircir. Le baron de Breteuil[6] a persuadé au prince de

[1] Am 7. October. — [2] Vergl. S. 384. — [3] Vergl. S. 371. — [4] „Que S. M. l'Empereur lui avait donné le pouvoir de l'annoncer pour le mois de mars prochain à S. M. la reine de France.“ Bericht Riedesels. — [5] Vergl. dafür Nr. 25084. — [6] Das folgende bis zum Schluss des Absatzes nach dem Bericht von Riedesel, Wien 16. October.

Kaunitz d'assister à la lecture que le sieur de Rulhière a faite dans l'hôtel de l'ambassadeur du mémoire que ce dernier a tracé de la dernière révolution en Russie.[1] Cet ambassadeur a convoqué à ce conciliabule la princesse Charles de Liechtenstein, la comtesse Kaunitz, belle-fille du prince de ce nom, l'ambassadrice de Venise et encore quelques autres dames, les plus capables de divulguer le contenu dudit mémoire; mais il a apparemment compté que les susdites dames, qui voient le plus fréquemment S. M. l'Empereur, seraient le plus à portée d'en rendre compte à S. M. I. Ce mémoire détaille avec beaucoup de hardiesse toutes les anecdotes et les noms des personnes qui ont eu part à cette révolution, et on voit bien que le coup de politique de cet ambassadeur doit être d'inspirer par ce récit de l'aversion contre la cour de Russie et de peindre cet évènement sous des couleurs odieuses. Le prince Kaunitz a tranquillement écouté cette lecture, mais les dames ont écouté de toutes leurs oreilles, étant été enchantées du style des choses intéressantes qu'elles trouvent être renfermées dans ce mémoire, ce dont elles ne manqueront point de rendre compte à S. M.

Je tiens cette anecdote de très bonne part, et n'importe, si vous en trouvez l'occasion favorable, de la porter même à la connaissance de S. M. I., puisque effectivement ce libelle donne lieu à différents propos indiscrets et insolents.

Federic.

Nach dem Concept.

25085. AU RÉSIDENT BLANCHOT A VARSOVIE.

Potsdam, 23 octobre 1776.

Mes ordres ne pouvant plus rencontrer le sieur Benoît à Varsovie, son départ étant fixé, suivant l'avertissement qu'il m'en donne, au 28 ou 29 de ce mois, je commence par les adresser à vous.

Der Empfang des Berichtes Benoîts vom 16. October wird bestätigt. Das folgende betrifft Entschädigungsansprüche eines polnischen Starosten.

Du reste, j'ai fait ce qui a dépendu de moi pour faciliter le commerce des grains polonais, en établissant une compagnie en Silésie pour les acheter.[2] Si ce biais qui ne peut qu'être avantageux, n'accommode cependant pas les Polonais, je ne [sais] qu'y faire. Je pourrais cependant, dans ce cas, leur donner encore un autre conseil pour ouvrir un débouché à ce commerce, mais j'ignore s'ils voudront y entrer. Ce serait celui de rendre la Warthe navigable pour les transports de leurs denrées, et vous pouvez en faire usage. Mais à vous dire vrai entre nous, je doute qu'ils veuillent entendre à pareille entreprise. En

[1] Der „Anecdotes sur la révolution de Russie, en l'année 1762." Vergl. S. 331. — [2] Vergl. S. 350 Anm. 2.

attendant, ce sera toujours une proposition au moyen de laquelle on pourra les amuser pour les accoutumer insensiblement, pendant ce temps, à se prêter à nos arrangements pris à cet égard, et c'est par cette raison que vous tâcherez de vous en servir utilement.

Nach dem Concept. Federic.

25 086. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 24 octobre 1776.

On n'a pas tout-à-fait tort, à mon avis, de ne pas envisager en Hollande, selon votre dépêche du 18 de ce mois, les premiers avis reçus au sujet du succès des armes britanniques en Amérique[1] pour absolument authentiques. Les détails qu'ils fournissent, ne sont qu'à demi et rien moins que bien déterminés. La perte même qu'on annonce, est assez équivoque, et il faudra voir si, après un calcul exact, elle ne se trouvera pas beaucoup plus considérable. Tout cela cependant fait qu'on ne saurait parler jusqu'à présent avec certitude sur ces affaires. L'unique chose qu'on peut en attendant avancer avec assez de fondement et de vraisemblance, c'est que l'Angleterre ne terminera pas, cette année, les différends avec ses colonies, et qu'il lui faudra nécessairement en venir encore à une autre campagne.

Quant à la condescendance dont vous faites mention que les États-Généraux ont témoignée pour la prolongation de la défense de l'exportation des munitions de guerre et armes à feu,[2] je suis assuré qu'il sera difficile, malgré cela, de mettre un frein à pareil commerce de contrebande et d'empêcher les négociants de s'y livrer.

Continuez, au reste, à me communiquer tout ce que vous apprendrez ultérieurement d'intéressant.

Federic.

Nach dem Concept.

25 087. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 26 octobre 1776.

J'attendrai tranquillement l'effet des promesses que, selon votre dépêche du 11, le comte de Panin vous a réitérées pour le renouvellement de notre alliance.[3] Elle n'expire, comme vous le savez, que

[1] Es handelt sich um die Einnahme von Long Island (vergl. S. 382). — [2] Das Ausfuhrverbot war auf ein Jahr verlängert worden (vergl. S. 374). — [3] Wie Solms berichtete, lag der Grund, dass sich die Eröffnung der formellen Verhandlung verzögerte, lediglich in der Langsamkeit Panins; jedoch hatte dieser versprochen, die von der Zarin geforderte Denkschrift über die Verlängerung des Vertrages (vergl. S. 316) noch vor Schluss der Woche ihr einzusenden.

le 31 mars 1780, et comme il y a encore passé trois ans jusques à ce terme, je ne risque rien au nouveau renvoi de ce ministre. En effet, que le renouvellement projeté se fasse quelques mois plus tôt ou plus tard, cela me sera assez indifférent, pourvu qu'il ait à la fin lieu, et je me repose entièrement sur votre zèle et sur votre savoir-faire pour en accélérer la conclusion.

En attendant, l'Autriche tourne toutes ses vues vers son alliée la France, et tout me persuade qu'elle a dessein d'établir le foyer de ses projets à Versailles. Je vous ai déjà informé du voyage projeté de l'Empereur au printemps prochain;[1] on dit qu'il est fixé au mois de mars de 1777, et on prétend que, comme la guerre entre l'Espagne et le Portugal est inévitable et que la France y sera enveloppée, l'idée de S. M. I. est d'engager la dernière à envahir, tout comme à la dernière guerre, les États de Hanovre, afin d'établir le théâtre de la guerre également en Allemagne.[2] Je doute, à la vérité, encore que la France s'y prêtera; la disette de l'argent et l'éloignement connu de S. M. Très-Chrétienne pour tout ce qui peut allumer le flambeau de la guerre, me paraissent des digues assez fortes pour arrêter cette levée de bouclier. Mais comme le baron de Breteuil prend les devants pour préparer le ministère de sa cour à ces propositions de l'Empereur, et que d'ailleurs le voyage de S. M. I. pourrait bien souffrir les mêmes altérations que d'autres projets de cette nature rencontrent souvent à la cour de Vienne, je continuerai d'avoir l'œil attentif à tous les succès ultérieurs de ce projet pour vous en informer à temps et vous mettre à même d'en faire confidemment part au comte de Panin.

Nach dem Concept. Federic.

25088. AU RÉSIDENT BLANCHOT A VARSOVIE.

Potsdam, 27 octobre 1776.

Je reçois avec bonté et même avec plaisir les protestations de zèle et de ferveur pour mon service que votre lettre du 19 de ce mois renferme. Pour réussir dans le dessein que vous vous proposez, il faut que votre principale étude soit de vous mettre exactement au fait des liaisons qui subsistent entre les différentes grandes familles polonaises, et des intrigues qu'elles ont coutume pour l'ordinaire d'employer. Les lumières de votre prédécesseur le sieur Benoît à cet égard m'ont servi et [ont] été utiles en bien des rencontres. Je me fais un plaisir de lui rendre cette justice. Si donc vous voulez marcher sur ses traces, vous ne sauriez mieux vous y prendre que de vous instruire à fond de la carte du pays où vous êtes, et de tâcher à bien connaître jusqu'aux moindres circonstances qui y sont relatives. Cette application

[1] Vergl. S. 379. — [2] Vergl. S. 363. 364.

vous guidera infiniment dans votre conduite pour acquérir mon approbation, et ne doutant pas que vous ferez tous vos efforts à l'obtenir, je prie Dieu etc.

Federic.

Nach dem Concept.

25 089. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Riedesel antwortet, Wien 19. October, auf den Erlass vom 9.[1]: „Il me paraît de même . . . que le prince Kaunitz, depuis que les affaires de la Pologne prennent une tournure si heureuse et inattendue vers une fin des plus prochaines, se retourne avec plus d'intimité vers la France, et que l'ascendant que prend la Reine sur son époux, et ainsi l'influence qu'il lui donne dans les affaires du gouvernement, engagent ce premier-ministre à tâcher de mettre ce crédit à profit et à l'avantage de sa cour et au service de ses vues politiques, surtout si, avec cela, encore le baron de Breteuil réussit à entrer dans le ministère, puisqu'il se flatterait d'avoir une créature dévouée à ses vues dans ledit ministère. Mais si, d'un autre côté, j'envisage la faiblesse présente de la France, le dérangement de ses finances, la vacillation de son système par les changements fréquents qui y arrivent dans le ministère, j'avoue, Sire, que je ne vois point quel parti le prince Kaunitz pourrait espérer de tirer à l'avantage de sa cour dans les circonstances présentes, en voulant impliquer son alliée dans quelque démarche active quelconque, surtout si je considère que la guerre qui paraît presque inévitable entre le Portugal et l'Espagne, et les succès probables des colonies contre les efforts de l'Angleterre feront plutôt tourner les vues de la cour de France vers ce côté-là que vers le Nord."

Potsdam, 27 octobre 1776.

La cour où vous êtes, fait bien trotter ses courriers, et le baron Swieten en reçoit surtout très fréquemment. Muet cependant comme une carpe sur le contenu de leurs dépêches, j'ignore parfaitement de quoi il s'agit. C'est un vrai jeu de pantomime que cette affluence de courriers figurants dans la maison de ce ministre, et je suis bien aise de lui faire paroli, en vous faisant également porter la présente, en réponse à votre dépêche du 19, par un courrier que je vous ferai expédier de Neisse.

Ce qui me détermine surtout de ne la pas confier à la poste ordinaire, c'est que j'ai dessein de vous mettre bien au fait des idées du prince de Kaunitz que je n'ai fait que vous ébaucher dans un de mes ordres précédents. Voici son système actuel en fait de politique. D'abord il sent que la guerre entre l'Espagne et le Portugal est inévitable, et il ne prévoit pas moins qu'il en résultera une autre, par les différentes liaisons de ces deux puissances, entre la France et l'Angleterre, qui, comme les précédentes, ne se fera au commencement que par mer. Je sais d'ailleurs de source que ce ministre m'a taxé d'une faute bien grossière en fait de politique d'avoir acquiescé à

[1] Vergl. Nr. 25055.

l'envoi des troupes de Hesse et de Brunswick en Amérique.[1] L'Allemagne se trouvant par là dégarnie de la principale partie de ses troupes subsidiaires, il regarde l'occasion trop favorable pour ne pas préparer la France à adopter ses idées. Il pense donc que, du moment que cette dernière sera engagée avec l'Angleterre dans une guerre, l'expérience du passé lui rappellera le peu de succès qu'elle a à se promettre d'une guerre par mer, et que la perspective qu'il reste toujours bien problématique si cet élément serait plus favorable à ses armes à l'heure qu'il est, lui servira merveilleusement à l'engager plutôt de l'entamer par terre et de faire une diversion dans ses États de Hanovre,[2] qu'il lui représentera même comme d'autant plus aisée à faire que ces mêmes États sont maintenant dénués d'une bonne partie de leurs troupes et dans un état fort mauvais de défense. J'ignore à la vérité nullement que ce plan rencontrera mille oppositions, et que la France ne donnera pas d'abord dans ces idées; mais il n'est pas moins vrai qu'étant une fois en guerre avec l'Angleterre; elle voudra la finir promptement et aura pour cet effet peut-être recours à cette diversion.

Tout ce que je viens de vous confier de ce plan politique du prince de Kaunitz, n'est pas une simple spéculation de ma part; les sources qui me l'ont fourni, sont trop bonnes pour en douter. Mais son exécution dépendra des évènements. Les visites moins fréquentes de l'ambassadeur de France chez le prince de Kaunitz ne me font aussi pas prendre le change. Le baron Breteuil a sa leçon; il doit préparer les matières à sa cour, et quoique le voyage de l'Empereur au printemps prochain[3] puisse être encore sujet à des variations, j'ai cependant tout lieu de présumer qu'il se décidera selon le plus ou moins d'accueil que les insinuations préliminaires du monsieur de Breteuil trouveront à Versailles. A la moindre apparence de faire goûter ce plan à la France, S. M. I. ne manquera sûrement pas de s'y rendre. Si, au contraire, il trouve des contradictions qu'on n'a pas pu prévoir, elle pourrait bien y renoncer pour un temps et en remettre l'exécution à des conjonctures plus favorables. Ce qu'il y a au moins de certain, c'est que, vu le crédit croissant de la Reine et la présence de l'Empereur, on doit s'attendre à y voir forger des projets qu'on n'aura jamais pu prévoir et qui porteront tous l'empreinte des vues d'agrandissement de la cour de Vienne. En attendant, vous pouvez être tout aussi persuadé que le prince de Kaunitz est très déterminé à dégainer contre moi le plus tôt le mieux, et que ce qui l'a surtout

[1] Ellermann hatte, Berlin 5. März, berichtet: „Hadrawa (vergl. Bd. XXXVII, 566) s'est moqué souvent de la bêtise de ces Princes qui envoyaient leurs soldats si loin, pendant qu'ils ignoraient encore, quand ils en auraient besoin pour défendre leur propre pays. Il vous taxait, Sire, d'imprudence de ne vous être pas opposé à des mesures qui pourraient devenir funestes à vous-même.“ — [2] Vergl. S. 363. 364. — [3] Vergl. S. 385.

animé à accélérer ce projet, c'est qu'il se flatte qu'après m'avoir mis hors de jeu, il l'aura à bien meilleur marché avec les autres puissances pour les subjuguer à leur tour. Or je sais bien qu'un projet aussi chimérique n'a nullement été applaudi ni par l'Empereur ni par le maréchal de Lacy, qui tous les deux auraient préféré de tourner leurs armes contre la France. Mais, comme vous le savez vous-même, le crédit de S. M. I. est trop borné pour tenir contre l'ascendant du premier-ministre, et il a fallu enfin céder à l'impétuosité de son caractère.

Ce qui me confirme de plus dans mes soupçons, c'est l'apparition de différents officiers qui passent par la Silésie pour visiter mes forteresses. Un comte Pallavicini a été encore depuis peu à Silberberg où il a manifesté sous main une grande envie de voir les fortifications, et n'y ayant pu réussir, il a poussé plus loin pour retourner par Glatz et Schweidnitz en Bohême.[1] De pareils phénomènes joints à d'autres qui ont paru, ne me permettent point de prendre le change sur les desseins du prince de Kaunitz, et s'il y a eu un temps où il faut que vous redoubliez d'attention pour suivre les plis et replis du cœur de ce politique fin et rusé, c'est bien celui d'à présent où j'ai tant d'indices de ses noirs et perfides desseins. Quelque marche des troupes de Hongrie vers la Bohême ou la Moravie pourrait bien être le signal que le moment de les exécuter n'est plus guère éloigné, et vous aurez, par conséquent, grand soin d'avoir l'œil au guet pour observer s'il en est question ou non.

D'un autre côté, je ne disconviens pas qu'il y a beaucoup d'apparence que la France ne se déterminera pas facilement à entrer dans les vues de la cour où vous êtes; elles sont trop vastes, et son refus seul serait bien capable d'arrêter le prince de Kaunitz dans leur exécution. Mais comme tout ce que je viens de vous en détailler, n'est rien moins qu'une supposition ou imagination de ma part, mais bien des anecdotes que je tiens de très bonne main, vous n'aurez aussi rien de plus pressé que de les approfondir, et c'est principalement pour vous mettre à même de me parler à cœur ouvert et sans la moindre réserve, que je vous dépêche la présente par un courrier. Il s'arrêtera pour cet effet chez vous jusques à ce que vous ayez tout bien examiné et rassemblé tous les éclaircissements que j'attends de vous.

Federic.

Nach dem Concept.

[1] Auf einen (nicht vorliegenden) Bericht des Generalmajors Rossières vom 17. über den Aufenthalt des Obersten Graf Pallavicini in Silberberg antwortet der König am 24. October: „J'approuve beaucoup la manière dont vous avez éludé son désir de voir la place, ainsi que son invitation à Königgrätz. De pareilles gens sont toujours très dangereux, et il est bon de s'en défier; car ils ne peuvent avoir d'autre but que celui de se mettre au fait de nos arrangements, pour en profiter et former leurs plans en conséquence.“ Ebenfalls am 24. fordert der König Auskunft von den Generalen Thadden und Gabelentz, ob Pallavicini in Glatz, bez. Schweidnitz „gewesen und was er dorten gemacht; und will schon hoffen, dass Ihr ihm nichts werdet gewiesen haben und sehen lassen.“

25090. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE SCHULENBURG A WOLFSBURG.

Potsdam, 28 octobre 1776.

Je vous sais un gré infini des soins que vous continuez à prendre pour approfondir le secret de la négociation de la cour de Vienne au sujet de la succession de Bavière,[1] et je souhaite qu'ils aient enfin le succès qu'ils méritent. Mais ce n'est pas à ce seul objet que ses vues d'agrandissement se bornent. La cascade de ses desseins et de ses projets s'étend bien plus loin. Je sais à n'en pouvoir pas douter qu'elle s'occupe de bien d'autres intrigues encore. J'en connais même quelques détails qui renferme[nt] de nouveaux traits frappants de sa duplicité.[2] C'est tout ce que je puis vous confier aujourd'hui.

Federic.

Nach dem Concept.

25091. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A FONTAINEBLEAU.[3]

Potsdam, 28 octobre 1776.

J'ai reçu votre dépêche du 17, et la guerre entre l'Espagne et le Portugal étant inévitable, il me paraît très problématique où la France prendra les fonds nécessaires pour soutenir sa partie. En attendant je me suis bien imaginé que les derniers succès des armes britanniques contre les colonies[4] déplaisaient infiniment à la cour où vous êtes. Ils ne me paraissent cependant nullement décisifs encore, et, au reste, je suis bien aise de la ratification du contrat pour mon négoce de bois.[5] D'ailleurs, n'ayant rien à ajouter aujourd'hui, je prie Dieu etc.

Nach dem Concept. Federic.

25092. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 28 octobre 1776.

Vos dépêches du 15 et du 18 me sont parvenues à la fois, et ce n'est qu'avec peine que j'apprends par la dernière que mes ordres vous sont parvenus trop tard pour faire changer la destination du chevalier Harris et le conserver à ma cour.[6] Malgré son savoir-faire

[1] Wie Schulenburg, Wolfsburg 17. October, berichtete, sollten die österreichisch-französischen Verhandlungen über die Frage in Wien zwischen Kaunitz und Breteuil stattfinden. — [2] Vergl. Nr. 25089. — [3] Goltz war dem Hofe nach Fontainebleau gefolgt; er kehrte am 13. November nach Paris zurück. — [4] Vergl. S. 382. — [5] Durch das französische Marineministerium. — [6] Als Maltzan, auf Grund des Erlasses vom 3. October (vergl. S. 353), für das Verbleiben von Harris in Berlin sich verwendete, theilte ihm Suffolk mit, dass dessen Ernennung schon in Petersburg notificirt sei, und gab der Hoffnung Ausdruck, Elliot (vergl. S. 353. 370) werde den gleichen Beifall bei dem Könige finden wie Harris.

cependant je doute fort que ses propositions pour des troupes subsidiaires y aient quelque succès.[1] Je présume plutôt qu'il n'y obtiendra pas un seul homme, à moins que l'Angleterre ne soit attaquée dans ses États en Europe. Pour ses sujets catholiques en Irlande, au contraire, elle pourra bien en former. un corps pour renforcer son armée en Amérique. Mais si ce renfort sera suffisant pour y soutenir la guerre actuelle, c'est une autre question, que je ne saurais décider.

D'ailleurs, vous pouvez être très assuré que la guerre entre l'Espagne et le Portugal est sur le point d'éclater, et comme la France y sera enveloppée, la cour où vous êtes, aura de tous côtés des ennemis sur les bras qui augmenteront son embarras l'année qui vient.

Federic.

Si l'on nous envoie ici des polissons, je serai obligé de vous faire relever par quelqu'un de la même trempe.

Nach dem Concept; der eigenhändige Zusatz nach der im übrigen chiffrirten Ausfertigung.

25093. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 28 octobre 1776.

Mon sentiment sur le peu d'utilité de la prohibition prolongée par les États-Généraux du commerce des sujets de la République avec les colonies britanniques en Amérique vous est connu par mes précédentes. Bien loin de changer d'idées là-dessus, ce que vous venez de me mander de relatif à cet égard par votre dépêche du 22 de ce mois,[2] m'y confirme davantage. Quelles que soient les défenses du gouvernement à ce sujet, elles mettront difficilement, à mon avis, un frein à cette contrebande. Cet objet d'ailleurs intéresse moins les puissances mêmes que non les négociants, qui y trouvent trop d'appas pour s'en désister facilement. Mais, quoi qu'il en soit, continuez en attendant à me communiquer tout ce qui reviendra ultérieurement d'intéressant à votre connaissance.

Federic.

Nach dem Concept.

25094. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Solms berichtet, Petersburg 15. October, dass er den mit Ministerialerlass vom 1. ihm zugegangenen Entwurf der preussischen Garantie-Acte für die

[1] Maltzan berichtete: „Si la guerre continue et qu'il faille en venir à une autre campagne, je soupçonne que, malgré le refus déjà essuyé par la cour de Russie (vergl. Bd. XXXVII, 584), on pourra bien encore y revenir à la charge, pour obtenir un corps de troupes." — [2] Nach Thulemeier ging trotz des erneuerten Verbotes (vergl. S. 387) die Ausfuhr weiter.

russischen Erwerbungen in Polen dem Grafen Panin vorgelegt und, unter Hinweis auf die den Oesterreichern gewährte Garantie, die Ausstellung einer gleichen Acte für Preussen gefordert hat.[1] „Il lui paraît cependant inutile présentement aussi, après que, par la ratification de la dernière convention par la Diète, personne ne s'oppose plus à la possession tranquille des acquisitions faites par V. M. dans ce pays-là.“ Als Solms darauf auf Eröffnung der Verhandlungen über die Verlängerung des Allianzvertrages[2] drängte, hat sich Panin mit der Fülle der auf ihm lastenden Geschäfte und seiner schwachen Gesundheit entschuldigt, „outre que des cabales à la cour, causées par le conflit du crédit des deux Princes de l'Empire, tous les deux anciens favoris, l'entraînent souvent malgré lui dans des embarras et lui font perdre du temps et les moyens pour faire promptement les affaires de son ressort.“

Potsdam, 29 octobre 1776.

Accoutumé depuis longtemps à la lenteur du ministère de Russie dans toutes ses opérations, je ne suis point surpris des délais qu'il apporte tant au renouvellement de notre alliance qu'à la garantie de mes acquisitions; mais je ne saurais cependant pas me persuader que les petites intrigues des deux anciens favoris puissent affecter des négociations de cette importance. Vos dépêches antérieures m'ont même fait présumer que le prince de Potemkin n'avait plus de part à la faveur de sa souveraine, et je ne m'attendais pas à lui voir attribuer de nouveau, dans celle du 15, quelque crédit auprès de S. M. I. D'ailleurs, ces deux favoris étant ennemis ensemble, comment est-il à croire qu'ils s'unissent dans la haine contre le comte Panin et à lui susciter des embarras? Quoi qu'il en soit, vous ne discontinuerez point d'insister sur les deux objets susmentionnés, par les motifs que je vous ai allégués précédemment. Je sais bien que la garantie des acquisitions a été déjà stipulée en termes généraux dans notre convention, mais cela n'empêche pas que je ne puisse demander une plus particulière, à laquelle mon traité m'autorise, qu'on a accordée déjà à l'Autriche et que je suis prêt à donner également à la Russie pour ses acquisitions, selon l'acte que je vous ai déjà fait tenir pour cet effet.

Nach dem Concept. Federic.

25095. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A RHEINSBERG.

[Potsdam] 29 [octobre 1776].

Mon très cher Frère. Depuis quelques jours, j'ai presque une fièvre continuelle qui provient d'un abcès gros comme un œuf, qui [est] placé au bas de la cuisse dans l'articulation. Les charlatans d'Esculape me disent que dans deux jours mon abcès crèvera, et que la quantité de matière qui en sortira, me purifiera tout-à-fait le sang. Je les laisse dire et n'ai pas la foi assez robuste pour croire à leurs

[1] Vergl. S. 347. — [2] Vergl. S. 316. 347.

prophéties. Voilà, mon cher frère, tout ce que mes maux me permettent de vous dire. Voici quelques bulletins de France.[1] Soyez bien persuadé de la tendresse et de la considération avec laquelle je suis, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

25 096. AU CHAMBELLAN DE NOSTITZ A STOCKHOLM.

Potsdam, 29 octobre 1776.

Les aventures avec la livrée des ministres étrangers ne prenant aucune fin à la cour où vous êtes, et celle de l'ambassadeur de France venant d'en essuyer également une, selon votre dépêche du 15 de ce mois, il est à présumer qu'à force de grossièretés on se brouillera, à la fin, avec presque toutes les puissances, quoiqu'il faut dire cependant aussi que les domestiques des envoyés sont, en général, fort impertinents, et que, dans l'idée qu'ils ont d'être impunissables, ils se croient tout permis.

Mandez-moi, au reste, quand le comte de Kaunitz partira pour se rendre en Russie, et s'il prendra la route par la Finlande. C'est tout ce que j'ai à vous marquer en réponse.

Federic.

Nach dem Concept.

25 097. AU RÉSIDENT BLANCHOT A VARSOVIE.

Potsdam, 30 octobre 1776.

Les arrangements dont la Diète s'occupe, suivant le rapport du 23 de ce mois du sieur Benoît qui vient de m'entrer, sont de si grandes pauvretés qu'on peut les apostropher à juste titre de coïonneries. A quoi bon des lois somptuaires dans un pays où personne ne croit être tenu de s'y conformer, et comment veut-on qu'il n'y soit [pas] contrevenu, lorsque les fabriques du pays ne sont pas en état de fournir les draps suffisants à l'habillement des habitants?[2] C'est donc avec raison que je crois pouvoir envisager tout ce qui vient de m'être mandé à cet égard, comme de pures fantaisies qui ont passé par la tête aux gens où vous êtes, et qui n'aboutiront à rien.

Je vois par ce même rapport que la Diète a autorisé le roi de Pologne à négocier 500 000 ducats. Quel est l'emploi que ce Prince prétend faire de pareille somme pour laquelle la République aussi bien que l'impératrice de Russie s'offrent à être garantes? Vous aurez soin de me le mander. On a déjà sondé le terrain sur cet objet vis-à-vis

[1] Liegen nicht bei. — [2] Nach den neuen Luxusgesetzen sollten z. B. alle Bediente und das ganze Heer nur mit im Lande hergestelltem Tuche gekleidet werden.

de moi, mais j'ai renvoyé honnêtement les propositions qui m'ont été faites pour cet emprunt, par la raison que je ne suis pas banquier à fournir de l'argent à intérêts.[1]

Der Schluss betrifft Beschwerden eines Polen gegen die preussische Zollverwaltung in Fordon. Diese sollen nachgeprüft werden.[2]

Nach dem Concept. Federic.

25098. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A FONTAINEBLEAU.

Goltz antwortet, Fontainebleau 20. October, auf den Erlass vom 7.[3]: „Le ministère actuel de cette cour-ci est très éloigné d'entrer dans une ligue dont l'objet serait d'étendre la puissance autrichienne aux dépens de celle de V. M. Plus d'un article de mes ... dépêches depuis ce règne prouve cette opinion, mais nommément lors de la dernière maladie de V. M., quand, sans doute par la connaissance des vues autrichiennes, on eut la plus grande joie de votre rétablissement, Sire. Sans doute, malgré cette façon de penser du ministère, l'Autriche peut parvenir à entraîner la France dans ses vues et même de deux manières. L'une, si la Reine parvient à faire renvoyer les comtes de Maurepas et de Vergennes. L'autre, si, en gagnant tous les jours du crédit, elle intimidait toujours davantage les ministres qui, pour leur conservation personnelle, finiraient par passer par tout ce que voudrait cette Princesse. Je ne crois pas cependant que l'Impératrice-Reine ait voulu employer sa fille dans les affaires politiques. Jusqu'à présent encore le comte de Maurepas s'est réservé particulièrement cette partie-là, et je ne serais pas surpris qu'il eût donné au Roi le soupçon qu'une trop grande influence de la Reine dans les affaires entraînerait nécessairement une trop grande intimité entre les cours de France et d'Autriche, qui pourtant, en plus d'un point, pourraient avoir des points de politique différents; que surtout cette trop grande intimité pourrait approcher peu à peu le duc de Choiseul, si dévoué à l'Autriche. Or le comte de Maurepas sait que cette idée plus que toute autre répugne à S. M. Très-Chrétienne. Si le susdit avis paraissait moins positif à V. M., je croirais assez volontiers que cela ne fera pas d'abord à l'arrivée du baron de Breteuil l'objet d'une négociation entre les cours, mais que cet ambassadeur, pour faire de mieux en mieux sa cour à Vienne, a promis de sonder et de préparer les esprits à ce projet, mais aura promis surtout de le faire réussir d'abord, s'il entre dans le ministère ...

Le général autrichien Pellegrini, employé depuis quelque temps en Brabant, avait eu la permission de voyager. Il arrive ici d'Angleterre et s'en retourne à Vienne. Comme il est bavard à l'excès, je lui avais attaché des mouches, pour savoir peut-être par lui ce qui est du bruit d'un voyage de l'Empereur cet hiver en Brabant et de là en France. Il a dit que non seulement il ne croyait rien de ce bruit, mais que même l'ordre qu'il avait de retourner à Vienne, lui paraissait contraire audit voyage de S. M. I. en Brabant où lui, général, l'aurait attendu pour suivre ce Prince dans les différentes forteresses en sa qualité de chef de génie."

Potsdam, 31 octobre 1776.

Lorsque, par mes ordres du 7, je vous ai fait confidemment part du nouveau projet secret de la cour de Vienne, dont le baron de Breteuil

[1] Vergl. S. 262. 263 — [2] Demgemäss Cabinetserlass au Launay, Potsdam 30. October. — [3] Vergl. Nr. 25052.

est le dépositaire, les inconvénients dont il est accompagné et dont vous faites mention en partie dans votre dépêche du 20, n'ont pas échappé à mes réflexions. Mais je ne vous ai pas laissé ignorer non plus les différents évènements qui pourraient en faciliter l'exécution. Tels sont la guerre entre l'Espagne et le Portugal qui de plus en plus paraît inévitable et qui pourrait donner lieu à de nouvelles brouilleries entre l'Angleterre et la France; l'appréhension de la dernière de perdre, à la longue, dans une guerre purement maritime contre l'Angleterre, et la belle perspective d'une diversion dans ses États de Hanovre, et enfin le crédit de la reine de France, naturellement portée à favoriser les vues de sa cour maternelle et fraternelle. Plus je réfléchis aussi sur ce plan de la cour de Vienne, et plus je me persuade que, si elle prend soin de faire valoir la perspective de la diversion susmentionnée, la France pourrait bien se laisser prendre à cette amorce et, animée par la Reine, favoriser en tout les vues et desseins autrichiens. Je sens bien qu'elle n'y entrera pas d'abord, et je vous ai déjà donné à connaître dans mes ordres du 7 que j'ai même de la peine à lui supposer quelque empressement de faire cause commune avec son alliée contre moi. Mais le crédit de la Reine ne me paraît pas moins à redouter, et si cette Princesse prend l'ascendant qu'on appréhende, je ne voudrais pas jurer que peu à peu elle trouvera moyen de familiariser si bien le ministère de Versailles avec les idées autrichiennes qu'à la fin il pourrait bien les adopter. Si, au contraire, son crédit ne prend point cet essor et que des personnes sensées et d'expérience tiennent le timon de ses affaires, toutes les peines de la cour de Vienne seront inutiles, et on la plantera là avec son nouveau plan vaste et chimérique.

Quoi qu'il en soit, l'affaire est de trop grande importance pour la négliger. L'avis m'en est revenu de trop bonne part pour douter qu'un tel dessein n'existe, et vous y prêterez une attention suivie et non interrompue. Vous la redoublerez même à l'arrivée du baron de Breteuil, et si, comme on me l'assure de Vienne, l'Empereur lui-même se rend au printemps prochain en France,[1] sa présence rendra la scène encore plus intéressante et exigera que vous ayez les yeux ouverts de tous côtés pour me rendre compte de tout ce que vous apprendrez de relatif à cet objet.

Ce que le général autrichien Pellegrini en a dit, ne doit pas vous faire prendre le change. Je le connais fort bien, et je lui ai même trouvé beaucoup d'esprit et de jugement; mais autant que je connais l'Empereur, il ne fait pas tant de cas de ses forteresses dans le Brabant pour que leur visite pût faire l'objet de son voyage.

Federic.

Nach dem Concept.

---

[1] Vergl. S. 385.

25 099. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Solms übersendet, Petersburg 18. October, die von Panin ihm abschriftlich mitgetheilte Garantie-Acte der russischen Regierung vom 19. März für den neuen Grenzzug der Oesterreicher in Polen.[1] „Panin qui suppose que V. M. a peut-être été dans l'opinion que cette garantie avait pour objet la sûreté des nouvelles possessions, se flatte par cette communication de Lui faire connaître qu'elle n'en a eu d'autre que d'assurer seulement l'invariabilité des nouvelles lignes de démarcation tracées par les commissaires respectifs jusqu'au temps qu'elles seraient ratifiées par la République assemblée en Diète. Cette ratification ayant été donnée à l'heure qu'il est, pour les démarcations de toutes les trois puissances copartageantes, l'autre garantie réciproque entre les deux cours impériales est non seulement sans aucun effet par rapport à elles deux, mais il lui paraît qu'elle n'en saurait non plus produire pour la tranquillité réciproque de V. M. et de la Russie . . . Si cependant le comte Panin se fût trompé dans ses suppositions sur les intentions qui auraient porté V. M. à demander cette nouvelle garantie,[2] et que, non contente de celle qui existe déjà par les traités précédents, Elle exigerait celle-ci, non pour les lignes de démarcation, mais pour une plus grande sûreté des possessions acquises par le traité de partage même, il m'a fait connaître qu'il était persuadé que l'Impératrice ne s'y refuserait pas, mais qu'il lui paraissait alors nécessaire de se communiquer sur cet objet également avec la cour de Vienne et de se concerter entre les trois cours sur un tel supplément de garantie réciproque, servant à renforcer celle de la triple convention, et c'est sur quoi il ose vous supplier de lui faire connaître vos intentions ultérieures."

Potsdam, 2 novembre 1776.

Votre dépêche du 18 d'octobre m'a été fidèlement rendue, et je sais beaucoup de gré au comte de Panin d'avoir voulu me faire part de l'acte de garantie réciproque entre les cours de Pétersbourg et de Vienne pour obtenir la ratification de la république de Pologne des conventions faites par les commissaires russes, autrichiens et polonais relativement à la détermination des limites des deux cours impériales.

Je n'ignore nullement qu'il existe déjà une garantie entre moi et la Russie pour nos possessions en Pologne, tant par la convention secrète du 17 de février 1772 que par la triple convention du 5 d'août de la même année. Mais comme nos extensions sont survenues, il s'agit de juger s'il ne conviendrait pas mieux de faire encore un supplément de garantie à leur égard, afin de l'étendre sur tout ce qui a été enclavé dans nos lignes de démarcation actuelle. Pour cet effet, il faut consulter les articles des deux conventions susmentionnées qui se trouvent dans mes archives à Berlin, et comme je les ai demandées immédiatement après que j'ai reçu votre rapport susmentionné,[3] et que la poste est sur son départ, je remets à l'ordinaire prochain de vous instruire plus positivement sur l'article de cette garantie. En attendant, vous pouvez être très persuadé que je me soucie fort peu de l'accession

[1] Vergl. S. 4 Anm. 5. — [2] Vergl. S. 347. — [3] Vergl. Nr. 25 100.

de la cour de Vienne à cette garantie; l'expérience du passé m'a trop appris combien peu l'on peut compter sur ses engagements, et si, en considération des stipulations de la triple convention, une nouvelle garantie mutuelle paraît superflue entre les trois puissances copartageantes, je puis bien y acquieser également. Mais toujours je ferais bien plus de cas de celle de la Russie, qui me paraît infiniment plus solide, et en tout cas on pourra faire étendre cette garantie réciproque sur toutes nos acquisitions actuelles dans le renouvellement de notre alliance,[1] sur lequel j'attends toujours avec la même impatience le sentiment de la cour où vous êtes.

Federic.

Nach dem Concept.

25 100. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Potsdam, 2 novembre 1776.

Vous aurez sans doute déjà appris, par la dépêche du comte de Solms du 18 d'octobre dernier, comment le comte du Panin s'est expliqué tant sur la proposition d'une nouvelle garantie réciproque de nos acquisitions en Pologne que sur l'acte que les deux cours impériales ont passé, l'été dernier, pour les limites de leurs possessions dans ce royaume,[2] dont ce ministre m'a même fait parvenir la copie ci-jointe, que vous aurez soin de me renvoyer. Comme dans la réponse qu'il a faite au comte de Solms, ce ministre soutient toujours qu'une telle nouvelle garantie était entièrement superflue, puisqu'elle existait déjà par la triple convention du 5 août 1772, et que je me rappelle qu'il en a été fait également mention dans ma convention secrète avec la Russie du 17 de février de la même année, vous aurez soin de m'adresser incessamment une copie de l'article en question de ces deux conventions, afin de me décider sur le parti qui me reste à prendre, et de me dire en même temps votre sentiment sur ce sujet. Autant que j'en puis juger, il me paraît que la garantie de ces deux conventions ne regarde que les acquisitions d'alors, et que, par conséquent, il vaudrait toujours mieux de la renouveler, pour l'étendre encore sur les extensions que j'y ai faites depuis. Mais comme le comte de Panin prétend qu'en ce cas il faudrait se concerter également avec la cour de Vienne sur ce sujet, et que je me soucie peu de la garantie d'une cour dont la mauvaise foi à remplir ses engagements, ne m'est que trop connue, je préférerais plutôt y renoncer et me borner à stipuler cette nouvelle garantie de mes possessions actuelles en Pologne dans le renouvellement de mon alliance avec la Russie qui est actuellement sur le tapis. J'attends votre avis sur tout cela.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

[1] Vergl. S. 316. 317. — [2] Vergl. Nr. 25099.

25101. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON A CONSTANTINOPLE.

Potsdam, 3 novembre 1776.

Votre dépêche du 3 d'octobre dernier ne me satisfait nullement. Je n'y trouve qu'une apologie de votre conduite passée et des promesses de mieux faire à l'avenir. Le principal objet de votre mission à la cour où vous êtes, y est entièrement négligé, et il n'y est fait mention d'aucune nouvelle de la situation actuelle de la guerre avec la Perse, dont cependant les feuilles publiques ne cessent de parler et sur laquelle je vous ai demandé à différentes reprises des détails ultérieurs.

En attendant, vous n'oublierez pas non plus d'être attentif au succès de la médiation de la cour de Vienne pour la Russie, que vous m'annoncez comme réellement faite,[1] bien que j'aie lieu de présumer que la dernière ferait seule bien mieux ses affaires que moyennant cette médiation.

Federic.

Nach dem Concept.

25102. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 3 novembre 1776.

Mes ordres du 27 d'octobre dernier[2] auront déjà pleinement satisfait au désir que vous manifestez dans votre dépêche du 26, de connaître plus particulièrement le nouveau projet d'iniquité du prince de Kaunitz et auquel le baron de Breteuil doit préparer la cour de Versailles et lui faire obtenir son suffrage. Je vous ai fait adresser ces ordres susmentionnés par courrier depuis Neisse, tant pour les faire parvenir d'autant plus promptement que pour faire paroli aux courriers qui arrivent au baron Swieten plus qu'à l'ordinaire.[3]

Je n'ai aussi rien à y ajouter aujourd'hui, et je me borne à vous demander encore quelques particularités au sujet du voyage de l'Empereur pour la France. Telles sont: si ce voyage fait plaisir à S. M. I. ou si c'est par dépit ou pour se distraire qu'elle l'entreprend; quelle route elle prendra et si elle la dirigera peut-être par Turin pour se rendre en Provence, et enfin si elle observera un parfait incognito ou quel cérémonial on aura arrangé pour ce voyage. J'attends sur tous ces différents points votre réponse.

Riedesel wird auf seine Anfrage unterrichtet, dass sein Bericht vom 19. October richtig eingegangen ist. Ein Erlass an Gaffron (Nr. 25101) wird zur Beförderung übersandt.

Nach dem Concept.

Federic.

[1] Gaffron meldete, „que la proposition de cette médiation de la part de l'Autriche (vergl. S. 304) est bien réelle, et que la Porte, la craignant comme le feu, commence à filer doux". — [2] Nr. 25089. — [3] Am 3. November wieder-

25 103. AU RÉSIDENT BLANCHOT A VARSOVIE.

Potsdam, 3 novembre 1776.

Je n'ai pas été peu surpris de trouver dans le rapport que le sieur Benoît vient encore de me faire du 26 d'octobre dernier, qu'à la clôture de la Diète[1] on ait pu susciter des tracasseries capables à casser, comme on a fait, toutes les commissions ordonnées. Ceci est une preuve non équivoque qu'il ne faut pas se reposer entièrement sur la parole des Polonais, mais se défier d'eux, lors même que les choses s'y passent tranquillement et sans contradiction. Le meilleur moyen pour les contenir est sans contredit la force, et quelques douzaines de soldats que le comte de Stackelberg fera marcher par la ville, seront de plus d'efficace que non les raisons les plus solides pour le maintien de la tranquillité.

Mandez-moi, en attendant, si les troupes russes séjourneront en Pologne ou si elles évacueront ce royaume. Si elles en sortent, il est sûr et avéré que le vacarme y recommencera bientôt de plus belle. La promesse faite de les en retirer, est une circonstance qui n'est nullement favorable; elle donnera matière à bien des inconvénients et replongera la Pologne sens dessus dessous.

Éclaircissez-moi également le motif qui fait tenir, à la présente Diète, au roi de Pologne une conduite infiniment plus raisonnable qu'il n'en a eu aux précédentes. Il paraît même que ce Prince s'est dépouillé de l'animosité qu'il m'a constamment témoignée, et qu'il a revêtu des sentiments plus modérés à mon égard.

Au reste, je présume que le grand-général a fini pour toujours le rôle qu'il a joué pendant un temps, et que, les ongles lui ayant été rognés à cet égard,[2] il continuera de crier peut-être encore tout au plus, mais que sa mauvaise volonté se bornera là, sans rien effectuer davantage.

Federic.

Nach dem Concept.

25 104. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Potsdam, 4 novembre 1776.

Je suis très satisfait de votre rapport d'hier.[3] Vos idées sur les difficultés de la Russie de me donner un nouvel acte de garantie pour

holte der König den Befehl an Thadden, über den Aufenthalt des österreichischen Obersten Pallavicini in Glatz (vergl. S. 391) zu berichten; „denn dieser Oberst hatte eine ordentliche Tour durch die Festungen gemacht, er ist durch Glatz nach Silberberg und von da nach Schweidnitz wieder zurückgegangen, und auf solche Leute muss man alle Attention haben.“

[1] Der Reichstag wurde am 31. October geschlossen. — [2] Vergl. S. 350. — [3] Für Finckensteins Bericht vergl. Nr. 25 105.

mes acquisitions en Pologne, sont très analogues aux miennes. Je les avais même déjà suppéditées en partie au comte de Solms dans mes ordres du 2[1]; mais comme, par les motifs que vous venez de m'alléguer, je préfère de l'obtenir plutôt par un acte séparé que par le renouvellement de mon alliance, je n'ai pas différé d'ajouter à ces ordres le supplément[2] dont je joins ici une copie pour votre information et direction.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

---

25 105. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.[3]

Potsdam, 4 novembre 1776.

Voici le supplément de mes ordres d'avant-hier[4] que je vous ai fait espérer, sur l'article de la garantie de mes possessions en Pologne. Celle qui a été stipulée dans la convention secrète et la triple convention de 1772, n'est rien moins que suffisante. Ainsi que je vous l'ai déjà fait observer dans les ordres susmentionnés, elle ne porte proprement que sur les possessions d'alors, et nullement sur les extensions qui y sont survenues depuis et qui ont donné lieu à des discussions et contestations avec la république de Pologne et avec la Russie même. Mais le comte de Panin se trompe également en soutenant que l'acte arrêté avec la cour de Vienne n'a eu pour but que d'assurer la fixation des nouvelles lignes de démarcation jusques au temps qu'elles seraient ratifiées par la République.[5] Il se peut que la cour de Vienne ait fait valoir ce motif pour l'obtenir; mais les deux cours se promettent, à la fin de cet acte, solennellement et sans la moindre restriction l'exécution et la garantie de cette démarcation, qui cependant ne comprend pas moins les extensions autrichiennes. Afin donc que cette cour n'ait pas à se glorifier d'avoir obtenu de la Russie une garantie plus étendue et plus précise que la mienne, il est essentiel que celle-ci me donne la même garantie pour la démarcation de mes limites telles, observez-le bien, qu'elles ont été réglées à Varsovie par la convention du 22 d'août dernier.

Je reviens même, après y avoir réfléchi plus mûrement, de l'idée que je vous avais fournie dans mes ordres susmentionnés, de la demander par le renouvellement de mon alliance. Il me la faut plutôt par un acte exprès, et il vaut infiniment mieux de l'obtenir dans cette forme que dans toute autre. En effet, les traités d'alliance ne sont obligatoires qu'autant qu'ils sont renouvelés au bout d'un certain nombre d'années, et le renouvellement de la mienne est encore à négocier. Les garanties, au contraire, sont toujours permanentes, illimitées et indépendantes des

[1] Vergl. Nr. 25099. — [2] Vergl. Nr. 25105. — [3] Dem folgenden Erlass liegt der Bericht Finckensteins, Berlin 3. November (vergl. Nr. 25104), zu Grunde. — [4] Nr. 25099. — [5] Vergl. S. 398.

engagements qui subsistent entre les cours; de sorte que vous n'avez qu'à insister qu'elle me soit donnée par un acte exprès qui, à la vérité, peut différer pour la tournure de celui de la cour de Vienne, à cause de la prochaine ratification de mes limites, mais dans lequel cependant la clause principale de la garantie des nouvelles lignes de la démarcation doit être insérée en termes exprès. La Russie peut aussi d'autant moins me le refuser qu'elle l'a déjà accordée sans difficulté à la cour de Vienne et que le comte de Panin vous a promis, lorsqu'il en était question, que sa souveraine me le donnerait également, dès que je serais en règle avec la république de Pologne sur mes limites. Si donc elle voulait faire des difficultés à l'heure qu'il est, la cour de Vienne se trouverait bien plus favorisée que moi, et le refus que j'éprouverais de sa part, aurait l'air comme si elle voulait me traiter moins favorablement, malgré les titres de son ami et de son allié que je porte préférablement à cette cour.

Le concert préalable entre les trois cours que le comte de Panin vous a proposé,[1] me paraît également aussi déplacé qu'inutile. La cour de Vienne a déjà obtenu par son acte toutes les sûretés qu'elle pourrait désirer, et indépendamment des raisons que j'ai et que je vous ai déjà confiées de me défier d'elle, et en supposant même qu'elle me vînt renouveler l'offre qu'elle m'a déjà faite une fois, et que je jugeasse à propos d'y acquiescer, cela pourra toujours se faire de cour à cour au moyen d'un acte séparé de sa part et sans qu'il soit besoin d'établir pour cet effet une négociation entre les trois puissances, qui ne servirait qu'à donner sans nécessité un air d'importance à une affaire toute simple, et qui n'est, à proprement parler, qu'une suite naturelle des promesses et des engagements réciproques.

Je ne doute pas qu'en faisant toutes ces observations au comte de Panin, ce ministre ne soit convaincu de la justice de ma demande, et qu'il ne se prête avec empressement à me faire éprouver aussi dans cette occasion les sentiments auxquels j'ai droit de m'attendre en qualité d'ancien et fidèle ami et allié de sa cour.

Federic.

Nach dem Concept.

---

25 106. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A RHEINSBERG.

[Potsdam] 4 novembre 1776.

Mon très cher Frère. J'ai été opéré vendredi,[2] mon cher frère, et je suis obligé de vous marquer en même temps ma transfiguration. Je suis devenu la vache de M. Theden, qui m'a condamné à lui donner deux litres[3] de matière, avant de reprendre ma première forme. Lui et son confrère me viennent traire deux fois par jour, et je compte de

[1] Vergl. S. 398. — [2] 1. November. — [3] Vorlage: „livres".

leur avoir bientôt rendu la somme totale. Depuis hier, la fièvre de suppuration a cessé, et il ne me faut que de la patience pour que ma plaie puisse entièrement guérir.

Voici encore quelque coïonnerie française;[1] je ne sais quel est l'auteur de ces inepties, mais ses nouvelles ne sont pas des meilleures. Le fond de cette cour et le vrai portrait que l'on s'en peut faire, c'est de considérer le Roi comme un homme à demi imbécile, son vieux mentor[2] comme un vieux routier qui, vu son âge et l'épuisement des finances, se contente jusqu'à sa fin de maintenir l'état des choses, mais qui n'y fera aucun changement, et qui, sur toute chose, évitera la guerre. Pour la Reine, elle est d'un caractère hardi et entreprenant, d'où l'on doit conclure que sa volonté subjuguera en peu celle du Roi, à l'exception de quelques caprices et de quelque opiniâtreté que les bêtes conservent toujours. Si l'on examine cette monarchie de la part des finances, on trouvera que c'est là son faible; mais, mon cher frère, représentez-vous que, si la banqueroute se fait de façon ou d'autre, le gouvernement acquerra une force prépondérante à celle de tous les souverains de l'Europe par un revenu net de 48 millions d'écus[3] dont il peut faire tel usage que bon lui semble: voilà, mon cher frère, ce qui sûrement causera, dans peu, une espèce de révolution en politique. On se moquera des malheureux et de tant de familles ruinées, et si ce misérable Louis XVI se trouve avoir alors quelque ministre avec la hauteur des Louvois, vous reverrez de nouveau la France emporter le poids dans la balance politique de l'Europe.

Pour moi, mon cher frère, qui m'ennuie un peu d'être vache de M. Theden, j'exhale mon âme, et si les entrailles des vaches annonçaient l'avenir aux Romains, pourquoi mon imagination n'en ferait-elle pas autant pour nos Prussiens?

Je vous suis infiniment obligé de la part que vous prenez à mes infirmités;[4] j'espère, pour cette fois, d'en être délivré dans peu. Ayez la bonté d'assurer votre hôte[5] de ma tendre amitié, et soyez persuadé, mon cher frère, de la haute estime et des sentiments les plus affectueux avec lesquels je suis, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig. Federic.

---

25 107. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A FONTAINEBLEAU.

Potsdam, 4 novembre 1776.

Si le succès des ouvertures du baron de Breteuil[6] dépend, selon votre dépêche du 24 d'octobre dernier, du crédit de la Reine, il n'en

[1] Die Beilage fehlt. — [2] Maurepas. — [3] Vergl. S. 340. — [4] Schreiben Heinrichs, Rheinsberg 2. November. — [5] Erbprinz Karl Wilhelm Ferdinand von Braunschweig. — [6] Ueber Frankreichs Theilnahme an einem Kriege Oesterreichs gegen Preussen (vergl. Nr. 25052).

faut pas douter. Autant que j'en puis juger, celui-ci ne tardera pas d'augmenter. L'âge du comte de Maurepas ne lui promet plus une fort longue carrière, et sa mort facilitera à cette Princesse les moyens de prendre un grand ascendant sur le Roi son époux. Quand même l'aversion de S. M. Très-Chrétienne pour le duc de Choiseul fermerait à ce dernier l'entrée dans le ministère, cette Princesse saura bien y placer un de ses élèves, qui n'agira que selon les principes de ce Duc et sous sa direction; de sorte qu'il aura toujours une grande influence dans les affaires, sans être à leur tête.

En attendant je suis très persuadé que la France se tiendra autant que possible derrière le rideau, et qu'elle se gardera bien de paraître sur la scène actuelle au delà de ce qu'elle est obligée de faire par ses engagements avec l'Espagne. C'est tout ce que je puis vous dire aujourd'hui.

Federic.

Nach dem Concept.

25 108. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 4 novembre 1776.

Je suis très satisfait des différents détails que vos dépêches du 22 et 25 d'octobre renferment. Puisque vous vous croyez autorisé à regarder les manufactures d'Irlande comme très florissantes,[1] je ne vous le contesterai pas, et il vous est très permis de vous en former telles idées que vous voudrez.

Quant à l'Amérique, il faut attendre les nouvelles ultérieures de ces cantons; mais supposé que les Royalistes britanniques se rendissent effectivement maîtres de la Nouvelle-York, je ne regarderai pas pour cela la guerre pour entièrement décidée.[2] On prétend que les colonies y ont encore une armée de 60 000 hommes, qui pourrait bien encore embarrasser beaucoup les premiers, et qu'il faudra également vaincre, avant de se glorifier d'avoir fait rentrer les colonies dans leur soumission à la mère-patrie.

P. S.

La permission que vous demandez, à la fin de votre dépêche du 25 d'octobre,[3] vous est accordée aux conditions que vous y avez mises

[1] Vergl. S. 362. — [2] Wie Maltzan, London 25. October, berichtete, hatte Suffolk ihm erklärt: „Soyez assuré, me dit-il, que dans ce moment il est décidé si nous serons en état de réduire les colonies par la voie des armes ou non; mais supposé même que nous soyons maîtres de la Nouvelle-York, il nous reste encore beaucoup à faire.“ Zugleich meldete Maltzan, dass New-York geräumt und nach heftigem Kampfe von den Engländern besetzt sei. Am 15. September war die Besetzung der Stadt erfolgt. — [3] Maltzan wünschte einige Wochen bei Freunden auf dem Lande zu verleben, sofern es die Geschäfte erlaubten.

vous-même, vu qu'il n'y a rien qui exigeât nécessairement votre présence à Londres, et que, dans cet intervalle, mon secrétaire d'ambassade Jeanneret de Dunilac ne manquera pas de m'informer des nouvelles ordinaires.

Federic.

Nach dem Concept.

25 109. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 4 novembre 1776.

Je suis bien persuadé que la Russie ne pense aucunement d'acquérir, comme de certains bruits le portent, un port de mer ou place forte sur les côtes d'Afrique, et que c'est avec raison que le prince de Golizyn les taxe, selon votre dépêche du 29 d'octobre, d'être destitués de tout fondement.[1] Peut-être ne rencontrez-vous pas mal en soupçonnant que l'avis de l'acquisition supposée a été suggéré à la cour de Madrid par celle de Versailles. Je suis également de ce sentiment, et il faudra voir ce que les éclaircissements ultérieurs que le ministre de Russie vous a promis de communiquer, fourniront sur l'origine de cette nouvelle, qui en attendant m'a été mandée tant de France que d'Espagne même.

Federic.

Nach dem Concept.

25 110. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 5 novembre 1776.

L'apostille de ma propre main à mes ordres du 8 d'octobre dernier[2] vous a, à la vérité, autorisé aux assurances que, selon votre dépêche du 22,[3] vous avez données au comte de Panin de mon acquiescement à l'acte du renouvellement de notre alliance et à la garantie de mes acquisitions en Pologne que ce ministre veut y faire entrer, conjointement avec celle du Holstein qu'il exige en retour de ma part. Je vous ai même renouvelé cet acquiescement, quant à la première, dans mes ordres du 2 de ce mois,[4] au cas qu'il n'y eût pas moyen de l'obtenir par un acte séparé. Mais ceux d'hier,[5] que vous trouverez ci-joints, vous apprendront les motifs qui m'engagent à changer d'idées et à désirer que la cour où vous êtes, me l'accorde dans la même forme qu'elle l'a donnée à la cour de Vienne, et ces motifs me paraissent trop importants pour y renoncer. Pour éviter des répétitions inutiles, je me réfère à ces ordres, et je me flatte qu'en

[1] Thulemeier berichtete: „Il l'envisage comme le produit de l'imagination active d'un gazetier hollandais.“ Vergl. S. 377. 378. — [2] Vergl. S. 360. — [3] In der Vorlage verschrieben: 26. — [4] Vergl. Nr. 25099. — [5] Vergl. Nr. 25105.

détaillant ces motifs au comte de Panin, ce ministre leur accordera son suffrage et ne fera plus aucune difficulté d'acquiescer à ma demande. Elle me paraît aussi très bien à combiner avec ses idées, et le partage de la Pologne ayant fait l'objet d'une négociation et d'un traité séparé, il n'y a rien que de fort naturel dans la garantie particulière que je demande des acquisitions que j'ai faites en conséquence. D'ailleurs, sa cour l'ayant déjà accordée à celle de Vienne, elle ne saurait jamais me la refuser de bonne grâce et sans me donner de justes sujets de plainte de me voir, son ancien et fidèle allié, traité moins favorablement qu'une cour dont, dans plus d'une occasion, elle a reconnu elle-même la duplicité et la fausseté. Vous ne discontinuerez donc aussi point de renouveler vos instances pour cet acte séparé; et en attendant j'ai déjà donné mes ordres à mon département des affaires étrangères de vous expédier le plein pouvoir nécessaire que vous demandez, pour procéder avec le comte de Panin au renouvellement de mon alliance qui ne tardera pas de vous être adressé.[1]

Solms wird von der Ankunft von Domaschnew und der Verzögerung unterrichtet, die sein Empfang durch die Erkrankung des Königs erleidet (vergl. S. 408).

Nach dem Concept. Federic.

25 111. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Potsdam, 5 novembre 1776.

Les assurances que le comte de Solms, selon sa dépêche du 26 d'octobre dernier, a données au comte de Panin,[2] se fondent à la vérité sur une apostille de ma propre main à mes ordres du 8, par laquelle je lui ai donné à connaître que j'étais en tout d'accord pour le renouvellement du traité de renouvellement de notre alliance; mais comme votre rapport du 3 m'a appris les raisons pourquoi un acte séparé de garantie de mes acquisitions en Pologne était nécessaire et préférable à toute autre forme de garantie,[3] je n'ai pas manqué non plus d'y insister de nouveau dans mes ordres d'aujourd'hui,[4] de la manière que la copie ci-jointe vous l'apprendra plus amplement. En attendant vous n'avez qu'à faire expédier toujours d'avance et présenter à ma signature le plein pouvoir que le comte de Solms demande, pour procéder au renouvellement de notre alliance, et après toutes les protestations d'attachement que le comte de Panin vient de me faire re-

[1] Vergl. Nr. 25 111. Panin hatte die baldige Mittheilung des Entwurfs für den neuen Vertrag, der sich bereits in den Händen Katharinas II. befand, in Aussicht gestellt. — [2] Ueber das Einverständniss des Königs, die Garantie für die polnischen Erwerbungen dem Vertrage über die Verlängerung der Allianz einzufügen (vergl. Nr. 25 110). — [3] Vergl. Nr. 25 104. — [4] Vergl. Nr. 25 110.

nouveler, j'ai tout lieu de me flatter que l'un et l'autre de ces deux actes seront couchés et signés en fort peu de temps.

Au reste, je voudrais bien recevoir tout de suite la notification formelle du mariage du Grand-Duc que le sieur de Domaschnew est chargé de me faire,[1] et j'ai même déjà nommé mon colonel baron de Cocceji, pour me le présenter; mais comme l'opération d'un abcès à une de mes jambes[2] m'oblige encore de garder le lit et que je ne pourrai guère être debout dans cinq ou six jours, je me réserve de vous faire connaître encore plus particulièrement celui où je pourrai admettre cet envoyé à l'audience, et en attendant vous aurez soin de l'informer de la raison de ce délai.

Federic.

Nach der Ausfertigung.

25112. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 6 novembre 1776.

Je n'ai nulle peine d'ajouter foi à l'éloignement du prince de Kaunitz d'entrer dans les projets de la France relativement aux affaires de Pologne, ainsi que, selon votre dépêche du 30 d'octobre, le baron de Breteuil l'a confirmé à l'ambassadeur d'Espagne.[3] Ce n'est cependant pas par manque de bonne volonté, mais par nécessité, et si, d'un côté, ce ministre a eu les mains liées par la triple convention, il a appréhendé, de l'autre, de se commettre avec la Russie et de s'attirer une guerre tant avec elle qu'avec moi à cette occasion: trois considérations qui l'ont sûrement empêché de se prêter aux insinuations de la cour de Versailles.

Au reste, la nouvelle du prochain voyage de l'Empereur en France se soutenant toujours, il y a toute apparence que ce dernier aura effectivement lieu, et il reste à pénétrer quel en peut être le vrai motif.

Nach dem Concept.

Federic.

25113. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON THADDEN IN GLATZ.

Potsdam, 6. November 1776.

Ich habe nunmehr Euren Bericht vom 2. dieses[4] in Ansehung der dortigen Ankunft und Durchreise des österreichischen Obrist Pallavicini[5]

[1] Finckenstein meldete, Berlin 4. November, dass Domaschnew (vergl. S. 384) angelangt sei und um Audienz bitte. — [2] Vergl. S. 403. — [3] Graf Mahoni. Nach Riedesel hatte Breteuil erklärt, „qu'il n'avait pas réussi à faire entrer le prince de Kaunitz dans ses vues et projets sur les affaires de la Pologne, et que, si ce premier-ministre avait voulu s'y ingérer selon le plan de la cour de France, tout y aurait pris une autre face à l'avantage de la cour de Vienne et selon le désir de celle de Versailles“. — [4] Der Bericht liegt nicht vor. — [5] Vergl. S. 391.

erhalten, und ist es insoweit recht gut, dass Ihr seinetwegen die nöthige Vorsicht beobachtet habt. Welches Ihr denn auch in allen dergleichen Fällen wahrnehmen, Mir aber allemal davon Anzeige thun müsset, wenn wieder ein oder der andere österreichische Officier sich dorten einfindet oder durchreiset. Wonach Ihr Euch also ins Künftige gehörig zu achten.[1]

Nach dem Concept. Friderich.

25114. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A FONTAINEBLEAU.

Potsdam, 7 novembre 1776.

Je ne connais pas particulièrement le directeur-général du trésor royal de Necker dont vous me parlez dans votre dépêche du 27 d'octobre dernier.[2] Tout ce que la renommée m'a appris à son sujet, c'est que c'est un négociant de Genève qui a fait une fortune immense dans le commerce. Quelles que soient cependant ses connaissances dans les finances, je doute fort que, malgré tout son courage, il parvienne à rétablir celles de la cour où vous êtes.

Quant aux propositions dont le baron de Breteuil est chargé et que je vous ai confiées,[3] je ne saurais que vous répéter qu'il y a beaucoup de vrai dans ce qu'on m'en a appris; de sorte que vous ne feriez pas mal d'en prévenir adroitement les personnes que vous employez près des comtes de Maurepas et de Vergennes, pour voir s'il n'y a pas moyen de pénétrer par leur canal plus de détails de ce mystère d'iniquité de la cour de Vienne.

Federic.

Nach dem Concept.

25115. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Potsdam, 7 novembre 1776.

Vous avez très bien fait de prévenir mes ordres pour l'expédition du plein pouvoir du comte de Solms pour le renouvellement de mon alliance avec la Russie.[4] Je vous l'ai déjà renvoyé hier, muni de ma signature, et comme ce ministre a déjà annoncé, dans sa dernière dépêche, le courrier qui doit me porter le projet de l'acte de ce renouvellement,[5] le temps ne paraît plus éloigné, où il en pourra faire usage.

Der König stellt den baldigen Empfang von Domaschnew (vergl. S. 408) in Aussicht.[6]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

---

[1] Ein entsprechender Befehl ergeht am 6. auch an General Gabelentz in Schweidnitz. — [2] Goltz berichtete über das Aufsehen, das Neckers Berufung machte. „Comme je sais le cas que V. M. a fait des productions du sieur de Necker, je ne m'étendrai pas davantage sur ses connaissances. Comme je le connais beaucoup, je puis garantir son courage, pour ne pas dire témérité.“ — [3] Vergl. Nr. 25052. — [4] Vergl. S. 407. — [5] Vergl. S. 406. — [6] In einem Erlass

25116. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Riedesel antwortet, Wien 3. November, auf den Erlass des Königs vom 27. October mit dem dem Fürsten Kaunitz zugeschriebenen Plan, Preussen anzugreifen und gleichzeitig Frankreich zum Einfall in Hannover zu veranlassen[1]: „Je pars . . . du principe invariable de la politique du cabinet de Versailles, qui n'a point varié depuis le cardinal Richelieu et qui s'est manifesté tout haut pendant les troubles de la Pologne, celui de mettre toujours le feu de la discorde entre les puissances formidables de l'Europe, de tâcher de les [désunir] entre elles-mêmes, de frapper des coups à son aise et quand elle le juge à propos. La grandeur de la cour de Vienne lui donne intérieurement autant de jalousie que celle de V. M. La prépondérance de celle de Russie dans les affaires de la Pologne surtout met le comble à son envie et à son dépit. Elle travaille sans cesse à brouiller ces trois cours. Elle a, à cet effet, tâché d'abaisser la Russie par la guerre avec la Porte. Ayant échoué dans ce projet, elle a engagé la cour de Vienne d'aliéner la Russie de V. M. Celui-ci ayant encore manqué, elle cherche à brouiller V. M. avec la cour d'ici, indifférente comme elle est, pourvu que la guerre se fasse dans le Nord, entre qui et comment elle se fera. Elle divulgue à cet effet ici que V. M. fait des préparatifs guerriers contre la cour impériale; qu'à cet effet Elle fait des magasins en Silésie; qu'Elle relâche les contributions à Ses sujets, pour Se les attacher; qu'Elle a des vues de conquête sur la Moravie[2] et sur une partie de la Bohême ... L'ambassadeur de Venise[3] qui est mon ami et qui me fait souvent de bonnes confidences, m'a encore questionné hier si les craintes de la cour d'ici de se voir attaquée par V. M. étaient fondées. On tremble et on a peur, au lieu de songer à attaqner V. M., et on parle toujours de la [dure nécessité] de devoir entretenir une si forte armée, puisque V. M. en possède une si formidable.

On parle, au reste, de nouveau du projet qu'a S. M. l'Impératrice-Reine de passer dorénavant tous les hivers à Gorice, et le prince Kaunitz lui suggère cette idée, puisqu'il prétend que la santé de l'Impératrice-Reine, ainsi que la sienne personnelle exigent un climat plus doux que celui de Vienne."

Potsdam, 9 novembre 1776.

Votre dépêche du 3 que vous avez confiée au maître de mes postes à Neisse, m'a été fidèlement rendue. Il y a, j'en conviens, quelque vraisemblance dans vos conjectures sur les prétendus desseins de la cour où vous êtes, contre moi; mais elles ne me font pas prendre encore le change sur les avis que je vous en ai fait parvenir. Deux canaux différents[4] et qui n'ont aucun rapport ensemble, m'en ont fourni tout le plan, et leur accord parfait est bien un garant assuré qu'il n'y a rien que de véridique dans les comptes qu'ils m'en ont rendus. Comme la cour où vous êtes, ne saurait se flatter que j'ignore les desseins qu'elle avait déjà forgés, l'hiver dernier, pour m'attaquer,[5] je

vom 9. November an Finckenstein verschiebt der König abermals den Empfang von Domaschnew und fragt an, ob die Etikette ein Geschenk für diesen und die Entsendung eines besonderen Gesandten erfordere, um die Zarin zur Vermählung des Grossfürsten zu beglückwünschen.

[1] Vergl. Nr. 25089. — [2] In der Vorlage verschrieben: Moldavie. — [3] Contarini. — [4] Eine Persönlichkeit aus der Umgebung Breteuils (vergl. S. 366) und Ellermann. Für diesen vergl. auch Nr. 25128 und 25132. — [5] Vergl. Bd. XXXVII, 593. 594.

ne suis point surpris non plus de ses appréhensions que je n'en tire vengeance. On n'oublie pas sitôt des projets aussi ennemis et pernicieux; ils restent plutôt profondément gravés dans notre mémoire, et il est tout naturel que les reproches de sa conscience réveillent de temps en temps le soupçon que le moment est peut-être venu où je pourrais la faire repentir de ses noirs desseins. Que la France, selon sa politique, tâche de l'entretenir dans cette crainte et défiance, je ne vous le disputerai point. Il se peut que vos conjectures soient très fondées à cet égard, et qu'elle exagère même les magasins que je ne fais cependant former que pour y remplacer les grains que j'en ai tirés, pour subvenir aux besoins de mes sujets dans le temps de la dernière disette. Mais que pareil projet de m'attaquer l'occupe effectivement à l'heure qu'il est, c'est ce dont vous pouvez être très intimement persuadé et convaincu; je ne doute même nullement que, s'il ne dépendait que du prince de Kaunitz, il serait déjà mis en exécution, quoique, d'un autre côté, je ne disconvienne point des différentes difficultés qu'il pourrait rencontrer et auxquelles ce ministre ne s'attend point peut-être. Quoi qu'il en soit, vous ne discontinuerez pas d'avoir l'œil au guet, afin que rien ne vous échappe de tout ce qui peut y avoir le moindre rapport, tout comme je ne négligerai point de vous informer de tout ce qui m'en reviendra ultérieurement.

En attendant, les gazettes de Hamburg ont parlé d'un ordre de l'Empereur pour la fonte de 2000 canons. Le nombre m'en paraît trop exagéré pour y ajouter foi, et d'ailleurs sans les secours de l'Impératrice-Reine je ne vois pas d'où S. M. I. pourrait subvenir à une pareille dépense. Vous me direz si cet avis est bien fondé ou s'il est controuvé.

Au reste, si, comme vous dites, l'Impératrice-Reine veut passer, à l'avenir, tous les hivers à Gorice, je doute fort que l'Empereur son fils soit fort édifié de cette course annuelle, et si elle a effectivement lieu, ne faudrait-il pas que tout le corps diplomatique y suivît S. M. I. et R.? Je suis curieux de savoir ce qui en serait, et vous n'oublierez pas de me le mander.

Federic.

Nach dem Concept.

25117. AN DEN GENERALLIEUTENANT VON GABELENTZ IN SCHWEIDNITZ.

Potsdam, 10. November 1776.

Da Ich vernehme, dass ein Haufen österreichischer Officiers unter verdecktem Namen dorten herum vagiren, so habe Euch davon hierdurch avertiren und zugleich aufgeben wollen, darauf ein bisgen attent zu sein und auf dergleichen Leute Thun und Lassen genau Acht zu geben, auch sonsten Eures Orts alle Précaution zu gebrauchen, damit

keiner was zu sehen kriegt, wie Ich denn von dem, was darunter vorgehet, Euren Bericht erwarten will.[1]

Friderich.

Nach dem Concept.

---

25 118. A LA REINE DOUAIRIÈRE DE DANEMARK A COPENHAGUE.

[Potsdam] 10 novembre 1776.

Madame ma Sœur. Comment pourrai-je être insensible à ce que V. M. a la bonté de me dire, surtout lorsque je trouve dans le fond de mon cœur les mêmes choses par rapport à Son auguste personne? Le souvenir de V. M. est trop profondément gravé dans la mémoire de ma sœur et dans la mienne que jamais le temps ne puisse l'effacer. Il était donc bien naturel que, nous trouvant ensemble, nous parlassions avec plaisir d'une chère parente que nous honorons et respectons.[2] La situation où se trouve V. M., ne Lui permet point d'abandonner le Danemark; la mienne me lie également en des lieux où le destin m'a donné une assez grande tâche à remplir. Mais, Madame, ni l'absence ni le temps n'affaibliront mes sentiments, et, absente comme présente, vous recevrez également mes hommages.

V. M. remarque très bien les fautes de l'Angleterre et les suites qu'elles attireront après elles;[3] il est presque sûr que la guerre entre l'Espagne et le Portugal est inévitable. Les suites en seront que la France soutiendra l'Espagne et l'Angleterre le Portugal. Cela donnera lieu à une guerre maritime aux Indes. Quelques puissances très in-

[1] Gleiche Weisungen ergehen am 10. an die Generale Rothkirch in Neisse, Thadden in Glatz und Rossières in Silberberg. Am 14. schreibt der König an General Anhalt über die Entsendung eines Kundschafters nach Ungarn: „Da sind ein Haufen Sachen, wornach er zu sehen hat, absonderlich was die Oesterreicher mit ihren Panduren- und Kroatenregimentern machen; sie sollen brav werben; wie weit sie darin gehen und wie stark die Augmentation werden soll. Kann er überdem noch einige ungarsche Edelleute, die evangelisch und arm sind, mit herausbringen, so soll es mir lieb sein.“ [Berlin. Generalstabsarchiv.] — [2] Vergl. S. 354. Juliane Marie schrieb, 26. October (ohne Ort): „Je suis sûre que la Duchesse, ma belle-sœur, se rappelle encore la joie innocente et le plaisir infini que je sentais à chaque visite de V. M., à Ses discours et aux marques de Ses bontés qu'il Lui plut à me donner. Cette respectable Princesse qui m'aime et m'a toujours aimée, étant avec le Roi son frère, n'a fait rouler le discours sur le sujet de leur belle-sœur absente que pour nourrir et satisfaire l'amitié qui fait la consolation la plus douce de ma vie. Mais hélas, pourquoi toujours absente et jamais plus ne se trouver à la portée des amis inestimables? En ceci, comme en tout, il faut bien se soumettre aux lois suprêmes qui décident irrévocablement de notre sort.“ — [3] Juliane Marie schrieb: „Les guerres intestines des Anglais n'ont jamais été de bon augure, et cette fois-ci je crains qu'elles n'entraînent le Portugal, l'Espagne et la France, et V. M. sait qu'Elle a un voisin bien jaloux, et nous, nous en avons la Suède, pensionnaire de la France.“

quiètes auront certainement bâti des projets pour profiter de ces conjonctures[1] et pour étendre cet embrasement jusqu'en Allemagne. Cependant, je ne vois pas jusqu'ici d'apparence qu'ils y puissent réussir. Le jeune voisin de la Norwège a bien autant d'inquiétude que la puissance dont je viens de parler, mais les moyens d'exécution lui manquent, et quand même cela ne serait pas, la puissance de la Russie anéantirait tous ses desseins par une simple menace. Voilà, Madame, comme les choses me paraissent présentement. Il est vrai qu'il y a du feu qui couve sous les cendres, mais, jusqu'au moment présent, je ne crois pas qu'il éclate. Recevez, Madame, avec votre bonté ordinaire les assurances de la haute considération et du parfait attachement avec lequel je suis, Madame ma Sœur, de V. M. le bon frère et fidèle beau-frère

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Reichsarchiv zu Kopenhagen. Eigenhändig.

---

25 119. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A RHEINSBERG.

[Potsdam] 11 novembre 1776.

Mon très cher Frère. Je suis de l'opinion, mon cher frère, qu'il faut adoucir ses maux le plus que l'on peut; prendre tout sur le ton tragique, c'est empirer ses souffrances,[2] et, d'ailleurs, ce qui me regarde personnellement, est dont je ne tiens pas le moindre compte. Les chagrins qui m'affectent, viennent tous de causes étrangères; les chirurgiens me disent que j'en aurai encore pour 8 ou 10 jours et qu'alors ils m'émanciperont. Vous avez trop de bonté de vous intéresser au destin d'une vieille carcasse usée et qui doit pourtant se détruire dans peu.

Je vous prie, mon cher frère, de ne pas croire que je m'érige en prophète, en vous exposant les possibilités que, par le moyen d'une banqueroute générale, la France puisse jouer un grand rôle;[3] je crois la chose possible, mais il faut bien des combinaisons favorables, avant que cela en vienne là. Je ne dis pas qu'un grand ministre se trouvant même à la tête de cette monarchie, il dût former des projets de

[1] In der Vorlage verschrieben: „conjectures". — [2] Prinz Heinrich schrieb, Rheinsberg 9. November, über die Krankheit des Königs: „C'est avec bien de la gaieté que vous passez, mon très cher frère, sur un sujet qui m'est bien douloureux" (vergl. S. 403). — [3] Prinz Heinrich schrieb: „L'horoscope que vous tirez, mon très cher frère, en faveur de la France (vergl. S. 404), est très favorable. Je ne doute nullement qu'il soit possible qu'ils remettent leurs affaires sur un meilleur pied, qu'ensuite ils obtiennent une plus grande considération dans les affaires de l'Europe; mais, pour obtenir la prépondérance qu'ils ont eue du temps de Louis XIV et de Louvois, il me paraît que cela serait très difficile. C'était une époque où toutes les autres puissances étai[en]t dans un état d'affaiblissement." Im folgenden begründete der Prinz seine Ansicht noch näher.

conquête, mais la France pourrait réprimer la prépondérance maritime de l'Angleterre et avoir un grand poids dans les affaires d'Allemagne, sans compter la supériorité dont elle et l'Espagne devraient jouir en Italie. Mais combien de *si* faudrait-il pour que cela arrivât: si le Roi avait le sens commun, si quelque grand homme le secondait dans le ministère, s'il avait une excellente marine, s'il avait des grands généraux pour ses armées de terre; sans tous ces *si* les choses resteront à peu près en France sur le pied où elles le sont.

Voici des bulletins[1] que ne contiennent pas grand'chose.

Je n'ai pu voir jusqu'ici le chambellan russe que l'Impératrice m'a envoyé, à cause que je ne saurais encore me lever,[2] mais j'écrirai à l'Impératrice et aux deux époux avec toute l'onction possible pour me conserver leur bienveillance.

Portez-vous bien, mon cher frère, et profitez de la saison, tant qu'elle est belle, et soyez persuadé que personne ne fait des vœux plus sincères pour votre conservation et ne vous estime plus que, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

25 120. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Potsdam, 11 novembre 1776.

J'acquiesce aux propositions de votre rapport d'hier, et je gratifierai en conséquence le sieur de Domaschnew d'une boîte riche. J'expédierai, de même, un officier de son rang pour féliciter formellement l'Impératrice sur le mariage du Grand-Duc,[3] et j'ai choisi pour cette commission mon colonel le baron de Cocceji.

Au reste, et si je puis faire plaisir à S. M. I. en me mettant du nombre de ses académiciens, je suis tout prêt à imiter son exemple et à accepter l'offre que le sieur de Domaschnew m'adressera comme directeur de cette académie.[4] Je vous autorise même d'en prévenir ce dernier.[5]

Federic

Nach der Ausfertigung.

[1] Liegen nicht bei. — [2] Vergl. S. 408. — [3] Vergl. S. 409 Anm. 6. — [4] Wie Finckenstein berichtete, hatte Domaschnew ihm eröffnet, „que, comme l'impératrice de Russie avait été admise en 1768 comme membre de l'académie des sciences de Berlin, celle de Pétersbourg désirait beaucoup que V. M. voulût lui accorder la même grâce; que . . . l'Impératrice serait très sensible à la gloire qui rejaillirait sur cette assemblée par une faveur si distinguée." — [5] Auf Finckensteins Bericht vom 12. über seine daraufhin stattgehabte Unterredung mit Domaschnew antwortet der König am 13., dass er dessen Schreiben erwarte, „pour m'exprimer le désir de l'académie des sciences de Pétersbourg, dont il est le directeur, de m'agréger à ses membres honoraires".

25 121. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 11 novembre 1776.

Outre les nouvelles relatives à la France que votre dépêche du 5 de ce mois renferme, on prétend aussi que cette couronne est intentionnée de négocier un nouvel emprunt de quarante millions de livres. En laissant à cet avis telle valeur qu'il peut avoir, je désire simplement de connaître votre sentiment si, en cas qu'il soit fondé, le crédit de la France est assez considérable en Hollande pour lui procurer pareille somme. Pour cet effet vous aurez soin de me mander votre pensée là-dessus et d'y ajouter également vos observations sur le degré de confiance dont le crédit de la cour de Vienne peut jouir actuellement là où vous êtes. C'est dans l'attente de ces éclaircissements de votre part que je prie etc.

Federic.

Nach dem Concept.

---

25 122. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 11 novembre 1776.

J'ai reçu votre dépêche du 31 d'octobre dernier, et à vue de pays le chaos des affaires générales se débrouillera davantage entre ci et le printemps prochain. C'est pendant cette époque qu'on verra plus clair dans la tournure que prendront tant la guerre entre l'Espagne et le Portugal que les autres projets politiques, dont je vous ai fait confidence. Ce n'est toutefois qu'au mois de février prochain que, selon mes avis, l'Empereur compte d'être à Versailles;[1] de sorte que vous aurez du temps de reste pour préparer vos mouches à observer ses démarches. Le baron de Breteuil s'y rendra plus tôt, et vous pourrez les mettre plus tôt à ses trousses.

Goltz wird beauftragt, mit dem spanischen Gesandten wegen preussischer Holzlieferungen an die spanische Flotte in Verbindung zu treten.[2]

Nach dem Concept.

Federic.

25 123. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 11 novembre 1776.

Vos dépêches du 29 d'octobre et du 1er de ce mois me sont entrées à la fois. Bien qu'il paraisse que le parti de l'opposition donnera, à l'assemblée du Parlement actuel, un nouvel essor à sa critique

[1] Riedesel berichtete, Wien 30. October: „Le voyage de S. M. l'Empereur en France reste toujours fixé à la fin de février." — [2] In gleicher Weise wird Maltzan am 12. November beauftragt, sich mit dem portugiesischen Gesandten Pinto de Souza in Verbindung zu setzen.

sur les mesures du gouvernement,[1] la supériorité ne manquera cependant point au parti de la cour, et à la fin S. M. Britannique obtiendra tout ce qu'elle voudra proposer.

Au reste, l'on ne saurait rien dire encore de positif sur l'issue de la guerre en Amérique; les évènements ultérieurs en décideront, et en attendant, la guerre entre l'Espagne et le Portugal étant inévitable, l'on prétend que l'Angleterre et la France seront forcées par leurs engagements respectifs d'y intervenir.

Federic.

Nach dem Concept.

25 124. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN A DRESDE.

Potsdam, 12 novembre 1776.

Votre dépêche du 8 de ce mois que je viens de recevoir, indique l'embarras où vous êtes à mander des nouvelles intéressantes. Ce n'est pas la cour où vous êtes, qui vous en fournira; tout ce qui s'y passe, ne saurait guère mériter de l'attention, mais vous devez la tourner préférablement du côté de la Bohême: c'est de là que vous apprendrez des avis de Vienne, que vous entendrez ce qui se dit du voyage de l'Empereur en France, et que vous pourrez être mis au fait de tous les mouvements qui peuvent avoir lieu tant en Bohême qu'en Autriche et dans ces environs.

Les arrangements pris à la Diète de Pologne à l'égard de l'apanage des princes de Saxe[2] vous seront, au reste, apparemment déjà connus. Il n'y a pas eu moyen d'obtenir rien de plus en faveur du prince Charles, mais toujours a-t-on réussi de faire fixer à son épouse, en cas de veuvage, une pension de quatre mille ducats par an.[3] C'est tout ce que j'ai à vous dire.[4]

Federic.

Nach dem Concept.

25 125. AU CHAMBELLAN COMTE DE NOSTITZ A STOCKHOLM.

Potsdam, 12 novembre 1776.

Comme l'établissement projeté d'une brasserie d'eau de vie pour le compte du gouvernement a absorbé, sans parvenir néanmoins à sa perfection, une somme aussi considérable que le porte votre dépêche du 29 d'octobre dernier,[5] il est à croire que les différents emprunts

[1] Maltzan berichtete, London 1. November, über die Eröffnung des Parlaments am 31. October und über die Debatte betreffend die Antwort des Oberhauses auf die Thronrede. — [2] Vergl. S. 215. 276. — [3] Bericht Benoîts, Warschau 26. October. — [4] Erlasse vom 5., 15., 20. und 23. November an Alvensleben betreffen die Sendung von Krammetsvögeln. — [5] Nach Nostitz waren bereits 24 Tonnen Gold ausgegeben, weitere 16 noch erforderlich, „de sorte que le tout aura coûté environ un million de notre monnaie".

de la Suède dans l'étranger ont été négociés dans l'intention de mettre, au moyen de leur produit, cet objet en règle aussi bien que diverses autres entreprises qu'on s'était proposées. Mais quoi qu'il en soit à cet égard, toujours est-il certain que, par les arrangements qu'on compte de prendre sur cet objet, aussi bien que par la ferme de la douane, qui, à ce que vous mandez, vient d'être arrangée d'une manière si avantageuse pour la cour,[1] celle-ci se procurera une augmentation très considérable de revenus. C'est tout ce que vous me fournissez de vous faire observer en réponse.[2]

Federic.

Nach dem Concept.

---

25 126. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 12 novembre 1776.

La continuation de l'alliance avec la cour où vous êtes, ayant de tout temps fait l'objet favori de mes désirs, c'est avec bien du plaisir que j'ai appris par votre dépêche du 29 d'octobre dernier que nous touchons enfin au moment de la voir renouvelée par un acte solonnel pour huit autres années, à compter de l'expiration du terme de son premier renouvellement.[3]

Mais pour ce qui est de la garantie de mes possessions en Pologne, je ne saurais que me référer simplement à mes ordres du 4 et du 5 de ce mois-ci,[4] qui vous serviront de direction et de guide sur cet article.

Au reste, je suis fort curieux de savoir si l'on est toujours content de ma nièce, la Grande-Duchesse. Je m'en flatte, à la vérité, mais comme l'on aime à voir confirmé ce que l'on désire, vous n'oublierez pas de me dire si la première impression que cette Princesse a faite, se soutient ou si elle a souffert quelque altération. Vous observerez cependant de vous expliquer à ce sujet tout naturellement et sans aucune flatterie, puisqu'il m'importe de savoir la vérité, telle qu'elle est. Vous vous énoncerez dans le même ton sur la position actuelle du

[1] Nostitz berichtete über die Bedingungen im einzelnen und schloss: „S. M. fixe non seulement ses revenus de la douane, mais elle les augmente encore de près du double.“ — [2] Am 18. November beauftragt der König Nostitz, über die fortschreitende Genesung der an Fieber erkrankten Königin Ulrike zu berichten, „comme sa santé est un objet qui me tient extrêmement à cœur“. Am 26. und 29. dankt er ihm für die Nachricht von ihrer Wiederherstellung und ermächtigt ihn am 29., keine Berichte zu senden, sobald nichts wichtiges vorliege. — [3] Wie Solms berichtete, hatte Katharina II. das von ihr geforderte Gutachten Panins über die Erneuerung der Allianz mit Preussen in allen Punkten gebilligt, „de sorte qu'il m'a promis qu'il ne perdrait pas du temps de faire rédiger en conséquence le projet de l'acte même“. Vergl. S. 364. — [4] Vergl. Nr. 25 105 und 25 110.

prince Repnin, dont on prétend que l'Impératrice n'est guère contente, tant à cause des dépenses excessives qu'il a faites, que parcequ'il n'a pas trop bien fini avec la Porte.

Au reste, vous savez déjà que l'opération d'un abcès au jarret m'a empêché jusques ici de voir le sieur de Domaschnew;[1] je compte cependant de lui donner audience dans peu de jours, et j'ai déjà nommé mon colonel baron de Cocceji pour aller présenter à LL. M. et AA. II. mes compliments de félicitation sur la consommation du mariage du Grand-Duc avec ma chère nièce.[2]

Der Schluss betrifft den Uebertritt des ehemaligen preussischen Rittmeisters von Damitz in russischen Dienst.

Nach dem Concept. Federic.

25127. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 13 novembre 1776.

Vous avez, à la vérité, très bien fait de me rendre compte, dans votre dépêche du 6 de ce mois, du jugement du prince de Golizyn sur la prétendue négociation entre les cours de Vienne et de Versailles;[3] mais je vous suppose trop de pénétration pour ne pas sentir que le prince de Kaunitz se gardera bien de lui faire voir le fond du sac de sa politique. Il y a sûrement des pièces impénétrables aux yeux du ministre de Russie, et tout ce qu'il en sait, ce sont des choses qu'on ébruite peut-être à dessein. Pour vous convaincre qu'il y a du faux dans son raisonnement, je ne veux que [alléguer] ce qu'il vous a prétendu assurer, que l'Impératrice-Reine ne consentira plus à une guerre, tant qu'elle vivra.[4] L'hiver passé a fourni des preuves parlantes d'une disposition tout opposée. Tous les préparatifs étaient faits pour dégainer contre ma maison; on n'attendait que le moment de ma mort qu'on regardait alors comme prochain, pour éclater,[5] et si la Providence eût effectivement disposé de mes jours, on aurait vu cette Impératrice pacifique tout empressée à envahir mes États. L'expérience doit d'ailleurs vous avoir appris jusques où le prince de Kaunitz sait pousser la duplicité et combien sa souveraine se plaît à en imposer par son extérieur, dans le temps même que son cœur est rempli d'aigreur et d'animosité. Elle seule suffit de vous prémunir contre toutes les

[1] Vergl. S. 407. — [2] Vergl. S. 414. — [3] Golizyn hatte erklärt, „qu'après bien des recherches il n'avait rien pu découvrir sur l'objet d'une négociation entre ces deux cours". Alle Unterredungen zwischen Kaunitz und Breteuil beträfen nur die inneren Verhältnisse Frankreichs und den spanisch-portugiesischen Streit. — [4] Golizyn hatte nach Riedesel diese Ansicht damit begründet, „que, sans cela, elle n'aurait pas pris part au partage de la Pologne et n'aurait pas résisté avec tant d'opposition contre la volonté de l'Empereur de dégainer contre la Porte pendant la dernière guerre avec la Russie". — [5] Vergl. Bd. XXXVII, 592—594.

protestations que vous entendez de leurs dispositions pacifiques et que leurs démarches démentent toujours, dès qu'on y donne une attention sérieuse et suivie.

Au reste, le chambellan de Domaschnew, que l'impératrice de Russie a nommé pour m'annoncer la consommation du mariage du Grand-Duc avec ma nièce, est, à la vérité, arrivé ici, mais l'opération d'un abcès à un de mes jarrets m'a empêché jusques ici de le voir; je compte cependant de lui donner audience dans peu.[1]

Nach dem Concept. Federic.

25 128. AU SIEUR ELLERMANN A BERLIN.

Ellermann berichtet, Berlin 12. November: „Swieten est dans des inquiétudes mortelles. Il me fit appeler hier au soir et me demanda d'un air fort consterné ce que j'avais appris du bruit de guerre qui courait, et de l'ordre qu'on venait de donner à la garnison de se tenir prête à marcher. N'étant pas préparé à cette nouvelle et ignorant d'ailleurs les intentions de V. M., je cherchais à le tranquilliser en tâchant de le persuader que ce n'était qu'une fausse alarme et des ordres qui se renouvelaient chaque année à l'entrée de l'hiver. Mais tous mes efforts étaient trop faibles pour calmer l'épouvante dont il était saisi ... Il ne conçoit pas contre qui V. M. puisse songer, à l'heure qu'il est, de faire marcher Ses troupes, puisqu'il est impossible que ce soit contre l'Autriche, vu qu'il n'y a pas plus de trois jours qu'Elle a écrit de Sa propre main à l'Empereur une lettre pleine de confiance et d'amitié. Il est clair par ces paroles et par beaucoup d'autres qu'il ne se doute nullement que V. M. ait connaissance des préparatifs qu'on fait à Vienne, et des vues de cette cour dont il m'a entretenu si souvent[2] ... Je ne vous donne cet avis, Sire, qu'à cause de la certitude que j'ai que l'envoyé ajoute foi à cette nouvelle, et pour savoir quelle conduite je dois tenir à cet égard. Je ne m'étonnerais pas de la vivacité de ses alarmes, s'il est vrai, ce qu'il m'a toujours dit, qu'on craint d'être encore cette fois-ci prévenu par V. M., et qu'au contraire on croit être sûr du succès, si on peut prendre les devants et se rendre maître de la Saxe, avant que les Prussiens puissent s'y établir."

Potsdam, 13 novembre 1776.

Il paraît, monsieur, par votre dépêche d'hier que votre ami par excellence est saisi d'épouvante à l'ouïe d'un ordre, non de se tenir prêt à marcher, mais de noter les chevaux pour l'artillerie et les autres besoins de l'armée. Vous avez donc bien fait de calmer ses inquiétudes, en tâchant de le persuader que pareil ordre se donnait annuellement, et vous n'avez qu'à le lui confirmer hardiment, en ajoutant que cette coutume n'avait pour but que d'entretenir nos provinces dans l'attention de tenir toujours ces sortes de chevaux prêts à être employés. En effet, les ordres du Roi ne s'étendent pas plus loin, et leur renouvellement de cette année a été d'autant plus nécessaire que la transplantation de différents chefs de nos régiments l'a exigé tout naturellement. Mais

[1] Vergl. S. 408. 409. — [2] Vergl. S. 390. 423 Anm. 5.

à cela près, vous pouvez assurer très positivement votre ami que S. M. ne pense point du tout à une marche de ses troupes, et que tout ce qui pourrait lui en revenir dans la suite, pour donner quelque nouvelle apparence à ses soupçons, se rapporterait, après un plus mûr examen, à ce seul point d'arrangement, qui se prenait tous les ans dans l'armée de S. M. Vous aurez aussi, monsieur, d'autant moins de peine à faire sentir à votre ami épouvanté la force de cet argument qu'il n'existe effectivement aucun voisin qui nous eût donné sujet de dégainer contre lui. Il est bien vrai que, l'hiver dernier, on a fait beaucoup de bruit des préparatifs que les Autrichiens faisaient pour envahir nos États,[1] et vous n'avez qu'à faire sentir à votre ami susdit que, selon le rapport de vos mouches, S. M. en avait été très bien informée, mais qu'elle n'en avait point été affectée, se reposant entièrement sur les assurances que lui-même a données souvent de l'amitié inviolable de ses souverains pour S. M.

Enfin, vous n'oublierez pas, monsieur, de faire toutes ces insinuations à votre ami avec un ton de fermeté et de vérité et de lui donner toutes ces nouvelles comme le résultat des recherches que vous aviez faites, en conséquence de la commission que, selon votre dépêche susalléguée, il vous avait donnée. Pour cet effet, vous n'avez nul besoin de vous trop empresser pour l'informer de ces anecdotes. Un petit délai les accréditera plutôt comme l'effet de vos soins et le succès de vos mouches; et pour en imposer d'autant plus à votre ami et pénétrer les sentiments secrets de son cœur, j'ai même ordre de vous permettre de lui dire que vous aviez appris par les mêmes canaux que le Roi était sur le point de signer une nouvelle alliance avec la Russie.[2] Il va sans dire que le Roi s'attend que vous observerez avec soin l'impression que pareille nouvelle fera sur l'esprit de votre ami, et que vous ne négligerez point de lui en rendre un compte fidèle et détaillé.

Au reste, et comme, selon cette même dépêche, vous paraissez sur les voies d'approfondir l'objet des fréquents courriers de votre ami,[3] ainsi que les canaux secrets qui lui portent ses différentes nouvelles, S. M. s'attend également que vous ne négligerez rien pour la satisfaire également à cet égard. Voilà, monsieur, tout ce que j'ai à vous dire de la part de notre auguste maître . . .

P. S.

J'ai oublié de vous dire, monsieur, dans ma lettre que la lettre de la propre main de S. M. à l'Empereur dont votre ami vous a parlé, n'existe que dans son imagination, et qu'il vous en a donné bien à garder dans tout ce qu'il vous en a dit.

Nach dem Concept. Müller.

---

[1] Vergl. Bd. XXXVII, 592. — [2] Vergl. S. 417. — [3] Vergl. S. 389.

25129. AU RÉSIDENT BLANCHOT A VARSOVIE.

Potsdam, 13 novembre 1776.

Je me contente, à la vérité, des raisons que vous alléguez pour excuser la stérilité qui se trouve dans le rapport du 6 de ce mois par lequel, après le départ du sieur Benoît, vous débutez dans votre nouvelle carrière. Mais manquant de matières intéressantes à me mander, vous auriez pu, comme j'ignore encore parfaitement qui sont les membres du nouveau Conseil permanent, saisir cette occasion pour me les désigner par leurs noms et me dépeindre en gros leurs caractères. Ne l'ayant pas fait, vous aurez soin d'y suppléer par la suite. Le principal conseil qu'outre cela j'aie à vous donner, c'est de vous imprimer fortement les instructions que votre prédécesseur n'aura pas manqué de vous départir pour votre conduite, et d'être attentif à les suivre soigneusement.

Nach dem Concept. Federic.

25130. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 14 novembre 1776.

Je suis passablement content de votre dépêche du 3; elle me met au moins à même de former quelque pronostic sur la tournure que prendront les affaires à la cour où vous êtes.[1] Mais vous ne négligerez pour cela point de faire tout au monde pour les approfondir encore davantage. Il m'importe trop d'en être bien instruit et de connaître tous les détails des projets de la cour de Vienne, pour me contenter de leur esquisse. Quelques insinuations vagues et générales, faites adroitement et sans affectation au comte de Vergennes, ne seraient même nullement hors de place. Mais il s'entend de soi-même que vous éviterez avec un soin extrême d'y paraître. Vos mouches, au contraire, pourraient bien faire sentir à ce ministre que, nos États ne confinant point ensemble, tout sujet de jalousie et de dispute disparaissait, tandis que l'Autriche gardait encore toujours une dent contre la France pour la perte de la Lorraine et de l'Alsace, et que son ambition ne connaissait point de bornes, qu'elle l'animait plutôt à profiter de toutes les occasions qui se présentaient pour empiéter sur les droits de ses voisins; que le Brabant, l'Italie et la Suisse en fournissaient des exemples frappants, et que les intérêts de son commerce et tant d'autres objets se trouveraient toujours en concurrence avec ceux de la cour où vous êtes: qu'elle n'avait, au contraire, rien de tout cela à appréhender de

[1] Goltz berichtete über die Umstände, infolge deren Breteuil für sich und seine Eröffnungen (vergl. S. 363. 364) auf günstige Aufnahme nicht zu rechnen habe. „Comme il est très apparent que la cour de Vienne saura par le comte de Mercy les mêmes détails, elle dirigera ses batteries en conséquence et s'en tiendra peut-être à préparer les esprits et remettra à frapper le grand coup à la présence même de l'Empereur et par sa propre direction."

ma part, et que, quoiqu'il ne subsistait aucune alliance entre nous, mes intérêts, ainsi que ceux de toute l'Allemagne exigeaient cependant de lui conserver une certaine considération sur le théâtre politique, pour contre-balancer et réprimer, en cas de besoin, conjointement avec les autres puissances, les vastes et pernicieux projets de la maison d'Autriche. Dès que vous aurez trouvé quelqu'un qui puisse faire goûter ces idées sans affectation au ministère de Versailles, vous n'oublierez pas d'en profiter et de me rendre ensuite compte de la manière dont elles auront été accueillies, et de ce qu'on y aura répliqué.

Federic.

On dit que l'envoyé de France[1] quitte la Bavière. Quelle brouillerie peut avoir donné lieu à cela?

Nach dem Concept; der in der Ausfertigung eigenhändige Zusatz nach Abschrift der Cabinetskanzlei.

25131. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 15 novembre 1776.

C'est avec la dernière surprise que j'apprends par mon agent Rougemont que vous ne lui devez pas moins que 15000 francs. Quelle conduite pour un homme de votre âge, et quand serez-vous enfin sage et prudent? N'était-ce pas assez que vous avez déjà diverti les sommes que je vous avais confiées pour tout autre usage, du temps que je vous envoyai en 1762 en Russie?[2] et faut-il que j'apprenne de nouveau que vous ne discontinuez point à accumuler dette sur dettes? Je vous réitère donc le conseil que je vous ai déjà si souvent donné: c'est d'apprendre à mieux économiser et à retrancher, pour cet effet, de vos dépenses tout superflu, afin de pouvoir mettre à côté tous les ans un millier d'écus et acquitter ainsi dans trois ou quatre ans toutes vos dettes, si tant est que vous n'en ayez contracté d'autres que les 15000 francs susmentionnés. Je me flatte que vous profiterez de ce nouvel avis.

Federic.

Nach dem Concept.

25132. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 16 novembre 1776.

Ce n'est qu'avec beaucoup de plaisir que j'ai appris par votre dépêche du 1er de ce mois que nous touchons au moment de voir notre négociation pour le renouvellement d'alliance terminée par l'acte

[1] Chevalier Folard. — [2] Vergl. Bd. XXIII, 42.

formel dont vous y faites mention.[1] Je me flatte que l'Impératrice, par un effet de son amitié et en considération des motifs que mes ordres du 4 et du 5[2] fournissent, ne fera non plus aucune difficulté de se prêter à celui de la garantie particulière de mes acquisitions en Pologne que je vous ai chargé de demander séparément, et alors tout sera arrangé et réglé à ma satisfaction entière.

Mais afin de prévenir les effets ultérieurs de la sensation avantageuse qu'a faite à la cour où vous êtes, selon cette même dépêche, la déclaration autrichienne à la Porte,[3] il faut que je vous confie tous les détails du nouveau plan de politique de la cour de Vienne dont je ne vous ai fait que l'esquisse dans mes ordres du 26 d'octobre;[4] et au risque de tomber dans des répétitions, en voici un tableau aussi fidèle qu'exact.

La résolution de cette cour est prise, et je sais qu'elle est ferme, de me déclarer la guerre du premier moment qu'elle trouvera favorable à exécuter ses pernicieux desseins.[5] Craignant cependant de trouver la Russie en son chemin, elle n'a rien de plus pressé que de la prévenir par toutes sortes de facilités, de politesses et d'attentions, afin de l'engager, autant que possible, de se tenir hors de lice et de ne prendre aucune part dans la guerre qu'elle voudrait me faire. D'un autre côté, elle cajole plus que jamais la France, son alliée, pour la faire entrer dans ses vastes vues. La guerre entre l'Espagne et le Portugal étant inévitable et n'y ayant nulle apparence que l'Angleterre et la France n'y soient entraînées, en vertu de leurs engagements respectifs avec ces deux puissances belligérantes, elle voudrait persuader à la dernière

[1] Solms berichtete: „L'affaire du renouvellement de l'alliance (vergl. S. 417) va bientôt être en règle. Le comte Panin m'a appointé à cet après-midi, pour m'en faire voir l'acte tel qu'il doit être envoyé à S. M. I. pour la dernière confirmation." — [2] Nr. 25 105 und 25 110. — [3] Solms berichtete, dass die von Russland geforderte Erklärung des wiener Hofes an die Pforte (vergl. S. 332. 333) abgegeben sei, „qu'on en est fort satisfait ici, et que le comte Panin m'a dit que, quoi qu'il en pût être des motifs qui avaient engagé la cour de Vienne de se prêter avec tant de facilité aux désirs de la sienne, il était obligé d'avouer que cette déclaration était conçue en termes si énergiques que lui-même n'aurait pu les prescrire ni autrement ni mieux". — [4] Vergl. S. 388. — [5] Auf Grund seiner Unterredungen mit Swieten und Hadrawa hatte Ellermann, Berlin 6. November, berichtet, „qu'on est résolu et, comme ils le disent, très résolu de faire la guerre à V. M. au plus tôt . . . On se flatte que la répugnance des Français est entièrement vaincue . . . On se vante de nouveau plus que jamais que la cour de Vienne est parfaitement bien avec celle de Pétersbourg, et que le sieur Potemkin et tous les ministres attachés à cette faction y sont plus puissants qu'ils ne l'ont jamais été. L'Impératrice a déjà donné sa parole de ne point prêter à V. M. d'autre secours qu'elle n'en a reçu contre les Turcs, et quand cette Princesse voudrait faire mieux, elle n'oserait pas, puisque la Porte aussi bien que la Suède ne manqueraient pas de lui faire des diversions redoutables. Cette dernière puissance s'y est engagée formellement, depuis qu'elle a reçu de la France et de l'Autriche la garantie de la Poméranie avec d'autres promesses plus séduisantes encore."

que rien ne lui serait plus aisé que d'envahir dès à présent les États de Hanovre qui, se trouvant dégarnis de ses troupes nationales et hors d'état d'être protégés par les hessoises et brunswickoises, toutes employées en Amérique, seraient à l'heure qu'il est, plus que jamais d'une très facile conquête.[1] C'est même pour favoriser et appuyer cette proposition que l'Empereur a résolu de faire un tour en France au printemps prochain; et comme elle sent bien que je ne saurais permettre que le théâtre de la guerre s'établisse en Allemagne, et que je serai par cela même forcé de m'y opposer, elle s'imagine que cette diversion lui aplanira les voies de tourner ses armes avec d'autant plus de succès contre moi. Bien plus, le traité qu'elle et la France ont fait avec la Suède, tend au même but, et la dernière s'est engagée de me faire également une diversion en Poméranie, aussitôt que ces deux cours jugeront à propos de l'en requérir; de sorte que, moyennant tous ces arrangements, elle se flatte qu'elle aura d'autant meilleur jeu avec moi.

Il est bien vrai, ainsi que je vous l'ai déjà fait observer dans mes ordres du 26 d'octobre, que le dérangement total des finances françaises empêchera, à l'heure qu'il est, la cour de Versailles, malgré toute sa bonne volonté, d'entrer dans ce projet de son alliée, et qu'ainsi elle ne pourra guère se promettre de lui faire goûter le plan de sa diversion dans les États de Hanovre. Mais comme tout ce que je viens de vous confier, n'est rien moins que de simples conjectures et soupçons, et que je tiens toutes ces particularités de très bonne part, vous pouvez aussi y tabler et les regarder comme des faits avérés et dont je puis garantir la vérité. Je suis même si bien au fait de toutes les différentes parties de la mauvaise volonté de cette cour que je pourrais tous les jours de poste presque vous en produire de nouvelles preuves et vous marquer quelque nouvelle batterie qu'elle a dressée contre moi. Tant les canaux que j'ai su me procurer, abondent de ses ruses et de ses intrigues.

Prévenu cependant, comme le comte de Panin paraît être maintenant par la déclaration autrichienne à la Porte, je sens bien qu'il aura de la peine à y ajouter foi. Cela ne vous empêchera toutefois pas de lui en faire confidence, afin de lui apprendre à mieux connaître la duplicité de cette cour et que, le cas échéant, il puisse se souvenir que je le lui ai prédit. Peut-être même s'apercevra-t-il, avec le temps, que la prétendue facilité de la cour de Vienne à se prêter à la déclaration en question, n'est pas tant l'effet de son désir d'avancer les intérêts de la Russie, que de la crainte où elle et la France ont été qu'une plus longue tergiversation de la Porte d'accomplir son dernier traité de paix, pourrait lui attirer de nouveaux embarras avec la Russie, auxquels, ayant déjà une guerre contre la Perse sur les bras, elle aurait eu bien de la peine à résister; de sorte que leurs propres intérêts ont

[1] Vergl. S. 363. 389. 390.

plutôt engagé la cour de Vienne à apaiser ces nouveaux troubles apparents par une déclaration aussi nerveuse et conçue en termes si énergiques.

Federic.

Écrivez-moi, je vous prie, ce qu'est devenu Nesselrode.[1]

Nach dem Concept; der eigenhändige Zusatz nach der im übrigen chiffrirten Ausfertigung.

---

25 133. AU DIRECTEUR DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES A SAINT-PÉTERSBOURG DE DOMASCHNEW.

Potsdam, 17 novembre 1776.

Je reçois avec bien de la reconnaissance les offres de l'Académie de Pétersbourg.[2] Je ne suis que ce que les Italiens appellent un *dilettante*. et, par conséquent, peu propre à me trouver dans la compagnie de quelques-uns des plus savants hommes de l'Europe dont la profondeur des connaissances me sont connues;[3] cependant ce qui peut justifier le choix de l'Académie de Pétersbourg, c'est la part sincère que je prends à tout ce qui peut augmenter la prospérité et la splendeur de l'empire de Russie, de son auguste souveraine et de son illustre famille. Et comme certainement les sciences éclairent en répandant leurs connaissances et leurs découvertes, qu'elles adoucissent les mœurs, servent de consolation à ceux qui les cultivent, et étendent la gloire des États qui les protègent, aussi loin que les armes des guerriers, je m'intéresserai toujours vivement pour cette Académie qui publiera et transmettra à la postérité les talents insignes du grand génie qui est à sa tête. *Curialia.*[4]

Federic.

Nach dem eigenhändigen Concept: „Réponse au Russe de l'Académie de Pétersbourg"; das Datum von der Cabinetskanzlei hinzugefügt.

---

25 134. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 17 novembre 1776.

Le silence que, selon vôtre dépêche du 9, l'Empereur observe sur son voyage en France, ne me surprend point. L'objet de ce voyage vous est connu, et il ne faut pas davantage pour expliquer la réserve de S. M. I.; tout le monde en parle cependant.

Federic.

Nach dem Concept.

---

[1] Graf Nesselrode (vergl. Bd. XXXIII, 637; XXXIV, 373) hatte im September 1775 den preussischen Dienst verlassen und sich nach Russland begeben, wo er 1778 die diplomatische Laufbahn einschlug. — [2] Das von Finckenstein mit Begleitbericht, Berlin 15. November, überreichte Schreiben von Domaschnew (vergl. S. 414) liegt nicht vor. — [3] So. — [4] Die demgemäss von der Cabinetskanzlei ausgefertigte Antwort wird am 17. November an Finckenstein zur Mit-

25 135. AU RÉSIDENT BLANCHOT A VARSOVIE.

Potsdam, 17 novembre 1776.

Tout ce que vous rapportez dans votre dépêche du 9 de ce mois, mérite mon approbation, et vous avez bien fait de m'en rendre compte; mais je souhaiterais que vous fussiez moins diffus et que vous vous appliquassiez à me rendre les choses à l'avenir avec plus de précision, sans beaucoup de détours et de fleurs de rhétorique. Ce n'est que, lorsque je vous provoquerai à me fournir des éclaircissements sur tel ou autre sujet, qu'il vous est libre de donner l'essor à votre esprit et de vous étendre aussi amplement qu'il vous paraîtra nécessaire, pour mettre l'objet en évidence. Hors de là vous éviterez, au contraire, toute prolixité qui n'est nullement essentielle aux affaires. Avec cela, il s'entend de soi-même que vous ne m'adresserez de rapport que lorsque des matières dignes d'attention vous en fourniront occasion, et que vous omettrez à m'écrire aussi souvent qu'elles vous manqueront.

Nach dem Concept. Federic.

---

25 136. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 18 novembre 1776.

Je suis assez satisfait du contenu de votre dépêche du 7, et il s'agit maintenant de suivre les démarches du baron Breteuil. Tout ce qu'il y a, c'est que toute apparence y est que l'Empereur ne fera pas goûter, dans le moment présent, ses vastes projets à la cour où vous êtes. La situation actuelle de cette dernière y met des obstacles insurmontables, et il faudra bien mal gré bon gré en remettre l'exécution jusques à un temps plus favorable. En attendant c'est à vous à veiller que le susdit baron n'y répande pas son venin contre moi, et s'il s'avise de me noircir, les arguments ne vous manquent point de me justifier.

Federic.

Nach dem Concept.

---

25 137. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 18 novembre 1776.

Votre dépêche du 5 m'a appris la confirmation et les détails ultérieurs des succès des armes britanniques sur la Nouvelle-York;[1] mais, bien loin d'être décisifs, les feuilles publiques annoncent qu'ayant

theilung an Domaschnew übersandt. Dem Minister, der am 18. den vorläufigen Dank des Russen meldet, antwortet der König am 19.: „Je compte bien de lui renouveler de bouche tout ce que [la réponse] contient de mes sentiments pour l'Impératrice, lorsque ma convalescence me permettra de le faire venir ici."

[1] Vergl. S. 405.

attaqué ensuite les retranchements, elles ont été repoussées avec une perte considérable. Le temps seul nous apprendra ce qui en est.

Nach dem Concept. Federic.

---

25 138. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 19 novembre 1776.

Tout ce que S. M. I. demande, selon votre dépêche du 5, au sujet du renouvellement de notre alliance,[1] ne rencontrera point la moindre difficulté. Je ne disputerai point sur le terme de ces nouveaux engagements. Si elle s'est faite une loi de borner tout traité qu'elle conclut, à huit ans, j'y acquiesce d'autant plus que je ne compte d'ailleurs pas de pousser ma carrière aussi loin. Celui-ci ne sera donc prolongé que jusqu'en 1788. J'en suis d'accord, et pour le secret de son renouvellement, il sera religieusement observé de notre part.

Au reste, j'ai lieu de présumer que l'Angleterre pourrait bien revenir à la charge pour demander à la Russie des troupes auxiliaires,[2] mais j'en ai tout autant de me persuader que S. M. I. ne se prêtera point à cette nouvelle tentative.

C'est tout ce qu'en fait de politique j'ai à vous dire aujourd'hui. Je reviens à votre dépêche susalléguée pour vous assurer que c'est avec un plaisir infini que j'ai appris que ma nièce la Grande-Duchesse continue si bien à se concilier toutes les voix, mais surtout les suffrages de S. M. I., sa belle-mère, ainsi que de S. A. I., son époux; ce qui a fait de tout temps le principal objet de mes vœux.

Federic.

Nach dem Concept.

---

25 139. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A RHEINSBERG.

[Potsdam] 19 novembre 1776.

Mon très cher Frère. L'intérêt que vous daignez prendre à ma santé,[3] m'oblige, mon cher frère, de vous en rendre compte. Je serais déjà guéri, si un malheureux sac ne s'était formé dans la plaie. J'ai risqué qu'on me fît encore une incision, mais comme la matière en est abondamment sortie, j'en serai quitte, pour cette fois; cependant il me faudra encore quinze jours, avant de pouvoir faire usage de ma jambe.

[1] Solms berichtete: „L'acte du renouvellement de l'alliance (vergl. S. 423) ... a été dressé dans le même sens comme V. M. en a été prévenue et qu'Elle a approuvé." Nur die Zeit der Verlängerung sei auf Wunsch der Zarin auf 8 Jahre beschränkt und eine Klausel hinzugefügt worden, „par laquelle les deux parties contractantes conviennent d'observer le secret sur ce renouvellement jusqu'au temps où les circonstances pourraient exiger de le publier". — [2] Vergl. S. 393. — [3] Schreiben des Prinzen, Rheinsberg 16. November. Vergl. S. 413.

L'évêque de Warmie est fort agréable en société;[1] c'est un homme d'esprit, mais au demeurant le plus grand panier percé que je connaisse. On a eu le plan à Vienne comme à Varsovie de marier le Roi à une archiduchesse, mais la cour de Vienne n'a voulu consentir à cette union qu'au cas que le royaume devînt héréditaire,[2] et comme cela ne saurait être selon les nouvelles constitutions de la Pologne, la chose en est restée là. Benoît est à présent ici; il m'a conté des histoires de ses Sarmates qui ont achevé de leur ôter le peu de crédit qu'ils avaient chez moi. C'est la plus vile des nations, féroce, cruelle, haute et rampante, corruptible et lâche; je bénis le Ciel de n'être point né dans ce pays.

Voilà des bulletins de France,[3] qui ne disent pas grand'chose, mais ce qui vaut mieux, c'est que Goltz, par ses intrigues, est parvenu à décréditer tout-à-fait Breteuil. J'ai fait faire à ces ministres tant d'insinuations indirectes qu'ils ne sont pas mal disposés pour nous. Voilà tout ce qu'il faut pour le moment présent; car il ne s'agit ni d'alliance ni d'union à présent, simplement d'adoucir les esprits et de les bien convaincre qu'en temps et lieu la Prusse peut leur être plus utile que préjudiciable, et c'est en quoi je pense avoir réussi.

On dit que les Anglais ont été battus, en attaquant les retranchements des Américains,[4] et le général Howe blessé à mort; le temps nous en apprendra la vérité.

C'est en vous souhaitant, mon cher frère, mille agréments que je vous prie de me croire avec la plus haute estime et la plus parfaite tendresse, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig. Federic.

---

25 140. AN DEN KAMMERDIRECTOR VON GAUDI UND DIE INGENIEUR-CAPITAINS LE CLAIR.

Potsdam, 19. November 1776.

Se. Königl. Majestät lassen Dero Geheimen Rath von Gaudi und Dero Ingenieur-Capitains Le Clair auf die Berichte vom 11. dieses hierdurch zu erkennen geben, dass, sobald Höchstdieselben die Ratification von der République Polen haben, alsdenn auch die Garnisons aus denen abgetretenen Städten weggezogen werden sollen;[5] aber erst muss

[1] Der Prinz schrieb: „L'évêque de Warmie qui veut passer l'hiver à Berlin, est venu me rendre visite; il aime beaucoup le badinage, quoique la saison n'est plus guère propre à ce genre d'amusement. Il parcourt et examine tout. Je lui ai parlé d'un bruit qui a couru que le roi de Pologne épouserait une archiduchesse. Il le croit fondé, quoiqu'il ne puisse pas absolument le garantir. Cela prouverait combien les intrigues autrichiennes sont puissantes en Pologne." — [2] Vergl. S. 101. — [3] Liegen nicht bei. — [4] Vergl. Nr. 25 137. — [5] Die polnischen Commissare forderten die unverzügliche Räumung der Ortschaften der Woywodschaft Gnesen, sobald der Grenzzug festgesetzt sei.

die Ratification da sein, eher gehet das nicht an.[1] Wornach Sie sich also zu achten und ferner dahin zu sehen haben, um Sr. Königl. Majestät allerhöchstes Interesse bei der Grenzregulirung möglichst zu beobachten.

Nach dem Concept. Friderich.

25141. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON A CONSTANTINOPLE.

Potsdam, 20 novembre 1776.

Je regarde comme une grande bagatelle l'article des vaisseaux russes qui vont passer dans la Mer Noire, et que vous relevez beaucoup dans votre dépêche du 17 d'octobre dernier.[2] La Russie saura bien soutenir ce qu'elle a stipulé à cet égard dans son dernier traité de paix, et j'aurais bien mieux aimé que vous vous fussiez plus étendu sur les représentations de la cour de Vienne pour engager la Porte à remplir avec plus de fidélité les conditions de cette même paix.[3] C'est un article bien plus important et auquel vous donnerez toute votre attention, pour m'apprendre les succès que ces représentations autrichiennes auront.

En attendant, si la Porte a tant de peine, comme vous dites, à payer ses janissaires et ses *dalquelitz*,[4] son embarras ne sera pas moindre de trouver les fonds nécessaires pour satisfaire les Russes au sujet des sommes stipulées dans sa dernière paix.

Federic.

Nach dem Concept.

25142. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 20 novembre 1776.

Votre dépêche du 13 ne contient que des conjectures fondées sur ce qui se dit et se fait dans le public;[5] elle ne fournit aucune nouvelle

[1] Am 23. November unterrichtet der König Gaudi, er sei „nunmehr entschlossen“, dem Wunsche der polnischen Commissare gemäss, „sobald der Grenzzug überall völlig zu Stand gebracht worden sein wird, alsdann, ohne die Ratification desselben abzuwarten“, seine Truppen aus allen zurückzugebenden Ortschaften und Städten zurückzuziehen. Gaudi kann „solches denen polnischen Commissarien vorläufig bekannt machen, um sie dadurch zu fernerer Fortsetzung des Grenzzugs desto williger zu machen“. — [2] Die Pforte hatte Nachricht, dass fünf russische Schiffe, die für Handelsschiffe ausgegeben wurden, angeblich aber Kriegsschiffe waren, in Konstantinopel einlaufen sollten, um nach dem Schwarzen Meer zu gehen. Daraufhin war den Türken gerathen worden, die Bildung einer russischen Flotte im Schwarzen Meer, die auf diese Weise vor sich gehen sollte, zu verhindern. Die Pforte hatte bei Stachiew Vorstellungen erhoben, und dieser hatte zu Gaffron geäussert: „Les vaisseaux arriveront, et qu'ils soient propres ou non à la guerre, je voudrais bien voir alors qui les empêchera de passer.“ — [3] Vergl. S. 423. — [4] Vergl. dafür S. 432. Die „Dalquelitz“ waren nach Gaffrons Bericht vom 3. October eine im letzten Kriege mit Russland geschaffene Truppe. — [5] Ueber die geplante Reise des Kaisers nach Frankreich.

sur les intrigues de la cour où vous êtes, qui cependant méritent plus que jamais d'être approfondies. Les représentations nerveuses qu'elle a fait faire à la Porte pour l'engager à remplir les conditions de sa paix avec la Russie,[1] ne sauraient cependant vous être inconnues. C'est un article trop important pour n'y pas donner toute votre attention et dont toutefois vous ne sonnez mot dans vos dépêches. D'ailleurs, vous observez depuis longtemps un parfait silence sur les affaires de Pologne, et j'ai attendu d'un jour à l'autre d'apprendre si, après la démarcation faite, elle a effectivement restitué les districts qu'elle s'est engagée de rendre aux Polonais. Enfin, on prétend encore qu'elle a fait des propositions au Pape pour en obtenir la restitution du duché de Ferrare en faveur du duc de Modène, en lui faisant valoir les titres que cette maison prétend avoir sur ce duché. Je ne vous nomme que ces trois articles sur lesquels vous n'oublierez point de me donner des éclaircissements. Il y en aura bien d'autres encore qui vous échappent peut-être et qui ne méritent pas moins votre attention; de sorte que je ne saurais que vous encourager à avoir l'œil plus ouvert sur les démarches de la cour où vous êtes, afin d'être à même de me rendre des comptes plus intéressants.

Ein Erlass an Gaffron (Nr. 25 141) wird zur Beförderung übersandt.

Nach dem Concept. Federic.

25 143. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 21 novembre 1776.

Quelles que puissent être, selon votre dépêche du 10, les opérations du sieur Necker pour rétablir les finances de la cour où vous êtes, je doute fort de leur succès. Je sais d'assez bonne part que sa dette monte déjà actuellement à trois milliards, et vu que le pays est déjà surchargé d'impôts, il est impossible d'en créer de nouveaux pour se procurer les fonds nécessaires à payer ses anciennes dettes. Si le sieur Necker prône tant les ressources numéraires de la France, il n'a pas tort; je sais qu'elle en a. Mais son crédit est trop ruiné, et je suis persuadé qu'elle ne trouvera point de nouveaux capitaux, ni dans son propre royaume, ni en Hollande, ni à Gênes, ni partout ailleurs. Mais pour relever ce crédit et se procurer de nouveaux fonds, il faudrait encore en trouver auparavant pour acquitter les intérêts, et je défie le sieur Necker et tout autre financier d'y pourvoir, à moins de les prendre sur le courant actuel et de déranger par cela même les anciens fonds d'amortissement. Le temps nous apprendra ce qui en sera de ces nouvelles opérations et si elles se soutiendront, au cas que la guerre éclate l'année prochaine, ainsi que toutes les circonstances paraissent l'annoncer.

Nach dem Concept. Federic.

[1] Vergl. S. 423.

25144. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 21 novembre 1776.

Votre dépêche du 8 m'a été fidèlement rendue, et plus j'observe la marche du Parlement,[1] et plus me confirme-t-elle dans l'idée que je me suis faite du gouvernement britannique. Aussi longtemps que le Roi y répandra la pluie de Danaë, aussi longtemps sa supériorité y sera décidée. Ses corruptions lui conserveront toujours dans cette assemblée une très grande majorité, et la nation ne se réveillera de sa léthargie que lorsque les affaires auront pris une si mauvaise tournure qu'il n'y a plus moyen d'y remédier.

En attendant, il faut voir comment la présente campagne en Amérique finira, pour former un pronostic sur celle de la prochaine année. On a ici des nouvelles d'Amsterdam qui prétendent qu'il y était arrivé un exprès, le lendemain [de l'entrée] de la dernière malle, avec la nouvelle d'une défaite du général Howe;[2] je ne vous la donne cependant pas pour authentique. Elle me paraît plutôt mériter encore confirmation, et je ne vous en fais part que pour juger de ce qui en pourrait être effectivement.

Federic.

Nach dem Concept.

25145. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Solms berichtet, Petersburg 8. November: „Quoique j'aie vu de mes propres yeux l'acte du renouvellement de notre alliance[3] achevé, et qu'il est certain qu'il a été envoyé à l'Impératrice, il ne m'a pas été remis encore, et je crois être sûr que, pour cette fois-ci, ce n'est pas la faute du comte Panin, mais celle de S. M. I. seule qui le retient chez elle. J'ai fait tout mon possible pour pénétrer la cause de ce délai, et j'ai tâché de faire expliquer le comte Panin même là-dessus, qui m'a rassuré en disant qu'il n'y avait absolument rien à appréhender pour le succès de la chose.“ Die Verzögerung sei der Ueberlastung der Zarin mit Geschäften beizumessen. Im weiteren Verlauf der Unterredung hat Panin angedeutet, „qu'elle avait l'esprit fortement occupé des affaires de Turquie, qui l'inquiétaient, puisqu'elle voulait sortir de l'état d'incertitude avec la Porte pour l'exécution de la dernière paix. On cesse de lui compter l'argent stipulé pour le dédommagement des frais de la guerre. Une armée turque s'assemble en Crimée où les Russes n'ont que de petites garnisons, de sorte qu'elle craint quelque éclat imprévu, contre lequel elle ignore comment se défendre et comment le prévenir.“ Seit zwei Monaten fehlen alle directen Nachrichten aus Konstantinopel, sodass man fürchtet, die Berichte Stachiews würden von den Türken abgefangen oder festgehalten. „Dans une situation aussi dés-

[1] Maltzan berichtete: „L'opposition, voyant la grande supériorité de la cour, a pris la résolution de se retirer de la Chambre des Pairs et de laisser faire le ministère jusqu'à ce que les affaires seront bien embrouillées.“ — [2] Bericht Thulemeiers, Haag 15. November. In seiner Antwort vom 21. fordert der König Aufklärung über den finanziellen Credit, den England und Frankreich in Holland genössen. — [3] Vergl. S. 423. 427.

agréable j'ose vous avouer, Sire, que, pour se tirer d'embarras, je ne serais pas surpris que l'on fût tenté ici d'essayer à mettre à profit la bonne volonté que la cour de Vienne a fait paraître, par la facilité avec laquelle elle s'est prêtée à faire la dernière déclaration à la Porte,[1] et qu'on prît le parti de se concerter avec elle pour la manière de l'obliger à une observation sincère de la paix. Jusqu'ici je ne crois pas que cela se soit fait. Je ne saurais dire non plus que le comte Panin m'ait donné sujet de soupçonner qu'on ait pris ici la résolution de le faire; mais je sais par un propos du prince de Lobkowitz que ce ministre autrichien s'imagine que sa cour sera recherchée pour cela, et qu'il s'attend qu'on lui en fera la proposition."

Potsdam, 23 novembre 1776.

Voyant par votre dépêche du 8 que l'Impératrice est embarrassée de la tournure que prennent ses affaires à la Porte, et que depuis deux mois S. M. I. n'a point de nouvelles directes de son ministre à Constantinople, je n'ai rien de plus pressé que de vous adresser en original, à la suite de la présente, les deux dernières dépêches du mien en date du 3 et du 17 d'octobre dernier,[2] que vous n'oublierez cependant point de me renvoyer, après en avoir fait la lecture au comte de Panin. Il appert par leur contenu que la disette d'argent est extrême à la Porte, et que, pour satisfaire les janissaires et faire face à leur paye de 6 mois, on a été obligé de faire un emprunt de 900 000 piastres.[3] Il me paraît aussi que c'est à la même disette qu'il faut attribuer la perte de Bassora dont les Persans se sont emparés sans la moindre opposition de la part des Ottomans, et la dernière dépêche du sieur de Gaffron indique même assez clairement qu'on n'est pas sans crainte d'une révolte à Constantinople.[4] D'ailleurs, il n'y a point la moindre trace d'un mouvement des troupes. La Porte n'a pas fait marcher un seul homme, selon ces rapports; de sorte que la nouvelle qu'elle assemble un corps d'armée en Crimée, pourrait bien être destituée de fondement et ne provenir que d'une nouvelle révolte des Tartares à laquelle ces peuples barbares sont, comme vous savez, fort enclins et portés.

Mais, après cela, je suis très persuadé et convaincu que la cour de Vienne ne manquera point de mettre toutes ces conjonctures à profit pour faire une nouvelle tentative à engager la Russie à se lier avec elle par les engagements d'un traité solennel. Elle en a au moins l'idée, ainsi que je le sais de bonne part, et le premier ressort de sa politique actuelle est de disposer la cour où vous êtes, à observer une parfaite neutralité pour le temps qu'elle se propose d'exécuter son plan de me faire la guerre.[5] Vous aurez soin de le dire tout naturellement au comte de Panin et de ne lui rien cacher de tout ce que je viens de vous confier à ce sujet.

[1] Vergl. S. 423. — [2] Vergl. Nr. 25 101 und 25 141. — [3] Bericht Gaffrons, Konstantinopel 17. October. — [4] Gaffron berichtete: „La Porte paraît craindre pour le Bairam de grands troubles: jamais elle n'a pris plus de mesures pour les prévenir." — [5] Vergl. Nr. 25 132.

Enfin, et pour ce qui est de l'acte de renouvellement de notre alliance, je vous ai toujours prédit qu'il rencontrerait différentes anicroches. Que ce soit, après cela, Potemkin ou Orlow qui les y mette, cela revient toujours au même, et il ne me reste que d'attendre tranquillement le moment où l'on jugera enfin à propos de mettre fin à cette négociation.

Enfin, voici les deux dernières dépêches du sieur de Gaffron en date du 3 et du 17 d'octobre dernier, que vous aurez soin de communiquer au comte de Panin et de me renvoyer ensuite.

Nach dem Concept. Federic.

25 146. A L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE A SAINT-PÉTERSBOURG.

[Potsdam] 24 novembre 1776.

Madame ma Sœur. Un accident à la jambe m'a empêché malgré moi de voir plus tôt M. Domaschnew.[1] Il m'a rendu la lettre de V. M. I.[2] et m'a beaucoup réjoui en m'apprenant la satisfaction que V. M. I. ressent du mariage du Grand-Duc. J'espère que mes sentiments sont assez connus de V. M. I., pour qu'Elle ne doute point que personne ne s'intéresse plus sincèrement que moi à Sa gloire, à Sa prospérité, à l'avantage de Son auguste maison et à tout ce qui peut contribuer à la splendeur de Sa vaste monarchie. L'admiration et la reconnaissance ont gravé dans mon cœur cette façon de penser avec un burin ineffaçable. Je me flatte que V. M. I. en est persuadée, ainsi que de la haute considération avec laquelle je suis, Madame ma Sœur, de V. M. I. le bon frère et fidèle allié

Federic.

Nach Abschrift der Cabinetskanzlei; die Ausfertigung war eigenhändig.

25 147. AU GRAND-DUC DE RUSSIE A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 24 novembre 1776.

Monsieur mon Frère. Personne ne participe plus que moi au contentement de V. A. I.[3] Je Lui souhaite et désire pour Elle toutes les prospérités qui à juste titre sont dues à Son éminent mérite. Puisse

[1] Durch Cabinetserlass an Finckenstein vom 23. hatte der König Domaschnew (vergl. S. 418 und 425) für den 24. November zur Audienz beschieden. Mit Erlass vom 24. sendet er dem Minister eine Dose als Geschenk für Domaschnew und die obige Antwort an Katharina II. nebst den Schreiben für das Grossfürstenpaar (Nr. 25 147 und 25 148), die dieser nach Petersburg überbringen soll. — [2] Katharina II. bat, Petersburg 27. September (a. St.), um Gehör für Domaschnew zur Notificirung der Vermählung des Grossfürsten. — [3] Grossfürst Paul zeigte, Petersburg 6./17. October, dem König seine Vermählung an. „L'intérêt que vous avez bien voulu prendre, Sire, à tout ce qui me regardait de tout temps et surtout dans l'affaire de mon mariage, m'engage à témoigner à V. M. par ces lignes ma vive reconnaissance, qui augmente en

ce mariage être pour Elle une source de contentement intarissable, et puissions-nous voir bientôt de petits princes dignes de leur auguste père! La bonté qu'Elle a de Se souvenir du temps où Elle a honoré ces contrées de Sa présence, me fait d'autant plus de plaisir que je puis assurer avec vérité V. A. I. que Son nom est immortel parmi nous, ou du moins qu'il ne périra que lorsqu'il n'y aura plus personne ici qui ait été spectateur des beaux jours dont Elle nous a fait jouir par Sa présence. J'imagine que la Grande-Duchesse parle déjà le russe couramment et que l'envie de plaire à V. A. I. lui rendra l'impossible possible.

Je suis bien fâché de ne pouvoir Lui renouveler mes sentiments que par lettres; mais j'espère néanmoins qu'Elle ne doutera jamais de la haute estime et du tendre attachement avec lesquels je suis, Monsieur mon Frère, de V. A. I. le bon frère et fidèle allié

Federic.

Nach Abschrift der Cabinetskanzlei; die Ausfertigung war eigenhändig.

25148. A LA GRANDE-DUCHESSE DE RUSSIE A SAINT-PÉTERSBOURG.

[Potsdam] 24 novembre 1776.

Madame ma Sœur. V. A. I. peut être persuadée que je prends une part sincère à Son contentement et que mes vœux vont tous à désirer pour Elle qu'il soit inaltérable, que cette belle union aille toujours en augmentant, que chaque jour de votre mariage soit semblable à son heureux commencement. C'est un grand bonheur, ma chère nièce, que l'Impératrice témoigne tant de satisfaction de votre personne.[1] Je suis persuadé que vous emploierez tous vos soins pour la maintenir dans ces dispositions avantageuses, et je m'en rapporte bien à vous; née avec l'art de plaire, vous ne le négligerez pas dans cette occasion.

Vous pouvez compter que j'aime vos frères et que tout ce que vous désirez, réussira;[2] mais donnez-moi tant soit peu de temps, pour leur propre bien; car vous devez bien savoir qu'on se moque de princes

moi à proportion des obligations que j'ai vis-à-vis de V. M. Je ne les oublierai, Sire, de la vie, de même que les instants heureux que j'ai passés auprès de vous, et les marques particulières que j'ai reçues des bontés de V. M.“

[1] Grossfürstin Maria Feodorowna schrieb, Petersburg 5./16. October: „Je suis la plus heureuse des femmes par les bontés et grâces infinies que l'Impératrice me témoigne, et par l'amitié que le Grand-Duc a pour moi.“ [Charlottenburg. Hausarchiv.] — [2] Anknüpfend an ein (nicht vorliegendes) Schreiben des Königs äusserte die Grossfürstin die Hoffnung, „que, dans ces moments-ci, mes frères jouiront déjà des effets des promesses gracieuses que V. M. a daigné me faire dans Sa lettre, et qu'ils auront un régiment . . . Chaque bonté et distinction que vous aurez pour eux, Sire, je les regarderai comme si V. M. me les faisait à moi-même.“ Die Worte „régiment“ und „moi-même“ sind in der Vorlage doppelt unterstrichen. Vergl. Nr. 25042.

ignorants qui veulent commander et qui n'y entendent rien comme des particuliers. Vous savez combien il est faux que les gens de qualité savent tout, sans rien apprendre; ainsi il faut encore temporiser un peu.

Quant au reste, je me flatte d'apprendre bientôt des nouvelles que la taille de V. A. I. sera gâtée, et qu'Elle nous fera espérer une nombreuse postérité de l'auguste famille impériale dans laquelle Elle est incorporée. C'est ce que je souhaite d'autant plus que je suis avec autant d'estime que de tendresse, Madame ma Sœur, de V. A. I. le bon frère et fidèle oncle

Federic.

Nach Abschrift der Cabinetskanzlei im Königl. Hausarchiv zu Charlottenburg; die Ausfertigung war eigenhändig.

25 149. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 24 novembre 1776.

Jusques ici vos dépêches et encore celle du 16 ne s'arrêtent qu'à l'écorce des desseins de la cour où vous êtes, et il faut que vous vous appliquiez avec plus de soin à en pénétrer jusques à la moelle. Le voyage de l'Empereur, ainsi que sa suite intéressent, à la vérité, mais jamais autant que les objets de cette course, et il est d'ailleurs très naturel à présumer qu'au cas même que ce voyage n'eût pas lieu, le baron de Breteuil n'aura ni plus ni moins sa leçon, et qu'il ne manquera point d'entamer la négociation dont il est chargé.

Ce que vous ajoutez sur les canons, m'importe déjà plus à approfondir, et vous n'aurez pas beaucoup de peine d'apprendre si S. M. I. en a effectivement commandé la quantité qu'on a annoncée dans les gazettes de Hamburg,[1] puisqu'il n'est pas possible de dérober une pareille opération à la connaissance de tout le monde.

Mais ce qui m'importe plus que tout le reste de savoir à présent, ce sont les soins que la cour de Vienne prend à Constantinople pour engager la Porte à satisfaire la Russie sur les conditions de sa dernière paix.[2] Comme je ne saurais les regarder que comme une amorce de sa part pour gagner la confiance de la Russie et l'attirer imperceptiblement dans ses vues, il importe d'autant plus d'y prêter une attention bien sérieuse et suivie, qu'il en peut résulter des évènements de la plus grande influence sur l'avenir. Pour vous aider donc dans vos recherches à cet égard, j'ordonnerai par la première poste qui partira pour Constantinople, au sieur de Gaffron de vous informer régulièrement de tout ce qui en parviendra à sa connaissance, afin de

[1] Mit Hinweis auf die grossen Kosten und die vorhandenen Bestände bezweifelte Riedesel, dass 2000 Kanonen in Auftrag gegeben seien (vergl. S. 411); überdies könnten die vorhandenen Werkstätten jährlich nur 300 liefern. — [2] Vergl. S. 423.

vous mettre par là à même de l'éclaircir et de l'approfondir davantage là où vous êtes, et m'en rendre des comptes d'autant plus exacts et détaillés.

Riedesel soll melden, ob er im Besitz der Gaffron'schen Chiffre ist.

Nach dem Concept. Federic.

---

25 150. AU RÉSIDENT BLANCHOT A VARSOVIE.

Potsdam, 24 novembre 1776.

Votre dépêche du 16 de ce mois qui vient de m'entrer, ne m'apprend rien qui ne me soit déjà connu, et même avec bien plus de détails que vous ne rapportez. J'en conclus que vous ignorez peut-être les objets sur lesquels il m'importe d'être préférablement instruit, et je vais, pour vous tirer de cet embarras et pour vous mettre à même de porter votre attention sur ce qu'il me convient de savoir, vous les spécifier l'un après l'autre.

Le premier concerne la démarcation des limites, où vous aurez à observer ce qui se passe à ce sujet et si les Polonais en paraissent être contents ou non. Le second comprend tout ce qui est relatif aux changements qu'on pourra méditer vouloir apporter dans la forme du gouvernement ou à telles autres choses qui peuvent avoir de l'influence dans ce qui me regarde ou les intérêts de mes sujets; et, en troisième lieu, tout ce qui peut avoir quelque rapport aux Autrichiens. C'est avec de pareilles matières que vous étofferez principalement les dépêches que vous m'adresserez. Si vous en manquez, vous ferez bien de m'épargner la peine de lire votre correspondance, et je vous dispense, dans ce cas, de m'écrire.

Federic.

Il ne faut point multiplier les êtres sans nécessité. C'était la raison[1] des Nominaux.

Nach dem Concept; der in der Ausfertigung eigenhändige Zusatz nach Abschrift der Cabinetskanzlei.

---

25 151. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A RHEINSBERG.

[Potsdam] 25 novembre 1776.

Mon très cher Frère. Vous m'avez fait grand plaisir, mon très cher frère, en me donnant l'espérance de vous revoir bientôt;[2] c'est

[1] In der Vorlage verschrieben: „le rasoir". — [2] Prinz Heinrich schrieb, Rheinsberg 23. November: „J'apprends avec douleur, par la lettre que vous daignez m'écrire (vergl. Nr. 25 139), qu'il vous faudra encore quinze jours avant que d'être entièrement rétabli. J'en ressens toute la peine, et je désire trop fortement de vous faire ma cour pour ne pas craindre que l'incommodité que vous souffrez, ne me prive de ce bonheur."

certainement la chose à laquelle mon cœur est le plus sensible. Ma plaie va assez bien, mais comme elle touche aux tendons et aux muscles qui remuent la jambe, cela m'empêche encore de marcher.

Je suis bien aise que vous approuvez mes idées à l'égard de la France. J'ai précisément en vue ce que vous avez si bien deviné, mon cher frère.[1]

Voici une relation du comte Solms,[2] qui me déplaît beaucoup, parceque vous y verrez, mon cher frère, comme les Russes sont sur le point de se lier avec les Autrichiens pour obliger la Porte à remplir les conditions de la dernière paix. Si les Autrichiens réussissent dans ce manège, il en résultera nécessairement que la Russie se refroidira envers nous, si, par de nouvelles intrigues, la cour de Vienne ne parviendra pas même à nous brouiller entièrement. J'avoue que tout ce que je prévois, n'existe pas encore, mais ce sont des suites immanquables des manigances autrichiennes. Avec cela, j'apprends par van Swieten qu'il faut que [la] cour de Vienne compte sur quelqu'un là-bas, soit sur le Tapuquin ou l'Orlow, je ne saurais juger lequel.[3] Toutes ces choses ne m'occupent pas mal, aussi ai-je travaillé à nos affaires de façon que toute notre armée, Prussiens et Clévois, peuvent camper en Saxe, six semaines après les ordres donnés.

Voici des bulletins de France.[4] Breteuil a été mal reçu du Roi et de la Reine,[5] ce qui n'aplanira pas le chemin pour le voyage de l'Empereur.

J'ai vu monsieur Domaschnew,[6] qui m'a donné les lettres de l'Impératrice, assez froidement conçues, auxquelles j'ai répondu avec onction.[7]

Voilà, mon cher frère, tout ce qui se passe en Europe et dans ma chambre. C'est en faisant mille vœux pour votre personne que je vous prie de me croire avec autant de considération que de tendresse, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig. Federic.

---

[1] Heinrich schrieb: „C'est une entreprise admirable que celle que vous avez faite, mon très cher frère, en disposant la cour de France d'être moins contraire à vos intérêts (vergl. S. 428). Si on continue de cultiver les bonnes dispositions du ministère de France, cela vous mettrait dans l'heureuse situation de brider les desseins et les projets de la cour de Vienne; peut-être même pouvez-vous faire une triple alliance entre vous, mon très cher frère, la France et la Russie, ou bien vous avez un allié prêt, si, contre toute apparence, celui que vous avez, venait à vous manquer." — [2] Vergl. S. 431. 432. — [3] Vergl. dafür S. 423 Anm. 5. — [4] Liegen nicht bei. — [5] Vergl. S. 439. — [6] Vergl. S. 433. — [7] Vergl. Nr. 25 146.

25 152. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 25 novembre 1776.

Je suis bien aise d'avoir reçu les détails que votre dépêche du 19 de ce mois fournit sur le degré de crédit dont les cours de Vienne et de Versailles jouissent,[1] et je m'attends que vous continuerez à me communiquer ce que vous apprendrez ultérieurement d'intéressant là-dessus. L'argent est le pivot sur quoi tout roule; c'est une vérité si incontestable qu'elle n'a besoin d'autre preuve que celle de l'expérience journalière. C'est au moyen du numéraire que l'on voit les puissances qui se trouvent en fonds, exécuter ce qui bon leur semble, tandis que d'autres, qui n'ont pas cet avantage, se voient les mains liées dans la plupart de leurs desseins. Les souscriptions dont vous parlez, ouvertes par la cour de Vienne aux Pays-Bas, me font désirer de savoir à combien montent les sommes que cette cour a négociées dans ses États du Brabant, et c'est pour contenter ma curiosité à cet égard, que vous me ferez plaisir de me marquer le total de ces emprunts.

Nach dem Concept. Federic.

---

25 153. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 25 novembre 1776.

Les affaires s'embrouillent de jour en jour davantage. Le feu couve sous les cendres, et, ainsi que je vous l'ai déjà fait observer plusieurs fois, il éclatera l'année prochaine par une guerre générale qui pourrait bien n'être d'abord que maritime, mais dont les étincelles pourraient bien atteindre également le Continent.

Vos dépêches du 12 et du 15 ne contiennent rien qui ne me rende ce pronostic encore plus vraisemblable. Dans la première vous prétendez le lord North pourvu de ressources pécuniaires au delà du besoin; mais elles ne sauraient cependant consister que dans des emprunts, et il s'agit de savoir où il prendra les fonds pour en payer les intérêts. C'est encore un article essentiel sur lequel j'attends vos éclaircissements.

Federic.

Nach dem Concept.

---

[1] Nach Thulemeier hatten französische Anleihen in Holland keine Aussicht auf Erfolg, im Gegensatz zu Oesterreich; dieses aber zöge vor, Geld in den österreichischen Niederlanden aufzunehmen, „d'autant plus que les souscriptions, ouvertes il y a quelque temps à Bruxelles, ont rencontré non moins d'empressement qu'en Hollande avec un intérêt même au-dessous de celui usité dans ce pays".

25154. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 25 novembre 1776.

Quoique, selon votre dépêche du 14, il n'y ait guère d'apparence que le baron Breteuil puisse se promettre quelque succès dans sa négociation,[1] il ne faut cependant pas la négliger, mais avoir l'œil toujours ouvert sur ses démarches, pour observer le moment où sa langue se déliera pour l'entamer.

Au reste, la boussole actuelle de la politique de la cour où vous êtes, est, sans doute, le crédit de la Reine. S'il augmente, le ministère sera bien obligé de plier sous sa direction; si, au contraire, elle ne gagne point d'ascendant sur l'esprit de son époux, son influence dans la politique ne sera guère considérable, et le système restera comme il est. Je ne saurais donc trop vous recommander d'être attentif à ce phénomène. Il est d'autant plus important de l'éclairer de près que tout concourt à présumer que les affaires sont dans une grande fermentation, qui éclatera par une guerre qui ne tardera pas de devenir générale et d'embraser également toute l'Europe.

Federic.

Nach dem Concept.

25155. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN A DRESDE.

Potsdam, 27 novembre 1776.

Vous êtes sur les voies, à ce que je m'aperçois par le contenu de votre dépêche du 22 de ce mois, à vous mettre au fait de bien des particularités intéressantes concernant la cour de Vienne.[2] Ne vous en écartez donc pas, mais continuez à en découvrir autant qu'il vous sera possible, lesquelles vous aurez soin toutefois de bien approfondir, pour pouvoir m'en rendre compte et m'en instruire à fond.

Je vous fais, au reste, de même qu'à la comtesse de Sacken, à qui vous n'oublierez pas de témoigner ma sensibilité de son attention, mes remercîments pour l'envoi des grives que j'ai reçues de votre et de sa part.

Federic.

Personne ne remue chez nous, ni sur les frontières, ni ailleurs.[3]

Nach dem Concept; der in der Ausfertigung eigenhändige Zusatz nach Abschrift der Cabinetskanzlei.

---

[1] Goltz meldete, Breteuil sei angekommen und von Ludwig XVI. kühl empfangen. „Ce que je puis ajouter encore et qui paraît extraordinaire, c'est que l'accueil de la Reine a été très médiocre.“ — [2] Anknüpfend an die Absicht des Barons Breteuil, einen Ministersitz zu erlangen und womöglich Maurepas zu stürzen (vergl. S. 313), bezeichnete Alvensleben als wahrscheinlich, qu'il „voulût donner de la réputation à son ministère par des évènements sanglants. Le voyage de l'Empereur doit être absolument analogue à ces projets.“ — [3] Alvensleben berichtete: „Les Saxons qui s'alarment facilement, sont depuis

25156. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 27 novembre 1776.

A la fin vous paraissez, selon votre dépêche du 20, être dans la bonne voie pour approfondir la marche mystérieuse et les vues secrètes de la cour où vous êtes. Tenez-vous-y sans vous en écarter ni à droite ni à gauche, et vous ne sauriez manquer de pénétrer bien des duplicités de sa part. Mes ordres précédents vous ont déjà appris le vrai motif de ses souplesses vis-à-vis de la Russie.[1] Elle se flatte, ainsi que vous le présumez, de la captiver par toutes ces attentions.[2] C'est le premier objet de sa politique actuelle. Le second ne se rapporte pas moins à ses vues ambitieuses; elle cherche, par sa conduite envers l'Espagne et la France, de s'assurer leur assistance en cas de besoin et lorsque ses vastes projets exigeraient des secours étrangers. A l'un et à l'autre égard il est important de l'éclairer, afin d'être instruit à temps de ses pernicieux desseins, pour prendre les mesures nécessaires de les prévenir et de les étouffer, s'il est possible, dans leur naissance.

Federic.

Nach dem Concept.

25157. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Solms berichtet, Petersburg 12. November: „Ayant fait connaître au comte Panin le contenu des deux derniers du 23 et 26 d'octobre,[3] ce ministre, pour ce qui regarde l'idée supposée à l'Empereur de vouloir, en cas de guerre entre l'Espagne et le Portugal, en transporter le théâtre en Allemagne, suspend son jugement sur la réalité de cette idée, parcequ'il avoue ne pas connaître assez le caractère et la façon de penser de S. M. I., mais il pense que, si l'Angleterre ne voudrait pas assister efficacement le Portugal, ce que ses affaires d'Amérique l'empêcheraient même de faire, la France n'aurait pas de prétexte d'envahir le Hanovre, et alors la guerre resterait éloignée des frontières d'Allemagne."

Auf die Mittheilung von der Absicht des Königs, Remontepferde in Russland anzukaufen, hat Panin Solms an Potemkin gewiesen und später hinzugefügt: que, „si sur les avis du prince de Potemkin la chose rencontrait des difficultés, il me conseillait de ne pas presser l'affaire pour le présent, mais de le regarder comme une marque que l'on croyait ne pouvoir pas se passer actuellement de chevaux, mais devoir les conserver pour l'usage de sa propre cavalerie dans les circonstances présentes où l'on était incertain si l'on pouvait compter sur la paix avec la Porte ou si on devait s'attendre à une nouvelle guerre avec elle. Il me répéta alors non seulement ce que j'ai déjà mandé dans mon [dernier] rapport,[4] mais il m'apprit encore que les Turcs augmentaient les garnisons de Bender et des autres places sur le Danube, qu'ils rétablissaient leurs douanes en Crimée où il exerçaient les actes de supériorité territoriale, et qu'enfin le prince Repnin avait apporté des lettres du grand-

trois jours dans des transes mortelles sur quelques mouvements des troupes de V. M. sur la frontière de la Lusace aux environs de la Marche."

[1] Vergl. S. 435. — [2] Vergl. dafür S. 442. — [3] Vergl. Nr. 25084 und 25087. — [4] Vergl. S. 431.

vizir à l'Impératrice et à lui, comte Panin, par lesquelles il déclarait qu'à moins de remettre les Tartares sous la dépendance de la Porte et de restituer Kertsch et Jenikala, la paix ne pouvait pas se conserver, d'autant moins que les Russes, en connivant à la cession d'une partie de la Moldavie aux Autrichiens, y avaient manqué les premiers. On a réfuté ce prétexte par une réplique à la lettre du grand-vizir, et on a engagé la cour de Vienne à faire la déclaration qui vous est connue, Sire.[1] On s'est flatté que ses démarches auraient fait changer de sentiment à la Porte, puisque, le lendemain après la déclaration autrichienne, l'ambassadeur de Russie avait été appelé à une conférence ministériale. C'est ce qu'on a su par le courrier de Vienne, mais depuis on n'a pas aucunes nouvelles directes de Constantinople et du succès de la conférence, et l'on craint qu'elle n'ait fini par l'emprisonnement du sieur de Stachiew. C'est pourquoi S. M. I. est dans de fortes inquiétudes, occupée de l'idée de tirer d'un tel affront, s'il lui arrivait, la vengeance la plus complète."

Potsdam, 28 novembre 1776.

Der König bestätigt den Empfang des Berichtes vom 12. November und unterrichtet Solms, dass angeblich durch Schuld der russischen Grenzpostbehörden der preussische Courier, statt am 19., erst am 22. in Memel eingetroffen sei.

Je passe au contenu de votre susdite dépêche, et le comte de Panin peut ajouter une foi entière à tout ce que je lui ai fait connaître au sujet de la cour de Vienne et de ses vastes projets. C'est une trop bonne source où j'ai puisé tous les différents avis dont je lui ai fait confidemment part. Mais quoique j'en aie reçu, depuis, la confirmation,[2] le dérangement total des finances en France ne lui permettra cependant point d'entrer, dans le moment présent, dans les vues ambitieuses de l'Autriche. Je viens même d'apprendre une nouvelle anecdote, qui met ce délabrement dans tout son jour et dont je ne veux pas différer de vous informer également. Le rétablissement de sa marine ayant demandé un fonds de 13 millions, elle a eu recours à des emprunts, mais qui, parceque son crédit a baissé infiniment partout, n'ont produit que 5 millions; de sorte qu'il lui reste encore 8 millions à trouver pour cette seule besogne. Quoi qu'il en soit, la conduite de l'Autriche dans les conjonctures actuelles est unique, et sa duplicité perce partout. Dans le temps qu'il existe encore une certaine liaison entre nous et elle par rapport aux affaires de Pologne, elle a conclu une alliance avec l'Espagne, la France et la Suède, quoiqu'elle ne saurait ignorer la contradiction ou au moins la grande différence qui se trouve entre les intérêts de la Russie et ceux de la France, et cette seule observation fournit une preuve manifeste qu'elle cherche à duper l'une ou l'autre par des liaisons aussi opposées.

En attendant j'ai appris de bonne part[3] qu'elle a fait des propositions à la cour où vous êtes, de faire un traité de commerce pour la Mer Noire, mais que, dans le mémoire qu'elle a fait insinuer par

[1] Vergl. S. 423. — [2] Vergl. S. 423. — [3] Das folgende nach dem Bericht Riedesels, Wien 16. November.

le prince Golizyn à sa cour sur cet objet, celle-ci a trouvé tant d'avantages pour la cour de Vienne et aucun pour elle-même qu'elle a fait répondre qu'on n'avait pas eu trop le temps depuis la paix de songer à des établissements de commerce, mais que tous ceux que la cour de Russie comptait de faire, tendraient à l'avantage de ses sujets, lesquels cependant seraient libres de commercer avec toutes les autres nations, selon qu'ils y trouveraient leur avantage. On ajoute même que[1] ce qui a le plus porté le prince de Kaunitz à faire cette démarche auprès de la cour de Russie, c'est l'ancien projet de commencer à se lier avec elle d'une façon quelconque et de continuer après à l'attirer toujours plus dans les intérêts de sa cour.

Au reste et quoique je sois persuadé que la Porte ne remplira jamais fidèlement son dernier traité de paix, et qu'elle y préférera plutôt, dès qu'elle aura repris ses forces, une nouvelle guerre, à laquelle l'Autriche et la France ne manqueront pas de l'animer sous main, je ne le suis cependant moins, et je voudrais presque en être garant que, dans le moment présent, elle ne remuera pas et laissera les affaires dans l'état où elles se trouvent. Toutefois ce n'est pas manque de volonté, mais faute d'argent qu'elle se tiendra tranquille, ainsi que vous l'aurez déjà observé par les deux dernières dépêches du sieur de Gaffron que je vous ai adressées en original[2] et auxquelles je ferai même succéder celles qui pourraient m'entrer ultérieurement et relativement à cet objet; de sorte qu'il me semble que les inquiétudes dont S. M. I. paraît être affectée à l'heure qu'il est, ne sauraient tarder d'être apaisées et dissipées.

Enfin et si les passeports pour ma remonte rencontrent tant de difficultés à la cour où vous êtes, et qu'il n'y a pas moyen de les obtenir, il faudra bien se tourner d'un autre côté pour me procurer les chevaux qu'il me faut. En tout cas, je les ferai acheter dans la Valachie, quoique, à vous dire vrai, je n'aurais jamais cru que les petites jalousies entre le comte de Panin et les favoris puissent avoir tant d'influence sur les affaires.

Federic.

Nach dem Concept.

---

25 158. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 28 novembre 1776.

Votre dépêche du 17 vient de m'être rendue, et j'attendrai maintenant les succès de toutes vos mouches dans la recherche des desseins autrichiens et de leur médiateur, le baron Breteuil. En attendant il est toujours très bon que ce dernier n'a aucune espérance d'entrer dans

[1] Das folgende bis zum Schluss des Absatzes nach dem Bericht Riedesels, Wien 20. November. — [2] Vergl. S. 432.

le ministère.[1] Il y ferait plus de mal que tout autre, quoique, après tout, si la Reine prend un certain ascendant sur l'esprit de son époux, tout autre ministère lui sera subordonné et dirigé par elle; de manière qu'on pourra regarder la France comme une province autrichienne.

Quelque difficile qu'il soit au reste de percer dans cet avenir, je serais cependant bien aise de savoir votre sentiment sur le successeur qu'on pourrait donner au comte de Maurepas, au cas qu'il vînt à manquer, et vous n'oublierez point de satisfaire ma curiosité à cet égard.

Enfin, je ne comprends pas comment on a pu agiter dans le Conseil la question touchant la Corse dont vous parlez,[2] vu qu'il est assez aisé à comprendre qu'au cas d'une guerre avec l'Angleterre dans la Méditerranée, la possession de cette île ne saurait être rien moins qu'indifférente, mais plutôt de la dernière importance.

Federic.

Nach dem Concept.

---

25 159. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN A DRESDE.

Potsdam, 30 novembre 1776.

Sans révoquer en doute ce que vous mandez, par votre dépêche du 25 de ce mois, du dessein de la cour palatine à vouloir envoyer un ministre à celle de Pétersbourg,[3] puisqu'il se peut très bien, quoiqu'il ne m'en est rien connu encore, qu'elle eût pareille idée et qu'elle la réalisât, je m'étonne toutefois que, méditant ce projet, il ne paraisse pas par ce qui vous en est revenu, que le duc de Deux-Ponts, qui est à considérer comme partie principale dans tout ce que cette mission a pour objet, n'entre pas davantage dans cette négociation et l'abandonne, pour ainsi dire, seule à la cour de Manheim. Jusqu'ici cette dernière ne m'a pas fait insinuer la moindre ouverture pour s'appuyer [sur] mon alliance contre les prétentions autrichiennes dans la succession de Bavière; mais si elle est effectivement intentionnée de s'adresser, à cet effet, tant à moi qu'à la Russie, il faudra voir en quoi con-

[1] Goltz berichtete: „Maurepas redouble ses soins pour écarter de mieux en mieux cet ambassadeur du point auquel il aspire. Cela lui sera bien facile, si, comme j'ai lieu de le croire, la Reine ne se soucie pas trop du baron dans le moment présent (vergl. S. 439). La mort du comte de Maurepas changerait beaucoup tout ce tableau.“ — [2] Im Hinblick auf einen Krieg mit England war im Conseil die Frage aufgeworfen, aber abgelehnt worden, „s'il ne conviendrait peut-être pas d'engager les Génois à reprendre la Corse“. — [3] Alvensleben berichtete, dass Russland einen ausserordentlichen Gesandten für Mannheim ernennen werde, sobald ein pfälzischer Gesandter, vielleicht Hallberg, für Petersburg ernannt sei. „Cette mission qui même après les propos qui ont échappé à ce ministre, n'a pour objet que de trouver de l'appui dans l'alliance de V. M. avec la Russie contre les prétentions que la cour de Vienne formera indubitablement dans la succession de Bavière, pourrait peut-être rassurer V. M. sur les vraies vues de la cour palatine.“

sisteront les propositions qu'elle fera. Je ne saurais, pour le présent, dire rien de plus à ce sujet.[1]

Der König dankt für eine Sendung Krammetsvögel.

Nach dem Concept. Federic.

---

25 160. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 30 novembre 1776.

Je ne comprends rien aux délais éternels que l'Impératrice apporte au renouvellement de notre alliance, dont l'instrument reste toujours, selon votre dépêche du 15, sur la table de S. M. I., sans avoir obtenu jusques ici son approbation.[2] Après trois mois que ce renouvellement est en négociation, il me semble pourtant que je mériterais bien une réponse catégorique; mais voyant le peu d'empressement qu'on témoigne à me satisfaire, et jugeant nullement convenable à ma dignité de faire le suppliant, je vous ordonne de ne plus perdre une parole pour en accélérer la conclusion. Je veux plutôt que vous restiez muet comme une carpe sur ce sujet et que vous fassiez semblant d'avoir entièrement oublié cette négociation et de la regarder comme non avenue.

Vous affecterez la même indifférence pour la garantie séparée de mes acquisitions polonaises, et si, par les motifs que je vous ai allégués dans mes ordres du 4 et du 5,[3] il n'y a pas moyen de l'obtenir par un acte séparé, dont l'obligation est éternelle, tandis que celles des traités d'alliance ne sont que pour le terme de ces mêmes alliances, vous ne toucherez également plus du tout cette corde. Quand même vous ne devriez pas aller voir, dans quelques jours, le comte de Panin, n'importe; il vaut mieux voir auparavant si la Russie veut revenir à moi ou bouder; car je ne saurais vous dissimuler que, depuis quelque temps, je n'ai aucun sujet d'être fort édifié de sa façon d'agir à mon égard.

Federic.

Nach dem Concept.

---

25 161. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 1er décembre 1776.

L'insinuation que, selon votre dépêche du 23 de novembre dernier, l'Impératrice-Reine a fait faire à la comtesse de Kaunitz au sujet de l'apologie qu'elle affecte d'entreprendre des Américains et de leur cause,[4]

[1] Am 4. December fordert der König Nachrichten von Alvensleben über Oesterreich; „il m'importe même davantage de connaître préférablement ce qui se passe chez les Autrichiens que non chez les Saxons". — [2] Vergl. S. 431. — [3] Vergl. Nr. 25 105 und 25 110. — [4] Riedesel berichtete: „La comtesse Kaunitz, [belle-]fille du Prince, qui est en général frondeuse dans ses propos, ayant pris à

est très conforme au caractère de cette Princesse, et il paraît qu'elle ne l'abandonnera de sa vie. Mais il s'en faut bien cependant que cette même cause soit décidée déjà, et toujours a-t-on sujet de présumer que l'Angleterre sera enveloppée dans la guerre entre l'Espagne et le Portugal, qui est prête d'éclater et qui pourrait sans miracle allumer une guerre générale.

Ce que d'ailleurs le prince de Kaunitz a fait sentir au prince Golizyn au sujet de la mission du comte de Rumänzow pour annoncer le mariage du Grand-Duc,[1] ne me surprend point. C'est un effet de l'étiquette autrichienne qui se distingue de toutes les autres par ses prétentions outrées et remplies d'orgueil et de présomption. En général, il ne faut pas compter que la cour où vous êtes, change jamais sa façon de penser et d'agir.

Mais, au reste, je ne puis vous mander aujourd'hui rien qui mérite attention. Aussi est-ce plutôt de vous que j'attends des nouvelles intéressantes sur les différents mouvements qu'on se donne à la cour où vous êtes, ainsi que sur ses intrigues et machinations.

Nach dem Concept. Federic.

---

25 162. AU RÉSIDENT BLANCHOT A VARSOVIE.

Potsdam, 1er décembre 1776.

Je suis content des matières dont votre dépêche du 23 de novembre, que je viens de recevoir, se trouve étoffée. Il n'y a que le style diffus dans lequel vous les rapportez, qui n'est pas mon fait, ainsi que je vous l'ai déjà donné à connaître, et qui ne convient nullement dans des relations, surtout chiffrées, qui demandent beaucoup de concision. Omettez donc, pour cet effet, dans vos rapports ultérieurs ce style fleuri dont vous vous êtes servi jusqu'ici, et contentez-vous de me dire les choses naïvement et sans fard. C'est le sûr moyen d'obtenir mon approbation.

Après cette observation j'en viens aux affaires. L'ouvrage de la démarcation de mes limites, approchant de plus en plus à sa fin, demande que je sois informé au juste si les Autrichiens ont effectivement remboursé les perceptions tirées des restitutions qu'ils ont faites, et à combien se monte en tout la somme qu'ils ont payée en ce cas aux Polonais. Ne manquez donc pas de me donner tous les éclaircissements

tâche de prendre le parti des Américains et de leur cause contre le gouvernement d'Angleterre, S. M. l'Impératrice-Reine . . . a fait dire à cette dame qu'elle lui ferait plaisir de s'abstenir de propos relatifs à sa façon de penser sur cette matière, puisqu'elle ne pouvait approuver qu'on soutienne haut à la main le parti de la révolte et de la sédition.“

[1] Kaunitz hatte sich beschwert, dass Graf Rumänzow nicht die Stellung eines Kammerherrn einnahm.

suffisants à cet égard et de m'instruire à fond de tout ce qui concerne cet article.

Pour ce qui est des magasins formés sur les frontières par les Autrichiens dont vous faites mention,[1] c'est un objet d'assez peu de conséquence; ceux qu'il m'importe davantage de connaître, sont les changements qui ont lieu dans les nouvelles acquisitions autrichiennes, les levées de recrues qui s'y font pour les troupes, et autres points de cette nature, que vous aurez soin de suivre par cette raison avec beaucoup d'attention pour pouvoir m'en rendre compte.

Federic.

Nach dem Concept.

---

25 163. A LA REINE DOUAIRIÈRE DE SUÈDE A STOCKHOLM.

[Potsdam] 1er décembre 1776.

Ma très chère Sœur. Heureusement pour moi, j'ai appris en même temps la nouvelle de la grosse maladie que vous avez faite, et de votre reconvalescence,[2] ce qui m'a épargné les inquiétudes où m'auraient jeté les dangers que courait une personne aussi chère à mon cœur que la vôtre. Je bénis le Ciel de ce que tout s'est si heureusement terminé, et j'espère, ma très chère sœur, que ce sera le dernier assaut que vous aurez à soutenir pour terminer une crise qui nous inquiète depuis longtemps.

Comme on a tant de peine à faire passer des paquets d'ici à Stockholm, j'ai fait partir avec cette lettre une petite pacotille, pour vous faire souvenir, ma chère sœur, du vieux frère. J'ai voulu faire partir du vin d'Hongrie en même temps, mais on m'a dit que la saison était trop avancée, et qu'il ne pouvait passer la mer qu'au printemps prochain. Je souhaite que le tout puisse vous être agréable, personne ne désirant plus que moi de vous prouver, par des bagatelles comme par de grandes choses, le tendre attachement et la considération infinie avec laquelle je suis, ma très chère Sœur, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Reichsarchiv zu Stockholm. Eigenhändig.

---

25 164. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE SCHULENBURG A WOLFSBURG.

Potsdam, 2 décembre 1776.

Votre dépêche du 25 de novembre dernier est très intéressante. On reconnaît bien aux nouvelles qu'elle contient, les vues d'agrandisse-

[1] Blanchot berichtete von grossen Getreideankäufen in Podolien für die Magazine. — [2] Das Schreiben Ulrikes liegt nicht vor.

ment de la cour de Vienne.[1] Je vous sais beaucoup de gré de m'en avoir informé, et j'attends de votre zèle que vous continuerez à me rendre compte de tout ce qui vous en reviendra ultérieurement. La succession de Bavière fait sûrement de nouveau un objet de ses négociations, et je viens d'apprendre que l'Électeur palatin veut envoyer un ministre en Russie pour solliciter la protection de l'Impératrice dans cette affaire.[2]

Nach Abschrift der Cabinetskanzlei. Federic.

---

25 165. AU MINISTRE D'ÉTAT BARON DE SCHULENBURG A BERLIN.

Schulenburg meldet, Berlin 30. November, dass er und Magusch mit dem in Berlin eingetroffenen Carmichael[3] über die Lieferung von virginischem Tabak[4] in Verhandlung getreten sind. Da die Amerikaner keine Versicherung für ihre Ladungen nach deutschen und holländischen Häfen erhalten können, das Risiko aber für die Tabaksadministration zu gross ist, bleibt nur der Ausweg, den Tabak nach Häfen der Bretagne zu senden. Carmichael will sich nach seiner Rückkehr nach Paris um die Erlaubnis der Wiederausfuhr des Tabaks aus Frankreich bemühen. „Dans les différentes conversations que j'ai eues avec le sieur Carmichael, je l'ai trouvé très instruit des affaires de sa patrie; il témoigne un désir ardent d'établir un commerce direct entr'elle et les États de V. M., et il m'a avoué être particulièrement chargé de cet objet par le congrès général. Il s'informe avec soin de tout ce qui regarde nos manufactures, et il en prend des échantillons dont il est très content; il assure que nos manufactures de toile et de laine trouveraient un débit étonnant en Amérique, et il promet les avantages les plus considérables aux États de V. M., dans le cas que les colonies pourraient maintenir leur indépendance."

Potsdam, 2 décembre 1776.

Quelque favorables que paraissent les propositions et les idées de commerce du sieur Carmichael, il ne faut cependant rien précipiter avec lui. Les réaliser par un traité formel de commerce, c'est chose impossible, et un commerce direct à établir avec sa patrie me paraît sujet également à mille difficultés. Si ses commettants veulent décharger à leur risque les feuilles de Virginie dans quelque port de Bretagne, à la bonne heure. J'y consens très volontiers, et je viens même d'ordonner au baron de Goltz à Paris d'appuyer sous main les instances que cet agent se propose de faire, pour obtenir la réexportation de ces feuilles vers mes États.[5]

Nach der Ausfertigung. Federic.

---

[1] Schulenburg berichtete, „que la cour de Vienne traite de nouveau avec celle de Manheim, et qu'elle cherche d'acquérir la succession en faveur de l'archiduc Maximilien." — [2] Vergl. S. 443. — [3] Vergl. S. 383. — [4] Vergl. S. 266. 267. — [5] Vergl. Nr. 25 166. Am 3. December schreibt der König an Magusch, er glaube, „dass die Umstände wegen Erhaltung der virginischen

25 166. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 2 décembre 1776.

Si vos observations sont justes, le baron de Breteuil ne réussira point, selon votre dépêche du 21 de novembre dernier.[1] En attendant, vous ferez très bien d'avoir l'œil au guet pour ne perdre de vue aucune de ses démarches. Il faut attendre, en tout cas, le temps qu'il étalera ses marchandises, et observer alors comment elles seront accueillies par le ministère. Je serai charmé, si celui-ci n'écoute pas un ministre dont les mauvaises intentions me sont suffisamment connues; ce qui sera toujours un embarras de moins.[2]

Au reste, le renvoi du marquis de Grimaldi produira probablement de nouveaux arrangements à la cour de Madrid. Il s'agit de voir qui sera son successeur et quelle est sa façon de penser. Elle influera beaucoup sur la guerre avec le Portugal et pourra l'accélérer ou la retarder.

Enfin, un certain Carmichael, agent des colonies anglaises en Amérique, s'est engagé à une livraison de feuilles de tabac de Virginie, qu'il veut faire décharger dans un des ports de Bretagne, pour les transporter de là dans mes États.[3] Il ne s'agit que de faire accueillir favorablement les instances qu'il médite de faire pour la réexportation de ces feuilles, et si vous pouvez y contribuer sous main, vous n'oublierez point de vous y employer.

Federic.

Nach dem Concept.

---

25 167. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU A LA HAYE.

[Potsdam] 2 décembre 1776.

Ma chère Nièce. Je vous remercie de la part que vous voulez bien prendre à ma santé;[4] elle est maintenant tout-à-fait rétablie, et je sors déjà. Je connais cet Aufresne dont vous me parlez, ma chère

Tabaksblätter jetzt etwas beschwerlich sind; indessen werdet Ihr sehen, inwiefern mit den Amerikanern während dem gegenwärtigen Kriege zwischen selbigen und England was zu machen ist. Was rechtes wird aber daraus nicht werden, bis der Krieg vorbei und man siehet, wie die Sachen stehen, ob die Amerikaner unters Joch gebracht werden oder nicht, und bis solchergestalt alles wieder in Ordnung und die Schiffahrt und das Commerce mit selbigen wieder frei und offen ist."

[1] Goltz erklärte, dass Breteuil nach seinem kühlen Empfang bei Hofe (vergl. S. 439) Bedenken tragen werde, seine politischen Pläne (vergl. Nr. 25052) vorzubringen, um so mehr, als sie nicht der Auffassung der derzeitigen Regierung entsprächen. — [2] Am 2. December beauftragt der König Thulemeier, weiter über den Credit Frankreichs in Holland zu berichten, „puisque c'est un article essentiel pour cette puissance, dont je suis curieux d'être instruit à fond". — [3] Vergl. Nr. 25 165. — [4] Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor.

enfant, je le préfère beaucoup, selon mon goût, à Le Kain;[1] Aufresne n'outre point, son jeu n'est pas un jeu, c'est la pure nature. Ma nièce, la Ferdinand, vient d'accoucher d'un fils.[2] Il y a déjà longtemps que l'on n'entend plus parler de votre fécondité; peut-être l'exemple d'une tante vous donnera envie de l'imiter. Je vous prie de faire mille amitiés au cher prince d'Orange et d'être persuadée de la tendresse et de l'estime avec laquelle je suis, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

25168. A L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE A SAINT-PÉTERSBOURG.

[Potsdam] 2 décembre 1776.

Madame ma Sœur. Le baron de Cocceji[3] qui aura l'honneur de présenter cette lettre à V. M. I., aura l'honneur de L'assurer en mon nom de la part sincère que je prends à tout ce qui peut contribuer à Sa satisfaction, et des vœux que je fais pour que tous Ses desseins et Ses entreprises réussissent selon Son intention. M. Domaschnew[4] m'a fait un plaisir sensible, en me communiquant l'ouvrage que V. M. I. a composé pour le plus grand avantage de Sa monarchie.[5] Jusqu'à présent nous n'avons connu que des législateurs; V. M. I. venge Son sexe du long oubli où il est resté à cet égard, et Elle sera la véritable fondatrice de la Russie. Pierre le Grand créa une armée et une flotte, V. M. I. apprend à Ses sujets que la justice est le seul et véritable lien, sans lequel les sociétés humaines ne sauraient prospérer. J'épargne à V. M. I. les réflexions qu'un sujet aussi intéressant me fournit et combien de telles entreprises rendent Son nom cher et précieux à tous ceux qui pensent et qui aiment l'humanité. Puissiez-vous, Madame, jouir longtemps de votre gloire et me compter au nombre de ceux qui vous admirent avec dévoûment[6] et qui sont avec la plus haute considération, Madame ma Sœur, de V. M. I. le bon frère et fidèle allié

Federic.

Nach der Ausfertigung im Archiv des Kaiserl. Ministeriums der Auswärtigen Angelegenheiten zu St. Petersburg. Eigenhändig.

---

[1] Aufresne hatte 1774 und Le Kain 1775 ein Gastspiel am Berliner Hofe gegeben (vergl. Bd. XXXV, 551; XXXVI, 418; XXXVII, 603). — [2] Prinz Friedrich Paul Heinrich August, geboren am 29. November. — [3] Vergl. S. 418. — [4] Vergl. S. 433. — [5] Wahrscheinlich das 1775 verfasste Reglement für die Einführung der Statthalterschaftsverfassung in Russland (vergl. Bd. XXXVII, 348. 538). — [6] In der Vorlage verschrieben: „discernement".

25 169. AU GRAND-DUC DE RUSSIE A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 2 décembre 1776.

Monsieur mon Frère. Le baron de Cocceji[1] réitérera à V. A. I. ce que M. Domaschnew[2] Lui aura dit: s'entend que personne ne Lui souhaite plus de prospérité et de satisfaction que moi. Je suis bien fâché de ne pas pouvoir Lui expliquer mes sentiments moi-même et d'être obligé de me servir de messages pour les faire parvenir jusqu'à Elle. Mais tel est le sort d'un vieillard qui est obligé de renoncer à bien des choses impraticables à son âge; mais je L'assure bien positivement que ni l'absence ni l'éloignement des lieux ne changeront jamais ma façon de penser à Son égard, qu'Elle peut compter en toute occasion sur moi comme sur un véritable ami, qui ne désire que de Lui en donner des marques. C'est avec ces sentiments et ceux de la plus haute estime que je suis, Monsieur mon Frère, de V. A. I. le fidèle frère et allié

Federic.

Nach Abschrift der Cabinetskanzlei; die Ausfertigung war eigenhändig.

---

25 170. A LA GRANDE-DUCHESSE DE RUSSIE A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 2 décembre 1776.

Madame ma Sœur. M. de Cocceji[3] répétera à peu près à V. A. I. ce que Lui aura dit M. Domaschnew,[4] c'est-à-dire la part que je prends à Son contentement, et les vœux sincères que je fais pour qu'il dure toujours. J'ai été bien aise d'apprendre que la maladie de V. A. I. s'est heureusement passée.[5] Je ne puis Lui mander [d']ici rien de nouveau, sinon l'accouchement de la princesse Ferdinand, qui vient de mettre un fils au monde.[6] C'est un exemple à suivre; une tante le Lui donne, et j'espère, Madame, que vous voudrez l'imiter le plus tôt possible. Ce sont les vœux que je fais pour votre bonheur, étant avec toute l'estime et la tendresse possible, Madame ma Sœur, de V. A. I. le bon frère et oncle

Federic.

Nach Abschrift der Cabinetskanzlei im Königl. Hausarchiv zu Charlottenburg; die Ausfertigung war eigenhändig.

---

[1] Vergl. S. 418. — [2] Vergl. S. 433. — [3] Vergl. S. 418. — [4] Vergl. S. 433. — [5] Die Grossfürstin hatte sich erkältet. (Berichte von Solms vom 12. und 15. November.) — [6] Vergl. S. 449.

25171. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 3 décembre 1776.

Votre dépêche du 19 de novembre dernier ne me fournissant rien à ajouter au sujet de l'acte du renouvellement de notre alliance et de la garantie, j'attendrai patiemment le moment qu'il plaira à la cour où vous êtes, de m'adresser l'un et l'autre.[1] Le premier ne presse même pas tant, et notre alliance ayant encore quatre ans à courir, je puis fort bien en attendre le renouvellement.

Quant au mémoire de Pologne[2] que vous avez vu chez le comte de Panin, il regarde une affaire débattue depuis longtemps. Tout ce qu'il y a eu, c'est qu'un batelier a porté la peine ou a été obligé de payer l'amende de sa fausse dénonciation à la douane, ce qui est d'usage dans tous les pays du monde, et je devrais croire que depuis longtemps l'on dût mieux connaître là où vous êtes, combien peu de fond il y a à faire sur les exposés des Polonais. Mais de cette façon et en prêtant l'oreille à toute clameur, l'Autriche n'aurait qu'à exciter quelque Polonais à crier haro, pour exciter quelque refroidissement entre nos deux cours. J'espère qu'à la fin on apprendra en Russie de mieux apprécier ces clameurs.

Federic.

Nach dem Concept.

25172. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A RHEINSBERG.

Prinz Heinrich antwortet, Rheinsberg 30. November, auf das Schreiben des Königs vom 25.[3]: „Il est très vrai que [la dépêche du comte Solms] n'a point dû vous faire une impression agréable, mais j'hasarderais d'en porter le jugement tel que je l'envisage, tel enfin que je dois l'envisager après tout ce que je crois connaître de cette cour . . . L'Impératrice, son Conseil, en un mot tous les Russes n'appréhendent rien plus qu'une guerre, fatigués de celle qu'ils ont soutenue, désolés par le brigandage de Pugatschew.[4] Toute leur application se tourne à l'intérieur du pays. Or, comme j'étais à Pétersbourg, j'ai eu l'honneur, mon très cher frère, de vous mander qu'on appréhendait de nouveau une rupture avec les Turcs, et j'ai été témoin des alarmes que cela causait, en même temps que j'étais sûr et convaincu qu'on était instruit que les Autrichiens faisai[en]t leur possible à la Porte pour la persuader de ne point accomplir l'engagement pris par le dernier traité de paix, ce qui ne rendait certainement pas les Autrichiens aimables aux yeux de l'Impératrice, quoiqu'alors déjà ils ont fait les officieux. Cependant comme, depuis que j'ai été là-bas, les propositions que l'Autriche fait pour l'accommodement entre la Russie

[1] Innere Angelegenheiten hatten die Zarin Katharina II. bisher abgehalten, sich mit dem Vertragsentwurf (vergl. S. 444) zu beschäftigen. Panin hatte sich ferner bereit erklärt, dem Wunsch des Königs entsprechend den Entwurf für eine besondere Garantie-Akte (vergl. Nr. 25110) aufzusetzen. — [2] Ueber die preussische Zollerhebung in Danzig. — [3] Vergl. Nr. 25151. — [4] Für den Aufstand des Kosaken Pugatschew vergl. Bd. XXXIV, 397; XXXV, 551. 552; XXXVI, 539.

et la Porte,[1] peuvent paraître à l'Impératrice comme un moyen pour sortir d'embarras, il se peut qu'elle y prête l'oreille, et je pense qu'elle veut voir l'effet que cela produira. Je suis convaincu qu'elle ne s'engagera à rien contre vos intérêts, mais qu'elle craint que, si, dans un temps de crise pour elle, elle renouvelait son traité avec vous, mon très cher frère, alors les Autrichiens nuirai[en]t ouvertement à ses intérêts; mais cette crise passée, je suis convaincu et je parierais tout ce que j'ai, qu'elle aura le plus grand empressement à s'engager de nouveau avec vous. Elle peut avoir une raison encore, c'est que, s'il faut absolument que la guerre se renouvelle entre la Russie et la Porte, elle veut tâcher d'obtenir par un nouveau traité avec vous quelque secours de plus, ce qui doit alors aussi l'engager d'entrer avec plus de vivacité dans tous vos intérêts. Voilà ce qui [ne] se développera que dans cinq ou six mois d'ici; mais pour s'engager avec les Autrichiens, se lier avec eux, je crois que plutôt le monde s'écoulera; car l'Impératrice est née dans votre pays, mon cher frère, et j'ai vu de trop près les impressions qu'elle conserve; cela peut paraître chimérique aux yeux d'un autre, mais aux miens c'est une certitude sur laquelle je me repose. Il n'y a d'ailleurs personne asteur qui puisse vous nuire, ni Orlow ni Potemkin; un seul homme qui a une réputation mauvaise, mais comme parent du comte Panin est soutenu par lui, pourrait être gagné par les Autrichiens, c'est le prince Repnin, mais je ne saurais croire que son crédit l'emporte sur les sentiments de l'Impératrice. Quand ensuite je combine le mariage du Grand-Duc, sa passion pour ce pays-ci, je suis fermement convaincu que votre alliance sera durable; mais dans cette crise où l'Impératrice se trouve, elle pense que, notre traité étant encore pour quatre années, elle [ne] nuit pas à vos intérêts d'en retarder le renouvellement, tandis que cela peut lui être utile peut-être pour finir avec les Turcs. Voilà, mon très cher frère, ce que je pense de ceci . . .

Je compte de partir le dix du mois prochain; ce serait un bonheur pour moi, si je n'étais pas dans l'incertitude, quand je jouirai de l'avantage, mon très cher frère, de vous revoir.“

[Potsdam] 3 décembre 1776.

Mon très cher Frère. La confiance que j'ai, mon cher frère, en vos lumières, m'a rassuré des appréhensions que Solms m'avait données. Cependant je vous avoue que je ne me fie pas beaucoup à la politique russe, assujettie à l'esprit léger et peu conséquent de cette nation. Leur monarchie est si puissante qu'elle n'a besoin d'aucun allié, et que c'est plutôt par air de grandeur qu'ils entrent en liaison avec d'autres peuples, que pour leur défense. Cela fait qu'ils seront toujours recherchés et ne feront des avances envers personne.

Repnin est de retour à Pétersbourg. Autant que j'en apprends, la cour n'est pas trop contente de lui, parcequ'il n'a rien terminé à la Porte; mais la Porte est si épuisée et si peu en état d'agir à présent, qu'elle a emprunté 900 000 piastres pour avoir de quoi payer les janissaires,[2] ce qui est sans exemple depuis la fondation de cette monarchie. J'ai envoyé ces nouvelles à Pétersbourg, telles que je les ai reçues de [Constantinople],[3] pour rassurer l'Impératrice.

On commence déjà à parler à Paris des desseins que l'Empereur forme contre nous. Ainsi vous voyez, mon cher frère, que je reçois

[1] Vergl. S. 423. — [2] Vergl. S. 432. — [3] Vergl. S. 432.

de tous les côtés la confirmation de l'orage qui s'élève contre nous; mais je n'ai point peur, au contraire, grande envie de donner bien dru sur les oreilles des plus perfides des hommes et de les punir de toutes leurs méchancetés. Tous mes arrangements sont achevés dans les provinces, pour accélérer la marche et l'assemblée de l'armée. Ma plaie[1] sera guérie dans sept ou huit jours; ainsi ils n'ont qu'à venir, lorsqu'ils le voudront.

Voici encore un bulletin[2] où sont jointes des nouvelles de Ferney; on y a joint un dessin de Voltaire, en caricature, qui ressemble plutôt à un vieux singe qu'à une figure humaine. C'est dans l'espérance de vous revoir bientôt que je vous prie de me croire avec la plus parfaite estime, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig. Federic.

25173. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 4 décembre 1776.

Ce n'est pas de tant d'importance de savoir précisément le temps que l'Empereur entreprendra son voyage en France, ni qui seront ceux qui y accompagneront S. M. I. Cela peut intéresser à Vienne, mais dans l'étranger cela est assez indifférent. Ni le jour de son départ ni sa suite ne sauraient avoir quelque influence sur l'objet de ce voyage. C'est le prince de Kaunitz, auteur et moteur du dernier, qui est plus à observer que l'Empereur dans cette conjoncture, et vous aurez grand soin de le suivre de près dans toutes ses démarches. D'ailleurs je n'ai rien de nouveau à vous mander en réponse à votre dépêche du 27 de novembre dernier, et c'est plutôt de vous que j'attends des nouvelles qui puissent mériter mon attention.

Federic.

Nach dem Concept.

25174. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 5 décembre 1776.

En combinant vos dépêches du 19 et du 22 de novembre dernier avec des nouvelles qui me sont entrées d'autre part, il me paraît assez probable que la campagne en Amérique est finie pour cette année-ci, que les colonies soutiendront leurs retranchements, et que l'armée royale aura des quartiers d'hiver très difficiles et toute la peine de trouver sa subsistance.[3]

Au reste, tout s'achemine à une guerre maritime, et quoique aucune puissance, faute de fonds suffisants, ne veuille dégainer la pre-

[1] Vergl. S. 427. — [2] Liegt nicht bei. — [3] Am 5. December wird Thulemeier beauftragt, Nachrichten vom amerikanischen Kriegsschauplatz zu senden.

mière, la fermentation augmentera cependant de jour en jour, et le feu ne tardera pas d'éclater.

En attendant, la supériorité de la cour au Parlement ne me surprend point. L'état civil fournit trop de moyens au Roi de se la procurer, et quand même, ainsi que vous le présumez dans votre dépêche du 19, S. M. Britannique serait son propre ministre et gouvernerait tout seul, j'ai cependant tout lieu de présumer que Bute agit derrière le rideau et qu'elle se dirige par ses suggestions.

En général, tout bien pesé et considéré, la guerre avec les colonies me paraît toujours diamétralement opposée aux vrais intérêts britanniques; elle sera destructive pour son commerce, et tout vrai Breton aurait dû tenter l'impossible pour l'éviter.

Federic.

Nach dem Concept.

25175. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 5 décembre 1776.

Le changement dans le ministère espagnol dont parle votre dépêche du 24 de novembre, m'est, à la vérité, confirmé par d'autres avis, mais tous nomment d'autres aspirants au poste du marquis de Grimaldi, et pas un seul y destine le comte de Monino.[1] Quel que soit cependant le successeur, il s'agit principalement de voir quelle sera son influence et s'il incline à la guerre ou à la paix. La première me paraît toujours prête à éclater, et la France y sera entraînée, bon gré mal gré qu'elle en ait. En effet, je ne vois pas comment elle pourrait l'éviter; mais ce qui m'importe le plus d'apprendre, c'est comment vos insinuations au sujet des vues de l'Autriche[2] auront été accueillies.

Nach dem Concept. Federic.

25176. AU CHAMBELLAN COMTE DE NOSTITZ A STOCKHOLM.

Potsdam, 7 décembre 1776.

La manière dont vous vous prenez, selon votre dépêche du 22 de novembre, à vous instruire sur les affaires de Suède, a toute mon approbation. Ce n'est qu'en parlant à des personnes au fait des constitutions et ressources de leur patrie, ainsi que le sénateur Höpken l'est à l'égard de la sienne, que l'on peut parvenir à obtenir des informations justes. Vous ferez donc bien, par cette considération, de continuer à cultiver son amitié et sa confiance pour vous mettre de plus en plus au fait, par ses discours, de tous les points essentiels qui concernent le gouvernement suédois.

[1] Monino, Graf von Florida Blanca, wurde im Februar 1777 zu Grimaldis Nachfolger (vergl. S. 448) ernannt. — [2] Vergl. Nr. 25130.

Je vois bien que, jusqu'ici, on ne saurait encore porter de jugement juste sur les différents arrangements qu'on y projette; les apparences toutefois me semblent être pour la réussite des établissements touchant l'eau de vie; mais, par contre, je doute qu'on obtienne le but qu'on se propose, relativement au sel et aux accises. Vos éclaircissements ultérieurs répandront vraisemblablement plus de jour sur l'issue de tous ces projets.

Federic.

Nach dem Concept.

---

25 177. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 7 décembre 1776.

Si la cour où vous êtes, montre effectivement les grosses dents à la Porte et qu'elle assemble ce corps de troupes respectable sur ses frontières dont vous faites mention dans votre dépêche du 22 de novembre dernier,[1] j'ai bien de la peine à présumer que les Ottomans persistent dans leur obstination de ne point remplir les conditions de leur dernière paix. La guerre avec la Perse qu'ils ont sur les bras, jointe à une révolte en Candie,[2] leur donne assez d'embarras, et quoique l'on ignore jusques ici le vrai motif de leurs tergiversations, je suis cependant persuadé que, voyant que la Russie est tout de bon disposée d'en tirer vengeance, une simple démonstration suffira de les y faire renoncer et d'être plus fidèles à leurs engagements. Je ne suis donc nullement en peine de les voir revenir d'eux-mêmes de leurs illusions, sans que la Russie ait seulement besoin des bons offices de la cour de Vienne, puisque en effet ils ne sont nullement en état de soutenir la gageure vis-à-vis de la Russie.

Au reste, la guerre entre l'Espagne et le Portugal est inévitable. La première envoie déjà des troupes en Amérique. La France équipe également pour lui donner les secours stipulés, et peut-être l'Angleterre ne tardera point non plus de remplir, dans cette occasion, ses engagements vis-à-vis du Portugal; de sorte qu'on doit s'attendre dans peu à voir éclater une guerre maritime entre ces différentes puissances. D'ailleurs l'Angleterre se vante publiquement d'obtenir de la part de la cour où vous êtes, un corps auxiliaire de 15 000 hommes, mais j'ai lieu d'en douter, et vous sauriez bien s'il en a été question.

Enfin, je ne puis qu'approuver le parti que vous avez pris de demander l'assistance du ministère de Russie dans l'affaire du malheureux négociant Bachmann.[3]

Federic.

Nach dem Concept.

---

[1] Nach Solms sollte ein russisches Heer von 50 bis 60 000 Mann bei Oczakow zusammengezogen werden. — [2] Bericht Cataneos, Venedig 22. November. — [3] Bachmann (vergl. S. 304 Anm. 1) hatte sich am 20. November das Leben

25178. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON A CONSTANTINOPLE.

Potsdam, 8 décembre 1776.

Ce n'est pas sans surprise que j'observe le profond silence de votre dépêche du 4 de novembre[1] sur la négociation de l'exécution de la dernière paix entre la Russie et la Porte. Vous prétendez, à la vérité, que le ramazan met la dernière dans la plus grande inaction, mais comme, selon cette même dépêche, elle a pourtant délibéré et tenu un Conseil sur d'autres objets, et qu'il m'est revenu d'ailleurs des nouvelles qui me font présumer que cette négociation ne fait rien moins que reposer, il se pourrait bien que vous ne soyez pas bien instruit de tout ce qui se passe à la Porte. Vous ne manquerez donc point de redoubler votre attention sur la marche de cette négociation, et vous observerez avec tout le soin possible la part sincère ou simulée que la cour de Vienne voudrait y prendre pour en assurer le succès, pour m'en rendre des comptes fidèles et détaillés.

Je trouve même très convenable à mes intérêts que mon envoyé à Vienne, le baron Riedesel, soit exactement instruit de tout ce qui en parviendra à votre connaissance;[2] de sorte que vous aurez soin à l'avenir d'entretenir une correspondance réglée avec lui à ce sujet et de l'informer de toutes les démarches que ces deux cours impériales pourraient faire ultérieurement à la Porte pour l'engager à remplir ses engagements.

Gaffron soll sich für die Correspondenz mit Riedesel der alten Chiffre von Zegelin bedienen.

D'ailleurs l'affaire des Tartares mérite également toute votre attention, et vous n'oublierez pas de m'informer de tout ce qui vous en reviendra ultérieurement.

En effet, ces deux objets vous fourniront assez de matières pour mieux étoffer vos dépêches, et vous pourrez même y ajouter la tournure que prennent les brouilleries avec la Perse, afin de me mettre par tous ces différents avis à même de juger de ce à quoi l'on doit s'attendre dans la situation générale des affaires. En suivant cette route, votre correspondance deviendra bien plus intéressante pour moi, et vos dépêches ne ressembleront point, comme la dernière, à de bonnes gazettes, mais qui n'ont jamais fait l'occupation d'un chargé d'affaires à une cour étrangère.

Federic.

Nach dem Concept.

---

genommen. Darauf hatte Solms seinen Nachlass versiegeln lassen und die russische Regierung um ihren Beistand ersucht, „n'ayant . . . pas le droit d'exercer une juridiction propre dans un pays étranger".

[1] Gaffrons Bericht wird am 8. December dem Grafen Solms zur Mittheilung an Panin übersandt. — [2] Vergl. S. 435. 436.

25179. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 8 décembre 1776.

Je n'ignore nullement les difficultés que vous rencontrez d'approfondir les desseins secrets de la cour où vous êtes, et il est très certain que vous ne sauriez garantir toujours les nouvelles qui parviennent à votre connaissance. Mais quand même, selon votre dépêche du 30 de novembre, vous seriez obligé d'en révoquer ou rectifier quelques-unes par le courrier suivant, laissez toujours prendre l'essor à votre zèle, et n'oubliez pas de m'instruire de tout ce qui se passe sur votre théâtre politique et militaire.

En effet, si jamais il y a eu un temps où mes intérêts ont exigé d'avoir l'œil toujours ouvert sur les démarches de la cour où vous êtes, c'est bien dans le moment présent, où l'on voit assez clairement que le prince de Kaunitz, contre son caractère naturel, s'évertue véritablement de prévenir par ses attentions toutes les cours, afin que, le moment étant venu de dégainer contre moi, il ne les trouve pas dans son chemin et qu'il puisse avoir les mains d'autant plus libres pour exécuter ses pernicieux desseins.[1] Car je vous le donne pour une vérité avérée que ce fin et rusé politique m'en veut à tout prix, et qu'il n'y manque qu'une déclaration formelle de guerre dont il peut saisir le moment d'un jour à l'autre. Je rapporte même à ce même plan de cajoler toutes les autres puissances, ce que, selon votre dépêche susalléguée, le prince de Kaunitz a insinué au ministre d'Angleterre,[2] et j'ai tout lieu de présumer que c'est à l'instigation de la France qu'il lui a parlé de l'envie du Portugal d'entraîner la cour de Londres, malgré elle, dans sa guerre avec l'Espagne, puisqu'il sait très bien combien celle de Versailles se berce encore de l'espérance de pouvoir éviter d'y prendre part, du moment que la première ne s'en mêlera point.

D'ailleurs, je ne veux pas vous laisser ignorer que ce ministre, conjointement avec l'Empereur, a dépêché ici un certain chevalier de Saint-Marc, nommé Gaétan,[3] sous prétexte de me faire entendre sa belle voix, mais dans le dessein de juger par sa propre vue de l'état de ma santé. Comme il a fait ici son premier apprentissage dans la musique, je l'ai aussi admis en ma présence, et comme il doit être déjà de retour à Vienne, le rapport qu'il aura fait de ma convalescence, aura apparemment déterminé S. M. I. de fixer son départ pour la France au 10 de janvier prochain, ce qui ne serait sûrement pas arrivé,

[1] Vergl. Nr. 25089. — [2] Kaunitz hatte Keith um die Mittheilung nach London ersucht, „que la cour de Lisbonne paraissait vouloir entraîner celle de Londres, malgré elle, dans la guerre avec l'Espagne, et qu'ainsi il lui semblait que, si cette dernière ne prenait [pas] le parti de parler d'un ton ferme à M. de Pombal, pour l'engager à accommoder les différends avec l'Espagne, on ne parviendrait point à convenir avec lui d'une façon équitable“. — [3] Den Sänger Cajetan Guadagni.

si cet émissaire avait trouvé ma santé dans un état plus critique. Toutes ces différentes anecdotes, que je ne vous confie cependant que pour votre seule direction, vous feront suffisamment sentir combien il importe d'observer toutes les démarches et menées sourdes du prince de Kaunitz; de sorte que vous aurez soin d'y proportionner votre attention.

Der König unterrichtet Riedesel von seinen Weisungen an Gaffron für seine Correspondenz mit ihm und sendet einen Erlass an Gaffron (Nr. 25178) zur Beförderung.

Nach dem Concept. Federic.

25180. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 9 décembre 1776.

Vous ferez très bien, selon votre dépêche du 28 de novembre dernier, d'exécuter de la manière proposée les ordres que je vous ai donnés au sujet des insinuations à faire au ministère de Versailles.[1] Leur succès ne m'est rien moins qu'indifférent. Quoiqu'il ne s'agisse point d'une alliance, il est cependant bon d'être en bonne intelligence avec cette puissance. Quand on parvient à écarter toute aigreur des esprits, on éloigne, en même temps, toute animosité, et on se prépare la voie de se rapprocher plus facilement, en cas de besoin. Dans les conjonctures actuelles vous ne sauriez même me rendre un service plus important et plus agréable; de sorte que je suis persuadé que votre zèle vous aiguillonnera à faire tous les efforts pour réussir dans la commission dont vous êtes chargé à cet égard, et au sujet de laquelle je me réfère à mes ordres précédents.

J'approuve de même la manière dont vous vous êtes pris avec le comte d'Aranda pour le négoce de bois,[2] et vous ferez bien de continuer à pousser cette négociation sans la moindre affectation. Mon ministre d'État baron de Schulenburg vous fournira tous les renseignements nécessaires.

Federic.

Nach dem Concept.

25181. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 9 décembre 1776.

Malgré toutes les espérances flatteuses dont, selon votre dépêche du 26 de novembre dernier, le ministère britannique se berce de conjurer l'orage entre l'Espagne et le Portugal, je n'y vois encore nulle

[1] Goltz berichtete: „J'aurai la plus grande attention à exécuter ce que V. M. m'ordonne, pour glisser au ministère d'ici autant de défiance, d'un côté, contre les vues ambitieuses de l'Autriche que de désir, d'un autre côté, de se rapprocher un peu de la cour de Berlin" (vergl. Nr. 25130). Goltz wollte Mittelspersonen gebrauchen. — [2] Vergl. S. 415. Goltz hatte nach seinem Bericht vermieden, „de paraître empressé".

apparence, et il sera bien difficile, pour ne pas dire impossible, que l'Angleterre n'y soit enveloppée.

Quant aux avantages des armes britanniques sur les colonies,[1] il faut en attendre la confirmation; mais les supposant même très réels, la cour ne finira jamais, cette année, avec elles.

Enfin, et pour ce qui est de la négociation avec le Portugal au sujet du bois de construction,[2] mon ministre d'État baron de Schulenburg vous fournira les renseignements nécessaires.

Federic.

Nach dem Concept.

---

25 182. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 10 décembre 1776.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que je connais l'indolence de la Russie. Elle se manifeste assez dans le maniement de ses propres affaires; de sorte qu'il ne faut point être surpris des délais que souffre encore le renouvellement de mon alliance,[3] selon votre dépêche du 26 de novembre dernier. Le meilleur parti, me semble, est celui que je vous ai prescrit dans un de mes derniers ordres. Une indifférence parfaite que vous affecterez à ce sujet, fera peut-être plus d'effet que des instances ultérieures, et amènera cette affaire à sa conclusion.

Au reste, un canal secret, mais bien sûr m'apprend les nouvelles suivantes de Vienne.[4] Le départ de l'Empereur pour la France est fixé au 10 de janvier.[5] Ce voyage donne beaucoup d'inquiétudes au prince Golizyn, qui jusqu'ici avait douté de son exécution; [il a] témoigné de craindre que cette démarche n'éloignât encore davantage les deux cours impériales et que la Prusse ne manquerait pas d'en faire usage à la cour de Pétersbourg Ce ministre désire principalement de finir ses jours à Vienne, de sorte qu'il ne néglige aucun moyen pour entretenir l'harmonie entre les cours de Vienne et de Pétersbourg. Le but qu'il se propose, l'a lié avec les princes Kaunitz et Colloredo; depuis deux mois cependant l'on a observé que ces deux ministres le traitent avec plus de froideur. L'attachement personnel du sieur Golizyn pour l'Autriche souffre prodigieusement des fréquentes visites de M. de Riedesel et du résident prussien[6] auxquelles il ne peut se refuser, et qui ne laissent de donner des soupçons d'un concert entre la Prusse et la Russie qui a rapport aux intérêts de la cour de Vienne.

[1] Maltzan berichtete über die schwere Niederlage der amerikanischen Flotte bei Valcour-Island und Crown-Point am 11. und 13. October und über neue Erfolge des Generals Howe. — [2] Vergl. S. 415 Anm. 2. — [3] Vergl. S. 451. — [4] Die folgenden drei Absätze nach einem dem Concept des Erlasses beiliegenden „Extrait de la correspondance de Vienne" vom 23. November. — [5] Vergl. S. 457. — [6] Jacobi.

La santé de l'Impératrice et du prince Kaunitz s'est remise; il est à conclure de là que la paix durera. L'Impératrice ne désire que de jouir du repos, et le prince Kaunitz est dégoûté, par les mauvais succès de la dernière guerre, des plans les mieux combinés. L'activité de l'Empereur trouve beaucoup à redire sur la manière dont cette guerre fut conduite, et n'en est pas découragé, mais son ardeur se voit bornée par madame sa mère, et il est probable que sous son gouvernement l'on ménagera et la Prusse et la Russie, et que l'on tâchera de cacher toute envie d'agrandissement, à moins de [ne] le faire qu'à très bonnes enseignes.

La cour a fait des avances très considérables aux princes de Schwarzenberg, Fürstenberg et Lobkowitz, pour les soulager des pertes qu'ils ont souffertes par l'émeute des paysans en Bohême.

Vous vous garderez cependant bien de faire usage de ces anecdotes; je ne vous les confie que pour votre information et direction. Elles indiquent assez un penchant bien décidé et une prédilection souveraine du prince Golizyn pour le séjour de Vienne, qui pourraient bien l'engager à favoriser cette cour en tout et à pallier toutes ses démarches, dussent-elles même être incompatibles avec les intérêts de sa propre cour.

D'ailleurs et pour ce que vous me confiez de la jeune cour, vous pouvez vous tranquilliser entièrement sur l'usage que j'en ferai. Je sens tous les ménagements que pareilles anecdotes exigent, et vous pouvez bien croire que je les observerai avec tout le soin imaginable. Mais les nouvelles brouilleries apparentes entre la mère et le fils, ainsi que la jalousie extrême de la bru ne me font aucun plaisir; j'en appréhende les suites, et les premières peuvent enfanter un refroidissement et altérer la bonne harmonie entre S. M. I. et S. A. I., tandis que la Grande-Duchesse, en laissant prendre l'essor à sa jalousie, peut s'exposer à des désagréments fort sensibles et aigrir l'esprit de son époux à un point dont il sera, après cela, bien difficile de le faire revenir.

Enfin, quoique je sais que la Porte regarde sa dernière paix avec la Russie comme tout-à-fait insoutenable et que, dans toute autre situation, elle pourrait faire des efforts pour l'éluder, je suis cependant très persuadé que, dans la position actuelle où elle se trouve, elle n'y regimbera point ouvertement et ne risquera point d'y être forcée par les armes. Je me réfère, à cet égard, à ce que je vous ai dit dans mes ordres précédents.

Nach dem Concept. Federic.

25 183. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A RHEINSBERG.

Prinz Heinrich sendet, Rheinsberg 7. December, ein an ihn gerichtetes Schreiben Katharinas II.[1] und schreibt: „Les nouveaux arrangements que vous venez de prendre pour hâter en cas de guerre l'assemblée de l'armée et dont vous avez daigné me parler dans la dernière lettre,[2] . . . sont des précautions très utiles et très solides. Quant aux bruits de guerre, j'avoue que je les crois prématurés; ce n'est pas que je doute un moment de la mauvaise volonté [que] la cour de Vienne a de vous nuire, mais je ne pense pas qu'elle fera une levée de bouclier ouverte. C'est qu'en la faisant elle indispose nécessairement toutes les cours contre elle; c'est montrer clairement son désir de s'étendre. Elle n'a pas de prétexte spécieux pour entreprendre une guerre. D'ailleurs, elle suit en toute chose ses anciennes maximes, elle agit par des voies sourdes, elle veut en toute occasion faire paraître qu'elle n'est pas l'agresseur, mais je crois qu'elle ne serait nullement fâchée, si la guerre s'élevait, sans qu'il paraît qu'elle en est la cause; car dans ce dernier cas où il serait manifeste qu'elle vous attaque, mon très cher frère, elle doit aussi s'attendre que la cour de Russie vous soutiendrait de toutes ses forces. La France alors ne ferait que donner son contingent, ce qui dans un cas opposé ferait l'alternative. Mais je pense que, pour la guerre du cabinet, elle deviendra de jour en jour plus vive; ce sera un champ pour les ministres dans les cours étrangères; les plus habiles seront ceux qui gagneront, ce qui, après bien du manège, conduit enfin, au bout de quelques années, à une guerre."

[Potsdam] 10 décembre 1776.

Mon très cher Frère. Je vous félicite, mon cher frère, des belles lettres que l'Impératrice vous écrit; je souhaite qu'elle continue toujours de même, du moins ne doit-elle jamais oublier la complaisance que vous avez eue de faire, à deux reprises, un séjour assez long dans ce climat barbare. Mes lettres de Solms sont *così così;* enfin ils ont reçu à Pétersbourg des nouvelles de Constantinople,[3] et ils se rassurent sur les appréhensions d'une guerre prochaine avec la Porte. Mais point de réponse pour notre renouvellement d'alliance. J'ai écrit à Solms de laisser entièrement tomber cette affaire, pour marquer, de notre côté, la même indifférence qu'ils témoignent du leur pour ce traité.[4]

L'Empereur partira le 10 janvier pour la France.[5] Son précurseur, l'ambassadeur, a été, on ne peut plus mal reçu à Versailles.[6] Cela ne fait pas bien augurer de la négociation dont il est chargé. Goltz m'écrit[7] que ce voyage de l'Empereur ne faisait nulle sensation vive chez les Français. Le Roi, par timidité, craint un prince étranger; la Reine, qui voudrait briller par son crédit aux yeux de son frère, se trouve avec si peu d'influence sur l'esprit de son mari qu'elle a honte que l'Empereur en soit témoin; le public est dans la prévention

[1] Das Schreiben der Kaiserin, Petersburg 4. November (a. St.), ist abgedruckt bei Krauel, a. a. O., S. 166 f. — [2] Vergl. Nr. 25 172. — [3] Wie Solms, Petersburg 26. November, berichtete, hatte der Grossvezier eine Unterredung mit Stachiew über die Ausführung der Friedensbestimmungen gehabt, aber noch keine bündige Antwort ertheilt. — [4] Vergl. S. 459. — [5] Vergl. S. 457. — [6] Vergl. S. 439. — [7] Bericht, d. d. Paris 28. November.

que ce Prince hait la nation française, et les gens de la cour prévoient qu'au moyen de l'incognito les présents qu'ils attendent, seront de peu de valeur.

Pour ce qui regarde les vues de la cour de Vienne, nous devons sûrement nous attendre à une guerre de leur part et nous y préparer en conséquence. Je vois fort bien que les conjonctures présentes demandent que nos ennemis la diffèrent; toutefois la vicissitude des évènements peut en accélérer le moment.

Voici, mon cher frère, des bulletins,[1] que j'ai presque honte de vous envoyer, parcequ'ils ont peu de substance; cependant on est bien aise de voir comme pense le peuple français.

L'évêque de Warmie[2] est maintenant ici; il est fort agréable dans la société, mais peu liant avec ses créanciers.

A propos, on me mande encore de Pétersbourg que la Grande-Duchesse s'avise d'être jalouse, ce qui fait un mauvais effet pour elle, et qu'il règne de nouveau un refroidissement entre la mère et le fils.[3]

Voici, mon cher frère, la lettre de l'Impératrice que je vous remets en dues formes, en vous remerciant encore de ce que vous avez eu la bonté de me la communiquer. C'est avec des sentiments de reconnaissance et de la plus haute estime que[4] je suis, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

---

25 184. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Riedesel berichtet, Wien 4. December, über das politische System von Kaunitz: Il „désire de prévenir toute guerre entre l'Espagne et le Portugal et bien plus encore entre la France et l'Angleterre, puisqu'il prévoit que l'alliée de sa cour aurait toujours le dessous dans une guerre sur mer, et que des échecs pareils la mettraient toujours plus hors d'état d'être utile à sa cour. Il compte . . . faire valoir auprès de l'Angleterre ses bons offices, afin de la captiver pour d'autres occasions, pendant qu'il essaie de même de rendre sa cour agréable à celle de Russie par sa médiation auprès de la Porte[5] et par toute autre occasion qui pourra se présenter dans la suite. On assure par une voie impartiale et sûre que c'était là le premier et principal objet de la politique de ce premier-ministre de captiver l'amitié de la cour de Russie et de l'aliéner insensiblement de celle qui existe entre elle et V. M., puisqu'il voit bien que cette alliance met un frein à tout autre projet que pourrait former sa cour dans le Nord. Il doit avoir fait envisager à S. M. l'Impératrice-Reine cette situation de se trouver dans le cas de pacifier et d'obliger les puissances du Sud, pendant qu'il travaille sur les mêmes principes envers la Russie, comme la plus heureuse et la plus honorable, en attendant des occasions et les succès de sa politique emmiellée, pour porter des coups, selon que les circonstances se présenteront, et il doit avoir lâché le propos que, sans être sûr de la Russie, on ne pouvait songer qu'à la paix dans le Nord."

[1] Liegen nicht bei. — [2] Vergl. S. 428. — [3] Vergl. S. 460. — [4] Vorlage: avec lesquels. — [5] Vergl. S. 423.

Potsdam, 11 décembre 1776.

Votre dépêche du 4 est intéressante, et il paraît par tout son contenu que vous êtes maintenant sur les bonnes voies pour approfondir le système actuel de la cour où vous êtes, et de son directeur le prince de Kaunitz. Ce fin et rusé ministre prépare et se ménage effectivement tout ce qu'il faut, afin que, le moment étant venu que son ambition et sa haine a fixé pour m'entamer, il ne trouve aucune puissance dans son chemin qui puisse traverser ses pernicieux desseins. Heureusement pour moi, les moyens ne me manquent point non plus de me préparer de mon côté, et j'attendrai de pied ferme toutes les effervescences de sa mauvaise volonté. En attendant, il convient toujours de faire tous mes efforts pour épier ses noirs desseins et les ressorts qu'il fait jouer pour en faciliter l'exécution; de sorte que vous ne discontinuerez point de le suivre de près dans toutes ses démarches, pour éplucher de plus en plus sa façon de penser et ses vastes et ambitieux projets.

Pour ce qui regarde le dépositaire de ses menées sourdes, le baron Breteuil, il n'a nul sujet de se féliciter de l'accueil qu'on lui a fait à sa cour.[1] S. M. Très-Chrétienne a à peine daigné le regarder, et la Reine l'a reçu avec un froid de glace, puisqu'elle le soupçonne d'avoir fait des insinuations à l'Impératrice-Reine sa mère qui ont beaucoup refroidi ses sentiments pour sa fille. Il y a donc toute apparence qu'il échouera tant dans les propositions dont il est chargé de la part du prince de Kaunitz, que dans ses propres vues ambitieuses d'entrer dans le ministère de Versailles; et vu toutes ces traverses, il est bien à présumer que le voyage de l'Empereur en France a plutôt pour but la curiosité qu'autre chose, et que S. M. I. ne s'y rend que pour apprendre à connaître le pays, sans que la politique y entre pour beaucoup. Telles sont au moins les conjectures que me permettent de former les nouvelles que j'ai pu rassembler sur le vrai objet de ce voyage, et qui sont d'accord avec celles qui me sont entrées immédiatement de France. Si j'en reçois d'ultérieures, je vous en ferai incessamment part, afin de vous aider dans vos propres recherches.

Quant au désir du prince de Kaunitz de captiver la Russie, ses bons offices et sa déclaration à la Porte ont, à la vérité, été très agréables à Pétersbourg; mais comme cette cour a vu le peu d'effet qui en est résulté, elle a pris la résolution de traiter seule avec la Porte pour l'obliger à remplir fidèlement les conditions de sa dernière paix[2]. Cela n'apportera cependant aucune altération dans votre correspondance avec le sieur de Gaffron,[3] et comme le chiffre qui a servi à vos prédécesseurs avec mon ambassade à Constantinople, quoique de vieille date, me paraît encore très convenable à cette correspondance,

[1] Vergl. S. 439. — [2] Vergl. S. 455. 461. — [3] Vergl. S. 458.

je me réfère aussi à ce que je vous en ai dit dans mes derniers ordres, et vous n'avez qu'à vous en servir, tout comme je l'ai déjà ordonné au sieur de Gaffron.

Ce chiffre pourra même vous servir pour votre correspondance avec mes ministres à Varsovie, à laquelle il a été également destiné jusques ici. Je sens bien que, dans le moment présent où le Conseil permanent est établi, cette correspondance sera fort inutile, mais elle sera plus utile en temps de Diète, et c'est alors que vous n'oublierez point de l'entamer et de la soutenir.

Au reste, je suis fort curieux de savoir au juste à combien se montent les sommes que la cour où vous êtes, a payées à la Pologne pour les revenus perçus des districts rendus; de sorte que vous aurez soin de vous en informer et de m'en rendre compte.

Federic.

Nach dem Concept.

---

25 185. AU RÉSIDENT BLANCHOT A VARSOVIE.

Potsdam, 11 décembre 1776.

Comment voulez-vous que je me fasse une idée des forces de l'armée polonaise, si vous me laissez ignorer le nombre des régiments et des compagnies dont elle est composée, et en vous contentant d'indiquer simplement, ainsi que vous l'avez fait dans votre dépêche du 3 de ce mois, le nombre des têtes qui forment la compagnie. Tout ce que j'en puis savoir par là, c'est qu'un régiment serait fort de 430 hommes à 10 compagnies et de 516 à douze. Suppléez donc à ce manque par des éclaircissements plus détaillés qui me donnent à connaître au juste la totalité du militaire en question.

Ce que vous mandez touchant l'emprunt qu'on se flatte de trouver auprès de la Société maritime d'ici,[1] m'est pareillement énigmatique. L'établissement de cette compagnie n'a pour but unique que le trafic. Elle est autorisée à vendre et à acheter, mais nullement à donner des capitaux à intérêts. Je ne comprends donc rien à la demande de 8 pour-cent qu'on lui prête, qui sûrement n'a d'autre existence que dans l'imagination de quelques faux politiques.

Mais quoi qu'il en soit, n'oubliez pas de m'informer, suivant que je vous l'ai déjà enjoint, quelle est la somme effective que les Autrichiens ont fait compter à la République pour les perceptions tirées des districts restitués. Il m'importe de le savoir, et cette considération doit vous aiguillonner à m'en fournir des notions sûres.

Nach dem Concept. Federic.

---

[1] Blanchot berichtete, dass man bereit sei, der Seehandlungsgesellschaft die von ihr geforderten 8 Procent Zinsen für eine Anleihe von 500000 Ducaten zu bewilligen.

25186. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 12 décembre 1776.

Après tout ce que vous me marquez dans votre dépêche du 1er de ce mois, le baron de Breteuil est encore fort loin du but de son voyage,[1] et l'on peut supposer, sans crainte de se tromper, qu'il n'avancera point dans sa commission. Il en sera de même de l'apparition de l'Empereur, dont le départ de Vienne est fixé du 8 au 10 de janvier de l'année prochaine.

Goltz wird nach dem Bericht Riedesels, Wien 4. December, über das Gefolge und die Reiseroute des Kaisers unterrichtet. Dieser wird Ende Januar 1777 in Paris eintreffen, einen Abstecher nach Südfrankreich unternehmen und zu Anfang April nach Wien zurückkehren. Während der Reise wird er den Namen eines Grafen Falkenstein führen und auch am französischen Hofe sein Incognito bewahren.

A mesure que le terme de ce voyage approche, mon empressement augmente de savoir la sensation que vos insinuations[2] auront faite sur le ministère de Versailles; de sorte que vous n'oublierez pas de m'en rendre compte du moment que vous en aurez appris quelque chose de bien positif, afin que je puisse juger à quoi je dois m'attendre de la part de cette cour.

D'ailleurs la guerre entre l'Espagne et le Portugal est un second objet que vous ne perdrez point de vue et qui mérite toute votre attention. Elle me paraît toujours inévitable, et comme, selon vos avis qui me sont également confirmés d'autre part, la flotte espagnole est effectivement sortie de la rade de Cadix, elle ne tardera plus d'éclater. Il me paraît impossible que la France puisse en rester spectatrice tranquille. Les choses sont déjà trop avancées, et les armements sont faits. Elle ne saurait éviter d'assister son alliée, et quand même le roi de Portugal devrait succomber à la force de sa maladie,[3] cette guerre sera cependant tout engagée avant ce terme, et il n'y aura pas moyen de l'arrêter dans sa marche.

Quant à l'Angleterre, un discours prononcé par le lord North dans la Chambre, et dans lequel il doit avoir parlé dans des termes très humiliants pour la France de la situation actuelle de ses forces et de ses finances, ne saurait non plus qu'aigrir les esprits et attiser le feu qui couve déjà sous la cendre entre ces deux puissances; de sorte qu'il y a toute apparence qu'elles ne tarderont pas à dégainer également, et que la guerre maritime commencera de tous côtés dans le Sud.

Nach dem Concept.

Federic.

[1] Goltz berichtete, dass Breteuil nirgends in Paris günstige Aufnahme fände. — [2] Vergl. Nr. 25130. — [3] Goltz berichtete: „L'état de santé du roi de Portugal est des plus dangereux."

25 187. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 12 décembre 1776.

Tout ce qui est relatif au crédit des différentes nations dans l'étranger et principalement en Hollande, est une matière qui, à cause de son importance, mérite beaucoup d'attention. L'argent est le nerf mouvant dans les États. Rien n'est donc plus essentiel que de connaître les ressources dont les puissances jouissent pour s'en procurer. C'est cette considération qui m'engage, en vous remerciant des notions que vous fournissez sur cet objet par votre dépêche du 6 de ce mois,[1] à vous recommander de plus en plus de ne pas le perdre de vue, mais de continuer à y veiller avec soin pour pouvoir m'instruire de tout ce qui vous reviendra à cet égard.

N'oubliez pas d'y ajouter les nouvelles ultérieures que vous apprendrez touchant l'Espagne, le Portugal et l'Angleterre, que vous me ferez plaisir de me communiquer.

Federic.

Nach dem Concept.

---

25 188. AU DUC RÉGNANT DE WÜRTTEMBERG A STUTTGART.

Herzog Karl Eugen bittet, Stuttgart 7. November, um Gehör für den Minister Kniestedt, der dem Könige für seine Bemühungen um das Zustandekommen der Vermählung der Prinzessin Dorothea mit Grossfürst Paul den Dank des Herzogs aussprechen soll. Ferner gedenkt er „des heureux moments que mon éducation fut guidée sous Sa haute protection".[2] Er schliesst mit der Versicherung: „Le seul but de mes actions, le seul but de mes souhaits est celui d'oser à l'avenir me flatter des mêmes sentiments dont V. M. a daigné m'honorer dans les premières années de mon règne."

Potsdam, 12 décembre 1776.

Monsieur mon Cousin. Monsieur de Kniestedt m'a rendu[3] les lettres que V. A. a bien voulu m'écrire. Je suis bien aise de la satisfaction qu'Elle témoigne de l'établissement de la Princesse Sa nièce. Je ne doute point qu'elle ne fasse honneur au sang dont elle est sortie, et qu'elle ne procure toutes sortes de contentements à V. A. Je me suis fait un plaisir de concourir de ma part à l'établissement de la Grande-Duchesse, par considération pour la maison de Württemberg et par reconnaissance pour le prince Eugène.

V. A. a bien voulu étendre Sa générosité sur Ses neveux,[4] dont je Lui ai une obligation infinie. Cette action Lui fait tout l'honneur

[1] Nach Thulemeier war der englische Credit unverändert, der französische dagegen gering. — [2] 1741—1744 (vergl. Bd. I, 438; II, 530). — [3] In einer Audienz am 11. December. Am 25. theilt der König den Ministern des auswärtigen Departements seinen Wunsch mit, Kniestedt vor seiner Abreise nochmals zu empfangen, und setzt am 29. die Audienz für den 30. an. — [4] Nach

possible, et elle était même nécessaire pour soutenir la splendeur d'une des plus anciennes maisons souveraines de l'Allemagne. On peut avoir tout plein de qualités estimables, sans être riche. C'était le cas des Princes Ses neveux; je suis sûr qu'ils conserveront pour leur oncle la reconnaissance et les sentiments qu'ils lui doivent.

Je vois que V. A. Se souvient encore des temps qu'Elle a passés ici dans Sa jeunesse, ce qui m'est d'autant plus agréable que cela Lui rappelle mon souvenir. Je serais fort flatté d'avoir pu contribuer dans ces temps à Sa satisfaction. Je n'ai point changé de sentiments et me trouve toujours dans les mêmes dispositions et prêt à L'obliger, si l'occasion s'en présente. C'est avec cette façon de penser et la plus parfaite estime que je suis, Monsieur mon Cousin, de V. A. le très affectionné cousin

Federic.

Nach Abschrift der Cabinetskanzlei; die Ausfertigung war eigenhändig.

25189. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A BERLIN.

[Potsdam] 13 décembre 1776.

Mon très cher Frère. Je suis charmé de vous savoir arrivé à Berlin en bonne santé et de vous savoir, par là, mon cher frère, plus rapproché d'ici; mais votre modestie est poussée un peu trop loin. Vous croyez ne raisonner des affaires qu'en lecteur des gazettes; je trouve, bien loin de là, que tout ce que vous m'en écrivez,[1] marque un esprit juste, pénétrant et qui saisit très bien le nerf des choses.

Il est sûr que tout ce que le prince Kaunitz avait imaginé que produirait d'avantageux le voyage de l'Empereur en France, ne se réduira à rien, parceque Breteuil n'y réussira pas;[2] mais ce n'est pas où se borne la politique du prince Kaunitz, il envoie son fils de Suède en Russie, et je sais qu'on se forme les plus grandes espérances des intrigues de ce jeune homme. J'ai prévenu Solms de tout ce que j'ai appris sur ce sujet,[3] celui-ci l'a communiqué au comte Panin, qui n'en fait aucun état. Le dessein de la cour de Vienne est d'introduire ce jeune homme auprès du Grand-Duc pour renouveler à peu près les scènes qui se sont passées, en dernier lieu, en Russie.[4] Je sais d'ailleurs de science certaine que la cour de Vienne compte sur quelque favori qu'elle prétend avoir gagné à Pétersbourg; mais je ne saurais dire lequel.[5]

einem Bericht Finckensteins, Berlin 7. December, war der Herzog bereit, seinen beiden ältesten Neffen einen jährlichen Zuschuss zu gewähren (vergl. S. 327).

[1] Das Schreiben des Prinzen liegt nicht vor. — [2] Vergl. S. 439. — [3] Vergl. S. 347. — [4] Anspielung auf Rasumowski und seine Umtriebe am grossfürstlichen Hofe (vergl. S. 97). — [5] Vergl. S. 192. 259.

Voici le bulletin de France,[1] qui ne dit pas grand'chose; il manque réellement de matière. Par ce que j'apprends d'ailleurs, le Roi et les ministres sont très indolents, et les intrigues des courtisans ne nous touchent guère.

Je laisserai commencer le carnaval à Berlin, faute de me pouvoir tenir debout au delà de quelques minutes, de marcher comme un estropié et de ne pouvoir absolument monter les escaliers; on me promet que tout cela reviendra en quinze jours, et dès lors j'entreprendrai ce voyage. C'est en vous embrassant, mon cher frère, que je vous prie de me croire avec autant de tendresse que de considération, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig. Federic.

---

25 190. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 14 décembre 1776.

Dans le fond il m'est fort indifférent quel jugement on se permet de porter, selon votre dépêche du 29 de novembre, sur les procédures contre le malheureux Bachmann.[2] Fondées, comme elles me paraissent sur les règles d'une exacte justice, ces clameurs ne m'affectent guère. Mais je ne saurais vous dissimuler le soupçon qu'elles me font prendre sur la vraie source d'où elles partent. L'Autriche brave trop et ne cesse de se glorifier d'avoir une des premières personnes de la cour où vous êtes, à sa disposition.[3] Je ne saurais en soupçonner que le prince d'Orlow ou celui de Potemkin, et je voudrais parier qu'un de ces boute-feux a aigri les esprits dans l'affaire susmentionnée, en chargeant de mille couleurs noires et odieuses la fin tragique de ce négociant.

Une pareille conduite ressemble assez à l'esprit de ruses et de cabales de la cour de Vienne. Pour faire réussir son projet pernicieux, elle ne l'affichera pas d'abord haut à la main; elle commencera plutôt à saisir toutes les occasions, dussent-elles ne regarder même que de grandes bagatelles, pour jeter du venin sur mes actions les plus innocentes. Voyant après qu'on en est affecté, elle fera une nouvelle progression et, pour en augmenter l'effet, elle imaginera mille historiettes et mensonges, afin d'aigrir la Russie de plus en plus et de lui inspirer de la défiance contre moi. Parvenue jusques là, elle ourdira mille trames pour opérer un refroidissement entre nous, et afin de manquer d'autant

[1] Liegt nicht bei. — [2] Solms berichtete über das ungeheure Aufsehen, das Bachmanns Selbstmord (vergl. S. 455) gemacht habe. „On regarde comme une rigueur extrême de la part de V. M. d'avoir commencé des poursuites contre un homme qui à la vérité avait distrait des fonds qu'Elle lui avait confiés (vergl. S. 304 Anm. 1), mais qui deviendrait malheureux, s'il ne se trouvait pas en état de les rendre." — [3] Vergl. S. 467.

moins son coup, les affaires de Pologne et surtout les clameurs des Danzicois seront surchargées de noirceurs, dans l'unique vue de me brouiller avec la Russie. Y surviendra enfin le nouveau ministre autrichien, le comte de Kaunitz,[1] et quoique ce soit encore un jeune étourdi, sa cour a déjà pris ses précautions, afin qu'on ne le prenne pas pour tel. Dans cette vue son père l'a muni de si amples instructions que dans le fond il ne sera que l'organe de ses ruses et de ses artifices. Un abbé plein d'esprit et de jugement sera son guide, et dirigè par les finesses de cet homme, il commencera ses opérations par cajoler et captiver ceux qui sont du parti de sa cour, afin de lui faire gagner du terrain et lui préparer les voies d'étaler ses marchandises et leur faire prendre quelque faveur. C'est ainsi qu'il avancera de degré en degré dans sa commission, jusques au moment qu'il croira convenable de la faire voir à découvert et d'y mettre la dernière main. Peut-être même fera-t-il jouer ses ressorts cachés jusques à la jeune cour pour embéguiner également le Grand-Duc de ses propositions, et qui sait quelles autres voies il choisira pour exécuter ses pernicieux desseins. Telles sont au moins les conjectures que je forme sur les projets dangereux de la cour de Vienne et auxquelles ses mauvaises intentions ne m'autorisent que trop. Je serai charmé, si elles sont désavouées par l'expérience. Toujours sentirez-vous de vous-même toute leur importance et y proportionnerez toute votre attention, afin de ne point perdre de vue toute la cascade des intrigues d'une cour qui me veut autant de mal que celle dont je viens de parler. Les envoyés d'Espagne et de France[2] y prêteront peut-être aussi leur ministère; de sorte que vous aurez l'œil ouvert de tous côtés pour épier leurs desseins et m'en rendre un compte fidèle et détaillé.

En attendant, ce qu'il y a de plus fâcheux dans ces conjonctures critiques, c'est que le comte de Panin se tient si fort à l'écart de sa cour et laisse ainsi un d'autant [plus] libre champ aux suggestions de nos ennemis qu'il aura bien de la peine ou plutôt qu'il lui sera ensuite impossible d'en faire revenir sa souveraine. Continuez donc à avoir l'œil au guet pour qu'aucune batterie de la cour de Vienne ne vous échappe, et tentez l'impossible pour éventer toutes ses mines.

Nach dem Concept. Federic.

25191. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 15 décembre 1776.

La vivacité que, selon votre dépêche du 7, le prince de Kaunitz a mise dans ses représentations à la Porte en faveur de la Russie,[3] est très aisée à expliquer. La principale vue de ce ministre a été de

[1] Vergl. S. 347 und 467. — [2] Lacy und Juigné. — [3] Vergl. S. 423.

porter la dernière à demander à sa cour son intercession formelle, dans l'espérance qu'elle solliciterait ensuite également sa garantie. Les grandes facilités qu'il a manifestées dans toute cette négociation, étaient calculées sur ce principe, mais le succès a manqué à cette finesse, et la Russie a résolu de finir seule sa dispute avec la Porte, et sans la concurrence d'aucune puissance étrangère.[1]

En attendant, toute l'espérance de ce politique rusé repose maintenant sur les opérations de son fils à Pétersbourg. Mes lettres de Suède m'ont informé positivement qu'il ira relever le prince de Lobkowitz, et il faudra voir comment il débutera et de quelles commissions il sera chargé.

Mais quant à l'objet du voyage de l'Empereur en France, il me paraît très fondé que c'est pour y rétablir la bonne union entre l'époux et l'épouse; je sais au moins que la Reine s'est attendue déjà à des mercuriales et exhortations maternelles à ce sujet. Le baron Breteuil, au contraire, y a été très mal accueilli,[2] de sorte qu'il n'y a nulle apparence que ses propositions y feront fortune.

Enfin, la guerre entre l'Espagne et le Portugal me paraît toujours inévitable, malgré tous les soins du prince de Kaunitz pour conjurer l'orage,[3] et tout aussi peu la France et l'Angleterre pourront-elles éviter d'y être entraînées. Les choses sont venues trop loin entre les deux principales puissances pour pouvoir reculer et finir leur querelle sans coup férir, et il n'y a que des évènements imprévus, tel par exemple que la mort de S. M. [Très-Fidèle],[4] qui pourraient retarder l'éclat de cet embrasement.

Federic.

Nach dem Concept.

25192. AU RÉSIDENT BLANCHOT A VARSOVIE.

Potsdam, 15 décembre 1776.

Notre Société maritime, comme je vous l'ai déjà dit,[5] est une compagnie de commerce, dont les fonds sont destinés pour trafiquer et non pour être placés à usure. La rupture d'une négociation relative à ce dernier objet,[5] qui vient de lui être déclarée, selon votre dépêche du 7 de ce mois, de la part de la cour où vous êtes, ne saurait, par cette considération, nullement l'affecter et doit lui être très indifférente. Je doute cependant que cette déclaration soit l'effet, comme on vous l'a assuré, des insinuations autrichiennes, et plus encore que cette puissance songe à fournir l'emprunt que la Pologne demande. C'est un cas au moins qui exige tant de stipulations épineuses pour la sûreté du capital qu'il les rend par là même, pour ainsi dire, sans fin et toujours sujettes à caution.

[1] Vergl. S. 463. — [2] Vergl. S. 439. — [3] Vergl. S. 457. — [4] Vergl. S. 465. — [5] Vergl. S. 464.

Le préjudice que vous en appréhendez pour notre commerce,[1] n'en est pas si avéré qu'il vous semble. Il n'est pas faisable que les Autrichiens attirent entièrement le négoce à eux. Le local y met des obstacles. Les villes de Königsberg, de Breslau et de Memel sont les principaux débouchés de la Pologne. Il est impossible de les abandonner et de nous nuire par quoi que ce [soit] qu'on veuille faire de contraire.

Ne prenez point de peur avec cela des cris qui s'élèvent contre notre démarcation.[2] Vous ne connaissez pas encore le caractère des Polonais. Ils sont si accoutumés aux clameurs qu'ils ne cessent d'en faire, lors même qu'on n'a rien à démêler avec eux. Toutes leurs criailleries ne me feront point prendre le change pour leur renvoyer les recrues qui se trouvent une fois enrégimentées parmi mes troupes. Les levées qui en ont été faites, se datent avant la démarcation des limites et n'ont rien de commun avec cette dernière affaire. Ne vous embarrassez donc nullement des plaintes qui vous seront portées à cet égard, mais avertissez-en toutefois le comte de Stackelberg, qui connaît à fond les Polonais, pour qu'il soit prévenu et sache à quoi s'en tenir, lorsqu'on voudra s'adresser à lui.

Nach dem Concept. Federic.

25 193. AU CHAMBELLAN COMTE DE NOSTITZ A STOCKHOLM.

Potsdam, 15 décembre 1776.

Si le but des projets dont, selon votre dépêche du 3 de ce mois, on s'occupe en Suède, est louable, puisqu'il n'a que le bien du royaume en vue, les arrangements qu'on adopte à cette fin, ne me paraissent guère propres à y mener. Quel avantage résultera-t-il en effet des emprunts faits en Hollande et à Gênes? car c'est vraisemblablement de là qu'on a tiré les sommes qui circulent actuellement dans le pays. Ils ne peuvent être que momentanés. On ne réfléchit peut-être pas que, par de telles opérations, on fait sortir l'argent qu'on est obligé de payer pour intérêts, hors du royaume, et qu'ainsi, bien loin de l'enrichir, on ne fait que l'appauvrir de plus en plus. N'ayant autre observation à vous faire en réponse, je prie Dieu etc.

Nach dem Concept. Federic.

[1] Blanchot befürchtete von dem Abbruch der Verhandlungen über die Anleihe auch schwere Nachtheile für den preussischen Handel. — [2] Blanchot berichtete: „J'entends avec douleur des cris qui s'élèvent de toutes parts contre notre démarcation des limites.“ Man klage über das preussische Vorgehen, vor allem des Militärs, gegen die Einwohner der strittigen Gebiete.

25 194. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE FINCKENSTEIN A BERLIN.

Potsdam, 16 décembre 1776.

Le bruit qu'on tâche de répandre sur l'arrivée d'un émissaire des colonies d'Amérique à ma cour, chargé de négocier un traité avec moi,[1] donne lieu à la présente. Mes intérêts me paraissant exiger qu'un tel bruit ne prenne pas faveur, vous aurez soin d'épier une occasion favorable pour en désabuser, sans la moindre affectation, le secrétaire de légation Burnier, chargé, pendant l'absence du ministre, des affaires britanniques, en ajoutant que, s'il voulait s'en enquérir plus particulièrement, il n'aurait aucune peine de se convaincre que pareille négociation n'avait jamais existé et que vous n'étiez jamais entré dans aucun pourparler à ce sujet avec qui que ce soit.[2]

Federic.

Nach der Ausfertigung.

---

25 195. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 16 décembre 1776.

Il se peut, comme vous le présumez dans votre dépêche du 5 de ce mois, que le feu de la guerre entre l'Espagne et le Portugal soit encore arrêté pour un temps par quelque évènement, tel, par exemple, que la mort de S. M. Très-Fidèle;[3] mais tôt ou tard il éclatera sûrement. La fermentation est trop forte pour ne pas regarder son explosion comme immanquable, et tout aussi certain me paraît-il que la France et l'Angleterre y seront enveloppées.

Quant à l'intérieur de la cour où vous êtes, il m'en est revenu des scènes qui indiquent un refroidissement complet entre le Roi et la Reine. Il fait même, à ce que je sais de bonne part,[4] un des objets du voyage de l'Empereur. S. M. I. se propose de rectifier sa sœur sur sa conduite et de rétablir la bonne union entre elle et son époux. Mais, au reste, je sais tout aussi bien qu'on n'est rien moins qu'édifié à Vienne de l'accueil que la Reine a fait au baron Breteuil,[5] et de ce qu'elle lui a refusé sa protection; et le motif en est qu'on craint que, par là, toutes les espérances qu'on avait conçues des opérations de ce dépositaire des vues autrichiennes, ne soient entièrement

[1] Wie Ellermann, Berlin 15. December, berichtete, hatte sich Swieten bei ihm nach Carmichael (vergl. S. 447) erkundigt und von der guten Aufnahme der Vorschläge desselben gesprochen. Nach Ellermann hatten die darüber verbreiteten Nachrichten auf den englischen Secretär Burnier tiefen Eindruck gemacht. — [2] Auf Finckensteins Bericht vom 17. über die Ausführung des Auftrags antwortet der König am 18. December: „La manière dont vous avez désabusé le sieur Burnier sur la prétendue négociation d'un traité aves les Américains, trouve toute mon approbation." — [3] Vergl. S. 465. — [4] Bericht Riedesels, Wien 7. December. — [5] Vergl. S. 439.

évanouies. Si sous main et sans y paraître le moins du monde, vous pourriez en informer le comte de Maurepas, ce ne serait pas tant mal, mais il faudrait s'y prendre d'une manière bien adroite, pour ne pas donner lieu de soupçonner la batterie d'où ce coup part.

Enfin, vous n'avez qu'à suivre toutes les différentes anecdotes que je vous ai confiées depuis quelque temps des vues de la cour de Vienne, pour vous convaincre de leur exacte vérité. Le séjour de S. M. I. vous en fournira une nouvelle occasion que vous aurez grand soin de mettre bien à profit pour approfondir toutes ses opérations. Pourvu que le crédit de la Reine sa sœur ne prenne pas un essor trop rapide et qu'elle ne s'empare point de quelque influence dans le maniement des affaires, — ce serait assurément le pis qui pourrait en arriver et qui ne me conviendrait nullement.

Federic.

Nach dem Concept.

---

25 196. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 16 décembre 1776.

Les nouvelles relatives au Portugal que j'ai trouvées dans votre dépêche du 10 de ce mois,[1] ne sont pas à rejeter; elles commencent, au contraire, à devenir de plus en plus intéressantes. Continuez donc d'être attentif aux avis ultérieurs qui de ces contrées entreront là où vous êtes, afin de pouvoir m'en rendre compte.

Federic.

Nach dem Concept.

---

25 197. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU A LA HAYE.

[Potsdam] 16 décembre 1776.

Ma chère Nièce. Si vous êtes contente du nombre de votre famille, je n'y ai rien à redire;[2] je vous avoue, ma chère enfant, que je vous ai proposé un mauvais modèle, l'enfant de la Ferdinand est mort,[3] et j'ai appris, depuis, qu'elle avait été assez mal en couche. On a travaillé une pendule à Berlin dont on dit des merveilles, qui joue toute sorte d'airs sur la flûte; [aus]sitôt, ma chère enfant, je vous l'ai déstinée. Je suis embarrassé, à présent, de la façon de vous la faire tenir, sans qu'elle se brise, et peut-être sera-t-on obligé d'attendre que le printemps rouvre la navigation, pour l'envoyer par Hamburg et par

[1] Die spanische Flotte (vergl. S. 465) war angeblich zu einem Handstreich auf Lissabon bestimmt, um die portugiesische Regierung zu einem Vergleich zu zwingen. — [2] Vergl. S. 449. Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor. — [3] Der neugeborene Prinz (vergl. S. 449) war bereits am 2. December gestorben.

eau jusqu'à vos pieds. Je vous prie de l'accepter alors comme une marque de souvenir et de tendresse infinie avec laquelle je suis, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

25198. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 17 décembre 1776.

Votre dépêche du 3 ne contenant aucune nouvelle ultérieure sur le renouvellement de mon alliance avec la Russie, j'attendrai fort tranquillement le moment où elle jugera à propos d'y mettre la dernière main; et pour ce qui est des affaires de Bachmann, [1] dont vous me marquez tous les détails dans votre apostille de la même date, j'abandonne entièrement à votre prudence et à votre activité de les arranger le mieux qu'il vous sera possible.

Federic.

Nach dem Concept.

25199. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A BERLIN.

[Potsdam] 17 décembre 1776.

Mon très cher Frère. Vous avez la bonté, mon cher frère, de me rassurer sur le sujet de la Russie. [2] Je vous avoue que l'apothicaire est cause de mes alarmes; il assure fermement que sa cour a contrecarré le traité que nous voulions faire avec la cour de Pétersbourg, et que l'on projette, au contraire, de former une liaison plus étroite entre les deux maisons impériales; [3] il ne cesse de répéter la même chose à ceux qui l'observent. Il dit que sa cour est outrée [de joie] et qu'on ne tardera pas à voir beau jeu. L'Empereur persuadera les Français d'envoyer une armée au pays de Hanovre, [4] à laquelle se joindront les troupes autrichiennes des Pays-Bas. Je m'opposerai à leur passage alors. On me dépouillera de toutes mes possessions du Rhin, pour indemniser le prince des Deux-Ponts de ce qu'on lui veut prendre en Bavière. [5]

[1] Vergl. S. 455 und 468. — [2] Vergl. S. 461. Das Schreiben des Prinzen liegt nicht vor. — [3] Wie Ellermann, Berlin 15. December, berichtete, hatte Swieten ihm erklärt: „que le Roi se flattait en vain de porter la Russie à conclure une alliance aux termes qu'il souhaitait, qu'on y avait mis bon ordre, et qu'un traité que la cour de Vienne était sur le point de conclure avec celle de Pétersbourg, détruirait toutes vos espérances." — [4] Vergl. Nr. 25052 und 25059. — [5] Ellermann (vergl. Anm. 3) berichtete über die Absichten des wiener Hofes: „On a entamé à la cour de Bavière une négociation qui fait les plus heureux progrès: c'est de faire tomber, après la mort de l'Électeur présent, cet électorat au pouvoir de la maison d'Autriche. Le prince des Deux-Ponts qui doit succéder un jour à la Bavière comme au Palatinat, sera dédommagé aux dépens de V. M. en lui donnant les provinces de Westphalie, sur lesquelles la maison

Pour moi, je ris de la rage de l'apothicaire. L'Empereur ne fera rien en France; il aura bien de la peine à raccommoder sa sœur la Reine avec Louis XVI, comme vous le verrez, mon cher frère, par ce bulletin;[1] Breteuil est dans sa patrie sans nul crédit.[2] La France n'a point d'argent, et le Roi veut conserver la paix, autant qu'il lui sera possible; donc point d'armée française en Allemagne, point de conquête du pays de Clèves, et van Swieten se trouvera, après tous ces beaux projets politiques, comme un apothicaire sans sucre.

Je commence à marcher, mais je ne suis pas encore affermi sur mes jambes et, par conséquent, pas encore en état de faire le courtisan et le joli cœur à Berlin. Madame d'Oertzen et moi, nous évitons l'œil malin du public, parceque nos charmes sont prodigieusement dérangés et nous ne pouvons briller qu'entre chien et loup. Vous vous moquerez de moi, mon cher frère; mais on n'aime point à boiter devant le monde, on veut se présenter cóngrûment, et cela fait qu'on garde la chambre. Je souhaite que vous soyez toujours à l'abri de ces infirmités, qui cependant viennent toujours, quand l'âge augmente, ou du moins que vous ne les éprouviez que bien tard. C'est en vous embrassant, mon cher frère, que je vous prie de me croire avec autant d'estime que de tendresse, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig. Federic.

---

25 200. AU CHARGÉ D'AFFAIRES DE GAFFRON A CONSTANTINOPLE.

Potsdam, 18 décembre 1776.

Cette fois-ci votre dépêche du 18 de novembre[3] me paraît assez intéressante. J'y ai trouvé au moins quelques détails sur la situation actuelle des affaires entre la Porte et la Perse,[4] et vous ne discontinuerez point de la suivre et de me rendre compte de tout ce qui vous en reviendra dans la suite.

Mais vous ne manquerez pas non plus d'observer le ministre d'Autriche, tant relativement à ses nouvelles propositions, dont vous faites mention dans l'apostille de votre dépêche susalléguée,[5] que pour appro-

palatine a d'anciens droits et dont 100 mille Français et 50 mille Autrichiens se mettront facilement en possession. Tout ceci se rapporte très bien au plan qu'on dit avoir été concerté avec la France, suivant lequel cette puissance, en déclarant la guerre aux Anglais, demanderait le passage sur ces terres et les prendrait à main armée en cas de refus."

[1] Der Zeitungsbericht liegt nicht bei. — [2] Vergl. S. 439. — [3] Der Bericht Gaffrons wird am 18. December dem Grafen Solms zur Mittheilung an den russischen Hof übersandt. — [4] Gaffron berichtete über die schwierige Lage der Türken und die ihnen zugeschriebene Absicht, den Frieden von Persien zu erkaufen. — [5] Die Oesterreicher sollten der Pforte vorgeschlagen haben, „de leur céder encore une partie de la Valachie".

fondir si et quels moyens il emploie pour engager la Porte à remplir les conditions de sa dernière paix avec la Russie.

Federic.

Nach dem Concept.

---

25 201. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 18 décembre 1776.

L'on me fait beaucoup d'honneur à Vienne, selon votre dépêche du 11, de s'occuper de mes affaires et de les trouver dignes de l'attention d'une aussi grande cour.[1] Ce n'est rien de nouveau pour vous que tout souverain peut faire tels arrangements dans son pays qu'il lui plaît et qu'il trouve convenables à ses intérêts. On nous a également régalé, il y a un an, des armements autrichiens,[2] et je m'embarrasse fort peu de ce que le prince de Kaunitz peut écrire sur mon sujet, soit en France, soit ailleurs.

En attendant, vous avez raison, la marche du seul régiment d'Esterhazy[3] peut être très indifférent; mais par cela même je doute fort qu'elle puisse faire la moindre impression sur la Porte.

En France, au contraire, il y a eu des brouilleries assez sensibles entre le Roi et la Reine, et j'ai tout lieu de supposer que l'Impératrice-Reine fera faire par son fils des représentations à sa fille pour l'engager à être plus circonspecte et sage dans sa conduite.[4] Celle-ci a battu extrêmement froid avec le baron Breteuil,[5] et il se peut bien qu'on soit parvenu à la prévenir contre ce ministre. Au reste, il y a apparence que le voyage de S. M. I. n'affectera point le système politique, mais qu'elle y verra bien des choses risibles et qui donneront lieu à des plaisanteries.

Ein Erlass an Gaffron (Nr. 25 200) wird zur Beförderung übersandt.

Nach dem Concept.

Federic.

25 202. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN A DRESDE.

Potsdam, 18 décembre 1776.

J'ai reçu votre dépêche du 13 de ce mois et approuve que vous m'y ayez rendu compte des particularités qui concernent l'électrice douairière de Saxe et son prochain retour à Dresde;[6] il me reste

[1] Riedesel berichtete: „Tantôt on débite que V. M. est fortement incommodée; un autre jour qu'Elle va attaquer la cour impériale; une autre fois qu'Elle est brouillée avec la cour de Russie; enfin, que V. M. craint Elle-même d'être attaquée dans Ses États et qu'Elle Se tient sur Ses gardes et en état de défense“ — [2] Vergl. Bd. XXXVII, 592. — [3] Das Regiment war aus Polen nach Ungarn beordert. — [4] Vergl. S. 472. — [5] Vergl. S. 439. — [6] Alvensleben berichtete: „Après que l'Électrice douairière a appris que l'Électeur son fils était piqué de ce qu'elle ne pensait pas à son retour, elle lui a promis de venir

cependant inconnu par ce que vous rapportez, ce qui s'est passé entre elle et le marquis d'Agdolo. Il est vrai que j'ai vu par quelques lettres de Saxe qu'on prétendait en France que cette Princesse s'était servie de cet homme pour faire jouer diverses intrigues, qui auraient eu pour but de déplacer l'Électeur régnant et de mettre à la tête du gouvernement le second des princes ses fils;[1] mais de pareilles vues me paraissent incroyables, et comme je ne saurais me les figurer, vous me ferez plaisir d'approfondir cette matière et de pénétrer, s'il est possible, la vraie raison qui porte cette Princesse à faire, comme vous dites, une condition pour son retour que la mémoire de cet homme ne lui soit pas rappelée; [ce] que vous aurez soin de me communiquer par simple curiosité.

Federic.

Nach dem Concept.

25203. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 19 décembre 1776.

Que, selon le rescrit de mon département des affaires étrangères, ce soit le comte de Mercy ou le fils aîné du prince de Kaunitz qui ait soin des affaires de la cour de Vienne à la vôtre,[2] cela m'est fort indifférent. Tout ce qu'il m'importe de savoir, c'est la sensation qu'ont produite sur la dernière les insinuations que je vous ai ordonné, il y a plus d'un mois, de lui glisser par main tierce au sujet des vues de l'Autriche.[3] Vous en avez touché, à la vérité, quelque chose dans vos rapports précédents; mais comme vous vous y êtes seulement promené autour de cet article, sans l'approfondir entièrement et me marquer positivement ce que le ministère de Versailles en pense et comment il s'en est expliqué, et que votre dépêche du 8 n'entre pas non plus dans un plus grand détail à ce sujet, j'attends encore un compte plus précis et instructif là-dessus.

Federic.

Nach dem Concept.

25204. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 19 décembre 1776.

Vos dépêches du 3 et du 6 de ce mois ne me font pas prendre le change sur l'orage qui se prépare entre les maisons de Bourbon et

à condition qu'on ne fasse pas mention du marquis d'Agdolo (vergl. S. 339), il ne lui fît à elle-même jamais la moindre question relative à cet objet, enfin que tout le passé fût oublié." Die Ankunft Maria Antonias werde für den 21. December erwartet.

[1] Prinz Karl Maximilian. — [2] Nach dem Ministerialerlass, Berlin 23. November, sollte Mercy seine Abberufung gefordert haben und durch Graf Kaunitz ersetzt werden. Goltz berichtete über die politische Bedeutung dieses Wechsels. — [3] Vergl. Nr. 25130.

la cour où vous êtes. Il me semble plutôt toujours que la fermentation entre l'Espagne et le Portugal est à un point qu'on n'en saurait plus retenir l'éclat. Une guerre générale en sera la suite, et sans un miracle particulier elle me paraît inévitable.

Jusques ici les armes britanniques ont eu assez de succès, et il faudra voir si elles se soutiendront dans cette supériorité sur les colonies. Mais elles demanderont toujours de nouvelles sommes immenses, et si une guerre générale y survient, je ne voudrais pas être son créancier, puisqu'elle n'échapperait guère à une banqueroute formelle.

Quant à l'objet du voyage de l'Empereur à Versailles, le duc de Suffolk ne le devine pas bien.[1] Il se fait pour deux raisons bien différentes, l'une domestique et l'autre politique. D'un côté, c'est pour rétablir l'union et la bonne intelligence entre sa sœur et le Roi son époux,[2] et, de l'autre, pour encourager la France de profiter de l'occasion favorable que lui offrait la guerre inévitable dans laquelle l'Angleterre serait enveloppée, pour s'emparer des États de Hanovre. Entre les amorces que S. M. I. présentera à la France, les principales doivent être l'eloignement de la plupart des troupes de Hanovre, de Brunswick et de Cassel, qui rendrait cette conquête plus aisée, et l'assurance d'une diversion puissante, au cas que je voulusse protéger les susdits États contre l'agression française.[3] Je tiens ces anecdotes d'assez bonne part, et si vous pouvez les faire couler dans le public, sans y paraître et par main tierce, ce ne serait pas mal fait, et vous observeriez alors avec attention la sensation qu'elles feraient tant à la cour que sur la nation, pour m'en rendre un compte exact, fidèle et détaillé.

Nach dem Concept. Federic.

---

25 205. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN A DRESDE.

Potsdam, 20 décembre 1776.

J'ai reçu votre dépêche du 16 de ce mois, qui rend compte des notions ultérieures qui vous sont revenues sur la mission de la cour palatine à Pétersbourg, et du jugement que vous en portez.[4] Pour vous dire ce que je pense sur cet objet, je vous confierai que j'ai lieu de croire que la cour de Vienne voudrait s'arranger touchant la succession de Bavière avec celles de Manheim et de Dresde, et qu'elle

[1] Maltzan berichtete, London 6. December: „Il prétend que ce voyage serait une marque sûre des intentions pacifiques de la France, puisque, dans le cas contraire, l'Empereur ne voudrait pas y aller, pour avoir l'apparence de l'avoir conseillé.“ — [2] Vergl. S. 476. — [3] Vergl. Nr. 25052 und 25089. — [4] Alvensleben berichtete, dass von Frankreich dem Plane (vergl. S. 443) entgegengearbeitet würde. Er verurtheilte ferner die pfälzische Politik: Cette cour „donne dans toutes les idées qui lui viennent, sans faire attention si elles sont justes“.

cherche à s'accommoder là-dessus avec elles. Il s'agit donc de voir si elles pourront convenir ou non. Une indemnisation appartient, de toute nécessité, à la cour palatine. On ne saurait se dispenser de la lui accorder, sans lui donner de justes sujets de plainte; mais les moyens pour le faire et la manière d'y procéder me paraissent sujets à bien des difficultés, capables d'y mettre empêchement. C'est au temps à dévoiler ce qui en arrivera.

Pour ce qui concerne l'Électrice douairière, dont vous venez de révoquer en doute l'arrivée à Dresde que votre précédente annonçait comme sûre et prochaine,[1] j'ai lieu de présumer, par tout ce que j'entends, que cette Princesse se trouve brouillée avec l'Électeur son fils au sujet du marquis d'Agdolo, et que c'est la cause du délai de son retour en Saxe. Je ne sais si vous serez à même de pénétrer ce qui s'est passé entre elle et cet homme, ainsi que je vous l'ai enjoint;[2] mais, si vous le pouvez, vous me ferez plaisir de me communiquer ce qui vous en reviendra.

Federic.

Nach dem Concept.

---

25 206. A LA REINE DOUAIRIÈRE DE DANEMARK A COPENHAGUE.

Juliane Marie spricht, 7. December (ohne Ort), ihre Wünsche für die Gesundheit des Königs aus. „Depuis la dernière lettre . . . de V. M.,[3] il paraît que bien des choses prendront une autre tournure. Voilà donc la reine de Naples qui triomphe sur son ennemi, le vieux ministre comte ou prince Tanucci. En Espagne la retraite du comte Grimaldi[4] fera sans doute changer la face dans ces contrées. A présent il manque encore que M. de Pombal [en] Portugal se retire, quoiqu'il n'y a point d'apparence; car il ne voudra pas si facilement renoncer au règne despotique que le Roi son maître lui permet de mener. La France, j'en suis sûre, fera tout au monde, pour que la paix soit conservée, comme elle est trop dérangée dans ses affaires, et M. Necker aura sûrement à faire avant que de rétablir les finances. Le prince Kurakin[5] est très fêté du roi de Suède. Il en est cajolé et caressé, on ne peut pas plus. Il est bien naturel que le jeune homme en sera ébloui; mais je suis sûre que ni le comte Panin, son oncle, et encore moins l'Impératrice se laisseront éblouir par cette conduite. On se fie beaucoup sur les insinuations qu'il donnera au Grand-Duc, le regardant comme une espèce de favori de celui-ci, et sur ce fondement on se promet un heureux succès des attentions qu'on a prodiguées vis-à-vis du susdit prince, gentilhomme de la chambre de l'impératrice de Russie.

L'opération que le roi de Suède va faire avec la monnaie du pays, peut être très avantageuse, quand elle réussit; mais, si malheureusement elle devait manquer, je crains que la ruine de la Suède sera infaillible."

[Potsdam] 20 décembre 1776.

Madame ma Sœur. Je reçois toujours avec des sentiments d'une vive reconnaissance les lettres que V. M. a la bonté de m'écrire, et

[1] Vergl. Nr. 25 202. — [2] Vergl. S. 477. — [3] Vergl. Nr. 25 118. — [4] Vergl. S. 448. — [5] Kurakin zeigte in Stockholm die Vermählung des Grossfürsten Paul an.

je puis L'assurer que je sens tout le prix de la confiance qu'Elle veut bien me témoigner. Heureux, Madame, si je puis y répondre de [ma] part de manière à Lui montrer l'attachement et la haute considération que j'ai pour Son auguste personne. Je n'entretiendrais certainement pas V. M. d'un sujet aussi mince que celui de mon individu, si ce n'était pour me conformer à Sa volonté. Je puis donc Lui apprendre que mes indispositions sont entièrement passées; elles n'ont pas été fort considérables, ne consistant qu'en quelques abcès que l'érysipèle avait formés, et que j'ai été obligé de me faire opérer.[1] Cela ne mérite pas, Madame, d'attirer votre attention un moment, quoique je ne serai satisfait qu'après Lui avoir pu témoigner toute l'étendue de ma gratitude.

V. M. observe très bien que nous sommes à l'époque des ministres disgraciés; je crois qu'il y en aura peut-être quelques-uns en France qui, dans peu, pourront en augmenter le nombre. La reine de Naples s'est rendue souveraine de ce royaume depuis l'expulsion du comte Tanucci. Celle de France voudrait bien imiter cet exemple, et je crois que l'Empereur son frère y contribuerait de grand cœur; mais il paraît que le moment de cette révolution n'est pas si proche, et que beaucoup d'obstacles s'y opposent.

Les grandes distinctions dont on a presque accablé le prince Kurakin en Suède, proviennent de ce que le jeune comte Kaunitz est destiné pour aller à Pétersbourg;[2] il a voulu se faire d'avance quelque connaissance, et il a fait entrevoir en même temps au roi de Suède qu'arrivé en Russie, il changerait tout le système de cette cour par son habileté; mais il n'y a jusqu'ici rien à craindre. Le prince Kurakin, d'ailleurs, n'a aucune influence dans les affaires. Le Grand-Duc lui veut, à la vérité, du bien, mais il le plaisante plutôt qu'il ne l'estime, et le comte Kaunitz, s'il vient là-bas, n'y jouira pas des distinctions auxquelles peut-être il s'attend. On avait calculé bien des choses à Vienne auxquelles les évènements n'ont pas répondu, et, à moins qu'il [n']arrive des bouleversements que l'esprit humain ne saurait prévoir, on peut se flatter que le système de la cour de Russie restera tel qu'il est.

L'on assure que le roi de Suède a donné dans les idées de ces économes spéculatifs dont la France abonde, et que c'est en conséquence de leurs enseignements qu'il a le dessein d'établir toutes sortes de nouveautés dans le royaume. Ce sont des affaires de calcul, et, pour faire de ces sortes de changements, il faut avoir plus d'égard pour le local d'un pays, à sa constitution, à ses forces, qu'aux inventions de quelques politiques actifs, qui ne connaissent pas le fond sur lequel ils veulent travailler. Si le roi de Suède ne réussit pas dans ses entreprises, il ne pourra s'en prendre qu'à lui-même.

[1] Vergl. S. 403. — [2] Vergl. S. 467.

Mais, Madame, tout cela n'altérera pas le repos de l'Europe, dont je souhaite la durée pour le bien de l'humanité et pour le contentement de V. M. Personne ne s'intéresse plus sincèrement que moi à tout ce qui peut être avantageux à Sa personne sacrée. C'est avec ces sentiments et ceux de la plus haute considération que je suis, Madame ma Sœur, de V. M. le bon frère et fidèle beau-frère

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Reichsarchiv zu Kopenhagen. Eigenhändig.

25 207. AU CHAMBELLAN COMTE DE NOSTITZ A STOCKHOLM.

Potsdam, 21 décembre 1776.

Je serais curieux de savoir l'auteur qui fournit au roi de Suède tous ces projets d'augmentation de finances dont ce Prince s'occupe. Celui dont vous faites mention dans votre dépêche du 6 de ce mois et qui concerne la réalisation des anciens billets de banque, est, je l'avoue, au-dessus de ma portée. Je ne comprends pas comment avec un million comptant qu'on vient de frapper, il soit possible d'en couvrir sept millions papiers qui se trouvent dans la circulation. C'est une énigme à mes yeux, et il faut, de nécessité, pour rendre ce projet praticable, qu'il soit accompagné de circonstances que j'ignore aussi bien que vous.[1] En attendant donc d'être mieux éclairci là-dessus, je prie Dieu etc.

Federic.

Nach dem Concept.

25 208. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 21 décembre 1776.

Autant que je puis juger de la position actuelle de la Porte, il me paraît impossible qu'elle ait le dessein d'exposer ses difficultés sur l'accomplissement des conditions de sa dernière paix à la décision d'une nouvelle guerre avec la Russie; de sorte que je ne crois pas que la dernière aura besoin de soutenir ses droits par les armes. Cela ne vous empêchera cependant point d'engager, selon votre dépêche du 6, le comte de Panin à s'expliquer davantage sur cette affaire,[2] et en

[1] Auf Nostitz' Bericht vom 13. wiederholt der König am 28. December: „Je ne vois point clair jusqu'à présent dans tout ce que [la cour où vous êtes,] met en œuvre par rapport à ses monnaies. Je ne saurais comprendre surtout de quelle manière elle prétend réaliser avec un million argent comptant qu'elle fait frapper, la valeur de six millions et au delà, qui circulent en billets. C'est un problème pour moi que j'abandonne aux évènements à éclaircir.“ — [2] Nach Solms vermied Panin, auf die türkischen Angelegenheiten einzugehen.

attendant je vous ai adressé, à la suite de mes ordres ci-joints du 18, une copie de mes dernières dépêches du sieur de Gaffron,[1] afin de mettre ce ministre également au fait de tout ce qui m'en est revenu.

D'ailleurs, je suis tout aussi persuadé que vous que l'impératrice de Russie ne fournira non plus à la seconde réquisition de l'Angleterre des troupes auxiliaires pour les envoyer en Amérique.[2] Tout ce qu'elle pourrait faire, serait d'assister cette puissance, au cas qu'elle fût menacée d'une descente en Angleterre même de la part de la France.

Au reste, la cour de Stockholm fait tout au monde vis-à-vis du prince Kurakin,[3] pour effacer les torts qu'elle a eus avec le comte Schuwalow,[4] et le prince, de son côté, se fait une étude de mériter les bonnes grâces de S. M. Suédoise. Les anciens Bonnets désapprouvent sa conduite et paraissent fort sensibles au peu d'accueil qu'il leur fait. En attendant il comptait de retourner droit à Pétersbourg, à la fin de ce mois, et on ajoute, en même temps, que le comte de Kaunitz a fait mille caresses à ce ministre russe pour se mettre bien dans son esprit et gagner son amitié par ses flatteries.

Federic.

Nach dem Concept.

---

25 209. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A BERLIN.

[Potsdam] 21 décembre 1776.

Mon cher Frère. Je vois, mon cher frère, que vous n'ajoutez pas grande foi à mes nouvelles,[5] cependant je vous assure qu'elles sont très authentiques. Je suis sûr depuis longtemps des personnes dont je me sers, et tout ce que j'apprends par ces canaux, se confirme par une infinité d'autres. Riedesel m'écrit en gros les choses qui parviennent à [sa] connaissance, mais les détails, je les apprends ici.[6] Il est sûr que van Swieten est vain et, en même temps, fort circonspect, mais il faut y ajouter: devant le monde, lorsqu'il se contraint et s'observe; mais quand il parle à des gens qu'il croit aussi bons Autrichiens que lui, alors sa haine, la rage qu'il a dans le cœur, et l'animosité qui l'anime contre nous, s'échappent entièrement. Si vous saviez comme toute cette intrigue de mon homme est menée, vous seriez convaincu que je suis très bien servi. J'ai eu des mouches jusque dans la maison de Breteuil à Vienne,[7] et le fond de ces rapports s'accordent tous[8] ensemble. De plus, van Swieten reçoit tous les quinze jours des courriers de Vienne[9] par lesquels[10] on le met, en gros, au fait de toutes les idées politiques de sa cour. On lui a fort recommandé, en dernier lieu, de se mettre au fait de tous nos arrangements; c'est de quoi il

[1] Vergl. S. 475 Anm. 3. — [2] Vergl. S. 427. — [3] Vergl. S. 479. — [4] Vergl. Bd. XXXVII. 614. — [5] Vergl. Nr. 25 199. Das Schreiben des Prinzen liegt nicht vor. — [6] Durch Ellermann (vergl. S. 474). — [7] Vergl. S. 366. — [8] So. — [9] Vergl. S. 420. — [10] Vorlage: „dans lequel“.

s'occupe présentement. Il fait les listes de notre population, il a recueilli une multitude de mémoires relatifs à nos finances, et, quand il croit avoir rédigé une partie de ces pièces, il les envoie par courrier à Vienne.[1] Toutes les informations que je recueillis de différents côtés et par des personnes qui ne se connaissent point, confirment unanimement que Kaunitz s'est proposé de nous brouiller à tout prix avec la Russie, qu'on est très résolu de nous attaquer, et qu'on travaille à amener les évènements au point d'entreprendre contre nous une guerre avec avantage; or, dans une telle conjoncture, je dois redoubler d'attention pour découvrir jusqu'aux menées les plus sourdes de nos ennemis, et, d'autre part, me précautionner pour n'être pas pris au dépourvu. Voilà ce que je fais, mon cher frère, et ce qui m'oblige d'observer jusqu'à la moindre bagatelle; car souvent d'un rien l'on peut tirer de grandes lumières.

Voici un bulletin français,[2] qui ne contient que ce que le bulleti[ni]er prévoit de tracasseries à la cour; ses relations deviendront plus intéressantes, sitôt que l'Empereur sera arrivé à Paris. C'est en souhaitant que vous vous amusiez bien, mon cher frère, que je vous prie de me croire avec une tendresse infinie, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

---

25 210. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 22 décembre 1776.

Je n'ai jamais soupçonné, ainsi que votre dépêche du 14 paraît vous le faire présumer, que l'Empereur lui-même se chargerait de la prétendue négociation à la cour de Versailles.[3] C'est plutôt le baron de Breteuil à qui le prince de Kaunitz a confié cette besogne. Le voyage de S. M. I., au contraire, n'a pour but que de rétablir la bonne union entre S. M. Très-Chrétienne et sa sœur qui a beaucoup été altérée par les dernières brouilleries,[4] et de tenter à faire obtenir à cette dernière par une conduite plus sage et plus modérée quelque influence dans les affaires. D'ailleurs je n'ignore pas non plus que la cour où vous êtes, n'a ni le dessein ni le pouvoir de m'attaquer du jour au lendemain, et que tout son plan ne roule que de se ménager d'avance

[1] Bericht Ellermanns, Berlin 15. December. Daraufhin schreibt der König am 23. an Launay: „Il est absolument nécessaire que vous ayez constamment l'œil sur la conduite de vos subor[don]nés, pour leur ôter toute occasion d'entrer en aucune liaison ni relation quelconque avec les secrétaires et les gens des ministres étrangers qu'ils ne doivent point fréquenter du tout. Vous ferez donc bien de le leur défendre très expressément et de les inviter par l'exemple que vous leur donnerez, à observer mes ordres à cet égard." — [2] Der Zeitungsbericht liegt nicht bei. — [3] Riedesel bezweifelte, dass Joseph II. mit politischen Verhandlungen betraut würde. — [4] Vergl. S. 476.

les moyens, afin de lever son bouclier avec d'autant plus d'apparence de succès, dès que les évènements lui paraîtront plus favorables.[1] Tel a été le texte que je vous ai prêché dans différents de mes ordres précédents,[2] et je m'y réfère pour ne pas tomber dans des répétitions inutiles.

Quant aux brouilleries entre l'Espagne et le Portugal, mes lettres de France ne les regardent point encore comme si près d'être accommodées à l'amiable.[3] Si toutefois votre canal est bon et qu'effectivement on parvienne à calmer les esprits, le temple de Janus ne s'ouvrira point de ce côté-là, et ces puissances resteront tranquilles.

En attendant, la médiation de la cour de Vienne à la Porte n'a eu jusques ici aucun succès. Elle a fait, à la vérité, tout son possible pour favoriser la Russie, mais il paraît que celle-ci veut terminer seule ses différends avec la Porte.

Enfin il existe encore une autre négociation de la cour où vous êtes, avec les deux cours palatines, pour la succession de Bavière, et on prétend même qu'elle est déjà bien avancée. Je n'en ai cependant pas encore des avis sur lesquels je puisse tabler, et comme le baron Beckers doit se rendre dans peu à Vienne pour y mettre la dernière main,[4] vous serez plus à même que tout autre à en pénétrer les détails, et n'oublierez point de me rendre compte de tout ce qui vous en parviendra à votre connaissance.

Federic.

Nach dem Concept.

25211. AU RÉSIDENT BLANCHOT A VARSOVIE.

Potsdam, 22 décembre 1776.

Quoique je ne sois convenu encore de rien de positif relativement à la restitution des revenus perçus des districts à rendre, je veux néanmoins, suivant l'arrangement fait à cet égard par la cour de Vienne, dont vous rendez compte par votre dépêche du 14 de ce mois,[5] me

[1] Riedesel äusserte, dass Kaunitz erst nach Ablauf der preussisch-russischen Allianz seine Pläne gegen Preussen ausführen und auch dann die günstige Gelegenheit abwarten würde. „Comme la mort de l'électeur de Bavière fera une époque critique, je doute d'autant plus qu'il veuille mettre sa cour avant ce terme dans le cas de s'épuiser par une guerre et de se voir hors d'état de soutenir les prétentions qu'elle voudra défendre à l'égard de cette succession." — [2] Vergl. Nr. 25089. — [3] Riedesel berichtete: „On croit être sûr ici que les représentations catégoriques de la France auprès de l'Espagne et celles de l'Angleterre auprès du Portugal auront l'effet le plus désirable et calmeront les différends qui existent entre les deux puissances en question." — [4] Schulenburg (vergl. S. 447) hatte, Wolfsburg 25. November, berichtet, dass Beckers hatte nach Wien gesandt werden sollen; „mais ce plan a été changé, et le baron de Lehrbach est revenu à Manheim". — [5] Oesterreich hatte die Einstellung aller Erhebungen in den zurückzugebenden Gebieten vom 1. Februar 1776 an zugesagt.

prêter également à dédommager la République sur cet article. A cette fin et parceque j'ai fait lever jusqu'à présent les contributions des endroits en question, qui depuis le mois de février de l'année courante jusqu'au terme de la restitution font un objet de 25 000 écus, mais lequel, pour couper court à toutes chicanes, j'ai résolu de porter à la concurrence de 30 000 écus, je m'arrangerai toujours d'avance, pour en effectuer le payement, lorsqu'il en sera temps.

Blanchot soll die Zustimmung der Republik einholen, dass die Summe dem Bankier Saturgus in Königsberg als Abschlag auf seine Forderungen an das Haus Radziwill ausgezahlt wird.

Federic.

Nach dem Concept.

25 212. AU RÉSIDENT BLANCHOT A VARSOVIE.

Potsdam, 23 décembre 1776.

Votre dépêche du 11 de ce mois, qui a été retardée par un accident arrivé en route à un des postillons qui en était porteur, vient de m'être rendue aujourd'hui. J'y ai trouvé la note du grand-chancelier de la couronne, [1] renfermant des plaintes sur le retard apporté à l'évacuation des endroits qui rentrent sous la domination polonaise, et portant autres griefs sur des prétendus torts faits aux habitants. Mais faute de lumières suffisantes sur tous les points dont il est question, il m'est impossible de vous fournir dès à présent des instructions précises pour y répondre. Mes commissaires occupés à la démarcation des limites m'ont laissé sans connaissance là-dessus et se sont contentés de mander jusqu'à présent que tout se passait par rapport à leur besogne sans difficultés et à souhait. J'ignore ainsi parfaitement de quel droit la République se croit autorisée à réclamer les endroits Miroslaw, Jablonowo et Wenglowo, qui se trouvent enclavés dans mon cordon, [2] et il me faut nécessairement quelque temps pour débrouiller cette matière. [3] Tâchez donc en attendant de tranquilliser les gens où vous êtes, du moins jusqu'à ce que je puisse recevoir les éclaircissements nécessaires pour juger avec connaissance de cause et vous faire parvenir en conséquence mes instructions.

Federic.

Nach dem Concept.

25 213. AN DEN KAMMERDIRECTOR VON GAUDI.

Potsdam, 23. December 1776.

Fast zu gleicher Zeit, als Ihr den besten Fortgang des Euch aufgetragenen polnischen Grenzzugs in Euren Berichten anzeiget, hat der

[1] D. d. Warschau 7. December. — [2] Mlodzieiowski erhob Einspruch gegen die Rückbehaltung dieser Ortschaften und ihrer Ländereien, „n'étant pas contiguës à la Netze ni appartenantes à aucune seigneurie ou ville, laissées à S. M. Prussienne sur le bord droit de cette rivière". — [3] Vergl. Nr. 25 213.

Krongrosskanzler Mlodzieiowski Meinem Residenten Blanchot zu Warschau eine neue Note zugestellet, in welcher derselbe sich beschweret, dass Meine Garnisons nicht allein die abgetretenen Ortschaften noch nicht geräumet, sondern auch Miroslaw, Jablonowo und Wenglowo zu Meinem Territorio eingezogen worden seien, welche weder an die Netze anstiessen noch als zu Pertinenz-Stücken dergleichen Ortschaften gerechnet angesehen werden könnten.[1] Letzteres gebe Ich Euch des mehreren aus dem abschriftlichen Extract obgedachter Note zu ersehen, um Mir pflichtmässig anzuzeigen, was es mit dieser Beschwerde für eine eigentliche Bewandtnüss hat, und was allenfalls darauf zu antworten sein möchte.

In Ansehung Meiner Garnisons hingegen finde Ich für nöthig, um den darüber führenden Beschwerden auf einmal abzuhelfen, Meine Euch ertheilten Befehle vom 23. Novembris[2] dahin abzuändern, dass gedachte Garnisons nicht bis zu gänzlich beendigtem Grenzzug in denen an die Republik Polen zurückgebenden Ortschaften stehen bleiben, sondern aus solchen zu gleicher Zeit abmarschiren und herausgezogen werden sollen, als diese Ortschaften bei dem Grenzzug als zum polnischen Territorio gehörig anerkannt werden. Ihr werdet Euch demnach nach dieser neuen Ordre auf das genaueste richten und nach solcher die solche Garnisons commandirenden Officiers gehörig instruiren.

Nach Abschrift der Cabinetskanzlei. Friderich.

25214. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 23 décembre 1776.

Je vois bien par votre dépêche du 12 que vous ne sauriez encore me dire rien de positif sur le successeur du comte de Maurepas. En attendant il faut se borner aux éclaircissements qu'elle fournit sur ce sujet, et qui donnent au moins lieu à présumer que ce ne sera pas le duc d'Aiguillon.

Mais ce qu'il m'importe plus que tout le reste à savoir, c'est l'impression que vos insinuations souterraines sur les vues et desseins autrichiens[3] auront faite sur le ministère. Jusques ici je n'en ai encore appris rien de positif, et vous ferez tous vos efforts pour exécuter cette commission et de me marquer ensuite par quels canaux vous les avez fait passer et comment les ministres se seront expliqués sur ce sujet.

Pour le voyage de l'Empereur, je suis maintenant plus persuadé que jamais qu'il n'a pour objet que le rétablissement de la bonne union entre sa sœur et S. M. Très-Chrétienne,[4] et d'assister la première par ses avis pour la cimenter et lui procurer par ce moyen du crédit et de l'influence dans les affaires du gouvernement. D'ailleurs, je ne doute

[1] Vergl. Nr. 25212. — [2] Vergl. S. 429 Anm. 1. — [3] Vergl. Nr. 25130. — [4] Vergl. S. 483.

point que tous les arrangements français n'échapperont point [à] la critique de ce Prince, et peut-être même s'étendra-t-elle sur la personne et la conduite même de Louis XVI.

Au reste, la guerre entre l'Espagne et le Portugal me paraît toujours plus inévitable, et le feu éclatera sûrement, à moins que le dernier ne s'entende à restituer ses conquêtes et à accorder à l'Espagne encore une indemnisation honnête.

Federic.

Nach dem Concept.

25215. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 23 décembre 1776.

Malgré toutes les ressources pécuniaires de la cour où vous êtes, et que vous venez de me détailler en partie dans votre dépêche du 10 de ce mois,[1] une nouvelle guerre pourrait cependant bien les épuiser et ne lui laisser de salut que dans une banqueroute. Cette époque ne me paraît même guère éloignée, et les affaires entre les maisons de Bourbon et le Portugal s'embrouillent de jour en jour davantage et au point que la guerre est inévitable et ne tardera guère d'éclater. Celle avec ses colonies exige déjà des sommes immenses, et que ne sera-ce, si elle a encore à soutenir une campagne, comme tout s'y prépare, conjointement avec une guerre avec la France? Mais supposé qu'enfin ses disputes avec ses colonies se terminassent d'une façon ou d'autre, elle sera pourtant obligée d'y entretenir des garnisons bien fortes pour contenir ces mêmes colonies, afin qu'encouragées par les suggestions des maisons de Bourbon, elles ne se soulèvent de nouveau à la première occasion favorable et ne replongent la mère-patrie dans les mêmes embarras.

Au reste, on a parlé ici de la mort du lord Chatham.[2] J'en doute encore, puisque vous n'en sonnez mot, et en attendant d'apprendre ce qui en est, je prie Dieu etc.

Federic.

Nach dem Concept.

25216. AN DEN GEHEIMEN RATH VON HOCHSTETTER IN FRANKFURT a./M.

Extract für die Cabinetsvorträge: Hochstetter berichtet, „dass der wiener Hof eine namhafte Quantität Gewehre und allerlei Armaturstücke aus den Niederlanden und hiernächst auf der Donau nach Wien transportiren lässet.

Potsdam, 23. December 1776.

Ganz gut. Und wenn weiter [er] was höret, möchte er es auch anzeigen.

[1] Maltzan sprach von neuen Steuern und Steuererhöhungen. — [2] Die Nachricht war verfrüht.

und dass das fortdaurende Gerücht von einem vorseienden Kriege sich täglich vermehret, auch dass in Mainz die Rede gehet, dass daselbst gegen das Frühjahr 8000 Mann Kaiserliche Truppen zur Besetzung einrücken werden".

Nach der Bleinotiz des Cabinetssecretärs für die (nicht vorliegende) Antwort auf dem „Extract".

---

25 217. AU CHAMBELLAN COMTE DE NOSTITZ A STOCKHOLM.

Potsdam, 24 décembre 1776.

Je ne conçois pas d'où peuvent venir les sornettes qui, selon votre dépêche du 10 de ce mois, ont été mandées par courrier à la cour où vous êtes, sur des prétendus armements qui se faisaient chez nous.[1] Moquez-vous hautement de pareils faux bruits, dès que vous apprendrez à l'avenir qu'il s'en répand dans le public. C'est le meilleur parti qu'on puisse prendre que de les traiter avec mépris.

Federic.

Nach dem Concept.

---

25 218. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 24 décembre 1776.

Les griefs de la Russie contre la Porte sont très légitimes.[2] La note que, selon votre dépêche du 10, le comte Panin vous a remise à leur sujet, en fournit des preuves incontestables, et je ne puis qu'applaudir tant à la déclaration mâle et ferme que sa souveraine a fait faire à Constantinople en conséquence, qu'aux mesures qu'elle a prises pour obliger la Porte à remplir avec plus de fidélité les conditions de sa dernière paix. Elle ne manquera point de descendre de ses hauts chevaux, dès qu'elle verra que la Russie est toute disposée à soutenir ses droits par les armes, et je ne doute nullement que cette démonstration ne l'amène à un prompt accommodement. En attendant, vous n'oublierez point de remercier le comte de Panin de cette communication confidente et de lui dire que, dans la supposition qu'il manquait encore des nouvelles de Constantinople, j'avais fait suivre les deux

[1] Nostitz berichtete: „Je viens d'apprendre . . . que les inquiétudes qu'on a ici sur les armements de V. M., ont été causées par un courrier expédié de Stralsund, et qu'on vient de le renvoyer avec les ordres nécessaires pour se tenir sur la défensive." — [2] Solms berichtete über den Entschluss Katharinas II., die Stadt Perekop besetzen zu lassen, und übersandte eine ihm abschriftlich mitgetheilte Note („Déclaration à la Porte Ottomane"), in der über das Vorgehen der Türken in der Krim Beschwerde erhoben, die Besetzung von Perekop als Repressalie von russischer Seite bezeichnet und die Entsendung von bevollmächtigten türkischen Commissaren an Rumänzow zur Verhandlung über die Ausführung der Friedensbestimmungen gefordert wurde.

dépêches du sieur de Gaffron[1] que j'ai trouvées de retour à la suite de la vôtre, par quelques autres qui me sont entrées depuis,[2] afin de le mettre au fait de tout.

Dans ces conjonctures, au reste, il faut bien attendre avec patience que l'impératrice de Russie mette la dernière main au projet du renouvellement de notre alliance, ainsi qu'à la garantie de mes acquisitions en Pologne;[3] et pour ce qui est de l'affaire de Bachmann,[4] je l'abandonne entièrement à vos soins.

Federic.

Nach dem Concept.

25219. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 25 décembre 1776.

Votre dépêche du 18 vient de m'être fidèlement rendue, et je sens bien que vous ne sauriez me marquer, tous les jours de poste, quelque nouveau trait de la politique du prince de Kaunitz. Fin et rusé, comme ce ministre est, et agissant plutôt selon les évènements que selon les principes fixes et immuables de la vraie politique, il y a trop de mystères et de vacillations pour en dire tous les jours du nouveau et qui soit en même temps bien précis. Il suffit donc que vous ne vous lassiez pas d'observer et de suivre avec toute l'attention possible toutes ses voies et démarches pour m'en rendre compte, sans vous en mettre en peine ou inquiétude. Car quelles que puissent être ses entreprises contre moi, il ne me trouvera ni ne me prendra jamais au dépourvu, et s'il veut mesurer les forces de sa cour contre les miennes, il n'a qu'à venir; je ne les crains ni ne les redoute nulle part.

Pour ses intrigues même à Pétersbourg, je n'en appréhende absolument rien. Il se peut qu'il se soit flatté que la médiation de sa cour à la Porte pour engager celle-ci à remplir les conditions de sa paix, serait une amorce assez forte pour gagner la Russie; mais il aura maintenant appris que cette dernière n'a jamais eu l'idée de l'en requérir, et que plutôt elle a déjà pris ses mesures pour vider elle-même et sans le concours d'aucune puissance sa querelle.[5]

D'ailleurs je sais qu'il tâche de s'accorder avec les deux maisons palatines sur la succession de Bavière,[6] et il a déjà commencé ses chipoteries avec elles. D'un autre côté, l'Électrice douairière tracasse aussi au sujet de l'allodial de cette succession, sans que cependant j'aie pu apprendre jusques ici jusques à quel point l'une ou l'autre de ces négociations est avancée.

En attendant il est bien à présumer que, si la cour où vous êtes, méditait effectivement une levée de bouclier, l'Empereur n'entreprendrait point son voyage en France, ni l'Impératrice-Reine celui de Graz en

[1] Vergl. S. 432. — [2] Vergl. S. 456. 475. — [3] Vergl. S. 451. — [4] Vergl. S 474. — [5] Vergl. S. 488. — [6] Vergl. S. 484.

Styrie[1] pour y voir les enfants de Toscane et surtout sa fille, la reine de Naples. Bref, la meilleure boussole que je puis vous indiquer dans vos recherches sur les vues guerrières de cette cour, c'est, d'un côté, la levée des recrues pour compléter ses régiments, et qui ne saurait être au-dessous de 40 000 hommes, et, de l'autre, l'ordonnance d'arrêter les chevaux d'artillerie et de bagage pour l'armée. Aussi longtemps qu'il n'est question ni de l'une ni de l'autre de ces deux ordonnances, la tranquillité publique se soutiendra.

Federic.

Nach dem Concept.

---

25 220. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN A DRESDE.

Potsdam, 25 décembre 1776.

Ne trouvant encore aucun éclaircissement dans votre dépêche du 20 de ce mois sur ce qui a eu lieu entre l'Électrice douairière et le marquis d'Agdolo, ni sur les motifs de brouilleries entre cette Princesse et l'Électeur son fils, comme je l'avais demandé par mes ordres précédents,[2] qui probablement n'auront pu vous être rendus encore, je vous réitère par la présente de ne pas oublier de me les fournir, pour me mettre en état de juger en quoi ces brouilleries peuvent être relatives ou avoir connexion avec les actions de l'homme en question.

En attendant, il n'est pas à disconvenir que le raisonnement contenu dans la feuille en manuscrit que vous m'avez communiquée,[3] ne soit juste dans bien des points et ne renferme beaucoup de vérités.

Der Schluss betrifft den Uebertritt eines sächsischen Officiers in preussischen Dienst.

Federic.

Nach dem Concept.

---

25 221. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A BERLIN.

Prinz Heinrich schreibt, Berlin 24. December: „Je suis parfaitement convaincu, mon très cher frère, que les nouvelles que vous rassemblez sur les projets de la cour de Vienne,[4] sont très utiles. C'est uniquement sur le degré de foi qu'on y peut ajouter, que j'ai pris la liberté d'hasarder mon jugement en faisant abstraction [de] toutes les nouvelles et à ne jugeant des affaires que sur les objets connus de tout le monde. On trouve que l'Impératrice-Reine est une princesse dévote, chargée d'infirmités, que le prince Kaunitz est très malingre. Je conclus que, dans des situations pareilles, on n'entreprend plus des guerres, que ce qu'on fait et les arrangements qu'on prend, sont pour la sûreté. On sait d'autre part que les vues de l'Empereur sont portées vers l'Italie et sur la succession de Bavière. Il est donc d'accord avec ces vues qu'il tâche de se concilier toutes les cours, au moins de voir celle qu'il pourra

[1] Während der Abwesenheit des Kaisers. — [2] Vergl. Nr. 25 202. — [3] Der anonyme Verfasser besprach in dem Aufsatze die politische Lage Sachsens und befürwortete im Hinblick auf die Absichten des Kaisers auf die Lausitz eine Allianz mit Russland und Preussen. — [4] Vergl. S. 482.

faire entrer dans ce plan, et que dans cette occurrence il serait même désavantageux à la cour de Vienne, si elle avait une guerre avec vous, mon très cher frère, guerre sans allié; car par quel motif la France voudrait-elle une guerre en Allemagne qui lui serait onéreuse? La Russie, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire,[1] demande et désire la paix. Je conclus de là que la vraisemblance n'est pas d'accord avec les nouvelles dont vous me faites l'honneur de m'entretenir. Que reviendrait-il d'ailleurs d'une guerre qui serait entre vous, mon très cher frère, et les Autrichiens seul à seul? Je crois que la fin en serait un épuisement pour les deux puissances sans grand avantage d'aucun côté. Ce que l'intelligence et la discipline des troupes a d'avantageux pour vous, mon très cher frère, serait contre-balancé par la supériorité d'une autre part, et quoique leurs armées n'approchent certainement pas des vôtres, quant à l'ordre, il faut pourtant avouer qu'ils sont infiniment supérieurs à ce qu'ils ont été du temps passé . . . Je dois vous avouer, mon très cher frère, comme vous me donnez la liberté de vous parler librement, que tous les bruits qu'on répand en ville sur une prochaine guerre que vous êtes prêt d'entreprendre, — ajoutez-y quelques arrangements qui sont publics, qu'on a pris pour l'assemblée des armées, — peuvent dans d'autres cours répandre également des alarmes, d'où il s'en doit suivre nécessairement qu'ils prendront des arrangements à leur tour, ce qui encore donnera lieu à de nouveaux soupçons, et il s'en peut suivre des évènements qui certainement peuvent être évités. Voilà comme je prends la liberté de vous avouer ingénûment que j'envisage les choses."

[Potsdam] 25 décembre 1776.

Mon très cher Frère. Ce que j'ai eu la satisfaction de vous mander,[2] mon cher frère, regarde les sentiments secrets des Autrichiens et quelle est la disposition de leur cour, et cela est très certain. Quant à la manifestation de leurs mauvais desseins, j'avoue que je ne vois pas qu'à présent les conjonctures les favorisent; ils n'ont rien à espérer de la part de la France, et tant que notre alliance avec la Russie est stable, les Autrichiens ne se déclareront pas. A l'égard de l'Impératrice-Reine, vous savez que c'est la plus fausse de femmes; elle a tant joué de comédies que bien fou qui se fie à elle. Pour le prince Kaunitz, il se porte fort bien et se trouve très disposé à servir l'animosité de ses souverains. Pour ce qui regarde l'Empereur, il est ce que les Italiens appellent *bisognoso di gloria*, son ambition s'étend à tout; soit Hongrie,[3] Silésie, Italie, Lorraine, tout lui est bon, pourvu qu'il trouve à prendre, et je vous réponds que, s'il pouvait nous séparer de la Russie, vous le verriez bientôt en marche.

Pour ce qui se fait ici dans le pays, ce sont des arrangements absolument nécessaires pour pouvoir entrer en campagne dans six semaines ou, pour mieux dire, pour pouvoir être en pays ennemi six semaines après l'ordre donné. L'école de l'année passée m'a obligé de prendre ces mesures de prudence dont peut dépendre le salut de l'État, et vous verrez, dans quelque temps, ces bruits mourir dans la bouche de ceux qui les avaient répandus.

[1] Vergl. S. 451. — [2] Vergl. Nr. 25209. — [3] So.

Voici un bulletin de France[1] qui finit par: »sans ministres, sans généraux, sans argent«; trois mauvaises choses, dont le Ciel nous préserve!

Quant à ma santé, mon cher frère, dont vous voulez savoir des nouvelles, je puis vous dire que mon corps se porte fort bien, mais que mes jambes sont sans force, ce qui m'embarrasse beaucoup, principalement le soir, où elles enflent beaucoup. Mais je me propose pourtant d'aller à Berlin pour quelques jours, afin de vous assurer de la tendresse infinie avec laquelle je suis, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

---

25 222. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 26 décembre 1776.

C'est encore en vain que j'ai espéré d'apprendre, par votre dépêche du 15, la sensation qu'ont produite sur le ministère de Versailles les insinuations que je vous ai chargé de lui faire passer, par main tierce et sans y paraître, au sujet des vues autrichiennes.[2] J'en attends cependant la nouvelle avec d'autant plus d'empressement que leur manière de s'expliquer à leur sujet, m'importe plus que tout le reste de bien connaître.

Pour le voyage de l'Empereur, il aura sûrement lieu cette fois-ci, malgré tout ce qu'on débite du contraire,[3] et son départ de Vienne est fixé positivement dans le courant du mois prochain. Mais je suis tout aussi persuadé que vous que S. M. I. ne paraîtra point directement occupée d'une négociation, et qu'elle en laissera la conduite à d'autres. Son attention se bornera plutôt à observer tout et à gloser les arrangements et les actions de tous les auteurs du théâtre de la cour où vous êtes, sans épargner même peut-être son beau-frère.

En attendant il sera toujours bon, si vous pouvez, par vos insinuations souterraines, augmenter la dissension entre ces deux cours. Pour cet effet les vues ambitieuses de S. M. I. sur l'Italie, la Bavière, la Silésie, l'Alsace et même la Moldavie ouvriront un vaste champ à votre verve politique, et si vous y ajoutez encore les sarcasmes que ce Prince s'est permis sur ses trois beaux-frères, en disant: »J'ai trois beaux-frères qui sont pitoyables: celui de Versailles est un imbécile, celui de Naples un fou et celui de Parme un sot«, ils ne sauraient manquer de porter coup et de prévenir la cour où vous êtes, contre lui d'une façon que tout retour serait extrêmement difficile et peut-être même impossible. Mais il va sans dire, et vous sentez vous-même que

[1] Der Zeitungsbericht liegt nicht bei. — [2] Vergl. Nr. 25130. — [3] Nach einer Mittheilung, die Goltz erhalten hatte, sollte die Reise des Kaisers wegen der Unruhen in Böhmen nicht stattfinden.

ces sortes d'insinuations exigent une précaution extrême pour les glisser adroitement et sans qu'on puisse soupçonner seulement d'où ils partent; de sorte que vous apporterez à cette commission toute votre sagacité pour la bien exécuter. Au reste, si l'Empereur ne réussit pas à raccommoder les deux époux et à procurer à sa sœur un certain ascendant sur l'esprit et le cœur du Roi, je regarderai tout le but de son voyage pour manqué et perdu.

Federic.

Nach dem Concept.

---

25 223. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION DE THULEMEIER A LA HAYE.

Potsdam, 26 décembre 1776.

Ce que vous mandez, par votre dépêche du 19 de ce mois, relativement à la grande quantité de numéraire dont les Provinces Unies regorgent dans la position actuelle des affaires en Europe, est aisé à comprendre, et je n'en doute nullement. Il me semble qu'aux motifs auxquels vous l'attribuez, [1] on peut très bien encore ajouter la considération qu'il vient annuellement en Hollande beaucoup d'argent des Indes qui, faute de trouver de l'emploi sûr dans l'étranger, ne peut qu'accumuler infiniment les capitaux qui y sont.

L'emprunt fait par la Pologne [2] de 500 000 ducats, dont vous faites mention, m'est connu; on a même réussi à l'obtenir, et je garantis qu'il sera reçu avec plaisir, mais si l'on pensera jamais à le rembourser, c'est une question que je me dispense d'apprécier.

Federic.

Nach dem Concept.

---

25 224. AU CHAMBELLAN D'ALVENSLEBEN A DRESDE.

Potsdam, 28 décembre 1776.

C'est pour la première fois en ma vie que j'entends qu'un heureux retour ait été fêté par le chant du *Te Deum laudamus*. La chose est tout-à-fait nouvelle pour moi, et je crois que hors à la cour où vous êtes, où, suivant votre dépêche du 23 de ce mois, l'on vient de célébrer de cette façon l'arrivée de l'Électrice douairière, [3] cela ne s'est jamais pratiqué encore. Quoi qu'il en soit, ne négligez pas de témoigner à cette Princesse, lorsque vous aurez occasion de la voir, ma sensibilité à son souvenir et de lui faire là-dessus de ma part, ainsi que sur son heureux retour, un compliment des mieux tournés qu'il vous sera possible.

Au reste, j'ai très bien reçu, à la suite de votre susdite dépêche,

[1] Die unsicheren finanziellen Verhältnisse Englands und Frankreichs. — [2] In Holland. — [3] Am 21. December (vergl. Nr. 25 202).

les dessins de différentes évolutions militaires[1] qu'on vous a donnés pour curieux. Je vous en fais mes remercîments, mais je ne saurais me dispenser de vous faire observer reitérativement à ce sujet qu'il m'importe infiniment davantage d'être mis au fait de ce qui se passe chez les Autrichiens que non auprès des Saxons, et de vous recommander de nouveau de porter préférablement vos soins et votre attention sur tout ce qui est relatif aux premiers, et de n'envisager ce qui a rapport aux derniers, que comme un objet secondaire, qui n'affecte tout au plus que ma simple curiosité.

Der Schluss betrifft eine Sendung von Chocolade aus Rom, die Graf Zannowick Babbindon (vergl. S. 227) dem Gesandten für den König hatte zustellen lassen.

Nach dem Concept. Federic.

25225. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 29 décembre 1776.

Après tout ce que vous me dites dans votre dépêche du 13, qui par les glaces de la Nogat a été retardée jusques à aujourd'hui, le meilleur parti sera de ne plus faire l'empressé pour obtenir les deux actes en ma faveur dont il s'agit[2]. Dans le fond, rien ne presse pour le renouvellement de notre alliance dont le terme n'expire qu'en 1780. Il me paraît donc plus convenable que vous ne touchiez plus cette corde, afin de ne point gêner l'Impératrice dans ses occupations favorites de son gouvernement intérieur et lui laisser le temps de revenir d'elle-même aux affaires de son bon ami et allié.

Peut-être cependant la cour de Vienne a-t-elle trouvé un canal pour donner plus de force à ses insinuations, qui n'ont pour but que d'affaiblir, s'il n'y a pas moyen de rompre les liaisons qui subsistent entre moi et la Russie. Il m'en reste au moins quelque soupçon sur lequel je ne saurais cependant, à l'heure qu'il est, vous donner plus d'éclaircissements.

D'ailleurs son ministre à ma cour et quelques-uns des autres ont forgé et accrédité la nouvelle d'une marche prochaine de mon armée. Je sais que ceux de cette cour et de celle de Stockholm en ont pris pour signal certains arrangements que j'ai fait prendre dans l'économie de mon armée et que l'ordre de mon militaire en général rendait nécessaires. Ils les ont regardés pour des préparatifs guerriers et,

[1] Die Pläne liegen nicht bei. — [2] Solms berichtete, dass Katharina II. sich fast ausschliesslich mit der Einrichtung der inneren Verwaltung ihres Reiches beschäftige. „Panin en particulier assure sur son honneur qu'il ne connaît point d'autre raison qui puisse empêcher qu'elle lui renvoie les deux actes qui regardent les affaires de V. M., qui sont déjà tout expédiés et auxquels elle n'a plus besoin que d'ajouter son nom.“ Vergl. S. 451.

préoccupés par cette supposition, ils les ont donnés pour tels dans leurs rapports;[1] de sorte que je suis bien aise de vous en prévenir, afin qu'au cas qu'on en parle à la cour où vous êtes, vous sachiez apprécier ces bruits à leur juste valeur et vous en expliquer en conséquence.

Nach dem Concept. Federic.

25226. AU CHAMBELLAN BARON DE RIEDESEL A VIENNE.

Potsdam, 29 décembre 1776.

Mes ordres précédents vous auront déjà appris ce que je pense du voyage de l'Empereur en France. Il se fait en partie, comme vous l'avancez encore dans votre dépêche du 21, par curiosité de voir le pays et de se mettre au fait des différentes branches de son gouvernement, mais le rétablissement de la bonne harmonie conjugale entre le Roi et la Reine n'y a pas moins de part et pourrait bien en être le principal motif.[2] Peut-être même S. M. I. veut-elle voir en même temps la princesse Élisabeth qu'on lui a destinée pour épouse,[3] bien que, si ce Prince la trouve de son goût, il pourrait bien remettre le mariage jusques après la mort de l'Impératrice-Reine.

Au reste, l'on vous a sûrement donné à garder, en vous assurant que la cour où vous êtes, avait rendu à la Pologne un million et demi de florins pour les revenus perçus. J'en sais tout le contraire, et mes avis sont de trop bonne source pour n'y pas tabler. Toute sa générosité n'a consisté que dans une remise des contributions perçues depuis le mois de février,[4] et pas un sol au delà, et vous pouvez être très assuré de la vérité de ce que je vous en dis.

La nouvelle qu'on vous a donnée d'une déclaration amicale à la cour de Pétersbourg, et remplie d'assurances pacifiques envers moi et la Russie, à laquelle les mouvements de mes troupes auraient dû avoir donné lieu,[5] me paraît porter également l'empreinte de la fausseté, et vous ferez très bien de vous défier des canaux qui vous ont fourni l'un et l'autre de ces avis. Le prince de Kaunitz est trop avisé pour s'imaginer que je songe à attaquer sa cour à la légère et sans des raisons très fortes, ou que je m'occupe de quelques autres projets offensifs. Il connaît trop bien la carte pour ignorer que les choses ne sont pas encore poussées à cette extrémité. De mon côté, je suis tout

[1] Vergl. Nr. 25217 und 25226. — [2] Vergl. S. 483. — [3] Vergl. S. 202. 203. — [4] Vergl. S. 484. — [5] Riedesel meldete als unverbürgte Nachricht, „que, le prince Kaunitz et S. M. l'Empereur ayant pris de l'inquiétude de quelques mouvements que le baron de Swieten a rapportés apparemment devoir se faire dans les troupes de V. M., le premier a envoyé un courrier au prince de Lobkowitz pour le charger d'une déclaration amicale et remplie d'assurances pacifiques envers la Russie et V. M. et pour insinuer à la première et l'engager à persuader V. M. de la sincérité des sentiments de sa cour."

aussi bien assuré que sa cour ne pense pas non plus, à l'heure qu'il est, de commencer une guerre, et qu'elle ne lèvera son bouclier qu'à bonnes enseignes et lorsqu'elle aura tout arrangé à son avantage. Mais comme cela pourra arriver plus tôt qu'on ne pense, la prudence veut toujours qu'on fasse tous ses efforts pour pressentir ses desseins, afin de n'être pas pris au dépourvu.

Federic.

Nach dem Concept.

25 227. AU MINISTRE D'ÉTAT COMTE DE SCHULENBURG A BERLIN.

Potsdam, 30 décembre 1776.

Je suis bien aise de vous savoir à Berlin, et je compte d'avoir en quelques jours d'ici le plaisir de vous y voir. En attendant je vous remercie des nouvelles que contient votre lettre d'hier.[1]

Federic.

Nach Abschrift der Cabinetskanzlei.

25 228. AU PRINCE HENRI DE PRUSSE A BERLIN.

Prinz Heinrich antwortet, Berlin 29. December, auf das Schreiben des Königs vom 25.[2]: „Vous avez daigné me faire un tableau des sentiments de la cour de Vienne et en particulier de ceux de l'Empereur; ce qui m'en console, c'est que cette cour est comme enchaînée par les circonstances: c'est un tigre qui ne saurait nuire, tant que vous avez des alliés, mon très cher frère, et qu'une partie des autres puissances sont épuisées et occupées par l'arrangement économique de leur État. Pour l'Empereur, il paraît avoir un grand appétit, sa gloire s'étend sur tous les pays; mais il sera comme Tantale, à ce que j'espère, ou bien, s'il s'avise jamais de goûter d'un des mets qui le tentent, Silésie, Italie ou Lorraine, j'espère qu'alors vous lui causerez une bonne indigestion qui lui fera perdre l'envie d'être avide de gloire."

Heinrich bittet um die Erlaubniss, im kommenden Februar die Herzogin von Braunschweig besuchen zu dürfen.

[Potsdam] 30 décembre 1776.

Mon très cher Frère. Je vous suis très obligé de ce que vous vous êtes souvenu de moi à l'occasion de la nouvelle année. Vous devez bien être persuadé, mon cher frère, connaissant la façon dont je vous aime, qu'il ne se passe aucun mois de l'année où je ne fasse des vœux tant pour votre conservation que pour votre prospérité. Je me prépare à vous en réitérer les assurances de vive voix et d'être le 7 à Berlin. Je n'y viens pas le jour des Rois, pour qu'on ne me prenne pas pour un de ceux que l'étoile guida vers l'étable; mais mardi[3] est un jour de redoute, et van Swieten soupçonnera sûrement que j'arrive exprès pour profiter du bal d'opéra et des bonnes aventures des loges.

[1] Die österreichisch-pfälzische Verhandlung (vergl. S. 447 Anm. 1) sollte bis zur Rückkehr Josephs II. aus Frankreich ruhen. — [2] Vergl. Nr. 25 221. — [3] 7. Januar.

Ce pauvre van Swieten se consume encore de douleur et de rage de ce que l'Empereur ne nous a pas encore écrasés; il forme cent projets pour notre destruction, qui me parviennent tous; c'est un vrai fanatique de l'astuce et de la prépondérance autrichienne.[1] Je lui ferai préparer d'avance une loge aux petites-maisons où tôt ou tard il faudra l'enfermer un jour. Je crois, mon cher frère, que vous en jugeriez de même, si je vous communiquais toutes les chimères que sa tête enfante.

Ma sœur de Brunswick sera sûrement charmée d'avoir le plaisir de vous voir chez elle; ce sera le plus grand plaisir que vous pourrez lui faire. Son jour de naissance tombe au 13 de mars, et peut-être y assisterez-vous. Pour moi, mon cher frère, j'amasse des provisions de forces et de tendons pour pouvoir bientôt vous assurer [de vive voix] de la parfaite estime et de la tendresse avec laquelle je suis, mon très cher Frère, votre fidèle frère et serviteur

Federic.

Voici des bulletins.[2]

Nach der Ausfertigung. Eigenhändig.

---

25 229. AU COLONEL BARON DE GOLTZ A PARIS.

Potsdam, 30 décembre 1776.

Votre dépêche du 19 ne fait à sa fin que me préparer à apprendre dans la suite l'effet de vos insinuations vagues et indirectes au ministère de Versailles,[3] tandis que déjà depuis plusieurs jours de poste j'attends avec la plus grande impatience d'en être informé dans le plus grand détail. Ce délai sur un objet de cette importance me surprend, comme de raison, infiniment dans un ministre aussi rompu que vous dans les affaires, et je ne puis pas comprendre la tiédeur que vous faites paraître à ce sujet.

Il aurait mieux valu que vous vous fussiez mis plutôt à même de m'en informer que de me répéter une chose que je sais il y a longtemps, savoir que la guerre entre l'Espagne et le Portugal et, par contre-coup, entre l'Angleterre et la France est inévitable. Je n'ai aucun besoin de confirmation sur cette nouvelle que j'envisage tout comme vous et dont il m'importe peu qu'elle éclate six mois plus tôt ou plus tard.

Federic.

Nach dem Concept.

---

[1] Ellermann berichtete, Berlin 29. December: „J'avais cru que ce grand feu se ralentirait insensiblement, mais il ne s'allume qu'avec plus de vivacité, et on m'assure de plus en plus que l'orage approche et ne saurait plus être détourné. Ces messieurs se croient si forts qu'ils ne parlent que de réduire la maison de Brandebourg à ce qu'elle a été au siècle passé, ou de la reléguer peut-être tout-à-fait de l'Allemagne.“ — [2] Die Zeitungsberichte liegen nicht bei. — [3] Vergl. Nr. 25 130.

25 230. AU CHAMBELLAN COMTE DE MALTZAN A LONDRES.

Potsdam, 30 décembre 1776.

Je félicite l'Angleterre sur les nouveaux avantages de ses armes en Amérique [1] que votre dépêche du 20 annonce et qui me sont confirmés par d'autres lettres. Ils ne suffiront cependant point à terminer la querelle avec ses colonies; il lui en faudra plutôt encore dans une seconde campagne, et tout paraît confirmer le désir des cours de Madrid et de Paris d'y intervenir pour profiter de ces troubles; de sorte que l'Angleterre ne l'aura pas alors à aussi bon marché avec ses colonies.

Der Empfang des Berichtes Maltzans vom 17. December wird bestätigt.

Nach dem Concept. Federic.

---

25 231. A LA PRINCESSE D'ORANGE ET DE NASSAU A LA HAYE.

[Potsdam] 30 décembre 1776.

Ma chère Nièce. Je ne vous dis rien au sujet du nouvel an. Vous savez, ma chère enfant, que, dès qu'on aime les personnes, on leur souhaite également des prospérités tous les jours de sa vie, ainsi mon cœur vous aime le premier de janvier tout comme le dernier de décembre. [2] Un voiturier s'est chargé de la pendule que j'ose vous présenter, [3] et mes gens donnent l'enseig[ne]ment du voiturier et de la voiture à votre valet de chambre. Je souhaite que M. de La Vauguyon [4] ait moins de morgue que M. de Breteuil; [5] celui-là s'était rendu odieux par ses prétentions extravagantes. On dit que vous pourriez peut-être voir l'Empereur à La Haye à son retour de France. Je vous embrasse, ma chère enfant, en vous assurant de la tendresse infinie avec laquelle je suis, ma chère Nièce, votre fidèle oncle et ami

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Hausarchiv im Haag. Eigenhändig.

---

25 232. A LA REINE DOUAIRIÈRE DE DANEMARK A COPENHAGUE.

[Potsdam] 31 décembre 1776.

Madame ma Sœur. C'est avec la plus parfaite reconnaissance que je reçois la lettre de V. M., [6] qui m'est un témoignage nouveau de la

[1] Der Sieg des Generals Howe über die Amerikaner bei White Plains am 28. October. — [2] Das Schreiben der Prinzessin liegt nicht vor. Gleichfalls am 30. December dankt der König eigenhändig dem Prinzen von Oranien für seine Wünsche zum Jahreswechsel. [Haag. Hausarchiv.] — [3] Vergl. S. 473. — [4] Der neue französische Gesandte im Haag. — [5] Breteuil war 1768/69 Botschafter im Haag gewesen. — [6] D. d. 24. December (ohne Ort).

part qu'Elle daigne prendre à mon individu. Je puis toutefois assurer V. M. qu'Elle ne prodigue pas Ses bontés à un ingrat, mais à un cœur qui prise la reconnaissance pour la première des vertus. Il n'est point de vœux que je ne fasse certainement pour la conservation et pour la prospérité de V. M. Une aussi chère parente ne saurait être assez estimée, et j'ose dire que je prends plus d'intérêt que qui que ce soit, aux jours précieux de V. M.

Il faut espérer que l'année où nous allons entrer, sera aussi pacifique que celle dont nous allons terminer le cours. Il s'élève cependant de certains brouillards sur l'horizon politique qui peuvent donner de justes appréhensions que de nouveaux orages pourraient se former. On n'en voit maintenant que les apparences, cependant, dans la scène mobile de cet univers, il ne faut quelquefois qu'un rien pour réaliser ce qu'on avait prévu.

Si les évènements futurs sont plus pacifiques, je ne l'attribuerai qu'aux vœux que V. M. a daigné faire, et s'il était possible, cela augmenterait encore le sincère attachement et la haute considération avec laquelle je suis, Madame ma Sœur, de V. M. le bon frère et fidèle beau-frère

Federic.

Nach der Ausfertigung im Königl. Reichsarchiv zu Kopenhagen. Eigenhändig.

25 233. AU CONSEILLER PRIVÉ DE LÉGATION COMTE DE SOLMS A SAINT-PÉTERSBOURG.

Potsdam, 31 décembre 1776.

Je doute que, malgré vos soins particuliers, selon votre dépêche du 17, vous fassiez avancer le renouvellement de mon alliance avec la Russie.[1] Il paraît trop que le meilleur parti est d'exercer sa patience avec elle jusques à ce qu'elle reconnaisse d'elle-même le peu de grâce de ses délais continuels.

Au reste, l'alliance dont je vous ai parlé,[2] n'est que défensive, autant que je sais; et elle ne subsiste même jusques ici qu'entre les cours de Vienne, de Versailles et de Stockholm.

Federic.

Nach dem Concept.

[1] Solms berichtete: „Quoique j'aie cessé depuis quelques jours de faire des démarches ministériales pour avancer la conclusion de la négociation actuelle de V. M. auprès de cette cour, je n'ai pu me dispenser pourtant de faire remarquer amicalement au comte Panin les sentiments de V. M. à ce sujet" (vergl. S. 451). — [2] Vergl. S. 441.

PERSONENVERZEICHNISS.[1]

Für die mit * bezeichneten Namen vergl. auch S. 516 ff.

[1] Die Schreibung der Namen erfolgt, soweit möglich, nach den eigenhändigen Unterschriften.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I. (J.)

K.

L.

M.

N.

R.

S.

X.

Y.

Z.

VERZEICHNISS DER CORRESPONDENTEN.[1]

A.

B.

D.

E.

F.

G.

[1] Vornamen und Titel der mit Familiennamen hier angeführten Correspondenten vergl. im Personenverzeichniss.

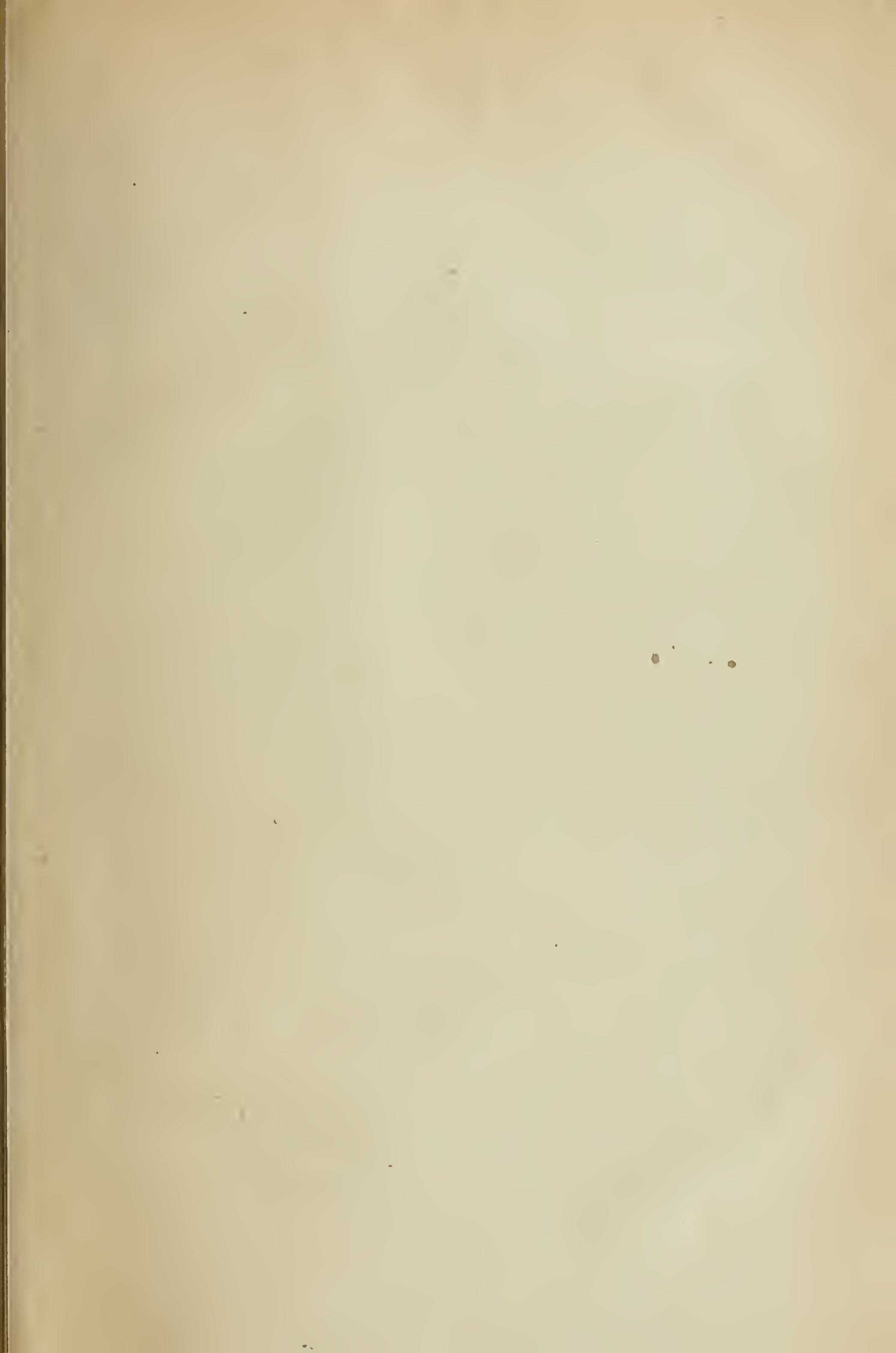
T.

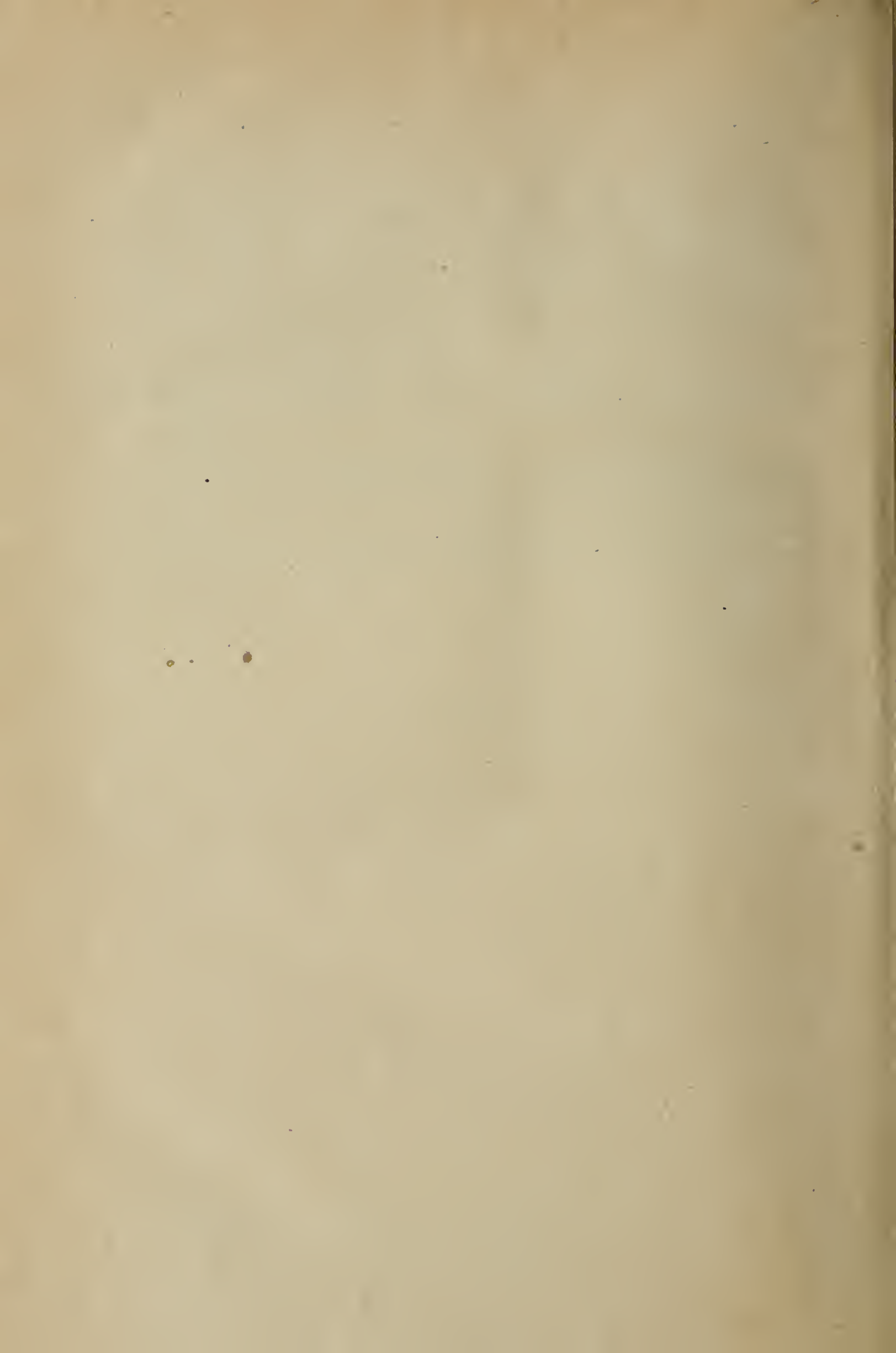
U.

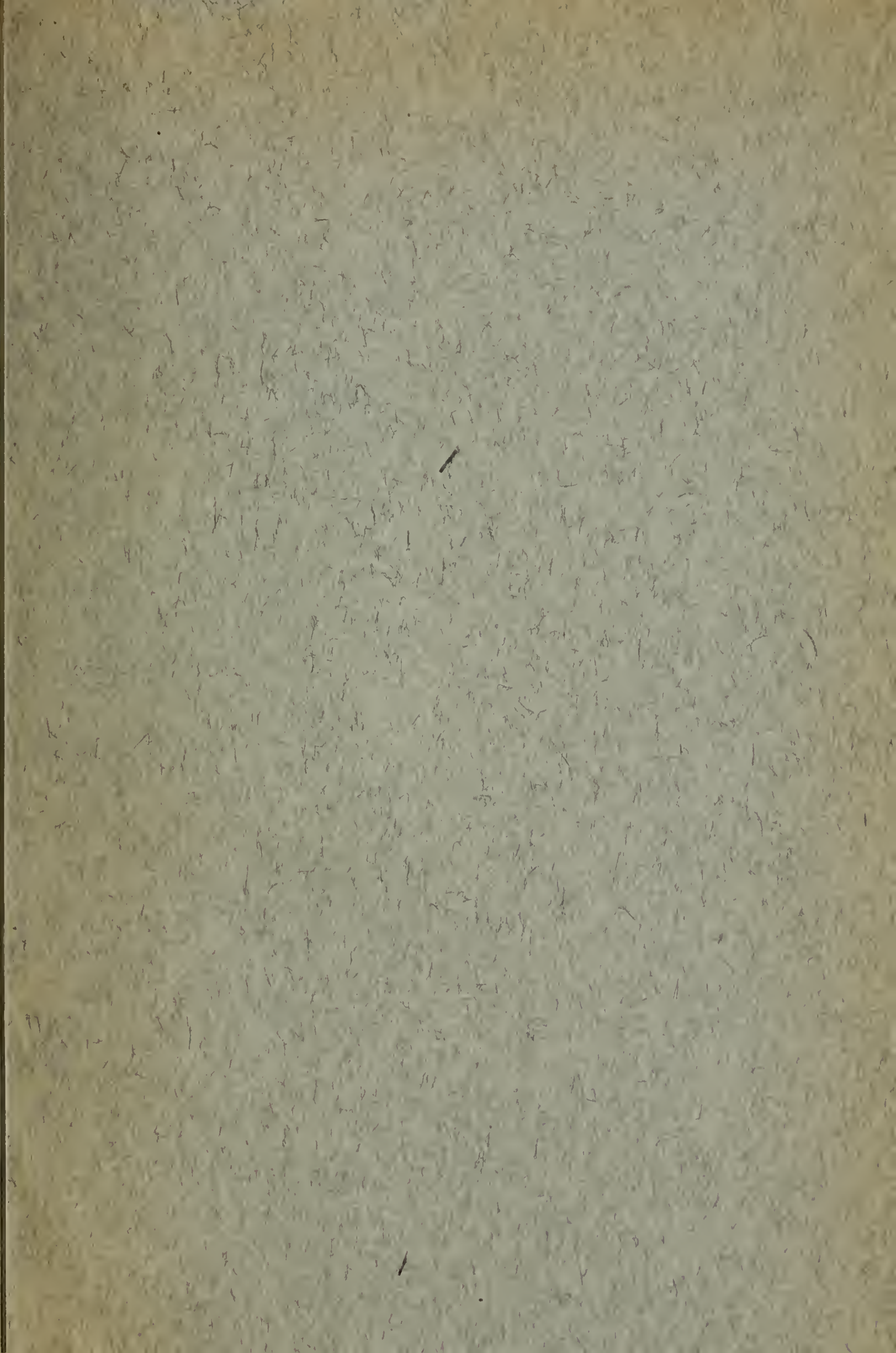
W.

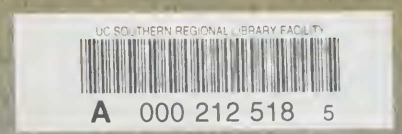
SACHREGISTER.

Pierersche Hofbuchdruckerei Stephan Geibel & Co. in Altenburg.








UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 212 518 5

